

REPUBLIQUE DE BENIN



Ministère du Plan et du Développement

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique



Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
(ERI-ESI)

Bénin, 2018

RAPPORT FINAL

Octobre 2019



Ce rapport présente les résultats définitifs de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) réalisée par l'Institut Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) en collaboration avec l'agence Nationale de la Promotion de l'Emploi (ANPE) et l'Observatoire National pour l'Emploi du Bénin (ONEB). Le financement de l'ERI-ESI a été assuré par la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à travers le Programme Statistique Régional (PSR) 2015-2020 qui comporte les volets «Comptabilité Nationale », « Statistiques d'entreprise » et «Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel ». L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) a fourni l'assistance technique à l'ensemble de ces trois volets.

Pour tout renseignement concernant l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), contacter l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) Route de l'aéroport 01 B.P. 323 COTONOU, Tél : (229) 21 30 82 44 | (229) 21 30 82 45, Fax : (229) 21 30 82 46 e-mail : insae@insae-bj.org , site web : www.insae-bj.org

Pour obtenir des informations sur le Programme de Statistique Régionale 2015-2020, contacter La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) 380, Avenue Professeur Joseph KI-ZERBO 01 BP 543 sis à Ouagadougou (Burkina Faso), Téléphone 00226 25 31 88 73, courrier électronique : commission@uemoa.int

ou

L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) sis à Bamako (Mali) quartier Niarela, rue 499, Porte 23, BP E 1600, Télécopie 00223 20 21 11 40, courrier électronique : afristat@afristat.org, site web : www.afristat.org

Citation recommandée :

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique et AFRISTAT. 2019. Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018 : Rapport final. Cotonou, Bénin et Bamako, Mali : INSAE et AFRISTAT.

Préface

Accroître la production et améliorer l'utilisation des statistiques économiques au sein de ses huit États membres, telle est l'ambition affichée par la Commission de l'UEMOA dans son programme statistique régional (PSR-UEMOA 2015-2020), qui couvre la comptabilité nationale, les statistiques d'entreprises et les enquêtes auprès des ménages. Pour y parvenir, elle a lancé en 2017 l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI). Cette enquête exécutée et coordonnée par les Instituts Nationaux de la Statistique devait fournir aux États membres de l'Union, des statistiques harmonisées sur l'emploi et la main d'œuvre ainsi que des données sur le secteur informel en vue d'alimenter les années de base dans le cadre de la migration des comptes nationaux vers le Système de Comptabilité Nationale (SCN) 2008. Elle devrait également fournir des informations harmonisées sur l'état de la Gouvernance, la Paix et la Sécurité (GPS) avec l'adjonction d'un module unifié spécifique.

Le présent rapport est l'aboutissement de cette volonté de l'UEMOA de doter ses pays membres des bases de planification solides et harmonisées dans le domaine de l'emploi. Il fournit des statistiques utiles, actuelles et détaillées pour une meilleure compréhension de l'emploi, en vue d'une formulation de politiques basées sur des faits. Il décrit de manière aussi complète que possible l'activité et les mécanismes de protection sociale offerts aux personnes occupées, fournit également le profil du chômage, les trajectoires et perspectives économiques de la population, ainsi que des informations sur l'organisation des activités informelles.

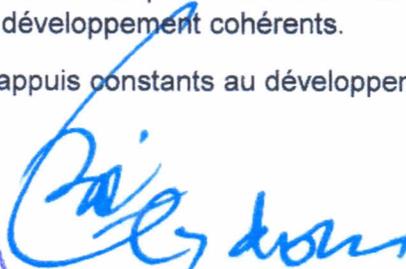
Par ailleurs, en plus de la couverture nationale, l'enquête ERI-ESI offre des analyses et comparaisons infranationales. Ce faisant, ce rapport intéresse également les planificateurs locaux que j'invite à se l'approprier, en vue de mieux adapter leurs programmes d'emploi aux besoins de nos populations. En outre, l'enquête ERI-ESI ayant été réalisée sur des bases méthodologiques communes pour l'ensemble des pays de l'UEMOA, les résultats ici présentés sont comparables à ceux des autres pays de l'Union.

A l'instar des autres pays de l'UEMOA, le Bénin a bénéficié de l'assistance technique de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), qui est le partenaire technique du programme statistique régional issu de l'accord de coopération, signé en novembre 2015 par les deux institutions. Cette assistance technique a permis d'assurer l'harmonisation de tout le processus de réalisation de l'ERI-ESI.

Je saisis, ici, l'occasion pour exprimer toute ma reconnaissance à l'endroit d'AFRISTAT pour tous les efforts qu'il a consentis pour nous assurer des données de qualité et des statistiques fiables, indispensables pour bâtir des plans et projets de développement cohérents.

Enfin, je remercie la Commission de l'UEMOA pour ses appuis constants au développement et à l'amélioration de notre production statistique.




ABDOULAYE BIO TCHANE
Ministre d'Etat Chargé du Plan
et du Développement

Avant-propos

L'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), est une initiative de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) visant à doter ses Etats membres des statistiques fiables, actuelles et harmonisées sur l'emploi et le secteur informel pour une bonne planification et une mise en œuvre réussie des politiques de l'emploi. Elle a été réalisée par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), sous le leadership du Ministre d'Etat Chargé du Plan et du Développement.

L'enquête vise à (i) fournir une situation de référence pour le suivi de l'emploi, (ii) mettre à disposition des données sur le secteur informel en vue d'établir les comptes des unités de production informelles pour alimenter l'année de base dans le cadre du processus de migration vers le Système de Comptabilité Nationale (SCN) 2008, (iii) fournir des statistiques harmonisées sur la Gouvernance, la Paix et la Sécurité (GPS) dans les Etats membres de l'UEMOA.

L'ERI-ESI a une couverture nationale et les résultats produits sont significatifs au niveau national, départemental et selon les milieux de résidence. Elle a été réalisée, de mars à mai 2018, suivant le modèle des enquêtes mixtes (ménage/entreprise) modulaires de type 1-2-3 sans toutefois la phase 3 qui est d'habitude consacrée aux enquêtes sur les dépenses de consommation. L'enquête a touché 10.200 ménages et mobilisé 135 enquêteurs, 45 contrôleurs. Une quarantaine de cadres de l'INSAE et des personnes ressources externes ont assuré aussi bien la formation, la supervision, le traitement et l'analyse des données.

En outre, tout au long du processus de réalisation de l'enquête, de la conception à l'élaboration du rapport, l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) a bénéficié de l'appui constant de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT). C'est le lieu pour moi d'adresser aux experts d'AFRISTAT mes sincères remerciements pour leur engagement aux côtés de nos équipes, la disponibilité dont ils ont fait montre durant tout le processus de l'enquête ainsi que la qualité de leurs appuis techniques.

J'adresse également mes remerciements aux autorités administratives, coutumières et religieuses, à toute la population pour leur franche collaboration et particulièrement aux ménages ayant accepté de se soumettre aux questionnaires. Mes remerciements vont enfin à tout le personnel de l'enquête notamment les chauffeurs, les enquêteurs et les contrôleurs pour leur sacrifice et la qualité de leur travail ainsi qu'aux experts externes qui ont participé à la rédaction de ce rapport. Je tiens à saluer le dévouement et l'expertise de l'équipe de l'INSAE pour la contribution technique, logistique, administrative et financière à la réussite de cette opération.



LAURENT MAHOUNOU HOUNSA
Directeur Général

Tableau récapitulatif des résultats

Indicateurs sur les objectifs de développement durable (ODD), ERI-ESI, Bénin 2018

N°	Indicateurs	Homme	Femme	Bénin
4.	Education de qualité			
4.6.1	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	52,3	32,1	41,7
6.	Accès à l'eau potable et assainissement			
6.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable	81,0	71,2	75,5
6.2.1	Proportion de la population ayant accès à des latrines	62,9	18,9	38,4
7.	Accès à l'énergie propre et à coût abordable			
7.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité	69,3	35,3	50,9
7.1.2	Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson ¹	8,7	1,0	4,4
8.	Plein emploi productif et travail décent pour tous			
8.3.1	Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles	87,2	97,0	92,6
8.5.1	Rémunération horaire moyenne des salariés	571	465	545
8.5.2	Taux de chômage BIT	2,3	2,3	2,3
8.6.1	Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	27,5	40,6	34,5
8.8.1	Fréquence des accidents de travail ou de trajet [1]	9,0	5,0	7,1
8.9.2	Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois [2]	6,5	11,7	9,0
9.	Bâtir une infrastructure résiliente et promouvoir une industrialisation durable			
9.2.2	Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total	8,3	16,2	12,1
10.	Réduire les inégalités			
10.3.1	Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme	30,1	27,0	28,5
11.	Villes et établissements humains sûrs, résilients et durables			
11.7.2	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de harcèlement physique ou sexuel	3,3	2,4	2,8
16.	Assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place des institutions efficaces			
16.1.3	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents	12,8	11,4	12,1
16.1.4	Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence	51,7	52,0	51,9
16.3.1	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus	55,9	54,2	55,0
16.5.1	individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents	15,2	8,0	11,5
16.7.2	Proportion de la population qui estime que la prise de décision est ouverte et réactive [2]	32,8	30,9	31,8

[1] Non mortel

[2] Indicateur proxy

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSAE

¹ Combustibles propres : gaz et électricité

Principaux indicateurs de l'emploi, ERI-ESI, Bénin 2018

Indicateurs	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Bénin
Répartition de la population selon le profil migratoire					
Non migrant	58,4	72,2	69,8	87,7	79,3
Migration interne	34,6	24,3	26,1	10,4	17,7
Migration internationale	7,0	3,6	4,2	1,9	2,9
Ens. migrant	41,6	27,8	30,2	12,3	20,7
Taux net de scolarisation au primaire ajusté					
Ensemble	93,4	77,8	79,8	61,0	68,8
Homme	93,8	77,5	79,6	62,3	69,4
Femme	93,1	78,0	80,0	59,6	68,2
Pourcentage des enfants en âge d'être au primaire qui sont hors du système					
Ensemble	6,6	21,9	20,0	38,9	31,0
Homme	6,2	22,3	20,3	37,7	30,5
Femme	6,9	21,5	19,6	40,2	31,5
Taux net de scolarisation au secondaire					
Ensemble	66,0	45,5	48,3	28,5	37,7
Homme	67,6	49,2	51,6	31,9	40,8
Femme	64,4	41,5	44,8	24,6	34,1
Taux de chômage BIT					
Ensemble	4,6	2,9	3,2	1,5	2,3
Homme	4,7	3,0	3,3	1,4	2,3
Femme	4,5	2,7	3,0	1,6	2,3
Taux de chômage BIT					
15-34 ans	7,5	4,2	4,7	2,6	3,5
35 ans et plus	2,9	1,8	2,0	0,6	1,2
Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage					
Ensemble	13,8	11,9	12,2	9,6	10,8
Homme	13,5	10,4	10,9	7,7	9,2
Femme	14,2	13,5	13,6	11,6	12,5
Taux de sous-utilisation de la main d'œuvre					
Ensemble	19,2	20,0	19,9	15,8	17,6
Homme	17,5	16,4	16,6	12,0	14,1
Femme	20,9	23,7	23,2	19,6	21,3
Taux de sous-utilisation de la main d'œuvre					
15 - 34 ans	27,6	27,6	27,6	21,6	24,2
35 ans et plus	13,6	12,8	13,0	10,1	11,5
Durée moyenne de chômage (en années)					
Ensemble	5,5	4,8	4,9	4,7	4,8
Primo demandeur	6,8	5,2	5,5	4,8	5,2
Ancien actif	2,8	3,6	3,4	4,2	3,6
Pourcentage d'emplois formels dans le secteur non agricole					
Ensemble	11,2	9,0	9,4	4,6	7,4
Homme	16,5	14,7	15,1	8,9	12,8
Femme	6,2	3,6	4,1	1,7	3,0
Taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs propre compte et travailleurs familiaux					
Ensemble	63,3	79,2	76,4	90,3	84,1
Homme	45,7	70,8	66,7	86,6	77,7
Femme	80,5	88,3	86,9	94,4	91,1
Taux de pluriactivité					
Ensemble	3,9	11,9	10,6	14,2	12,6
Homme	4,3	12,9	11,5	16,5	14,2
Femme	3,6	10,9	9,6	11,7	10,7
Taux de salarisation dans le secteur non agricole					
Ensemble	34,9	22,8	25,3	14,5	20,8
Homme	51,8	35,1	38,7	27,0	34,3
Femme	18,6	11,1	12,7	6,1	9,7
Revenu mensuel de l'activité					

Indicateurs	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Bénin
Ensemble	77 904	73 912	74 342	58 917	65 468
Homme	82 475	75 263	76 097	56 445	64 739
Femme	71 836	72 408	72 351	61 787	66 305
Taux de salaire inférieur au SMIG (%)					
Ensemble	16,8	10,1	10,8	14,1	12,7
Homme	12,9	8,7	9,2	11,5	10,5
Femme	22,1	11,7	12,7	17,1	15,2
Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine)					
Ensemble	44,7	42,8	43,1	38,2	40,4
Homme	47,7	45,4	45,8	41,3	43,3
Femme	41,7	39,9	40,2	34,9	37,3
Pourcentage des chômeurs BIT et de la main d'œuvre potentielle désirant travailler comme indépendant					
Ensemble	26,9	51,5	46,7	63,8	53,9
Homme	27,6	42,0	39,7	50,4	44,3
Femme	26,5	60,3	52,7	76,8	62,6

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSAE

Principaux indicateurs du secteur informel, ERI-ESI, Bénin 2018

Indicateurs	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Bénin
Effectif moyen des UPI au démarrage des activités	1,2	1,3	1,2	1,2	1,2
Pourcentage d'UPI ayant de l'électricité	52,3	27,3	32,5	11,0	22,0
Pourcentage d'UPI ayant un WC ou des latrines	40,0	20,6	24,7	9,8	17,4
Pourcentage d'UPI ayant accès à un système d'évacuation des déchets	31,6	8,3	13,2	2,7	8,2
Pourcentage d'UPI travaillant à domicile	43,7	40,5	41,2	47,8	44,4
Pourcentage d'UPI dirigées par des femmes	71,4	66,8	67,7	71,1	69,4
Pourcentage d'UPI dans le secteur Industrie	19,1	28,2	26,5	37,3	31,7
Pourcentage d'UPI dans le secteur commerce	50,3	40,5	42,5	35,7	39,2
Pourcentage d'UPI dans le secteur service	30,6	31,2	31,1	26,9	29,1
Deux principales sources du capital au démarrage des activités de l'UPI					
Epargne Propre/tontine	58,4	63,9	62,8	65,6	64,1
Dons, Héritages	5,6	20,2	17,4	18,7	18,0
Pourcentage de la main des UPI non apparenté au chef d'UPI	8,8	11,0	10,7	10,6	10,7
Pourcentage de jeunes de moins de 15 ans dans la main d'œuvre des UPI	0,7	4,4	3,9	4,2	4,0
Pourcentage de femmes dans la main d'œuvre des UPI	67,7	62,0	62,8	64,6	63,6
Durée moyenne d'année d'études réussies par la main d'œuvre des UPI	4,3	3,3	3,4	2,2	2,9
Pourcentage de la main d'œuvre des UPI formée dans un cadre formel	15,4	8,0	9,1	8,3	8,7
Valeur actuel total moyenne du capital investi par l'UPI	194 820	49 860	53 050	60 672	56 717
Montant total moyen des investissements réalisés par l'UPI en 2016	2 720 185	55 351	153 633	74 547	112 517
Deux principales origines des matières premières					
Petite entreprise commerciale	34,0	39,6	38,7	48,1	43,1
Ménage / Particulier	47,0	41,4	42,4	33,1	38,0
Valeur ajoutée totale du secteur informel en million de FCFA					
Ensemble	150 802	702 418	853 221	648 859	1 502 080
Industrie	18 421	110 836	129 257	174 981	304 238
Commerce	91 848	390 760	482 608	300 127	782 734
Service	40 533	200 823	241 356	173 752	415 108
Valeur ajoutée moyenne par main d'œuvre (En FCFA/Mois)					
Ensemble	73 600	62 081	63 857	58 067	61 201
Industrie	52 353	37 441	39 065	40 479	39 852
Commerce	89 873	80 954	82 504	72 642	78 339
Service	59 471	55 194	55 876	59 657	57 453
Valeur ajoutée moyenne par capital (En FCFA/ unité de capital)					
Ensemble	258	123	126	43	87
Industrie	35	65	65	31	46
Commerce	359	198	202	63	142
Service	300	68	72	33	55
Deux principales raisons du non enregistrement des UPI aux impôts au niveau national					
Non obligatoire	33,0	24,2	25,9	15,4	20,8
Ne sait pas s'il faut s'inscrire	31,5	55,2	50,6	63,8	57,0
Deux principales raisons pour se faire enregistrer selon les CUPI au niveau national					
Aucun intérêt	31,1	22,8	24,5	15,6	20,2
Ne sait pas	37,9	43,8	42,7	46,2	44,4
Pourcentage d'UPI qui paie les impôts sur leurs activités	4,8	6,0	5,8	2,8	4,3
Pourcentage d'UPI prêt à payer les impôts sur leurs activités	17,3	15,9	16,2	21,3	18,7
Deux principales utilisations d'un crédit potentiel par les CUPI au niveau national					
Accroître votre stock de matières premières	52,7	54,1	53,8	57,5	55,6
Améliorer vos machines, mobilier, outils	11,6	13,5	13,1	13,0	13,1

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSAE

Principaux indicateurs de la gouvernance, paix et sécurité, ERI-ESI, Bénin 2018

Indicateurs	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Bénin
Pourcentage des individus de 18 ans et plus satisfait du fonctionnement de la démocratie					
Ensemble	56,7	64,9	63,4	65,7	64,6
Homme	56,8	64,2	62,9	65,0	64,0
Femme	56,5	65,6	64,0	66,4	65,3
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les 9 principes démocratiques sont respectés [1]					
Ensemble	27,2	36,3	34,7	38,0	36,4
Homme	25,8	34,4	32,8	37,4	35,2
Femme	28,6	38,1	36,5	38,5	37,5
Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme					
Ensemble	20,4	31,1	29,2	27,9	28,5
Homme	22,3	32,5	30,6	29,6	30,1
Femme	18,7	29,8	27,8	26,3	27,0
Indice de perception					
Droits civils et politiques	0,550	0,662	0,642	0,688	0,666
Participation	0,536	0,647	0,627	0,643	0,636
Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	0,573	0,573	0,573	0,556	0,564
Droit de l'homme et participation	0,545	0,642	0,625	0,646	0,636
Degré de confiance des individus ayant été en contact avec les institutions					
L'administration (en général)	61,7	62,9	62,7	57,7	60,3
La justice	56,2	58,9	58,5	50,8	54,5
La police	54,0	61,0	60,0	50,6	55,1
Le système de santé public	69,3	78,7	77,4	76,9	77,1
Le système public d'éducation	71,0	74,8	74,3	71,6	72,9
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays					
Ensemble	69,7	75,1	74,1	69,7	71,8
Homme	71,0	76,1	75,1	69,7	72,3
Femme	68,4	74,2	73,2	69,8	71,3
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les citoyens sont consultés dans la prise de décision					
Ensemble	13,7	30,9	27,8	35,3	31,8
Homme	15,4	31,4	28,4	36,6	32,8
Femme	12,0	30,5	27,2	34,1	30,9
Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections					
Ensemble	80,1	85,9	84,8	83,9	84,3
Homme	81,1	86,6	85,5	84,5	85,0
Femme	79,1	85,2	84,1	83,2	83,7
pourcentage des individus de 18 ans et plus appartenant à un partie politique					
Ensemble	11,8	10,5	10,7	9,3	10,0
Homme	14,5	14,2	14,3	13,5	13,9
Femme	9,1	7,1	7,4	5,5	6,4
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités centrales prennent en compte les préoccupations :					
Population	24,9	39,7	37,1	39,4	38,3
Les groupes minoritaires	8,8	28,0	24,5	28,8	26,8
Les partis politiques d'opposition	11,4	31,3	27,7	33,2	30,7

Indicateurs	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Bénin
Indice de perception					
Système judiciaire	0,439	0,478	0,471	0,448	0,459
Absence de corruption	0,473	0,396	0,410	0,396	0,403
Etat de droit	0,467	0,410	0,420	0,405	0,412
Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence					
Ensemble	43,1	53,8	51,9	51,9	51,9
Homme	46,1	53,0	51,7	51,7	51,7
Femme	40,2	54,6	52,0	52,0	52,0
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec une arme au cours des 12 derniers mois	0,288	0,973	0,850	1,047	0,954
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec un autre type d'arme (ex, couteau, machette,) au cours des 12 derniers mois	0,414	1,431	1,248	1,444	1,352
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents					
Ensemble	6,2	13,2	11,9	12,2	12,1
Homme	7,2	14,1	12,8	12,8	12,8
Femme	5,2	12,4	11,1	11,7	11,4
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité					
Ensemble	22,7	15,0	16,4	16,6	16,5
Homme	23,1	15,7	17,0	17,4	17,2
Femme	22,3	14,3	15,7	15,9	15,8
Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'Etat pour assurer la sécurité	52,6	71,2	67,9	69,3	68,6
Indice de perception					
Sécurité nationale	0,532	0,514	0,518	0,513	0,515
Sécurité publique	0,703	0,726	0,722	0,724	0,723
Paix et sécurité	0,691	0,710	0,707	0,709	0,708

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSAE

[1] Liste des principes démocratiques : 1. Liberté d'expression 2. Liberté de la presse (média) 3. Egalité devant la loi 4. Liberté politique (choix de son parti) 5. Elections libres et transparentes 6. Liberté de voyager 7. Liberté de religion 8. Liberté d'association 9. Absence de discrimination

Table des matières

Préface.....	i
Avant-propos.....	i
Tableau récapitulatif des résultats	ii
Indicateurs sur les objectifs de développement durable (ODD), ERI-ESI, Bénin 2018.....	ii
Principaux indicateurs de l'emploi, ERI-ESI, Bénin 2018	iii
Principaux indicateurs du secteur informel, ERI-ESI, Bénin 2018.....	v
Principaux indicateurs de la gouvernance, paix et sécurité, ERI-ESI, Bénin 2018	vi
Table des matières	viii
Liste des tableaux	xii
Liste des graphiques	xviii
Liste des encadrés méthodologiques	xix
Liste des abréviations	xx
Introduction	1
Chapitre 1 : Méthodologie de l'échantillonnage et de l'enquête	3
1.1. Plan de sondage	3
1.1.1. Base de sondage.....	3
1.1.2. Echantillon de l'ERI-ESI	4
1.2. Questionnaires de l'enquête	4
1.3. Formation et travail sur le terrain	6
1.4. Traitement des données	7
1.5. Définition des concepts	8
1.5.1. Ménage.....	8
1.5.2. Combustible propre pour la cuisson.....	8
1.5.3. Alphabétisation	8
1.5.4. Population en âge de travailler	8
1.5.5. Emploi.....	9
1.5.6. Chômage strict.....	9
1.5.7. Chômage au sens élargi.....	9
1.5.8. Main d'œuvre.....	9
1.5.9. Main d'œuvre potentielle et main d'œuvre élargie	9
1.5.10. Sous-emploi lié à la durée du travail	9
1.5.11. Sous-utilisation de la main d'œuvre	9
1.5.12. Autres personnes hors main d'œuvre	10
1.5.13. Emploi informel.....	10
1.5.14. Les travailleurs en emploi précaire.....	10
1.5.15. Secteur informel	10
1.5.16. Sortant précoce du système d'éducation et de formation (SEF).....	11
1.5.17. Sortants sans qualification.....	11
Etat du marché de l'emploi.....	12
Chapitre 2 : Environnement socioéconomique du marché du travail et contexte sociodémographique. 13	13
2.1. Environnement économique	13
2.2. Dispositif d'appui à la promotion de l'emploi.....	13
2.3. Politique gouvernementale de promotion de l'emploi	15
2.3.1. Le diagnostic des déterminants de l'emploi	15
2.3.2. La vision du gouvernement en matière de promotion d'emplois.....	16
2.4. Cadre institutionnel de mise en œuvre des politiques actives du marché du travail	17
Chapitre 3 : Caractéristiques sociodémographiques	24
3.1. Structure par âge et par sexe de la population	24

3.2. Dynamique migratoire	26
3.2.1. Ampleur des phénomènes migratoires.....	26
3.2.2. Principales caractéristiques des migrants	28
3.2.3. Motifs de migration et principales destinations des migrants	30
3.3. Structure et composition des ménages.....	32
Chapitre 4 : Scolarisation et alphabétisation	35
4.1. La non fréquentation scolaire.....	35
4.2. La scolarisation	36
4.3. Analyse de la progression scolaire	37
4.4. La déperdition scolaire	40
Chapitre 5 : Caractéristiques socioéconomiques	42
5.1. Situation des inactifs	42
5.2. Sous-utilisation de la main d'œuvre	51
5.3. Aspirations et moyens de recherche de l'emploi des chômeurs.....	54
5.4. Bilan de l'emploi	60
5.5. Population active	61
5.6. Possibilités d'emplois et gains adéquats sur le marché du travail	67
5.7. Structure et dynamique des emplois.....	71
5.7.1. Evolution des créations nettes d'emploi	72
5.8. Mobilité dans l'emploi.....	75
5.8.1. Principales caractéristiques des actifs ayant quitté leur emploi antérieur.....	75
5.9. Analyse des matrices de transition de l'emploi antérieur à l'emploi actuel.....	78
5.10. Revenu du travail et ses principales caractéristiques	78
5.10.1. Analyse du revenu mensuel	78
5.10.2. Taux de bas salaire et taux de salaire inférieur au SMIG	80
5.10.3. Conditions d'activités	81
5.11. Principales caractéristiques des emplois	82
5.11.1. Principaux acteurs de l'offre d'emplois	82
5.11.2. Analyse des emplois suivant les secteurs institutionnels	83
5.12. Femmes et marché du travail.....	93
5.12.1. Egalité de chance sur le marché du travail selon le genre.....	93
5.12.2. Contribution des femmes aux activités économiques	98
Chapitre 6 : Habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages	108
6.1. Caractéristiques et statut d'occupation des logements.....	108
6.2. Analyse de la pauvreté selon les conditions de vie	116
Chapitre 7 : Formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail	117
7.1. Caractéristiques des individus sortants du système éducatif	117
7.2. Formation professionnelle.....	118
7.3. Adéquation entre la qualification des travailleurs et les emplois occupés	120
Chapitre 8 : Trajectoire et perspectives	123
8.1. Mobilité sociale.....	123
8.2. Mobilité professionnelle.....	124
8.2.1. Par rapport au niveau d'instruction des parents.....	124
8.2.2. Par rapport à la catégorie socio professionnelle des parents	125
8.2.3. Impact de l'origine sociale des parents sur la scolarité et l'emploi des enfants	126
8.3. Perspectives.....	128
8.4. Transferts en espèces et revenus hors emploi reçus	132
Le Secteur Informel	136
Chapitre 9: Conditions d'activité du secteur informel	137
9.1 Cadre conceptuel et méthodologique général relatif au secteur informel.....	138

9.2 Effectifs et structure comparée par branche et secteur d'activité des emplois en phase 1 et phase 2.....	140
9.2.1 Analyse de la structure des emplois obtenus dans l'enquête Emploi (phase 1).....	140
9.2.2 Analyse de la structure des emplois en phase 2 dans l'informel	146
9.2.3 . Matrice des emplois.....	150
9.3 Précarité des conditions d'activité dans le secteur informel	151
9.4 . Création brute des unités de production informelles (UPI)	153
9.5 Motif de création de l'UPI par zone et secteur d'activité	155
9.6 Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI	156
9.7 Origine du capital des UPI au démarrage de leurs activités	157
Chapitre 10: Main d'œuvre et emploi dans le secteur informel	160
10.1 . Organisation du travail dans le secteur informel.....	160
10.2 . Saisonnalité de la main d'œuvre dans le secteur informel au cours des 12 derniers mois.....	162
10.3 . Caractéristiques des emplois dans le secteur informel.....	165
10.4 . Rémunération et horaire de travail dans le secteur informel	167
10.4.1 . Mode de fixation des salaires.....	168
10.4.2 . Gestion de la formation du personnel	169
Chapitre 11: Capital, investissement et financement dans le secteur informel	172
11.1 . Dotations, structure et caractéristiques du capital des UPI	172
11.1.1 . Dotation et structure du capital.....	172
11.1.2 . Caractéristiques du capital	175
11.2 . Origine et mode de financement du capital	177
11.3 . Financement du capital dans le secteur informel.....	180
11.4 . Investissement dans le secteur informel.....	181
Chapitre 12: Production, insertion et concurrence	184
12.1 . Origine des matières premières consommées par les UPI en 2017	184
12.2 . Origine des produits vendus en l'état par les UPI en 2015.....	186
12.3 . Commercialisation des produits vendus par les UPI	187
12.4 . Principaux agrégats du secteur informel.....	188
12.5 . Performance économique	191
12.5.1 . Distribution de la valeur ajoutée annuelle moyenne réalisée par les UPI.....	191
12.5.2 . Décomposition de la valeur ajoutée	193
12.5.3 . Saisonnalité de la production mensuelle moyenne des UPI	196
12.5.4 . Analyse de la productivité des facteurs de production.....	196
Chapitre 13: Secteur informel et l'Etat : Attitudes et Conditions de formalisation du secteur informel .	198
13.1 . Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs (IFU, RC, CNSS)	202
13.2 . Principales raisons du non inscription dans les registres administratifs (IFU, CNSS).....	203
13.3 . Le secteur Informel et sa réintégration dans les circuits officiels.....	205
13.3.1 . Détermination des prix dans les activités du secteur informel	205
13.3.2 . Examen de l'intention de se faire enregistrer	206
13.3.3 . Enregistrement au guichet unique.....	207
13.3.4 . Opinions générales par rapport à l'impôt	209
Chapitre 14: Problèmes et perspectives.....	215
14.1 . Principaux problèmes rencontrés par les UPI.....	216
14.2 Principaux appuis souhaités par les UPI par domaine thématique	219
14.3 . Perspectives de l'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI.....	221
ETAT DE LA GOUVERNANCE, DE LA PAIX ET DE LA SECURITE.....	225
Chapitre 15: Démocratie et droit de l'homme	226
15.1. Adhésion à la démocratie et ses principes fondateurs	226
15.2. Droit de l'homme	234

15.3. Indice des droits de l'homme et participation.....	241
Chapitre 16: Qualité des institutions et corruption.....	243
16.1. Accès et confiance dans les institutions.....	243
16.2. Situation de la corruption.....	248
Chapitre 17: Etat de la gouvernance.....	254
17.1. Gouvernance administrative.....	254
17.2. Participation citoyenne et politisation.....	259
17.3. Indice de perception de l'état de droit.....	263
Chapitre 18: Paix et sécurité.....	264
18.1. Menace générale et sentiment d'insécurité.....	265
18.1.1. Risques et menaces ressenties.....	265
18.1.2. Sentiment d'insécurité.....	267
18.2. Criminalité.....	269
18.2.1. Types d'incidents.....	269
18.2.2. Type d'incidents signalés aux autorités.....	271
18.3. Conflits et mode de résolution.....	272
18.3.1. Performance des forces de l'ordre.....	272
18.3.2. Niveau et sources de la conflictualité.....	275
18.3.3. Mécanismes de résolution des conflits.....	278
18.3.4. Confiance à l'égard de l'Etat concernant la protection des citoyens.....	280
18.4. Indice de perception de la paix et de la sécurité.....	283
Chapitre 19: Lien entre niveau de vie et les perceptions de la population sur la gouvernance, paix et sécurité.....	285
19.1. Indice de gouvernance, paix et sécurité par région.....	285
19.2. Indice de vie et perception de la gouvernance, paix et sécurité.....	288
Bibliographie générale.....	292
Annexe A : Répartition des départements selon le niveau de compréhension de la population des indices de la perception de la gouvernance, paix et sécurité, Bénin, 2018.....	294
Annexe B : Plan de sondage.....	295
1.1. Plan de sondage.....	295
1.1.1. Base de sondage.....	295
1.1.2. Echantillon de l'ERI-ESI.....	296
1.2. Probabilité d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage.....	297
Annexe C : Taux de réponse et coefficients de variation.....	300
1.1 Taux de réponse et calcul des coefficients de variation.....	300
Taux de réponse des enquêtes.....	300
Annexe D : Mesure des principaux agrégats du secteur informel.....	301
Annexe E : Personnel de l'enquête.....	305

Liste des tableaux

Tableau 3.2.1 : Principaux acteurs intervenants sur le marché de l'emploi au Bénin.....	19
Le tableau 3.1 montre que les moins de 15 ans représentent 46,4% de la population totale. Ce pourcentage est très proche de celui obtenu lors du RGPH4 qui est de 46,7%. On note également que 89,9% de la population a moins de 50 ans et qu'un peu moins d'une personne sur cent (0,8%) est âgée de 80 ans ou plus.	25
Tableau 3.2 : Répartition de la population par groupes d'âge selon le milieu de résidence, Bénin, 2018 .	25
Tableau 3.3 : Répartition en pourcentage de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire, Bénin, 2018.....	27
Tableau 3.4 : Répartition en pourcentage de la population de 15 ans et plus selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire, Bénin, 2018	28
Tableau 3.5 : Principales caractéristiques des migrants de 15 ans et plus selon leur profil migratoire, Bénin, 2018	29
Tableau 3.6 : Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon le milieu de résidence, Bénin, 2018	30
Tableau 3.7 : Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon la destination, Bénin, 2018.....	31
Tableau 3.8 : Principaux motifs de la migration interne suivant la région de destination choisie, Bénin, 2018.....	32
Tableau 3.9 : Répartition de la population par milieu de résidence et par type de ménage selon le sexe du chef de ménage, Bénin, 2018	33
Tableau 3.10 : Répartition de la population par type de ménage selon le département, Bénin, 2018	34
Tableau 4.1 : Pourcentage des individus jamais scolarisés par groupe d'âges suivant le sexe et le milieu de résidence, Bénin, 2018.....	36
Tableau 4.2 : Répartition de la population par niveau d'instruction selon le sexe, le département et le milieu de résidence, Bénin, 2018	37
Au niveau de l'enseignement primaire, les résultats de l'ERI-ESI ont révélé que près de 7 enfants sur 10 en âge de fréquenter l'école primaire sont effectivement scolarisés au Bénin (68,8%) (Tableau 4.3). En ce qui concerne les enfants en âge de fréquenter l'école primaire et qui ne sont pas scolarisés, ils représentent 40,7%. Ce pourcentage est pratiquement le même aussi bien pour les filles (40,8%) que pour les garçons (40,7%). En considérant le milieu de résidence, Cotonou est en tête avec 9 enfants sur 10 scolarisés, en seconde position les autres milieux urbains (8 enfants sur 10) et enfin le milieu rural avec 6 enfants sur 10.	37
Tableau 4.4 : Taux de scolarisation du primaire et du secondaire selon le sexe, la résidence et le département dans les niveaux d'études, Bénin, 2018	39
Tableau 4.5 : Principaux motifs de la déperdition scolaire au primaire, Bénin, 2018	41
Tableau 5.1 : Répartition en% de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018	44
Tableau 5.2 : Répartition en% des inactifs de 15 ans et plus selon les raisons d'inactivité, Bénin, 2018 ..	48
Tableau 5.3 : Mode de survie des personnes en situation d'inactivité, Bénin, 2018	50
Tableau 5.4 : Principales caractéristiques de la sous-utilisation de la main d'œuvre, Bénin, 2018	53
Tableau 5.5 : Mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4) selon le sexe, le niveau instruction et le milieu de résidence par groupe d'âges, Bénin, 2018.....	54
Tableau 5.6 : Principales caractéristiques des chômeurs, Bénin, 2018	56
Tableau 5.7 : Principales attentes des chômeurs suivant leur profil, Bénin, 2018.....	57
Tableau 5.8 : Moyen de recherche d'emploi par les chômeurs selon leur profil, Bénin, 2018	59
Tableau 5.9 : Bilan de l'emploi, Bénin, 2018.....	61
Tableau 5.10 : Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Bénin, 2018 ...	63
Tableau 5.11 : Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Bénin, 2018 ...	64
Tableau 5.12 : Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Bénin, 2018 ...	66

Tableau 5.13 : Structure de la population active selon l'âge (en années révolues) et la situation dans l'activité, Bénin, 2018.....	67
Tableau 5.14 : Aperçu de quelques indicateurs des possibilités d'emploi et des gains adéquats sur le marché du travail, Bénin, 2018.....	70
Tableau 5.15 : Répartition en% des actifs occupés selon le nombre d'années effectués dans l'emploi principal, Bénin, 2018.....	72
Tableau 5.16 : Indice mensuel du niveau de l'emploi entre mai 2017 et avril 2018, Bénin, 2018	74
Tableau 5.17 : Pourcentage de personnes âgées de 15 ou plus ayant quitté un emploi antérieur et les raisons liées, Bénin, 2018	76
Tableau 5.18 : Mobilité dans l'emploi et dans l'activité, Bénin, 2018	77
Tableau 5.19 : Analyse de la matrice de transition suivant le groupe socioéconomique, Bénin, 2018	78
Tableau 5.20 : Analyse de la matrice de transition suivant le secteur d'activité, Bénin, 2018.....	79
Tableau 5.21 : Analyse de la matrice de transition suivant le secteur institutionnel, Bénin, 2018.....	80
Tableau 5.22 : Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés, Bénin, 2018.....	81
Tableau 5.23 : Taux de bas salaire selon le sexe, la Catégorie Socioprofessionnelle, le secteur institutionnel et l'activité, Bénin, 2018.....	82
Tableau 5.24 : Indicateurs des conditions d'activités sur le marché du travail, Bénin, 2018.....	84
Tableau 5.25 : Principaux acteurs de l'offre d'emploi, Bénin, 2018	86
Tableau 5.26 : Principales caractéristiques des actifs dans le secteur public et parapublic, Bénin, 2018 .	88
Tableau 5.27 : Principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur privé, Bénin, 2018	90
Tableau 5.28 : Répartition des chefs d'unité de production informelle par sexe et type d'activité, Bénin, 2018.....	92
Tableau 5.29 : Principales caractéristiques des actifs occupés en emploi informel, Bénin, 2018.....	94
Tableau 5.30 : Mobilité par statut des actifs ayant quitté un emploi antérieur pour leur emploi actuel, Bénin, 2018	95
Tableau 5.31 : Principales caractéristiques des actifs occupés selon les grands groupes de la CITP, Bénin, 2018	96
Tableau 5.32 : Indice de ségrégation horizontale (en%) selon les régions, Bénin, 2018	98
Tableau 5.33 : Contribution à la ségrégation horizontale (en%) selon les régions, Bénin, 2018	99
Tableau 5.34 : Part de femmes (en%) dans la branche d'activité, Bénin, 2018	101
Tableau 5.35 : Indice de ségrégation verticale (en%) selon les régions, Bénin, 2018	102
Tableau 5.36 : Contribution à la ségrégation verticale (en%) selon les régions, Bénin, 2018.....	103
Tableau 5.37 : Part de femmes (en%) dans la profession, Bénin, 2018.....	105
Tableau 5.38 : Contribution des femmes aux activités économiques, Bénin, 2018.....	107
Tableau 6.1 : Répartition des ménages selon le type de logement, le statut d'occupation selon les caractéristiques des ménages, Bénin, 2018	110
Tableau 6.2 : Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements, Bénin, 2018	112
Tableau 6.3 : Pourcentage de la population ayant accès aux services de base, Bénin, 2018.....	114
Tableau 6.4 : Distribution en pourcentage de la population des ménages selon l'indicateur de niveau de vie non monétaire, Bénin, 2018.....	116
Tableau 7.1 : Pourcentage de sortants, % de sortants précoces et% de sortants sans qualification du Système Educatif selon les caractéristiques socioéconomiques, Bénin, 2018.....	118
Tableau 7.2 : Principales caractéristiques des actifs suivant la formation reçue, Bénin, 2018	119
Tableau 7.3 : Propension à changer d'activité suivant la formation reçue, Bénin, 2018	120
Tableau 7.4 : Formation de base reçue et statut socioprofessionnel dans l'emploi pour les 10 ans et plus, Bénin, 2018	120
Tableau 7.5 : Répartition des travailleurs sous-qualifiés ou surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent selon les caractéristiques sociodémographiques et les grands groupes de la CITP, Bénin, 2018	122
Tableau 8.1 : Nombre moyen d'années d'études des enfants de plus de 15 ans et des parents selon les caractéristiques des enfants, Bénin, 2018	124

Tableau 8.2 : Table de mobilité scolaire, Bénin, 2018	125
Tableau 8.3 : Situation d'activité des enfants suivant l'origine socioprofessionnelle de leurs parents, Bénin, 2018.....	125
Tableau 8.4. Mobilité intergénérationnelle des secteurs d'activité entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Bénin, 2018	127
Tableau 8.5 : Mobilité intergénérationnelle des catégories socio professionnelle entre le Père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Bénin, 2018	128
Tableau 8.6 : Projets d'emploi à venir des jeunes de 15 à 24 ans, Bénin, 2018	131
Tableau 8.7 : Emploi désiré par les individus de 15 ans actuellement en activité suivant le secteur institutionnel plus ayant eu un emploi antérieur selon le secteur institutionnel, Bénin, 2018	132
Tableau 8.8 : Répartition en% de la population âgée de 15 ans et plus bénéficiant d'un revenu hors emploi, Bénin, 2018.....	132
Tableau 8.9 : Montant moyen des revenus mensuels hors emploi bénéficiés par les personnes âgées de 15 ans et plus, Bénin, 2018	133
Tableau 8.10 : Principales utilisations des transferts de fonds reçus suivant les pays de provenance (en% de la valeur totale des fonds), Bénin, 2018	134
Tableau 8.11 : Principaux canaux des transferts de fonds reçus suivant le milieu de résidence (en% de la valeur totale des fonds), Bénin, 2018.....	135
Tableau 9.1 : Effectif des emplois, individus de 15 ans et plus (Activité principale), Bénin, 2018.....	142
Tableau 9.2 : Répartition des emplois, individus de 15 ans et plus (Activités principale), Bénin, 2018 ...	143
Tableau 9.3 : Effectif des emplois des individus de 15 ans et plus (Activité secondaire), Bénin, 2018....	144
Tableau 9.4 : Répartition des emplois des individus de 15 ans et plus (secondaire), Bénin, 2018.....	145
Tableau 9.5 : Répartition des emplois secondaires selon les secteurs d'activités (des individus de 15 ans et plus), Bénin, 2018.....	146
Tableau 9.6 : Effectif et structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole, Bénin, 2018	147
Tableau 9.7 : Structure des CUPI et de la main d'œuvre par secteur d'activité et strate de résidence dans le secteur informel non agricole, Bénin, 2018	149
Tableau 9.8 : Effectif moyen de travailleurs de l'UPI au démarrage de ses activités par secteur d'activité selon le milieu de résidence, Bénin, 2018.....	149
Tableau 9.9 : Structure par milieu de résidence et branche d'activité des unités de production informelles, Bénin, 2018	150
Tableau 9.10 : Répartition (en %) des emplois des actifs occupés de 15 ans et plus sur le marché du travail, Bénin, 2018.....	151
Tableau 9.11 : Disponibilité des services de base dans les UPI, Bénin, 2018	152
Tableau 9.12 : Disponibilité des locaux pour les activités des UPI, Bénin, 2018.....	153
Tableau 9.13 : Profil par groupe d'âges du chef des UPI « créées » dans le temps, Bénin, 2018.....	154
Tableau 9.14 : Principales caractéristiques des UPI créées dans le temps, Bénin, 2018	155
Tableau 9.15 : Motifs de création de l'UPI par ville et secteur d'activité, Bénin, 2018	156
Tableau 9.16 : Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI, Bénin, 2018	157
Tableau 9.17 : Principales sources du financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités, Bénin, 2018	158
Tableau 9.18 : Principales sources du capital mobilisé sur fonds propres par les UPI au démarrage de leurs activités, Bénin, 2018.....	159
Tableau 10.1 : Organisation du travail suivant le secteur et la branche d'activité, Bénin, 2018.....	161
Tableau 10.2 : Organisation du travail suivant le secteur et la branche d'activité (taille des UPI), Bénin, 2018.....	162
Tableau 10.3 : Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant secteur d'activité et le milieu de résidence, Bénin, 2018.....	164

Tableau 10.4 : Caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Bénin, 2018	166
Tableau 10.5 : Caractéristiques des primes et avantages des actifs du secteur informel, Bénin, 2018... ..	167
Tableau 10.6 : Rémunérations et horaires de travail dans le secteur informel par milieu de résidence et secteur d'activité, Bénin, 2018.....	168
Tableau 10.7 : Principaux mode de fixation des salaires dans le secteur informel, Bénin, 2018	169
Tableau 10.8 : Principal mode de formation du personnel dans le secteur informel, Bénin, 2018.....	170
Tableau 10.9 : Mode d'apprentissage de l'emploi dans le secteur informel, Bénin, 2018	171
Tableau 11.1 : Structure du capital du secteur informel par milieu, Bénin, 2018.....	173
Tableau 11.2 : Montant (en FCFA) et Structure (en %) du capital du secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Bénin, 2017	175
Tableau 11.3 : Montant (en CFA) et structure du capital par zone suivant le type et la qualité de l'équipement, Bénin, 2017	176
Tableau 11.4 : Montant et structure du capital suivant la zone et la propriété, Bénin, 2018	177
Tableau 11.5 : Montant (en F CFA) et structure du capital (%) selon la zone, le secteur et l'origine, Bénin, 2017.....	179
Tableau 11.6 : Montant (en F CFA) et structure du capital suivant la zone, le secteur d'activité et la source de financement, Bénin, 2018.....	181
Tableau 11.7 : Montant (en millions de F CFA) et structure (en %) du capital investi par les UPI en 2017, Bénin, 2018	183
Tableau 12.1 : Origine des matières premières consommées par le secteur informel (En valeur du montant total des matières premières achetées (en millions F CFA)	185
Tableau 12.2 : Origine des produits vendus en l'état par le secteur informel (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état) (en Million FCFA).....	186
Tableau 12.3 : Principales destinations du chiffre d'affaires des produits transformés vendus par les UPI (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état) (en Millions de FCFA)	188
Tableau 12.4 : Principaux agrégats du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité.....	189
Tableau 12.5 : Principaux agrégats du secteur informel suivant la zone et le secteur d'activité (Montant en Milliards de FCFA).....	191
Tableau 12.6 : Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) et leur inégalité	192
Tableau 12.7 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) par décile selon le milieu de résidence	193
Tableau 12.8 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) par décile selon le secteur d'activité.....	193
Tableau 12.9 : Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel (calculer les ratios à partir des chiffres) (Montant en Milliards de FFCA)	194
Tableau 12.10 : Structure par zone et secteurs d'activité de la production et des coûts du secteur informel, Bénin, 2018	196
Tableau 12.11 : Indicateurs de la productivité des facteurs de production dans le secteur informel	197
Tableau 13.1 : Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs, Bénin, 2018.....	203
Tableau 13.2 : Les raisons du non enregistrement des UPI à l'IFU selon la zone et le secteur d'activité, Bénin, 2018	204
Tableau 13.3 : Les raisons du non enregistrement des UPI à la CNSS selon la zone et le secteur d'activité, Bénin, 2018	205
Tableau 13.4 : Mode de détermination des prix des produits ou services selon les CUPI	206
Tableau 13.5 : Intentions générales des CUPI par rapport à l'enregistrement administratif	207
Tableau 13.6 : Principal intérêt pour les CUPI de se faire enregistrer	208
Tableau 13.7 : Principal intérêt selon les UPI de se faire enregistrer, Bénin 2018.....	209
Tableau 13.8 : Opinions générales des Chefs des Unités de Production informel (CUPI) par rapport à l'impôt	211

Tableau 13.9 : Disposition générale des CUPI à payer l'impôt sur leurs activités, Bénin 2018	212
Tableau 13.10 : Gestion administrative de l'impôt selon les CUPI	213
Tableau 13.11 : Domaines prioritaires d'affectation de l'impôt souhaités par les CUPI	214
Tableau 14.1 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre économique, Bénin, 2018.....	217
Tableau 14.2 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal, Bénin, 2018	218
Tableau 14.3 : Difficultés par rapport aux préoccupations d'ordre managérial et diverses, Bénin, 2018.	219
Tableau 14.4 : Appuis souhaités par les UPI dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale, Bénin, 2018	220
Tableau 14.5 : Appuis souhaités par les UPI dans le domaine technique, légal et divers, Bénin, 2018 ..	221
Tableau 14.6 : Perspectives d'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI, Bénin, 2018	223
Tableau 14.7 : Secteurs dans lesquels l'UPI ouvrirait un autre établissement si elles bénéficiaient d'un crédit potentiel, Bénin, 2018.....	224
Tableau 15.1 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur le fonctionnement de la démocratie et sur les différents systèmes politiques pour gouverner le pays selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018	228
Tableau 15.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018	230
Tableau 15.3 : Répartition en% des individus de 18 ans et plus selon le nombre de principes fondamentaux respectés par caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018.....	232
Tableau 15.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus, selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018.....	234
Tableau 15.5 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par sources de discrimination selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018	237
Tableau 15.6 : Niveau d'appréciation de l'état des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Bénin, 2018	241
Tableau 16.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république et Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance dans les institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018	245
Tableau 16.2 : Degré de confiance des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018.....	247
Tableau 16.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est un problème dans le pays (G12) et incidence de la petite corruption (G13a et G13d) selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018	249
Tableau 16.4 : Degré de la corruption au sein des institutions de la république selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018	252
Tableau 16.5 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant une connaissance des structures anti-corruption et des stratégies de lutte contre la corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018	253
Tableau 17.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités font de leur mieux pour être à l'écoute de la population par type d'autorités selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018	256
Tableau 17.2 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales, Bénin, 2018	258
Tableau 17.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections et motifs d'abstention selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018.....	260
Tableau 17.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population et des groupes minoritaires selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018	262

Tableau 17.5 : Indice d'appréciation de l'état de l'Etat de droit par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Bénin, 2018	263
Tableau 18.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus inquiets dans leur vie quotidienne par type de menaces selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018.....	266
Tableau 18.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus se sentant en sécurité par type de situation selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018	268
Tableau 18.3 : Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018	270
Tableau 18.4 : Pourcentage d'incidents rapportés par structures de règlement de différends et par sexe et taux de satisfaction des incidents rapports selon les types d'incidents, Bénin, 2018.....	272
Tableau 18.5 : Pourcentage de la population de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité, Pourcentage de la population victime de discrimination de la part des forces de l'ordre et pourcentage estimant que les forces de l'ordre n'ont pas la compacité de faire face aux problèmes sécuritaires, Bénin, 2018	274
Tableau 18.6 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important, répartition selon les sources des tensions, pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le risque de violence a augmenté et pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la situation va améliorer selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018	277
Tableau 18.7 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits et pourcentage des individus de 18 ans et plus selon le mode de résolution des conflits selon les caractéristiques sociodémographiques , Bénin, 2018	279
Tableau 18.8 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'Etat pour assurer la sécurité et à son entourage selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018	281
Tableau 18.9 : Indice de paix et sécurité et ses composantes selon les caractéristiques du chef de ménage, Bénin, 2018	284
Tableau 19.1 : Profils régionaux de l'indice GPS et ses composantes, Bénin, 2018	287
Tableau 19.2 : Indice de vie et perception de la gouvernance, paix et sécurité, Bénin, 2018.....	289
Tableau 19.3 : Contributions des composantes à la gouvernance, paix et sécurité, Bénin, 2018	291

Liste des graphiques

Figure 1.1 : Stratégie de collecte et de transmission des données	7
Figure 3.1 : Cadre institutionnel de mise en œuvre de la PNE	18
Figure 6.1 : Nombre moyen d'années d'études et revenu moyen selon la Catégorie socioprofessionnelle	80
Figure 9.1 : Algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle	139
Graphique 3.1 : Pyramide de la population totale résidente au Bénin en 2018 par sexe et groupes d'âges quinquennaux	25
Graphique 4.1 : Taux de scolarisation du primaire selon le milieu de résidence et le département, Bénin, 2018.....	40
Graphique 5.1 : Répartition en% de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon le sexe	43
Graphique 5.2 : Répartition en% de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon la tranche d'âge	45
Graphique 5.3 : Répartition en% de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon le niveau d'instruction	46
Graphique 5.4 : Répartition en% de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence	46
Graphique 5.5 : Principales caractéristiques des chômeurs	54
Graphique 5.6 : principales caractéristiques des chômeurs	55
Graphique 5.7 : Structure de la population active au Bénin.....	62
Graphique 8.1 : Niveau d'études atteint par les jeunes ayant achevé leur scolarité suivant l'origine socioculturelle de leurs parents, Bénin, 2018.....	129
Graphique 8.2 : Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire des actifs diplômés de l'enseignement supérieur suivant le sexe et l'origine sociale des parents, Bénin, 2018	130
Graphique 8.3 : Emplois désirés par les individus de 15 et plus actuellement en activité suivant leur situation d'activité	131
Graphique 9.1 : Répartition des emplois selon les milieux de résidence.....	140
Graphique 9.2 : Répartition des emplois selon les secteurs d'activité.....	141
Graphique 10.1 : Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant la zone	163
Graphique 12.1 : Courbe de Lorenz de la valeur ajoutée annuelle	192
Graphique 13.1 : Répartition des UPI non agricoles identifiées selon la branche d'activité et le milieu de résidence	202
Graphique 15.1 : Répartition en% des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le fonctionnement de la démocratie, Bénin, 2018.....	227
Graphique 15.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés, Bénin, 2018	231
Graphique 15.3 : Pourcentage des individus de 18 à 34 ans et de 35 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés par milieu de résidence, Bénin, 2018.....	233
Graphique 15.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon le milieu de résidence et le groupe d'âges, Bénin, 2018	235
Graphique 15.5 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par sources de discrimination	236
Graphique 15.6 : Niveau d'appréciation des composantes des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus, Bénin, 2018.....	242
Graphique 16.1 : Degré de confiance des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république par type d'institutions, Bénin, 2018.....	246

Graphique 16.2 : Opinion de la population de 18 ans et plus sur le niveau de la corruption au sein des institutions de la république, Bénin, 2018.....	251
Graphique 17.1 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales selon le milieu de résidence, Bénin, 2018	257
Graphique 17.2 : Niveau d'appréciation des composantes de l'Etat de droit par les individus de 18 ans et plus, Bénin, 2018	263
Graphique 18.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ne se sentant pas en sécurité par type de situation selon le milieu de résidence, Bénin, 2018	267
Graphique 18.2 : Répartition en% des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le risque d'être victime de criminalité, Bénin, 2018	271
Graphique 18.3 : Répartition en% des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le degré de tension entre les différents groupes au cours des 12 derniers mois, Bénin, 2018	275
Graphique 18.4 : Répartition en% des individus de 18 ans et plus selon leur sentiment de sécurité et de bien-être, Bénin, 2018	282
Graphique 18.5 : Indice d'appréciation des composantes de la paix et la sécurité par les individus de 18 ans et plus, Bénin, 2018	283
Graphique 19.1 : Appréciation de l'état de la gouvernance, paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus vivant dans les ménages les plus pauvres et les plus riches, Bénin, 2018	288

Liste des encadrés méthodologiques

Encadré 1 : Indice de ségrégation sectorielle (professionnelle) selon le sexe	97
Encadré 2 : Méthodologie de création de l'indicateur de niveau de vie non monétaire.....	115
Encadré 3 : Méthodologie de construction de l'indice Gouvernance, paix et sécurité.....	238

Liste des abréviations

AFRISTAT	: Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
APU	: Administration Publique
BIT	: Bureau International du Travail
BTP	: Bâtiments Travaux Publics
CEDEAO	: Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFA	: Communauté Financière Africaine
CIST	: Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
CITE	: Classification internationale type de l'éducation
CITI	: Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique
CITP	: Classification internationale type des professions
CM	: Chef de Ménage
CSP	: Catégorie socio professionnelle
CSPro	: Census and Survey Processing System (logiciel)
CUPI	: Chef d'unité de production informelle
ERI-ESI	: Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
F	: Franc
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	: Fonds Monétaire International
GPS	: Gouvernance Paix et Sécurité
ICMT	: Indicateurs clés du marché du travail
MOP	: Main d'Œuvre Potentielle
NAEMA	: Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT
NOPEMA	: Nomenclature des Produits dans les Etats membres d'AFRISTAT
ODD	: Objectifs du Développement Durable
ODDH	: Organisation de Défenses des Droits de l'Homme
OIT	: Organisation internationale du travail
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
PIB	: Produit Intérieur Brut
PSR	: Programme Statistique Régional
RGPH	: Recensement General de la Population et de l'Habitat
SCN	: Système de comptabilité nationale
SHaSA	: Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique
SMIG	: Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SPSS	: Statistical Package for Social Sciences (logiciel)
UA	: Union Africaine
UEMOA	: Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
UPI	: Unité de Production Informelle
ZD	: Zone de Dénombrement

Introduction

L'étude portant sur l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) est une opération statistique d'envergure nationale. Elle comporte deux volets. Le premier volet se réfère aux caractéristiques sociodémographiques des membres des ménages et de l'emploi de la population. Le second volet est relatif aux caractéristiques des unités de production informelles non agricoles identifiées par le volet emploi. L'innovation dans la mise en œuvre de l'enquête est que les deux volets sont réalisés selon une approche intégrée. Cette approche consiste à réaliser parallèlement aux travaux portant sur l'emploi, une étude auprès des Unités de Production Informelles (UPI). En d'autres termes, toutes les UPI identifiées à partir du volet emploi subissent une interview.

L'objectif général de l'étude est de fournir la situation de référence pour le suivi de l'emploi et le secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA. Elle comprend un volet sur l'emploi intégrant un module Gouvernance, Paix et Sécurité et un volet sur le secteur informel.

Le volet emploi de l'ERI-ESI permettra de rendre disponible les informations sur la situation de l'emploi dans la population. En effet, ce volet vise à mener une analyse du marché du travail. Les résultats permettront de connaître les revenus de l'activité et leur distribution, le niveau du chômage et le profil des chômeurs, les raisons de l'inactivité, l'ampleur et les causes du sous-emploi, les déterminants de l'offre de travail et les différentes formes d'inégalités sur le marché du travail. De façon spécifique, les travaux vont permettre de :

- fournir les principaux indicateurs du marché du travail ;
- étudier l'évolution du marché du travail, notamment en terme d'offre de main d'œuvre de la part des ménages ;
- analyser le sous-emploi et le chômage ;
- étudier la pluriactivité et son impact sur les revenus des ménages ;
- analyser l'évolution des conditions d'activité et les déterminants de la mobilité dans l'emploi ;
- déterminer les différentes sources de revenus et analyser leur distribution ;
- analyser les principales raisons d'inactivité et les moyens de subsistance des personnes qui sont dans cette catégorie ;
- constituer la base de sondage des unités de production informelles (UPI) qui seront enquêtées sur leurs activités.

De l'autre côté, le volet sur le secteur informel, vise la mesure des activités économiques dans les petites et moyennes entreprises. De façon spécifique, il s'agit :

- d'établir les comptes des unités de production informelles ;
- d'identifier les branches d'activité les plus porteuses ;
- de déterminer le poids et d'analyser le rôle du secteur informel dans l'économie nationale ;
- d'analyser les stratégies des acteurs du secteur, notamment face à la concurrence du secteur moderne ;
- de déterminer les besoins, les contraintes et les opportunités du secteur informel ;

L'atteinte des résultats a conduit à concevoir trois questionnaires pour recueillir les données. Le premier est «Questionnaire Ménage» qui a pour objectif de collecter des informations sur les ménages, les membres qui les composent et la population cible à qui on doit administrer le questionnaire Emploi. Le deuxième est

«Questionnaire Emploi» qui est administré aux personnes âgées de 10 ans et plus pour saisir les informations sur la situation d'emploi, l'activité principale, l'activité secondaire, la recherche d'emploi et les caractéristiques des chômeurs. Il permet également à l'identification des personnes à qui on doit administrer le dernier questionnaire sur le Secteur Informel. En outre, il renseigne aussi sur la gouvernance, la paix et la sécurité. Le dernier est le : «Questionnaire du Secteur informel» qui s'adresse aux chefs des établissements informels identifiés dans le ménage. Il permet de capter les informations sur les caractéristiques des établissements informels, leur main d'œuvre, la production et les charges, les problèmes que ces établissements rencontrent ainsi que leurs perspectives.

Le recueil d'informations est fondé sur un échantillon de 10 200 ménages représentatif au niveau des strates du Bénin. Mais, étant donné que le contexte de la situation d'emploi et du chômage n'est perceptible qu'en milieu urbain, l'échantillon alloué un peu plus du dixième à la capitale économique Cotonou, soit 1200 ménages et le reste est partagé proportionnellement aux autres départements.

Les résultats des travaux seront d'une grande utilité pour l'Administration nationale, la Commission de l'UEMOA, les partenaires au développement et les chercheurs qui désirent approfondir leurs connaissances sur le marché de travail et le secteur informel dans les pays et dans la zone UEMOA. Ces informations sont aussi utiles pour orienter la politique économique et sociale du pays en faveur des principaux acteurs qui sont présents sur le marché du travail. Par ailleurs, les partenaires au développement et les ONG qui aident nos pays ont aussi besoin de ces informations pour savoir dans quels domaines, il faudra cibler leurs interventions au profit de la population ou des principaux acteurs économiques.

Ce document présente les résultats des travaux de l'étude sur l'emploi. En dehors de l'introduction et de la conclusions, il est structuré en huit chapitres suivants :

- Méthodologie de l'échantillonnage et de l'enquête ;
- l'environnement socioéconomique du marché du travail et contexte sociodémographique ;
- les caractéristiques sociodémographiques ;
- la scolarisation et alphabétisation ;
- les caractéristiques socioéconomiques ;
- l'habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages ;
- la formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail ;
- la trajectoire et les perspectives.

Chapitre 1 : Méthodologie de l'échantillonnage et de l'enquête

Le premier chapitre présente les aspects méthodologiques de l'étude. Il est structuré en 6 points essentiels à savoir :

- la base de sondage et échantillon ;
- l'administration du questionnaire ;
- l'organisation pratique sur le terrain ;
- la période d'organisation des travaux ;
- le traitement et l'analyse des résultats ;

1.1. Plan de sondage

Les principales caractéristiques du plan de sondage concernent la base de sondage, la taille de l'échantillon des ménages, le mode de tirage des unités d'échantillonnage, les opérations de cartographie et de dénombrement des ménages et le calcul des différents coefficients de pondération.

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. L'objectif de l'enquête était de produire des estimations statistiquement fiables des indicateurs, au niveau national, pour les milieux urbain et rural, et pour chacun des 12 départements du pays, à savoir : Alibori, Atacora, Atlantique, Borgou, Collines, Couffo, Donga, Littoral, Mono, Ouémé, Plateau et Zou

1.1.1. Base de sondage

Les unités primaires (UP) sont les zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires réalisés dans le cadre du quatrième RGPH (Recensement général de la population et de l'habitat) de 2013. La base de sondage pour le tirage des unités primaires d'échantillonnage contient 13 000 zones de dénombrement (ZD).

Un échantillon d'unités primaires (UP) est tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires (US) sont constituées par les ménages des unités primaires tirées au premier degré. Elles définissent la base de sondage du deuxième degré du sondage.

Un domaine d'étude est une partie de l'univers sondé pour laquelle sont recherchés des résultats significatifs, c'est-à-dire des estimations séparées et d'une précision suffisante. Chaque département est traité comme domaine d'étude, de même que l'ensemble du milieu urbain et l'ensemble du milieu rural.

Les différentes strates sont obtenues en combinant les 12 départements ou domaines d'étude avec les deux milieux de résidence (urbain, rural). Au total, 23 strates d'enquête ont été définies parmi lesquelles Cotonou, l'agglomération principale a été considérée comme une strate urbaine.

Tableau 1.1 : Structure de la base de sondage au RGPH-2013

Départements	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Alibori	186	936	1 122	30 276	78 753	109 029
Atacora	255	732	987	42 007	64 914	106 921
Atlantique	580	1 061	1 641	139 111	159 658	298 769
Borgou	468	989	1 457	80 862	77 237	158 099
Collines	201	830	1 031	39 889	89 270	129 159
Couffo	218	862	1 080	43 054	97 390	140 444
Donga	223	469	692	28 477	37 956	66 433
Littoral	635		635	166 433		166 433
Mono	322	396	718	55 032	50 954	105 986
Ouémé	739	630	1 369	149 958	82 662	232 620
Plateau	292	524	816	52 933	57 599	110 532
Zou	272	878	1 150	61 638	117 060	178 698
Bénin	4 391	8 307	12 698	889 670	913 453	1 803 123

1.1.2. Echantillon de l'ERI-ESI

Taille de l'échantillon des ménages

Le nombre de domaines à retenir et la taille de l'échantillon de la phase 1, tiennent compte des contraintes budgétaires et de la précision des indicateurs du marché de travail, en l'occurrence le taux de chômage ou le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre. Le coefficient de variation maximum de l'indicateur a été fixé à 10%.

Avant le tirage, il a été procédé à une répartition spatiale de l'échantillon. Au sein de chaque strate, les échantillons des ZD et des ménages ont été répartis selon les plus grandes entités du découpage administratif du pays et le milieu de résidence.

Au premier degré, 680 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre fixé de quinze (15) ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré avec trois (3) ménages de remplacement. La taille de l'échantillon de l'ERI-ESI est de 10 200 ménages.

Tableau 1.2 : Répartition de l'échantillon des grappes et des ménages

Départements	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Alibori	13	41	54	195	615	810
Atacora	20	34	54	300	510	810
Atlantique	24	30	54	360	450	810
Borgou	24	30	54	360	450	810
Collines	15	39	54	225	585	810
Couffo	16	41	57	240	615	855
Donga	23	31	54	345	465	810
Littoral	80		80	1 200		1 200
Mono	27	27	54	405	405	810
Ouémé	36	21	57	540	315	855
Plateau	24	30	54	360	450	810
Zou	18	36	54	270	540	810
Bénin	320	360	680	4 800	5 400	10 200

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSAE

1.2. Questionnaires de l'enquête

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) est une opération statistique d'envergure nationale et couvre deux volets : le premier volet collecte des données sur les caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi de la population et le second volet est relatif à la collecte des données auprès des unités de production informelles non agricoles identifiées lors du premier volet.

Afin d'atteindre les objectifs fixés à l'enquête, quatre types de questionnaires ont été utilisés :

- un questionnaire ménage qui a servi à recueillir des informations sur tous les membres du ménage, le ménage et l'habitation ;
- un questionnaire emploi administré dans chaque ménage à tous les individus âgés de 10 ans et plus ;
- un module gouvernance, paix et sécurité greffé au questionnaire emploi et administré aux individus de 18 ans et plus dans tous les ménages ;
- un questionnaire secteur informel administré aux chefs d'unités de production informelles (UPI) non agricoles identifiés pendant l'administration du questionnaire emploi.

Ainsi, la collecte des données s'est faite par deux catégories d'équipes sur le terrain. La première équipe est chargée du volet emploi, tandis que la seconde s'occupera du volet secteur informel.

En plus des questionnaires, divers manuels et documents techniques ont été élaborés. Le questionnaire ménage comporte les modules suivants :

- Identification du ménage
- Caractéristiques du logement des ménages
- Possession des biens du ménage
- Composition des ménages et caractéristiques des membres
- Formation professionnelle de base
- Migration internationale de la main d'œuvre

Les caractéristiques du logement ne concernent que le logement principal, le plus souvent celui occupé par le Chef de ménage.

Le module sur la composition des ménages et caractéristiques des membres, permet de lister les membres du ménage y compris les visiteurs. Le chef de ménage représente la personne centrale autour de laquelle s'organise le ménage.

Au sens de la présente enquête, il est mesuré la dernière formation professionnelle de base reçue par les individus avant d'avoir accès au marché du travail. La formation professionnelle est le moyen par lequel les individus acquièrent des qualifications en vue d'exercer un métier ou une profession.

La migration internationale de la main d'œuvre est une préoccupation de nombreux pays, qu'ils soient d'origine ou de destination. Les principaux facteurs décisifs sont l'attraction des pays de destination, la répulsion que représentent la poussée démographique, le chômage et la crise dans les pays d'origine et les réseaux transnationaux établis, qui se nourrissent des liens familiaux et culturels et des relations historiques entre les pays.

Le questionnaire individuel emploi est administré à chaque membre du ménage ayant au moins 10 ans (sans les visiteurs). Il comprend les modules ci-après :

- la situation dans l'emploi
- l'activité principale
- la satisfaction générale dans l'emploi et dans le travail en activité principale
- les activités secondaires
- la satisfaction générale dans l'emploi et dans le travail en activités secondaires
- la protection sociale
- la formation professionnelle et stage de perfectionnement
- les problèmes rencontrés sur le lieu de travail
- la recherche d'emploi par les actifs occupés
- le chômage
- la trajectoire et perspectives
- les revenus hors emploi
- la paix et la sécurité
- la gouvernance démocratique

Les deux derniers modules (paix et sécurité et gouvernance démocratique) sont administrés aux personnes âgées de 18 ans et plus. Par ailleurs, à la fin de l'interview de chaque actif, les critères d'éligibilité des chefs d'unités de production informelles sont automatiquement vérifiés par le programme informatique.

Le questionnaire secteur informel sera utilisé pour collecter des données auprès des unités de production informelles non agricoles. Il comprend les modules suivants :

- les caractéristiques de l'unité de production
- la main d'œuvre
- la production et la vente
- les dépenses et les charges,
- les clients, les fournisseurs et les concurrents,
- les équipements, l'investissement, le financement et l'endettement
- les problèmes et les perspectives
- la sécurité sociale,
- la protection de l'environnement.

En matière de production, on distingue : i) les produits vendus après transformation, les produits ii) vendus en l'état sans transformation et iii) les services fournis.

AFRISTAT a introduit pour la première fois dans ce genre d'enquête, un module qui permettra de mesurer la connaissance et l'attitude des unités de production informelles en matière d'environnement. La fiche de collecte permet de collecter les informations ci-après :

- la connaissance de l'existence des problèmes environnementaux ;
- la connaissance de la contribution des activités des UPI aux problèmes de l'environnement ;
- l'impact des campagnes de sensibilisation pour la lutte contre les problèmes de l'environnement
- la connaissance des différentes solutions proposées pour faire aux problèmes de l'environnement.

Les questionnaires ont été testés en mars 2017 et les observations ont permis d'améliorer le questionnaire standard au niveau d'AFRISTAT.

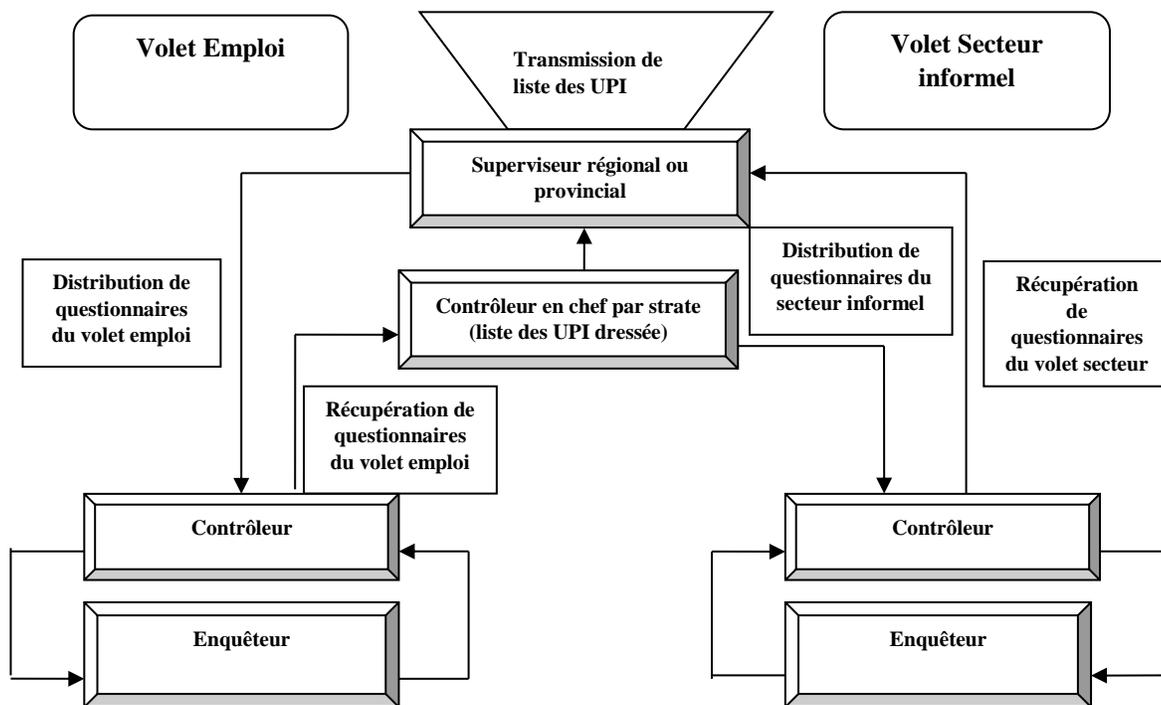
La collecte des données a été réalisée par CAPI (Computer Assisted Personal Interview) au moyen de tablettes Android. Les questionnaires ont été programmés en CSPRo et saisis en temps réel sur le terrain sur les tablettes au cours des entretiens. Les variables d'identification des ménages à enquêter sont préchargées sur le masque de saisie avant d'entrer dans les ménages. Il s'agit des variables sur la strate, la grappe, le numéro de la grappe, le numéro du ménage, le nom et prénoms du chef de ménage. Les individus éligibles au questionnaire secteur informel sont transmis à l'équipe en charge du secteur informel.

1.3. Formation et travail sur le terrain

La formation pour la phase de terrain s'est déroulée sur 15 jours du 19 février 2018 au 07 mars 2018 et a réuni 207 agents de collecte. Elle a consisté en une formation théorique et pratique en salle (techniques d'interview et compréhension des questions, utilisation des tablettes PC et simulation).

À la fin de la formation, 180 personnes ont été sélectionnées pour l'enquête principale sur la base des résultats des tests théoriques et de la pratique sur le terrain et réparties en 45 équipes de terrain dont 28 pour la phase 1 (caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi de la population) et 17 équipes pour la phase 2 (secteur informel).

Figure 1.1 : Stratégie de collecte et de transmission des données



1.4. Traitement des données

La collecte des données a été réalisée au moyen des tablettes PC. Les informations collectées par chaque enquêteur sur sa tablette PC étaient transférées chaque jour sur la tablette du chef d'équipe qui, à son tour, transmettait le fichier complet des données collectées aux superviseurs lors de leur visite. Ces fichiers des données ont ensuite été compilés et traités sur un ordinateur central. Les données de chaque grappe étaient vérifiées et un fichier unique de données apurées a été créé lorsque les fichiers de toutes les grappes ont été validés.

A la fin de la collecte, une analyse de la structure de l'échantillon et des vérifications préliminaires ont été réalisées au niveau de l'INSAE.

Trois ateliers de traitement et d'apurement ont été organisés :

- un atelier national de traitement et d'apurement des données a été réalisé du 06 au 12 juillet 2018 et a regroupé les cadres de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), de l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF) et de l'Agence National Pour l'Emploi (ANPE). Cet atelier a permis de procéder aux premières vérifications et imputations des données collectées sur la base d'une liste d'incohérences harmonisées figurant en annexe 3 du manuel de référence de l'enquête. Cette liste d'incohérences a permis au pays de disposer d'une base de données apurée ;
- un atelier régional de traitement des données organisé par AFRISTAT à Bamako (Mali) du 11 au 22 juin 2019 auquel ont pris part deux cadres de l'INSAE. Cet atelier s'est focalisé sur le traitement des données ménage, emploi et secteur informel et a permis d'harmoniser les travaux de traitement, d'imputation et de création des variables d'intérêt sur la base des programmes élaborés par AFRISTAT.

Un atelier régional de traitement des données du module gouvernance, paix et sécurité organisé par AFRISTAT Bamako (Mali) du 18 au 22 février 2019 auquel ont pris part deux cadres de l'INSAE. Cet

atelier a permis de d'harmoniser le traitement des données et la construction de l'indicateur de niveau de vie et de l'indice gouvernance, paix et sécurité et ses composantes.

Des programmes de tabulation standard ont été développés par AFRISTAT et transmis aux équipes-pays pour la production des tableaux des rapports du volet emploi, secteur informel et gouvernance, paix et sécurité.

Les données ont été analysées à l'aide du programme Statistical Package for Social Sciences (SPSS). Le plan de tabulation et les syntaxes élaborés par AFRISTAT ont été utilisés à cette fin. Un rapport de synthèse, élaboré au cours de l'atelier régional de finalisation des rapports pays organisé par AFRISTAT du 13 au 24 mai 2019, fait la synthèse des analyses.

Le présent rapport final, fruit des différents travaux au niveau national, présente les résultats définitifs et détaillés de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel au Bénin.

1.5. Définition des concepts

1.5.1. Ménage

Dans le cadre des études sociodémographiques, les enquêtes et recensements s'appuient sur les ménages. On y distingue le ménage ordinaire et le ménage collectif. Le ménage ordinaire est défini au sens du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) comme un groupe de personnes apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit, partageant des repas en commun et reconnaissant l'autorité d'une personne appelée chef de ménage.

Le ménage collectif est défini comme un groupe de personnes qui n'ont généralement pas de lien de parenté mais qui vivent en commun dans un établissement pour des raisons de discipline, de voyage, de santé, d'études ou de travail.

Dans l'opérationnalisation du concept de ménage, il sera exclu pour des raisons pratiques, les ménages collectifs et les personnes sans domicile fixe. Par ailleurs, une durée minimum de six mois peut être utilisée comme l'un des critères pour déterminer la résidence habituelle au sein du ménage.

1.5.2. Combustible propre pour la cuisson

Les combustibles propres pour la cuisson sont le gaz et l'électricité.

1.5.3. Alphabétisation

L'alphabétisation a été appréhendée par le fait de savoir lire et écrire une phrase dans une langue quelconque.

1.5.4. Population en âge de travailler

C'est la frange de la population potentiellement active. La définition retenue n'est pas forcément celle imposée par la législation de chaque pays mais plutôt au regard de ce qui se passe dans la vie économique et des actifs qui s'y emploient. En fait, la définition adoptée par les pays semble être plutôt celle de l'âge de la population qui travaille ou qui est sur le marché du travail. Pour des raisons de comparabilité des données, le calcul des indicateurs classiques du marché du travail sera effectué pour la classe d'âge de 15 ans et plus.

1.5.5. Emploi

Est pourvue d'un emploi, toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence ou des 7 derniers jours, a réalisé une activité durant au moins une heure, pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

1.5.6. Chômage strict

Au sens du BIT, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) a fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence et iii) se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

1.5.7. Chômage au sens élargi

Au sens élargi, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) qui n'a pas fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence, pour des raisons involontaires et iii) mais se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

1.5.8. Main d'œuvre

C'est une fraction de la population en âge de travailler pourvue d'un emploi ou en situation de chômage sur une période de référence définie.

1.5.9. Main d'œuvre potentielle et main d'œuvre élargie

Trois groupes de personnes en âge de travailler et sans emploi, font partie de la main d'œuvre potentielle : i) personnes à la recherche de l'emploi et non disponibles, ii) personnes non à la recherche active mais disponibles, iii) personnes ni à la recherche de l'emploi ni disponibles mais souhaitant avoir un emploi. La main d'œuvre élargie est la somme de la main d'œuvre et de la main d'œuvre potentielle.

1.5.10. Sous-emploi lié à la durée du travail

Le sous-emploi lié à la durée du travail, caractérise une personne en emploi qui remplit les trois critères suivants : i) travaille involontairement moins que le nombre d'heures légal de travail par semaine, ii) disponible pour travailler plus et/ou iii) à la recherche d'un travail supplémentaire.

1.5.11. Sous-utilisation de la main d'œuvre

Ce concept fait référence aux inadéquations entre l'offre et la demande de la main-d'œuvre, qui se traduisent par un besoin non satisfait d'emploi dans la population. Elle regroupe la situation des personnes en sous-emploi lié à la durée du travail, au chômage ou appartenant à la main d'œuvre potentielle.

La nature de la sous-utilisation de la main d'œuvre est évaluée par quatre types d'indicateurs dans le cycle économique, à savoir le taux de chômage, le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage, le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle et la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Ce dernier indicateur est obtenu en rapportant l'ensemble des catégories des personnes sous utilisées à la main d'œuvre élargie.

1.5.12. Autres personnes hors main d'œuvre

La population hors main d'œuvre comprend les personnes sans emploi, qui ne veulent pas travailler, n'effectuent pas de recherche d'emploi et ne sont pas disponibles.

1.5.13. Emploi informel

Le concept de l'emploi informel a été adopté par la 17ème CIST de 2003. Sont considérés ayant des emplois informels, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou n'ayant pas droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de maladies, etc.). Ainsi, l'emploi informel se définit surtout par rapport aux conditions d'exercice des employés aussi bien dans leur emploi principal que secondaire.

De façon opérationnelle, dans les unités de production (formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie :

- le paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale ;
- les congés de maladie rémunérés ;
- les congés annuels rémunérés ou une compensation éventuelle.

1.5.14. Les travailleurs en emploi précaire

Les travailleurs qui n'ont pas de contrat de travail ou qui ont un accord verbal ou des travailleurs occasionnels ou temporaires.

1.5.15. Secteur informel

Pour des raisons de comparaison internationale seuls les critères de non enregistrement, de la non tenue de comptabilité et de la production marchande sont considérés comme les plus importants pour définir une unité de production exerçant dans le secteur informel. Ces critères sont élucidés ci-après. Il est aussi important de noter que ces critères s'appliquent désormais à toutes formes d'activités (y compris les professions libérales).

Le non enregistrement des unités de production : selon le code fiscal d'un pays, un enregistrement administratif à caractère obligatoire d'une entreprise pour sortir de l'informel est défini. Par exemple dans certains Etats membres de l'UEMOA, il peut s'agir du numéro statistique ou du numéro d'identification fiscal (NIF).

La non tenue de la comptabilité écrite et formelle : tous les Etats membres de l'UEMOA sont assujettis au plan comptable SYSCOA/OHADA. On parle de comptabilité écrite d'une unité de production, lorsque

celle-ci élabore un document de bilan comptable et un compte d'exploitation. Néanmoins, le régime fiscal prévoit également une comptabilité simplifiée à laquelle sont assujetties certaines entreprises.

La production des biens et services marchands :

Selon la résolution de la 15^{ème} CIST, les unités de production dont la production est destinée uniquement à leur propre utilisation diffèrent dans leur comportement et leurs objectifs de celles qui produisent pour le marché. Au sens du SCN 1993 ou 2008, les biens et services marchands sont vendus ou échangés sur le marché. Les unités qui ne produisent pas de ces biens sont exclues du secteur informel.

1.5.16. Sortant précoce du système d'éducation et de formation (SEF)

Un jeune au cours d'une année scolaire n donnée est considéré comme sortant s'il était scolarisé au cours de l'année n-1 et ne l'est plus au cours de l'année n. Un sortant est qualifié de précoce si l'une ou l'autre des deux conditions suivantes sont vérifiées : (i) il n'a pas l'âge minimum légal de travail dans le pays (ii) il n'a pas achevé l'éducation de base/obligatoire.

1.5.17. Sortants sans qualification

Les sortants sans qualification sont les sortants dont le plus haut cycle atteint n'est ni l'enseignement supérieur, ni le secondaire technique et/ou professionnel.

ETAT DU MARCHE DE L'EMPLOI

Chapitre 2 : Environnement socioéconomique du marché du travail et contexte sociodémographique

2.1. Environnement économique

Dans son rapport 2018 sur les perspectives économiques en Afrique, la Banque Africaine de Développement (BAD) a noté que le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) réel du Bénin en 2017 est estimé à 5,5%, et est en progression par rapport aux 4% de 2016. Les projections pour 2018 et 2019 sont aussi prometteuses avec des taux respectifs de 6,1% et 6,5%. Mais, selon le rapport sur les projections de croissance, les effets du climat sur l'agriculture et la dépendance vis-à-vis du Nigeria laissent planer des incertitudes.

L'économie béninoise dépend fortement du commerce informel de réexportation et de transit avec le Nigéria (qui représente environ 20% du PIB) ainsi que de l'agriculture. La croissance s'est accélérée pour passer de 5,6% en 2017 à 6% en 2018 (soit un taux de croissance du PIB par habitant de 3,1%), grâce au dynamisme de l'activité portuaire et à la bonne santé du secteur agricole soutenu par une production record de coton et une diversification naissante des filières (Banque Mondiale, 2019).

La croissance a en outre été tirée par une hausse des investissements publics (principalement dans les infrastructures) et par la performance du secteur des services. Le taux d'inflation s'est accéléré pour s'établir à 2,3% en 2018 (contre 0,1% en 2017 et -0,8% en 2016), notamment en raison de l'augmentation des prix des produits alimentaires.

Selon le Rapport de milieu d'année 2018 publié par le MEF, au premier semestre de 2018, l'activité économique en 2018 afficherait une nette remontée. Ainsi, le taux de croissance économique s'établirait à 6,0% en 2018 comme prévu contre une estimation de 5,6% en 2017. Cette perspective économique se fonde notamment sur : l'amélioration de la situation économique au Nigéria, la hausse de la production agricole, l'intensification des activités d'égrenage en raison de la bonne tenue de la campagne cotonnière 2017-2018, le dynamisme de l'activité dans les BTP en lien avec l'intensification de la mise en œuvre du PAG, l'amélioration de la gouvernance du Port de Cotonou qui devrait contribuer à améliorer les performances, etc.

L'économie béninoise a été dynamique au cours des trois dernières années, avec un taux de croissance annuel moyen de 5,2%.

2.2. Dispositif d'appui à la promotion de l'emploi

Le Bénin, à l'instar d'autres pays de la sous-région a accordé une place primordiale à la résolution de la problématique de l'emploi des jeunes en souscrivant à des engagements internationaux et en mettant en place une série de mesures, de politiques, de stratégies et d'actions dont l'objectif est de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des couches défavorisées que sont les jeunes et les femmes. Des avancées notables ont été enregistrées, notamment en termes d'adoption de documents de politique nationale pour l'emploi, d'organisation d'un forum sur l'emploi des jeunes, de mise en œuvre de nombreux programmes et projets de promotion de l'emploi et de mise en place d'un dispositif d'appui à la promotion de l'emploi.

Pour limiter la dispersion des interventions et rationaliser les ressources injectées dans le secteur de l'emploi, il urge de veiller à la synergie des actions en vue d'impacter beaucoup plus de bénéficiaires. Ceci passe, entre autres, par l'amélioration de l'information sur le marché du travail, notamment sur les structures du dispositif de promotion de l'emploi au profit des demandeurs d'emplois. C'est ce qui justifie l'élaboration par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) en 2014 du « Répertoire des dispositifs d'appui à la promotion de l'emploi au Bénin ». Ce document, bien qu'il apparaisse nécessaire de l'actualiser à l'aune des réformes structurelles et des mutations institutionnelles que connaît le Bénin à cette date,

révèle une trentaine de structures dispersées dans neuf (09) départements ministériels différents qui interviennent dans la promotion de l'emploi, la création d'entreprise et l'entrepreneuriat des jeunes. Certaines interviennent dans l'élaboration des politiques et stratégies de promotion de l'emploi tandis que d'autres sont investies de missions opérationnelles. On dénombre douze (12) qui interviennent au niveau de l'élaboration des politiques et stratégies et vingt-deux (22) opèrent au niveau opérationnel. Deux (02) notamment l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF) et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) sont à la fois aux niveaux stratégique et opérationnel.

La multiplicité de ces structures n'est guère un atout car elle présente beaucoup de problèmes en termes de dispersion des interventions et de cohérence dans les actions. Pour la plupart de ces structures, l'efficacité reste mitigée.

Le cadre institutionnel est constitué d'un certain nombre de dispositifs dont les plus importants sont :

- **les dispositifs d'amélioration de l'information sur le marché du travail ;**
 - Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)
 - Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF)

- **les dispositifs publics d'incitation directe à l'emploi (crédit, formation, conseil, etc.) ;**
 - Direction Générale de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (DGPEE)
 - Agence Nationale Pour l'emploi (ANPE)
 - Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ) ;
 - Direction Générale du Travail (DGT)
 - Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et moyennes Entreprises (CePEPE)
 - Faîtière des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel du Bénin (FECECAM) ;
 - Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises (ANPME) ;
 - Fonds National d'Insertion des Jeunes et du Développement des Loisirs (FNIJDL) ;
 - Fonds National de la Microfinance (FNM)

- **les dispositifs publics de soutien (indirect) ;**
 - Fonds de Développement de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage (FODEFCA)
 - Agence de Financement des Initiatives de base (AGeFIB)
 - Fonds National de Microfinance

- **les dispositifs associatifs d'incitation ; directe à l'emploi par la création d'entreprise (liste non exhaustive)**
 - Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (CePEPE)
 - Association pour la Promotion et l'Appui du Développement des PME (PADME)
 - Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public (AGETIP-BÉNIN)

2.3. Politique gouvernementale de promotion de l'emploi

Face à la crise de l'emploi, la fonction publique ne peut à elle seule, absorber le flot des demandeurs d'emplois que déversent chaque année sur le marché du travail, les centres de formation technique et professionnelle. Le secteur privé est plus que jamais concerné par la lutte contre le chômage et le sous-emploi en ce sens que le tissu productif béninois est constitué d'une panoplie d'entreprises qui offrent de fortes potentialités en matière de création d'emplois et de dynamisation du marché du travail.

Au regard de ces constats et en réponse à l'ampleur du phénomène, le Gouvernement a inscrit dans son programme d'actions intitulé le « Bénin Révélé » la relance économique et les réformes y afférentes dans une perspective de rupture, en vue de créer plus de richesses et d'emplois et d'accroître le bien-être en assurant un revenu décent et une protection sociale universelle à toutes les béninoises et à tous les béninois. En arrimage avec l'Agenda 2030 des Objectifs du développement Durable (ODD), la Vision Bénin-Alafia 2025 et le Plan National de Développement (PND), le Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2016-2021) est structuré autour de trois (03) piliers que sont :

1. Consolider la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance en renforçant les bases de la démocratie et l'Etat de droit et en améliorant la gouvernance.
2. Engager la transformation structurelle de l'économie par l'assainissement du cadre macroéconomique et le maintien de la stabilité ; l'amélioration de la croissance économique ; l'amélioration des performances de l'éducation.
3. Améliorer les conditions de vie des populations en renforçant les services sociaux de base et la protection sociale ; en assurant le développement équilibré et durable de l'espace national.

2.3.1. Le diagnostic des déterminants de l'emploi

L'analyse diagnostique des déterminants de l'emploi montre qu'au plan démographique, la population béninoise connaît une croissance considérable depuis 1992. Le taux d'accroissement de la population béninoise est de 3,5% l'an en 2013 selon les résultats du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-4). Les tendances récentes montrent que la population béninoise a cru plus rapidement entre 2002 et 2013 qu'entre 1992 et 2002. Il en résulte que le Bénin connaît une croissance démographique élevée, avec pour implication, beaucoup d'efforts à fournir en termes d'éducation-formation et d'emploi.

Au plan juridique, il est loisible de constater que la législation qui existait était très rigide. Il existait un fort encadrement juridique régissant l'emploi non seulement en raison de facteurs historiques mais aussi du rapport de force entre les partenaires sociaux. En la matière, nous notons :

- la Constitution du 11/12/1990, document de référence, qui stipule en son article 30 que « L'Etat reconnaît à tous les citoyens le droit au travail et s'efforce de créer les conditions qui rendent la jouissance de ce droit effective et garantissent au travailleur la juste rétribution de ses services ou de sa production. » ;
- la loi n°98-019 du 21 mars 2003 portant Code de sécurité sociale modifiée par les lois n° 2007-02 du 26 mars 2007 et n° 2010-10 du 22 mars 2010 ;
- la loi n°98-004 du 27 Janvier 1998 portant Code du travail ;
- La loi n°2010-11 du 07 mars 2011 portant Code maritime en République du Bénin complété par le statut général des agents de mer ;
- le décret n°2015-373 du 24 juin 2015 portant régime juridique d'emploi des agents contractuels

de l'Etat ;

- le décret n°2014-292 du 24 avril 2014 portant relèvement du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) ;
- la Convention Collective Générale du Travail du 30 décembre 2005 ;
- la ratification des conventions internationales du travail et l'intégration de leurs dispositions dans la législation nationale. Au total, trente (30) conventions internationales du travail sont ratifiées à ce jour sur les cent quatre-vingt-neuf (189) adoptées par l'OIT, soit un taux de ratification de 17.46%.

Mais, la plupart de ces textes sont désuets et nécessitent une révision pour un développement réel du secteur de l'emploi. Dans cette optique, le Gouvernement actuel, conformément à ses orientations contenues dans le PAG 2016-2021, a commencé par prendre des initiatives à travers :

- la loi n° 2015-18 du 21 septembre 2017 portant Statut Général de la Fonction Publique ;
- la loi n°2017-05 du 29 août 2017 fixant les conditions et la procédure d'embauche, de placement de la main- d'œuvre et de résiliation de contrat de travail en République du Bénin ;
- la loi n° 2016 -24 portant cadre juridique de partenariat public-privé en République du Bénin.

Au plan économique, l'examen des principaux obstacles à l'emploi des jeunes met en exergue la faiblesse du tissu économique béninois et sa faible capacité d'absorption de la main-d'œuvre juvénile. Compte tenu de la pression qui s'observe sur le marché du travail, le problème de l'emploi est devenu l'une des préoccupations essentielles du gouvernement. Malgré la timide reprise de la croissance économique (5,6% en 2017 et 6% en 2018), force est de constater que le niveau de cette croissance est insuffisant pour insuffler la dynamique nécessaire à la réduction de la pauvreté. L'économie béninoise demeure peu performante en raison de nombreuses contraintes qui limitent le développement du secteur privé et la promotion de l'emploi.

D'une manière générale, le taux de croissance moyen sur la période est de 5,6% (OEF, 2017). Mais, au regard des performances de 8% nécessaires pour le décollage de l'économie nationale pour faire face aux besoins fondamentaux de la population, la relance de l'économie béninoise a été prévue au PAG 2016-2021 à travers quarante-cinq (45) projets phares, quatre-vingt-quinze (95) projets sectoriels et dix-neuf (19) réformes institutionnelles.

Le marché du travail, composante intégrante de la santé de l'économie du pays, a subi les affres des crises successives qu'a connues le pays depuis 2007.

2.3.2. La vision du gouvernement en matière de promotion d'emplois

La vision du gouvernement en matière de promotion d'emploi contenue dans le PAG 2016-2021 a été traduite dans la Politique Nationale de l'Emploi (PNE 2018-2025) et dans son Plan National d'Actions pour l'Emploi (PNAE) en cours d'adoption par le Conseil des Ministres.

La vision de la PNE est : «A l'horizon 2025, toutes les Béninoises et tous les Béninois en âge de travailler disposent d'un emploi susceptible de leur procurer un revenu permettant de satisfaire leurs besoins vitaux et leur bien-être intégral». De cette vision, découle les objectifs spécifiques ci-après :

OS1 : Renforcer le capital humain pour améliorer la productivité des entreprises et l'inclusivité de la croissance économique

- Améliorer la coordination et la gouvernance du dispositif de développement des compétences (Formation Professionnelle et Technique)

- Orienter la formation professionnelle et technique (Développement des compétences) en fonction de la demande et non plus seulement de l'offre.
- Appui à l'employabilité et à la promotion des emplois productifs dans le sous-secteur de l'agriculture ;
- Appui à l'employabilité et à la promotion des emplois productifs dans les sous-secteurs de la pêche, de l'élevage et de l'environnement ;
- Appui à l'amélioration de l'employabilité et à la promotion des emplois productifs, rémunérateurs et durables dans le secteur informel ;
- Appui à l'employabilité et à la promotion des emplois productifs dans le sous-secteur du numérique.
- Améliorer le système d'information sur le marché de l'emploi, pour identifier les besoins en compétences dans les secteurs formel et informel.
- Mettre en place des normes de qualité de la formation (l'assurance-qualité).
- Assurer le financement de la Formation Professionnelle et Technique.

OS2 : Renforcer le mécanisme de promotion de l'emploi

- Gérer le stock existant de demandeurs d'emplois
- Renforcer l'éducation à l'entrepreneuriat et la mise en valeur des compétences entrepreneuriales
- Multiplier les concours en entrepreneuriat en partenariat avec le secteur privé
- Promouvoir des incubateurs d'entreprises publics et privés ou mixtes
- Accompagner le secteur privé béninois à créer une ou des sociétés de capital-investissement dédié aux jeunes entrepreneurs à fort potentiel
- Réaliser un audit des services publics de l'emploi dédiés à l'entrepreneuriat pour assurer l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'entrepreneuriat
- Promouvoir l'emploi des jeunes
- Promouvoir l'emploi des femmes
- Evaluer les aides à l'emploi pour les renforcer, les rendre plus efficaces et efficients
- Dynamiser les économies locales

OS3 : Améliorer l'efficacité et l'efficience des politiques transversales et sectorielles en termes de création d'emplois

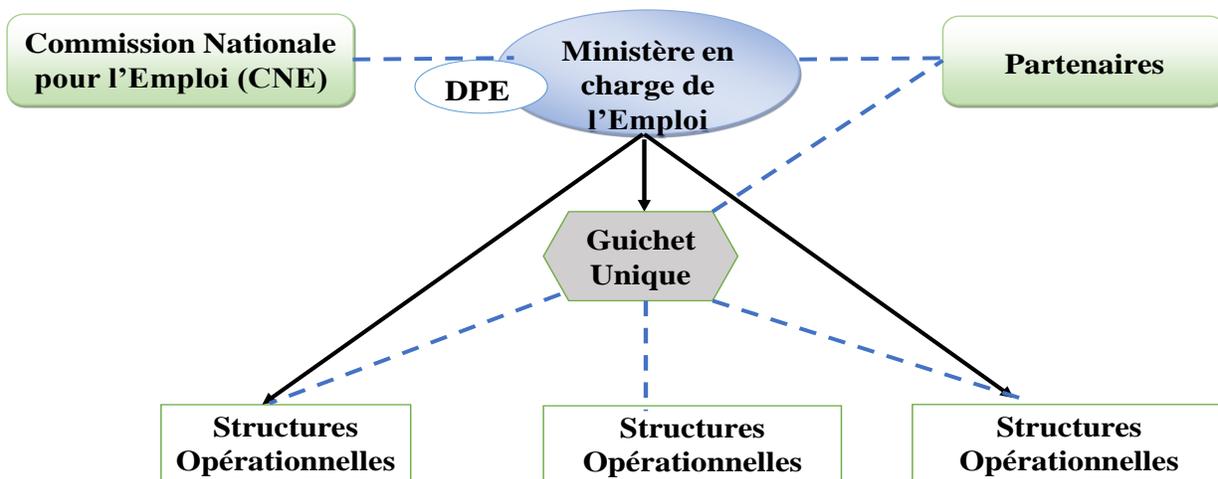
OS4 : Améliorer la gouvernance du secteur de l'emploi

- Renforcer la Commission Nationale pour l'Emploi (CNE) ;
- Renforcer la mission d'animation et de coordination relevant du ministère chargé de l'emploi ;
- Mettre en place le Guichet Unique de Promotion de l'Emploi

2.4. Cadre institutionnel de mise en œuvre des politiques actives du marché du travail

Le cadre institutionnel de mise en œuvre de politique publique de promotion de l'emploi est constitué d'un dispositif d'acteurs et de structures travaillant en synergie comme le montre la figure ci-après :

Figure 2.1 : Cadre institutionnel de mise en œuvre de la PNE



Source : Politique Nationale de l'Emploi 2018-2025, DGPEE ; 2018

Tableau 3.2.1 : Principaux acteurs intervenants sur le marché de l'emploi au Bénin

N°	Structure	Mission ou attribution	Niveau d'intervention		Population-Cible
			Stratégique	Opérationnel	
Ministère des Petites et moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE)					
01	DGPEE/DPE	Assurer l'élaboration, le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation de la Politique Nationale de l'Emploi	X		<ul style="list-style-type: none"> - Les structures opérationnelles en charge de la promotion de l'emploi - Les jeunes et les femmes.
02	ANPE	Faciliter l'intermédiation entre l'offre et la demande d'emplois à travers des activités d'information, d'orientation, de requalification, de renforcement d'employabilité, d'appui-conseil et de prospection des potentialités d'emplois en milieu urbain, péri-urbain et rural. En tant que telle, elle assure la promotion de l'emploi en général, et l'emploi en milieu rural en particulier		X	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les citoyens béninois en âge de travailler, - les entreprises de la place - les 77 communes du Bénin
03	OBSVJ	Développer et mettre en œuvre les nouveaux services civiques et patriotiques de volontariat des jeunes à travers l'éducation à la citoyenneté		X	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes de 13 à 35 ans
04	FNPEEJ	Faciliter l'accès des Jeunes et des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) aux moyens et outils de production par le biais du crédit		X	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes primo-créateurs d'activités économiques ou de micro-entreprises agés de 18 à 40 ans - Jeunes ruraux installés dans les cinq (05) principales vallées du Bénin - Micro petites et moyennes entreprises (MPME) existantes et désireuses de développer leurs activités - ex employés des ex-sociétés Défis emploi et SAED BÉNIN-GIE
05	OEF	Produire et diffuser des informations sur le marché du travail et de la formation dans le champ de la relation formation-emploi afin d'aider à la prise de décision	X	X	<ul style="list-style-type: none"> - chercheurs d'emploi ; - décideurs politiques ; - partenaires sociaux ; - chercheurs, universitaires
06	DAOP	<ul style="list-style-type: none"> - concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques et stratégies de l'Etat en matière d'artisanat ; - mettre en œuvre la politique nationale de développement de l'artisanat (PNDA) ; 	X		<ul style="list-style-type: none"> - Artisans - Organisations professionnelles - Entreprises artisanales.

N°	Structure	Mission ou attribution	Niveau d'intervention		Population-Cible
			Stratégique	Opérationnel	
07	FDA	<ul style="list-style-type: none"> - concevoir, élaborer et mettre en œuvre les politiques de l'Etat en matière d'artisanat ; - prendre l'initiative des textes pour la réglementation du secteur ; - créer un cadre réglementaire de promotion du secteur ; - coordonner l'action des coopératives et ONG intervenant dans le secteur <p>Contribuer à relever le niveau d'organisation et de compétitivité des entreprises artisanales béninoises par la mise en place de mécanismes de mobilisation de ressources alternatives destinées à assurer la transformation qualitative de l'environnement économique des artisans</p>		X	<ul style="list-style-type: none"> - Artisans, - SFD agréés - Banques
08	UCIMB	Jouer le rôle d'interface entre les pouvoirs publics et les Chambres Interdépartementales des Métiers (CIM). Elle est obligatoirement consultée par le Gouvernement dans tous les actes concernant le secteur de l'artisanat		X	Artisans
09	CPA	Favoriser la promotion des produits de l'artisanat sur les marchés intérieur et extérieur à travers la recherche de débouchés nouveaux ; permettre une amélioration de la qualification technique des artisans. C'est aussi de promouvoir en amont et en aval les produits de l'artisanat béninois, sous toutes ses formes, aux plans national, régional, continental et international		X	<ul style="list-style-type: none"> - Artisans - Entreprises Artisanales
10	ANPME	Contribuer à l'élaboration de la politique nationale de développement des petites et moyennes entreprises et de la mettre en œuvre	X		<ul style="list-style-type: none"> - Promoteurs d'entreprises - Porteurs de projets
11	DPPME			X	-
12	CEPAG	Renforcer les capacités institutionnelles et des ressources humaines en matière de management, tant dans le secteur public que dans le secteur privé		X	<ul style="list-style-type: none"> - Les Entreprises publiques et privées ; - L'administrations ; - Les (ONG).
Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MFTP)					
13	DGT	Exécuter la politique de l'Etat en matière de Travail	X		<ul style="list-style-type: none"> - Les entreprises ;

N°	Structure	Mission ou attribution	Niveau d'intervention		Population-Cible
			Stratégique	Opérationnel	
14	CNSS			X	<ul style="list-style-type: none"> - Les travailleurs régis par le code de travail. - Travailleurs du secteur structuré soumis aux dispositions du code de travail - Travailleurs indépendants, agricoles et du secteur informel
15	DRAE	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer, en rapport avec les départements ministériels et autres services publics concernés, les besoins spécifiques en ressources humaines ; - organiser les tests ou concours directs, externes et/ou internes de recrutement donnant droit à un emploi public ; - mettre à la disposition des services concernés les lauréats ; - suivre l'intégration des agents nouvellement recrutés ; - organiser des concours et examens professionnels 	X	X	Population béninoise
16	DGRCE	<p>Assurer la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de formation et de la valorisation des ressources humaines</p> <p>Sa mission est le perfectionnement professionnel des agents en activité ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - le recyclage pour l'actualisation des connaissances techniques ; - la reconversion des déflatés ou leur réadaptation à un nouvel emploi ; - le conseil en formation des entreprises 	X		<ul style="list-style-type: none"> - Agents de l'Etat ; - Associations d'artisans
17	CEPPE	<ul style="list-style-type: none"> - le recyclage pour l'actualisation des connaissances techniques ; - la reconversion des déflatés ou leur réadaptation à un nouvel emploi ; - le conseil en formation des entreprises 		X	<ul style="list-style-type: none"> - Agents techniques - Agents de maîtrise ou cadres - Artisans ou entrepreneurs - Porteurs de projets.
18	FODEFCA	<p>Valorisation des ressources humaines par le financement d'actions de formation au profit des travailleurs du secteur privé moderne et informel (artisanat, agriculture) et des jeunes, en vue de la compétitivité des entreprises et de la lutte contre le chômage et la pauvreté</p>		X	<ul style="list-style-type: none"> - Travailleurs des entreprises privées modernes ; - Maîtresses et maîtres artisans ; - Apprentis artisans ; - Acteurs agricoles (y compris pêcheurs et éleveurs)
Ministère de la Microfinance et des Affaires Sociales (MMAS)					
19	FNM	<p>Renforcer les capacités financières et opérationnelles des IMF afin de satisfaire de façon permanente, les besoins de services financiers et non financiers de</p>		X	<ul style="list-style-type: none"> - Institutions de microfinance - Populations ayant des difficultés d'accès financement des SFD

N°	Structure	Mission ou attribution	Niveau d'intervention		Population-Cible
			Stratégique	Opérationnel	
20	AGeFIB	proximité exprimés par leurs bénéficiaires que sont les personnes n'ayant pas accès au système financier classique Financer les actions qui contribuent à la réduction de la pauvreté, notamment les projets communautaires à caractère économique et social ; les activités génératrices de revenus, les activités de renforcement des capacités		X	- Structures déconcentrées de l'Etat - Collectivités territoriales - Toute communauté de base organisé ou non.
21	PADME	Rendre l'accès facile et rapide aux services financiers pour les micro-entreprises et toutes les personnes à faible revenu		X	Micro entreprises et toutes les personnes à faible revenu
Ministère du Plan et du Développement (MPD)					
22	INSAE	Ccoordonner et de développer l'activité statistique et l'information socio-économique		X	- Entités socioéconomiques et politiques, - PTF et partenaires socio-économiques - les utilisateurs potentiels des statistiques - organismes publics, parapublics - Institutions, agences et entreprises publiques et privées ;
23	CePED	Contribuer à la promotion du développement durable à travers le développement de l'expertise et le renforcement des partenaires		X	- Institution et agences internationales ; - Partenaires techniques et financiers ; - Institutions académiques et scientifiques ; - Collectivités ; - Société civile.
Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESTFP)					
24	INIFRCF	Améliorer l'employabilité des employés à travers la formation et le renforcement des capacités de ceux-ci		X	- Agents de l'Etat - Formateurs
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique (MESTFP)					
25	SVUAC	Former les jeunes bacheliers à l'entrepreneuriat et assurer l'insertion professionnelle à travers des stages dans les entreprises		X	Nouveaux diplômés de l'UAC
Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Culture					
26	FNDAJSL	Mobiliser les ressources nécessaires au financement des		X	Jeunes de 13 à 35 ans

N°	Structure	Mission ou attribution	Niveau d'intervention		Population-Cible
			Stratégique	Opérationnel	
		activités de Jeunesse, de Sport et de Loisirs et à son fonctionnement.			
Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche					
27	RCAB	Jouer le rôle d'instrument de dialogue, de représentation et d'intervention au service de l'ensemble des agricultrices, agriculteurs ainsi que de leurs organisations professionnelles	X		<ul style="list-style-type: none"> - Producteurs agricoles individuels (cultivateurs, éleveurs, pêcheurs, planteurs, transformateurs de produits agricoles) - Organisations professionnelles agricoles - autres catégories de professionnelles évoluant dans le secteur agricole
Ministère de l'Industrie et du Commerce					
28	CCIB	Assurer la représentation, la protection et la promotion des intérêts communs des opérateurs économiques de la République du Bénin dans les domaines du Commerce, de l'Industrie et des prestations de Services	X		<ul style="list-style-type: none"> - Les propriétaires des exploitations individuelles ou leurs mandataires, à l'exception des artisans et des exploitants agricoles ; - les commerçants ; - les promoteurs industriels ; - les dirigeants sociaux des sociétés commerciales au sens de la loi ; - les dirigeants des entreprises industrielles ; - les dirigeants des entreprises de services exerçant des activités réputées commerciales et / ou industrielles.
Présidence de la République					
29	APIEx	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les investissements et les services aux investisseurs ; - Promouvoir les exportations et les services aux exportateurs ; - Assurer la veille stratégique et l'intelligence économique afin d'accroître le niveau d'investissement des produits à l'exportation tant en quantité, en qualité, qu'en diversification 		X	<ul style="list-style-type: none"> - Opérateurs économiques nationaux et internationaux - Personnes physiques et morales ; - Porteurs de projets de créations d'entreprises ; - Personnes exerçant des activités commerciales dans le secteur informel ; - Entreprises en activités

Source : Répertoire des dispositifs d'appui à la promotion de l'emploi au Bénin, ANPE ; 2014

Chapitre 3 : Caractéristiques sociodémographiques

Résultats clés

- **Structure de la population par âge** : La structure de la population par groupes d'âges quinquennaux met en exergue la jeunesse de la population béninoise. En effet, un peu moins de la moitié de la population (46,4%) a moins de 15 ans et moins d'une personne sur dix (0,8%) est âgée de 80 ans ou plus.

Statut migratoire : Un peu plus d'une personne sur dix (13,1%) est migrant. La migration interne (11,3%) est beaucoup plus importante que celle internationale (1,8%). La migration touche un peu plus les femmes (14,4%) que les hommes (11,9%)

Migration selon l'âge et le niveau d'instruction : La proportion des migrants augmente avec l'âge. Elle passe de 11,1% pour les 15-19 ans à 27,4% pour les 70-74 ans. Elle augmente aussi avec le niveau d'instruction allant de 10,3% pour les personnes sans aucun niveau d'instruction à 47,2% pour celles ayant le niveau d'étude supérieur.

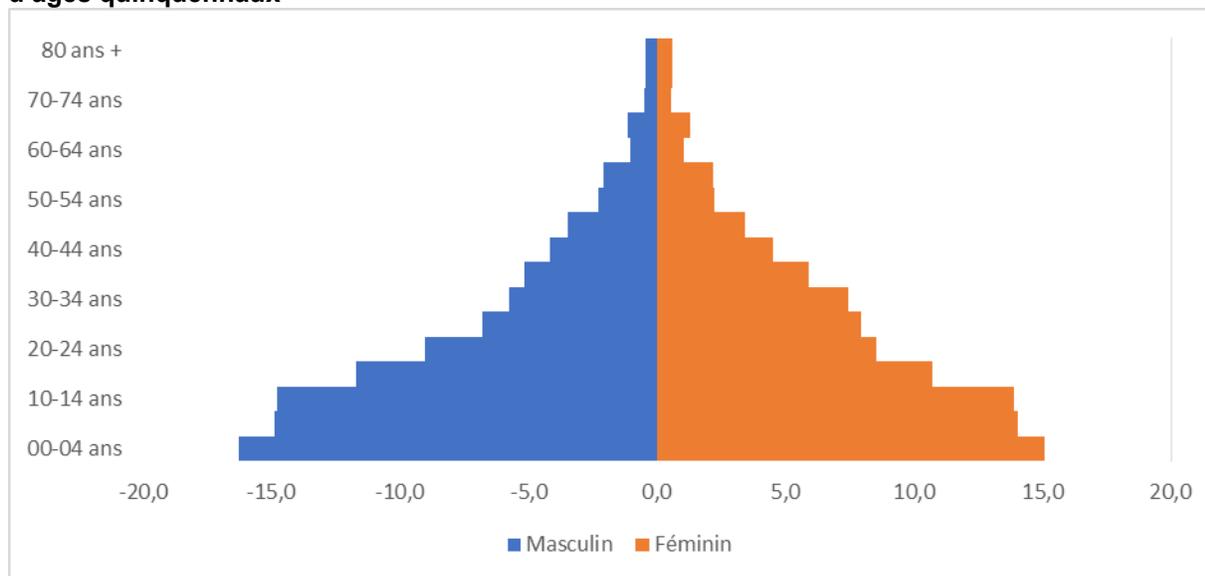
Motifs de la migration : Le principal motif d'émigration des béninois est d'ordre économique. Plus de huit hommes sur dix (83,5%) et une femme sur deux (50,5%) évoquent la raison de la « recherche de l'emploi » pour justifier leur installation à l'étranger. Les plus jeunes évoquent tout de même la raison des « études ».
- **Typologie des ménages** : Six béninois sur dix (60,4%) vivent dans des ménages mononucléaires de type « couple avec enfant ». Un peu moins de deux personnes sur dix (18,6%) vivent dans des ménages dont le chef est une femme »

3.1. Structure par âge et par sexe de la population

La pyramide des âges de la population du Bénin présente une base élargie qui se rétrécit rapidement vers le sommet (Graphique 3.1). Elle est caractéristique de la population des pays à fort de fécondité et à mortalité élevée. En effet, l'indice synthétique de fécondité est 5.7 d'après les résultats de la cinquième édition de l'Enquête Démographique et de Santé (EDSB5) de 2017-2018. Le Taux Brut de Mortalité quant à lui est de 8,5% selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH4) de 2013.

En comparant la pyramide actuelle à celle des études précédentes ou récentes notamment l'EDSB5 de 2017-2018 et le RGPH4, on note que l'allure est la même.

Graphique 3.1 : Pyramide de la population totale résidente au Bénin en 2018 par sexe et groupes d'âges quinquennaux



Le tableau 3.1 montre que les moins de 15 ans représentent 46,4% de la population totale. Ce pourcentage est très proche de celui obtenu lors du RGPH4 qui est de 46,7%. On note également que 89,9% de la population a moins de 50 ans et qu'un peu moins d'une personne sur cent (0,8%) est âgée de 80 ans ou plus.

Tableau 3.1 : Répartition de la population par groupes d'âge selon le milieu de résidence, Bénin, 2018

Groupe d'âges	Milieu de résidence				Total
	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	
0-4 ans	84 131	619 968	704 099	1 036 718	1 740 817
5-9 ans	96 136	705 101	801 236	1 158 623	1 959 859
10-14 ans	101 025	641 454	742 479	919 021	1 661 500
15-19 ans	76 699	415 806	492 504	557 444	1 049 949
20-24 ans	57 704	294 217	351 921	390 997	742 918
25-29 ans	58 065	318 302	376 367	457 481	833 848
30-34 ans	57 001	273 669	330 670	397 852	728 522
35-39 ans	61 043	263 234	324 277	377 922	702 199
40-44 ans	46 024	207 234	253 258	281 020	534 279
45-49 ans	40 660	168 723	209 383	217 649	427 032
50-54 ans	32 620	127 764	160 383	186 598	346 981
55-59 ans	25 344	89 410	114 753	101 720	216 474
60-64 ans	18 235	80 293	98 528	109 182	207 709
65-69 ans	13 055	60 075	73 130	68 228	141 358
70-74 ans	8 462	42 437	50 899	54 901	105 800
75-79 ans	6 380	21 657	28 037	34 940	62 978
80 ans et Plus	5 308	33 873	39 181	52 090	91 271
Ensemble	787 890	4 363 216	5 151 106	6 402 387	11 553 493
Proportion par grands groupes d'âges					
Moins de 15 ans	35,7	45,1	43,6	48,6	46,4
15-64 ans	60,1	51,3	52,6	48,1	50,1
65 ans ou plus	4,2	3,6	3,7	3,3	3,5

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

3.2. Dynamique migratoire

Afin de prendre connaissance des caractéristiques de la population enquêtée, il est utile de cerner leur dynamique migratoire à travers l'ampleur des phénomènes migratoires, les principales caractéristiques des migrants ainsi que les motifs de migration sans oublier les principales destinations des migrants.

3.2.1. Ampleur des phénomènes migratoires

Le Tableau 3.2 montre la distribution de la population par leur statut migratoire et selon la région, le milieu de résidence, le sexe, le groupe d'âges et le niveau d'instruction.

De l'analyse de ce tableau, il ressort que 13,1% de la population sont des migrants ; 11,3% sont des migrants internes et 1,8% des migrants internationaux. L'analyse selon le département montre que le phénomène de la migration s'opère de façon différentielle dans chacun des départements. C'est dans les départements du Littoral (29,0%), de l'Atlantique (26,6%), du Borgou (19,3%) et de l'Ouémé (15,4%) que les proportions de migrants sont les plus élevées. Le département du Littoral tient la première place car Cotonou qui en est la seule Commune est la métropole du pays et attire beaucoup de personnes. Aussi, la proportion relativement élevée dans l'Atlantique peut être expliquée par la présence de la commune d'Abomey-Calavi qui, en raison de sa proximité avec Cotonou, est considérée comme la cité dortoir de cette dernière. Dans le Borgou, Parakou, ville cosmopolite du nord Bénin attire beaucoup de monde venant principalement des communes environnantes. Enfin dans l'Ouémé, la commune de Sèmè-Podji qui est à la fois une zone commerciale et d'habitation, reçoit les populations de Porto-Novo et de Cotonou.

Il faut souligner tout de même que la migration interne est beaucoup plus importante que la migration internationale quel que soit le département.

L'analyse selon le milieu de résidence révèle que les migrants s'installent plus en milieu urbain (20%) qu'en milieu rural (7,6%) et Cotonou est la zone où la dynamique est la plus accentuée (29%). Même si la proportion des migrants internationaux est faible aussi bien en milieu urbain (2,7%) qu'en milieu rural (1,1%), on remarque que c'est dans les villes que les migrants internationaux s'installent plus avec une proportion de 4,9% à Cotonou.

L'analyse selon le sexe montre une légère différence entre les hommes et les femmes. En effet, 14,4% des femmes sont concernées par le phénomène pour 11,9% d'hommes. La migration interne concerne plus de femmes (12,7%) que d'hommes (10,0%) alors que la situation par rapport à la migration internationale est presque identique.

Une analyse selon l'âge montre que le phénomène a lieu à tous les âges. La proportion des migrants évolue avec l'âge jusqu'à 50 ans où elle évolue en dent de scie avec un pic de 27,4% pour les 70-74 ans. Il faut souligner que la proportion des personnes ayant au moins 80 ans concernées par la migration est de 14,7%.

Le niveau d'instruction semble influencer aussi bien la migration interne que la migration internationale. La proportion des personnes qui se déplacent (à l'interne ou à l'international) augmente avec le niveau d'instruction. Elle passe de 10,3% pour les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction à 47,2% pour ceux du niveau supérieur en passant par 12,9% pour ceux qui ont le niveau primaire et 22,8% pour ceux du secondaire.

Tableau 3.2 : Répartition en pourcentage de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire, Bénin, 2018

Groupe d'âges	Profil migratoire				Total	Effectif
	Non migrant	Migration interne	Migration internationale	Ens. migrant		
Département						
Alibori	96,0	2,8	1,2	4,0	100,0	1 001 432
Atacora	92,3	5,6	2,1	7,7	100,0	892 643
Atlantique	73,4	24,6	2,1	26,6	100,0	1 603 439
Borgou	80,7	17,3	2,0	19,3	100,0	1 400 059
Collines	91,3	7,6	1,2	8,7	100,0	832 237
Couffo	93,2	5,9	,9	6,8	100,0	860 434
Donga	92,0	5,4	2,6	8,0	100,0	627 010
Littoral	71,0	24,1	4,9	29,0	100,0	787 890
Mono	93,0	4,6	2,4	7,0	100,0	574 673
Ouémé	84,6	13,4	2,0	15,4	100,0	1 271 424
Plateau	95,5	4,0	,5	4,5	100,0	719 159
Zou	96,6	3,2	,2	3,4	100,0	983 096
Milieu de résidence						
Cotonou	71,0	24,1	4,9	29,0	100,0	787 890
Autres urbains	81,6	16,2	2,3	18,4	100,0	4 363 216
Ens. urbain	80,0	17,4	2,7	20,0	100,0	5 151 106
Rural	92,4	6,5	1,1	7,6	100,0	6 402 387
Sexe						
Homme	88,1	10,0	1,9	11,9	100,0	5 739 208
Femme	85,6	12,7	1,7	14,4	100,0	5 814 285
Groupe d'âges						
0-4 ans	98,8	1,1	,1	1,2	100,0	1 740 817
5-9 ans	95,6	3,9	,5	4,4	100,0	1 959 859
10-14 ans	92,6	6,6	,7	7,4	100,0	1 661 500
15-19 ans	88,9	9,7	1,4	11,1	100,0	1 049 949
20-24 ans	80,8	17,1	2,1	19,2	100,0	742 918
25-29 ans	78,2	18,7	3,1	21,8	100,0	833 848
30-34 ans	76,3	19,8	3,9	23,7	100,0	728 522
35-39 ans	77,4	18,8	3,7	22,6	100,0	702 199
40-44 ans	75,9	20,9	3,1	24,1	100,0	534 279
45-49 ans	75,5	20,9	3,6	24,5	100,0	427 032
50-54 ans	77,9	19,6	2,5	22,1	100,0	346 981
55-59 ans	74,1	22,3	3,6	25,9	100,0	216 474
60-64 ans	73,6	22,2	4,1	26,4	100,0	207 709
65-69 ans	77,7	17,8	4,5	22,3	100,0	141 358
70-74 ans	72,6	23,8	3,6	27,4	100,0	105 800
75-79 ans	77,1	19,3	3,6	22,9	100,0	62 978
80 ans et Plus	85,3	12,8	1,9	14,7	100,0	91 271
Niveau d'instruction						
Aucun	89,7	8,4	1,9	10,3	100,0	5 607 275
Primaire	87,1	11,2	1,7	12,9	100,0	2 895 837
Secondaire	77,2	20,5	2,3	22,8	100,0	1 808 222
Supérieur	52,8	43,0	4,2	47,2	100,0	298 876
Bénin	86,9	11,3	1,8	13,1	100,0	11 553 493

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

L'intérêt d'étudier le profil démographique des personnes de 15 ans et plus selon leur statut migratoire réside dans le fait c'est la population cible pour l'emploi qui constitue l'un des volets importants de cette enquête.

L'analyse des caractéristiques restreinte aux individus de 15 ans et plus montre globalement les mêmes tendances que précédemment avec toutes les variables. Toutefois, les proportions sont les plus élevées ici comme le montre le Tableau 3.3. En effet, la migration affecte 20,7% de la population des 15 ans et plus avec un pourcentage de 30,2% en milieu urbain (Cotonou y enregistre 41,6%) et 12,3% en milieu rural. En ce qui concerne le sexe, on enregistre 19,7% pour les hommes contre 21,6% pour les femmes.

Tableau 3.3 : Répartition en pourcentage de la population de 15 ans et plus selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire, Bénin, 2018

Groupe d'âges	Profil migratoire				Total	Effectif
	Non migrant	Migration interne	Migration internationale	Ens. migrant		
Département						
Alibori	93,3	4,4	2,3	6,7	100,0	489 726
Atacora	86,8	9,3	3,8	13,2	100,0	450 792
Atlantique	60,0	36,8	3,2	40,0	100,0	889 648
Borgou	68,9	27,9	3,2	31,1	100,0	724 470
Collines	85,5	12,3	2,2	14,5	100,0	437 082
Couffo	89,3	9,4	1,4	10,7	100,0	444 947
Donga	87,4	8,5	4,0	12,6	100,0	307 424
Littoral	58,4	34,6	7,0	41,6	100,0	506 597
Mono	89,2	7,0	3,8	10,8	100,0	311 973
Ouémé	77,6	19,3	3,1	22,4	100,0	692 162
Plateau	92,9	6,2	0,9	7,1	100,0	375 877
Zou	94,5	5,3	0,2	5,5	100,0	560 619
Milieu de résidence						
Cotonou	58,4	34,6	7,0	41,6	100,0	506 597
Autres urbains	72,2	24,3	3,6	27,8	100,0	2 396 694
Ens. urbain	69,8	26,1	4,2	30,2	100,0	2 903 292
Rural	87,7	10,4	1,9	12,3	100,0	3 288 025
Sexe						
Homme	80,3	16,3	3,4	19,7	100,0	2 936 926
Femme	78,4	19,0	2,6	21,6	100,0	3 254 392
Groupe d'âges						
15-19 ans	88,9	9,7	1,4	11,1	100,0	1 049 949
20-24 ans	80,8	17,1	2,1	19,2	100,0	742 918
25-29 ans	78,2	18,7	3,1	21,8	100,0	833 848
30-34 ans	76,3	19,8	3,9	23,7	100,0	728 522
35-39 ans	77,4	18,8	3,7	22,6	100,0	702 199
40-44 ans	75,9	20,9	3,1	24,1	100,0	534 279
45-49 ans	75,5	20,9	3,6	24,5	100,0	427 032
50-54 ans	77,9	19,6	2,5	22,1	100,0	346 981
55-59 ans	74,1	22,3	3,6	25,9	100,0	216 474
60-64 ans	73,6	22,2	4,1	26,4	100,0	207 709
65-69 ans	77,7	17,8	4,5	22,3	100,0	141 358
70-74 ans	72,6	23,8	3,6	27,4	100,0	105 800
75-79 ans	77,1	19,3	3,6	22,9	100,0	62 978
80 ans et Plus	85,3	12,8	1,9	14,7	100,0	91 271
Niveau d'instruction						
Aucun	85,3	12,0	2,7	14,7	100,0	3 565 288
Primaire	72,8	23,3	3,9	27,2	100,0	896 628
Secondaire	74,0	23,4	2,7	26,0	100,0	1 419 832
Supérieur	52,9	43,1	4,1	47,1	100,0	298 321
Bénin	79,3	17,7	2,9	20,7	100,0	6 191 317

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

3.2.2. Principales caractéristiques des migrants

Le profil migratoire des enquêtés varie selon leurs caractéristiques comme le montre le **Tableau 3.4**.

Dans l'ensemble, la population de 15 ans ou plus est fortement féminisée car la proportion des femmes est de 52,5% et elle est encore plus féminisée parmi les migrants internes (56,3%) que les non migrants (52,0%) alors que les femmes sont moins présentes parmi les migrants internationaux (45,6%).

Cette population est relativement jeune car plus de la moitié d'entre elle est située entre 15 et 34 ans (54,2%) et déjà les 15-24 ans représentaient 42,4% de la population des 15 ans ou plus. C'est la population non migrante qui est la plus jeune avec 55,8% des 15-34 ans et 44,5% de 15-24 ans ; pour les autres catégories, la population est plus vieille car moins de la moitié a entre 15-34 ans (48,1% pour les

migrants internes et 46,7% pour les migrants internationaux). L'âge moyen des personnes de 15 ans ou plus est de 35 ans. Cette population est plus jeune chez les non migrants (35 ans) alors que l'âge moyen de la population migrante est 38 ans autant pour la migration internationale que la migration interne.

Une analyse selon le niveau d'étude et d'éducation de la population de 15 ans ou plus fait apparaître une population non instruite. En effet 57,7% de la population de 15 ans ou plus est sans instruction, beaucoup plus parmi les non migrants (62,1%) et chez mes migrants internationaux (53,6%). Seulement 39,1 ans des migrants internes sont sans instruction. Parmi celles qui ont effectué des études, la durée moyenne d'étude est 4 ans et les migrants sont plus instruits avec 6 ans d'étude alors que les non migrants ont fait 3 ans d'étude et les migrants internationaux 4 ans d'étude.

Selon la situation matrimoniale, peu de personnes de 15 ans ou plus est célibataire (27,2%) et chez les non migrants qu'on trouve plus de célibataire (29%).

Tableau 3.4 : Principales caractéristiques des migrants de 15 ans et plus selon leur profil migratoire, Bénin, 2018

Profil migratoire	% de femmes	% de jeune de 15-29 ans	% de jeune de 15-34 ans	Agés au dernier anniversaire	Nombre années étude	% sans instruction	% alpha-bétisée	% de célibataire	Effectif
Non migrant	52,0	44,5	55,8	35	3	62,1	0,1	29,0	4 882 435
Migration interne	56,3	35,1	48,1	38	6	39,0	0,0	20,2	1 092 841
Migration internationale	45,6	31,1	46,7	38	4	53,6	0,0	19,6	181 589
Ens. migrant	54,8	34,5	47,9	38	6	41,1	0,0	20,1	1 274 430
Ensemble	52,5	42,4	54,2	35	4	57,7	0,1	27,2	6 156 865

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Au cours de l'enquête, une série de questions ont été posées aux chefs de ménages pour connaître la situation des membres qui au cours des 5 dernières années ayant précédé l'enquête, ont quitté le ménage pour aller à l'étranger. Ce qui a permis les émigrants qui font objet de la présente analyse.

La distribution des émigrants par milieu de résidence permet de mieux cerner la distribution spatiale des grands courants migratoires au Bénin selon le milieu urbain ou le milieu rural.

Les résultats du **Tableau 3.5** montrent que 70,2% des émigrants de 15 ans et plus proviennent du milieu rural, 29,8% du milieu urbain et 4,3% sont de Cotonou

L'analyse selon le sexe donne la même tendance : les émigrants sont plus des hommes (71,0% proviennent du milieu rural et 25,8% du milieu urbain) que les femmes (66,8% des femmes du milieu rural et 24,1% du milieu urbain) à l'exception des émigrants provenant de Cotonou où les femmes sont plus importantes (9,1% des femmes contre 3,3% des hommes).

Selon les groupes d'âges, plus l'âge augmente, moins les émigrants proviennent du milieu rural : la part des émigrants provenant du milieu rural passe 75,6% chez les 15-24 ans à 58,3% chez les 35-64 ans. Cela se fait au profit des autres urbains qui passe de 22% chez les 15-24 ans à 30,1% chez les 35-64 ans.

L'analyse selon le niveau d'instruction montre que la proportion des émigrants résidant en milieu rural diminue lorsque le niveau d'instruction augmente : la proportion passe de 77,7% chez les émigrants sans instruction à 6,7% chez ceux ayant atteint le niveau du supérieur. Cette situation pourrait s'expliquer entre autres par la présence de grands centres de formations universitaires dans les villes (et en particulier à Cotonou) pour des études supérieures.

L'analyse selon le statut matrimonial, révèle que quel que soit le statut, la majorité des émigrants vivaient en milieu rural (74,2% pour les célibataires et 66,6% pour les Mariés) à l'exception des Séparé ou veuf dont 80,9% sont en milieu urbain.

En se référant au lien de parenté, on remarque toujours que la majorité des émigrants vivaient en milieu rural. (58,8% pour le chef de ménage, 63,4% pour les conjoints, 72,5% pour les enfants du CM et/ou du conjoint, 65,4% pour les autres parents et 100% pour les personnes sans lien avec le CM).

Tableau 3.5 : Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon le milieu de résidence, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Milieu de résidence					Total	Effectif
	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural			
Sexe							
Masculin	3,3	25,8	29,0	71,0	100,0	54 219	
Féminin	9,1	24,1	33,2	66,8	100,0	12 121	
Groupe d'âges							
15-24 ans	2,4	22,0	24,4	75,6	100,0	41 661	
25-34 ans	4,4	35,6	40,0	60,0	100,0	14 481	
35-64 ans	11,6	30,1	41,7	58,3	100,0	8 480	
65 ans et Plus	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	168	
Niveau d'instruction							
Aucun	1,1	21,1	22,3	77,7	100,0	24 347	
Primaire	1,0	15,2	16,2	83,8	100,0	18 273	
Secondaire	6,1	36,4	42,5	57,5	100,0	13 130	
Supérieur	31,7	61,6	93,3	6,7	100,0	5 117	
Ne sait pas	0,0	18,7	18,7	81,3	100,0	5 474	
Statut matrimonial							
Célibataire	4,2	21,6	25,8	74,2	100,0	38 712	
Marié	3,9	29,5	33,4	66,6	100,0	25 021	
Séparé ou veuf	0,0	80,9	80,9	19,1	100,0	273	
Ne sait pas	20,7	20,4	41,2	58,8	100,0	1 342	
Lien de parenté							
Conjoint ou conjointe	6,8	29,8	36,6	63,4	100,0	9 002	
Enfant du chef et/ou du (de la) conjoint(e)	3,8	23,7	27,5	72,5	100,0	47 167	
Autre parent du CM ou du (de la) conjoint(e)	4,5	30,1	34,6	65,4	100,0	10 056	
Sans lien de parenté	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	114	
Bénin	4,3	25,4	29,8	70,2	100,0	66 340	

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

3.2.3. Motifs de migration et principales destinations des migrants

De l'analyse du **Tableau 3.6**, il ressort les informations ci-après : la majorité des émigrants sont jeunes car 86,4% sont des jeunes de 15-34 ans et seulement 18,6% des émigrants de 15 ans et plus sont de sexe féminin, 37,3% sont sans instruction, l'âge moyen au départ est évalué à 23 ans et ils sont partis en moyenne 2 ans avant l'interview.

En s'intéressant aux régions ou pays de destination, on note que 33,2% des migrants en destination des Etats membres de l'UEMOA sont des femmes. En s'attardant particulièrement sur certains Etats, la proportion des femmes dans l'ensemble des migrants se présente comme suit : Niger (59,4%), Mali (46,8%), Sénégal (42,8%), Togo (32,5%). Les destinations Asie et Europe enregistrent respectivement 54,7% et 34,9% de femmes.

Les émigrants sont majoritairement jeunes quelle que soit la destination. En dehors de l'Asie, la majorité des émigrants vers les autres destinations sont dans la tranche d'âges 15-34 ans : Etats UEMOA (87%), dont 81% pour le Togo, 70,2% pour le Burkina-Faso, 100% pour le Niger et le Mali ; Etats Europe (51,1%).

L'âge moyen de départ vers ces destinations est de 23 ans pour un minimum de 17 ans pour le Mali et un maximum de 33 ans pour l'Asie. Il faut signaler que le nombre moyen d'années effectués par ces

migrants depuis le départ du ménage pour l'extérieur est de 2 ans avec un maximum de 4 ans passés au Mali.

Tableau 3.6 : Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon la destination, Bénin, 2018

Principale région de destination	% de femmes	% de jeunes de 15-34 ans	% sans instruction	Age au départ	Nombre d'années depuis le départ du ménage pour l'extérieur	Effectif
Togo	32,5	80,9	29,6	26	2	4 821
Burkina Faso	31,6	70,2	0,0	28	3	733
Côte d'Ivoire	17,0	87,2	20,7	24	3	6 835
Guinée Bissau	13,5	66,7	44,6	29	2	1 023
Mali	46,8	100,0	53,2	17	4	449
Niger	59,4	100,0	48,0	20	2	4 373
Sénégal	42,8	87,8	49,8	20	3	1 623
Ens. Etats UEMOA	33,2	87,0	32,5	24	2	19 858
Afrique de l'Ouest non UEMOA	10,1	88,2	43,1	23	2	37 582
Afrique centrale	21,2	76,6	12,5	26	2	4 656
Autres Etats Afrique	12,2	100,0	70,6	19	2	1 446
Etats Europe	34,9	51,1	0,0	29	3	979
Etats Asie	54,7	45,3	0,0	33	3	399
Etats Amérique	0,0	0,0	0,0	0	0	0
Autres Etats non classés ailleurs	0,0	100,0	0,0	20	1	108
Total	18,6	86,4	37,3	23	2	65 026

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Quelles sont les raisons pour lesquelles ces béninois émigrent vers ces différentes destinations ?

Le **Tableau 3.7** présente certaines caractéristiques sociodémographiques ainsi que la destination des migrants selon le motif de départ pour l'extérieur.

De l'analyse du tableau, il ressort que plusieurs raisons poussent certains béninois à s'expatrier. Au nombre de ces raisons, il y a les études, le regroupement familial, l'affectation de travail, la recherche de l'emploi, les problèmes de santé et autres.

Quelle que soit la caractéristique sociodémographique des migrants (à savoir le sexe, l'âge, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction, le pays de destination), la « recherche d'emploi » est de loin, le premier motif du départ. Ainsi, l'analyse des raisons selon le genre révèle que la raison fondamentale évoquée par les hommes migrants est la recherche de l'emploi (83,5%). Viennent ensuite les études (5,7%) et autres raisons (7,5%). Pour les femmes migrantes, la recherche de l'emploi (50,5%) vient en première position suivie des études (23,3%), et du regroupement familial (12,4%). Les raisons évoquées par les migrants des différentes tranches d'âges se résument essentiellement à la recherche de l'emploi (près de 80%). L'on note néanmoins les études comme raison évoquée au sein des 15-24 ans (10,4%) et des 25-34 ans (9,9%). La même tendance s'observe non seulement avec le statut matrimonial mais aussi avec le niveau d'instruction où en considérant chaque niveau excepté le niveau supérieur, la plupart migrent pour la recherche de l'emploi. Quant aux migrants ayant un niveau supérieur, ils se déplacent principalement pour des raisons d'études (74%).

Pour l'ensemble des migrants béninois vers les autres pays de l'Afrique, la recherche de l'emploi constitue la principale raison. Il faut mentionner qu'il y a aussi une bonne partie de ces migrants qui se déplacent dans la région africaine pour des raisons d'études (19,1% vers l'UEMOA ; 15,6% vers l'Afrique centrale). La migration vers les autres continents est motivée véritablement par les études (67,8% vers l'Europe et 45,3% vers l'Asie).

Au total, s'il est vrai que les études amènent beaucoup de béninois à quitter leur pays, il n'en demeure pas moins vrai que la raison primordiale de migration est la recherche du travail. Ces migrants n'auraient plus d'espérance là où ils sont et sont donc obligés d'aller voir ailleurs.

Tableau 3.7 : Principaux motifs de la migration interne suivant la région de destination choisie, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques et destination	Principale raison de départ pour l'extérieur							Total	Effectif
	Etudes	Regroupement familial	Affectation de travail	Recherche d'emploi	Problème de santé	Autre raison	Ne sait pas		
Sexe									
Masculin	5,7	0,7	1,4	83,5	0	7,5	1,2	100,0	54 219
Féminin	23,3	12,4	0	50,5	0	11,4	2,4	100,0	12 121
Groupe d'âges									
15-24 ans	10,4	2,7	0	77,8	0	8,8	0,4	100,0	41 661
25-34 ans	9,9	3,5	3	76,1	0	5,3	2,1	100,0	14 481
35-64 ans	1,9	0	4	78,3	0	9,8	5,9	100,0	8 480
65 ans et Plus	0	0	0	0	0	100	0	100,0	168
Niveau d'instruction									
Aucun	0	3,2	1,7	89,7	0	5,4	0	100,0	24 347
Primaire	3,7	3,3	0	90,9	0	1,1	1	100,0	18 273
Secondaire	12,7	0	0	69,7	0	16,5	1,2	100,0	13 130
Supérieur	74	0	7,1	13,2	0	5,7	0	100,0	5 117
Ne sait pas	0	9,7	0	50,4	0	28	11,9	100,0	5 474
Statut matrimonial									
Célibataire	13,2	1,6	0	74,1	0	9,9	1,2	100,0	38 712
Marié	2,3	4	3,1	82,7	0	6,1	1,9	100,0	25 021
Séparé ou veuf	0	0	0	100	0	0	0	100,0	273
Ne sait pas	13	20,7	0	66,3	0	0	0	100,0	1 342
Principale région de destination									
Togo	40,3	0	0	30,4	0	16,5	12,9	100,0	4 821
Burkina Faso	70,2	0	0	0	0	29,8	0	100,0	733
Côte d'Ivoire	4,3	3,5	6,1	77,7	0	8,3	0	100,0	6 835
Guinée Bissau	0	0	0	100	0	0	0	100,0	1 023
Mali	0	0	0	100	0	0	0	100,0	449
Niger	15,5	6,4	0	63,1	0	15	0	100,0	4 373
Sénégal	22,4	0	0	68,3	0	9,3	0	100,0	1 623
Ens. Etats UEMOA	19,1	2,6	2,1	61	0	12	3,1	100,0	19 858
Afrique de ouest non UEMOA	1,2	3,6	0	88,8	0	6,4	0	100,0	37 582
Afrique centrale	15,6	0	7,3	66,2	0	7,1	3,8	100,0	4 656
Autres Etats Afrique	0	0	0	89,5	0	0	10,5	100,0	1 446
Etats Europe	67,8	0	0	32,2	0	0	0	100,0	979
Etats Asie	45,3	0	0	0	0	54,7	0	100,0	399
Etats Amérique	0	0	0	0	0	0	0	0,0	
Autres Etats non classés ailleurs	0	0	0	100	0	0	0	100,0	108
Bénin	8,9	2,9	1,2	77,3	0	8,2	1,5	100,0	65 026

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

3.3. Structure et composition des ménages

Le **Tableau 3.8** présente la répartition de la population par milieu de résidence et par type de ménage selon le sexe du chef de ménage. Au Bénin, un peu moins de deux personnes sur dix (18,6%) vivent dans

des ménages dont le chef est une femme. On constate des inégalités selon le milieu de résidence. En effet, 15,5% de la population du milieu rural vivent dans des ménages dirigés par des femmes contre 22,5% pour les habitants du milieu urbain.

L'analyse selon la typologie de ménage montre que les populations des ménages monoparentaux nucléaires et monoparentaux élargis sont beaucoup plus dirigés par les femmes (respectivement 84,6% et 73,7%) que celles vivant dans les autres types de ménages. On constate également qu'environ quatre personnes sur dix (39,5%) vivant dans des ménages de type unipersonnel sont dirigées par les femmes.

Tableau 3.8 : Répartition de la population par milieu de résidence et par type de ménage selon le sexe du chef de ménage, Bénin, 2018

	Sexe		Total	Effectif
	Homme	Femme		
Milieu de résidence				
Cotonou	72,7	27,3	100,0	787 890
Autres urbains	78,4	21,6	100,0	4 363 216
Ens. urbain	77,5	22,5	100,0	5 151 106
Rural	84,5	15,5	100,0	6 402 387
Type de ménage				
Unipersonnel	60,5	39,5	100,0	400 942
Couple avec enfant	96,1	3,9	100,0	6 973 199
Couple sans enfant	95,0	5,0	100,0	281 205
Monoparental nucléaire	15,4	84,6	100,0	1 114 495
Monoparental élargi	26,3	73,7	100,0	515 139
Famille élargie	83,1	16,9	100,0	2 268 514
Bénin	81,4	18,6	100,0	11 553 493

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Le **Tableau 3.9** présente la répartition de la population selon la typologie des ménages par département. L'analyse dudit tableau montre que 60,4% de la population vit dans des ménages de type « couple avec enfants ». Le reste se répartit entre des ménages de type « famille élargie » (19,6%), « monoparental nucléaire » (9,6%), « monoparental élargi » (4,5%), unipersonnel (3,5%), « couple sans enfants (2,4%).

Le constat fait au niveau national est quasi-identique dans tous les départements sauf dans le Zou et le Couffo où les ménages de type « monoparental nucléaire » vient en deuxième position après les ménages de type « couple avec enfant ».

Ces différents résultats montrent que de plus en plus le Bénin tend vers la nucléarisation des ménages au détriment des familles élargies jadis répandues.

Tableau 3.9 : Répartition de la population par type de ménage selon le département, Bénin, 2018

Type de ménage	Département												Bénin
	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	
Unipersonnel	1,4	1,6	4,3	2,1	2,9	3,3	1,2	6,5	3,9	2,7	3,6	8,1	3,5
Couple avec enfant	73,8	51,9	61,5	59,6	59,2	59,3	59,2	51,3	64,9	57,7	57,5	66,2	60,4
Couple sans enfant	2,0	1,0	2,9	1,5	1,5	2,7	0,8	4,4	1,6	1,6	2,7	6,1	2,4
Monoparental nucléaire	3,8	5,4	11,1	3,1	9,4	17,6	4,3	14,6	11,5	12,3	10,3	14,0	9,6
Monoparental élargi	3,5	5,7	5,2	4,2	4,9	5,0	2,6	5,7	4,1	5,6	4,5	1,4	4,5
Famille élargie	15,6	34,4	14,9	29,4	22,1	12,0	31,9	17,4	13,9	20,0	21,4	4,3	19,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 001 432	892 643	1 603 439	1 400 059	832 237	860 434	627 010	787 890	574 673	1 271 424	719 159	983 096	11 553 493

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Chapitre 4 : Scolarisation et alphabétisation

Résultats clés

Proportion de femmes jamais scolarisés : les femmes sont les plus défavorisées que les hommes en matière de scolarisation. Plus de la moitié d'entre elles (60,7%) n'ont jamais été scolarisées (contre 47,8% chez les hommes).

Proportion de femmes ayant un niveau d'instruction supérieur : seulement 2,8% de la population béninoise a un niveau d'instruction supérieur. La proportion de femmes ayant atteint ce niveau n'est que de 1,5%, soit un peu moins de 3 fois le pourcentage des hommes ayant atteint ce niveau (4,1%).

Taux net de scolarisation au primaire ajusté : par rapport à la moyenne nationale qui est de 68,8%, le département de l'Alibori affiche le taux net de scolarisation au primaire le plus faible (30,8%). A l'opposé, celui du Littoral est le plus élevé (93,4%).

Proportion des enfants en âge d'être au primaire qui sont hors du système : deux enfants sur 5 (40,7%) en âge d'être au primaire ne le sont pas. Cette situation s'observe quel que soit le sexe considéré (40,7% parmi les garçons et 40,8% parmi les filles).

- **Taux de déperdition scolaire :** exception faite du Mono et le Couffo où les études sont pour la majorité abandonnées aux motifs respectifs de frais d'études trop chers (36,8%) et d'aide à apporter à la famille (20,6%), les déperditions pour raison de travail sont les plus évoquées dans tous les autres départements (variant entre 22,5% dans le Zou et 54,9% dans l'Atlantique).

4.1. La non fréquentation scolaire

L'éducation joue un rôle déterminant dans le développement de toutes sociétés au point où l'éducation pour tous a été retenue comme l'un des Objectifs du Développement Durable (ODD). Au Bénin, elle est reconnue comme un droit fondamental. De nombreux efforts sont déployés pour assurer une éducation pour tous mais force est de constater que les attentes restent encore à combler. L'enquête ERI-ESI a permis de disposer des informations actualisées sur la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction. Au cours des interviews ménages, des informations relatives à l'éducation des membres du ménage ont été collectées sur toutes les personnes âgées de 3 ans et plus. Le Tableau 4.1 ci-dessous montre le pourcentage des individus jamais scolarisés par groupe d'âge suivant le sexe et le milieu de résidence.

L'analyse des résultats montre que 54,3% de la population béninoise n'a jamais été scolarisée. Cependant, ce pourcentage varie en fonction du sexe, du groupe d'âge et du milieu de résidence. Les femmes sont les plus défavorisées en matière de scolarisation. En effet, six femmes sur dix (60,7%) n'ont jamais été scolarisées alors que les hommes sont 47,8% à ne pas l'être.

L'écart d'instruction entre hommes et femmes (en défaveur de ces dernières), touchent aussi bien les générations les plus anciennes (80 ans et plus) que les plus jeunes, notamment dès l'âge de 10 ans. Parmi les femmes de 15-19 ans 36,3% n'ont jamais fréquenté l'école alors que les hommes du même groupe d'âge sont 28,5% à ne jamais fréquenter. L'analyse selon le milieu de résidence fait quant à elle ressortir que les personnes vivant en milieu rural sont également moins scolarisées que celles qui vivent en milieu urbain (64,6% contre 41,6% respectivement).

Tableau 4.1 : Pourcentage des individus jamais scolarisés par groupe d'âges suivant le sexe et le milieu de résidence, Bénin, 2018

Groupe d'âges	Sexe		Milieu de résidence				Total	Effectif
	Homme	Femme	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural		
3-4 ans	90,7	91,2	73,6	89,2	87,4	93,3	90,9	1 740 817
5-9 ans	46,8	46,5	23,2	36,9	35,2	54,6	46,7	1 959 859
10-14 ans	28,3	31,2	7,8	22,7	20,7	36,9	29,6	1 661 500
15-19 ans	28,5	36,3	10,3	22,1	20,3	42,9	32,3	1 049 949
20-24 ans	31,6	56,7	13,0	33,3	29,9	60,3	45,9	742 918
25-29 ans	42,7	66,8	16,9	43,2	39,2	72,2	57,3	833 848
30-34 ans	49,8	74,3	19,7	51,4	45,9	78,5	63,7	728 522
35-39 ans	56,3	79,1	26,0	59,2	52,9	81,8	68,5	702 199
40-44 ans	54,9	80,3	29,1	58,8	53,4	80,2	67,5	534 279
45-49 ans	58,0	79,3	30,0	60,6	54,6	81,1	68,1	427 032
50-54 ans	58,0	82,7	25,6	61,0	53,8	83,3	69,7	346 981
55-59 ans	60,4	79,8	24,0	67,4	57,8	84,3	70,2	216 474
60-64 ans	66,7	84,4	34,6	68,8	62,4	86,9	75,3	207 709
65-69 ans	61,4	86,6	22,4	67,2	59,2	86,8	72,5	141 358
70-74 ans	72,8	83,4	33,4	70,8	64,6	90,3	77,9	105 800
75-79 ans	74,0	92,7	39,8	76,1	67,9	92,3	81,4	62 978
80 ans et Plus	81,9	95,1	40,3	88,0	81,5	94,1	88,7	91 271
Bénin	47,8	60,7	22,5	45,2	41,6	64,6	54,3	11 553 493

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

4.2. La scolarisation

Les données issues de l'enquête **Tableau 4.2** permet de présenter la répartition par sexe, par département et par milieu de résidence selon le niveau d'instruction des populations.

Les données montrent qu'au Bénin, 52,8% de la population n'ont aucun niveau d'instruction et les femmes sont moins instruites que les hommes. En effet, il ressort que 59,4% des femmes contre 46,3% des hommes n'ont aucun niveau d'instruction.

De plus il est à remarquer que, plus le niveau d'instruction augmente, moins les pourcentages sont élevés quel que soit le sexe. Ainsi, la proportion des femmes ayant un niveau primaire est de 24,9% et celle des hommes est de 29,7%. N'ont le niveau secondaire que 14,2% des femmes et 19,9% d'hommes. En ce qui concerne le niveau supérieur, on y relève seulement 1,5% des femmes et 4,1% des hommes.

La proportion de la population sans aucun niveau d'instruction est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (62,7% contre 40,7%).

L'analyse au niveau départemental montre que le Littoral et l'Atlantique sont les départements qui enregistrent les plus faibles proportions de personnes sans niveau d'instruction (22,6% et 39,6% respectivement). Par contre beaucoup d'efforts restent à fournir dans les départements de l'Alibori (82,1%), l'Atacora (65,8%), Zou (63,8%), Borgou (60,1%) et Donga (59,6%) où on note des proportions élevées de personnes n'ayant aucun niveau d'instruction.

Tableau 4.2 : Répartition de la population par niveau d'instruction selon le sexe, le département et le milieu de résidence, Bénin, 2018

	Niveau instruction				Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur		
Département						
Alibori	82,1	11,3	6,3	0,3	100,0	1 001 432
Atacora	65,8	22,6	10,5	1,1	100,0	892 643
Atlantique	39,6	32,9	22,6	4,9	100,0	1 603 439
Borgou	60,1	21,7	15,6	2,7	100,0	1 400 059
Collines	47,6	32,7	18,4	1,3	100,0	832 237
Couffo	54,7	30,3	13,6	1,3	100,0	860 434
Donga	59,6	27,8	11,1	1,5	100,0	627 010
Littoral	22,6	33,2	33,4	10,9	100,0	787 890
Mono	43,3	33,1	20,8	2,7	100,0	574 673
Ouémé	41,6	32,8	22,3	3,3	100,0	1 271 424
Plateau	57,3	28,2	13,3	1,3	100,0	719 159
Zou	63,8	22,5	12,5	1,1	100,0	983 096
Milieu de résidence						
Cotonou	22,6	33,2	33,4	10,9	100,0	787 890
Autres urbains	44,1	29,5	22,3	4,2	100,0	4 363 216
Ens. urbain	40,7	30,1	24,0	5,2	100,0	5 151 106
Rural	62,7	25,0	11,4	0,9	100,0	6 402 387
Sexe						
Homme	46,3	29,7	19,9	4,1	100,0	5 739 208
Femme	59,4	24,9	14,2	1,5	100,0	5 814 285
Bénin	52,8	27,3	17,0	2,8	100,0	11 553 493

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

4.3. Analyse de la progression scolaire

L'éducation est un moyen de donner aux enfants comme aux adultes la possibilité de devenir participants actifs de la transformation des sociétés dans lesquelles ils vivent. Cette nécessité de l'éducation pour un développement durable a été mise en lumière dans les ODD à travers l'objectif 4.1 « D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile ». Au regard de l'importance de l'éducation, une attention particulière doit être mise sur la progression scolaire des enfants au primaire et au secondaire dans le but de s'assurer de l'efficacité des politiques d'éducation mises en place.

Au niveau de l'enseignement primaire, les résultats de l'ERI-ESI ont révélé que près de 7 enfants sur 10 en âge de fréquenter l'école primaire sont effectivement scolarisés au Bénin (68,8%) (Tableau 4.3). En ce qui concerne les enfants en âge de fréquenter l'école primaire et qui ne sont pas scolarisés, ils représentent 40,7%. Ce pourcentage est pratiquement le même aussi bien pour les filles (40,8%) que pour les garçons (40,7%). En considérant le milieu de résidence, Cotonou est en tête avec 9 enfants sur 10 scolarisés, en seconde position les autres milieux urbains (8 enfants sur 10) et enfin le milieu rural avec 6 enfants sur 10.

L'analyse comparée du taux net de scolarisation au primaire entre filles et garçons, révèle pratiquement les mêmes tendances. Cette situation montre les efforts considérables qui sont menés pour donner les mêmes chances d'éducation aux garçons et aux filles.

Il ressort aussi des résultats de l'ERI-ESI, une disparité selon le département. On note en effet que des efforts méritent d'être faits dans les départements du septentrion où, il est observé dans l'Alibori, près de 8 enfants sur 10 en âge d'être au primaire mais qui sont hors du système éducatif (76,2%), dans l'Atacora, 6 enfants sur 10 (63,6%), dans le Borgou, près de 6 enfants sur 10 (55,0%) et dans la Donga, 5 enfants sur 10 (52,3%). Dans le Sud du Bénin, le département du Couffo est celui qui affiche le

pourcentage le plus élevé d'enfants en âge d'être au primaire qui sont hors du système éducatif, à peu près 5 enfants sur 10 (46,3%).

Au niveau de l'enseignement secondaire, près de 4 enfants sur 10 âgés de 12 à 18 ans sont effectivement au secondaire au Bénin. Comme, dans le cas de l'enseignement primaire, l'analyse des résultats tenant compte du milieu de résidence, place Cotonou en tête (près de 7 enfants sur 10), suivi des autres milieux urbains (près de 5 enfants sur 10) et du milieu rural (près de 3 enfants sur 10). Au contraire de l'enseignement primaire, une disparité selon le sexe s'observe avec 40,9% des hommes qui sont scolarisés contre 34,2% des femmes au niveau national. Une analyse selon le département, révèle également une disparité. Cette disparité doit être corrigée dans les départements du septentrion tels que l'Alibori, l'Atacora, la Donga et le Borgou dont les taux nets de scolarisation au secondaire sont respectivement de 17,1%, 25,7%, 22,7% et 33,4%. Dans le Sud, le département du Couffo affiche aussi un faible taux de scolarisation au secondaire (27,0%).

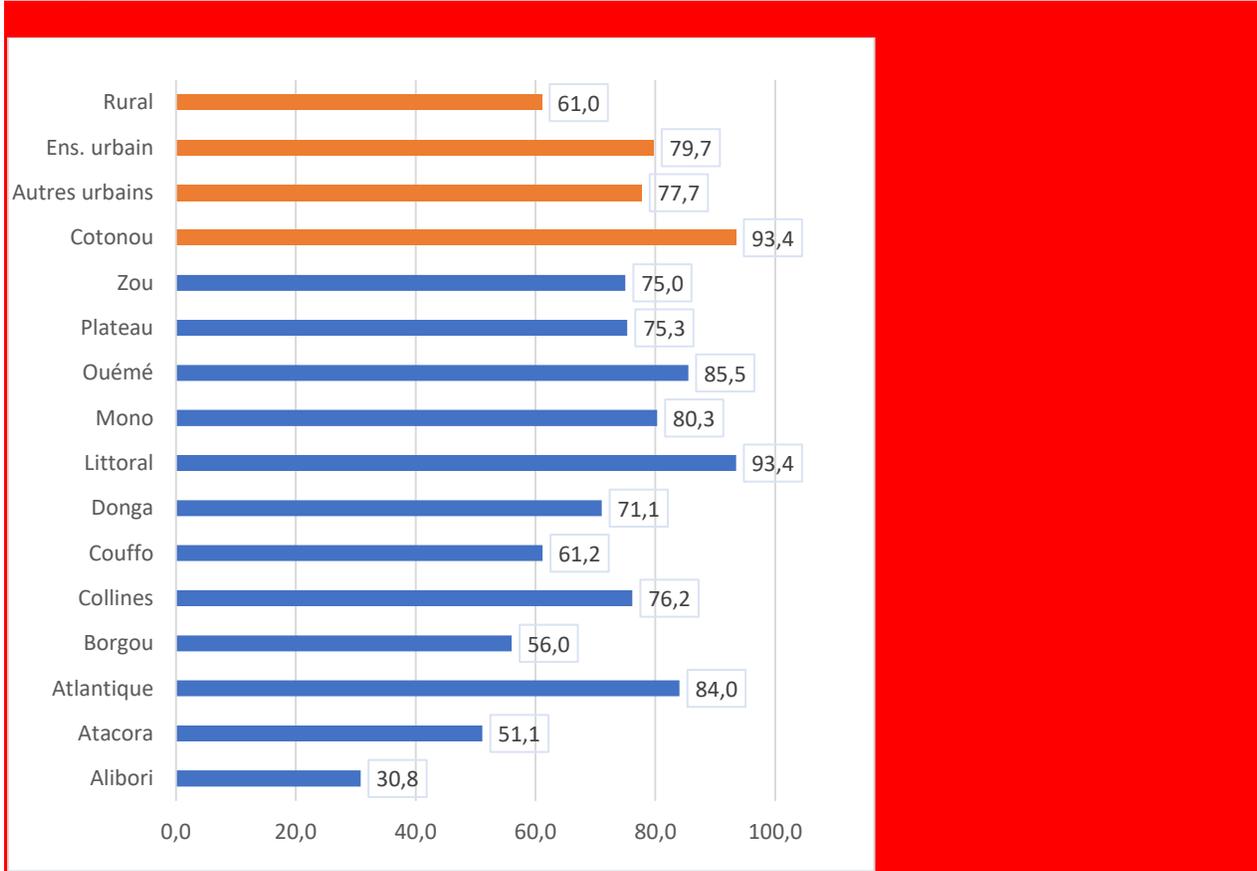
En conclusion, pour se rapprocher de l'objectif 4.1 des ODD, des efforts doivent être faits pour améliorer davantage la scolarisation au niveau primaire et secondaire surtout dans tous les départements du septentrion et dans le Couffo.

Tableau 4.4 : Taux de scolarisation du primaire et du secondaire selon le sexe, la résidence et le département dans les niveaux d'études, Bénin, 2018

Département/Milieu de résidence	Taux net de scolarisation au primaire ajusté			Pourcentage des enfants en âge d'être au primaire qui sont hors du système			Effectif des 6 à 11 ans	Taux net de scolarisation au secondaire			Pourcentage des enfants en âge d'être au secondaire qui sont hors du système			Effectif des 12 à 18 ans
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Département														
Alibori	29,5	32,6	30,8	70,4	66,4	68,7	213 958	17,1	17,2	17,1	70,6	77,3	73,9	155 810
Atacora	52,0	50,1	51,1	48,0	49,9	48,9	179 857	27,3	23,8	25,7	50,2	58,5	54,0	142 287
Atlantique	86,7	81,0	84,0	13,3	18,6	15,8	301 850	55,3	39,9	47,6	28,0	34,8	31,4	268 903
Borgou	54,8	57,2	56,0	45,2	42,6	43,9	276 178	33,6	33,1	33,4	49,5	45,7	47,8	211 502
Collines	78,3	74,0	76,2	21,3	25,5	23,4	171 389	42,6	30,9	37,1	31,5	43,4	37,1	147 071
Couffo	65,3	57,3	61,4	34,7	42,7	38,6	176 874	31,9	21,2	27,0	40,8	54,6	47,2	150 576
Donga	70,6	71,6	71,1	29,3	28,4	28,9	126 507	23,9	20,6	22,5	45,8	56,5	50,5	99 486
Littoral	93,8	93,1	93,4	6,2	6,9	6,6	117 909	67,6	64,4	66,0	13,2	20,7	17,0	120 602
Mono	81,7	78,8	80,3	18,3	20,4	19,4	107 074	41,5	35,0	38,6	27,3	28,6	27,9	99 648
Ouémé	84,6	86,0	85,3	15,4	13,7	14,6	243 709	53,9	46,8	50,5	26,8	37,9	32,1	243 630
Plateau	77,5	72,3	75,2	22,2	27,7	24,7	135 902	39,6	30,9	35,7	42,3	51,3	46,3	119 938
Zou	78,0	71,6	75,0	22,0	28,2	24,9	166 701	42,6	31,5	37,0	35,8	50,8	43,3	134 827
Milieu de résidence														
Cotonou	93,8	93,1	93,4	6,2	6,9	6,6	117 909	67,6	64,4	66,0	13,2	20,7	17,0	120 602
Autres urbains	77,5	78,0	77,8	22,3	21,5	21,9	807 707	49,2	41,5	45,5	32,2	38,4	35,2	753 783
Ens. urbain	79,6	80,0	79,8	20,3	19,6	20,0	84 406	51,6	44,8	48,3	29,7	35,9	32,7	94 952
Rural	62,3	59,6	61,0	37,7	40,2	38,9	1 292 293	31,9	24,6	28,5	45,5	54,8	49,8	1 019 894
Bénin	69,4	68,2	68,8	30,5	31,5	31,0	2 217 910	40,8	34,1	37,7	38,3	45,9	41,9	1 894 280

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Graphique 4.1 : Taux de scolarisation du primaire selon le milieu de résidence et le département, Bénin, 2018



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

4.4. La déperdition scolaire

La déperdition scolaire s'entend par l'exclusion des élèves du cursus scolaire, du fait des renvois décidés par les responsables de l'éducation (suite par exemple à une mauvaise conduite à l'école, de mauvaises notes, etc.), des exclusions décidées par les parents (pour des raisons économiques ou sociales), ou des abandons décidés par les élèves eux-mêmes. Elle constitue l'un des problèmes les plus importants du système éducatif. Il est donc nécessaire d'identifier ses motifs afin que les pouvoirs publics mettent en place les mesures les plus appropriées.

Selon, les résultats de l'ERI-ESI 2018, le motif le plus fréquent d'arrêt des études au niveau primaire est économique, notamment pour travailler (33,0%). Les arrêts d'études afin de suivre une formation (14,6%), ceux dû à une insuffisance de résultats scolaires (14,6%), et ceux pour pouvoir aider la famille (11,2%) sont non négligeables.

L'analyse des résultats suivant les départements révèle également que, quel que soit le département considéré, le travail est le motif le plus fréquent d'arrêt des études, exception faite du Mono où la raison d'abandon la plus évoquée est la cherté de l'école (36,8%).

Face aux observations faites à travers les chiffres, il est important de mettre en place une stratégie pour maintenir les enfants à l'école et qui éviterait des sorties précoces des enfants du système éducatif. Les investissements dans les cantines scolaires permettent de régler le problème de déperdition. Il faut donc renforcer ces cantines scolaires afin réduire le plus possible les abandons dans les écoles.

Tableau 4.5 : Principaux motifs de la déperdition scolaire au primaire, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Motifs d'arrêt des études									Total	Effectif
	Autres	Pour aider la famille	Pour travailler	Trop âgé	Ecole trop chère	Mariage, grossesse	Etudes achevées	Insuffisance de résultats scolaires	Pour suivre une formation		
Département											
Alibori	7,3	25,4	32,2	0,0	0,4	4,1	0,6	20,5	9,5	100,0	45 868
Atacora	8,4	26,7	32,1	0,0	9,7	2,7	0,0	6,7	13,7	100,0	89 827
Atlantique	5,2	7,7	54,9	3,9	6,9	1,3	1,5	5,9	12,7	100,0	387 180
Borgou	9,4	18,0	30,5	1,5	4,6	3,2	2,4	26,4	4,0	100,0	191 445
Collines	17,0	6,9	30,6	1,7	0,6	2,7	1,5	30,4	8,6	100,0	147 573
Couffo	15,9	20,6	14,9	10,9	4,2	5,3	0,9	10,4	16,9	100,0	146 839
Donga	13,5	8,7	40,0	0,9	5,0	3,0	0,6	11,7	16,4	100,0	79 029
Littoral	17,2	6,1	26,7	6,9	1,3	3,2	6,9	14,3	17,4	100,0	305 850
Mono	11,4	5,0	20,7	1,1	36,8	4,1	1,3	6,6	13,1	100,0	117 969
Ouémé	5,4	9,5	30,8	2,6	8,6	2,5	1,9	17,3	21,3	100,0	282 638
Plateau	8,7	14,0	29,3	0,2	4,0	1,5	1,8	20,7	19,9	100,0	95 738
Zou	18,5	11,7	22,5	5,6	5,8	3,4	2,0	13,0	17,4	100,0	103 594
Milieu de résidence											
Cotonou	17,2	6,1	26,7	6,9	1,3	3,2	6,9	14,3	17,4	100,0	305 850
Autres urbains	8,6	9,8	38,2	2,3	7,2	3,2	1,9	14,7	14,3	100,0	946 545
Ens. urbain	10,7	8,9	35,4	3,4	5,7	3,2	3,1	14,6	15,0	100,0	1 252 396
Rural	11,2	15,3	29,0	4,1	8,8	2,2	1,0	14,7	13,8	100,0	741 155
Sexe											
Homme	10,3	9,5	38,9	3,9	7,5	0,1	2,8	12,9	14,1	100,0	1 172 933
Femme	11,7	13,8	24,5	3,3	6,0	6,8	1,6	17,1	15,2	100,0	820 617
Bénin	10,9	11,2	33,0	3,7	6,9	2,8	2,3	14,6	14,6	100,0	1 993 551

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Chapitre 5 : Caractéristiques socioéconomiques

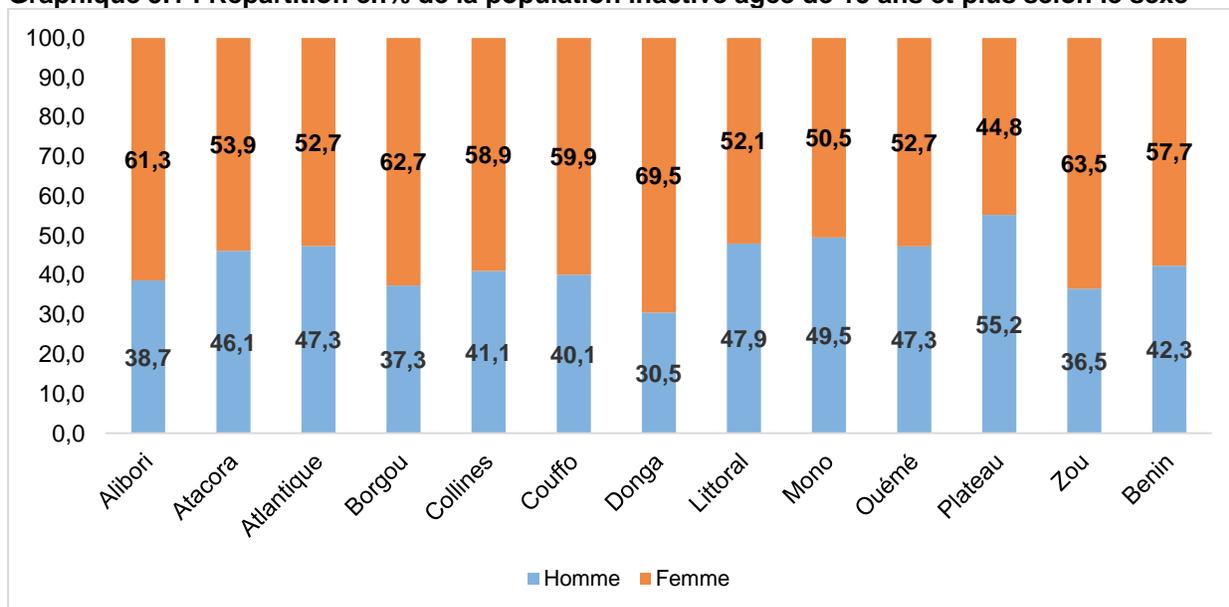
Résultats clés

- Au Bénin, **57,7%** des inactifs de 15 ans et plus sont des femmes contre **42,3%** pour les hommes. La majorité (**49,1%**) de ces inactifs sont âgés de 15-24 ans et ceux n'ayant aucun niveau d'instruction (**54,1%**).
- Les deux principales raisons qui contraignent les individus à l'inactivité sont les études (**27,9%**). Et femmes au foyer (**27,2%**). Pour les jeunes de 15-24 ans, **52,9%** sont inactifs pour les études
- Le taux de chômage au sens du BIT au Bénin en 2018 est de **2,3 %** avec **2,3%** pour les hommes et **2,3%** pour les femmes. La durée moyenne de chômage est d'environ **4,8 ans**.
- **90,4%** des personnes âgés de 15 ans et plus sont des actifs occupés, notamment **91,9%** en milieu rural et **88,6%** en milieu urbain.
- Entre septembre 2016 à août 2017, on note un niveau mensuel moyen de **25 483** emplois et le revenu mensuel moyen au Togo s'élève à **69 498 FCFA** pour environ neuf (9) années d' études.

5.1. Situation des inactifs

Le Tableau 5.1 présente la répartition par sexe de la population inactive de 15 ans et plus selon les caractéristiques sociodémographiques. Au niveau national, la non-participation au marché du travail est un phénomène qui touche davantage les femmes que les hommes. En effet, on note que les femmes représentent 57,7% des inactifs contre 42,3% des hommes, soit un écart de 15,3%. Cette tendance s'observe dans tous les départements mais avec des écarts plus prononcés dans les départements de la Donga (38,9%), du Zou (26,9%), du Borgou (25,3%) et l'Alibori (15,7%). En revanche, le département du Plateau se distingue par un écart de 10,4% au détriment des hommes (52,2%) (Cf. Graphique 5.1).

Graphique 5.1 : Répartition en% de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon le sexe



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Au Bénin, la non-participation au marché du travail touche autant les jeunes de la tranche d'âges 15-24 ans que les personnes de la tranche d'âges 25-64 ans avec des proportions largement supérieures à celle des personnes de la tranche d'âges 65 ans et plus. Pour cette dernière tranche d'âge, la proportion des inactifs (12%) est respectivement quatre fois et trois fois moins élevée par rapport aux personnes de la tranche d'âge 15-24 ans (49,1%) et 25-64 ans (38,9%).

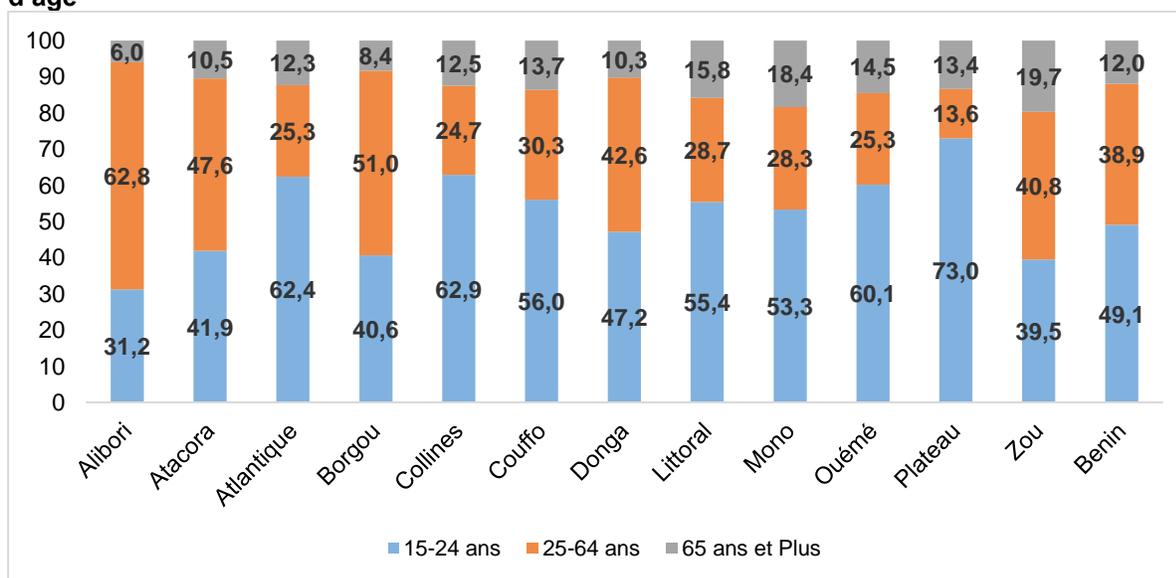
Tableau 5.1 : Répartition en% de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Département												Bénin
	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	
Sexe													
Homme	38,5	46,1	47,4	37,2	42,1	43,7	30,7	47,8	50,0	46,9	54,3	37,4	42,6
Femme	61,5	53,9	52,6	62,8	57,9	56,3	69,3	52,2	50,0	53,1	45,7	62,6	57,4
Tranche d'âges													
15-24 ans	27,0	40,1	56,6	37,4	55,5	45,2	47,1	46,8	43,5	57,0	70,3	34,9	44,0
25-64 ans	67,4	49,7	32,2	53,0	29,4	36,8	42,7	36,7	35,0	28,9	15,3	44,6	43,5
65 ans et Plus	5,6	10,1	11,2	9,6	15,1	18,0	10,2	16,5	21,5	14,1	14,4	20,5	12,5
Niveau d'instruction													
Aucun	89,4	60,8	29,4	64,8	40,0	58,2	64,0	18,1	45,5	34,1	43,3	71,5	54,1
Primaire	3,1	14,1	15,9	8,9	14,2	15,0	13,6	20,1	18,0	19,9	13,5	6,0	12,4
Secondaire	7,4	23,7	45,8	21,8	43,4	26,5	22,2	45,1	34,5	41,6	39,8	20,5	29,1
Supérieur	0,2	1,4	8,9	4,4	2,4	0,3	0,3	16,7	1,9	4,4	3,3	2,0	4,4
Milieu de résidence													
Cotonou	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,0
Autres urbains	25,8	44,4	54,8	43,7	35,8	33,5	41,6	0,0	52,5	68,8	57,6	38,9	40,6
Rural	74,2	55,6	45,2	56,3	64,2	66,5	58,4	0,0	47,5	31,2	42,4	61,1	50,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	271 190	166 466	256 223	355 006	108 998	88 425	112 667	184 090	110 734	168 677	72 653	152 309	2 047 438

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Au niveau départemental, on observe d'importantes disparités dans la répartition de la population inactive. Les résultats du Graphique 5.2 indiquent que la proportion des personnes âgées de 15-24 ans dans la population inactive est plus élevée dans les départements de l'Atlantique (62,4%), des Collines (62,9%), le Couffo (56%) le Littoral (55,4%), le Mono (53,3%), l'Ouémé (60,1%) et le Plateau (73%). En revanche c'est uniquement dans le département de l'Alibori que les personnes de 25-64 ans présentent la proportion la plus élevée des inactifs (62,8%). Pour les autres départements, la tendance dans la répartition de la population inactive est similaire à celle observée au niveau national où les 15-24 ans et 25-64 ans affichent pratiquement les mêmes proportions de population inactive. Il s'agit notamment des départements de l'Atacora (41,9% et 47,8%), du Borgou (40,6% et 51%), de la Donga (47,2% et 42,6%) et du ZOU (39,5 et 40,8%).

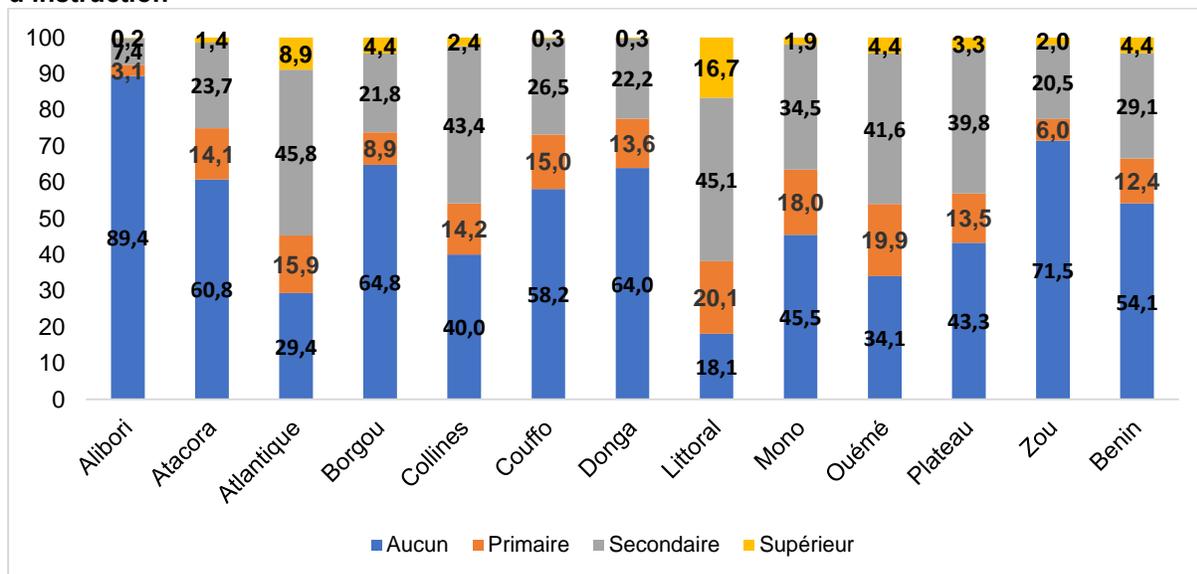
Graphique 5.2 : Répartition en% de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon la tranche d'âge



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Il ressort du Graphique 5.3 que la population non active est dominée par les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction (54,1%). Elles sont suivies par les personnes de niveau d'instruction secondaire avec une proportion de 29,1%, puis de celles du niveau primaire à hauteur de 12,4%. Les personnes justifiant d'un niveau d'instruction supérieur sont moins présentes dans cette catégorie (4,4%). Cette tendance s'observe également au niveau des départements de l'Alibori, du Borgou, du Couffo de la Donga, du Mono, du Plateau et le Zou. Par contre les départements de l'Atlantique, des Collines et de l'Ouémé présentent toute une autre tendance. En effet dans ces départements, la population inactive est dominée par les personnes ayant un niveau d'instruction secondaire, suivies des personnes n'ayant aucun niveau d'instruction, puis celles d'un niveau d'instruction primaire et enfin celles de niveau d'instruction supérieur. Par exemple dans le département de l'Atlantique, la proportion des personnes du niveau secondaire dans cette catégorie s'établit à 45,8% contre respectivement 29,4%, 15,9% et 8,9% pour celles sans niveau d'instruction, du primaire et du supérieur. Quant au département du Littoral, il affiche un schéma nettement différent des deux tendances sus-présentées. En effet, on constate que la proportion de la population inactive augmente à mesure que le niveau d'instruction évolue jusqu'au niveau secondaire au-delà duquel elle chute considérablement.

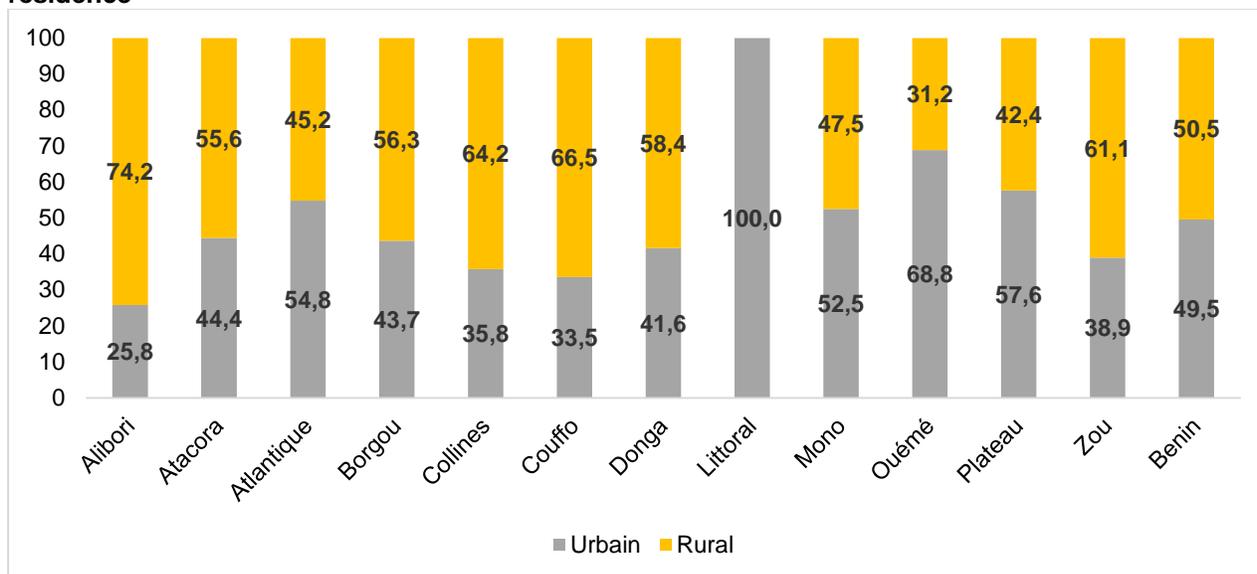
Graphique 5.3 : Répartition en% de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon le niveau d'instruction



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Lorsqu'on considère le milieu de résidence, les personnes inactives sont moins présentes en milieu urbain qu'en milieu rural au niveau national avec des proportions respectives de 38,9% et 61,1%. Cette tendance est respectée dans tous les départements à l'exception des départements de l'Atlantique (54,8% contre 45,2%), du Mono (52,5% contre 47,5%) de l'Ouémé (68,8% contre 32,2%) et du Plateau (57,6% contre 42,2%) (Cf Graphique 5.4).

Graphique 5.4 : Répartition en% de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Le Tableau 5.2 présente la répartition en% des inactifs de 15 ans et plus selon les raisons d'inactivité.

Au niveau national, les «**études**» et le statut de «**femmes au foyer**» sont les principales raisons mentionnées pratiquement dans les mêmes proportions (respectivement 27,9% et 27,2%) par la population inactive pour justifier leur absence sur le marché du travail. Notons que 33,3% des inactifs n'ont pas pu spécifier les raisons de leur inactivité.

Au nombre des raisons évoquées par les enquêteurs pour justifier leur inactivité sur le marché du travail, les femmes évoquent principalement à 46,3% le statut «**femmes au foyer**» et à 18,6% les «**études**» tandis que les hommes évoquent surtout à 37% les études.

En ce qui concerne les groupes d'âges, les personnes inactives âgées de 15-24ans évoquent surtout les études à 52,9% comme la principale raison de leur absence sur le marché du travail. Par contre le statut de «**femmes au foyer**» constitue la principale raison évoquée à 49,1% par les inactifs de la tranche d'âge 25-64ans. La «**retraite**» constitue l'une des principales raisons de l'absence des personnes de 65ans et plus sur le marché du travail.

Par rapport au niveau d'instruction, les inactifs n'ayant aucun niveau évoquent comme raison principale, le statut de «**femmes au foyer**» à 41,8%. Les «**études**» apparaissent comme la principale raison qui explique l'inactivité justifiant du niveau primaire, secondaire ou supérieur sur le marché du travail. La proportion relative à cette raison chez les inactifs du niveau primaire est de 25,5%, 60,7% chez les inactifs du niveau secondaire et 61% pour les inactifs du supérieur.

En ce qui concerne le milieu de résidence, les inactifs résidant aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, évoquent les «**études**» et le statut de «**femmes au foyer**» comme les principales raisons de leur inactivité mais dans des proportions différentes. En milieu rural, le statut de «**femmes au foyer**» est évoqué à 32,5%, tandis que les «**études**» sont évoquées à 20,5%. En milieu urbain la tendance s'inverse avec les «**études**» mentionnées à 35,3% et le statut de «**femmes au foyer**» à 21,8%.

Les résultats du **Tableau 5.2** montrent que les «**études**» et le statut de «**femmes au foyer**» constituent les deux principales raisons justifiant l'inactivité de la population de 15 ans et plus. Ces raisons sont évoquées avec une plus ou moins grande propension d'un département à l'autre. Dans le Zou et les l'Alibori, les proportions des personnes qui avancent les études comme raison d'inactivité sont plus faibles (resp. 14,9% et 4,2%) alors que celles des personnes qui avancent le statut de femme au foyer sont plus élevées (resp. 31,6% et 45,6%). On peut opposer à ces régions les départements du Borgou, de l'Ouémé ou encore du Littoral où la tendance s'inverse. Le Couffo occupe une position intermédiaire entre ces deux groupes.

Tableau 5.2 : Répartition en% des inactifs de 15 ans et plus selon les raisons d'inactivité, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Motifs de ceux qui ne travaillent pas ou qui ne sont pas disponibles à travailler										Effectif	
	Malentendant	Mal voyant	Handicapé moteur	Autre handicap ou maladie de longue durée	En cours de scolarité, étudiant	Retraité	Femme au foyer	Rentier	Autres raisons	Total		
Sexe												
Homme	0,1	1,3	0,7	3,7	39,5	8,3	2,7	2,4	41,3	100,0	920 657	
Femme	0,3	0,5	0,6	2,8	19,6	3,1	44,8	0,8	27,5	100,0	1 283 749	
Groupe d'âges												
15-24 ans	0,2	0,1	0,1	0,5	51,4	0,0	16,7	0,4	30,6	100,0	858 605	
25-64 ans	0,2	0,6	0,9	3,6	6,7	5,7	47,2	2,3	32,6	100,0	851 558	
65 ans et Plus	0,6	5,7	1,9	12,4	0,6	28,3	5,5	2,4	42,6	100,0	223 590	
Niveau d'instruction												
Aucun	0,4	1,4	1,0	4,2	5,3	4,0	41,8	2,2	39,8	100,0	1 073 833	
Primaire	0,2	1,0	0,4	4,6	25,5	6,9	19,2	1,5	40,7	100,0	250 805	
Secondaire	0,0	0,1	0,2	1,2	60,7	6,5	10,7	0,5	20,2	100,0	580 796	
Supérieur	0,0	0,2	0,3	1,6	61,0	16,5	8,1	0,2	12,1	100,0	91 065	
Milieu de résidence												
Cotonou	0,1	0,6	0,9	3,1	48,5	12,9	14,2	1,4	18,3	100,0	192 767	
Autres urbains	0,2	0,7	0,6	3,5	32,5	6,9	23,4	0,7	31,4	100,0	908 167	
Ens. urbain	0,2	0,7	0,7	3,4	35,3	8,0	21,8	0,8	29,1	100,0	1 100 934	
Rural	0,2	1,0	0,7	2,9	20,5	2,5	32,5	2,2	37,4	100,0	1 103 472	
Département												
Alibori	0,0	0,3	0,1	1,6	4,2	2,5	45,6	1,6	44,1	100,0	280 033	
Atacora	0,5	0,4	0,4	2,5	17,9	1,5	22,0	0,0	54,7	100,0	175 240	
Atlantique	0,4	0,9	0,4	2,9	47,0	10,0	16,2	0,4	21,9	100,0	274 770	
Borgou	0,1	0,1	0,3	1,3	17,5	2,7	39,0	4,4	34,7	100,0	380 020	
Collines	0,6	1,5	1,3	4,4	41,8	3,7	10,7	0,4	35,7	100,0	116 322	
Couffo	0,2	2,1	1,2	5,4	28,4	2,0	25,5	1,0	34,3	100,0	104 208	
Donga	0,1	0,1	0,2	3,0	21,7	4,2	46,3	0,2	24,2	100,0	121 488	
Littoral	0,1	0,6	0,9	3,1	48,5	12,9	14,2	1,4	18,3	100,0	192 767	
Mono	0,0	2,0	2,0	4,8	38,7	5,0	16,3	1,4	29,6	100,0	118 344	
Ouémé	0,0	1,7	0,4	6,0	39,9	5,9	20,4	0,6	25,2	100,0	196 994	
Plateau	0,2	1,7	0,0	2,4	35,7	2,4	9,8	0,0	47,8	100,0	87 279	
Zou	0,6	1,2	2,3	5,0	14,9	8,0	31,6	2,0	34,2	100,0	156 941	
Bénin	0,2	0,9	0,7	3,2	27,9	5,3	27,2	1,5	33,3	100,0	2 204 405	

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Le Tableau 5.3 présente le mode de suivi des personnes en situation d'inactivité. Les résultats de ce tableau indique qu'au Bénin 8 personnes sur 10 en situation d'inactivité est prise en charge par sa famille ou une tierce personne.

Aussi bien au niveau des hommes que des femmes, la prise en charge par sa famille ou une tierce personne constitue le principal mode de survie des personnes en situation d'inactivité. En effet, plus de 7 hommes inactifs ont déclaré ce mode de survie. Ce mode est déclaré par 9 femmes sur 10.

Quel que soit le groupe d'âge considéré, la prise en charge par sa famille ou une tierce personne est largement déclaré par l'ensemble des inactifs. Pour le groupe d'âge de 15-24ans la proportion relative à ce mode de survie s'établie à 94,8%, pour les 25-64ans elle est de 74,6% et de 71,12% pour les 65ans et plus. Dans cette dernière tranche d'âge, environ 12% des inactifs surviennent à leurs besoins grâce à une pension de travail.

Par rapport au niveau d'instruction, on constate que la majorité des personnes en situation d'inactivité ont déclaré, quel que soit leur niveau d'instruction que la prise en charge par leurs familles ou une tierce

personne constitue leur principal mode de survie. En effet la proportion des inactifs qui ont déclaré ce mode de survie est de 80,4% chez ceux n'ayant aucun niveau d'instruction, 84,2% chez ceux ayant un niveau primaire 89,6% pour ceux du secondaire et 77,5% pour ceux du niveau supérieur. Dans cette dernière catégorie, 13,7% ont déclaré vivre de leurs pensions de retraite.

Tout comme constaté pour le niveau d'instruction, la prise en charge par sa famille ou une tierce personne est également le mode de survie le plus dominant aussi bien en milieu urbain que rural avec des proportions respectives de 86,6% et 82,8%.

La tendance observée au niveau national se confirme également au niveau départemental où la prise en charge par sa famille ou une tierce personne demeure toujours le mode prépondérant de prise en charge des personnes en situation d'inactivité, quel que soit le département. Cependant les départements de la Donga (96,4%), du Plateau (95,5%) affichent des proportions largement plus élevées que celle observée au niveau national (84,2%).

Tableau 5.3 : Mode de survie des personnes en situation d'inactivité, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Ressource principale pour subvenir aux besoins									Effectif	
	Perçoit une pension de travail	Autre pension ou une aide (famille, veuvage, divorce, orphelinat)	Perçoit des revenus de sa propriété, vit de ses rentes	Vit de son épargne	Mendie	Boursier	Prise en charge par sa famille ou une personne	Autre	Total		
Sexe											
Homme	4,5	1,7	2,4	7,3	0,1	0,1	74,7	9,3	100,0	920 657	
Femme	1,0	1,3	0,4	1,8	0,2	0,1	91,0	4,3	100,0	1 283 749	
Groupe d'âges											
15-24 ans	0,1	0,8	0,1	0,5	0,0	0,2	95,1	3,2	100,0	858 605	
25-64 ans	3,2	1,4	1,9	8,3	0,2	0,1	74,3	10,6	100,0	851 558	
65 ans et Plus	11,0	4,4	4,2	4,4	0,3	0,0	70,2	5,5	100,0	223 590	
Niveau d'instruction											
Aucun	0,6	1,7	1,3	6,7	0,2	0,0	80,4	9,0	100,0	1 073 833	
Primaire	3,4	1,2	2,0	2,6	0,3	0,0	84,2	6,4	100,0	250 805	
Secondaire	4,2	1,1	1,0	1,0	0,0	0,1	89,6	2,9	100,0	580 796	
Supérieur	13,7	1,8	1,2	1,6	0,1	1,6	77,5	2,5	100,0	91 065	
Milieu de résidence											
Cotonou	5,8	2,1	2,6	1,7	0,2	0,4	83,3	3,9	100,0	192 767	
Autres urbains	3,9	1,5	0,9	2,5	0,2	0,1	86,1	4,8	100,0	908 167	
Ens. urbain	4,2	1,6	1,2	2,4	0,2	0,2	85,6	4,7	100,0	1 100 934	
Rural	0,7	1,3	1,2	5,8	0,1	0,1	82,8	8,1	100,0	1 103 472	
Département											
Alibori	0,6	1,2	1,4	20,0	0,1	0,0	67,0	9,7	100,0	280 033	
Atacora	1,5	0,3	0,8	2,9	0,0	0,0	69,4	25,2	100,0	175 240	
Atlantique	5,8	2,0	1,1	0,7	0,0	0,0	89,4	1,0	100,0	274 770	
Borgou	0,6	0,5	1,4	2,9	0,0	0,1	90,1	4,4	100,0	380 020	
Collines	1,4	6,2	1,5	0,0	0,0	0,0	84,8	6,1	100,0	116 322	
Couffo	1,4	0,7	0,6	1,0	0,0	0,0	90,5	5,7	100,0	104 208	
Donga	0,4	1,2	0,3	0,1	0,1	0,0	96,4	1,5	100,0	121 488	
Littoral	5,8	2,1	2,6	1,7	0,2	0,4	83,3	3,9	100,0	192 767	
Mono	1,1	0,6	1,7	3,1	0,5	0,4	87,9	4,8	100,0	118 344	
Ouémé	4,3	0,7	1,1	0,7	0,8	0,4	90,3	1,8	100,0	196 994	
Plateau	1,2	1,1	0,7	0,6	0,0	0,0	95,5	0,9	100,0	87 279	
Zou	3,5	2,6	0,6	3,6	0,1	0,0	78,3	11,4	100,0	156 941	
Bénin	2,4	1,4	1,2	4,1	0,1	0,1	84,2	6,4	100,0	2 204 405	

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

5.2. Sous-utilisation de la main d'œuvre

Le concept de sous-utilisation de la main d'œuvre a été introduit dans le jargon des statistiques de l'emploi, lors de la 19^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST, 2013). Ce concept vient compléter le concept de chômage qui, ne permet plus de rendre compte de façon adéquate des dysfonctionnements du marché du travail surtout dans les pays où la protection sociale et les allocations chômage organisées par l'Etat sont limitées voire inexistantes. Dans ces pays, de vastes segments de la population exclus du marché du travail, se tournent vers les emplois informels, le travail bénévole pour survivre.

Par ailleurs, la 19^e CIST a effectué une refonte totale du concept de l'emploi qui se différencie du travail. Le travail étant toute activité de production de biens ou de services destinés à la vente ou à sa propre consommation. L'emploi étant tout travail effectué contre une rémunération ou un profit. Cette actualisation du concept d'emploi a eu des répercussions évidentes sur le concept de chômage en raison des relations entre eux. En effet, un des principaux critères de définition du chômage, c'est de ne pas être en emploi. Ainsi, avec la nouvelle définition de l'emploi, les lacunes du concept de chômage se sont exacerbées. En effet :

- il ne prend pas en compte les travailleurs bénévoles même si ces derniers sont à la recherche d'un emploi, car ils sont désormais considérés comme étant en emploi,
- il ne permet pas de refléter complètement la mesure de l'offre potentielle de travail, car il ne couvre pas toutes les personnes qui ont besoin d'un emploi et qui ne l'ont pas,
- il n'inclut pas toutes les personnes ayant un lien avec le marché du travail et dont une partie est comprise parmi les « inactifs ».

Par ailleurs, il existe des ambiguïtés sur la mise en œuvre opérationnelle du critère de disponibilité dans la mesure du chômage. En effet, il semble nécessaire d'actualiser les méthodes de recherche d'emploi pour prendre compte les mutations technologiques comme l'utilisation des réseaux sociaux pour la recherche d'emploi, ainsi que la mobilité géographique, etc.

La sous-utilisation de la main d'œuvre est le nouveau concept introduit par les statisticiens du travail pour combler les lacunes du concept de chômage.

L'objectif des mesures de la sous-utilisation de la main d'œuvre, c'est de compléter le concept de chômage à travers l'affinement du concept d'emploi et de favoriser la production d'indicateurs supplémentaires destinés à être utilisés (conjointement avec le chômage) par les décideurs et le grand public, pour rendre mieux compte des performances du marché du travail.

Ainsi, la sous-utilisation de la main d'œuvre fait référence aux inadéquations entre l'offre et la demande de main d'œuvre qui se traduit par un besoin non satisfait en matière d'emploi dans la population. Selon les rapports de 19^e CIST, la sous-utilisation de la main d'œuvre comprend mais ne se limite pas à :

- SU1 : Le taux de chômage ;
- SU2 : Le Taux combiné de sous-emploi lié à la durée du travail et le chômage ;
- SU3 : Le taux combiné de chômage et de la main d'œuvre potentielle ;
- SU4 : Taux de sous-utilisation de la main d'œuvre : Taux combiné de sous-emploi lié à la durée du travail, le chômage et la main d'œuvre potentielle.

Le Tableau 5.4 contient le niveau des indicateurs de la sous-utilisation de la main d'œuvre selon quelques caractéristiques socio-démographiques des enquêtés comme le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'instruction, le milieu de résidence et le département.

Ce tableau révèle que le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre dans l'ensemble de la population est de 17,6% au Bénin en 2018. La main d'œuvre féminine semble plus sous-utilisée que la main d'œuvre masculine, avec des taux de sous-utilisation de 21,0% pour les femmes et de 13,5% pour les hommes.

Selon le groupe d'âge, le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre est plus élevé chez les jeunes de 15-24 (33,2%) contre 20,0% chez les jeunes de 25-34 ans. Selon le niveau d'instruction, il ressort que la sous-utilisation de la main d'œuvre suit presque la même tendance que le chômage et augmente avec le niveau d'instruction. Les individus de niveau primaire ont un taux de sous-utilisation de la main d'œuvre de 16,3% contre 23,9% pour ceux de niveau supérieur. Cette tendance trouve son origine dans le fait que toutes les composantes de la sous-utilisation de la main d'œuvre sont généralement plus élevées chez les personnes de niveau supérieur que ce soit le chômage, le sous-emploi et la main d'œuvre potentielle.

L'analyse selon le milieu de résidence montre qu'il existe en milieu rural plus de main d'œuvre sous-utilisée qu'en milieu rural (19,9% contre 15,8%).

Alors que le chômage est nettement plus élevé à Cotonou que dans les autres milieux urbains (4,6% contre 2,9%), il n'y a pas de différence significative de main d'œuvre sous-utilisée entre les deux milieux (19,3% à Cotonou contre 19,9% dans les autres milieux urbains).

Selon le département, la sous-utilisation de la main d'œuvre est plus élevée dans les départements du Mono et du Couffo, avec respectivement 25,1% et 25,3%, contre 11,1% et 11,9% respectivement dans les départements du Zou et de l'Atacora.

Tableau 5.4 : Principales caractéristiques de la sous-utilisation de la main d'œuvre, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Taux de chômage BIT [1]	Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage		Taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle		Taux de sous-utilisation de la main d'œuvre	
		Effectif				Effectif	
Sexe							
Homme	2,3	9,2	1 993 196	7,5	14,1	2 104 767	
Femme	2,3	12,5	1 840 459	12,0	21,3	2 038 767	
Groupe d'âges							
15 - 24 ans	5,0	15,0	427 180	25,2	33,2	538 090	
25 - 34 ans	2,9	13,1	1 062 553	10,6	20,0	1 152 771	
15 - 34 ans	3,5	13,7	1 489 734	15,2	24,2	1 690 861	
35 - 44 ans	1,3	9,0	1 015 057	5,1	12,5	1 056 041	
45 - 54 ans	1,2	8,0	653 020	4,1	10,7	670 891	
55 - 64 ans	1,4	9,2	311 047	3,6	11,2	318 007	
65 ans et plus	1,0	7,7	189 655	1,9	8,5	191 183	
Niveau d'instruction							
Aucun	1,5	10,0	2 333 015	7,4	15,3	2 475 682	
Primaire	1,5	10,8	605 652	7,9	16,6	646 306	
Secondaire	3,4	12,4	588 369	14,4	22,4	662 626	
Supérieur	8,4	14,1	171 649	18,8	23,9	193 356	
Milieu de résidence							
Cotonou	4,6	13,8	302 422	10,6	19,2	322 508	
Autres urbains	2,9	11,9	1 426 117	11,8	20,0	1 566 246	
Ens. urbain	3,2	12,2	1 728 538	11,6	19,9	1 888 754	
Rural	1,5	9,6	2 105 117	8,2	15,8	2 254 780	
Département							
Alibori	0,8	7,3	201 329	8,7	14,7	218 536	
Atacora	0,9	7,2	269 738	6,0	11,9	284 327	
Atlantique	1,8	7,9	581 947	10,0	15,6	633 224	
Borgou	1,3	6,7	332 262	11,4	16,2	369 321	
Collines	1,6	10,5	315 831	5,4	13,9	328 084	
Couffo	5,8	15,7	317 306	16,5	25,3	356 522	
Donga	3,1	13,5	177 961	11,6	21,1	194 757	
Littoral	4,6	13,8	302 422	10,6	19,2	322 508	
Mono	3,7	13,2	175 205	16,8	25,1	201 239	
Ouémé	2,7	16,4	481 869	10,6	23,2	523 485	
Plateau	0,5	11,2	286 408	6,2	16,3	303 224	
Zou	1,0	7,1	391 377	5,2	11,1	408 309	
Bénin	2,3	10,8	3 833 655	9,7	17,6	4 143 534	

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Le Tableau 5.5 montre le niveau de sous-utilisation de la main d'œuvre selon le groupe d'âge et quelques caractéristiques sociodémographiques comme le sexe, le niveau d'instruction et le milieu de résidence.

Il ressort que, quel que soit le groupe d'âges, la sous-utilisation de la main d'œuvre est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Cependant, l'écart femme-homme passe de 5 points de pourcentage (35,3% et 30,4%) à 10 points de pourcentage (24,9% et 14,5%) lorsque l'on passe des jeunes de 15-24 ans aux jeunes de 25-34 ans. L'écart femme-homme en matière de sous-utilisation de la main d'œuvre est plus élevé chez les adolescents que chez les adultes.

L'analyse selon le niveau d'instruction montre que la sous-utilisation de la main d'œuvre augmente avec le niveau d'instruction, quel que soit le groupe d'âge. Cependant, chez les adultes, il semble ne pas avoir de différence significative en matière de sous-utilisation de la main d'œuvre selon le niveau d'instruction chez les adultes (11% environ).

Selon le milieu de résidence, la sous-utilisation de la main d'œuvre varie sensiblement lorsque l'on passe du milieu urbain au milieu rural. L'écart minimal urbain-rural est de 3% et s'observe chez les adultes (13,3% en milieu urbain et 10,3% en milieu rural) tandis que chez les jeunes de 15-24 ans, il existe plus

de 12% d'écart en matière de sous-utilisation de la main d'œuvre entre le milieu urbain et le milieu rural (40,5% en milieu urbain contre 28,3% en milieu rural).

Tableau 5.5 : Mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4) selon le sexe, le niveau instruction et le milieu de résidence par groupe d'âges, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Groupe âges spécifiques					Effectif
	15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	
Sexe						
Homme	30,4	14,5	19,3	9,5	13,5	2 104 767
Femme	35,3	24,9	28,3	14,5	21,4	2 038 767
Niveau d'instruction						
Aucun	28,7	18,3	21,2	11,8	15,7	2 475 682
Primaire	32,0	15,6	21,5	11,7	16,3	646 306
Secondaire	38,8	25,8	31,2	11,1	22,4	662 626
Supérieur	60,5	28,1	33,5	11,6	24,0	193 356
Milieu de résidence						
Cotonou	39,7	24,1	27,6	13,5	18,7	322 508
Autres urbains	40,6	21,9	27,6	13,3	19,6	1 566 246
Ens. urbain	40,5	22,2	27,6	13,3	19,5	1 888 754
Rural	28,3	18,2	21,6	10,3	15,6	2 254 780
Bénin	33,2	20,0	24,2	11,7	17,4	4 143 534

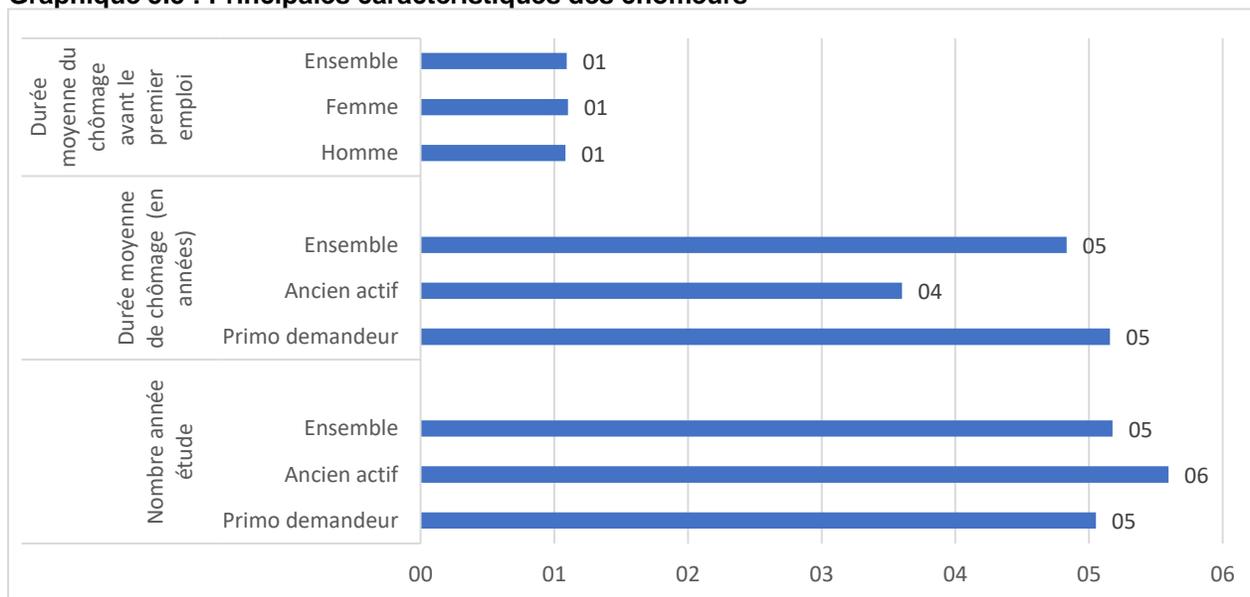
Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

5.3. Aspirations et moyens de recherche de l'emploi des chômeurs

Le graphique ci-dessous, présente quelques caractéristiques des chômeurs que sont : la durée moyenne de chômage avant le premier emploi, la durée moyenne de chômage et le nombre d'années d'études. Il ressort du graphique, qu'en moyenne, les béninois passent un an au chômage avant l'obtention de leur premier emploi. Cette durée ne change pas selon le genre. Cependant, de façon générale, la durée moyenne de chômage est de 4 ans 9 mois. Pour les primo-demandeurs d'emploi, la durée du chômage est de 5 ans 2 mois, tandis que les personnes ayant été précédemment actifs passent 3 ans 7 mois au chômage.

Le nombre moyen d'années d'études des chômeurs est de 5,2 ans, Parmi eux, les anciens actifs ont étudié en moyenne 5,6 ans contre 5,1 ans d'étude pour les primo-demandeurs d'emploi.

Graphique 5.5 : Principales caractéristiques des chômeurs

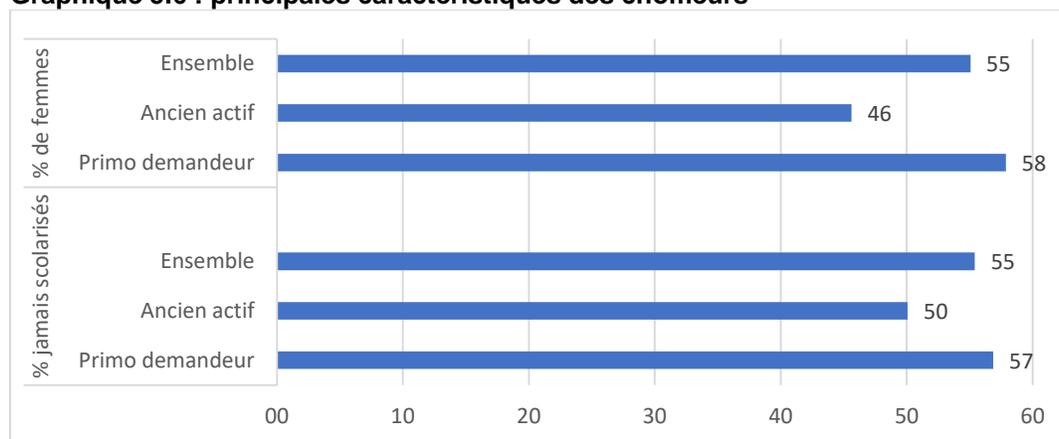


Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Le graphique ci-dessous, donne le pourcentage de femmes au chômage et le pourcentage de chômeurs jamais scolarisés. Ce tableau révèle que dans l'ensemble, au Bénin en 2018, 55,1% des chômeurs sont des femmes. Parmi elles, 45,6 ans sont des anciens actifs et 57,9% sont des primo-demandeurs d'emploi.

De même, ce graphique permet de découvrir que 55,4% des chômeurs n'ont jamais été scolarisés. La moitié des chômeurs jamais scolarisés (50,1%), sont des anciens actifs, tandis que 56,9% sont des primo-demandeurs d'emploi.

Graphique 5.6 : principales caractéristiques des chômeurs



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

De l'analyse du tableau **Tableau 5.6**, il ressort qu'au niveau national, le nombre d'années d'études des primo demandeurs est de 5,1 ans contre 5,6 ans pour les anciens actifs. En se référant au milieu de résidence, on observe que les individus vivant en milieu urbain sont plus instruits que leurs homologues du milieu rural à l'école. En effet, les primo demandeurs et les anciens actifs du milieu urbain ont en moyenne respectivement 7 ans et 6,6 ans d'études contre respectivement 3,3 ans et 2,8 ans pour les primo demandeurs et anciens actifs du milieu rural. En outre, on note que parmi les primo demandeurs, ce sont ceux de l'Alibori qui sont les moins instruits (1,4 ans) alors que les anciens actifs de l'Atacora n'ont jamais fréquenté.

En ce qui concerne la durée moyenne de chômage, il est à signaler qu'au niveau national les primo demandeurs sont au chômage pour une durée d'environ 5,2 ans alors que les anciens actifs le sont pour une durée de 3,6 ans. On se rend compte aisément à la lumière de ces statistiques que les anciens actifs passent moins de temps sans emploi. Il est important de relever que les primo demandeurs de l'Alibori (6,8 ans), de l'Atacora (6,5 ans), du Couffo (6,6 ans) et du Littoral (6,8 ans) passent plus de temps au chômage que leurs semblables des autres départements. Parmi les anciens actifs, ceux du Zou ne sont au chômage que pour 06 mois alors que leurs homologues du Borgou (6,1 ans), du Couffo (6,5 ans) et du Mono (6,4 ans) le sont pour plus de 6 ans.

S'agissant maintenant de la durée moyenne du chômage avant le premier emploi, il faut remarquer que quel que soit le sexe et ceci au niveau national, cette durée est d'environ 1 an et 1 mois. Toutefois, on constate que les hommes de l'Alibori (03 mois) mettent moins de temps au chômage avant de trouver leur 1^{er} emploi que ceux des autres départements a contrario des hommes de la Donga (2,5 ans) qui mettent plus de temps avant de trouver le premier emploi. Ce sont les femmes du Plateau (05 mois) qui ont la durée moyenne du chômage avant le premier emploi la plus basse.

Tableau 5.6 : Principales caractéristiques des chômeurs, Bénin, 2018

Principales caractéristiques du chômage	Département												Strates de résidence				
	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Bénin
Nombre année étude																	
Primo demandeur	1,4	2,8	5,3	4,9	6,8	3,9	2,9	9,7	5,0	8,1	5,3	2,6	9,7	6,5	7,0	3,3	5,1
Ancien actif		0,0	8,6	8,6	3,1	2,3	4,0	9,1	4,0	3,2		1,5	9,1	5,9	6,6	2,8	5,6
Total	1,4	2,6	6,3	5,6	5,5	3,7	3,2	9,5	4,8	6,5	5,3	2,3	9,5	6,3	6,9	3,2	5,2
Durée moyenne de chômage (en années)																	
Primo demandeur	6,8	6,5	3,4	5,0	5,3	6,6	5,9	6,8	4,9	3,6	3,9	3,1	6,8	5,2	5,5	4,8	5,2
Ancien actif		3,0	2,6	6,1	4,1	6,5	2,4	2,8	6,4	3,6		0,6	2,8	3,6	3,4	4,2	3,6
Total	6,8	6,2	3,2	5,2	4,9	6,6	4,9	5,5	5,1	3,6	3,9	2,7	5,5	4,8	4,9	4,7	4,8
Durée moyenne du chômage avant le premier emploi																	
Homme	0,3	0,6	0,9	0,7	1,6	1,2	2,5	1,7	1,3	1,4	0,6	0,9	1,7	1,3	1,4	0,8	1,1
Femme	0,9	1,1	0,9	0,7	1,6	0,6	2,8	1,8	1,2	1,5	0,5	0,6	1,8	1,4	1,5	0,8	1,1
Total	0,5	0,8	0,9	0,7	1,6	0,9	2,6	1,8	1,3	1,4	0,5	0,8	1,8	1,4	1,4	0,8	1,1
% jamais scolarisés																	
Primo demandeur	88,6	70,6	60,1	55,4	39,6	66,1	72,6	29,0	56,2	28,3	38,9	71,4	29,0	46,4	43,2	69,6	56,9
Ancien actif		100,0	37,7	32,5	66,0	77,8	52,7	19,0	51,6	60,5		83,3	19,0	46,8	40,0	75,2	50,1
Total	88,6	73,1	54,2	51,6	48,6	67,7	67,5	25,4	55,7	38,7	38,9	74,1	25,4	46,5	42,3	70,3	55,4
% de femmes																	
Primo demandeur	64,7	25,5	53,4	53,8	57,2	52,9	71,7	62,4	54,6	62,1	87,1	52,2	62,4	56,1	57,2	55,2	56,2
Ancien actif		28,2	42,2	42,7	40,2	56,5	57,8	40,7	38,0	56,5		39,4	40,7	47,4	45,7	47,7	46,3
Total	64,7	25,8	50,5	51,9	51,4	53,4	68,1	54,7	52,7	60,3	87,1	49,3	54,7	53,7	53,9	54,2	54,0
Effectifs	10 182	8 398	45 734	14 607	11 209	44 355	13 190	25 784	24 337	27 037	3 234	14 389	25 784	103 144	128 928	113 527	242 455

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Pour ce qui est de l'insertion professionnelle des chômeurs au Bénin, parmi les primo demandeurs, 25,1% recherchent un emploi salarié, 19% un emploi indépendant et 55,9% sont indifférents au type d'emploi recherché pourvu qu'ils en trouvent un (**Tableau 5.7**). Quant aux anciens actifs, 20,8% souhaiteraient un emploi salarié, 37% un emploi indépendant et 42,2% sont indifférents. En 2018 au Bénin, aucun chômeur du département du Plateau ne désire un emploi salarié, de même que les anciens actifs des départements de l'Alibori et de l'Atacora. Par contre, les primo demandeurs (92,2%) et les anciens actifs (63,4%) du Borgou optent massivement pour l'emploi salarié. Les primo demandeurs de la Donga (58,6%) et les anciens actifs du Couffo (64,6%) préfèrent dans leur grande majorité un emploi indépendant. On remarque que dans le Mono, les primo demandeurs (86,8%) et les anciens actifs (82,3%) sont plutôt majoritairement prêts à saisir l'opportunité d'un emploi peu importe la nature de celui-ci. Il ressort également des données collectées du terrain que les chômeurs béninois préfèrent avoir un emploi permanent (61,4%) que de travailler dans une organisation formelle (30,8%).

Tableau 5.7 : Principales attentes des chômeurs suivant leur profil, Bénin, 2018

Principales caractéristiques du chômage	Emploi recherché				% souhaitant un emploi permanent	% souhaitant un emploi dans une organisation formelle	Effectif
	Salarié	Indépendant	Indifférent	Total			
Alibori							
Primo demandeur	17,9	12,2	69,9	100,0	33,7	15,0	10 182
Ancien actif	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Total	17,9	12,2	69,9	100,0	33,7	15,0	10 182
Atacora							
Primo demandeur	27,9	13,9	58,2	100,0	50,7	29,1	7 687
Ancien actif	0,0	28,2	71,8	100,0	28,2	41,9	711
Total	25,4	15,2	59,4	100,0	48,8	30,2	8 398
Atlantique							
Primo demandeur	20,8	14,3	64,9	100,0	63,0	29,7	33 774
Ancien actif	34,2	42,9	22,9	100,0	88,4	54,0	11 960
Total	24,4	21,9	53,7	100,0	69,7	36,2	45 734
Borgou							
Primo demandeur	92,2	3,9	3,9	100,0	92,1	36,8	12 155
Ancien actif	63,4	13,2	23,3	100,0	86,8	8,7	2 452
Total	87,1	5,6	7,3	100,0	91,1	31,9	14 607
Collines							
Primo demandeur	37,2	30,2	32,6	100,0	63,2	36,9	7 393
Ancien actif	36,5	22,8	40,7	100,0	71,7	63,1	3 816
Total	36,9	27,4	35,6	100,0	66,4	46,6	11 209
Couffo							
Primo demandeur	15,3	33,0	51,7	100,0	83,4	22,1	38 356
Ancien actif	13,1	64,6	22,4	100,0	92,1	19,5	5 998
Total	15,0	37,2	47,8	100,0	84,5	21,8	44 355
Donga							
Primo demandeur	12,0	58,6	29,4	100,0	69,9	9,5	9 831
Ancien actif	8,9	29,5	61,6	100,0	62,1	40,5	3 360
Total	11,2	51,2	37,6	100,0	67,9	17,4	13 190
Littoral							
Primo demandeur	39,4	11,1	49,5	100,0	68,2	66,8	16 649
Ancien actif	12,6	35,2	52,2	100,0	72,7	26,4	9 135
Total	29,8	19,7	50,4	100,0	69,8	52,4	25 784
Mono							
Primo demandeur	10,1	3,0	86,8	100,0	15,7	18,0	21 517
Ancien actif	6,3	11,4	82,3	100,0	17,7	16,0	2 819
Total	9,7	4,0	86,3	100,0	15,9	17,7	24 337

Principales caractéristiques du chômage	Emploi recherché				% souhaitant un emploi permanent	% souhaitant un emploi dans une organisation formelle	Effectif
	Salarié	Indépendant	Indifférent	Total			
Ouémé							
Primo demandeur	29,7	16,6	53,7	100,0	49,8	47,9	18 255
Ancien actif	10,1	36,3	53,6	100,0	45,8	14,6	8 782
Total	23,3	23,0	53,7	100,0	48,5	37,1	27 037
Plateau							
Primo demandeur	0,0	18,3	81,7	100,0	39,1	0,0	3 234
Ancien actif	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Total	0,0	18,3	81,7	100,0	39,1	0,0	3 234
Zou							
Primo demandeur	16,5	17,1	66,4	100,0	41,3	35,4	11 111
Ancien actif	16,7	39,4	43,8	100,0	56,2	16,7	3 278
Total	16,6	22,5	61,0	100,0	44,8	30,9	14 389
Cotonou							
Primo demandeur	39,4	11,1	49,5	100,0	68,2	66,8	16 649
Ancien actif	12,6	35,2	52,2	100,0	72,7	26,4	9 135
Total	29,8	19,7	50,4	100,0	69,8	52,4	25 784
Autres urbains							
Primo demandeur	29,4	19,9	50,8	100,0	59,1	34,0	74 935
Ancien actif	21,6	43,6	34,8	100,0	69,4	32,5	28 208
Total	27,2	26,4	46,4	100,0	61,9	33,6	103 144
Ens. urbain							
Primo demandeur	31,2	18,3	50,5	100,0	60,8	40,0	91 584
Ancien actif	19,4	41,6	39,1	100,0	70,2	31,0	37 343
Total	27,7	25,1	47,2	100,0	63,5	37,4	128 928
Rural							
Primo demandeur	19,3	19,8	60,9	100,0	57,7	21,6	98 560
Ancien actif	24,5	25,6	49,9	100,0	66,7	33,7	14 968
Total	20,0	20,6	59,4	100,0	59,0	23,2	113 527
Bénin							
Primo demandeur	25,1	19,0	55,9	100,0	59,2	30,6	190 144
Ancien actif	20,8	37,0	42,2	100,0	69,2	31,8	52 311
Total	24,2	23,0	52,8	100,0	61,4	30,8	242 455

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Dans l'optique de sortir de la précarité et du chômage ambiants, diverses stratégies sont utilisées par les chômeurs. Mais les résultats de l'enquête montrent que la majorité des chômeurs n'entreprennent aucune démarche pour trouver du travail (49,5%), notamment plus chez les primo demandeurs (54,8%) que les anciens actifs (30,5%). Ce sont surtout les femmes (54,1%) qui n'entreprennent pas de démarche plus que les hommes (41,7%). Cette situation est présente dans tous les départements à l'exception des Collines (13%) et du Plateau (21,5%).

Pour les chômeurs ayant entrepris une démarche, (i) 12,4% des chômeurs s'appuient sur leur relation personnelle, plus part les anciens actifs (22,8%) que les primo demandeurs (9,4%), (ii) 10% font des demandes aux employeurs (17,6% chez les anciens actifs et 7,9% chez les primo demandeurs), (iii) 8% des chômeurs utilisent les services de placement (7,6% chez les primo demandeurs et 9,3% chez les anciens actifs) et 20,2% des chômeurs utilisent autres moyens non spécifiés par l'enquête (cf. **Tableau 5.8**). D'un département à l'autre, il y a cependant des variations qu'il convient de ressortir. Ainsi, le recours aux services de placement est mis en avant dans l'Atlantique par les anciens actifs alors que dans les Collines, les primo demandeurs privilégient le recours aux relations personnelles (28,8%) et les demandes aux employeurs (24,4%).

Tableau 5.8 : Moyen de recherche d'emploi par les chômeurs selon leur profil, Bénin, 2018

Principales caractéristiques du chômage	Mode recherche d'emploi					Total	Effectif
	Aucun	Relation personnelle	Demande aux employeurs	Service de placement	Autre moyen		
Départements							
Alibori							
Primo demandeur	78,2	4,6	3,4	5,7	8,1	100,0	10 182
Ancien actif	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Total	78,2	4,6	3,4	5,7	8,1	100,0	10 182
Atacora							
Primo demandeur	61,0	13,5	3,2	4,1	18,2	100,0	7 687
Ancien actif	58,1	41,9	0,0	0,0	0,0	100,0	711
Total	60,8	15,9	2,9	3,8	16,6	100,0	8 398
Atlantique							
Primo demandeur	59,7	8,3	5,4	12,6	14,0	100,0	33 774
Ancien actif	29,7	24,7	8,7	22,9	14,0	100,0	11 960
Total	51,7	12,6	6,3	15,3	14,0	100,0	45 734
Borgou							
Primo demandeur	66,9	13,5	6,1	7,4	6,2	100,0	12 155
Ancien actif	9,2	28,1	13,2	0,0	49,5	100,0	2 452
Total	56,9	16,0	7,3	6,1	13,7	100,0	14 607
Collines							
Primo demandeur	19,0	28,8	24,4	5,5	22,3	100,0	7 393
Ancien actif	3,6	5,2	46,8	4,7	39,7	100,0	3 816
Total	13,7	20,8	32,0	5,2	28,2	100,0	11 209
Couffo							
Primo demandeur	66,6	4,5	4,8	4,4	19,7	100,0	38 356
Ancien actif	43,1	32,5	3,1	0,0	21,3	100,0	5 998
Total	63,4	8,4	4,6	3,8	19,9	100,0	44 355
Donga							
Primo demandeur	48,8	2,1	1,8	0,0	47,3	100,0	9 831
Ancien actif	41,8	5,9	40,8	6,2	5,3	100,0	3 360
Total	47,0	3,1	11,7	1,6	36,6	100,0	13 190
Littoral							
Primo demandeur	23,5	18,1	20,6	13,0	24,8	100,0	16 649
Ancien actif	11,2	27,8	18,1	16,9	26,0	100,0	9 135
Total	19,1	21,6	19,7	14,4	25,3	100,0	25 784
Mono							
Primo demandeur	63,4	3,5	8,9	9,0	15,3	100,0	21 517
Ancien actif	62,9	5,4	16,2	6,3	9,2	100,0	2 819
Total	63,3	3,7	9,7	8,7	14,6	100,0	24 337
Ouémé							
Primo demandeur	33,9	8,9	9,0	9,6	38,5	100,0	18 255
Ancien actif	33,6	29,6	15,5	0,0	21,3	100,0	8 782
Total	33,8	15,6	11,1	6,5	33,0	100,0	27 037
Plateau							
Primo demandeur	21,5	56,4	0,0	0,0	22,0	100,0	3 234
Ancien actif	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Total	21,5	56,4	0,0	0,0	22,0	100,0	3 234
Zou							
Primo demandeur	63,6	8,2	9,4	3,3	15,4	100,0	11 111
Ancien actif	57,1	11,0	31,9	0,0	0,0	100,0	3 278
Total	62,1	8,8	14,7	2,6	11,8	100,0	14 389
Actif Occupé							
Homme	30,7	29,6	15,1	11,3	13,4	100,0	9 270
Femme	77,6	3,1	0,0	0,0	19,3	100,0	3 877

Principales caractéristiques du chômage	Mode recherche d'emploi					Total	Effectif
	Aucun	Relation personnelle	Demande aux employeurs	Service de placement	Autre moyen		
Sexe							
Homme							
Primo demandeur	48,6	12,1	10,9	11,3	17,2	100,0	83 356
Ancien actif	28,6	21,7	22,4	11,4	15,9	100,0	28 102
Total	43,5	14,5	13,8	11,3	16,9	100,0	111 457
Femme							
Primo demandeur	59,6	7,4	5,7	4,7	22,6	100,0	106 788
Ancien actif	32,6	24,1	12,0	6,8	24,4	100,0	24 210
Total	54,5	10,5	6,8	5,1	22,9	100,0	130 998
Milieu de résidence							
Cotonou							
Primo demandeur	23,5	18,1	20,6	13,0	24,8	100,0	16 649
Ancien actif	11,2	27,8	18,1	16,9	26,0	100,0	9 135
Total	19,1	21,6	19,7	14,4	25,3	100,0	25 784
Autres urbains							
Primo demandeur	42,3	8,6	9,1	12,4	27,6	100,0	74 935
Ancien actif	33,1	24,7	14,8	10,1	17,2	100,0	28 208
Total	39,7	13,0	10,6	11,8	24,8	100,0	103 144
Ens. urbain							
Primo demandeur	38,9	10,3	11,2	12,5	27,1	100,0	91 584
Ancien actif	27,8	25,5	15,6	11,8	19,4	100,0	37 343
Total	35,6	14,7	12,5	12,3	24,9	100,0	128 928
Rural							
Primo demandeur	69,8	8,6	4,9	2,9	13,8	100,0	98 560
Ancien actif	37,2	16,3	22,6	3,0	20,9	100,0	14 968
Total	65,4	9,6	7,3	2,9	14,7	100,0	113 527
Bénin							
Primo demandeur	54,8	9,4	7,9	7,6	20,3	100,0	190 144
Ancien actif	30,5	22,8	17,6	9,3	19,8	100,0	52 311
Total	49,5	12,4	10,0	8,0	20,2	100,0	242 455

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

5.4. Bilan de l'emploi

Dans l'ensemble (**Tableau 5.9**), on constate que la quasi-totalité des emplois principaux déclarés des emplois informels. En effet 95,3% des actifs, qui travaillent, occupent des emplois informels contre 4,7% des emplois formels.

Lorsqu'on se situe dans le cas du secteur public, on s'attend à ce que la quasi-totalité des activités principales déclarées soient formelles, mais les résultats montrent que près de 25% de ces activités ont un caractère informel. Cela pourrait s'expliquer par le fait que des individus exercent dans le public sans avoir un statut réglementaire. Par contre dans le cas du secteur privé, la quasi-totalité des activités principales déclarées ont un caractère informel, soit 99,3%. Dans le cadre des activités relatives aux ménages, les résultats indiquent que toutes ces activités ont un caractère informel (Cf. **Tableau 5.9**)

Les données de l'enquête ont permis de répartir les activités principales déclarées selon le secteur institutionnel agricole et non agricole. En ce qui concerne le secteur institutionnel non agricole, les résultats mettent en exergue le caractère informel de la quasi-totalité des activités principales déclarées, soit 92,5%. Lorsqu'on considère le secteur public, on constate que près de 25% de ces activités sont informelles. Par contre dans le secteur privé, ce sont près de 99% de ces activités qui se retrouvent dans l'informel. Toutes les activités principales exercées dans les ménages s'opèrent dans l'informel (100%).

L'ensemble des activités principales s'exerçant dans le secteur institutionnel agricole se retrouvent exclusivement dans l'informel (99,8%). Les résultats par secteur montrent que dans le public, 78,5% des activités principales déclarées sont formelles tandis que dans le privé et dans les ménages, la quasi-totalité de ces activités sont informelles (100%).

Tableau 5.9 : Bilan de l'emploi, Bénin, 2018

Caractéristiques de l'emploi	Activité principale			Effectif
	Emplois formels	Emplois informels	Total	
Secteur institutionnel non agricole				
Secteur public	75,5	24,5	100	197 467
Secteur privé	1,2	98,8	100	2 117 943
Ménages	0,0	100	100	13 267
Total	7,5	92,5	100	2 328 677
Secteur institutionnel agricole				
Secteur public	78,5	21,5	100	2 775
Secteur privé	0,0	100	100	1 394 943
Ménages	0,0	100	100	405
Total	0,2	99,8	100	1 398 124
Ensemble				
Secteur public	75,6	24,4	100	200 242
Secteur privé	0,7	99,3	100	3 512 886
Ménages	0,0	100	100	13 673
Total	4,7	95,3	100	3 726 801

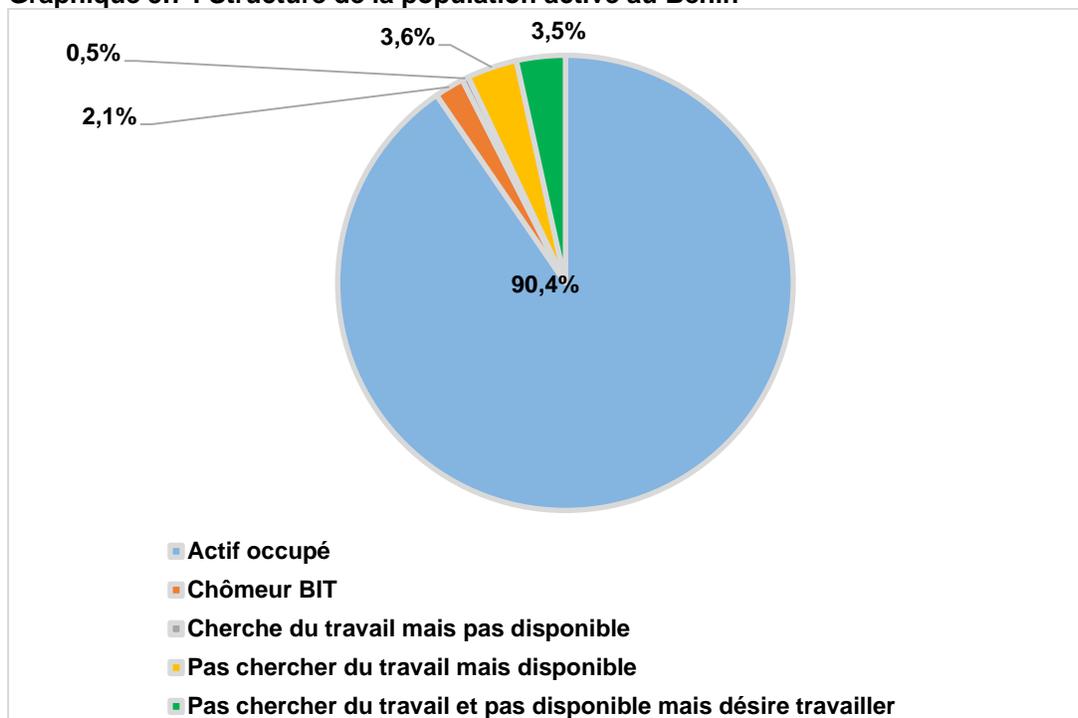
Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

[1] Indicateur ODD 8.3.1

5.5. Population active

Il ressort de l'analyse du **Graphique 5.7** ci-dessous que la population active est dominée par les actifs occupés qui représentent 90,4% tandis que les chômeurs (au sens du BIT) représentent 2,1% de cette catégorie de population. La proportion de ceux qui cherchent du travail mais qui ne sont pas disponibles, est très faible (0,5%). Les actifs qui ne cherchent pas du travail représentent une part non négligeable. Parmi ces derniers, 3,6% déclarent qu'ils sont disponibles pour travailler et 3,5% ont déclaré ne pas être disponibles mais désirent travailler.

Graphique 5.7 : Structure de la population active au Bénin



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

D'après le **Tableau 5.10**, les actifs occupés sont prédominants dans tous les départements. Toutefois on note que certains présentent des proportions d'actifs occupés supérieures à la moyenne nationale. Il s'agit notamment des départements de l'Alibori (91,4%) de l'Atacora (94%) des Collines (94,7%) du Plateau (94%) et du Zou (94,9%). Quant aux autres départements, ils affichent des proportions en dessous de la valeur nationale.

En ce qui concerne le chômage, le département du Couffo se distingue avec la proportion la plus élevée de chômeurs (5,2%). Il est suivi respectivement des départements du Littoral (4,3%), du Mono (3,2%) la Donga (2,8%) et de l'Ouémé (2,4%). Le département du Plateau (0,5%) se particularise par la population la plus faible de chômeurs. Quant aux autres départements, ils affichent des proportions en dessous de la valeur nationale.

Suivant le milieu de résidence il ressort que les actifs occupés sont proportionnellement plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain, soit 91,9% contre 88,6%. Par contre le chômage touche plus d'actifs en milieu urbain qu'en milieu rural (2,9% contre 1,4%).

Tableau 5.10 : Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Situation d'activité des personnes de 15 ans ou plus					Total	Effectif
	Actif occupé	Chômeur BIT	Cherche du travail mais pas disponible	Pas chercher du travail mais disponible	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler		
Département							
Alibori	91,4	0,8	0,7	3,8	3,3	100,0	218 536
Atacora	94,0	0,8	0,1	2,0	3,0	100,0	284 327
Atlantique	90,2	1,7	0,6	5,2	2,4	100,0	633 224
Borgou	88,8	1,2	0,3	3,1	6,6	100,0	369 321
Collines	94,7	1,6	0,3	1,5	1,9	100,0	328 084
Couffo	83,8	5,2	0,5	6,6	3,9	100,0	356 522
Donga	88,6	2,8	0,5	4,0	4,1	100,0	194 757
Littoral	89,5	4,3	0,7	3,5	2,0	100,0	322 508
Mono	83,8	3,2	0,3	8,4	4,2	100,0	201 239
Ouémé	89,6	2,4	0,7	2,5	4,8	100,0	523 485
Plateau	94,0	0,5	0,2	0,5	4,8	100,0	303 224
Zou	94,9	1,0	0,3	2,5	1,4	100,0	408 309
Milieu de résidence							
Cotonou	89,5	4,3	0,7	3,5	2,0	100,0	322 508
Autres urbains	88,4	2,6	0,5	3,8	4,6	100,0	1 566 246
Ens. urbain	88,6	2,9	0,5	3,8	4,2	100,0	1 888 754
Rural	91,9	1,4	0,4	3,4	2,8	100,0	2 254 780
Bénin	90,4	2,1	0,5	3,6	3,5	100,0	4 143 534

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Le **Tableau 5.11** présente la structure par âge de la population active selon la région et le milieu de résidence.

L'analyse de ce tableau révèle qu'en 2018, la majorité de la population active a entre 15 et 64 (à plus de 90%) avec des situations variables selon le statut dans l'occupation. Au niveau national, la majorité des actifs occupés se retrouvent à 94,8% parmi les 15-64 ans et ce sont les adultes de 35-64 ans qui sont les plus occupés avec 54,6% des actifs occupés contre 40,2% pour les jeunes de 15-34 ans. La structure est la même tant en milieu urbain qu'en milieu rural avec la domination des adultes occupés (52 ;4% en milieu rural et 57,3% en milieu urbain) sur les jeunes actifs occupés (42,1% en milieu rural et 37,7% en milieu urbain).

Pour les chômeurs au sens du BIT, 97,6% des chômeurs sont des personnes de 15-64 ans et les chômeurs sont concentrés plus parmi les jeunes de 15-34 ans (65,9%) que les adultes de 35-64 ans (31,7%). La situation est analogue tant au milieu urbain (59,5% des jeunes 15-34 ans et 37,9% des adultes de 35-64 ans) qu'en milieu rural (76,6% pour les jeunes et 21,1% pour les adultes).

Les actifs qui cherchent du travail mais ne sont pas disponibles pour l'exercer sont à 100% parmi les personnes de 15-64 ans, notamment 67,7% sont des jeunes de 15-34 ans et 32,3% des adultes de 35-64 ans et la tendance est la même selon le milieu de résidence.

Les actifs qui ne cherchent pas du travail mais sont disponibles à l'exercer lorsque la situation se présente, se situent à 98,9% parmi les 15-64 ans et plus parmi les jeunes de 15-34 ans (65,5%) que les adultes (33,4%) et la situation est plus alarmante en milieu urbain où les jeunes de 15-34 ans représentent 86,2% des actifs dans ce cas.

Enfin, la situation est analogue pour les actifs qui ne cherchent pas du travail et ne sont pas disponibles mais désirent travailler qui sont concentrés à 99,8% parmi les 15-64 ans et plus particulièrement parmi les jeunes de 15-64 ans (86,1%).

Tableau 5.11 : Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Groupe âges spécifiques							Effectif
	15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	65 ans et plus	Total	
Cotonou								
Actif occupé	5,9	26,8	32,7	63,9	96,6	3,4	100,0	288 496
Chômeur BIT	26,5	30,9	57,4	35,6	93,0	7,0	100,0	13 926
Cherche du travail mais pas disponible	9,6	46,1	55,8	44,2	100,0	0,0	100,0	2 269
Pas chercher du travail mais disponible	36,3	30,5	66,9	33,1	100,0	0,0	100,0	11 409
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	16,9	54,9	71,7	28,3	100,0	0,0	100,0	6 408
Autres urbains								
Actif occupé	10,0	28,7	38,7	55,9	94,6	5,4	100,0	1 385 327
Chômeur BIT	22,9	37,4	60,2	38,7	98,9	1,1	100,0	40 790
Cherche du travail mais pas disponible	39,3	29,0	68,3	31,7	100,0	0,0	100,0	7 402
Pas chercher du travail mais disponible	25,3	36,3	61,6	37,2	98,8	1,2	100,0	59 925
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	56,6	30,7	87,3	12,4	99,7	0,3	100,0	72 803
Ens. urbain								
Actif occupé	9,3	28,4	37,7	57,3	95,0	5,0	100,0	1 673 823
Chômeur BIT	23,8	35,7	59,5	37,9	97,4	2,6	100,0	54 715
Cherche du travail mais pas disponible	32,5	32,9	65,4	34,6	100,0	0,0	100,0	9 672
Pas chercher du travail mais disponible	27,0	35,4	62,4	36,5	99,0	1,0	100,0	71 334
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	53,6	32,6	86,2	13,6	99,7	0,3	100,0	79 210
Rural								
Actif occupé	13,0	29,2	42,1	52,4	94,6	5,4	100,0	2 073 262
Chômeur BIT	32,5	44,4	76,9	21,1	98,0	2,0	100,0	31 854
Cherche du travail mais pas disponible	42,5	27,5	70,0	30,0	100,0	0,0	100,0	9 604
Pas chercher du travail mais disponible	38,5	29,9	68,3	30,6	98,9	1,1	100,0	75 938
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	45,3	38,4	83,7	16,3	100,0	0,0	100,0	64 121
Bénin								
Actif occupé	11,3	28,8	40,2	54,6	94,8	5,2	100,0	3 747 085
Chômeur BIT	27,0	38,9	65,9	31,7	97,6	2,4	100,0	86 570
Cherche du travail mais pas disponible	37,5	30,2	67,7	32,3	100,0	0,0	100,0	19 276
Pas chercher du travail mais disponible	33,1	32,5	65,5	33,4	98,9	1,1	100,0	147 272
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	49,9	35,2	85,1	14,8	99,8	0,2	100,0	143 331

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

L'analyse du **Tableau 5.12** nous révèle que la structure par âge de la population active occupée est la même dans tous les départements par rapport au niveau national (avec les adultes plus occupés que les jeunes), à l'exception d du département de l'Atacora où il y a peu de différence entre les jeunes occupés (48,2%) et les adultes occupés (48,5%) et de l'Alibori avec les jeunes de 15-34 ans plus occupés que les adultes (51,1% contre 47,2% pour les adultes).

La structure par âge de la population des chômeurs est la même dans tous les départements par rapport à celle du niveau national, mais on six départements dabs lesquels la proportion des jeunes chômeurs dépassent largement le niveau national : Atacora, Alibori, Donga, Couffo, Mono et le Plateau.

La structure par âge de actifs de ma main d'œuvre potentielle est la même que celle des chômeurs et la situation des jeunes est encore plus alarmante dans les départements du Plateau (94,9% de la MOP) et de l'Alibori (88,1% de la MOP).

Tableau 5.12 : Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Groupe d'âges spécifiques						Total	Effectif
	15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	65 ans et plus		
Alibori								
Actif occupé	18,6	32,5	51,1	47,2	98,2	1,8	100,0	199 687
Chômeur BIT	24,5	63,1	87,6	12,4	100,0	0,0	100,0	1 642
MOP	67,0	21,1	88,1	11,9	100,0	0,0	100,0	17 207
Atacora								
Actif occupé	18,7	29,5	48,2	48,5	96,6	3,4	100,0	267 327
Chômeur BIT	0,0	76,5	76,5	23,5	100,0	0,0	100,0	2 411
MOP	36,6	31,4	68,0	30,6	98,6	1,4	100,0	14 588
Atlantique								
Actif occupé	9,1	28,6	37,7	57,7	95,5	4,5	100,0	571 461
Chômeur BIT	20,2	34,5	54,8	45,2	100,0	0,0	100,0	10 486
MOP	35,8	37,4	73,3	26,7	100,0	0,0	100,0	51 276
Borgou								
Actif occupé	8,6	29,5	38,1	57,0	95,1	4,9	100,0	327 899
Chômeur BIT	10,7	50,8	61,5	31,0	92,6	7,4	100,0	4 362
MOP	22,5	49,4	71,9	28,1	100,0	0,0	100,0	37 059
Collines								
Actif occupé	13,5	26,6	40,0	52,1	92,1	7,9	100,0	310 641
Chômeur BIT	32,0	24,6	56,6	43,4	100,0	0,0	100,0	5 191
MOP	56,3	19,8	76,2	23,8	100,0	0,0	100,0	12 253
Couffo								
Actif occupé	13,2	29,0	42,2	51,7	93,9	6,1	100,0	298 910
Chômeur BIT	35,7	35,6	71,3	24,9	96,2	3,8	100,0	18 397
MOP	45,7	27,4	73,1	24,5	97,6	2,4	100,0	39 216
Donga								
Actif occupé	10,5	30,5	41,1	51,9	93,0	7,0	100,0	172 512
Chômeur BIT	23,2	51,9	75,0	23,5	98,5	1,5	100,0	5 449
MOP	37,9	39,6	77,5	22,3	99,8	0,2	100,0	16 796
Littoral								
Actif occupé	5,9	26,8	32,7	63,9	96,6	3,4	100,0	288 496
Chômeur BIT	26,5	30,9	57,4	35,6	93,0	7,0	100,0	13 926
MOP	26,8	40,3	67,1	32,9	100,0	0,0	100,0	20 086
Mono								
Actif occupé	8,1	26,5	34,6	59,3	93,9	6,1	100,0	168 669
Chômeur BIT	20,6	49,6	70,2	29,8	100,0	0,0	100,0	6 536
MOP	22,9	42,1	65,0	33,6	98,6	1,4	100,0	26 034
Ouémé								
Actif occupé	11,7	28,0	39,7	56,0	95,7	4,3	100,0	469 077
Chômeur BIT	28,8	41,7	70,4	29,6	100,0	0,0	100,0	12 791
MOP	51,7	25,4	77,1	22,1	99,2	0,8	100,0	41 616
Plateau								
Actif occupé	12,7	30,4	43,1	50,7	93,8	6,2	100,0	284 936
Chômeur BIT	69,5	30,5	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	1 472
MOP	86,8	8,1	94,9	5,1	100,0	0,0	100,0	16 815
Zou								
Actif occupé	9,1	29,5	38,6	53,9	92,5	7,5	100,0	387 469
Chômeur BIT	35,4	22,7	58,1	41,9	100,0	0,0	100,0	3 907
MOP	28,6	46,4	75,1	24,9	100,0	0,0	100,0	16 933
Bénin								
Actif occupé	11,3	28,8	40,2	54,6	94,8	5,2	100,0	3 747 085
Chômeur BIT	27,0	38,9	65,9	31,7	97,6	2,4	100,0	86 570
MOP	41,3	33,6	74,9	24,5	99,4	0,6	100,0	309 879

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Le tableau 5.13 montre que la structure de la population active selon le sexe est la même qu'on a observé précédemment selon le département.

Ainsi pour les actifs occupés sont concentrés chez les 15-64 ans tant chez les hommes (94,4%) que chez les femmes (95,2%) et ce sont surtout les adultes de 35-64 ans qui sont les plus occupés (58,1% chez les hommes et 50,6% pour les femmes) que les jeunes de 15-34 ans (36,2% pour les hommes et 44,5% pour les femmes).

Structure par âges des chômeurs montrent que ce sont les jeunes de 15-34 ans qui sont les plus frappés tant chez les hommes (65,3%) que chez les femmes (66,6%).

Pour les actifs qui cherchent du travail mais ne sont pas disponible, ce sont les jeunes qui sont les plus dans cette situation tant chez les hommes (79,8%) que chez les femmes (59,4%) mais avec un moindre poids.

Pour les actifs qui ne cherchent pas du travail mais sont disponibles pour l'exercer, ce sont toujours les jeunes de 15-34 ans qui sont majoritaires (61,4% chez les hommes et 59,4% chez les femmes). Enfin la situation est analogue pour les actifs qui ne cherchent pas du travail et ne sont pas disponibles mais ils désirent travailler avec la domination des jeunes de 15-34 ans (85% chez les hommes et 85,1% chez les femmes).

Tableau 5.13 : Structure de la population active selon l'âge (en années révolues) et la situation dans l'activité, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Groupe âges spécifiques						Total	Effectif
	15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	65 ans et plus		
Homme								
Actif occupé	9,6	26,6	36,2	58,1	94,4	5,6	100,0	1 909 352
Chômeur BIT	23,1	42,1	65,3	32,0	97,3	2,7	100,0	41 257
Cherche du travail mais pas disponible	56,2	23,6	79,8	20,2	100,0	0,0	100,0	6 904
Pas chercher du travail mais disponible	30,8	30,6	61,4	36,4	97,8	2,2	100,0	51 073
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	70,0	15,0	85,0	14,6	99,6	0,4	100,0	39 610
Femme								
Actif occupé	13,3	31,3	44,5	50,6	95,2	4,8	100,0	1 725 543
Chômeur BIT	31,2	35,4	66,6	31,4	98,0	2,0	100,0	38 095
Cherche du travail mais pas disponible	24,6	34,7	59,4	40,6	100,0	0,0	100,0	10 113
Pas chercher du travail mais disponible	34,6	33,7	68,3	31,4	99,7	0,3	100,0	79 301
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	41,8	43,3	85,1	14,9	100,0	0,0	100,0	93 869
Bénin								
Actif occupé	11,3	28,8	40,2	54,6	94,8	5,2	100,0	3 634 895
Chômeur BIT	27,0	38,9	65,9	31,7	97,6	2,4	100,0	79 353
Cherche du travail mais pas disponible	37,5	30,2	67,7	32,3	100,0	0,0	100,0	17 018
Pas chercher du travail mais disponible	33,1	32,5	65,5	33,4	98,9	1,1	100,0	130 375
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	49,9	35,2	85,1	14,8	99,8	0,2	100,0	133 479

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

5.6. Possibilités d'emplois et gains adéquats sur le marché du travail

L'examen minutieux du tableau 5.14 ci-dessous nous permet d'affirmer que le ratio emploi sur population des 15 ans et plus est de 60,5% au Bénin en 2018, soit six actifs sur dix ont un emploi au Bénin. Il est plus élevé chez les hommes (67,3%) que chez les femmes (57,1%). En tenant compte du niveau d'instruction on se rend compte que ce ratio est beaucoup plus élevé chez les individus n'ayant aucun niveau (66%) et ceux de niveau primaire (68%) mais plus faible chez les individus de niveau secondaire (47,4%)

Il ressort également de l'analyse de ce tableau que les individus âgés de 25 à 64 ans présentent un ratio emploi sur population des 15 ans et plus qui est de l'ordre de 75,3% contre seulement 27,6% pour les personnes dont la tranche est comprise entre 15 et 24 ans. S'agissant à présent du milieu de résidence, il faut noter que ce sont les individus vivant en milieu rural qui affichent le plus fort ratio emploi sur population des 15 ans et plus par rapport aux individus du milieu urbain. Ce ratio est de l'ordre de (63,1%). Au niveau départemental, ce sont les personnes ressortissantes du Plateau (75,8%) qui ont le plus grand ratio emploi sur population des 15 ans et plus alors que leurs congénères vivant dans l'Alibori affichent le plus faible ratio qui est d'environ 40,8%.

Par ailleurs, le tableau montre que les travailleurs béninois sont dans une vulnérabilité extrême en matière d'emploi car le taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs à propre compte et travailleurs familiaux est de l'ordre de 84,1% en 2018. Ce sont les femmes qui contribuent le plus à un tel score. En effet, ce taux est de 91,4% pour les femmes contre 77,9% pour les hommes. Il découle des données collectées sur les emplois vulnérables que les personnes ayant recours à une telle activité sont les personnes de 65 ans et plus (92,5%) n'ayant aucun niveau d'instruction (92,8%), vivant pour la plupart en milieu rural (90,3%) et sont ressortissantes des départements de l'Alibori, l'Atacora, le Couffo et le Plateau.

S'agissant à présent de la précarité de l'emploi au Bénin en 2018, il faut faire observer que le taux des emplois précaires est de 21,2%. Ce taux est relativement plus faible chez les hommes (20,2%) que chez les femmes (21,8%). On observe en outre que ce sont les individus de niveau secondaire qui sont plus exposés aux emplois précaires car ces derniers présentent un taux d'emplois précaires de l'ordre de 27,6% contre un taux d'environ 18,8% pour les individus sans niveau qui sont paradoxalement moins exposés aux emplois précaires. On peut également signaler que les personnes âgées de 15-24 ans sont celles qui sont davantage exposées aux emplois précaires alors que les séniors de 65 ans et plus sont moins touchés. Les habitants de Cotonou se voient proposer plus d'emplois précaires que les habitants des autres milieux de résidence. Au niveau départemental, on constate que c'est l'Atlantique qui a le plus bas taux d'emplois précaires dont l'estimation s'élève à 10,2%. Ce taux est légèrement supérieur à la moyenne nationale au niveau des départements tels que le Zou, l'Ouémé et les Collines.

Pour ce qui est des gens exerçant plusieurs activités, il faut dire qu'au plan national en 2018, le taux de pluriactivités est de 12,6%. Les hommes ont plus tendance à recourir à plusieurs activités dans la quête d'un mieux-être que les femmes. Les personnes de niveau universitaire recourent moins à plusieurs activités pour subvenir à leurs divers besoins. Il en est de même pour les personnes résidant à Cotonou. Par contre les individus vivant dans le département de l'Atacora présentent le plus grand taux de pluriactivités qui est d'environ 32,5%.

La proportion des jeunes de 15-24 ans qui ne sont ni dans le système éducatif ni dans un emploi au Bénin, en 2018 est de de l'ordre 34,5%. Ces jeunes sont pour la plupart des femmes (45,7%) que des hommes (31,5%). Ils sont en grande proportion sans aucun niveau d'instruction (58,2%) et proviennent des départements tels que l'Alibori (53,5%), le Borgou (48,9%) et la Donga (49,5%).

Concernant maintenant, la proportion des jeunes de 15-35 ans qui ne sont ni dans le système éducatif ni dans un emploi, on peut relever que cette proportion est de l'ordre de 29,3% au Bénin en 2018. Cette dernière est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Cette proportion est également plus élevée chez les individus sans aucun niveau d'éducation que chez ceux des autres niveaux d'instruction. Par ailleurs, les départements dans lesquels ce phénomène est le plus accentué sont les départements de l'Alibori, le Borgou et la Donga.

Le taux de salarisation est relativement très faible au Bénin en 2018. Celui-ci est d'environ 14,2% au plan national. Le taux d'employés salariés est beaucoup plus élevé chez les hommes (20,3%) que chez les femmes (7,4%). A la lumière des données du tableau 5.14, on peut aisément dire que les travailleurs de niveau universitaire ont pour la plupart des emplois salariés tandis que les travailleurs sans aucun niveau d'instruction sont dans une proportion très faible salariés. De manière analogue aux travailleurs sans

niveau d'instruction, les séniors de 65 ans et plus sont aussi très peu salariés. Ce constat désolant est également observé pour les travailleurs du département de l'Atacora.

Il y a un renchérissement de ce taux de salarisation dans le secteur non agricole où il s'élève à hauteur de 20,8% sur le plan national. Dans le même temps, ce taux monte jusqu'à 34,2% pour les hommes qui jouissent d'une force de travail plus abondante que les femmes dont le taux n'est qu'à 9,4%. Mieux, pour les travailleurs de niveau universitaire ce taux est même de 72,9% contre seulement 9,4% pour les travailleurs sans aucune instruction. Il faut enfin souligner que ce taux oppose les travailleurs du département du Littoral où il vaut 34,9% aux travailleurs de l'Atacora où il n'est que de 12,4%.

S'agissant enfin du taux de salarisation des femmes dans le secteur non agricole, on estime qu'il est de 9,4%. Les femmes exerçant dans le secteur non agricole et sans aucune instruction (4,9%) sont très faiblement salariées à l'inverse de leurs homologues de niveau universitaire (54,2%) qui, elles autres sont pour la grande majorité salariées. Celles qui se trouvent en milieu rural sont aussi très peu salariées (6,1%), de même que celles qui sont âgées de 65 ans et plus (4,6%). On peut également ajouter que les femmes vivant dans les départements de l'Atacora (3,7%) et du Plateau (3,0%) sont fortement exposées à des emplois non-salariés.

Tableau 5.14 : Aperçu de quelques indicateurs des possibilités d'emploi et des gains adéquats sur le marché du travail, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Ratio emploi/population des 15 ans et plus	Taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs propre compte et travailleurs familiaux	Taux des emplois précaires	Taux de pluriactivité	Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi [1]	Jeunes de 15-35 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	Taux de salarisation	Taux de salarisation dans le secteur non agricole	Taux de salarisation des femmes dans le secteur non agricole	Effectif
Sexe										
Homme	65,4	77,7	20,5	14,2	27,5	20,6	20,4	34,3		1 948 305
Femme	56,0	91,1	21,9	10,7	40,6	36,4	7,6	9,7	9,4	1 798 780
Niveau d'instruction										
Aucun	66,0	92,8	18,8	13,3	58,2	39,1	6,1	9,4	4,9	2 297 421
Primaire	68,0	83,8	21,5	13,7	43,9	29,1	13,8	17,1	9,4	596 420
Secondaire	47,4	65,2	27,6	10,3	21,3	21,8	32,0	36,6	24,5	568 624
Supérieur	57,4	31,8	25,8	8,0	17,1	19,0	67,8	72,9	54,2	157 300
Groupe d'âges										
15 - 24 ans	30,6	78,0	37,5	9,2	38,1	37,7	17,7	25,0	14,1	405 996
25 - 34 ans	69,6	83,0	23,3	12,1	52,1	28,4	15,8	22,2	10,4	1 032 030
35 - 64 ans	78,3	85,6	16,8	14,1	73,2	24,9	13,3	19,9	7,7	1 954 256
65 ans et plus	45,3	91,6	14,7	10,3	75,0	38,9	6,9	11,0	5,2	187 794
Milieu de résidence										
Cotonou	56,9	63,3	34,7	3,9	23,9	23,3	34,8	34,9	17,0	288 496
Autres urbains	57,8	79,2	22,2	11,9	33,1	28,5	19,1	22,8	10,9	1 385 327
Ens. urbain	57,7	76,4	24,4	10,6	31,6	27,6	21,8	25,3	12,1	1 673 823
Rural	63,1	90,3	18,6	14,2	37,2	30,7	8,2	14,5	6,1	2 073 262
Département										
Alibori	40,8	91,2	23,2	9,5	53,5	53,8	8,1	16,3	7,9	199 687
Atacora	59,3	94,2	21,9	32,5	32,8	30,3	5,0	12,4	3,7	267 327
Atlantique	64,2	81,8	10,2	8,2	31,5	23,6	17,0	19,0	9,5	571 461
Borgou	45,3	82,8	13,3	7,1	48,9	44,7	15,9	28,7	15,7	327 899
Collines	71,1	86,8	24,3	20,7	19,8	15,0	10,7	19,7	8,6	310 641
Couffo	67,2	90,4	23,7	20,3	29,5	22,6	8,1	16,6	10,4	298 910
Donga	56,1	88,5	13,9	11,6	49,5	41,6	10,8	18,0	7,1	172 512
Littoral	56,9	63,3	34,7	3,9	23,9	23,3	34,8	34,9	17,0	288 496
Mono	54,1	80,7	19,8	6,7	32,3	29,4	16,9	22,3	11,2	168 669
Ouémé	67,8	77,7	28,1	14,2	26,0	19,8	18,1	19,6	8,1	469 077
Plateau	75,8	90,8	19,7	14,6	34,1	19,1	8,9	13,2	3,0	284 936
Zou	69,1	88,9	24,2	4,8	33,9	26,0	10,2	16,7	7,8	387 469
Bénin	60,5	84,1	21,2	12,6	34,5	29,3	14,2	20,8	9,4	3 747 085

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

5.7. Structure et dynamique des emplois

Le tableau 5.15 ci-dessous donne la répartition en pourcentage des actifs occupés selon le nombre d'années effectués dans l'emploi principal. Il ressort de l'analyse de ce tableau les informations ci-après :

Le pourcentage des actifs occupés ayant effectué moins de 5 ans dans l'emploi principal, au Bénin en 2018 est de 26,5%. Ce pourcentage est un peu plus grand chez les femmes que chez les hommes. Il est de 20,7% chez les actifs qui n'ont aucun niveau d'instruction alors qu'il est respectivement de 38,8% et 38,9% chez les actifs de niveau secondaire et de niveau universitaire. Ce sont les travailleurs du secteur des services qui ont un pourcentage très élevé s'intéressant aux secteurs d'activités. Quant au milieu de résidence ce sont les travailleurs vivant à Cotonou qui ont le plus fait moins de 5 ans dans leur emploi principal. Au niveau départemental c'est dans le Mono que cette tendance s'observe le plus et beaucoup moins dans le Plateau.

En ce qui concerne les actifs occupés ayant effectué 5-9 ans dans leur emploi principal, leur pourcentage s'élève à environ 20,4% au niveau national en 2018. Ce pourcentage est plus important chez les travailleurs de niveau d'étude supérieur que chez les travailleurs des autres niveaux d'éducation. En s'intéressant au secteur d'activités, on se rend compte que c'est dans le secteur des services que ce taux est le plus élevé alors qu'au niveau départemental c'est dans la Donga que ce taux est également le plus élevé. On peut alors dire que 46,9% des actifs occupés ont moins de dix ans dans leur activité principale.

Pour ce qui est des actifs occupés ayant 10-14 ans dans leur emploi principal, leur pourcentage est de 17,4% au plan national. Ce taux est relativement bas dans le département des collines.

S'agissant des actifs occupés dont le nombre d'années dans l'emploi principal est de 15-24 ans, on peut dire que leur pourcentage est de 21% au Bénin en 2018. Ce taux est relativement bas chez les femmes alors qu'il est plus élevé chez les actifs sans aucun niveau d'instruction que chez les travailleurs des autres niveaux d'éducation. Au niveau départemental, c'est dans les collines que ce pourcentage est le plus élevé.

Pour les actifs occupés dont le nombre d'années dans l'emploi principal dépasse les 25 ans, on note que leur pourcentage au plan national est de 14,7%. Ce taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Il en est de même chez les travailleurs sans aucun niveau d'instruction par rapport à leurs homologues des autres niveaux d'instruction. Tenant compte du secteur d'activité, on remarque que les actifs occupés évoluant dans le secteur primaire ont le plus fort pourcentage par rapport aux travailleurs des autres secteurs. Au niveau départemental c'est dans l'Alibori et dans le Littoral que ce taux est le plus fort, et il est le plus élevé dans le Couffo.

Tableau 5.15 : Répartition en% des actifs occupés selon le nombre d'années effectués dans l'emploi principal, Bénin, 2018

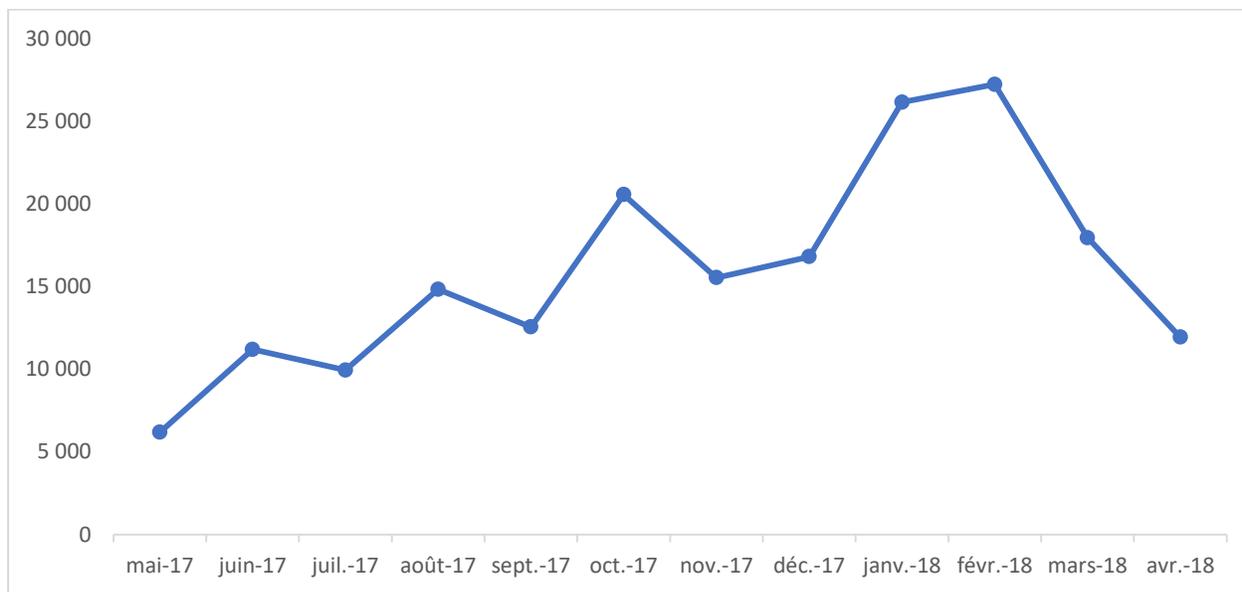
Caractéristiques sociodémographiques	Nombre d'années dans l'emploi principal					Total	Effectif
	Moins de 5 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 24 ans	Plus de 25 ans		
Sexe							
Homme	23,3	20,0	17,6	22,1	17,0	100,0	1 924 727
Femme	30,0	20,8	17,2	19,7	12,3	100,0	1 778 122
Niveau d'instruction							
Aucun	20,7	19,4	18,5	22,8	18,6	100,0	2 277 464
Primaire	29,7	20,3	16,7	21,9	11,4	100,0	589 649
Secondaire	38,8	21,8	16,2	16,3	6,9	100,0	556 743
Supérieur	38,9	29,2	14,1	13,1	4,7	100,0	154 923
Primaire	15,2	16,9	17,9	25,7	24,3	100,0	1 393 672
Industrie	33,1	20,7	16,0	19,1	11,1	100,0	620 038
Commerce	30,5	22,1	18,9	19,0	9,5	100,0	804 913
Service	35,9	24,0	16,5	16,6	7,0	100,0	884 225
Milieu de résidence							
Cotonou	33,1	21,5	18,1	20,3	7,0	100,0	283 922
Autres urbains	31,2	21,1	17,9	18,3	11,5	100,0	1 370 172
Ens. urbain	31,5	21,2	17,9	18,6	10,8	100,0	1 654 094
Rural	22,4	19,7	17,1	22,8	17,9	100,0	2 048 754
Département							
Alibori	30,5	24,6	19,9	18,4	6,6	100,0	197 434
Atacora	31,3	23,4	17,1	17,1	11,1	100,0	265 545
Atlantique	24,7	20,9	17,6	22,2	14,6	100,0	564 153
Borgou	30,9	27,7	19,4	14,8	7,3	100,0	320 968
Collines	24,1	15,7	13,0	26,6	20,5	100,0	305 048
Couffo	19,7	12,9	15,9	23,9	27,7	100,0	295 059
Donga	21,8	24,7	17,5	19,7	16,3	100,0	170 692
Littoral	33,1	21,5	18,1	20,3	7,0	100,0	283 922
Mono	39,0	16,3	17,0	18,4	9,4	100,0	166 299
Ouémé	28,4	18,1	17,2	22,1	14,2	100,0	465 032
Plateau	16,5	20,5	17,4	23,7	21,9	100,0	283 049
Zou	24,1	20,3	19,3	20,2	16,1	100,0	385 647
Bénin	26,5	20,4	17,4	21,0	14,7	100,0	3 702 848

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

5.7.1. Evolution des créations nettes d'emploi

Selon l'enquête, de mai 2017 à avril 2018 on note une forte augmentation de la création d'emplois. En effets, l'indice mensuel du niveau d'emploi est passé de 6 182 en mai 2017 à 11 950 en avril 2018 avec un pic en février 2018 de 27241. Cette tendance est observée en milieu rural où elle passe de 2 060 en juillet 2017 à 5 112 en avril 2018. Par contre à Cotonou, on note une forte augmentation de la création d'emploi de mai 2017 à novembre 2017 où l'indice a atteint un point culminant de 4574, pour ensuite se situer à un niveau de 1162 en avril 2018, presque identique à son niveau initial.

Graphique : Evolution de l'indice du niveau d'emploi au BÉNIN



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 5.16 : Indice mensuel du niveau de l'emploi entre mai 2017 et avril 2018, Bénin, 2018

Indice mensuel	Département												Strates de résidence			Bénin
	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	Cotonou	Autres urbains	Rural	
Mars 2017	0	0	0	0	0	0	0	165	0	0	0	0	165	0	0	165
Avril 2017	0	0	702	225	0	158	0	165	0	269	0	0	165	857	497	1 519
Mai 2017	478	243	478	516	0	274	437	1 171	363	1 875	356	0	1 171	2 961	2 060	6 192
Juin 2017	418	529	969	516	747	227	100	2 530	3 572	1 071	194	330	2 530	5 744	2 929	11 203
Juillet 2017	402	0	2 163	1 757	361	125	210	1 817	806	722	314	1 274	1 817	3 999	4 136	9 953
Août 2017	696	529	2 956	699	136	488	519	3 335	1 654	2 794	0	1 034	3 335	6 925	4 581	14 841
Septembre 2017	599	294	953	1 633	918	0	527	2 243	1 424	269	692	3 013	2 243	5 905	4 417	12 565
Octobre 2017	402	996	4 329	1 588	1 049	435	660	4 493	2 114	2 372	602	1 528	4 493	9 699	6 375	20 568
Novembre 2017	218	1 005	1 989	1 562	632	988	277	4 574	1 737	1 534	0	1 026	4 574	6 938	4 029	15 541
Décembre 2017	218	554	1 617	2 385	1 602	933	154	2 774	1 312	3 759	361	1 145	2 774	8 659	5 382	16 815
Janvier 2018	1 984	1 440	3 681	3 935	1 343	681	260	3 243	4 312	3 084	356	1 836	3 243	15 024	7 889	26 156
Février 2018	635	1 117	3 565	3 867	1 524	2 156	264	3 805	6 212	3 218	879	0	3 805	12 564	10 873	27 241
Mars 2018	0	1 336	2 370	2 308	767	1 219	450	819	6 424	1 389	0	882	819	11 295	5 850	17 964
Avril 2018	253	455	560	1 692	1 723	228	453	1 162	4 194	1 230	0	0	1 162	5 675	5 112	11 950
Mai 2018	0	0	614	0	553	0	0	729	273	0	0	0	729	111	1 328	2 169

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

5.8. Mobilité dans l'emploi

5.8.1. Principales caractéristiques des actifs ayant quitté leur emploi antérieur

Après analyse du tableau 5.17, on note qu'au Bénin le nombre de personnes âgés de 15 ans ou plus ayant quitté un emploi antérieur est de 9,7% parmi lesquels il y a plus d'hommes que de femmes (soit respectivement 10,5% contre 9,4%). S'agissant de leur niveau d'instruction, on note que les actifs occupés de niveau d'étude primaire (12,8%) et supérieur (12,7%) sont ceux qui ont le plus quitté leur emploi antérieur. De même, il faut dire que ce phénomène est beaucoup plus ressenti dans le Littoral (17,3%) et dans l'Ouémé (15,6%).

S'agissant du motif pour lequel l'individu a quitté l'emploi intérieur, il faut noter que majoritairement, les actifs occupés ont quitté leur emploi antérieur des raisons involontaires, soit indépendantes de leur volonté. En effet, 63,5% des actifs occupés ont quitté leur emploi antérieur pour des motifs involontaires (48% pour départ involontaire et 15,5% pour autre départ involontaire). Les femmes sont plus frappées (66,7%) que les hommes (61,7%), mais aussi les travailleurs résidant à Cotonou (76,8%) et ceux ayant le niveau du supérieur (74,3%).

Nous pouvons signaler que 12,1% des actifs occupés du Bénin en 2018 ont quitté leur emploi antérieur pour cause de retraite. Ce motif est plus récurrent chez les hommes que chez les femmes. En outre, ce sont les actifs occupés de niveau supérieur qui ont été le plus admis à la retraite. Par ailleurs, aucun actif ressortissant de l'Atacora n'a été admis à la retraite alors que 27,4% des actifs du Zou l'ont été.

Pour ce qui est du licenciement ou de la faillite, 8,4% des actifs béninois ont évoqué cette raison pour motif de départ de l'emploi antérieur. Aucun actif ressortissant de l'Alibori n'a connu une telle situation alors que 16,9% des actifs de la Donga ont été victimes de la situation.

La recherche d'un meilleur pouvoir d'achat a poussé 15,9% des actifs béninois à changer d'emploi. En effet, 18% des hommes ont quitté l'emploi antérieur pour obtenir une meilleure rémunération dans le nouvel emploi visé contre 14,1% de femmes. Cette tendance est le plus observée dans le Littoral.

Les départs volontaires dans l'emploi antérieur occupé par les actifs béninois en 2018 s'estiment à environ 52% au niveau national. Par ailleurs, ce sont les actifs sans aucun niveau d'instruction qui sont le plus touchés par un tel état des choses et les actifs occupés vivant en milieu rural. Cette tendance est plus fréquente dans le département de l'Atacora.

Tableau 5.17 : Pourcentage de personnes âgées de 15 ou plus ayant quitté un emploi antérieur et les raisons liées, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur (%)	Motif pour lequel l'individu a quitté l'emploi antérieur											Total	Effectif	
		Re-traité	Licenciement, faillite	Famille	Restructuration	Autre raison départ involontaire	Départ Involontaire	Pour une meilleure rémunération	Pour meilleures conditions de travail	Pour un travail plus intéressant	Autre raison départ volontaire	Départ volontaire			
Sexe															
Homme	10,2	15,6	8,6	4,2	3,1	14,8	46,3	17,9	6,4	11,2	18,2	53,7	100,0	2 969 013	
Femme	9,3	8,5	8,3	13,9	2,6	16,3	49,6	13,8	5,0	9,6	22,0	50,4	100,0	3 208 219	
Niveau d'instruction															
Aucun	9,2	9,5	7,1	11,1	1,8	15,6	45,0	16,4	6,7	10,3	21,4	55,0	100,0	3 469 655	
Primaire	12,8	8,6	11,0	7,4	4,0	17,4	48,3	19,6	5,7	9,2	17,2	51,7	100,0	874 784	
Secondaire	9,7	19,4	7,8	6,8	3,9	15,2	53,1	13,4	3,8	10,5	19,2	46,9	100,0	1 199 205	
Supérieur	12,7	26,2	12,3	1,7	6,5	13,8	60,5	11,3	2,1	13,6	12,5	39,5	100,0	273 239	
Milieu de résidence															
Cotonou	17,3	11,0	7,5	5,4	5,3	23,8	53,0	17,6	3,4	9,3	16,7	47,0	100,0	506 597	
Autres urbains	10,7	13,3	9,8	8,8	3,7	15,2	50,7	13,8	5,5	10,8	19,1	49,3	100,0	2 391 579	
Ens. urbain	11,9	12,7	9,2	8,0	4,1	17,4	51,3	14,8	5,0	10,4	18,5	48,7	100,0	2 898 176	
Rural	7,8	11,3	7,4	10,5	1,2	13,1	43,5	17,4	6,7	10,4	22,1	56,5	100,0	3 279 057	
Département															
Alibori	2,6	12,8	0,0	3,9	0,0	20,6	37,3	11,4	41,5	2,3	7,4	62,7	100,0	489 726	
Atacora	4,3	0,0	3,1	12,3	0,0	13,6	29,0	13,4	6,6	10,8	40,2	71,0	100,0	450 792	
Atlantique	13,9	18,4	12,9	6,5	4,9	10,2	53,0	22,4	2,9	9,3	12,5	47,0	100,0	889 164	
Borgou	3,9	7,1	7,8	11,7	1,7	16,4	44,7	12,0	5,0	15,2	23,1	55,3	100,0	723 685	
Collines	14,8	7,3	9,8	5,0	,8	15,6	38,5	11,8	10,7	18,5	20,5	61,5	100,0	435 183	
Couffo	8,8	6,5	13,3	16,4	,6	18,8	55,6	7,9	7,5	10,8	18,2	44,4	100,0	444 947	
Donga	7,7	10,7	16,9	15,3	,8	11,2	55,0	21,4	2,0	11,8	9,8	45,0	100,0	307 182	
Littoral	17,3	11,0	7,5	5,4	5,3	23,8	53,0	17,6	3,4	9,3	16,7	47,0	100,0	506 597	
Mono	8,9	16,3	11,7	6,6	2,8	12,2	49,4	4,6	1,7	5,0	39,2	50,6	100,0	309 912	
Ouémé	15,6	10,0	3,9	10,8	2,2	16,3	43,1	13,2	6,5	10,2	27,0	56,9	100,0	689 917	
Plateau	7,4	4,7	3,9	10,1	,8	29,3	48,8	21,4	2,5	8,3	19,0	51,2	100,0	374 724	
Zou	6,8	27,4	3,1	15,0	4,7	1,9	52,1	21,0	3,2	6,0	17,6	47,9	100,0	555 402	
Bénin	9,7	12,1	8,4	9,0	2,9	15,5	48,0	15,9	5,7	10,4	20,0	52,0	100,0	6 177 233	

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Il ressort de l'analyse du tableau 5.18 ci-dessous que le pourcentage des personnes âgées de 15 ans et plus ayant eu un emploi antérieur au Bénin en 2018 est de 9.7%. On peut remarquer que ce pourcentage est légèrement un peu plus grand chez les hommes (10,5%) que chez les femmes (9,4%). Le pourcentage des individus de 15 ans et plus ayant eu un emploi antérieur est plus élevé chez les personnes de niveau d'étude primaire (12,8%) et chez celles de niveau d'étude supérieur. Au niveau départemental, ce pourcentage est le plus faible dans le département de l'Alibori (2,6%) et le plus élevé dans le Littoral (17,3%). Les actifs vivant à Cotonou sont ceux qui ont le plus un emploi antérieur que ceux vivant en milieu rural.

Les actifs occupés changent d'emploi parce qu'ils veulent soit changer de métier, soit changer d'activité. Pour ce qui est du pourcentage des actifs occupés ayant changé de métier, nous observons que ce pourcentage est de 85,9% au niveau national en 2018. Les actifs occupés hommes changent plus de métier que les femmes. En se référant au niveau d'instruction, les travailleurs de niveau d'étude universitaire sont ceux qui changent le moins de métier. Au niveau départemental, on observe une grande mobilité dans le métier dans l'Alibori (95,5%) alors que c'est dans l'Atacora (74,6%) que cette mobilité est la plus faible.

Quant à la mobilité dans pour le changement d'activité au Bénin en 2018, il faut noter que le pourcentage d'actifs occupés ayant changé d'activité est de 87,3%. Cette mobilité est plus récurrente chez les hommes que chez les femmes. Tenant compte du niveau d'instruction on relève une plus grande mobilité dans l'activité chez les gens de niveau primaire. Il y a une relative homogénéité de ce type de mobilité suivant le milieu de résidence. Mais au niveau départemental, c'est dans l'Atlantique que cette mobilité est la plus accentuée.

Tableau 5.18 : Mobilité dans l'emploi et dans l'activité, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur (%)		
	% d'actifs occupés ayant changé de métier	% d'actifs occupés ayant changé d'activité	
Sexe			
Homme	10,2	88,1	88,2
Femme	9,3	83,3	86,2
Niveau d'instruction			
Aucun	9,2	85,8	86,9
Primaire	12,8	87,2	90,7
Secondaire	9,7	87,7	86,6
Supérieur	12,7	81,0	87,9
Milieu de résidence			
Cotonou	17,3	87,0	86,9
Autres urbains	10,7	86,6	88,4
Ens. urbain	11,9	86,7	87,9
Rural	7,8	84,8	86,5
Département			
Alibori	2,6	95,5	86,9
Atacora	4,3	74,6	89,2
Atlantique	13,9	87,9	91,1
Borgou	3,9	76,4	83,5
Collines	14,8	79,9	82,7
Couffo	8,8	92,8	87,9
Donga	7,7	81,6	87,1
Littoral	17,3	87,0	86,9
Mono	8,9	90,5	90,4
Ouémé	15,6	87,7	86,7
Plateau	7,4	88,9	90,3
Zou	6,8	91,1	86,0
Bénin	9,7	85,9	87,3

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

5.9. Analyse des matrices de transition de l'emploi antérieur à l'emploi actuel

Après analyse du tableau 5.19 de transition suivant le groupe socioéconomique il ressort respectivement que 89,3% des salariés du secteur public, 83,5% des salariés du secteur privé formel, 88,1% des personnes indépendants du secteur non agricole, 95,1% des personnes indépendants du secteur agricole et 94,1% des aides familiales et assimilées ; tous exerçant actuellement dans ces groupes socioéconomiques étaient chômeurs ou inactifs. Cette situation laisse présager de bonnes perspectives pour l'économie nationale vu les efforts des gouvernants. Par ailleurs, 73,5% des chômeurs actuels, 86,8% de la main d'œuvre potentielle et 90,9% des inactifs actuels étaient tous des chômeurs. Ce qui voudra dire qu'au sein de l'économie la question du chômage est toujours d'actualité et il urge à nos décideurs publics de trouver les meilleures politiques aux fins de résorber ce fait sociétal qui nuit au développement de la nation.

Tableau 5.19 : Analyse de la matrice de transition suivant le groupe socioéconomique, Bénin, 2018

Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Groupes socioéconomiques dans l'emploi antérieur										Effectif
	Salarié du secteur public	Salarié du secteur privé formel	Indépendant du secteur non agricole	Agricole Indépendant du secteur agricole	Aide familial et actif assimilé	Chômeur ou inactif	Total				
Salarié du secteur public	5,2	1,7	3,1	0,6	0,1	89,3	100,0				200 242
Salarié du secteur privé formel	1,1	7,1	5,4	1,3	1,6	83,5	100,0				334 087
Indépendant du secteur non agricole	0,5	1,9	6,1	2,0	1,4	88,1	100,0				1 766 943
Agricole Indépendant du secteur agricole	0,3	0,8	1,9	1,4	0,6	95,1	100,0				1 149 222
Aide familial et actif assimilé	0,0	0,8	1,4	0,1	3,5	94,1	100,0				296 591
Chômeur	3,0	10,7	9,5	1,9	1,4	73,5	100,0				86 570
Main d'œuvre potentielle	1,7	2,4	5,7	1,3	2,2	86,8	100,0				309 879
Inactif	1,6	0,7	3,2	2,6	1,1	90,9	100,0				2 047 438
Ensemble	1,1	1,7	4,0	1,9	1,2	90,1	100,0				6 190 972

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

5.10. Revenu du travail et ses principales caractéristiques

5.10.1. Analyse du revenu mensuel

Les résultats de l'analyse du **Tableau 5.20** sur la matrice de transition suivant le secteur d'activité au Bénin, révèlent les informations ci-dessous :

- 46,2% des actifs occupés du secteur primaire dans l'emploi actuel étaient dans le secteur primaire dans l'emploi antérieur;
- 19% des actifs du secteur du Commerce dans l'emploi actuel étaient dans le secteur primaire dans l'emploi précédent ;
- 28,2% des travailleurs du secteur de l'industrie dans l'emploi étaient employés dans le même secteur dans l'emploi antérieur alors que 20,4% des actifs occupés du secteur primaire dans l'emploi actuel exerçaient précédemment dans l'industrie ;
- 40,2% des personnes exerçant actuellement dans le secteur des services étaient dans l'emploi antérieur au niveau du même secteur ;
- Enfin seulement 15,6% des actifs occupés dans le secteur de l'industrie dans l'emploi actuel exerçaient précédemment dans le commerce.

Tableau 5.20 : Analyse de la matrice de transition suivant le secteur d'activité, Bénin, 2018

Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur				
	Primaire	Industrie	Commerce	Service	Total
Primaire	46,2	20,4	13,2	20,3	100
Industrie	33,8	28,2	15,6	22,4	100
Commerce	19	22	28,6	30,5	100
Service	20,9	21,2	17,6	40,2	100
Total	27,2	22,2	19,7	30,8	100
	Effectif				
Primaire	35 603	15 697	10 150	15 624	77 074
Industrie	17 761	14 783	8 195	11 768	52 508
Commerce	21 776	25 217	32 783	35 016	114 792
Service	28 647	29 137	24 162	55 181	137 126
Total	103 788	84 834	75 290	117 588	381 499

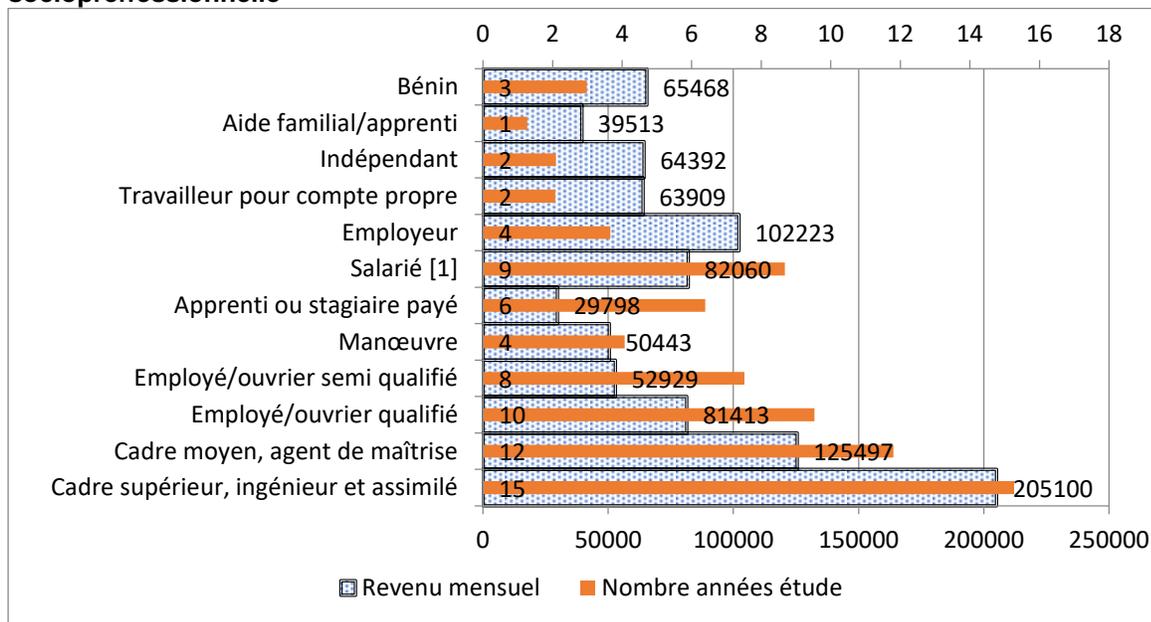
Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Notons d'abord qu'au Bénin, le nombre moyen d'étude réalisée est de 3 ans. Ce nombre d'années varie avec le statut dans la profession et la catégorie socioprofessionnelle des travailleurs. Elle passe de 1 an chez les aides familiaux ou apprentis à 9 ans chez les salariés et avec le nombre d'études des employeurs (4 ans) qui n'est pas loin le nombre moyen d'études. Par ailleurs, le nombre d'années d'études réalisées passe de 4 ans chez les manœuvres pour atteindre 12 ans chez les cadres moyens et agents de maîtrise et à 15 ans chez les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés.

Quand on met en relation le niveau d'études et le salaire perçu, selon le statut dans la profession, le niveau de salaire augmente avec le niveau d'étude. Le niveau de revenu moyen au Bénin est de 65.468 FCFA pour 3 ans d'études. Ce revenu varie selon le statut dans la profession de 39.513 FCFA chez les apprentis/aides familiaux (1 an d'études) à 82.060 FCFA chez les salariés (9 ans d'études). Notons que les employeurs qui ont niveau d'études inférieur à celui de salariés perçoivent les revenus les plus élevés (102.223 FCFA pour 4 ans d'études).

Selon le statut socioprofessionnel, le revenu moyen varie de 50.443 FCFA chez les manœuvres (4 ans d'études) à 205.100 FCFA chez les cadres supérieurs/ingénieurs et assimilés (15 ans d'études).

Figure 5.1 : Nombre moyen d'années d'études et revenu moyen selon la Catégorie socioprofessionnelle



5.10.2. Taux de bas salaire et taux de salaire inférieur au SMIG

De l'analyse de la matrice de transition du Bénin en 2018, suivant le secteur institutionnel, et consignée dans le **Tableau 5.21** ci-dessous, on observe que 49% des actifs occupés du secteur public exercent dans le secteur public en activité principale et 51% des autres agents exercent dans le secteur privé en activité principale. Par contre seulement 4,9% des actifs occupés du secteur privé exercent dans le secteur public en activité principale. Le reste des agents travaillent donc dans le secteur privé comme activité principale. Par ailleurs, 55,3% des actifs du secteur des ménages travaillent dans le secteur privé comme activité principale, le reste étant dans le secteur des ménages pour l'activité principale.

Tableau 5.21 : Analyse de la matrice de transition suivant le secteur institutionnel, Bénin, 2018

Secteur institutionnel dans l'emploi actuel	Secteur institutionnel 2 en activité principale			Total
	Secteur public	Secteur privé	Ménages	
Secteur public	49	51	0	100
Secteur privé	4,9	89,9	5,2	100
Ménages	0	55,3	44,7	100
Total	7,5	87,4	5,2	100
	Effectif			
Secteur public	10 486	10 917	0	21 404
Secteur privé	16 417	301 563	17 431	335 411
Ménages	0	1 372	1 110	2 483
Total	26 903	313 853	18 542	359 297

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

5.10.3. Conditions d'activités

Les résultats de l'étude sur les conditions d'activités des actifs occupés au Bénin en 2018, consignés dans le **Tableau 5.22** ci-dessous nous révèlent les informations ci-après :

Le nombre moyen d'années d'études des actifs occupés béninois est de 3 ans. On peut observer que les hommes (4 ans) étudient légèrement plus que les femmes (2 ans). Pendant que les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés font en moyenne 15 années d'étude, les aides familiaux et apprentis n'en font en moyenne qu'une seule année. En outre le secteur des services regorge des travailleurs dont le nombre moyen d'années d'études est de 6 ans alors que le secteur primaire emploie des actifs n'ayant en moyenne qu'une seule année d'étude. Par ailleurs, le secteur privé aussi emploie des travailleurs dont le nombre d'années d'études est relativement bas (02 années d'études en moyenne) alors que les administrations publiques et les EPP sollicitent des travailleurs dont le nombre moyen d'année d'étude équivaut au quadruple de la moyenne nationale.

S'agissant du revenu mensuel moyen, nous pouvons dire que ce dernier est d'environ 65 448 francs CFA au plan national. Il n'y a pas un grand différentiel entre le revenu des hommes (64 717 FCFA) et celui des femmes (66 313 FCFA) même si ces dernières gagnent légèrement un peu plus que les premiers. Les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés sont les mieux rémunérés (un peu plus du triple du revenu moyen au niveau national) alors que les aides familiaux et apprentis bénéficient d'un traitement très peu reluisant. En effet, ces derniers ne gagnent que 39 513 francs CFA. En tenant compte du secteur d'activité, on peut relever que c'est le secteur primaire qui paie moins tandis que le secteur le mieux coté en termes de bonne rémunération des travailleurs est le secteur des services. L'administration publique est le secteur institutionnel qui rémunère mieux ses agents.

Tableau 5.22 : Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés, Bénin, 2018

Caractéristiques socioéconomiques	Revenu mensuel imputé des valeurs nulles	Rémunération horaire moyen [1]	Nombre année étude	Effectif
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	205 100	1 162	15	17 340
Cadre moyen, agent de maîtrise	125 497	868	12	71 584
Employé/ouvrier qualifié	81 413	523	10	104 318
Employé/ouvrier semi qualifié	52 929	328	8	91 088
Manœuvre	50 443	408	4	61 676
Apprenti ou stagiaire payé	29 798	242	6	10 944
Salarié [1]	82 060	545	9	356 950
Employeur	102 223	593	4	25 147
Travailleur pour compte propre	63 909	529	2	1 972 270
Indépendant	64 392	529	2	1 997 417
Aide familial/apprenti	39 513	328	1	145 379
Secteurs institutionnels				
APU	110 102	595	12	114 926
EPP	99 861	529	11	42 879
Secteur privé	62 684	517	2	2 333 724
Ménages	52 161	232	6	8 217
Secteurs d'activités				
Primaire	41 888	331	1	977 676
Industrie	77 824	571	3	410 350
Commerce	77 572	713	3	505 495
Service	85 038	630	6	606 226
Sexe				
Homme	64 713	462	4	1 312 889
Femme	66 313	576	2	1 117 051
Bénin	65 448	514	3	2 429 940

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

[1] Indicateur ODD 8.5.1

5.11. Principales caractéristiques des emplois

5.11.1. Principaux acteurs de l'offre d'emplois

De l'analyse du **Tableau 5.23** ci-dessous, on retient que, le taux de bas salaire (en dessous de 2/3 du salaire médian) au Bénin en 2018 est de 41,2%. Ce taux est plus élevé chez les hommes (49,6%) que chez les femmes (31,2%). Une très grande frange des apprentis ou stagiaires payés (95,3%) gagnent un salaire en dessous de 2/3 du salaire mensuel médian alors que seulement 1,7% des employeurs sont rémunérés de la sorte. En tenant compte du secteur institutionnel, on observe que 88% des travailleurs au sein des ménages se voient appliquer un tel taux de bas salaire contre 2,1% de travailleurs des EPP. Par ailleurs, le secteur d'activité dans lequel il y a une grande occurrence du taux de bas salaire, est le secteur primaire où 91,5% des acteurs de ce secteur touchent un salaire en dessous de 2/3 du salaire mensuel médian tandis que les travailleurs des autres secteurs subissent un taux de bas salaire relativement bas.

S'agissant du taux de salaire inférieur au SMIG, sa valeur s'estime à 12,6% au plan national en 2018. Ce taux est plus grand chez les femmes (15,2%) que chez les hommes (10,5%). S'intéressant aux statuts socioprofessionnels, on se rend compte que ce sont les apprentis ou stagiaires salariés qui se voient appliquer le taux de salaire inférieur au SMIG le plus élevé soit 95,3% pendant que les employeurs affichent un taux de 1,7%. Pour ce qui est des secteurs institutionnels, ce taux est le plus fort soit 88% chez les actifs occupés travaillant au sein des ménages alors que les travailleurs des EPP affichent le plus bas taux soit 1,7%. Au niveau des secteurs d'activités, la situation est moins alarmante car le taux le plus élevé se chiffre à 19,6% pour le secteur primaire. Il faut en outre noter que c'est le secteur des services qui affiche le taux le plus bas soit 7,6%.

Tableau 5.23 : Taux de bas salaire selon le sexe, la Catégorie Socioprofessionnelle, le secteur institutionnel et l'activité, Bénin, 2018

	Taux de bas salaire (%) (en dessous de 2/3 du salaire mensuel médian)	Taux de salaire inférieur au SMIG (%)	Effectif
Caractéristiques socioéconomiques			
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	5,7	5,7	17 340
Cadre moyen, agent de maîtrise	2,8	2,8	71 584
Employé/ouvrier qualifié	5,3	5,3	104 318
Employé/ouvrier semi qualifié	17,5	10,8	91 088
Manœuvre	30,4	30,4	61 676
Apprenti ou stagiaire payé	95,3	95,3	10 944
Employeur	1,7	1,7	25 147
Travailleur pour compte propre	45,4	9,9	1 972 270
Aide familial/apprenti	51,0	50,6	145 379
Secteurs institutionnels			
APU	3,2	3,2	114 926
EPP	2,1	1,7	42 879
Secteur privé	43,4	13,1	2 333 724
Ménages	88,0	88,0	8 217
Secteurs d'activités			
Primaire	91,5	19,6	977 676
Industrie	9,5	9,3	410 350
Commerce	8,2	8,2	505 495
Service	8,1	7,6	606 226
Sexe			
Homme	49,5	10,5	1 336 763
Femme	31,2	15,2	1 162 983
Bénin	41,0	12,7	2 499 746

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

5.11.2. Analyse des emplois suivant les secteurs institutionnels

5.11.2.1. Caractéristiques de l'emploi dans les secteurs public et parapublic

Le **Tableau 5.24** ci-dessous portant sur les conditions d'activités sur le marché de l'emploi au Bénin en 2018 nous indique que le pourcentage de durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine) est de 40,6% au plan national, ce pourcentage est plus important chez les hommes (43,3%) que chez les femmes (37,2%). Le groupe d'âges le plus soumis à une durée de travail excessive est celui des 45 – 54 ans (42,1%) alors que les 65 ans et plus sont les moins touchés (34,2%). Ce phénomène est beaucoup plus accentué en milieu urbain (43,3%) qu'en milieu rural (38,4%) et au niveau départemental c'est dans l'Atlantique (56,6%) que cette situation est la récurrente.

Quant au taux de syndicalisation, il est de 49,8% au niveau national en 2018, ce taux est de 52,5% chez les hommes et de 40,3% chez les femmes. Il est plus élevé dans le rang des travailleurs de 65 ans et plus (67,1%), de même qu'en milieu rural (58,3%). Au niveau départemental, c'est dans la Donga (79,1%) que ce taux est le plus important et plus grand que celui des autres départements.

S'agissant du pourcentage des actifs occupés salariés cotisant à un régime de pension, on peut noter que ce pourcentage est de 30,5% au niveau national. Il est un peu plus élevé chez les hommes que chez les femmes. S'intéressant aux groupes d'âges, on se rend compte que c'est la tranche d'âge des 55 – 64 ans que les actifs occupés salariés cotisent le plus à un régime de pension. Les salariés cotisant à un régime de pension ont un effectif beaucoup plus considérable en milieu urbain qu'en milieu rural. Le département regorgeant le plus grand nombre de salariés affiliés à un régime de pension est le département de l'Atacora.

Pour ce qui est du pourcentage des actifs occupés affiliés à une organisation d'assurance maladie, nous pouvons dire qu'au Bénin sa valeur est de 1,2%. Il est évident de constater que ce sont les hommes qui sont le plus affiliés à une telle organisation d'assurance. En outre, on remarque que ce sont les 55 – 64 ans qui sont le plus affiliés à l'assurance maladie, le milieu urbain abrite en son sein plus d'affiliés que le milieu rural alors qu'au niveau départemental c'est dans le Littoral que ce constat est fait.

Par ailleurs, le pourcentage des actifs occupés ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement au Bénin en 2018 est de 1,6%, il y a plus d'hommes qui ont bénéficié d'un tel stage que de femmes. Ce sont les 45 – 54 qui ont été les plus concernés. Il faut noter que les actifs travaillant en milieu urbain ont davantage jouit de stage de perfectionnement que leurs homologues du milieu rural. Au niveau départemental ce sont les travailleurs ressortissants du Littoral qui ont le plus profité de ce type de stage.

Parmi les abus et problèmes liés au travail, il ressort des données collectées que les problèmes d'ordre physique (10,6%) sont les plus récurrents alors que le harcèlement sexuel (0,6%) est accessoirement évoqué comme abus lié au travail.

Tableau 5.24 : Indicateurs des conditions d'activités sur le marché du travail, Bénin, 2018

Caractéristiques socioéconomiques	Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine)	Taux de syndicalisation	% actifs occupés salariés cotisant à un régime de pension	% actifs occupés affiliés à une organisation d'assurance maladie	% actifs occupés ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement	Abus physique	Harcèlement sexuel	Accident de travail ou de trajet	Problème physique
Sexe									
Homme	43,3	52,8	32,4	1,6	2,4	5,2	0,3	9,0	12,3
Femme	37,3	38,8	25,0	0,8	0,7	4,9	0,9	5,0	8,9
Groupe d'âges									
15 - 24 ans	41,6	52,8	4,7	0,2	0,7	3,9	0,5	5,1	7,9
25 - 34 ans	39,1	42,4	32,3	1,1	1,7	4,7	0,5	6,9	10,5
35 - 44 ans	41,0	51,3	33,7	1,3	1,7	5,3	0,9	7,7	11,4
45 - 54 ans	42,0	54,9	41,8	1,6	2,2	5,6	0,4	7,8	11,6
55 - 64 ans	38,7	49,9	45,6	2,1	1,8	5,2	0,6	7,2	10,5
65 ans et plus	33,9	67,1	13,3	1,4	0,4	5,0	0,2	7,9	11,1
Milieu de résidence									
Cotonou	44,7	32,5	26,5	5,0	4,4	11,7	1,5	8,3	14,2
Autres urbains	42,8	46,1	34,4	1,4	2,2	4,0	0,7	6,0	8,9
Ens. urbain	43,1	44,1	32,2	2,0	2,6	5,4	0,8	6,4	9,8
Rural	38,2	58,3	26,7	0,6	0,8	4,8	0,4	7,6	11,3
Département									
Alibori	46,4	75,0	39,5	0,8	1,7	1,3	0,4	1,9	3,5
Atacora	41,9	76,1	65,2	0,1	1,0	0,5	1,5	10,0	10,2
Atlantique	56,6	38,6	33,5	1,8	0,8	0,9	0,1	3,9	4,7
Borgou	34,0	43,7	34,3	0,5	1,8	2,8	0,2	4,0	6,2
Collines	40,6	72,0	25,0	0,7	1,1	17,4	0,7	9,7	24,8
Couffo	22,6	32,8	28,3	0,4	1,4	11,3	0,5	13,0	20,0
Donga	38,8	79,1	40,2	0,6	1,9	1,2	0,3	5,0	6,0
Littoral	44,7	32,5	26,5	5,0	4,4	11,7	1,5	8,3	14,2
Mono	48,0	53,2	33,1	1,4	1,3	2,1	0,1	1,8	3,9
Ouémé	44,4	52,6	27,7	0,8	2,8	3,8	1,6	13,2	14,9
Plateau	18,6	53,8	18,7	0,4	0,6	1,1	0,0	1,5	2,3
Zou	36,7	41,3	25,8	1,7	0,5	5,9	0,1	7,1	12,2
Bénin	40,4	49,8	30,5	1,2	1,6	5,0	0,6	7,1	10,6

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

5.11.2.2. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé formel

Les grandes tendances qui se dégagent des principaux acteurs de l'offre d'emploi au Bénin en 2018 sont consignés dans le Tableau 5.25 ci-dessous. De l'analyse de ce tableau, il ressort que les principaux acteurs de l'offre d'emploi au plan national sont le secteur privé et les initiatives privées. En effet, 94,3% des acteurs du secteur privé et 77,2% des initiatives privées sont des sources d'emploi au Bénin. Dans le même temps, les entreprises publiques et parapubliques et surtout les ménages employeurs sont faiblement contributifs à la création d'emploi. Il se dégage également de ce tableau que les femmes en ce qui concerne les initiatives privées et dans le secteur privé sont plus à l'origine d'offre d'emploi que les hommes. Au niveau départemental, s'agissant des initiatives privées, on se rend compte que c'est dans le Plateau (86,6%) que celles-ci sont plus créatrices d'emploi alors que dans le secteur privé, ce sont les départements tels que l'Alibori, l'Atacora, les Collines, le Couffo, le Plateau et le Zou qui affichent de très forts scores en termes d'offre d'emploi. Enfin, on peut également souligner que pour ces deux types d'acteurs c'est en milieu rural qu'ils démontrent un plus grand dynamisme d'offre d'emploi.

Tableau 5.25 : Principaux acteurs de l'offre d'emploi, Bénin, 2018

Différents acteurs de l'offre d'emploi	Sexe		Strates de résidence				Département													
	Homme	Femme	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	Bénin	
initiative privée	74,8	79,9	59,4	74,9	72,3	81,3	77,7	75,3	81,9	80,0	73,9	82,1	84,0	59,4	76,7	73,1	86,6	76,7	77,2	
autres acteurs	16,8	17,3	26,0	16,6	18,2	16,1	18,7	21,2	10,9	12,9	22,7	14,9	11,2	26,0	15,8	20,2	10,8	19,9	17,0	
Secteur privé	91,6	97,1	85,4	91,5	90,5	97,3	96,4	96,6	92,9	92,9	96,6	97,0	95,2	85,4	92,5	93,2	97,4	96,6	94,3	
Administration publique	6,1	1,6	8,0	5,9	6,2	2,1	3,2	3,3	4,0	5,0	2,6	2,4	4,3	8,0	5,6	4,8	1,7	2,7	3,9	
Entreprise publique et parapublique	2,0	0,8	4,4	2,2	2,6	0,5	0,1	0,2	2,8	1,9	0,4	0,4	0,5	4,4	1,6	1,6	0,9	0,6	1,4	
Secteur public	8,1	2,4	12,5	8,1	8,8	2,6	3,3	3,4	6,8	6,9	3,0	2,8	4,8	12,5	7,2	6,3	2,6	3,3	5,4	
Ménage employeur	0,3	0,5	2,1	0,4	0,7	0,1	0,2	0,0	0,3	0,2	0,4	0,2	0,0	2,1	0,3	0,5	0,0	0,1	0,4	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSAE

5.11.2.3. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé informel

Les principales caractéristiques des actifs dans le secteur public et parapublic au Bénin en 2018 consignées dans le Tableau ci-dessous nous indiquent qu'au Bénin en 2018, on dénombre 200 242 emplois dans lesdits secteurs dont 20,4% occupés par des femmes. Le pourcentage de jeunes âgés de 15 à 35 ans est de 33,4%, le revenu mensuel imputé des valeurs nulles est de 107 320 francs CFA, le nombre d'année d'étude est de 11,5 ans et enfin la durée moyenne dans l'emploi est de 8,9 ans.

Selon la branche d'activité, on observe que quatre branches emploient 75,3% des actifs occupés au Bénin : l'enseignement, les activités de l'administration publique, les activités de santé humaine et de l'action sociale, et des activités de soutien et de bureau.

C'est la branche d'activités enseignement qui emploie le plus grand nombre d'actifs à raison de 47,5% du total des emplois du secteur public et parapublic dont seulement 18,6% de femmes. Le nombre d'année d'étude dans cette branche est de 12,5 ans alors que la durée moyenne dans l'emploi est de 8 ans. Le pourcentage de jeunes de 15 à 35 ans est de 40%. Le revenu moyen perçu dans cette branche est 118 875 FCFA.

La deuxième branche est celle de l'administration publique qui emploie 12,5% des actifs occupés dont 17,2% des femmes et 27,1% des jeunes de 15-35 ans. Les actifs occupés de cette branche d'activités de perçoivent en moyenne 108 146 FCFA par mois et ils ont fait 10,1 ans d'études et 8,7 ans d'ancienneté.

La troisième branche est celle de la santé humaine et d'action sociale avec 8,3% de la main d'œuvre dont 49,1% sont des femmes et 34,7% des jeunes de 15-35 ans. Ils ont fait 9,6 ans d'études et 9,9 ans d'ancienneté et perçoivent en moyenne 95 013 FCFA par mois.

La quatrième branche d'activités est celle de services de soutien et de bureau avec 6,8% des actifs occupés avec 17,6% des femmes et 26,6% de jeunes de 15-35 ans. Le nombre d'années d'études effectuées est de 11,7 ans et ils ont 9,1 ans d'ancienneté et perçoivent en moyenne 98 997 FCFA par mois.

S'agissant maintenant de la branche qui fait recours au plus grand nombre de femmes, on peut relever que c'est le Commerce de détail où leur pourcentage s'estime à 74,5%, leur nombre d'année d'étude est de 11 ans et leur durée moyenne dans cet emploi est de 3,3 ans. Enfin, leur revenu mensuel imputé des valeurs nulles est de 74 307 francs CFA et on peut également observer que c'est la branche qui utilise le plus les jeunes de 15 à 35 ans.

En revanche, les branches d'activités telles que sylviculture, exploitation forestière et activités de soutien, activités immobilières, activités artistiques, sportives et récréatives, activités des organisations internationales puis autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.) ne regorgent pas en leur sein des actifs de sexe féminin.

Tableau 5.26 : Principales caractéristiques des actifs dans le secteur public et parapublic, Bénin, 2018

Branches	Nombre d'emplois		Caractéristiques des actifs				
	Effectif	Pourcentage	Pourcentage de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel imputé des valeurs nulles	Nombre année étude	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	1 884	0,9	33,7	0,0	78 650	3,4	13,7
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	891	0,4	0,0	0,0	81 176	9,9	14,4
Pêche, Pisciculture, Aquaculture		0,0					
Activités extractives/mines	196	0,1	0,0	0,0	5 000	10,0	0,4
Activités de fabrication	6 620	3,3	23,0	37,8	92 246	11,0	10,7
Activités de production et distribution	1 081	0,5	0,0	18,4	95 528	13,2	12,1
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	1 005	0,5	19,5	0,0	63 677	5,3	8,6
Activités de construction	2 678	1,3	6,2	28,5	120 983	9,0	7,9
Commerce et réparation des pièces automobiles		0,0					
Commerce de gros	1 096	0,5	73,2	0,0	31 979	5,6	4,2
Commerce de détail	954	0,5	74,5	74,5	74 307	11,0	3,3
Activités de transport	6 344	3,2	3,5	8,9	63 838	7,7	9,3
Activités d'entreposage	8 725	4,4	6,7	19,3	76 776	11,0	15,3
Activités d'hébergement et de restauration	1 621	0,8	64,8	50,8	68 865	8,8	5,0
Activités de l'information et de communication	2 660	1,3	26,3	59,8	96 183	13,0	11,7
Activités financières et d'assurance	3 600	1,8	34,7	51,3	111 123	11,4	4,8
Activités immobiliers	518	0,3	0,0	0,0		2,2	7,2
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	7 946	4,0	17,8	24,1	126 580	14,9	9,7
Activités de services de soutien et de bureau	13 526	6,8	17,6	26,6	98 997	11,7	9,1
Activités de l'administration publique	25 405	12,7	17,4	27,1	108 146	10,1	8,7
Enseignement	95 211	47,5	19,5	40,0	118 875	12,5	8,0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	16 642	8,3	49,7	34,7	95 013	9,6	9,9
Activités artistiques, sportives et récréatives	1 007	0,5	0,0	0,0	90 848	14,3	12,7
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	203	0,1	0,0	0,0	127 880	16,0	10,0
Activités spéciales des ménages		0,0					
Activités des organisations internationales	429	0,2	0,0	0,0		21,0	5,0
Bénin	200 242	100,0	21,4	33,4	107 320	11,5	8,9

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Lorsqu'on se concentre sur l'analyse des caractéristiques socioéconomiques dans le secteur privé, il se dégage également que quatre branches d'activités occupent les 75,6% des actifs occupés : Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien (38,5%), Commerce de détail (16,4%), Activités de fabrication (14,2%), Activités d'hébergement et de restauration (6,5%)

De l'analyse du tableau ci-dessous relatif aux principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur privé au Bénin en 2018, on retient que ce secteur emploie 3 512 886 individus dont 49% de femmes, 38,6% de personnes âgées de 15 à 35 ans et où le nombre d'années d'études des actifs occupés est de 2,6 ans et 12,8 ans pour la durée moyenne dans l'emploi. En outre le revenu mensuel imputé des valeurs nulles est de 62 684 francs CFA.

La branche dans laquelle on retrouve le plus grand effectif de travailleurs est la branche de l'agriculture, l'élevage, la chasse et les activités de soutien où l'on dénombre 1 351 896 individus dont 36,8% respectivement de femmes et de jeunes de 15 à 35 ans. Le revenu mensuel imputé des valeurs nulles de cette branche est égal à 41 668 francs CFA. Le nombre d'années d'étude est de 1,3 an et la durée moyenne dans l'emploi est de 16,6 ans.

Suit la branche du commerce de détail avec 16,4% des actifs occupés, dominé par les femmes (80%) et les jeunes ne représentent que 39,2% des actifs occupés de cette branche. Leur revenu mensuel moyen est 79 449 FCFA et ces actifs ont fait 2,8 ans d'étude et travaillent depuis 10,8 ans.

La troisième branche est celle de l'activité de fabrication (14,2% des actifs occupés) avec 58,4% des femmes et 41,7% des jeunes de 15-35 ans. Ils perçoivent un revenu mensuel moyen de 76 578 FCFA avec 2,8 ans d'étude et 11,1 années d'ancienneté.

La quatrième branche est celle de l'activité d'hébergement et de restauration (6,5% des actifs occupés), à dominance féminine (89,2%) et les jeunes de 15-35 ans ne forment que 35,3% de l'effectif. Le revenu mensuel moyen perçu est de 77 733 FCFA avec 2,2 ans d'étude et 10,5 ans d'ancienneté.

Par ailleurs, la branche d'activités de ce secteur qui nécessite un grand nombre d'années d'études est la branche des activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets tandis que c'est dans la pêche, la pisciculture, et l'aquaculture qu'on dure le plus dans l'emploi soit environ 20,6 ans.

Toutefois, c'est dans la branche des activités artistiques, sportives et récréatives que le revenu mensuel imputé des valeurs nulles est le plus élevé avoisinant 151 504 francs CFA.

Tableau 5.27 : Principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur privé, Bénin, 2018

Branches	Nombre d'emplois		Caractéristiques des actifs				
	Effectif	Effectif	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel	Nombre d'années d'étude	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	1 351 896	38,5	37,4	36,8	41 668	1,3	16,6
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	8 023	0,2	33,2	20,5	35 521	1,8	11,5
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	36 141	1,0	3,0	31,0	47 509	2,0	20,6
Activités extractives/mines	16 652	0,5	46,3	44,0	69 019	3,1	9,4
Activités de fabrication	499 836	14,2	59,1	41,7	76 578	2,6	11,1
Activités de production et distribution		0,0					
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	157	0,0	0,0	100,0		17,0	0,5
Activités de construction	95 579	2,7	4,5	50,0	83 803	5,6	9,8
Commerce et réparation des pièces automobiles	47 841	1,4	3,1	34,5	84 603	4,0	10,8
Commerce de gros	186 526	5,3	66,1	34,5	79 449	3,6	9,9
Commerce de détail	576 212	16,4	80,4	39,2	76 521	2,8	10,8
Activités de transport	155 098	4,4	3,6	35,6	77 265	4,0	8,9
Activités d'entreposage	8 647	0,2	2,3	38,2	87 200	8,8	8,1
Activités d'hébergement et de restauration	226 897	6,5	89,4	35,3	77 733	2,2	10,5
Activités de l'information et de communication	12 665	0,4	40,2	65,5	74 084	9,7	6,2
Activités financières et d'assurance	5 677	0,2	45,3	43,9	101 094	9,3	5,3
Activités immobiliers	5 417	0,2	33,9	5,3	85 092	2,8	10,8
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	21 285	0,6	32,4	47,7	78 124	8,2	8,4
Activités de services de soutien et de bureau	37 290	1,1	13,0	45,2	71 190	7,1	6,2
Activités de l'administration publique	133	0,0	0,0	0,0	5 000	0,0	16,8
Enseignement	27 649	0,8	28,6	43,8	88 466	11,2	7,3
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	33 758	1,0	32,6	35,3	83 570	6,3	11,8
Activités artistiques, sportives et récréatives	3 188	0,1	20,5	49,5	151 504	7,7	9,7
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	144 042	4,1	51,1	48,5	74 394	4,3	8,8
Activités spéciales des ménages	12 276	0,3	77,8	25,7	74 110	1,2	14,4
Activités des organisations internationales		0,0					
Bénin	3 512 886	100,0	49,4	38,6	62 684	2,6	12,8

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

En portant notre attention sur les activités du secteur informel, en dehors de la branche agriculture, élevage, chasse et activités de soutien, on a quatre branches d'activité du secteur informel pourvoyeuse d'emploi : Commerce de détail (18%), Commerce de gros (5,7%), Activités de fabrication (14,7%), Activités d'hébergement et de restauration (7,3%) et dans une certaine mesure Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.) avec 3,9% des actifs occupés où les unités de production informelles sont assez développées.

Il faut noter qu'en dehors de la branche agriculture, élevage, chasse et activités de soutien, toutes les autres branches dominantes ont à leur tête, dans la grande majorité des cas, des chefs d'unités de production informelles de sexe féminin.

Dans l'ensemble, De la répartition des chefs d'unité de production informelle (CUPI) par sexe et type d'activité, consignée dans le **Tableau 5.28** ci-dessous, on en déduit qu'au Bénin en 2018 on dénombre 2 902 557 CUPI dont 48,9% sont des chefs de sexe féminin et 35,4% par des jeunes de 15 à 35 ans. Le

revenu mensuel imputé des valeurs nulles s'estime à 64 307 francs CFA alors que le nombre d'année d'étude est de 2,3 ans et la durée moyenne dans l'emploi est de 13,8 ans.

La branche agriculture, élevage, chasse et activités de soutien détient le plus grand effectif des chefs d'unité de production informelle estimés à 1 102 593 dont 30,1% de femmes et 32,1% de jeunes de 15 à 35 ans. Le revenu mensuel imputé des valeurs nulles est de 41 787 francs CFA, le nombre d'année d'étude est de 1,3 an alors que la durée moyenne dans l'emploi est de 17,9 ans.

La branche du commerce de détail est la deuxième pourvoyeuse d'UPI avec 18% des CUPI et à dominance de CUPI de sexe féminin (81,6%) et les jeunes CUPI de 15-35 ans ne sont que 37,5%, Ces CUPI ont fait en moyenne 2,6 ans d'études et 11,2 ans d'ancienneté avec une revenu mensuel moyen de 78 627 FCFA.

En troisième position, on a les UPI de l'activité de fabrication (14,7% des CUPI) et toujours à dominance féminine (60,8%) et les CUPI jeunes de 15-35 ans ne font que 40,1%. Le revenu mensuel 79 949 FCFA avec 2,3 ans d'étude et 12 ans d'ancienneté.

La branche des activités d'hébergement et de restauration vient ne quatrième position avec 7,3% des CUPI, constitué à 90,6% des CUPI de sexe féminin et de 33,9% des CUPI jeunes de 15-35 ans. Leur revenu mensuel moyen s'élève à 79 318 FCFA avec 1,9 an d'étude et une ancienneté de 10,9 ans.

Enfin, l'autre branche pourvoyeuse de main d'œuvre est le Commerce de gros avec 5,7% des CUPI dont 69% des CUPI femmes et 32,5% de CUPI jeunes de 15-35 ans. Le revenu mensuel moyen dans cette branche est de 81 351 FCFA, caractérisé par 3,2 ans d'étude et 10,1 ans d'ancienneté,

Tableau 5.28 : Répartition des chefs d'unité de production informelle par sexe et type d'activité, Bénin, 2018

Branches	Nombre d'emplois		Caractéristiques des actifs				
	Effectif	% de l'effectif	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuels	Nombre année étude	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	1 102 593	38	30,6	32,1	41 787	1,3	17,9
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	6 210	0,2	32,3	13,4	41 922	2,1	12
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	34 542	1,2	3,2	31,9	47 128	2	21
Activités extractives/mines	8 412	0,3	57,0	34,2	77 058	2,6	13,1
Activités de fabrication	425 961	14,7	61,5	40,1	79 949	2,3	12
Activités de production et distribution	0	0					
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0	0					
Activités de construction	66 989	2,3	3,1	40,8	86 367	5,1	12
Commerce et réparation des pièces automobiles	40 322	1,4	2,7	28	86 705	3,3	11,8
Commerce de gros	165 973	5,7	69,3	32,5	81 351	3,2	10,1
Commerce de détail	523 682	18	82,1	37,5	78 627	2,6	11,2
Activités de transport	118 691	4,1	4,5	34,1	81 579	3,5	9,3
Activités d'entreposage	5 983	0,2	3,3	29,2	93 367	8,7	9,4
Activités d'hébergement et de restauration	212 378	7,3	90,7	33,9	79 318	1,9	10,9
Activités de l'information et de communication	6 467	0,2	33,8	65,2	75 982	8,7	6,4
Activités financiers et d'assurance	871	0	22,9	22,9	83 603	6,6	5,6
Activités immobiliers	3 780	0,1	44,8	3,8	99 739	2,6	9,3
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	14 224	0,5	30,3	52,8	81 394	6,6	9
Activités de services de soutien et de bureau	13 288	0,5	10,2	41,9	92 541	5,4	6,4
Activités de l'administration publique	133	0	0,0	0	5 000	0	16,8
Enseignement	5 228	0,2	20,2	50,8	105 830	11	7,5
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	22 359	0,8	15,5	17,9	96 790	4,5	14,9
Activités artistiques, sportives et récréatives	2 612	0,1	17,9	53,2	151 504	7,7	10,3
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	111 280	3,8	53,5	50,9	78 135	4,2	9,5
Activités spéciales des ménages	10 576	0,4	82,1	23,8	80 445	1	15,4
Activités des organisations internationales	0	0					
Bénin	2 902 557	100	49,5	35,4	64 307	2,3	13,8

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

5.12. Femmes et marché du travail

5.12.1. Egalité de chance sur le marché du travail selon le genre

Précédemment l'analyse a été porte sur les chefs d'unités de production informelles. Ici, il s'agit de l'ensemble des actifs occupés dans le secteur informel. De l'analyse du **Tableau 5.29** donnant les principales des actifs occupés en emploi informel, au Bénin en 2018, il en résulte que le pays emploie 3 565 433 actifs dans l'informel dont le nombre d'années d'études est équivalent à 2,7 ans et dont la durée moyenne dans l'emploi est de 12,7 ans. Le pourcentage des femmes au niveau national des actifs occupés dans l'informel s'élève à 48,8%. Celui des jeunes de 15 à 35 ans est 38,6% et le revenu mensuel imputé des valeurs nulles est de 63 037 francs CFA au niveau national.

Il faut quatre les quatre branches créatrices d'UPI sont celles qui sont pourvoyeuses d'emplois dans le secteur informels. Il s'agit de : Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien (38,1%), Activités de fabrication (14,2%), Commerce de détail (16,2%), Activités d'hébergement et de restauration (6,4%) et Commerce de gros (5,2%).

La branche d'activités agriculture, élevage, chasse et activité de soutien emploie le plus grand nombre des actifs en emploi informel. Leur effectif s'estime à 1 356 754 individus, soit 38,1% des emplois informels dont 36,9% de femmes et 36,7% de jeunes âgés de 15 à 35 ans. Le revenu mensuel imputé des valeurs nulles de cette branche est d'environ 41 664 francs CFA. Le nombre d'années d'études des actifs de cette branche d'activités est de 1,3 an tandis que leur durée moyenne dans l'emploi est de 16,6 ans.

La deuxième branche est celle du commerce de gros avec 16,2% des emplois informels dont 80,1% de femmes et 39,2% des jeunes de 15-35 ans. Le revenu moyen mensuel dans cette branche est de 76 518 FCFA avec 2,8 ans d'études et 10,8 ans d'ancienneté.

La troisième branche est celle d'activité de fabrication avec 14,2% des emplois informels dont 58,2% de femmes et 41,8% des jeunes. Leur revenu moyen mensuel est de 76 723 FCFA avec 2,7 ans d'étude et 11,1 ans d'ancienneté.

La branche d'activités d'hébergement et de restauration vient en quatrième position avec 6,4% des emplois informels fortement féminisés (89% des femmes) et 35,5% des jeunes. Le revenu moyen mensuel est de 77 732 FCFA avec 2,2 ans d'étude et 10,5 ans d'ancienneté.

Enfin la dernière branche grande pourvoyeuse d'emploi informel est le commerce de gros avec 5,2% des emplois informels dont 65,9% de femmes et 34,6% de jeunes de 15-35 ans. Le revenu moyen mensuel dans cette branche est de 79 175 FCFA avec 3,5 ans d'étude et 9,6 ans d'ancienneté.

On peut en outre retenir que les activités des organisations internationales n'emploient aucun actif en emploi informel. Par ailleurs, les activités de production et de distribution emploient en emploi informel 100% des jeunes âgés de 15 à 35 ans de sexe masculin. D'une part, les branches d'activités telles que les activités spéciales des ménages, le commerce de détails et les activités d'hébergement et de restauration sont celles qui recourent le plus à la main-d'œuvre féminine en emploi informel alors que d'autre part les activités d'entreposage, les activités financières et d'assurance puis l'enseignement nécessitent un nombre d'années d'études très important. On peut enfin faire observer que c'est dans les activités de pêche, de pisciculture, d'aquaculture que la durée moyenne dans l'emploi est la plus élevée soit environ 20,6 ans.

Tableau 5.29 : Principales caractéristiques des actifs occupés en emploi informel, Bénin, 2018

Branches d'activité	Nombre d'emplois			Caractéristiques des actifs			
	Effectif	% de l'effectif	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel imputé des valeurs nulles	Nombre année étude	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	1 356 754	38,1	37,5	36,7	41 664	1,3	16,6
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	8 023	0,2	33,2	20,5	35 521	1,8	11,5
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	35 937	1	3,0	31,2	47 501	2	20,6
Activités extractives/mines	16 652	0,5	46,3	44	69 019	3,1	9,4
Activités de fabrication	504 740	14,2	58,8	41,8	76 723	2,7	11,1
Activités de production et distribution	199	0	0,0	100		14	0,2
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	820	0	23,9	19,1	65 371	5,5	6,5
Activités de construction	95 581	2,7	4,7	49,9	83 862	5,4	9,8
Commerce et réparation des pièces automobiles	47 841	1,3	3,1	34,5	84 603	4	10,8
Commerce de gros	183 627	5,2	66,5	34,6	79 175	3,5	9,6
Commerce de détail	577 144	16,2	80,5	39,2	76 518	2,8	10,8
Activités de transport	156 952	4,4	3,6	35,6	76 107	4	8,9
Activités d'entreposage	14 035	0,4	8,7	30,2	79 976	9,1	10,9
Activités d'hébergement et de restauration	227 987	6,4	89,1	35,5	77 732	2,2	10,5
Activités de l'information et de communication	15 192	0,4	41,3	63	76 840	8,1	6,6
Activités financières et d'assurance	5 970	0,2	37,8	51,9	100 800	11,5	5,1
Activités immobiliers	5 850	0,2	31,4	4,9	85 092	2,6	10,6
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	21 804	0,6	31,2	51,6	86 879	7,9	8,3
Activités de services de soutien et de bureau	41 453	1,2	15,4	44	74 858	7,6	6,3
Activités de l'administration publique	5 121	0,1	6,9	22,6	105 112	8,7	5,9
Enseignement	37 904	1,1	24,0	39	97 698	11,7	7,2
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	37 657	1,1	35,4	37,8	83 884	6,7	11,4
Activités artistiques, sportives et récréatives	4 058	0,1	23,1	49,9	150 434	6,8	9,3
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	145 020	4,1	51,9	49	73 521	4,2	8,7
Activités spéciales des ménages	19 114	0,5	75,0	25,5	57 635	2,4	12,6
Activités des organisations internationales	0	0		0	0	0	0
Bénin	3 565 433	100	49,3	38,6	63 037	2,7	12,7

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

L'analyse du tableau ci-dessous relatif à la mobilité par statut des actifs ayant quitté un emploi antérieur pour leur emploi actuel nous apprend que 55,5% des dépendants salariés dans l'emploi antérieur sont devenus indépendants dans l'emploi actuel alors que seulement 2,5% de ces dépendants salariés sont devenus des aides familiaux et assimilés. Le reste étant demeuré dans l'emploi précédemment occupé.

On retient aussi que 84,2% des indépendants dans l'emploi antérieur sont demeurés indépendants dans l'emploi actuel, 13,7% sont devenus dépendants salariés et le reste est devenu des aides familiaux et assimilés.

S'agissant maintenant des aides familiaux et assimilés, nous pouvons dire que 66,7% d'entre eux ont muté en travailleurs indépendants, 21,6% sont toujours restés des aides familiaux et assimilés et 11,7% sont devenus des dépendants salariés dans l'emploi actuel.

Tableau 5.30 : Mobilité par statut des actifs ayant quitté un emploi antérieur pour leur emploi actuel, Bénin, 2018

Statut dans l'emploi antérieur	Statut dans l'emploi actuel			Total	Effectif
	Dépendants salariés	Indépendants	Aides familiaux et assimilés		
Dépendants salariés	42,0	55,5	2,5	100,0	98 674
Indépendants	13,7	84,2	2,2	100,0	215 545
Aides familiaux et assimilés	11,7	66,7	21,6	100,0	47 567
Bénin	21,1	74,0	4,8	100,0	361 787

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Le **Tableau 5.31** présente les principales caractéristiques des actifs occupés selon les grands groupes de la CITP au Bénin en 2018. Les grands groupes fournisseurs d'emplois sont :

Le premier groupe est celui des travailleurs manuels qualifiés qui concentre 55% des actifs occupés, parmi lesquels on ne retrouve que 38,1% des jeunes de 15-35 ans. Ces emplois sont à 99,6% des emplois informels et qui se développent plus dans le secteur privé à 96,3%. Le revenu moyen mensuel de ce groupe est de 53 232 FCFA avec deux ans d'étude.

Le deuxième groupe est celui des agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche comprenant 36,7% des actifs occupés parmi lesquels 36,4% des jeunes de 15-35 ans. Les actifs occupés de ce groupe ont fait en moyenne 1,3 an d'étude et perçoivent en moyenne 42 183 FCFA par mois. Ces emplois sont entièrement informels (100%) et se retrouvent tous dans le secteur privé (100%).

Le troisième groupe est celui des travailleurs non manuels peu qualifiés qui concentre 26,5% des actifs occupés avec 39,9% des jeunes de 15-35 ans. Ils ont fait en moyenne 3,1 ans d'étude et perçoivent par mois 76 418 FCFA. Ces emplois sont à 96,8% des emplois informels et se retrouvent à 96,3% dans le secteur privé.

Le groupe du personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs est le quatrième groupe avec 25,8% des actifs occupés parmi lesquels 40% des jeunes. Ils ont fait en moyenne 2,9 ans d'étude et perçoivent 76 372 FFCFA par mois. Ces emplois sont à 99,6% des emplois informels et particulièrement dans le secteur privé à 99,5%.

Le groupe suivant est des Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat qui emploient 13,8% des actifs occupés avec 43,4% des jeunes de 15-35 ans. Ils ont fait en moyenne 3,2 ans d'étude et perçoivent 78 533 FCFA par mois. Ces emplois sont 99,6% informels et à 99,6% du secteur privé.

Enfin, le dernier groupe important en termes d'effectif est celui des travailleurs non manuels hautement qualifiés avec 13,7% des actifs occupés dont 34,3% des jeunes. Ces travailleurs ont fait en moyenne 7,2 ans d'étude avec un revenu moyen mensuel de 94 089 FCFA. Ces emplois sont à 75,8% informels et se retrouvent à 73,2% dans le secteur privé.

Tableau 5.31 : Principales caractéristiques des actifs occupés selon les grands groupes de la CITP, Bénin, 2018

Grands groupes de la CITP	Nombre d'emplois		Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel imputé des valeurs nulles	Nombre année étude	Activité principale		Secteur institutionnel 2 en activité principale		
	Effectif	Pourcentage				Emplois formels	Emplois informels	Secteur public	Secteur privé	Ménages
Directeurs, cadres de direction et gérants	174 222	4,7	30,3	86 355	4,0	5,9	94,1	6,4	93,6	0,0
Professions intellectuelles et scientifiques	184 472	4,9	38,5	108 020	10,7	51,5	48,5	57,1	42,9	0,0
Professions intermédiaires	152 717	4,1	33,8	83 044	6,5	12,0	88,0	12,9	86,8	0,3
Hautement qualifiés non manuels	511 411	13,7	34,3	94 089	7,2	24,2	75,8	26,8	73,2	0,1
Employés de type administratif	26 035	0,7	34,0	78 261	9,7	38,6	61,4	47,8	52,2	0,0
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	964 306	25,8	40,0	76 372	2,9	2,3	97,7	2,1	97,5	0,4
Peu qualifiés non manuels	990 341	26,5	39,9	76 418	3,1	3,2	96,8	3,3	96,3	0,4
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	1 374 795	36,7	36,4	42 183	1,3	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	516 264	13,8	43,4	78 533	3,2	0,4	99,6	0,5	99,5	0,0
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	167 350	4,5	35,6	75 986	3,8	3,9	96,1	5,0	93,9	1,1
Qualifiés manuels	2 058 410	55,0	38,1	53 232	2,0	0,4	99,6	0,5	99,4	0,1
Professions élémentaires	172 264	4,6	45,5	65 621	3,8	2,7	97,3	6,4	89,4	4,2
Professions militaires	8 716	0,2	42,1	110 348	12,6	69,9	30,1	97,6	2,4	0,0
Non qualifiés	180 980	4,8	45,4	67 737	4,2	5,9	94,1	10,7	85,3	4,0
Bénin	3 741 141	100,0	38,4	65 400	3,1	4,7	95,3	5,3	94,3	0,4

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Encadré 1 : Indice de ségrégation sectorielle (professionnelle) selon le sexe

L'indice de Karmel-MacLachlan (IP), mesurant la somme des réaffectations professionnelles ou sectorielles qu'il faudrait effectuer afin que les distributions des professions ou des secteurs soient identiques pour les deux sexes. Il s'écrit de la manière suivante :

$$IP = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^n \left| \left(1 - \frac{M}{N}\right) * M_i - \frac{M}{N} * F_i \right|$$

IP est symétrique et s'écrit aussi :

$$IP = \frac{F}{N} \sum_{i=1}^n \left| \frac{N_i}{N} - \frac{F_i}{F} \right| = \frac{M}{N} \sum_{i=1}^n \left| \frac{N_i}{N} - \frac{M_i}{M} \right|$$

avec

- N l'emploi total et N_i l'emploi dans la profession ou le secteur i ;
- M l'emploi masculin et M_i , l'emploi masculin dans la profession ou le secteur i ;
- F l'emploi féminin et F_i l'emploi féminin dans la profession ou le secteur.

Cet indicateur dépend positivement de la part des femmes dans l'emploi total (F/N). Son évolution peut traduire celle des différences de professions ou de secteurs entre les hommes et les femmes, celle de la part des femmes dans l'emploi total et, en partie, celle des structures professionnelles et sectorielles de l'économie. Au total, son interprétation, en matière de comparaisons internationales et temporelles notamment, doit prendre en compte les facteurs « exogènes » aux disparités de professions et de secteurs entre les hommes et les femmes, influençant son niveau et son évolution.

Critère de Dominance de Hakim C.

L'indice de ségrégation peut être couplé au critère de dominance pour caractériser les professions féminines. Ce critère n'est bien sûr pas une mesure à proprement parler du caractère sexué des métiers. Cependant, il constitue une illustration simple et parlante de ce phénomène.

- Si la part des femmes dans un métier est supérieure de 15 points à la part des femmes dans l'ensemble des métiers, alors ce métier est dit « féminin ».
- Si cette part est inférieure de 15 points à la moyenne nationale, le métier est identifié comme « masculin ».
- Entre ces deux catégories se situent les métiers « mixtes ».

5.12.2. Contribution des femmes aux activités économiques

D'après le **Tableau 5.32**, relatif à l'indice de ségrégation horizontale selon les départements au Bénin en 2018, on relève que la moyenne nationale est de 20,3%. C'est dans le département de la Donga que cet indice a sa plus grande valeur (29,4%) alors que le Couffo en affiche la plus petite, soit 6,9%.

Tableau 5.32 : Indice de ségrégation horizontale (en%) selon les régions, Bénin, 2018

Département	Moyenne
Alibori	17,2
Atacora	13,2
Atlantique	26,5
Borgou	13,7
Collines	12,6
Couffo	6,9
Donga	29,4
Littoral	23,3
Mono	14,3
Ouémé	24,1
Plateau	19,6
Zou	13,3
Ensemble	20,3

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

L'analyse du **Tableau 5.33** montre que le niveau le plus élevé de contribution à la ségrégation horizontale au Bénin en 2018 suivant la branche d'activité dans le secteur informel est de 24,7% et est observé dans le commerce de détail. Le département dans lequel cette branche d'activité est plus développée est le département de l'Ouémé avec un pourcentage de 41,5% et le département dans lequel c'est moindre est celui de l'Atacora (3,7%).

Après le Commerce de détail, les deux branches d'activités dans le secteur informel qui contribuent plus à la ségrégation horizontale sont : la branche Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien (18,9%) et la branche Activités d'hébergement et de restauration (12,6%). La première est plus développée dans la Donga (40,4%) et moins développée dans le Littoral (0,1%) alors que la deuxième est plus développée dans le Zou (26,4%) et moins développée dans le Couffo (4,4%).

Les autres branches d'activités dans le secteur informel contribuent très peu ou ne contribuent presque pas à la ségrégation horizontale (% nul, presque nul ou inférieur à 10%).

Tableau 5.33 : Contribution à la ségrégation horizontale (en%) selon les régions, Bénin, 2018

Branche activité dans le secteur informel	Département												Ensemble
	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	37,1	35,2	15,2	29,4	27,6	8,3	40,4	0,1	6,1	12,9	32,1	18,9	18,9
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	0,0	0,8	0,0	0,0	1,8	0,0	0,6	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,2
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	0,0	0,0	6,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,4	0,0	0,0	0,0	2,1
Activités extractives/mines	0,4	1,6	0,3	0,0	0,1	0,5	0,6		0,3	0,0	0,0	1,4	0,1
Activités de fabrication	15,3	20,2	9,8	7,1	9,9	1,4	12,5	4,9	11,1	0,7	9,4	10,2	7,0
Activités de production et distribution	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités de construction	0,0	0,0	4,9	4,8	5,2	8,6	2,3	6,8	0,0	0,0	0,0	0,0	5,6
Commerce et réparation des pièces automobiles	0,0	2,4	0,0	0,0	0,0	4,7	0,0	5,0	0,0	4,7	3,1	0,0	2,7
Commerce de gros	8,3	9,4	2,5	9,7	1,9	4,9	0,0	11,2	2,8	3,1	4,7	5,2	4,4
Commerce de détail	12,4	3,7	24,7	28,2	30,1	28,4	26,3	29,5	24,2	41,5	30,1	19,2	24,7
Activités de transport	0,0	1,2	9,4	0,0	0,0	12,9	0,0	9,1	17,8	13,4	0,0	0,0	9,6
Activités d'entreposage	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	3,3	0,2	0,0	0,0	0,4	1,0
Activités d'hébergement et de restauration	17,9	16,8	15,0	9,6	13,1	4,4	13,0	9,6	17,8	9,6	14,1	26,4	12,6
Activités de l'information et de communication	0,3	0,0	0,5	1,3	0,3	1,2	0,0	0,9	0,0	0,4	0,2	0,2	0,3
Activités financières et d'assurance	0,0	0,0	0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Activités immobiliers	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6		0,0		0,1	0,1
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	0,0	0,0	0,3	0,3	1,2	4,2	0,0	1,6	1,0	0,6	0,6	2,3	0,8
Activités de services de soutien et de bureau	0,5	0,0	3,7	0,0	0,0	0,0	0,4	5,6	0,0	3,0	0,0	0,0	2,2
Activités de l'administration publique	0,7	0,0	2,5	0,5	0,0	0,2	0,0	2,5	0,9	0,5	0,0	0,0	1,1
Enseignement	3,9	5,9	2,4	6,6	4,6	11,3	3,0	6,1	6,7	4,8	3,8	5,6	4,3
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	1,1	1,9	0,5	0,1	0,8	2,5	0,2	0,5	0,3	1,9	0,8	3,0	0,6
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,1	0,6	0,4	0,0	0,0	0,0	0,2
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	2,2	0,8	0,9	1,4	3,0	5,8	0,3	1,3	0,5	1,7	1,0	1,3	0,7
Activités spéciales des ménages	0,0	0,0	0,0	0,1	0,4	0,8	0,2	0,4	0,4	1,1	0,2	5,7	0,6
Activités des organisations internationales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Le **Tableau 5.34** présente la part des femmes dans les branches d'activités au Bénin en 2018. On note que la plus grande part des femmes dans une branche d'activité en 2018 est de 88,8% et ceci s'observe dans la branche des activités d'hébergement et de restauration. Elle est suivie des branches d'activités « Commerce de détail » (80,0%) et « Activités spéciales des ménages » (73,5%). Par contre, les femmes ne contribuent pas du tout aux branches « Activités de production et distribution » et « Activités des organisations internationales ».

Sur le plan départemental, c'est la Donga (98,7%) et le Plateau (98,4%) qui constituent les départements pionniers dans la forte contribution des femmes dans la branche d'activités d'hébergement et de restauration. Quant à la branche commerce de détail, ce sont les départements du Plateau (91,1%), de l'Ouémé (87,6%) et de la Donga (87,5%) qui y contribuent le plus.

Tableau 5.34 : Part de femmes (en%) dans la branche d'activité, Bénin, 2018

Branche activité dans le secteur informel	Département												
	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	Ensemble
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	26,8	37,1	22,9	27,6	44,9	54,1	12,1	47,4	42,6	22,9	39,2	43,3	36,9
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	41,1	62,3	0,0	0,0	21,0	0,0	65,2	0,0	0,0	35,6	0,0	0,0	29,9
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	0,0	0,0	2,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,2	0,0	0,0	0,0	3,1
Activités extractives/mines	54,7	100,0	36,0		40,9	32,7	100,0		48,1	48,0	52,6	19,8	43,9
Activités de fabrication	59,4	67,2	64,6	46,4	62,7	54,2	67,5	41,4	54,0	50,6	66,0	59,2	58,1
Activités de production et distribution	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,0	0,0	0,0	29,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	16,9
Activités de construction	0,0		11,7	9,1	15,3	5,7	3,3	4,3					4,6
Commerce et réparation des pièces automobiles	0,0	6,2	0,0	0,0	0,0	10,4	0,0	5,4	0,0	4,5	5,7	0,0	3,2
Commerce de gros	66,3	82,6	67,6	62,7	55,7	60,8	38,9	70,0	58,2	65,3	71,2	64,7	65,5
Commerce de détail	60,2	52,3	84,1	60,1	80,7	73,7	87,5	79,0	72,8	87,6	91,4	86,0	80,0
Activités de transport	0,0	16,8	6,1	0,0	0,0	9,7	0,0	4,8	3,9	4,7	0,0	0,0	3,3
Activités d'entreposage	0,0	50,0	0,0	31,2	0,0	0,0	0,0	3,4	34,5	0,0	0,0	100,0	7,3
Activités d'hébergement et de restauration	97,7	84,7	83,9	87,0	97,4	83,2	98,7	83,6	86,1	83,7	98,4	97,8	88,8
Activités de l'information et de communication	22,2	46,1	17,4	20,4	60,3	24,8	0,0	36,0	0,0	65,5	40,3	100,0	35,0
Activités financières et d'assurance	0,0	0,0	56,8	51,0	0,0	0,0	0,0	25,4	0,0	0,0	50,9	0,0	30,9
Activités immobiliers	0,0	0,0	24,2		0,0	0,0	0,0	22,5		53,5		44,8	30,9
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	0,0	0,0	37,9	44,6	18,2	20,7	0,0	29,8	31,6	39,5	35,6	13,7	28,5
Activités de services de soutien et de bureau	24,0	0,0	15,9	0,0	0,0	0,0	57,1	20,4	0,0	15,9	0,0	0,0	15,3
Activités de l'administration publique	73,8	0,0	10,8	18,9	0,0	46,3	0,0	19,6	30,2	30,6	0,0	0,0	16,6
Enseignement	12,8	12,4	32,0	14,7	18,9	19,7	18,5	24,0	26,0	22,3	9,4	15,3	21,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	52,8	8,8	42,3	37,7	66,5	37,3	34,9	57,5	47,8	28,8	40,9	19,0	38,0
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,0	0,0	0,0	50,0	0,0	0,0	24,2	17,3	100,0	0,0	0,0	0,0	20,3
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	58,6	39,0	45,3	41,8	71,5	70,5	42,8	46,5	47,9	57,7	60,5	53,8	51,2
Activités spéciales des ménages	0,0	0,0	0,0	33,1	65,2	67,9	100,0	56,2	61,7	85,5	100,0	100,0	73,5
Activités des organisations internationales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSAE

Le Tableau 5.35 fournit l'indice de ségrégation verticale selon les départements au Bénin en 2018. Il ressort dudit tableau que la moyenne nationale de cet indice est de 18,7% alors qu'au niveau départemental cette moyenne est plus élevée dans le département de la Donga (30,5%) et plus faible dans le Couffo (7,1%).

Tableau 5.35 : Indice de ségrégation verticale (en%) selon les régions, Bénin, 2018

Département	Moyenne
Alibori	21,1
Atacora	12,6
Atlantique	21,4
Borgou	15,1
Collines	13,9
Couffo	7,1
Donga	30,5
Littoral	19,7
Mono	14,6
Ouémé	28,8
Plateau	20,3
Zou	14,5
Ensemble	18,7

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Comme le montre le Tableau 5.36 portant sur la contribution à la ségrégation verticale (en%) selon les départements du Bénin en 2018, le grand groupe de la CITP « Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs » est celui dans lequel la contribution à la ségrégation verticale est plus importante soit un pourcentage de 41,2% ; vient ensuite le grand groupe des agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche avec un pourcentage de 23,4%. Cependant, c'est dans le groupe des professions militaires que cette contribution est la plus faible soit un pourcentage de 0,6%.

Tableau 5.36 : Contribution à la ségrégation verticale (en%) selon les régions, Bénin, 2018

Grand groupe de la CITP	Département												Ensemble
	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	
Directeurs, cadres de direction et gérants	1,6	2,9	0,5	17,1	14,1	3,2	0,7	5,2	17,4	12,9	6,6	4,0	7,0
Professions intellectuelles et scientifiques	1,9	6,7	5,5	8,3	6,5	14,5	2,5	3,3	11,0	6,4	5,6	6,9	5,9
Professions intermédiaires	3,0	3,8	5,1	2,7	2,0	3,7	1,1	9,0	1,1	6,2	2,2	5,4	3,6
Employés de type administratif	0,3	0,0	0,8	0,0	0,2	0,0	0,1	4,5	1,2	0,4	1,0	0,0	0,8
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	41,9	36,2	49,2	31,0	33,7	45,2	45,2	44,3	32,0	37,1	41,2	43,5	41,2
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	39,5	38,4	25,3	29,9	25,5	2,7	39,5	1,8	19,6	11,2	29,8	19,2	23,4
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	0,4	8,6	5,0	6,2	6,0	17,9	1,6	20,2	0,1	14,0	2,3	8,4	6,5
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	4,9	1,0	7,5	4,7	8,9	10,5	5,1	10,5	16,7	10,9	11,2	0,0	9,1
Professions élémentaires	6,6	2,4	1,1	0,2	3,0	2,2	4,1	1,1	0,8	0,9	0,2	12,6	1,8
Professions militaires							0,0						0,6

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

D'après les résultats du **Tableau 5.37**, on remarque que la part des femmes dans la profession des personnels des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs est de 77,4%. Cette proportion est plus importante au niveau des départements de la Donga (85,9%), du Plateau (84,8%), de l'Ouémé (82,9%) et du Zou (81,1%) ; mais relativement plus faible dans le Borgou (61,0%).

La proportion des femmes exerçant la profession de Directeurs, cadres de direction et gérants au Bénin en 2018 est de 75,8%. Au niveau départemental, cette proportion est de 93,8% dans le Plateau, valeur la plus élevée au niveau des départements alors que la plus petite valeur s'observe dans l'Atlantique (54,0%).

S'agissant à présent du grand groupe de la CITP des professions des militaires, on se rend compte qu'au niveau national, la part des femmes dans cette profession est de 2,3%. Seules les femmes de la Donga exercent ce type de profession et leur part est estimée à 35,1%.

Tableau 5.37 : Part de femmes (en%) dans la profession, Bénin, 2018

Grand groupe de la CITP	Département												Ensemble
	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	
Directeurs, cadres de direction et gérants	54,6	61,3	54,0	73,3	83,3	62,9	62,7	63,3	82,2	86,9	93,8	80,4	75,8
Professions intellectuelles et scientifiques	25,2	15,0	27,3	15,2	22,0	25,5	22,8	44,8	20,5	19,5	9,6	13,1	25,1
Professions intermédiaires	6,4	11,5	27,8	46,4	60,7	45,3	25,6	30,7	41,9	20,2	28,1	24,4	30,9
Employés de type administratif	100,0		38,1		100,0		29,3	20,9	17,9	25,0	10,6	50,2	26,1
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	74,6	73,9	76,1	61,0	79,9	73,6	85,9	74,2	72,3	82,9	84,8	81,1	77,4
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	21,8	36,9	21,2	26,5	44,8	53,5	11,8	13,8	36,9	22,3	39,3	43,0	35,7
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	38,8	54,8	42,3	27,8	43,1	38,0	34,1	23,9	45,5	30,0	56,8	39,0	38,6
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	4,0	18,8	26,0	6,8	10,2	18,8	3,4	6,0	8,1	4,8	1,5		10,0
Professions élémentaires	69,8	56,8	54,6	37,0	36,4	46,3	74,5	52,2	47,8	45,1	52,8	80,6	54,8
Professions militaires							35,1						2,3

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSAE

Le **Tableau 5.38** fournit les informations sur les contributions des femmes aux activités économiques au Bénin en 2018.

En effet, il existe sept branches d'activités dans lesquelles les activités des femmes sont dominantes dans l'ensemble.

La branche d'hébergement et restauration est celle où les femmes y sont presque exclusivement, puisque la part des femmes de 15-64 ans dans cette branche est de 90,8% et la contribution des jeunes filles est également autant forte chez les jeunes femmes de 15-24 ans (85,4%) que chez les femmes adultes de 15-34 ans (89,8%).

Vient ensuite la branche du commerce de détail où elles constituent 80,4% des actifs occupés et ce sont les jeunes femmes qui tirent cette contribution avec 83,1% pour les 15-24 ans et 80,1% pour les 15-34 ans.

La branche des activités spéciales de ménages est fortement féminisée avec 74,8% des femmes et les jeunes femmes y sont pour beaucoup, notamment les 15-24 ans (100%) et les 15-34 ans (81,6%).

On observe la domination féminine dans la branche du commerce de gros (65,2% des femmes avec 65% des 15-24 ans et 66,4% des 15-34 ans), la branche d'activité de fabrication (58,4% avec 70,1% des jeunes de 15-24 ans et 66,8% de celles de 15-34 ans) et la branche des autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.) avec 50,6% des femmes, plus particulièrement les jeunes femmes de 15-24 ans (71,3%) et celles de 15-34 ans (67,2%).

Toutefois, il existe d'autres branches d'activités dans lesquelles les femmes ne sont pas majoritaires mais dans lesquelles les jeunes femmes se distinguent. Il s'agit de la branche des activités scientifiques et techniques dans laquelle les femmes ne font que 29% mais où les femmes de 15-24 ans sont en nombre important (60,8%). Il y a aussi la branche des activités pour la santé humaine et l'action sociale avec seulement 37,6% des femmes de 15-64 ans mais avec 75,8% des femmes de 15-24 ans et 64,2% des femmes de 15-34 ans.

Par rapport au département de résidence, les activités des femmes sont majoritaires dans les Collines (52,2% des femmes de 15-64 ans avec 51,6% des femmes de 15-24 ans et 56,4% des femmes de 15-34 ans), de Couffo (53,6% des femmes de 15-64 ans avec 60,3% des femmes de 15-24 ans et 61,1% de celles de 15-34 ans) et du Plateau (55% des femmes de 15-64 ans avec 56,3% de 15-24 ans et 58,9% de 15-34 ans).

Par contre dans cinq départements, les activités réalisées ne sont pas dominance féminine mais les jeunes femmes y sont présentes. Il s'agit des départements de l'Atacora (45% des femmes de 15-64 ans mais avec 57,2% des femmes de 15-24 ans et 51,9% de celles de 15-34 ans), de l'Atlantique (49,7% des femmes de 15-64 ans mais avec 58,1% des femmes de 15-24 ans et 52,5% des femmes de 15-34 ans), du Borgou (35,4% des femmes de 15-64 ans et 57,8% de 15-24 ans) et du Zou (49,5% des femmes de 15-64 ans) avec 65,6% des femmes de 15-24 ans et 55,6% des femmes de 15-34 ans

Enfin, selon le secteur institutionnel, les femmes sont majoritaires dans les activités des ménages (56,8% des femmes de 15-64 ans avec 72,8% des femmes de 15-24 ans et 68,4% des femmes de 15-34 ans), mais les activités sont mixtes dans secteur privé (49,2% des femmes de 15-64 ans mais avec 55,9% des femmes de 15-24 ans et 54% des femmes de 15-34 ans).

Tableau 5.38 : Contribution des femmes aux activités économiques, Bénin, 2018

Caractéristiques socioéconomiques	Pourcentage des femmes de 15 à 24 ans actives occupées	Pourcentage des femmes de 15 à 34 ans actives occupées	Pourcentage des femmes de 15 à 64 ans actives occupées
Secteur institutionnel 1 en activité principale			
APU	37,8	19,1	18,4
EPP	41,3	32,1	23,8
Secteur privé	55,9	54,0	49,2
Ménages	72,8	68,4	56,8
Branche activité dans le secteur informel			
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	46,0	44,0	37,5
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	0,0	52,6	29,4
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	0,0	1,6	2,5
Activités extractives/mines	54,9	43,3	44,6
Activités de fabrication	70,1	66,8	58,4
Activités de production et distribution		0,0	0,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets		0,0	16,9
Activités de construction	1,1	1,0	4,4
Commerce et réparation des pièces automobiles	8,8	3,2	3,4
Commerce de gros	65,0	66,4	65,2
Commerce de détail	83,1	80,1	80,4
Activités de transport	0,0	1,7	2,9
Activités d'entrepôt	54,8	9,9	7,5
Activités d'hébergement et de restauration	85,4	89,8	90,8
Activités de l'information et de communication	52,0	38,7	37,1
Activités financières et d'assurance	0,0	23,1	30,9
Activités immobiliers		50,0	15,4
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	60,8	33,2	29,0
Activités de services de soutien et de bureau	14,9	16,9	15,3
Activités de l'administration publique	0,0	23,4	16,7
Enseignement	34,2	21,0	20,8
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	75,8	64,2	37,6
Activités artistiques, sportives et récréatives	14,3	23,3	20,9
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	71,3	67,2	50,6
Activités spéciales des ménages	100,0	81,8	74,8
Activités des organisations internationales			0,0
Département			
Alibori	47,7	46,0	38,8
Atacora	57,2	51,9	45,0
Atlantique	58,1	52,6	49,7
Borgou	57,8	42,8	35,6
Collines	51,6	56,4	52,2
Couffo	60,3	61,1	53,6
Donga	49,8	46,1	39,9
Littoral	61,9	52,9	49,4
Mono	43,9	44,2	44,4
Ouémé	50,9	52,9	48,9
Plateau	56,3	58,9	55,0
Zou	65,6	55,6	49,5
Bénin	55,5	52,6	47,6

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Chapitre 6 : Habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages

Résultats clés

- **Proportion de ménages résidents dans des appartements** : Une forte proportion de ménages résident dans des maisons à plusieurs logements (77,0%) et, en lorsqu'ils ne vivent pas dans ce type de logements, les ménages préfèrent vivre dans des villas (12,0%), sans pratiquement passer par le standing intermédiaire constitué par les appartements (1,6% seulement).
- **Proportion de ménages propriétaires de leur logement** : 7 ménages sur 10 (71,0%) sont propriétaires de leur logement, contre seulement 12,3% de locataires. On note cependant des disparités selon le milieu de résidence. Ainsi, si en milieu rural 80,7% de ménages sont propriétaires de leurs logements (contre 59,9% en milieu urbain) et seulement 4,1% en sont des locataires, on rencontre à Cotonou 44,0% de ménages propriétaires et 35,4% de locataires.
- **Proportion de ménages consommant de l'eau provenant d'une source améliorée** : 77,2% des ménages béninois consomment de l'eau provenant d'une source d'eau améliorée contre 22,8% des ménages n'y ont toujours pas accès.
- **Proportion de ménages ayant accès à des latrines** : Dans seulement 38,4% des ménages, les membres utilisent des latrines. Cette proportion est plus de 3 fois plus élevée en milieu urbain (62,9%) qu'en milieu rural (18,9%). A Cotonou spécifiquement, 92,3% des ménages en utilisent.
- **Proportion de la population appartenant à la classe des plus pauvres** : 16,3% de la population appartient à la population la plus pauvre. Les disparités départementales révèlent que ces proportions sont plus élevées dans les départements du Mono (39,9%) et du Couffo (31,0%), à l'opposé de celles de la Donga (6,7%) et du Littoral (1,9%).

6.1. Caractéristiques et statut d'occupation des logements

L'évaluation du bien-être non monétaire repose l'identification essentiellement de certaines caractéristiques de l'habitat à savoir la source d'approvisionnement en eau, le mode d'éclairage, le type d'aisance et de bien d'autres. La combinaison de toutes ces variables permettent de calculer un indice de bien-être.

L'examen du Tableau 6.1 montre qu'au Bénin 77,0% des ménages vivent dans des maisons à plusieurs logements, 12% dans des villas, 1,6% dans des appartements et 9,4% dans autres types de logements. En milieu urbain plus de trois ménages sur quatre (75,3%) vivent dans des maisons à plusieurs logements (c'est-à-dire des maisons dans des concessions ou des maisons en bandes). Cette proportion est légèrement inférieure à celle des ménages vivant dans des maisons à plusieurs logements en milieu rural (78,5%). Selon les résultats au niveau départemental, le Couffo enregistre la proportion la plus élevée des ménages vivant dans des maisons à plusieurs logements (92,5%) alors que le Plateau enregistre la plus faible proportion (66,3%). Quelle que soit leur taille, plus de 75% des ménages vivent dans des maisons à plusieurs logements.

Selon le sexe du chef de ménage, la proportion des ménages vivant dans des maisons à plusieurs logements est plus élevée chez les ménages dirigés par des femmes (78,6%) que chez ceux dirigés par des hommes (76,4%).

Selon les différents groupes socio-économiques (Actif occupé, Chômeur BIT, Inactif, Cherche du travail mais pas disponible, Ne cherche pas du travail mais disponible, Ne cherche pas du travail et pas disponible mais désire travailler) plus de 6 ménages sur 10 vivent dans des maisons à plusieurs logements.

Les résultats relèvent également que 71,0% de ménages sont propriétaires de leurs logements, 12,3% sont en location et 16,7% sont logés gratuitement (par un parent, un ami, etc.) ou pas leur employeur. En milieu urbain plus de la moitié des ménages (59,9%) sont propriétaires. Cette proportion est inférieure à celle des ménages propriétaires en milieu rural (80,7%).

Les résultats au niveau départemental montrent que l'Atacora enregistre la proportion la plus élevée de ménages propriétaires (90,9%) alors que le Littoral enregistre la plus faible proportion (44,0%).

La proportion des ménages occupant leur logement à titre de propriétaires, est plus élevée parmi ceux dirigés par les hommes (73,5%) que parmi ceux dirigés par les femmes (63,3%).

Quels que soient les groupes socio-économiques d'appartenance des chefs de ménages (actif occupé, chômeur BIT, inactif, cherche du travail mais pas disponible, ne cherche pas du travail mais disponible, ne cherche pas du travail et pas disponible mais désire travailler), plus de la moitié des ménages sont propriétaires.

Tableau 6.1 : Répartition des ménages selon le type de logement, le statut d'occupation selon les caractéristiques des ménages, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Type de logement				Statut d'occupation				Effectif
	Villa	Appartement	Maison à plusieurs logements	Autre type de logement	Propriétaire	Locataire	Logé gratuit et autre	Total	
Département									
Alibori	3,5	0,6	85,0	10,9	77,4	5,4	17,3	100,0	186 714
Atacora	18,8	0,1	70,8	10,3	90,9	5,5	3,6	100,0	152 094
Atlantique	19,0	1,0	71,0	9,0	57,9	18,9	23,2	100,0	399 510
Borgou	2,4	0,6	85,9	11,2	70,0	13,9	16,1	100,0	261 917
Collines	1,5	0,1	85,9	12,5	66,4	9,6	24,0	100,0	182 920
Couffo	4,1	0,9	92,5	2,5	80,2	5,1	14,7	100,0	202 526
Donga	17,8	0,0	74,8	7,4	78,4	12,4	9,2	100,0	101 950
Littoral	8,0	7,8	78,7	5,5	44,0	35,4	20,6	100,0	228 327
Mono	12,5	1,4	71,4	14,6	83,8	7,1	9,0	100,0	136 610
Ouémé	18,6	3,2	69,0	9,1	73,9	14,3	11,8	100,0	281 803
Plateau	13,7	0,3	66,3	19,8	85,1	5,0	9,9	100,0	155 665
Zou	18,7	1,0	74,4	5,9	72,4	4,5	23,1	100,0	304 452
Milieu de résidence									
Cotonou	8,0	7,8	78,7	5,5	44,0	35,4	20,6	100,0	228 327
Autres urbains	15,4	1,7	74,5	8,4	63,4	18,8	17,8	100,0	995 601
Ens. urbain	14,0	2,8	75,3	7,8	59,9	21,8	18,3	100,0	1 223 928
Rural	10,3	0,5	78,5	10,8	80,7	4,1	15,3	100,0	1 370 559
Taille du ménage									
Une personne	12,3	1,9	76,3	9,4	57,6	13,9	28,4	100,0	400 942
2 à 3 personnes	11,1	1,4	77,2	10,4	64,0	15,4	20,6	100,0	645 972
4 à 5 personnes	11,9	1,7	77,9	8,4	71,3	13,9	14,8	100,0	773 193
6 à 8 personnes	13,0	1,5	75,5	10,0	81,1	8,9	10,0	100,0	586 195
9 personnes et plus	12,4	1,0	78,4	8,2	90,1	2,6	7,3	100,0	188 184
Sexe du chef de ménage									
Homme	12,2	1,5	76,4	9,9	73,5	12,2	14,3	100,0	1 944 498
Femme	11,7	1,8	78,6	7,9	63,3	12,7	24,1	100,0	649 989
Situation dans l'activité du chef de ménage									
Actif occupé	11,7	1,4	77,6	9,3	71,2	12,8	16,0	100,0	1 975 303
Chômeur BIT	8,0	1,8	86,1	4,2	56,2	15,2	28,6	100,0	37 404
Inactif	14,4	2,1	74,2	9,3	74,3	7,8	17,9	100,0	444 787
Population de moins de 15 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Cherche du travail mais pas disponible	18,9	3,6	66,4	11,2	51,9	27,3	20,8	100,0	5 086
Ne cherche pas du travail mais disponible	8,9	2,4	78,6	10,1	53,5	25,0	21,4	100,0	37 939
Ne cherche pas du travail et pas disponible mais désire travailler	17,9	1,2	75,1	5,8	61,7	10,5	27,8	100,0	13 673
Bénin	12,0	1,6	77,0	9,4	71,0	12,3	16,7	100,0	2 594 487

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Éléments de confort des ménages

Les résultats présentés au Tableau 6.2 portent sur les éléments de confort des logements des ménages au Bénin en 2018. L'évaluation de ces éléments de confort passe par :

- la source d'approvisionnement en eau de boisson ;
- la source d'éclairage ;
- le mode d'évacuation des ordures ménagères ;
- le mode d'aisance ;
- le mode de cuisson.

Au Bénin 77,2% des ménages consomment de l'eau provenant d'une source d'eau améliorée² contre 22,8% de ménages qui utilisent encore une source d'eau non améliorée (eau de puits creusé et non protégé, eau de source non protégée et eau d'autres sources). On note aussi que la proportion de ménages utilisant une source d'eau améliorée en milieu rural est de 72,3% contre 82,6% en milieu urbain.

Selon le département, il ressort que 45,1% des ménages du Couffo, 36,6% de ceux de l'Alibori et 33,5% de ceux de la Donga continuent de consommer une eau provenant d'une source non améliorée.

Les résultats montrent aussi qu'au Bénin, 90,3% des ménages vivent dans un logement disposant d'éclairage (92,4% en milieu urbain et 88,5% en milieu rural). Cependant, seulement 36,1% des ménages au niveau national s'éclairent grâce à l'électricité fournie par le réseau public de distribution "SBEE" (15,3% en milieu rural, contre 59,4% en milieu urbain). L'éclairage des ménages par le biais de l'énergie solaire demeure encore faible (8,2% au plan national, 11,3% en milieu rural et seulement 4,6% en milieu urbain). C'est dans les départements de l'Alibori et du Borgou que l'énergie solaire est plus utilisée pour éclairer les logements (respectivement de 22,9% et 21,3%).

Plus de 7 ménages sur 10 (71,2%), jettent les ordures ménagères dans des dépotoirs sauvages ou dans la nature. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (83,2%) qu'en milieu urbain (57,7%). L'utilisation de service privée d'enlèvement des ordures ménagères se fait par 11,8% des ménages au niveau national, 23,6% en milieu urbain contre seulement 1,3% en milieu rural. Seuls 6,2% des ménages accèdent à des dépotoirs publics (4,2%) et à des services d'enlèvement publics (2,0%).

Au niveau national, les membres de 56,9% des ménages défèquent à l'air libre (dans la nature). La situation est beaucoup plus criarde en milieu rural (79,4%) qu'en milieu urbain (31,5%). Les membres de 30,6% des ménages défèquent quant à eux dans des fosses étanches (47,9% en milieu urbain contre 15,3% en milieu rural). Dans seulement 6,6% des ménages, les membres utilisent des WC avec chasse d'eau (dont 5,0% de WC individuels et 1,6% de WC communs). Cette proportion est plus de sept fois plus élevée en milieu urbain (12%) qu'en milieu rural (1,7%).

En ce qui concerne le mode de cuisson, le bois et le charbon sont les plus utilisés par les ménages béninois (respectivement 66,1% et 27,2%). L'utilisation du bois est deux fois plus élevée parmi les ménages du milieu rural (87,8%) que ceux du milieu urbain (41,7%).

² Une source d'eau améliorée comprend l'eau courante à la maison, eau courante dans une autre cour, eau de robinet/fontaine public, eau de puits à pompe ou forage, eau de puits creusé et protégé et eau de source protégée)

Tableau 6.2 : Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements, Bénin, 2018

Caractéristiques du logement	Département												Milieu de résidence				
	Ali-bori	Ata-cora	Atlanti-que	Borgou	Col-lines	Couf-fo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Bénin
Source d'eau																	
Eau courante à la maison	2,1	4,3	12,7	4,5	0,9	7,3	1,1	53,2	4,7	17,1	2,4	1,7	53,2	11,6	19,4	2,8	10,6
Eau courante dans une autre cour	2,1	1,9	20,2	6,7	0,8	1,2	1,6	37,4	8,1	20,2	0,8	2,0	37,4	12,4	17,1	4,6	10,4
Robinet (fontaine) public	1,7	7,5	13,3	14,2	30,6	16,2	10,3	2,3	38,6	10,3	14,4	5,9	2,3	12,4	10,5	14,8	12,8
Puits a pompe/forage	34,9	52,8	21,8	43,1	40,5	23,6	30,3	0,3	18,7	22,1	70,0	49,8	0,3	29,6	24,1	40,2	32,6
Puits creusé et protégé	16,0	6,7	17,7	8,7	4,0	4,5	23,0	6,1	5,4	5,8	2,0	7,9	6,1	11,1	10,1	8,3	9,2
Puits creusé et non protégé	22,1	22,5	8,8	15,3	9,3	30,7	29,5	0,5	20,1	16,6	5,9	13,8	0,5	17,3	14,1	15,6	14,9
Source protégée	6,7	0,2	0,4	1,7	1,6	2,1	0,3	0,0	0,5	0,9	0,4	3,1	0,0	1,7	1,4	1,6	1,5
Source non protégée	14,3	4,1	1,3	4,4	11,8	12,0	3,4	0,1	2,2	6,5	3,0	15,0	0,1	3,3	2,7	10,1	6,6
Autre	0,2	0,1	3,9	1,5	0,4	2,5	0,6	0,1	1,7	0,4	1,0	0,8	0,1	0,7	0,5	2,0	1,3
Source d'éclairage																	
Pas d'éclairage																	
dans le ménage	17,3	18,7	7,4	4,1	10,7	6,3	11,8	2,8	8,9	22,8	10,8	1,9	2,8	8,7	7,6	11,5	9,7
Electricité	19,2	19,0	41,1	32,1	34,7	13,7	37,6	91,0	29,7	46,0	23,7	26,0	91,0	52,1	59,4	15,3	36,1
Groupe électrogène	0,6	1,2	2,2	2,3	0,5	0,8	1,3	0,4	0,4	2,8	2,2	1,5	0,4	1,5	1,3	1,7	1,5
Energie solaire	22,9	12,4	1,8	21,3	8,5	7,9	4,6	0,5	2,6	2,0	5,5	10,8	0,5	5,6	4,6	11,3	8,2
Gaz	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,2	0,1	0,4	0,5	0,0	0,1	0,2	0,1
Pétrole	3,0	12,8	45,2	0,1	0,9	43,5	0,8	3,5	52,3	24,4	49,3	51,3	3,5	18,7	15,9	35,2	26,1
Autre	37,0	36,0	2,3	40,1	44,6	27,8	43,8	1,3	6,0	1,7	8,4	8,1	1,3	13,2	11,0	24,8	18,3
Mode d'évacuation des ordures ménagères																	
Dépotoir public	18,6	3,4	2,1	4,3	2,1	1,6	1,3	5,7	1,4	4,4	0,1	4,2	5,7	4,7	4,9	3,5	4,2
Enlèvement (service public)	0,3	0,1	2,5	1,6	1,1	0,3	0,5	13,1	1,8	0,8	0,0	0,3	13,1	1,9	4,0	0,3	2,0
Enlèvement (service privé)	0,1	1,7	17,7	9,4	0,2	0,8	1,5	59,9	4,4	17,3	2,2	2,9	59,9	15,2	23,6	1,3	11,8
Incinération	1,3	0,5	5,6	3,5	1,0	0,4	5,9	0,9	11,6	11,2	8,6	2,8	0,9	5,9	5,0	3,9	4,4
Enfouissement	2,2	0,9	6,0	2,3	1,6	3,2	0,9	1,8	6,1	2,1	0,1	4,1	1,8	2,6	2,4	3,4	2,9
Dépotoir sauvage	69,2	89,3	66,1	78,5	93,7	74,3	88,0	16,5	74,5	60,3	89,1	82,9	16,5	67,2	57,7	83,2	71,2
Autre à préciser	8,2	4,1	0,0	0,4	0,2	19,5	1,9	2,2	0,1	4,0	0,0	2,8	2,2	2,4	2,3	4,5	3,5
Mode d'aisance																	

Caractéristiques du logement	Département												Milieu de résidence				
	Ali-bori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Bénin
WC individuel avec chasse à eau	0,1	0,3	6,6	2,9	0,7	0,6	1,7	18,1	4,8	6,3	4,5	5,7	18,1	7,4	9,4	1,0	5,0
WC commun avec chasse à eau	0,3	0,1	1,8	0,9	0,1	0,1	1,6	2,9	3,5	4,0	1,7	1,1	2,9	2,6	2,6	0,7	1,6
Fosse étanche	9,9	16,1	50,2	20,1	13,8	12,8	18,8	66,3	22,2	45,5	27,7	25,0	66,3	43,7	47,9	15,3	30,6
Latrine publique	10,5	2,4	0,1	10,0	3,1	12,5	3,8	5,4	2,1	3,1	4,6	4,6	5,4	7,3	7,0	3,3	5,0
Dans la nature	78,8	80,9	41,0	65,7	81,7	73,2	67,7	3,1	66,9	40,9	60,5	63,5	3,1	38,1	31,5	79,4	56,9
Autre (préciser)	0,4	0,2	0,1	0,4	0,5	0,7	6,4	4,2	0,4	0,2	1,1	0,1	4,2	1,0	1,6	0,4	0,9
Mode de cuisson																	
Ne fait pas la cuisine	0,8	0,2	0,1	0,0	0,6	0,7	0,7	1,4	0,3	1,4	0,7	0,4	1,4	0,5	0,7	0,5	0,6
Electricité	0,6	0,8	1,8	0,7	0,1	0,3	1,3	3,2	1,3	1,2	1,1	1,2	3,2	2,0	2,2	0,3	1,2
Gaz	0,4	0,3	8,0	3,5	0,3	0,4	1,2	20,1	3,2	6,0	1,8	0,5	20,1	6,1	8,7	0,7	4,5
Pétrole	0,1	0,0	0,4	0,1	0,0	0,1	0,1	0,5	0,4	0,4	0,2	0,4	0,5	0,3	0,3	0,2	0,3
Charbon	13,2	12,0	34,6	24,2	18,1	6,6	24,9	71,9	14,0	43,9	14,5	19,6	71,9	40,2	46,1	10,3	27,2
Bois	84,4	86,5	55,1	71,6	80,7	91,2	71,3	2,3	80,7	47,1	81,7	77,6	2,3	50,7	41,7	87,8	66,1
Autre à préciser	0,5	0,2	0,0	0,0	0,2	0,7	0,4	0,5	0,1	0,1	0,0	0,2	0,5	0,2	0,3	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Le **Tableau 6.3**, présente la répartition de la population ayant accès aux services de base, tels que définis dans les ODD. Les résultats relèvent qu'au Bénin 75,5% des ménages ont accès à l'eau potable³ contre 24,5% de la population qui a accès à une source d'eau non potable (eau de puits creusé et non protégé, eau de source protégée, eau de source non protégée et eau d'autres sources). La proportion de population utilisant l'eau potable en milieu rural est de 71,2% contre 81,0% en milieu urbain. Notons que presque toute la population de Littoral (99,5%) a accès à l'eau potable.

Le pourcentage de population sur le plan national ayant accès à des latrines demeure faible (38,4%). Cette proportion est trois fois plus élevée en milieu urbain (62,9%) qu'en milieu rural (18,9%).

La moitié de la population (50,9%) a accès à l'électricité au Bénin. Cette proportion est inégalement répartie selon le milieu de résidence (35,3% en milieu rural contre 69,3% en milieu urbain).

Au niveau national, la proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson est très faible (4,4%). Elle est plus élevée en milieu urbain (8,7%) qu'en milieu rural (1,0%).

Tableau 6.3 : Pourcentage de la population ayant accès aux services de base, Bénin, 2018

Caractéristiques du logement	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable [1]	Proportion de la population ayant accès à des latrines [2]	Proportion de la population ayant accès à l'électricité [3]	Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson [4]
Département				
Alibori	59,3	20,2	55,2	0,7
Atacora	66,7	15,6	39,7	0,8
Atlantique	85,2	58,4	50,1	9,3
Borgou	76,5	30,1	56,5	2,4
Collines	77,6	17,7	49,8	0,4
Couffo	56,3	27,4	25,5	0,7
Donga	64,3	22,3	48,8	1,7
Littoral	99,5	92,3	94,8	20,9
Mono	77,5	30	36,2	4,1
Ouémé	78,3	55,7	65,2	5,6
Plateau	89,2	38,5	39,2	2,3
Zou	71,8	34,6	39,7	1,7
Milieu de résidence				
Cotonou	99,5	92,3	94,8	20,9
Autres urbains	77,6	57,5	64,4	6,5
Ens. urbain	81	62,9	69,3	8,7
Rural	71,2	18,9	35,3	1
Bénin	75,5	38,4	50,9	4,4

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

[1] Indicateur ODD 6.1.1

[2] Proxy Indicateur ODD 6.2.1

[3] Indicateur ODD 7.1.1

[4] Proxy Indicateur ODD 7.1.2

³On entend par eau potable, l'eau courante à la maison, eau courante dans une autre cour, eau de robinet/fontaine public, eau de puits à pompe ou forage, eau de puits creusé et protégé

Encadré 2 : Méthodologie de création de l'indicateur de niveau de vie non monétaire

L'indicateur de niveau de vie non monétaire est un indice composite, fondé sur l'Analyse en Composante Principale (ACP), qui rend compte du niveau de vie basé sur les variables de conditions de vie et de patrimoine du ménage. Les travaux traditionnels y afférents, notamment ceux de Filmer et Pritchett (1998, 2011), Hammer, (1998), Sahn et Stifel (2001) ; Pradhan, Sahn et Younger, (2002) et Vodounou et Ahoey (2002) et Vodounou (2003) et l'approche adoptée dans les enquêtes EDS et MICS retiennent le premier axe factoriel comme indicateur du niveau de vie.

Cette approche a deux inconvénients majeurs. En premier lieu, le premier axe est retenu quel que soit le pourcentage de l'inertie expliquée, en l'occurrence même s'il est très faible (moins de 20%). En second lieu pour certaines données d'enquêtes, le choix du premier axe conduit à une interprétation en termes de richesse contre intuitive ; les ménages aisés pouvant avoir des coordonnées négatives et les ménages pauvres, des coordonnées positives. Et ce, en raison d'un classement différencié des ménages en fonction des variables. En outre, il privilégie le caractère rural de la pauvreté.

Pour remédier à cette situation, l'indice composite retenu est calculé comme moyenne pondérée des coordonnées de tous les axes factoriels [(Vodounou (2009 et 2015) pour des études transversales et, Pradhan et al. (2014) et Yilmaz et al. (2018) pour des perspectives dynamiques], sans perte d'information en stratifiant le pays suivant le milieu de résidence (Urbain/rural).

Indicateur de niveau de vie = $\sum_i^k \frac{\lambda_i}{\sum \lambda_i} \text{Fact}_i$ où λ_i est la valeur propre associée à l'axe i , k le nombre de variables et Fact les axes factoriels.

6.2. Analyse de la pauvreté selon les conditions de vie

Les résultats du **Tableau 6.4** montrent qu'au Bénin, 24,3% de la population fait partie de la catégorie des personnes les plus riches (cinquième quintile). A l'opposé, 16,3% des individus font partie des plus pauvres. Entre ces deux extrêmes, 19,% de béninois ont un niveau de vie moyen. Cependant, des disparités existent selon les caractéristiques.

Ainsi, on note une proportion plus élevée de personnes les plus riches parmi les hommes (27,3%) que parmi les femmes (11,5%), tandis que c'est parmi les femmes (26,6% contre 13,9%) qu'on observe davantage les plus pauvres.

Selon le milieu de résidence, c'est en milieu urbain que résident les personnes les plus pauvres (18,0% contre 14,9% en milieu rural), et c'est en milieu rural que résident les plus riches (25,5% contre 22,9% en milieu urbain). Cependant, on rencontre autant de résidents urbains que ruraux appartenant à la classe moyenne.

On note, en particulier, que c'est dans le Mono et le Couffo que résident les populations les plus pauvres (respectivement 39,9% et 31%). Par contre, les populations les plus riches résident dans les départements de l'Alibori ((41,1%), de la Donga (33,5% et du Littoral (33,1).

Tableau 6.4 : Distribution en pourcentage de la population des ménages selon l'indicateur de niveau de vie non monétaire, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Indicateur de niveau de vie non monétaire					Total	Effectif
	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche		
Sexe							
Homme	13,9	15,6	19,5	23,6	27,3	100,0	9 401 424
Femme	26,6	25,7	20,2	16,1	11,5	100,0	2 152 069
Milieu de résidence							
Cotonou	1,9	9,1	24,8	31,1	33,1	100,0	787 890
Autres urbains	20,9	20,5	18,7	18,8	21,0	100,0	4 363 216
Ens. urbain	18,0	18,8	19,7	20,7	22,9	100,0	5 151 106
Rural	14,9	16,5	19,7	23,5	25,5	100,0	6 402 387
Département							
Alibori	12,7	11,2	11,3	23,7	41,1	100,0	1 001 432
Atacora	12,8	13,4	20,4	26,4	27,1	100,0	892 643
Atlantique	19,5	21,9	17,0	19,4	22,2	100,0	1 603 439
Borgou	10,2	16,9	19,1	23,6	30,3	100,0	1 400 059
Collines	9,2	17,7	21,8	28,6	22,7	100,0	832 237
Couffo	31,0	21,9	19,9	14,2	13,0	100,0	860 434
Donga	6,7	11,9	15,6	32,3	33,5	100,0	627 010
Littoral	1,9	9,1	24,8	31,1	33,1	100,0	787 890
Mono	39,9	21,8	14,9	13,1	10,3	100,0	574 673
Ouémé	19,2	20,7	19,7	16,8	23,5	100,0	1 271 424
Plateau	18,5	20,8	25,6	20,3	14,8	100,0	719 159
Zou	17,7	18,8	27,5	21,7	14,4	100,0	983 096
Bénin	16,3	17,5	19,7	22,2	24,3	100,0	11 553 493

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Chapitre 7 : Formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail

Résultats clés

- **Sortants du système d'éducation et de formation** : En 2018, 89,4% de la population de 10 ans ou plus sont sortis sans qualification du système éducatif, notamment 92,8% des femmes et 86,8% des hommes.
- **Pourcentage des actifs ayant exercé leur métier de base** : Au Bénin, 76,8% des actifs occupés exercent actuellement le métier qu'ils ont appris et 10,1% n'exercent pas le métier qu'ils ont appris.
- **Motifs de changement de métier** : En 2018, plus de deux actifs sur cinq (**41,6%**) aimeraient changer de métier à cause du faible débouché pour le métier de base et **25,4%** aimeraient en changer à cause de la faible rémunération du métier de base ou les conditions pénibles de travail.
- **Statut socioprofessionnel dans l'emploi** : Plus de six actifs occupés de 10 ans et plus sur dix (**68,8%**) sont des travailleurs indépendants, **7,8%** sont des employés ou ouvriers qualifiés, **5,3%** sont des employés ou ouvriers semi qualifiés, **4,9%** sont des cadres moyens ou agent de maîtrise et **1,3%** représentent les cadres supérieurs, ingénieurs ou assimilés
- **Qualification des travailleurs et emplois occupés** : Les travailleurs au Bénin sont majoritairement sous qualifiés (**90,5%**), plus les femmes (95,1%) que les hommes (86,2%) et seulement 7,2% travaillent à leur poste avec 10,1% pour les hommes et 3,9% pour les femmes.

7.1. Caractéristiques des individus sortants du système éducatif

Le Tableau 7.1 présente la situation de la population de 10 ans et plus sortants du système éducatif.

Au niveau national, 1,8% de la population de 10 ans et plus sont sortis du système éducatif, 42,3% de cette proportion sont sortis précocement et 89,4% sont sortis sans qualification du système éducatif.

L'analyse selon le sexe montre que parmi les sortants, les femmes sont un peu plus nombreuses à sortir précocement et sans qualification du système éducatif que les hommes. En effet, 44,5% de femmes contre 40,5% d'hommes sortent précocement du système éducatif et 92,8% de femmes contre 86,8% d'hommes sortent sans qualification de ce système.

Parmi les sortants, ceux qui résident en milieu rural sont plus nombreux à sortir précocement et sans qualification du système éducatif que ceux qui résident en milieu urbain. En effet, 56,4% de ces personnes vivant en milieu rural contre 28,9% vivant en milieu urbain sortent précocement du système éducatif et 95,1% résidant en milieu rural contre 84,1% résidant en milieu urbain sortent sans qualification du système éducatif.

Pour ce qui est de la situation dans l'activité, le plus fort pourcentage des sortants du système éducatif est observé dans le groupe de la main d'œuvre potentielle (16,2%) et le plus faible dans le groupe des inactifs (1,9%). Cependant parmi ces sortants, les proportions les plus élevées de ceux qui sortent précocement (46,3%) et de ceux qui sortent sans qualification (92,9%) sont observées chez les inactifs,

tandis que les proportions les plus faibles sont observées chez les chômeurs BIT (11,1% et 29,8% respectivement pour les sortants précoces et les sortants sans qualification).

S'agissant des secteurs d'activité, le secteur commerce affiche le pourcentage le plus faible (2,1%) des sortants du système éducatif et le secteur service le pourcentage le plus élevé (11,9%). Par ailleurs, parmi ces sortants, la proportion la plus élevée de ceux qui sont sortis précocement du système éducatif est observée dans le secteur du commerce (65,7%) et la proportion la plus élevée de ceux qui sont sortis sans qualification est observée dans le secteur de l'industrie (100,0%).

Tableau 7.1 : Pourcentage de sortants, % de sortants précoces et % de sortants sans qualification du Système Educatif selon les caractéristiques socioéconomiques, Bénin, 2018

Caractéristiques socioéconomiques	Sortants du système d'éducation et de formation	Effectif des scolarisés de l'année dernière	Sortants précoces du système d'éducation et de formation	Sortants sans qualification du système d'éducation et de formation	Effectif des sortants du système d'éducation et de formation
Sexe					
Homme	1,8	1 654 967	40,5	86,8	29 918
Femme	1,8	1 347 517	44,5	92,8	23 844
Milieu de résidence					
Cotonou	2,5	273 726	26,3	69,9	6 799
Autres urbains	1,6	1 311 941	29,7	88,7	20 737
Ens. urbain	1,7	1 585 667	28,9	84,1	27 536
Rural	1,9	1 416 817	56,4	95,1	26 226
Situation dans l'activité					
Actif occupé	9,8	101 319	20,6	80,5	9 940
Chômeur BIT	12,6	7 723	11,1	29,8	972
Main d'œuvre potentielle	16,2	36 653	22,8	88,3	5 948
Inactif	1,9	1 765 007	46,3	92,9	32 921
Secteurs d'activité					
Primaire	8,5	36 921	0,0	83,6	3 143
Industrie	10,8	20 691	29,2	100,0	2 241
Commerce	2,1	24 940	65,7	65,7	520
Service	11,9	33 981	26,1	69,1	4 036
Bénin	1,8	3 002 484	42,3	89,4	53 763

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

7.2. Formation professionnelle

D'après le **Tableau 7.2**, au Bénin 47,1% des actifs ont achevé leur formation de base. Parmi ces derniers, 76,8% exercent actuellement le métier qu'ils ont appris et 10,1% n'exercent pas le métier qu'ils ont appris.

L'analyse selon le type de formation révèle que les actifs ayant suivi l'enseignement non formel, l'apprentissage informel et l'apprentissage fortuit ou aléatoire sont au moins trois fois plus nombreux à achever leur formation de base (90,1%, 87,5% et 86,3% respectivement) que les actifs ayant reçu l'enseignement formel (23,9%). En outre, les actifs ayant reçu l'apprentissage fortuit ou aléatoire et ayant achevé leur formation de base représentent le pourcentage le plus élevé (95,6%) des actifs qui exercent actuellement le métier qu'ils ont appris, contre les actifs qui ont bénéficié de l'enseignement formel et qui ont achevé leur formation de base, qui représentent le pourcentage le plus faible (73,6%).

Tableau 7.2 : Principales caractéristiques des actifs suivant la formation reçue, Bénin, 2018

Type de formation	Pourcentage ayant achevé leur formation de base		Effectif	Pourcentage qui exercent actuellement le métier qui a été appris	
				Pourcentage qui n'exercent pas le métier qui a été appris	
Enseignement formel	23,9	909 438	73,6	6,5	
Enseignement non formel	90,1	174 157	77,2	17,2	
Apprentissage informel	87,5	333 894	78,5	9,1	
Apprentissage fortuit ou aléatoire	86,3	5 643	95,6	0,0	
Bénin	47,1	1 423 132	76,8	10,1	

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Au Bénin 41,6% des actifs occupés aimeraient changer de métier à cause du faible débouché pour le métier de base, 25,4% aimeraient en changer à cause de la faible rémunération du métier de base ou les conditions pénibles de travail et 5,4% aimeraient en changer à cause du déclassement du métier de base dû au progrès technique.

Les motifs de changement de métier les plus récurrents chez les actifs occupés ayant suivi l'enseignement formel sont le faible débouché pour le métier de base (39,7%) et les autres raisons (42,5%). Pour ce qui est des actifs occupés ayant suivi l'enseignement non formel, ils aimeraient changer de métier beaucoup plus à cause du faible débouché pour le métier de base (47,2%) et à cause de la faible rémunération du métier de base ou aux conditions pénibles de travail (37,9%). Les motifs qui sous-tendent la propension à changer d'activité chez les actifs occupés ayant suivi un apprentissage informel, sont beaucoup plus le faible débouché pour le métier de base (37,9%) et la faible rémunération du métier de base ou les conditions pénibles de travail (29,0%). Il faut signaler que les actifs ayant suivi un apprentissage fortuit ou aléatoire n'ont pas du tout manifesté le désir de changer de métier.

Au cours de l'enquête, il a également été demandé aux actifs occupés n'exerçant pas dans leur métier de base la raison de ce fait. Ainsi, sur le plan national, 86,7% d'actifs occupés ont indiqué que cela est dû au fait qu'ils n'ont pas achevé leur formation, 5,1% d'entre eux justifient ce fait par l'absence de financement pour s'installer à leur propre compte, 4,2% de ces actifs ont donné comme motif le fait qu'ils n'ont pas encore obtenu un emploi et 4,0% ont indiqué que c'est parce qu'ils ne sont plus intéressés par ce métier.

Le principal motif de non exercice du métier de base chez les actifs occupés ayant suivi l'enseignement formel est la formation inachevée (89,1%). Les actifs ayant reçu un enseignement non formel ou un apprentissage informel et qui n'exercent pas dans leur métier de base, justifient ce fait majoritairement par la formation inachevée (41,4% pour l'enseignement non formel et 43% pour l'apprentissage informel) et l'absence de financement pour s'installer à leur propre compte (27,9% pour l'enseignement non formel et 43,2% pour l'apprentissage informel). S'agissant des actifs ayant suivi un apprentissage fortuit ou aléatoire, la principale raison du non exercice du métier de base est la formation inachevée (63,9%).

Tableau 7.3 : Propension à changer d'activité suivant la formation reçue, Bénin, 2018

Type de formation	Enseignement formel	Enseignement non formel	Apprentissage informel	Apprentissage fortuit ou aléatoire	Bénin	
Motifs de changement de métier						
Faible débouché pour le métier de base	39,7	47,2	37,9	0	41,6	
Métier de base déclassé à cause du progrès technique	5,2	4,8	6,3	0	5,4	
Métier de base à faible rémunération ou aux conditions de travail pénible	12,6	37,9	29	0	25,4	
Autre raison	42,5	10,1	26,7	0	27,7	
Effectif	47 132	38 010	35 173	0	120 315	
Motifs de non exercice du métier de base						
Absence de financement pour s'installer à son propre compte	3,4	27,9	43,2	19	5,1	
N'a pas encore obtenu un emploi	3,9	18,5	5,1	0	4,2	
N'est plus intéressé par ce métier	3,7	12,3	8,7	17,1	4	
Formation inachevée	89,1	41,4	43	63,9	86,7	
Total	100	100	100	100	100	
Effectif	115 698	11 822	19 652	389	147 562	

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Plus de six actifs occupés de 10 ans et plus (68,8%) sont des travailleurs indépendants, 12,0% sont des manœuvres, apprentis, aides familiaux ou des stagiaires payés, 7,8% sont des employés ou ouvriers qualifiés, 5,3% sont des employés ou ouvriers semi qualifiés, 4,9% sont des cadres moyens ou agent de maîtrise et 1,3% représentent les cadres supérieurs, ingénieurs ou assimilés.

L'analyse selon le type de formation montre que, quel que soit le type de formation suivie les actifs occupés sont majoritairement des travailleurs indépendants. On note aussi que plus d'un actif sur quatre (26,2%) ayant reçu un enseignement fortuit ou aléatoire est employé ou ouvrier semi qualifié.

Tableau 7.4 : Formation de base reçue et statut socioprofessionnel dans l'emploi pour les 10 ans et plus, Bénin, 2018

Type de formation	Statut socioprofessionnel dans l'emploi							Total	Effectif
	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maîtrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé/ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)			
Enseignement formel	1,7	6,4	8,8	5,9	64,2	12,9	100,0	936 986	
Enseignement non formel	0,7	3,5	7,5	4,8	74,2	9,2	100,0	176 093	
Apprentissage informel	0,3	1,8	5,0	3,4	78,5	11,0	100,0	339 683	
Apprentissage fortuit ou aléatoire	0,0	0,0	3,9	26,2	65,5	4,4	100,0	5 643	
Bénin	1,3	4,9	7,8	5,3	68,8	12,0	100,0	1 458 405	

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

7.3. Adéquation entre la qualification des travailleurs et les emplois occupés

Le **Tableau 7.5** présente le lien entre la qualification des travailleurs et les emplois occupés.

Au Bénin, les travailleurs sont majoritairement sous qualifiés (90,5%). En outre, il y a plus d'hommes surqualifiés pour l'emploi occupé que de femmes (3,6% d'hommes contre 0,9% de femmes), plus d'hommes occupant des postes en adéquation avec leur formation de base que de femmes (10,1% d'hommes contre 3,9% de femmes) et moins d'hommes sous-qualifiés pour l'emploi occupé que de femmes (86,2% d'hommes contre 95,1%).

L'analyse selon le groupe d'âges montre que, quel que soit le groupe d'âges et le sexe, les travailleurs sont majoritairement sous qualifiés pour l'emploi occupé. De plus, quel que soit le groupe d'âges, il y a plus d'hommes travailleurs surqualifiés pour l'emploi occupé que de femmes et plus d'hommes occupant des postes en adéquation avec leur formation que de femmes. Par ailleurs, les hommes du groupe d'âges 15-24 ans sont plus nombreux à être à des postes en adéquation avec leur qualification (13,5%) que ceux des autres groupes d'âges (10,3% et 2,4% respectivement pour les groupes d'âges 25-64 ans et 65 ans et plus). Le même schéma est observé chez les femmes.

Selon le statut migratoire et quel que soit le sexe, il y a plus de sept travailleurs sur dix qui sont sous-qualifiés. Cependant les non migrants (90,1% des hommes et 96,5% des femmes) sont plus nombreux à être sous-qualifiés pour l'emploi occupé que les migrants (72,8% des hommes et 90,4% des femmes). Aussi les migrants sont-ils plus nombreux à occuper des postes en adéquation avec leur formation que les non migrants (19,1% des hommes migrants et 7,3% des femmes migrantes contre 7,5% des hommes non migrants et 2,9% des femmes non migrantes). Ainsi donc, les pourcentages des travailleurs migrants surqualifiés sont supérieurs à ceux des travailleurs non migrants (8,1% des hommes migrants et 2,3% des femmes migrantes contre 2,4% des hommes non migrants et 0,5% des femmes non migrantes).

L'analyse selon les secteurs d'activité révèle que, quel que soit le sexe, les travailleurs du secteur des services ont les pourcentages les plus élevés des travailleurs occupant des postes en adéquation avec leur qualification (21,1% d'hommes et 8,9% de femmes) contre les travailleurs du secteur primaire qui représente les pourcentages les plus faibles des travailleurs occupant des postes en adéquation (3,1% d'hommes et 0,5% de femmes). En outre les hommes des secteurs du commerce et des services sont plus nombreux à être surqualifiés pour l'emploi occupé (6,7% respectivement) que les hommes surqualifiés des autres secteurs d'activités. Par ailleurs, quels que soient les secteurs d'activité les travailleurs sont majoritairement sous-qualifiés.

L'analyse selon les grands groupes de la CITP révèle que, dans tous les groupes excepté le groupe "des professions militaires", les travailleurs sont majoritairement sous-qualifiés (plus de cinq travailleurs sur dix). En outre, dans les groupes de « Directeurs, cadres de direction et gérants », "Professions intellectuelles et scientifiques", "Professions intermédiaires" et "Hautement qualifiés non manuels", aucun travailleur n'est surqualifié pour l'emploi occupé. Dans les groupes de "Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche", "Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat" et "Qualifiés manuels", presque aucune femme n'est surqualifiée pour l'emploi occupé (0,3%, 0,0% et 0,3% respectivement), tandis que dans le groupe des "Profession militaires", toutes les femmes sont surqualifiées pour l'emploi occupé (100,0%). Par ailleurs, quel que soit le sexe, les groupes des "Professions intellectuelles et scientifiques (34,5%)", "Professions élémentaires (31,6%)" et "Non qualifiés (30,5%)" représentent les proportions les plus élevées de travailleurs occupant des postes en adéquation avec leur qualification.

Tableau 7.5 : Répartition des travailleurs sous-qualifiés ou surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent selon les caractéristiques sociodémographiques et les grands groupes de la CITP, Bénin, 2018

Grands groupes de la CITP	Pourcentage de travailleurs surqualifiés pour l'emploi occupé			Pourcentage de travailleur à leur poste			Pourcentage de travailleurs sous-qualifiés pour l'emploi occupé			Effectif
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Groupe d'âges										
15-24 ans	3,5	1,1	2,1	13,5	6,9	9,8	83,0	92,0	88,0	405 996
25-64 ans	3,8	1,0	2,5	10,3	3,7	7,2	85,9	95,4	90,3	2 981 164
65 ans et Plus	2,2	0,0	1,2	2,4	0,3	1,5	95,4	99,7	97,3	187 157
Statut migratoire										
Non migrant	2,4	0,5	1,5	7,5	2,9	5,3	90,1	96,5	93,2	2 810 215
Migrant	8,1	2,3	5,3	19,1	7,3	13,5	72,8	90,4	81,2	816 134
Secteurs d'activité										
Primaire	1,3	0,3	0,9	3,1	0,5	2,2	95,6	99,1	96,9	1 403 191
Industrie	3,3	0,3	1,8	11,5	2,4	7,1	85,1	97,3	91,1	625 275
Commerce	6,7	1,4	2,8	10,7	4,4	6,2	82,6	94,2	91,0	814 183
Service	6,7	1,6	4,6	21,1	8,9	16,0	72,2	89,5	79,5	893 580
Grands groupes de la CITP										
Directeurs, cadres de direction et gérants	0,0	0,0	0,0	23,7	1,4	6,8	76,3	98,6	93,2	174 222
Professions intellectuelles et scientifiques	0,0	0,0	0,0	41,4	13,4	34,5	58,6	86,6	65,5	184 472
Professions intermédiaires	0,0	0,0	0,0	13,9	6,6	11,6	86,1	93,4	88,4	152 717
Hautement qualifiés non manuels	0,0	0,0	0,0	28,7	4,9	18,3	71,3	95,1	81,7	511 411
Employés de type administratif	21,6	3,1	16,8	13,1	48,0	22,2	65,3	48,9	61,0	26 035
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	8,2	1,4	2,9	12,1	3,4	5,3	79,7	95,2	91,8	964 306
Peu qualifiés non manuels	9,3	1,4	3,2	12,2	3,8	5,8	78,5	94,8	91,0	990 341
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	1,3	0,3	0,9	2,8	0,5	2,0	95,9	99,2	97,1	1 374 795
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	2,9	0,0	1,8	6,5	1,8	4,7	90,6	98,2	93,5	516 264
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	2,1	4,7	2,4	7,4	2,7	6,9	90,5	92,6	90,7	167 350
Qualifiés manuels	1,8	0,3	1,3	4,2	0,9	3,1	94,1	98,7	95,7	2 058 410
Professions élémentaires	24,1	3,8	13,0	39,4	25,1	31,6	36,5	71,1	55,4	172 264
Professions militaires	82,1	100,0	82,5	10,6	0,0	10,4	7,3	0,0	7,1	8 716
Non qualifiés	30,0	4,0	16,4	36,4	25,1	30,5	33,5	70,9	53,0	180 980
Bénin	3,6	0,9	2,4	10,1	3,9	7,2	86,2	95,1	90,5	3 741 141

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Chapitre 8 : Trajectoire et perspectives

Résultats clés

- **Mobilité sociale et éducation** : « En 2018 au Bénin, les personnes de 15 ans ou plus ont effectué en moyenne **5 années** d'étude, les hommes (6 ans) plus que les femmes (4 ans).
Fréquentation scolaire et reproduction intergénérationnelle : « Au Bénin, environ 8 jeunes de 15 à 24 ans sur 10 (**78,8%**) ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leurs pères lorsque ces jeunes avaient 15 ans.
- **Emploi et reproduction intergénérationnelle** : « Au Bénin en 2018, seulement 13,2% (dont 14,1% parmi les hommes et 12,2% parmi les femmes) des actifs diplômés de l'enseignement supérieur ont accès à une profession supérieure ou intermédiaire. Les actifs diplômés dont les parents ont été des cadres ont plus accès à une profession supérieure ou intermédiaire (53,1% pour l'ensemble, 59,3% pour les hommes et 46,4% pour les femmes).
- **Perspectives d'emploi** : 51,3% des actifs veulent obtenir un emploi peu importe le secteur, notamment 49,1% des jeunes hommes et 53,1% des jeunes femmes. Ensuite, 26% d'entre eux veulent conserver leur emploi actuel (24,1% des hommes et 27,6% des femmes).
- **« Transferts financiers »** : « Les transferts de fonds à destination du Bénin (3 095 123 619 FCFA au total) entrent autant par les canaux formels (49,6%) qu'informels (50,4%). Toutefois, on note que les transferts en direction des milieux ruraux s'effectuent essentiellement par voie informelle (68,1%) alors que ceux à destination des milieux urbains le sont en majorité par des canaux formels (80,0%). Les fonds reçus s'utilisent en général pour les activités commerciales (44,0%), les dépenses domestiques (34,3%) et dans une certaines mesures pour l'éducation (11,8%) et les soins de santé (4,8%). »

L'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) a cherché à explorer et à décrire les parcours de vie des personnes âgées de 15 ans ou plus au Bénin. Elle a aussi permis d'appréhender la situation socio-professionnelle des parents des répondants au moment où ces derniers avaient l'âge de 15 ans. Dans cette optique, des questions ont été posées aux répondants au sujet des activités professionnelles (catégorie socioprofessionnelle, type d'entreprise, secteur d'activité) que pratiquaient leurs parents biologiques ou tuteurs au moment où ils (les enquêtés) étaient jeunes, c'est-à-dire lorsqu'ils étaient âgés de 15 ans, de même que sur les niveaux d'instructions et la dernière classe suivie avec succès par ces parents à ladite époque.

Ils ont de même été interviewés au sujet de leurs propres emplois antérieurs⁴ ainsi que sur leurs perspectives d'emploi pour l'avenir.

Ce chapitre présente les résultats sur la mobilité sociale de ces personnes, leur mobilité professionnelles et leurs perspectives d'emploi pour l'avenir. La situation des flux financiers (transferts de fonds) à destination du pays est aussi examinée.

8.1. Mobilité sociale

La mobilité sociale concerne les changements de statut social des individus ou des groupes sociaux au cours du temps, ainsi que les différences entre statut social des parents et celui de leurs enfants. Le Tableau 8.1 présente le nombre moyen d'années d'études des répondants âgés 15 ans ou plus et celui de leurs parents selon le sexe et le statut migratoire des répondants. Au Bénin, les personnes âgées de plus de 15 ans ont effectué en moyenne 5 années d'études et ce niveau d'étude est largement supérieur à celui de leurs parents (nombre d'année du père est de 3 ans et celui de la mère d'un an).

⁴ Emploi principal occupé par l'enquêté juste avant l'actuel emploi principal

Des disparités s'observent cependant selon les caractéristiques. Au moment de l'enquête, les répondants (enfants) de sexe masculin sont plus instruits que les femmes, avec 6 années d'études en moyenne chez les hommes contre 4 années d'étude parmi les femmes. De même, les migrants fréquentent plus que les non migrants (respectivement 7 années pour les migrants contre 4 années pour les non migrants). Enfin, quel que soit le statut des enfants, leur niveau d'étude est toujours supérieur à celui de leurs parents.

Les parents migrants sont aussi plus instruits que les non migrants (4 années d'étude contre 2 parmi les pères/tuteurs et 2 années d'étude contre 1 année parmi les mères/tutrices).

Les résultats n'affichent aucune différence entre le sexe des enfants et le nombre moyen d'années d'étude de leurs géniteurs au moment où ils avaient 15 ans. Les différences selon le sexe des géniteurs sont toutefois visibles : 3 années d'étude chez les pères/tuteurs contre 1 année d'étude parmi les mères/tutrices au moment où leurs enfants avaient 15 ans.

Tableau 8.1 : Nombre moyen d'années d'études des enfants de plus de 15 ans et des parents selon les caractéristiques des enfants, Bénin, 2018

Caractéristiques des enfants	Nombre moyen d'année d'étude des enfants	Nombre moyen d'années d'études du père/tuteur	Nombre moyen d'années d'études de la mère/tutrice	Effectif
Sexe				
Homme	6,4	3,1	1,4	473 707
Femme	3,6	2,7	1,2	437 146
Bénin	5,1	2,9	1,3	910 853
Statut migratoire				
Non migrant	4,3	2,5	1,0	628844
Migrant	7,1	4,0	1,7	235848

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

8.2. Mobilité professionnelle

La mobilité professionnelle se définit au sens large comme un changement dans les modalités d'exercice de l'activité professionnelle d'une personne. Elle peut être interne (changement de poste ou d'affectation, changement de grade dans la fonction), ou externe (changement d'entreprise ou d'établissement, changement de branche ou de secteur professionnel, changement de métier ou de statut). Dans le cadre de l'ERI-ESI, la mobilité professionnelle externe a été privilégiée.

8.2.1. Par rapport au niveau d'instruction des parents

Au Bénin, environ 45,3% des enfants n'ont aucun niveau d'instruction, 17,5% ont atteint le primaire, 26,8% le secondaire et 8,6% le supérieur. Par rapport au niveau d'instruction du père, on s'aperçoit que 65,8% des enfants des pères sans instruction sont restés sans instruction et la proportion des enfants sans instruction diminue quand le niveau d'instruction du père augmente. Elle tombe à 26,4% quand le père atteint le primaire, puis 14,4% quand le père est du niveau du secondaire et 12,6% quand le père atteint le niveau du supérieur.

Aussi, 8 jeunes de 15 à 24 ans sur 10 (78,8%) ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leurs pères. On note cependant que plus le niveau d'étude qu'avaient les pères augmente, plus la proportion des jeunes ayant un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père diminue. En effet, cette proportion passe de 99,8% parmi les jeunes dont les pères n'avaient aucun niveau à seulement 17,5% parmi ceux dont les pères avaient déjà atteint le niveau supérieur.

Dans l'ensemble, ces jeunes ont déjà au moment de l'enquête, 4,8 années d'études de plus que la dernière classe atteinte par leurs pères. Ce nombre d'année d'études de plus que leurs pères est davantage élevé chez ceux dont les pères n'avaient aucun niveau d'instruction (4,7 ans) ou avaient le

niveau primaire (6,1 années). A l'opposé, cet écart en faible parmi ces jeunes pour qui les pères avaient atteint le niveau secondaire (2,7 années), ou le niveau supérieur (0,7 année).

Par ailleurs, les résultats ressortir aussi que la proportion d'enfants instruits augmente avec l'augmentation du niveau d'instruction qu'avaient déjà atteint leurs pères. Les proportions d'enfants ayant le niveau supérieur au moment de l'enquête sont ainsi passées de 2,8% chez les pères qui n'étaient pas instruits à 10,6% parmi les pères qui avaient le niveau du primaire, puis à 18,3% parmi ceux qui avaient le niveau du secondaire et à 32,6% parmi ceux qui avaient atteint le niveau supérieur.

Tableau 8.2 : Table de mobilité scolaire, Bénin, 2018

Niveau d'instruction du père	Niveau instruction de l'enfant					% de jeunes de 15 à 24 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père	Nombre d'années d'étude en plus des jeunes de 15 à 24 ans par rapport à leur père [1]	% de jeunes de 25 à 34 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père	Nombre d'années d'étude en plus des jeunes de 25 à 34 ans par rapport à leur père [1]
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total				
Aucun	65,6	15,9	15,7	2,8	100,0	99,8	4,7	99,9	2,8
Primaire	26,4	22,8	40,1	10,6	100,0	80,5	6,1	68,1	7,0
Secondaire	14,4	16,0	51,3	18,3	100,0	60,3	2,7	57,7	4,7
Supérieur	12,6	11,7	43,1	32,6	100,0	17,5	,7	35,8	1,6
Bénin	45,3	17,5	28,6	8,6	100,0	78,8	4,8	83,4	3,8

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

[1] L'amélioration du niveau d'étude d'une génération à l'autre est sous-estimé car un certain nombre de jeunes n'ont pas encore terminé leur scolarité

8.2.2. Par rapport à la catégorie socio professionnelle des parents

Au Bénin, 63,7% des personnes de 15 ans ou plus sont actives occupées tandis 29,1% de ces personnes sont inactives, 1,6% des chômeurs (BIT) et 5,7% constituent la main d'œuvre potentielle. C'est à la fois parmi ceux dont l'un des parents était travailleur indépendant lorsque ces individus avaient l'âge de 15 ans (66,0%) et parmi ceux dont les deux parents étaient travailleurs indépendants (64,6%) que la proportion d'actifs occupés est la plus forte. A l'opposé, au moment où ils avaient 15 ans, c'est parmi ceux dont les deux parents étaient cadres (40,7%) et ceux dont l'un des parents était cadre (50,7%) qu'apparaissent moins d'actifs occupés. Inversement, c'est dans ces deux catégories que l'on relève les plus fortes proportions d'inactifs (respectivement 48,7% et 42,7%).

Tableau 8.3 : Situation d'activité des enfants suivant l'origine socioprofessionnelle de leurs parents, Bénin, 2018

Catégorie socioprofessionnelle des parents	Situation activité des 15 ans et plus					Effectif
	Actif occupé	Chômeur BIT	Main d'œuvre potentielle (MOP)	Inactif	Total	
Les deux parents sont cadres	40,7	1,9	8,6	48,7	100,0	16 736
L'un des parents est cadres	50,7	2,5	4,1	42,7	100,0	105 799
Les deux parents sont employés	55,4	5,9	8,0	30,7	100,0	14 318
L'un des parents est employé	51,5	3,5	8,8	36,2	100,0	170 476
Les deux parents sont travailleurs indépendants	64,6	1,5	5,7	28,2	100,0	2 335 568
L'un des parents est travailleurs indépendants	66,0	1,2	4,8	27,9	100,0	886 057
Autres catégories socioprofessionnelles des parents	58,5	1,9	11,9	27,7	100,0	53 370
Ensemble	63,7	1,6	5,7	29,1	100,0	3 582 325

8.2.3. Impact de l'origine sociale des parents sur la scolarité et l'emploi des enfants

L'agriculture est le secteur d'activité dans lequel s'observe moins la mobilité professionnelle entre parents et enfants. En effet, 50,3% des actifs dont le père était agriculteur et 57,6% de ceux dont la mère était agricultrice sont demeurés dans ce même secteur d'activité.

Cette reproduction intergénérationnelle s'observe aussi dans le secteur du commerce (respectivement 38,3% et 30,9% chez ceux pour qui, lorsqu'ils avaient 15 ans, les pères et les mères étaient commerçants) et dans le secteur des services (respectivement 47,5% et 38,1% chez ceux dont les pères et les mères étaient dans ce secteur). Une part importante d'enfants de 15 ans ou plus travaillant dans le secteur des services a cependant eu, quand elle avait 15 ans, un père (42,2%) ou une mère (26,8%) qui travaillait plutôt dans l'industrie.

On note qu'en dehors de l'agriculture, les enfants ont une préférence à adopter un autre secteur d'activité que celui de leurs parents dans leur majorité.

Tableau 8.4. Mobilité intergénérationnelle des secteurs d'activité entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Bénin, 2018

Secteur d'activité des parents	Secteur d'activité					Effectif des enfants
	Agriculture	Industrie	Commerce	Service	Total	
Secteur d'activité du père						
Agriculture	50,3	15,0	17,4	17,3	100,0	1 949 868
Industrie	7,6	28,2	22,0	42,2	100,0	62 334
Commerce	16,2	17,8	38,3	27,7	100,0	204 838
Service	5,8	19,3	27,4	47,5	100,0	398 656
Ensemble père	39,9	16,2	20,6	23,3	100,0	2 615 695
Secteur d'activité de la mère						
Agriculture	57,6	13,7	14,1	14,6	100,0	1 372 596
Industrie	38,3	11,8	23,2	26,8	100,0	14 212
Commerce	16,1	20,0	30,9	33,0	100,0	1 006 369
Service	16,9	20,5	24,6	38,1	100,0	212 366
Ensemble mère	38,1	16,7	21,5	23,7	100,0	2 605 543

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Dans l'ensemble 77,9% des enfants actifs occupés âgés de 15 ans ou plus sont de travailleurs indépendants (patron, compte propre) quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle dans laquelle exerçaient aussi bien leur père que leur mère quand ils étaient jeunes. Cependant, c'est parmi les enfants dont les pères et les mères étaient déjà eux-mêmes des indépendants que l'on observe les proportions les plus élevées (respectivement 80,4% et 81,6%) d'enfants travailleurs indépendants. Il n'y a qu'une proportion très infime d'enfants cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés dont les pères et les mères étaient plutôt des travailleurs indépendants (respectivement 0,3 dans les deux cas). Le **Tableau 8.5** fait aussi relever que seulement 12,1% des enfants de pères qui étaient cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés le sont aussi. Cette proportion est deux fois plus élevée parmi les enfants dont les mères ont été cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés (23,8). Parmi les répondants dont les mères étaient des cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés, les trois quarts (76,2%) sont devenus plutôt des cadres moyens et agents de maîtrise.

Ainsi, l'environnement dans lequel évoluent les enfants favorise plus l'auto-emploi car il est difficile au secteur tant public que privé de créer des emplois pour satisfaire les besoins des actifs.

Tableau 8.5 : Mobilité intergénérationnelle des catégories socio professionnelle entre le Père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Bénin, 2018

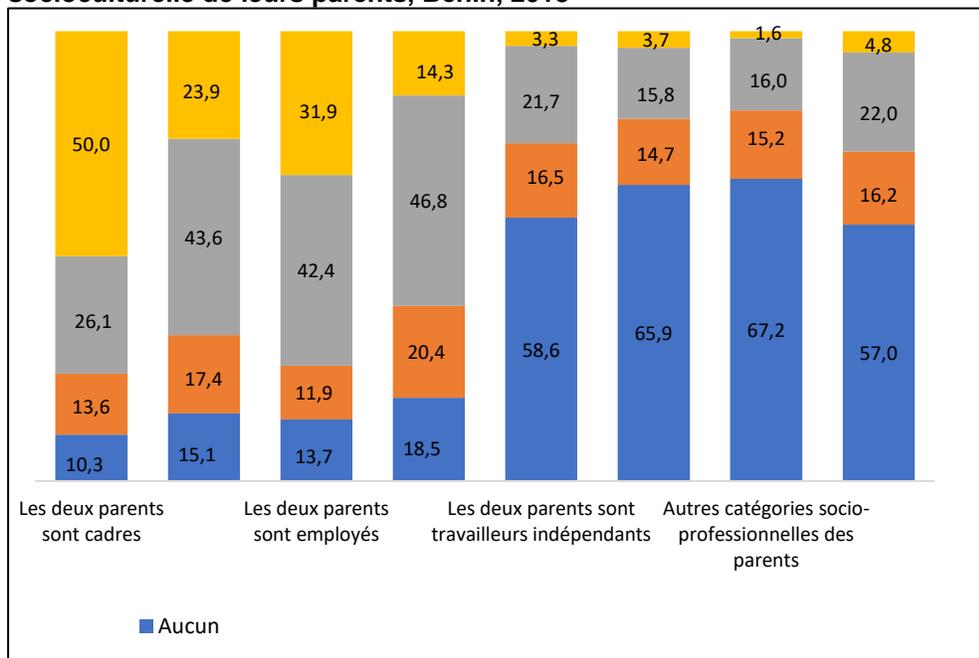
Catégorie socioprofessionnelle des parents	Statut socioprofessionnel des enfants dans l'emploi						Total	Effectif des enfants
	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maîtrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé / ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)		
Catégorie socioprofessionnelle du père								
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	12,1	27,9	5,6	5,8	43,3	5,3	100,0	15 150
Cadre moyen, agent de maîtrise	2,6	23,4	12,3	5,2	48,5	8,1	100,0	59 975
Employé /ouvrier qualifié	4,1	9,5	19,8	7,1	50,7	8,8	100,0	75 343
Employé/ouvrier semi qualifié	0,0	6,5	12,8	8,7	56,4	15,6	100,0	34 913
Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	0,3	1,3	3,1	3,0	80,4	11,9	100,0	2 345 918
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	0,2	3,6	4,0	4,5	66,5	21,2	100,0	73 903
Ensemble père	0,5	2,4	3,9	3,3	77,9	12,0	100,0	2 605 203
Catégorie socioprofessionnelle de la mère								
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	23,8	76,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	696
Cadre moyen, agent de maîtrise	5,7	38,5	8,5	4,3	43,0	0,0	100,0	10 474
Employé /ouvrier qualifié	14,8	3,2	16,0	12,2	34,6	19,2	100,0	11 112
Employé/ouvrier semi qualifié	4,1	14,2	13,4	17,9	40,5	9,9	100,0	6 423
Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	0,3	1,8	3,2	3,3	81,8	9,5	100,0	1 885 713
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	0,7	3,1	4,7	2,5	68,8	20,3	100,0	679 417
Ensemble mère	0,5	2,4	3,7	3,2	77,9	12,3	100,0	2 593 834

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

8.3. Perspectives

Dans l'ensemble, 57,0% des enfants de 15 ans et plus n'ont aucun niveau d'instruction, contre seulement 4,8% ayant le niveau supérieur. Il apparaît cependant des disparités selon la catégorie socioprofessionnelle qu'avaient leurs parents au moment où lesdits enfants avaient 15 ans. Ainsi, c'est parmi les enfants dont les deux parents étaient des cadres que la proportion ayant un niveau supérieur est plus élevée (50,0%). Viennent ensuite ceux dont les deux parents n'étaient que des employés (31,9%). Par contre, les enfants dont les deux parents sont travailleurs indépendants, ceux dont l'un des parents est travailleur indépendant et ceux de parents d'autres catégories socioprofessionnelles n'ont pour la majorité aucun niveau d'instruction (respectivement 58,6%, 65,9% et 67,2%). Très peu d'enfants ayant atteints le niveau supérieur avaient soit leurs deux parents travailleurs indépendants (3,3%) soit un seul de leurs parents dans cette position (3,7%).

Graphique 8.1 : Niveau d'études atteint par les jeunes ayant achevé leur scolarité suivant l'origine socioculturelle de leurs parents, Bénin, 2018

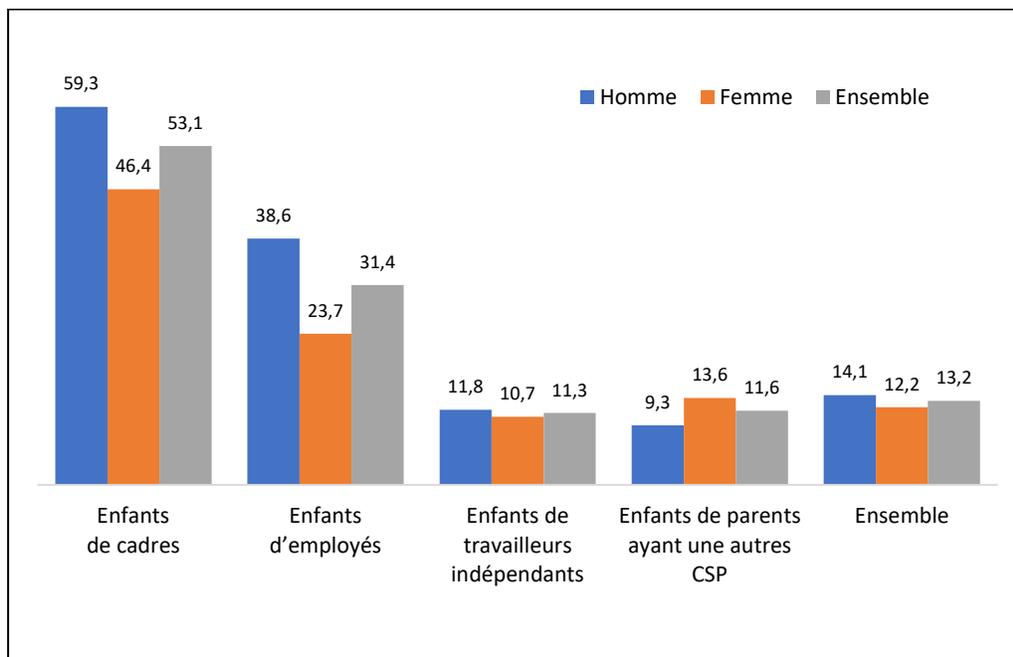


Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Le graphique précédent relève que seulement 13,2% des actifs diplômés de l'enseignement supérieur ont accès à une profession supérieure ou intermédiaire, dont 14,1% parmi les hommes et 12,2% parmi les femmes. L'analyse selon l'origine sociale de leurs parents fait ressortir que les actifs diplômés dont les parents ont été des cadres ont plus accès à une profession supérieure ou intermédiaire (53,1% pour l'ensemble, 59%,3 pour les hommes et 46,4% pour les femmes). Pour les actifs diplômés dont les parents ont été des employés, 38,3% des hommes et seulement 23,7% des femmes ont accédé à une profession supérieure ou intermédiaire. C'est parmi ceux dont les parents ont été des travailleurs indépendants que l'on a moins d'actifs ayant accédé à une profession supérieure ou intermédiaire (11,3% pour l'ensemble, 11,8% pour les hommes et 10,7% pour les femmes).

Au cours de l'enquête, la question a aussi été posée aux personnes de 15 ans et plus, de savoir quels sont leurs projets d'emploi pour l'avenir. Le tableau 64 présente les résultats, pour les jeunes de 15 à 24 ans, selon leur sexe et leur situation d'activité au moment de l'enquête.

Graphique 8.2 : Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire des actifs diplômés de l'enseignement supérieur suivant le sexe et l'origine sociale des parents, Bénin, 2018



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Les résultats du Tableau 8.6 font ressortir que 51,3% des actifs veulent obtenir un emploi peu importe le secteur, notamment 49,1% des jeunes hommes et 53,1% des jeunes femmes. Ensuite, 26% d'entre eux veulent conserver leur emploi actuel (24,1% des hommes et 27,6% des femmes). Viennent ensuite ceux qui veulent obtenir leur premier emploi (21,1% dont 24,8% des hommes et 17,9% des femmes). Par contre, les proportions des jeunes qui souhaitent obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise (1,2% des hommes et 0,6% des femmes) ou ceux qui souhaitent obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise (0,9% des hommes et 0,7% des femmes) sont très faibles.

Si les actifs occupés souhaitent en majorité garder leur emploi actuel (58,5%), ce n'est pas le cas des inactifs qui, pour la plupart, désirent un emploi, peu importe le secteur (62,0%). Seulement 12,8% de ces inactifs souhaitent garder leur emploi actuel. L'obtention d'un emploi dans n'importe quel secteur est aussi le projet majeur de la majorité des chômeurs BIT (53%). La proportion parmi ces mêmes chômeurs BIT ayant pour projet d'obtenir un premier emploi est de 39,7%. Quel que soit leur situation d'activité, très peu de jeune de 15 à 24 ans ont pour projet d'obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise (entre 0,3% et 1,9%) pour les inactifs et les actifs occupés respectivement ou d'en obtenir un dans une autre entreprise (entre 0,1% et 3,1%) pour les inactifs et les chômeurs BIT.

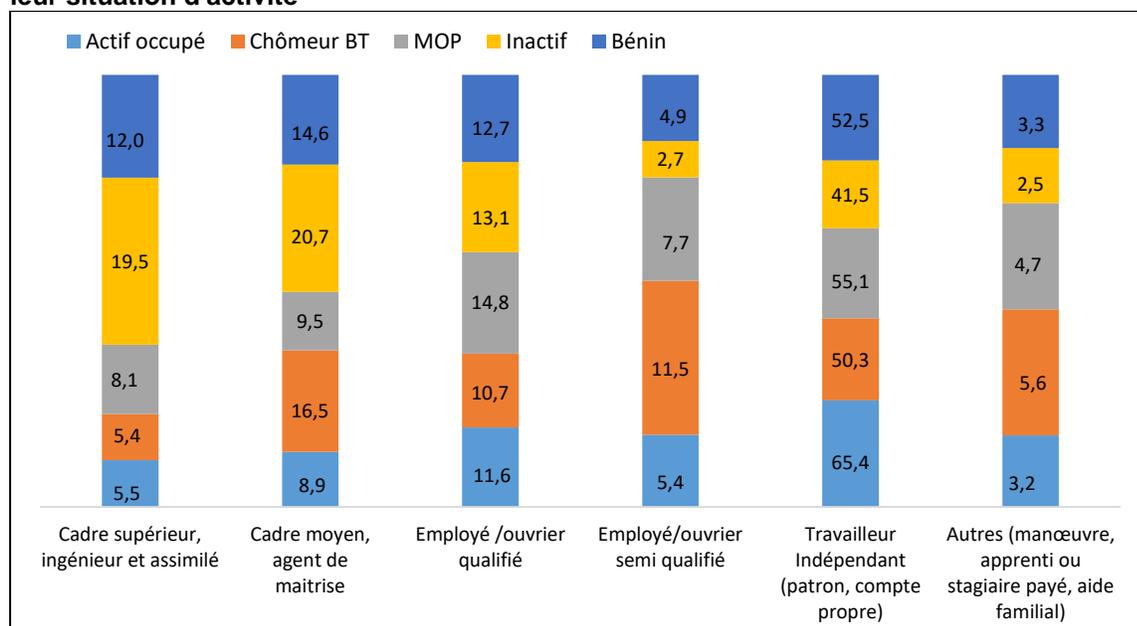
Tableau 8.6 : Projets d'emploi à venir des jeunes de 15 à 24 ans, Bénin, 2018

Caractéristiques socioéconomiques	Projets d'emploi pour l'avenir					Total	Effectif
	Obtenir un premier emploi	Obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise	Obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise	Garder l'emploi que vous avez maintenant	Obtenir un emploi, peu importe le secteur		
Sexe							
Homme	24,8	1,2	0,9	24,1	49,1	100,0	609 591
Femme	17,9	0,6	0,7	27,6	53,1	100,0	717 001
Situation dans l'activité							
Actif occupé	7,6	1,9	2,1	58,5	29,9	100,0	405 652
Chômeur BIT	39,7	2,3	3,1	4,6	50,3	100,0	21 184
MOP	40,8	0,6	0,5	4,8	53,4	100,0	110 910
Inactif	24,7	0,3	0,1	12,8	62,0	100,0	788 846
Bénin	21,1	0,9	0,8	26,0	51,3	100,0	1 326 592

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Au Bénin, la plupart des individus de 15 ans et plus préfèrent être des travailleurs indépendants (patrons, propres comptes) et cela quel que soit leur situation d'activité. En tenant compte de leur catégorie socioprofessionnelle, les résultats montrent que les cadres et les ouvriers désirent moins être des travailleurs indépendants que les autres catégories socioprofessionnelles.

Graphique 8.3 : Emplois désirés par les individus de 15 et plus actuellement en activité suivant leur situation d'activité



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

L'analyse de la distribution des individus de 15 ans et plus actif par secteur d'activité désiré (**Tableau 8.7**) révèle que la majorité désirent avoir un emploi dans une société privée/PME/association (63,3%) et dans le secteur public et parapublic 30,5% et seulement 2,7% veulent dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Le même tableau (**Tableau 8.7**) révèle d'autre part que les individus opérant dans les secteurs publics souhaitent trouver un emploi dans leur propre secteur d'activité que d'opérer dans l'entrepreneuriat (98,7% contre 1,2%), de même les personnes travaillant dans les secteurs privés sont 78,9% à vouloir y demeurer. Par ailleurs ceux travaillant dans le secteur institutionnel ménage désirent tous (100%) travailler dans une société privé/PME/association.

Tableau 8.7 : Emploi désiré par les individus de 15 ans actuellement en activité suivant le secteur institutionnel plus ayant eu un emploi antérieur selon le secteur institutionnel, Bénin, 2018

	Secteur institutionnel désiré					Total	Effectif
	Secteur public et parapublic	Société privée/ PME/association	Entrepreneuriat	Ménage			
Situation dans l'activité							
Actif occupé	18,9	76,1	1,7	3,3	100,0	238 552	
Chômeur BT	32,9	65,1	0,9	1,2	100,0	39 653	
MOP	24,5	64,5	3,7	7,3	100,0	106 410	
Inactif	41,8	52,4	3,3	2,5	100,0	300 984	
Secteurs institutionnels							
Secteur public	55,3	43,4	1,2	0,0	100,0	16 654	
Secteur privé	15,9	78,9	1,6	3,6	100,0	212 855	
Ménages	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	3 447	
Bénin	30,5	63,3	2,7	3,5	100,0	685 600	

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

8.4. Transferts en espèces et revenus hors emploi reçus

Le secteur du transfert d'argent est très complexe, car il se compose d'une diversité d'acteurs. A côté des acteurs formels qui utilisent ce marché, on note une présence de plus en plus marquée des canaux informels. Par définition, ces transferts informels sont des transferts qui ne sont pas déclarés. Leur présence peut s'expliquer en partie par les coûts prohibitifs du secteur formel d'une part et d'autre part par la limitation qui est faite dans les transferts dans certains pays d'autre part.

Il ressort que près de 2,9% de la population de 15 ans et plus bénéficie d'un revenu en provenance de ménages résidant contre 0,7% en provenance des ménages étranger. Les individus de 15 ans et plus vivant dans le milieu urbain bénéficie plus de transfert d'autre ménages que les individus vivant dans le milieu rural. En outre, seulement 1,0% de cette population (15 ans et plus) bénéficie de revenu de pension. Une analyse selon la situation d'activité de l'individu montre que plus l'individu est occupé moins il est dépendant des transferts des ménages résidents.

Tableau 8.8 : Répartition en% de la population âgée de 15 ans et plus bénéficiant d'un revenu hors emploi, Bénin, 2018

Caractéristiques socioéconomiques	Pensions du travail	Autres pensions	Revenu de la propriété	Revenu financier	Transfert reçu d'autres ménages résidant	Transfert reçu d'autres ménages à l'étranger	Bourses d'études	Autres revenus	Effectif
Situation dans l'activité									
Actif occupé	0,3	0,4	1,4	0,4	1,6	0,7	0,1	1,1	3740 248
Chômeur BT	0,7	0,0	1,0	0,8	3,9	1,1	0,2	1,5	86 570
MOP	0,5	0,6	0,7	0,0	3,9	1,3	0,5	3,0	309 879
Inactif	2,4	0,6	2,1	0,6	5,0	0,7	0,6	7,1	2040 462
Milieu de résidence									
Cotonou	2,5	2,0	2,3	0,0	3,8	0,7	0,6	1,5	5 06 432
Autres urbains	1,6	0,4	1,3	0,5	3,8	0,8	0,2	3,1	2 391 579
Ens. urbain	1,7	0,7	1,4	0,4	3,8	0,8	0,3	2,9	2 898 010
Rural	0,3	0,2	1,7	0,5	2,1	0,7	0,2	3,5	3 279 149
Bénin	1,0	0,5	1,6	0,5	2,9	0,7	0,2	3,2	6 177 159

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

De l'analyse du **Tableau 8.9**, il ressort que le revenu moyen mensuel en transfert de ménages résidant dont bénéficie la population de 15 ans et plus s'élève à près de 28 000 FCFA, contrairement à eux, ceux bénéficiant d'un revenu des ménages vivant à l'étranger perçoivent presque le double soit 42 888 FCFA.

Selon le milieu de résidence, les résultats montrent que ceux résident dans le milieu urbain, reçoivent plus du double du montant que reçoivent ceux vivant dans le milieu rural pour les transferts des ménages résidents soit 15 724 FCFA en milieu rural contre 35 430 FCFA en milieu urbain. Les transferts en provenance des ménages de l'étranger, par contre sont plus en faveur de ceux du milieu rural. En effet, les montants mensuels moyens des fonds en provenance des ménages de l'étranger s'élèvent à 49 445 FCFA en milieu rural contre 36 485 FCFA dans l'ensemble urbain.

Tableau 8.9 : Montant moyen des revenus mensuels hors emploi bénéficiés par les personnes âgées de 15 ans et plus, Bénin, 2018

Caractéristiques socioéconomiques	Montant mensuel Pensions du travail	Montant mensuel Autres pensions	Montant mensuel Revenu de la propriété	Montant mensuel Revenu financier	Montant mensuel Transfert reçu d'autres ménages résidant	Montant mensuel Transfert reçu d'autres ménages à l'étranger	Montant mensuel Bourses d'études	Montant mensuel Autres revenus	Effectif
Situation dans l'activité									
Actif occupé	779 948	19 001	58 809	35 416	34 361	31 362	35 788	66 030	3740 248
Chômeur BT	35 148	—	72 787	18 601	17 259	29 625	60 833	24 031	86 570
MOP	55 113	38 939	44 607	—	21 570	40 906	18 008	24 374	309 879
Inactif	118 520	28 829	38 447	27 346	25 053	63 023	29 624	53 140	2040 462
Milieu de résidence									
Cotonou	74 750	23 145	74 641	—	72 076	50 268	52 562	141 240	506 432
Autres urbains	286 722	24 408	54 602	33 164	27 656	33 906	29 507	36 474	2391 579
Ens. urbain	233 885	23 790	60 143	32 664	35 430	36 485	37 785	46 322	2898 010
Rural	143 909	27 834	41 568	30 856	15 724	49 445	19 222	60 125	3279 149
Bénin	219 589	24 839	49 601	31 639	27 837	42 888	29 708	54 356	6177 159

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

La majeure partie des fonds reçus au Bénin proviennent principalement des États d'Afrique (76% pour l'ensemble des États d'Afrique et 44,9% pour les États membres de l'UEMOA) et des États d'Europe (22,8%). Ils servent principalement pour les activités commerciales, les dépenses domestiques et l'éducation scolaire (respectivement de 44%, 34,3% et 11,8%) **Tableau 8.10**.

Les fonds en provenance des États de l'Afrique sont plus utilisés dans les activités commerciales 51,8% et les dépenses domestiques 31,7% (Tableau 8.10). En revanche, ceux en provenance des États de l'Europe sont plus destinés aux dépenses domestiques (39,3%), même si une proportion non négligeable est consacrée à l'éducation scolaire 25,5% et aux activités commerciales 20,6%.

Tableau 8.10 : Principales utilisations des transferts de fonds reçus suivant les pays de provenance (en% de la valeur totale des fonds), Bénin, 2018

Caractéristiques socioéconomiques	Principale utilisation (%)											Montant (en FCFA) reçu	Pourcentage du montant total (en FCFA) reçu	Effectif
	Dépenses domestiques	Soins, santé	Activités commerciales	Éducation scolaire	Paiement d'un crédit	Achat d'une parcelle	Épargne	Construction d'une maison	Loisirs	Autre investissement	Autre utilisation			
Afrique de l'Ouest-UEMOA	53,2	15,2	10,0	20,4	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	290 119 735	9,4	8 364
Afrique de l'Ouest-Non UEMOA	9,7	1,3	84,3	2,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	1,3	1 388 687 245	44,9	13 039
Afrique Centrale	95,3	0,0	1,1	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,4	409 363 738	13,2	8 129
Autres Etats d'Afrique	24,4	31,3	0,0	33,8	0,0	0,0	7,1	0,0	0,0	0,0	3,5	265 497 715	8,6	8 021
Ens. Afrique	31,7	5,8	51,8	7,8	0,1	0,0	0,7	0,0	0,0	0,5	1,6	2 353 668 433	76,0	37 554
Etats Europe	39,3	1,9	20,6	25,5	0,0	10,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,7	704 705 978	22,8	3 788
Etats Asie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0
Etats Amérique du Nord	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	36 747 226	1,2	1 225
Etats Amérique du Sud	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 981	0,0	198
Autres Etats non classé ailleurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	
Bénin	34,3	4,8	44,0	11,8	0,1	2,3	0,5	0,0	0,0	0,4	1,8	3 095 123 619	100,0	42 764

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Au Bénin, d'après les résultats de l'enquête ERI-ESI, le secteur informel (49,6%) autant que le secteur formel (50,4%) sont utilisés par les béninois pour recevoir des fonds. La majorité de ces fonds soit 63,3% sont destinés au milieu rural (Tableau 8.11). Le secteur formel est plus utilisé dans le milieu urbain (80%) que dans le milieu rural (31,1%). Il représente 70,7% des canaux de réception de fonds à Cotonou contre 29,3 pour le secteur informel.

Tableau 8.11 : Principaux canaux des transferts de fonds reçus suivant le milieu de résidence (en% de la valeur totale des fonds), Bénin, 2018

Milieu de résidence	Canaux de transfert utilisés			Montant (en FCFA) reçu	Montant (en FCFA) reçu	Pourcentage du montant total (en FCFA) reçu	Effectif
	Formel	Informel	Total				
	Pourcentage du montant (en FCFA) reçu	Pourcentage du montant (en FCFA) reçu	Montant (en FCFA) reçu				
Cotonou	70,7	29,3	100,0	448 005 228	14,5	4 056	
Autres urbains	86,1	13,9	100,0	687 124 427	22,2	18 125	
Ens. Urbains	80,0	20,0	100,0	1 135 129 655	36,7	22 182	
Rural	31,9	68,1	100,0	1 959 993 964	63,3	20 582	
Bénin	49,6	50,4	100,0	3 095 123 619	100,0	42 764	

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

LE SECTEUR INFORMEL

Chapitre 9: Conditions d'activité du secteur informel

Résultats clés

- **Activités principale des individus de 15 ans et plus** : Au Bénin, 37,5% des emplois se retrouvent dans le secteur primaire ; 24,0% dans les services ; 21,8% dans le commerce et 16,7% dans le secteur de l'industrie. En milieu rural, plus de la moitié (53,0%) des emplois se retrouvent dans le secteur primaire tandis que le milieu urbain est dominé en majorité par les activités du secteur des services (34,6%) et du commerce (28,9%). En fin, 18% des emplois du milieu urbain sont dans le secteur de l'industriel.
- **Répartition des emplois des actifs occupés de 15 ans et plus sur le marché du travail**: Les emplois exerçant dans l'informel sont en majorité dans des entreprises commerciales. Ils regroupent dans ce secteur 39,2% de ceux exerçant dans l'informel au Bénin contre 32,2% pour les UPI de type Industriel et 28,6% pour les UPI de type Service. Quel que soit le type d'activité mené, les personnes travaillant dans l'informel au Bénin sont en grande majorité à leur propre compte et sans employés (79,4%). Le constat est beaucoup plus prononcé dans les secteurs commercial (85,0%) et de service (83,2%) mais un peu moins dans l'industrie (69,1%).
- **Disponibilité des services de base dans les UPI** : Les UPI au Bénin se retrouvent dans des conditions très précaires. Seulement 8,5% ont accès à un système d'évacuation des déchets ; 16% disposent de WC ; un peu plus d'une UPI sur cinq possède de l'électricité et 7,7% ont accès à un service de santé. La possession de la connexion internet est observée chez 3,4% des UPI et 1,7% dispose d'un ordinateur portable. Plus nous évoluons du milieu rural vers le milieu urbain, le pourcentage des UPI disposant le service de base augmente et est plus amélioré à Cotonou. Le secteur de l'Industrie est le maillon faible en matière d'accès à la disponibilité des services de base. Il faut signaler que 43,6% des UPI réalisent leurs activités dans un domicile et 15,8% seulement ont un local professionnel.
- **Motif de création de l'UPI par zone et secteur d'activité** : 40,1% des chefs d'UPI ont évoqué comme motif de création, la quête d'un meilleur revenu et 39,6% d'entre eux ont signalé le besoin d'indépendance. Le fait de n'avoir pas trouvé du travail dans une entreprise (grande ou petite) est une raison évoquée de façon marginale. Les UPI du milieu rural présentent par ordre d'importance les mêmes motifs de création que l'ensemble des UPI. Par contre, pour les UPI installées en milieu urbain, le principal motif de leur création est le besoin d'indépendance du promoteur (43,2%). Quel que soit le milieu de résidence, les chefs d'UPI exerçant une activité commerciale sont d'abord et avant tout préoccupés par la recherche d'un meilleur revenu.
- **Principales sources du financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités** : La première source du financement du capital d'une UPI au Bénin est l'épargne propre (65,0%). Les dons et héritages expliquent dans près de 02 cas sur 10 (soit 18,1%) l'origine du capital d'une UPI. Par contre, les prêts informels et formels y représentent ensemble 1 cas sur 10 (10,7%), avec une part très infime (1,8%) provenant des prêts bancaires ou de microfinance. La tendance constatée au niveau national est la même quel que soit le milieu de résidence à l'exception de Cotonou où les prêts informels et formels (28,6%) passent en deuxième position des UPI devant les dons et héritages qui enregistrent à Cotonou une fréquence de 5,1%. Il est donc à remarquer à juste titre qu'à Cotonou l'accès aux prêts du système financier conventionnel est plus élevé (2,8%) que dans tout le reste du pays, mais que le recours à l'épargne propre y demeure de très loin la première source de financement du capital des UPI avec une fréquence de 60,1%.

9.1 Cadre conceptuel et méthodologique général relatif au secteur informel

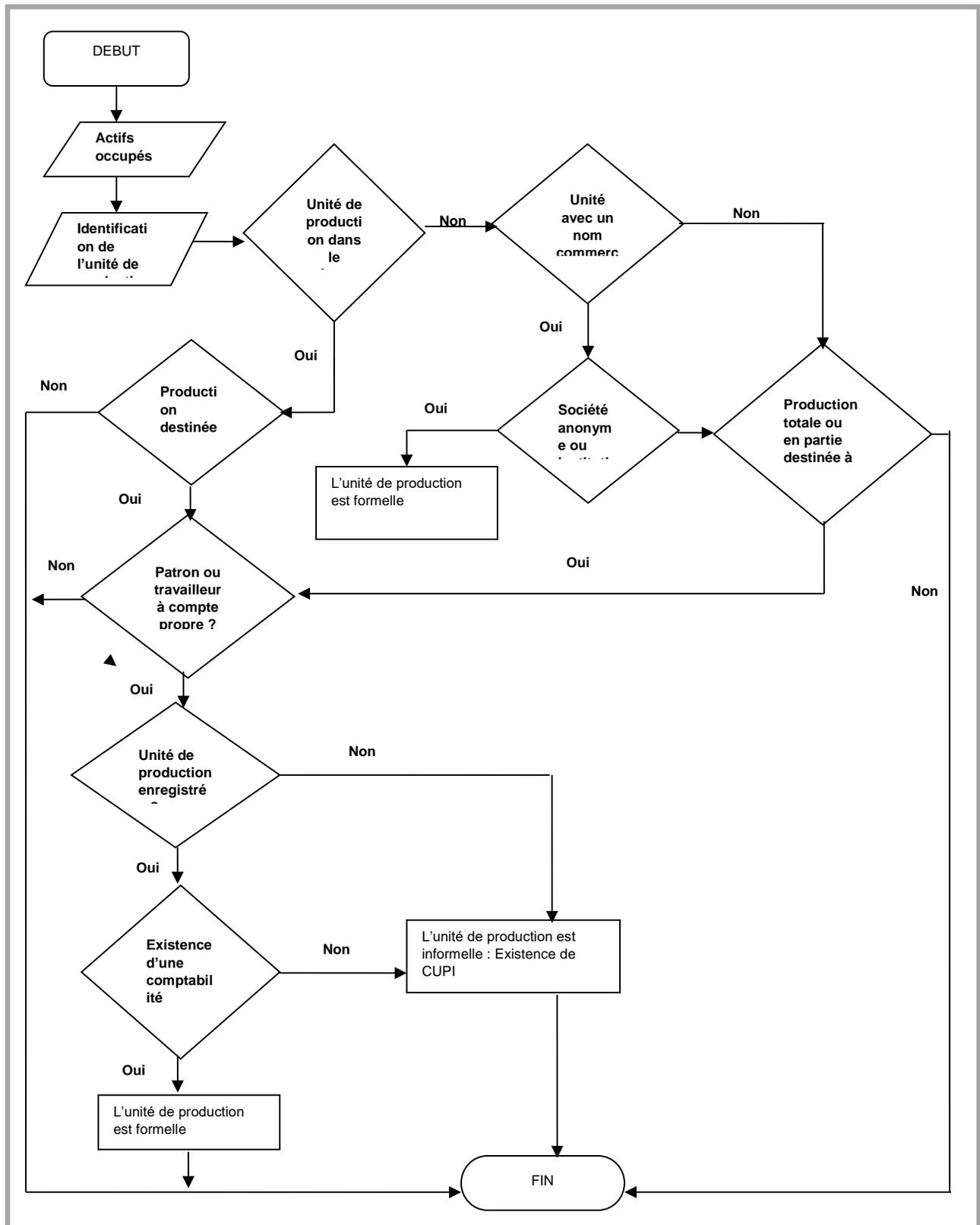
Pour des raisons de comparaison internationale, seuls les critères de non enregistrement, de la non tenue de comptabilité et de la production marchande sont considérés comme les plus importants pour définir une unité de production exerçant dans le secteur informel. Ces critères sont élucidés ci-après. Il est aussi important de noter que ces critères s'appliquent désormais à toutes les formes d'activités y compris les professions libérales.

La non enregistrement des unités de production : selon le code fiscal d'un pays, un enregistrement administratif à caractère obligatoire d'une entreprise pour sortir de l'informel est défini. Par exemple dans certains Etats membres de l'UEMOA, il peut s'agir du numéro statistique ou du numéro d'identification fiscal unique (IFU) comme le cas du Bénin.

La non tenue de la comptabilité écrite et formelle : tous les Etats membres de l'UEMOA sont assujettis au plan comptable SYSCOA/OHADA. On parle de comptabilité écrite d'une unité de production, lorsque celle-ci élabore un document de bilan comptable et un compte d'exploitation. Néanmoins, le régime fiscal prévoit également une comptabilité simplifiée à laquelle sont assujetties certaines entreprises.

La production des biens et services marchands : Selon la résolution de la 15^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens de Travail (15^{ème} CIST) de 1993, les unités de production dont la production est destinée uniquement à leur propre utilisation diffèrent dans leur comportement et leurs objectifs de celles qui produisent pour le marché. Au sens du SCN 1993 ou 2008, les biens et services marchands sont vendus ou échangés sur le marché. Les unités qui ne produisent pas ces biens sont exclues du secteur informel.

Figure 9.1 : Algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle



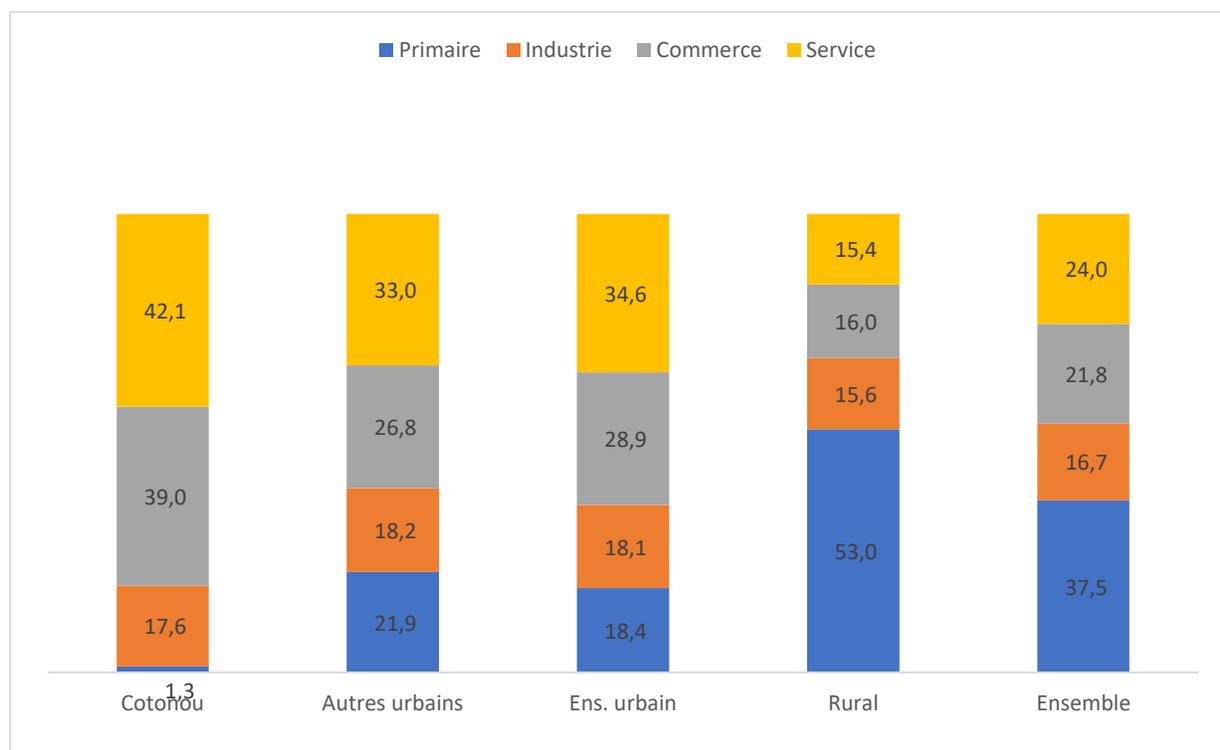
9.2 Effectifs et structure comparée par branche et secteur d'activité des emplois en phase 1 et phase 2

9.2.1 Analyse de la structure des emplois obtenus dans l'enquête Emploi (phase 1)

La répartition selon le secteur d'activité des emplois recensés à l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) de 2018 révèle qu'au Bénin, 37,5% et 24,0% des emplois sont respectivement dans les secteurs primaires et les services contre 21,8% pour le secteur du commerce et seulement 16,7% dans le secteur de l'industrie (**Graphique 9.1**).

Selon le milieu de résidence, des différences s'observent dans le niveau de répartition des emplois par secteur. En milieu rural, plus de la moitié (53,0%) des emplois se retrouvent dans le secteur primaire tandis que le milieu urbain est dominé en majorité par les activités du secteur des services (34,6%) et du commerce (28,9%). En fin, 18% des emplois du milieu urbain sont dans le secteur de l'industrie (**Graphique 9.1**).

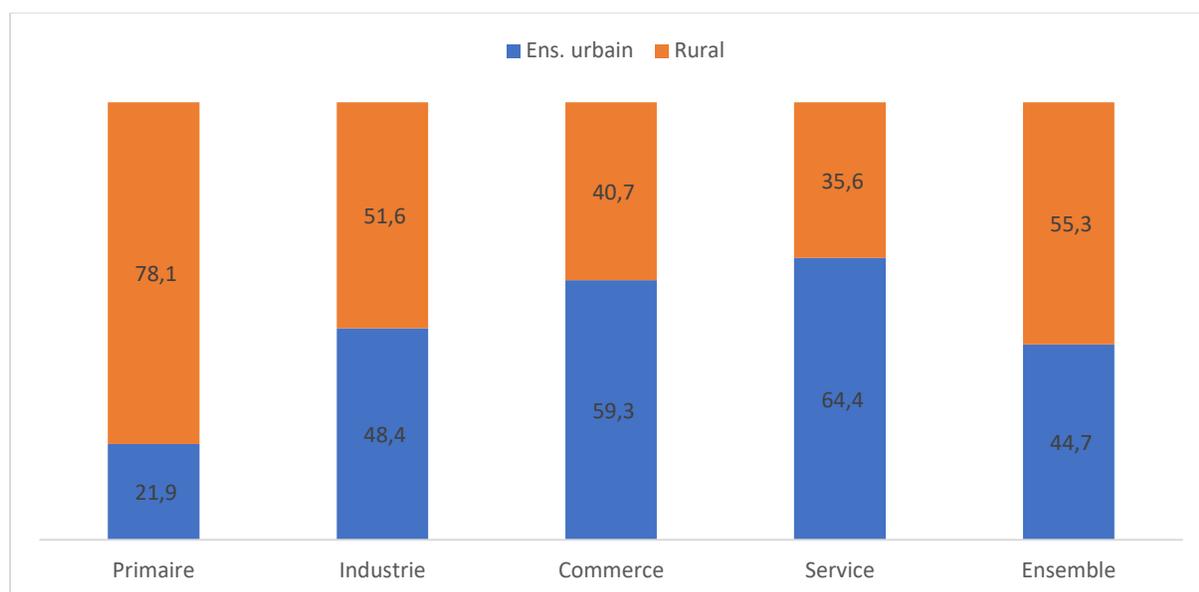
Graphique 9.1 : Répartition des emplois selon les milieux de résidence



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

L'analyse par secteur d'activité selon le milieu de résidence montre qu'un peu moins de quatre emplois sur cinq (78%) du secteur primaire s'exercent en milieu rural. Plus de la moitié des emplois du secteur de l'Industrie (51,6%) sont en milieu rural tandis que les emplois dans les secteurs du commerce (59,3%) et des services (64,4%) s'exercent essentiellement en milieu urbain (**Graphique 9.2**).

Graphique 9.2 : Répartition des emplois selon les secteurs d'activité



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Lors de cette enquête, les questions ont été posées pour deux types d'activités économiques : l'activité principale et l'activité secondaire.

Une analyse plus approfondie de la création d'emploi dans l'activité principale selon le secteur d'activité révèle que 37,5% des emplois sont concentrés dans le secteur primaire (53% en milieu rural et 18,4% en milieu urbain dont 1,3% à Cotonou), 16,7% dans l'industrie (15,6% en milieu rural, 18,1% en milieu urbain et 17,6% à Cotonou), 21,8% dans le commerce (16% en milieu rural, 28,9% en milieu urbain et 39% à Cotonou) et 24% dans le service (15,4% en milieu rural, 34,6% en milieu urbain et 42,1% à Cotonou).

Les branches pourvoyeuses d'emploi dans le secteur informel sont au nombre de quatre. Il s'agit de :

- ✓ La branche de l'Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien qui emploie 36,3% de l'emploi dans le secteur informel, notamment 51,4% en milieu rural, 17,6% en milieu urbain et 0,6% à Cotonou ;
- ✓ La branche de fabrication dans l'industrie avec 13,6% de l'emploi dont 13,2% en milieu rural, 14,1% en milieu urbain et 13,8% à Cotonou ;
- ✓ La branche du commerce de détail avec 15,5% de l'emploi informel, notamment 11,9% en milieu rural, 19,9% en milieu urbain et 23% à Cotonou ;
- ✓ La branche hébergement et restauration avec 6,1% de l'emploi informel dont 4,8% en milieu rural, 7,7% en milieu urbain et 6,5% à Cotonou) ;
- ✓ On peut citer dans une certaine mesure la branche du commerce de gros avec 5% de l'emploi informel (3,4% en milieu rural, 7% en milieu urbain et 13,3% à Cotonou).

Tableau 9.1 : Effectif des emplois, individus de 15 ans et plus (Activité principale), Bénin, 2018

Secteur et branche d'activité	Milieu de résidence				Ensemble
	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	
Primaire					
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	0,6	21,1	17,6	51,4	36,3
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	0,1	0,3	0,2	0,2	0,2
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	0,6	0,6	0,6	1,3	1,0
Ensemble	1,3	21,9	18,4	53,0	37,5
Industrie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités extractives/mines	0,2	0,4	0,3	-	0,5
Activités de fabrication	13,8	14,1	14,1	13,2	13,6
Activités de production et distribution	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
Activités de construction	3,4	3,7	3,6	1,8	2,6
Ensemble	17,6	18,2	18,1	15,6	16,7
Commerce	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce et réparation des pièces automobiles	2,7	2,0	2,1	0,6	1,3
Commerce de gros	13,3	5,6	7,0	3,4	5,0
Commerce de détail	23,0	19,2	19,9	11,9	15,5
Ensemble	39,0	26,8	28,9	16,0	21,8
Service	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités de transport	4,5	5,7	5,5	3,4	4,3
Activités d'entreposage	1,7	0,6	0,8	0,3	0,5
Activités d'hébergement et de restauration	6,5	8,0	7,7	4,8	6,1
Activités de l'information et de communication	1,5	0,6	0,7	0,3	0,5
Activités financiers et d'assurance	0,5	0,5	0,5	0,0	0,2
Activités immobiliers	0,5	0,2	0,2	0,1	0,2
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	2,0	1,3	1,4	0,3	0,8
Activités de services de soutien et de bureau	4,5	2,0	2,4	0,6	1,4
Activités de l'administration publique	1,9	0,9	1,1	0,4	0,7
Enseignement	5,6	5,4	5,4	1,6	3,3
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	1,5	1,9	1,9	0,9	1,4
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,5	0,1	0,2	0,1	0,1
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc)	9,4	5,1	5,8	2,4	3,9
Activités spéciales des ménages	1,6	0,7	0,9	0,2	0,5
Activités des organisations internationales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	42,1	33,0	34,6	15,4	24,0
Total	100	100	100	100	100
Effectif	288 272	1 383 502	1 671 775	2 070 708	3 742 483

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

En cherchant le milieu de développement des secteurs d'activités (tableau 9.2), on s'aperçoit que le secteur primaire composé de l'Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien se développe majoritairement en milieu rural avec 78,1% et seulement 21,6% en milieu urbain et rare à Cotonou (0,3%).

Le secteur de l'industrie est développé plus en milieu rural (51,6%) qu'en milieu urbain (48,4%) dont 8,1% à Cotonou, tandis que les secteurs du commerce et de service sont plus développés en milieu urbain (respectivement 59,3% et 64,4%) dont respectivement 13,8% et 13,5% à Cotonou.

Les branches d'activité suivent globalement la tendance observée au niveau du secteur concerné.

Tableau 9.2 : Répartition des emplois, individus de 15 ans et plus (Activités principale), Bénin, 2018

Secteur et branche d'activité	Milieu de résidence				Ensemble
	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	
Primaire					
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	0,1	21,5	21,6	78,4	100,0
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	3,8	39,3	43,1	56,9	100,0
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	4,9	21,1	26,1	73,9	100,0
Ensemble	0,3	21,6	21,9	78,1	100,0
Industrie					
Activités extractives/mines	3,8	29,0	32,7	67,3	100,0
Activités de fabrication	7,8	38,3	46,2	53,8	100,0
Activités de production et distribution	28,2	71,8	100,0	0,0	100,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	13,5	86,5	100,0	0,0	100,0
Activités de construction	9,9	51,4	61,3	38,7	100,0
Ensemble	8,1	40,3	48,4	51,6	100,0
Commerce					
Commerce et réparation des pièces automobiles	16,5	56,6	73,1	26,9	100,0
Commerce de gros	20,4	41,6	62,0	38,0	100,0
Commerce de détail	11,4	45,9	57,3	42,7	100,0
Ensemble	13,8	45,5	59,3	40,7	100,0
Service					
Activités de transport	8,0	48,8	56,8	43,2	100,0
Activités d'entreposage	26,8	44,6	71,3	28,7	100,0
Activités d'hébergement et de restauration	8,2	48,2	56,4	43,6	100,0
Activités de l'information et de communication	24,1	42,2	66,3	33,7	100,0
Activités financiers et d'assurance	15,8	74,3	90,1	9,9	100,0
Activités immobiliers	23,1	39,8	62,9	37,1	100,0
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	18,5	58,6	77,1	22,9	100,0
Activités de services de soutien et de bureau	24,7	52,6	77,3	22,7	100,0
Activités de l'administration publique	20,7	48,6	69,2	30,8	100,0
Enseignement	13,0	60,2	73,3	26,7	100,0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	8,6	52,9	61,5	38,5	100,0
Activités artistiques, sportives et récréatives	27,7	37,1	64,8	35,2	100,0
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc)	18,5	48,0	66,5	33,5	100,0
Activités spéciales des ménages	23,8	54,1	77,9	22,1	100,0
Activités des organisations internationales	0,0	100,0	100,0	0,0	100,0
Ensemble	13,5	50,9	64,4	35,6	100,0

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Les résultats de l'enquête montrent que les activités secondaires contribuent de façon marginale à la création de l'emploi car elles ne constituent que 1% de l'ensemble des emplois dont 1,1% en milieu urbain dont 0,7% à Cotonou et 0,8% en milieu rural. La répartition des emplois secondaires obtenus révèle qu'au Bénin, les secteurs primaire (34,8%) et de service (28,6%) sont les plus pourvoyeurs d'emplois secondaires, notamment en milieu rural respectivement 52,5% et 25,2%) et dans l'ensemble de l'urbain (18,7% et 31,7%). Il faut noter qu'à Cotonou ce sont les secteurs du commerce (23,2%) et du service (52,2%) qui créent plus d'emplois secondaires. (Tableau 9.3). Selon le milieu de résidence, Plus de la moitié des emplois (52,5%) se retrouvent dans le secteur primaire en milieu rural tandis que l'emploi dans le secteur du service occupe 25,2%. 31,7% de l'emploi en milieu urbain se retrouvent dans le secteur des services et 27,4% dans l'industrie et 22,3% dans le commerce.

Tableau 9.3 : Effectif des emplois des individus de 15 ans et plus (Activité secondaire), Bénin, 2018

Secteur et branche d'activité	Milieu de résidence				Ensemble
	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	
Primaire					
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	0	1 939	1 939	5 920	7 859
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	165	0	165	227	392
Activités de fabrication	0	303	303	1 002	1 305
Activités de construction	0	296	296	178	474
Commerce de gros	0	222	222	553	774
Commerce de détail	0	376	376	678	1 054
Activités d'hébergement et de restauration	0	254	254	158	412
Activités spéciales des ménages	0	0	0	411	411
Ensemble	165	3 390	3 555	9 126	12 682
Industrie					
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	0	599	599	225	824
Activités extractives/mines	0	690	690	243	933
Activités de fabrication	349	1 651	2 000	1 029	3 029
Activités de construction	0	355	355	228	583
Commerce de gros	0	437	437	0	437
Commerce de détail	0	134	134	199	333
Activités de transport	0	286	286	0	286
Activités de services de soutien et de bureau	0	342	342	0	342
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0	372	372	0	372
Ensemble	349	4 865	5 214	1 924	7 138
Commerce					
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	0	717	717	262	979
Activités de fabrication	312	465	777	447	1 225
Commerce et réparation des pièces automobiles	0	162	162	230	393
Commerce de gros	0	697	697	0	697
Commerce de détail	175	404	579	668	1 247
Activités d'hébergement et de restauration	0	344	344	343	687
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	0	966	966	0	966
Ensemble	488	3 755	4 243	1 951	6 194
Service					
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	0	969	969	2 114	3 083
Sylviculture, Exploitation forestière et	0	166	166	0	166

Secteur et branche d'activité	Milieu de résidence				Ensemble
	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	
activités de soutien					
Activités de fabrication	0	0	0	330	330
Activités de construction	0	406	406	0	406
Commerce et réparation des pièces automobiles	0	516	516	0	516
Commerce de gros	0	0	0	225	225
Commerce de détail	212	202	415	0	415
Activités de transport	165	942	1 108	227	1 335
Activités d'entreposage	0	464	464	0	464
Activités d'hébergement et de restauration	0	0	0	287	287
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	165	0	165	490	655
Activités de services de soutien et de bureau	195	0	195	0	195
Activités de l'administration publique	0	634	634	0	634
Enseignement	0	464	464	298	762
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc)	358	190	547	411	958
Ensemble	1 096	4 952	6 048	4 382	10 431

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

La répartition des emplois secondaires obtenus de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel de 2018 révèle qu'au Bénin, 34,8% et 28,6% des emplois se retrouvent respectivement dans le secteur primaire et des services et dans 19,6% des cas dans celui de l'industrie. Seulement 17,0% des emplois sont dans le commerce.

Selon le milieu de résidence des différences s'observent dans les niveaux d'exercice des activités des principaux secteurs concernés. Le milieu rural est dominé par les activités du secteur primaire tandis que dans le milieu urbain c'est les activités du secteur des services (31,7%) qui prédominent même si les écarts sont moindres comparés au milieu rural. En milieu rural, plus de la moitié (52,5%) des emplois exercés se retrouvent dans le secteur primaire tandis que, le quart (25,2%) des activités recensées sont du secteur des services. Les secteurs de l'industrie et du commerce par contre, sont presque au même niveau (11%). En milieu urbain, en général, les disparités sont moindres comparativement au milieu rural. En effet, en milieu urbain, les activités du secteur des services (31,7%) sont les plus exercées et 27,4% sont dans l'industrie, 22,3% dans le commerce et 18,7% du secteur primaire. En outre, il ressort qu'à Cotonou en particulier, les activités du secteur des services prédominent avec une proportion de 52,2% (Tableau 9.4).

Tableau 9.4 : Répartition des emplois des individus de 15 ans et plus (secondaire), Bénin, 2018

Secteur et branche d'activité	Milieu de résidence				Ensemble
	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	
Primaire	7,9	20,0	18,7	52,5	34,8
Industrie	16,6	28,7	27,4	11,1	19,6
Commerce	23,2	22,1	22,3	11,2	17,0
Service	52,2	29,2	31,7	25,2	28,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

L'analyse selon le secteur d'activité montre qu'un peu plus de 7 emplois sur dix (72%) des activités secondaires du secteur primaire se retrouvent en milieu rural, suivi des services (42%) et du commerce (31,5%). Les secteurs comme l'industrie, le commerce et le service enregistrent plus d'emplois en milieu

urbain qu'en milieu rural. Ainsi, l'Industrie enregistre 73,1% des emplois en milieu urbain, le commerce 68,5% et les services 58,0% (**Tableau 9.5**).

Tableau 9.5 : Répartition des emplois secondaires selon les secteurs d'activités (des individus de 15 ans et plus), Bénin, 2018

Secteur et branche d'activité	Milieu de résidence				Ensemble
	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	
Primaire	1,3	26,7	28,0	72,0	100,0
Industrie	4,9	68,2	73,1	26,9	100,0
Commerce	7,9	60,6	68,5	31,5	100,0
Service	10,5	47,5	58,0	42,0	100,0
Ensemble	5,8	46,5	52,3	47,7	100,0

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

9.2.2 Analyse de la structure des emplois en phase 2 dans l'informel

Le secteur informel représente plus de 50% de la valeur ajoutée globale du PIB des pays à faible revenu, plus de 80% de l'emploi total et plus de 90% des emplois nouvellement créés dans ces pays. Ses implications sont donc fortes sur les opportunités d'emplois, la productivité, les recettes fiscales et la croissance économique. Dans le même temps, le secteur informel pose d'énormes défis en termes de connaissances puisque, par définition, quelques-uns, sinon la plupart des aspects de l'informel ne sont pas ou peu documentés⁵. La section qui suit va permettre de mettre en exergue le mode de création d'emplois dans le secteur informel au Bénin.

Il se dégage de cette enquête deux observations essentielles :

Pour les milieux de résidence, le premier secteur d'activité créateur des UPI est le commerce : à Cotonou, il renferme 50,3% des UPIs et emploie 27,1% de la main d'œuvre de la ville, dans autres urbains, il a créé 43,6% des UPIs avec 34,6% de la main d'œuvre de ce milieu et dans le milieu rural, il a créé 38,5% des UPIs et utilise 22,6% de la main d'œuvre.

Le deuxième secteur est le service à Cotonou (33,3% des UPIs et 40,2% de ma main d'œuvre) et en autres urbains (32% des UPIs et 26,1% de la main d'œuvre) et le troisième en milieu rural (27,2% des UPIs et 18% de la main d'œuvre).

Enfin le secteur de l'industrie est celui qui utilise plus de la main d'œuvre en comparaison des UPIs du secteur. Ainsi dans le milieu rural, on a 34,3% des UPIs du milieu et 59,1% de la main d'œuvre, alors qu'à Cotonou, on a 16,4% des UPIs avec 32,7% de la main d'œuvre et en autre urbain, on a 24,4% des UPIs et 39,2% de la main d'œuvre.

Une analyse selon les branches d'activités fait apparaître six à sept branches qui englobent plus de 80% des UPI et 80% de la main d'œuvre du milieu considéré.

Dans le secteur de l'industrie, on a la branche de fabrication avec 12,6% des UPIs avec 16,3% de la main d'œuvre de la ville, dans autre urbain, on a 19,5% des UPI avec 28,6% de la main d'œuvre du milieu et en milieu rural, elle comprend 30,5% des UPI avec 51n1% de la main d'œuvre du rural.

⁵ (Ahmadou Aly Mbaye (2014) : Secteur informel, emplois et transformation structurelle, Document préparé pour l'Organisation internationale de la Francophonie, 8 pages)

Dans le commerce, on a la branche du commerce de détail qui est assez développée, notamment avec 32,4% des UPI et 15,6% de la main d'œuvre dans la ville de Cotonou, 31% des UPI et 16,7% de la main d'œuvre dans autres urbains et 29,3% des UPI avec 11,4% de la main d'œuvre dans le milieu rural. Il faut noter qu'on a à Cotonou, le commerce de gros qui est aussi développé, avec 16% des UPI et 11,5% de la main d'œuvre.

Dans le secteur de service, deux branches se détachent : (i) la branche d'hébergement et restauration avec 9,9% des UPI et 12,9% de la main d'œuvre dans la ville de Cotonou, 12,9% des UPI et 12,4% de la main d'œuvre dans autres urbains et 11,5% des UPI avec 6,5% de la main d'œuvre dans le milieu rural ; (ii) la branche des Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.) dans la ville de Cotonou avec 13,5% des UPI et 23% de la main d'œuvre. (**Tableau 9.6**).

Tableau 9.6 : Effectif et structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole, Bénin, 2018

Strates de résidence	Branche d'activité	Effectif des CUPI	Pourcentage des chefs d'UPI	Effectif de la main d'œuvre	Pourcentage de la main d'œuvre
Cotonou	Industrie				
	Activités de fabrication	18 311	12,6	3 344	16,3
	Activités de construction	5 487	3,8	3 368	16,4
	Ensemble	23 797	16,4	6 712	32,7
	Commerce				
	Commerce et réparation des pièces automobiles	2 715	1,9	0	0
	Commerce de gros	23 271	16	2 353	11,5
	Commerce de détail	47 074	32,4	3 205	15,6
	Ensemble	73 060	50,3	5 558	27,1
	Service				
	Activités de transport	2 505	1,7	0	0
	Activités d'hébergement et de restauration	14 414	9,9	2 648	12,9
	Activités immobiliers	255	0,2	0	0
	Activités spécialisés, scientifiques et techniques	2 180	1,5	209	1
	Activités de services de soutien et de bureau	2 728	1,9	677	3,3
	Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	19 562	13,5	4 727	23
	Activités spéciales des ménages	6 715	4,6	0	0
	Ensemble	48 360	33,3	8 262	40,2

Suite

Strates de résidence	Branche d'activité	Effectif des CUPI	% CUPI	Effectif de la main d'œuvre	% de la main d'œuvre
Autres urbains	Industrie				
	Activités extractives/mines	2 766	0,3		0
	Activités de fabrication	155 646	19,5	59 728	28,6
	Activités de production et distribution	644	0,1	435	0,2
	Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	1 421	0,2	0	0
	Activités de construction	34 498	4,3	21 734	10,4
	Ensemble	194 974	24,4	81 897	39,2
	Commerce		0		0
	Commerce et réparation des pièces automobiles	22 078	2,8	15 105	7,2
	Commerce de gros	78 248	9,8	22 386	10,7
	Commerce de détail	247 604	31	34 778	16,7
	Ensemble	347 930	43,6	72 269	34,6
	Service		0		0
	Activités de transport	52 851	6,6	1 714	0,8
	Activités d'entreposage	2 782	0,3	0	0
	Activités d'hébergement et de restauration	103 033	12,9	25 876	12,4
	Activités de l'information et de communication	2 433	0,3	0	0
	Activités financiers et d'assurance	356	0	0	0
	Activités immobiliers	1 544	0,2	0	0
	Activités spécialisés, scientifiques et techniques	5 673	0,7	4 992	2,4
	Activités de services de soutien et de bureau	9 479	1,2	0	0
	Enseignement	3 974	0,5		0
	Activités pour la santé humaine et l'action sociale	11 160	1,4	2 038	1
	Activités artistiques, sportives et récréatives	1 497	0,2	1 915	0,9
	Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	59 220	7,4	18 008	8,6
	Activités spéciales des ménages	1 317	0,2	0	0
	Ensemble	255 319	32	54 542	26,1
Rural	Industrie				
	Activités extractives/mines	6 507	0,8	3 028	1,6
	Activités de fabrication	243 494	30,5	99 490	51,1
	Activités de production et distribution	1 095	0,1	0	0
	Activités de construction	23 100	2,9	12 551	6,5
	Ensemble	274 197	34,3	115 069	59,1
	Commerce		0		0
	Commerce et réparation des pièces automobiles	12 936	1,6	13 976	7,2
	Commerce de gros	61 114	7,7	7 312	3,8
	Commerce de détail	233 698	29,3	22 145	11,4
	Ensemble	307 748	38,5	43 434	22,3
	Service		0		0
	Activités de transport	60 839	7,6	3 997	2,1
	Activités d'entreposage	2 563	0,3	0	0
	Activités d'hébergement et de restauration	91 491	11,5	12 485	6,4
	Activités de l'information et de communication	4 012	0,5	0	0
	Activités financiers et d'assurance	515	0,1	0	0
	Activités immobiliers	1 981	0,2	0	0
	Activités spécialisés, scientifiques et techniques	5 410	0,7	0	0
	Activités de services de soutien et de bureau	1 327	0,2	1 554	0,8
	Enseignement	1 718	0,2	439	0,2
	Activités pour la santé humaine et l'action sociale	9 530	1,2	1 623	0,8
	Activités artistiques, sportives et récréatives	1 622	0,2	1 263	0,6
	Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	33 370	4,2	13 395	6,9
	Activités spéciales des ménages	2 545	0,3	1 321	0,7
	Ensemble	216 920	27,2	36 077	18,5

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Cette section précédente une synthèse du tableau précédent pour mettre en évidence l'importance de chaque secteur d'activité dans la création des unités de production informelles ainsi que dans l'utilisation de la main d'œuvre du secteur in formel. (Tableau 9.7).

Tableau 9.7 : Structure des CUPI et de la main d'œuvre par secteur d'activité et strate de résidence dans le secteur informel non agricole, Bénin, 2018

Strates de résidence/Secteur d'activité	Effectif des CUPI	Pourcentage des chefs d'UPI	Effectif de la main d'œuvre	Pourcentage de la main d'œuvre
Cotonou				
Industrie	23 797	16,4	6 712	32,7
Commerce	73 060	50,3	5 558	27,1
Service	48 360	33,3	8 262	40,2
Total	145 217	100	20 532	100
Autres urbains				
Industrie	194 974	24,4	81 897	39,2
Commerce	347 930	43,6	72 269	34,6
Service	255 319	32,0	54 542	26,1
Total	798 223	100	208 708	100
Rural				
Industrie	274 197	34,3	115 069	59,1
Commerce	307 748	38,5	43 434	22,3
Service	216 920	27,2	36 077	18,5
Total	798 865	100	194 580	100

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Ainsi, les UPI utilisent en moyenne 1,2 travailleur au démarrage de leurs activités au niveau national, dont 1,3 dans le secteur de l'industrie et 1,2 travailleur dans les secteurs du commerce et des services. Cette moyenne est relativement faible (1,2) par rapport à celle obtenue en 2001-2002 dans les principales agglomérations de sept Etats membres de l'UEMOA⁶ (1,5).

Les UPI installées en milieu urbain fonctionnent au démarrage avec en moyenne plus de travailleurs (1,3) que celles qui sont en milieu rural (1,1). Par secteur d'activité, ce sont les UPI relevant du secteur de l'industrie, spécifiquement celles de Cotonou, qui emploient le plus de personnes au démarrage. Quel que soit le secteur d'activité, les UPI des milieux urbains autres que Cotonou emploient au démarrage le même nombre de personnes (1,3) en moyenne (Tableau 9.8).

Tableau 9.8 : Effectif moyen de travailleurs de l'UPI au démarrage de ses activités par secteur d'activité selon le milieu de résidence, Bénin, 2018

Milieu de résidence	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur			
	Industrie	Commerce	Service	Ensemble
Cotonou	1,5	1,1	1,1	1,2
Autres urbains	1,3	1,3	1,3	1,3
Ens. urbain	1,3	1,2	1,3	1,3
Rural	1,2	1,1	1,1	1,1
Bénin	1,3	1,2	1,2	1,2

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

⁶ Le secteur informel dans les principales agglomérations de sept Etats membres de l'UEMOA : Performances, insertion, perspectives : http://www.uemoa.int/sites/default/files/bibliotheque/rapsectinform2_0.pdf

L'analyse du Tableau 9.9 ci-dessous révèle que près de 53,8% des UPI se retrouvent dans le milieu urbain contre 46,2% dans le milieu rural. En effet, les villes avec leurs infrastructures plus modernes et leurs démographies plus denses offrent de meilleures conditions d'épanouissement que les villages.

Il est à constater qu'en observant les poids des secteurs d'activité, au niveau national les UPI de type Commercial dominant les UPI de type Industriel avec un poids de 39,2% contre 32,2%. Par ailleurs, cette situation nationale ne se confirme qu'en milieu urbain. En effet, alors que les UPI de type Commercial occupent mieux la première place dans le milieu urbain avec un poids de 42,5% contre 26,3%, ce sont plutôt celles de type Industriel qui apprécient le milieu rural avec un poids de 39,2% contre 35,2%.

A Cotonou particulièrement, ce constat est davantage prononcé car le poids des UPI de type commercial monte à près de 47,6% contre 19,1% pour les UPI de type Industriel.

Tableau 9.9 : Structure par milieu de résidence et branche d'activité des unités de production informelles, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Emploi non formel	Effectif
Cotonou		
Industrie	19,1	32 678
Commerce	47,6	81 459
Service	33,4	57 128
Ensemble	100,0	171 265
Autres urbains		
Industrie	27,5	281 335
Commerce	41,7	426 990
Service	30,8	315 512
Ensemble	100,0	1 023 837
Ens. urbain		
Industrie	26,3	314 014
Commerce	42,5	508 448
Service	31,2	372 640
Ensemble	100,0	1 195 102
Rural		
Industrie	39,2	401 505
Commerce	35,2	360 697
Service	25,6	262 420
Ensemble	100,0	1 024 622
Bénin		
Industrie	32,2	715 519
Commerce	39,2	869 146
Service	28,6	635 060
Ensemble	100,0	2 219 724

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

9.2.3 . Matrice des emplois

Le Tableau 9.10 montre qu'à l'instar de la structure au niveau national de la démographie des UPI, les emplois exerçant dans l'informel sont en majorité dans des entreprises commerciales. En effet, au niveau national, les UPI de type commercial regroupent 39,2% de la démographie du personnel exerçant dans l'informel au Bénin, contre 32,2% pour les UPI de type Industriel et 28,6% pour les UPI de type Service.

Quel que soit le type d'activité mené, les personnes travaillant dans l'informel au Bénin sont en grande majorité à leur propre compte et sans employés, soit 79,4% de leur ensemble. Le constat est beaucoup plus prononcé dans les secteurs commercial (85,0%) et de service (83,2%) mais un peu moins dans l'industrie (69,1%). Juste après ceux qui travaillent à leur propre compte, viennent les employés non

rémunérés qui occupent au niveau national 16,2% de l'ensemble du personnel. Cette tendance est la même quel que soit le secteur d'activité avec en tête les employés non rémunérés du secteur industriel (22,9%), ensuite ceux du secteur des services (13,8%), enfin ceux du secteur commercial (12,4%). Par ailleurs, seulement 1,8% du personnel exerçant dans l'informel est constitué des patrons et de leurs associés employant un personnel rémunéré ou non.

Les précédents constats, se justifient aisément par le fait qu'hormis les entreprises industrielles, la grande majorité des entreprises informelles ne nécessitent pas la mobilisation de capitaux et de ressources humaines importants. De plus, en dehors des entreprises unipersonnelles, les UPI préfèrent faire recours en priorité aux employés non rémunérés qui regroupent notamment les apprentis et aides familiaux, et en cas de force majeure, aux employés rémunérés très souvent plus qualifiés.

Tableau 9.10 : Répartition (en %) des emplois des actifs occupés de 15 ans et plus sur le marché du travail, Bénin, 2018

Statut dans l'emploi (activité principale et secondaire)						
Secteurs d'activité	Patrons, associés	Comptes propres	Travailleurs dépendants rémunérés	Travailleurs dépendants non rémunérés	Total	Effectif
Industrie	2,8	69,1	5,2	22,9	100,0	696 647
Commerce	1,1	85,0	1,5	12,4	100,0	849 999
Service	1,6	83,2	1,4	13,8	100,0	619 479
Ensemble	1,8	79,4	2,7	16,2	100,0	2 166 125

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

9.3 Précarité des conditions d'activité dans le secteur informel

Les UPI au Bénin se retrouvent dans des conditions très précaires en ce qui concerne la disponibilité des services de base au Bénin selon les résultats de l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel de 2018. Seulement 8,5% ont accès à un système d'évacuation des déchets ; 16% disposent de WC ; seulement un peu plus d'une UPI sur cinq possède de l'électricité et 7,7% ont accès à un service de santé. La possession de la connexion internet est observée chez 3,4% des UPI et 1,7% dispose d'un ordinateur portable. L'analyse selon le milieu de résidence révèle une disparité de la disponibilité des services de base quel que soit le secteur d'activité considéré. Plus nous évoluons du milieu rural vers le milieu urbain le pourcentage des UPI disposant le service de base augmente et est plus amélioré à Cotonou.

En considérant les différents secteurs selon l'accès aux services de base disponible, on constate dans le secteur des services, une UPI sur dix (10,1) a accès à un système d'évacuation des déchets ; un peu moins d'une UPI sur cinq (18,8%) dans le commerce a accès à une latrine. L'accès à l'électricité est plus observé au niveau du commerce. En conclusion, selon ces résultats, le secteur de l'Industrie est le maillon faible en matière d'accès à la disponibilité des services de base (Tableau 9.11).

Tableau 9.11 : Disponibilité des services de base dans les UPI, Bénin, 2018

Milieu de résidence et Secteurs d'activité	% ayant accès à un système d'évacuation des déchets	% ayant un wc ou des latrines	% ayant de l'électricité	% ayant une eau courante	% ayant accès à un service de poste	% ayant accès à un service de santé	% ayant une connexion internet	% ayant un ordinateur	% ayant un téléphone mobile	% ayant un téléphone fixe
Cotonou										
Industrie	26,2	42,8	62,1	29,0	0,0	1,8	6,6	1,3	95,6	0,0
Commerce	28,8	39,6	51,6	20,5	1,7	2,1	2,6	1,5	92,7	1,8
Service	36,9	42,2	51,8	28,5	0,1	0,2	5,2	0,8	89,7	4,3
Ensemble	31,0	41,0	53,4	24,4	0,9	1,4	4,1	1,2	92,2	2,4
Autres urbains										
Industrie	8,9	17,8	27,6	19,5	2,9	8,5	5,5	1,6	81,7	1,4
Commerce	9,7	23,3	30,5	16,4	4,2	10,6	4,8	1,8	81,8	0,9
Service	10,2	14,3	23,0	17,4	3,2	8,8	5,9	5,2	83,1	0,2
Ensemble	9,6	19,1	27,5	17,5	3,6	9,5	5,3	2,8	82,2	0,8
Ens. urbain										
Industrie	10,8	20,6	31,4	20,6	2,6	7,8	5,6	1,5	83,2	1,2
Commerce	13,2	26,3	34,3	17,2	3,7	9,0	4,4	1,8	83,7	1,1
Service	14,8	19,1	28,0	19,3	2,6	7,3	5,8	4,4	84,1	1,0
Ensemble	13,1	22,7	31,6	18,6	3,1	8,1	5,1	2,5	83,7	1,1
Rural										
Industrie	2,2	9,1	11,5	11,6	0,6	6,9	0,7	0,4	65,1	1,0
Commerce	3,5	8,8	9,4	9,9	0,7	7,9	1,3	0,1	67,7	0,8
Service	3,3	5,9	9,6	11,7	0,5	6,1	1,8	1,8	68,0	0,3
Ensemble	3,0	8,2	10,2	10,9	0,6	7,1	1,2	0,6	66,9	0,7
Bénin										
Industrie	6,0	14,1	20,3	15,5	1,5	7,3	2,9	0,9	73,2	1,1
Commerce	9,1	18,8	23,7	14,1	2,5	8,5	3,1	1,1	77,0	1,0
Service	10,1	13,6	20,4	16,1	1,8	6,8	4,2	3,3	77,4	0,7
Ensemble	8,5	16,0	21,8	15,1	2,0	7,7	3,4	1,7	76,0	0,9

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Il est à signaler que l'analyse du **Tableau 9.12** nous montre qu'au Bénin, selon les résultats de l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel de 2018, 43,6% des UPI réalisent leurs activités dans un domicile et 15,8% seulement ont un local professionnel pour leurs activités.

Selon le secteur d'activité, 60,9% des industries sont dans un domicile contre seulement 13,2% dans un local professionnel. Pour ce qui est du Commerce, deux sur cinq sont sans local professionnel et dans une même proportion, le commerce se pratique dans un domicile. Le service se pratique beaucoup plus dans des locaux non professionnels (54,8%) (Tableau 9.12).

Tableau 9.12 : Disponibilité des locaux pour les activités des UPI, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteurs d'activité	Type de local utilisé pour les activités (en %)			Ensemble	Effectif
	Sans local professionnel	Dans un domicile	Dans un local professionnel		
Cotonou					
Industrie	27,4	62,6	10,0	100,0	23 797
Commerce	40,9	42,2	16,9	100,0	73 060
Service	45,0	38,5	16,6	100,0	48 360
Ensemble	40,0	44,3	15,7	100,0	145 218
Autres urbains					
Industrie	27,2	56,4	16,4	100,0	194 896
Commerce	38,8	38,3	22,9	100,0	347 930
Service	55,1	30,2	14,7	100,0	255 319
Ensemble	41,2	40,1	18,7	100,0	798 144
Ens. urbain					
Industrie	27,2	57,1	15,7	100,0	218 693
Commerce	39,1	39,0	21,9	100,0	420 990
Service	53,5	31,5	15,0	100,0	303 678
Ensemble	41,0	40,8	18,2	100,0	943 361
Rural					
Industrie	24,9	64,0	11,2	100,0	274 197
Commerce	42,4	40,7	16,9	100,0	307 748
Service	56,7	34,1	9,2	100,0	216 920
Ensemble	40,3	46,9	12,8	100,0	798 865
Bénin					
Industrie	25,9	60,9	13,2	100,0	492 890
Commerce	40,5	39,7	19,8	100,0	728 738
Service	54,8	32,6	12,6	100,0	520 599
Ensemble	40,7	43,6	15,8	100,0	1 742 227

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

9.4 . Création brute des unités de production informelles (UPI)

La moitié des unités de production informelles a été créée entre 2010 et 2018, ce qui implique qu'une (1) UPI sur deux (2) a moins de dix (10) ans d'âge. Le deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE2) réalisé en 2008 et qui a ciblé les unités économiques ayant un local fixe, indique une proportion plus importante ($\frac{3}{4}$) d'unités économiques informelles ayant moins de dix (10) ans d'âge au moment de la collecte⁷. Selon cette même source, huit (8) chefs d'entreprises recensées sur dix (10) ont moins de 45 ans. La tendance observée au niveau des chefs d'UPI est semblable à celle du RGE. En effet, sept (7) UPI sur dix (10) ont à leur tête des personnes de moins de 45 ans.

Les résultats présentés dans le Tableau 9.13 combinés avec la taille moyenne du personnel au démarrage des UPI (1,2) confirment la prédominance de micro-unités et de l'auto-emploi dans le secteur

⁷ Rapport de synthèse du RGE2, INSAE 2008

informel. Il s'observe en effet un lien entre l'âge des UPI et l'âge des chefs d'UPI. Les UPI les plus anciennes sont dirigées majoritairement par des personnes relativement plus âgées et les UPI les plus récentes sont sous la gestion des plus jeunes chefs d'entreprises. On retrouve toutefois des personnes de moins de 25 ans à la tête d'UPI créées avant 2000. Il s'agit essentiellement de personnes qui ont hérité de ces UPI ou qui se sont vu confier leur gestion.

Tableau 9.13 : Profil par groupe d'âges du chef des UPI « créées » dans le temps, Bénin, 2018

Année de création	Groupes d'âges						Total	Effectif
	Moins de 25 ans	25 - 34 ans	35 - 44 ans	45 - 54 ans	55 - 64 ans	65 ans et plus		
Avant 1990	1,2	5,2	7,7	30,4	33,1	22,6	100,0	83 171
1990 à 1995	1,2	6,5	23,9	38,3	22,5	7,6	100,0	67 044
1995 à 2000	1,7	5,4	36,2	34,0	14,6	8,1	100,0	140 592
2000 à 2005	2,3	19,6	37,3	27,5	9,2	4,1	100,0	236 739
2005 à 2010	4,2	29,7	40,5	15,9	5,7	4,1	100,0	274 197
2010 à 2015	11,1	42,1	28,7	12,5	3,3	2,4	100,0	482 346
2015 à 2018	25,3	42,9	19,4	8,6	2,7	1,2	100,0	375 926
Ne sait pas	8,7	25,4	24,6	19,8	11,6	9,9	100,0	34 254
Ensemble	10,2	30,5	29,0	18,1	7,7	4,5	100,0	1 694 270

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Les résultats de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel révèlent que le commerce (41,8%) est le secteur d'activité dans lequel se retrouvent principalement les UPI. Cette tendance est confirmée par les résultats du RGE2 qui montrent que la moitié des unités informelles localisées exercent une activité commerciale. Après le commerce, viennent ensuite et respectivement les services (29,9%) et l'industrie (28,3%). L'analyse de la structure des créations d'UPI par année de création et par secteur d'activité met en évidence une transformation structurelle de l'économie dans le temps. En effet, avant 1995, les UPI créées exerçaient principalement des activités relevant du secteur de l'industrie. Mais la part de l'industrie a baissé de façon continue au profit de celles des activités commerciales et des services, notamment avec le développement de la technologie.

Un autre trait caractéristique des UPI est celui de l'entrepreneuriat individuel qui se présente sous la forme de la création par le promoteur seul de son unité de production. Selon les résultats de l'enquête, 96,6% des chefs d'UPI ont créé seuls leurs unités de production. Si ce mode de création d'entreprise offre beaucoup de flexibilité au promoteur (capital relativement faible à la création, maîtrise du processus décisionnel, formalités de création quasiment inexistantes, etc.), il limite les promoteurs individuels dans le développement de leurs UPI (difficulté d'accès au financement, faible capacité de gestion liée notamment à leur faible niveau d'instruction, etc.).

S'agissant du profil des chefs d'UPI, l'enquête indique que les femmes dirigent en moyenne 2/3 des UPI. Cette proportion est de loin supérieure à celle du RGE2 qui a montré que 46,9% des unités économiques informelles disposant d'un local fixe sont dirigées par des femmes. Notons que la proportion des femmes chefs d'UPI obtenue au niveau de l'enquête est en hausse depuis 2005. Par ailleurs, l'âge moyen des dirigeants d'UPI est de 39 ans (contre 36 ans pour les chefs d'entreprises localisées, d'après le RGE2) et on note une corrélation positive entre l'âge de l'UPI et celui de son dirigeant (Tableau 9.14).

Tableau 9.14 : Principales caractéristiques des UPI créées dans le temps, Bénin, 2018

Année de création	Pourcentage secteur Industrie	Pourcentage secteur commerce	Pourcentage secteur service	Pourcentage activités +/- connues de l'Etat	Pourcentage ayant créé seul leur UPI	Pourcentage de femmes CUPI	Age	Nombre année étude
Avant 1990	42,5	38,9	18,6	5,8	98,3	64,3	57	2
1990 à 1995	42,2	39,0	18,8	1,7	95,9	61,6	50	2
1995 à 2000	35,4	37,8	26,8	2,7	96,0	61,4	48	2
2000 à 2005	27,5	40,2	32,3	2,9	95,2	61,0	42	3
2005 à 2010	28,7	40,5	30,8	3,0	96,9	61,0	40	3
2010 à 2015	26,9	42,2	30,9	2,0	97,0	68,5	35	3
2015 à 2018	21,8	46,3	31,9	2,4	97,4	73,6	31	3
Ne sait pas	30,8	37,8	31,4	3,5	90,3	67,6	43	1
Ensemble	28,3	41,8	29,9	2,6	96,6	66,3	39	3

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

9.5 Motif de création de l'UPI par zone et secteur d'activité

Diverses raisons ont conduit les responsables d'UPI à créer ou à diriger une unité de production. Mais parmi ces raisons, deux se dégagent du lot. Il s'agit d'abord de la quête d'un meilleur revenu qui a été évoquée par 40,1% des chefs d'UPI et ensuite du besoin d'indépendance signalé par 39,6% d'entre eux. Ces deux motifs représentent 80% des raisons qui ont poussé ces responsables à créer ou à diriger les UPI. Le troisième plus important motif évoqué est celui de la perpétuation de la tradition familiale selon l'avis d'un (1) chef d'UPI sur dix (10). Le fait de n'avoir pas trouvé du travail dans une entreprise (grande ou petite) est une raison évoquée de façon marginale.

L'analyse par milieu de résidence indique que les UPI du milieu rural présentent par ordre d'importance les mêmes motifs de création que l'ensemble des UPI. Par contre, pour les UPI installées en milieu urbain, le principal motif de leur création est le besoin d'indépendance du promoteur (43,2%). La deuxième raison évoquée est celle de la recherche d'un meilleur revenu (37,2%). Cette tendance s'observe aussi bien à Cotonou que dans les autres milieux urbains du pays.

S'agissant des motifs de création des UPI selon le secteur d'activité, on note que la principale raison est le désir d'être son propre chef dans l'industrie (45,2%) et les services (41,1%) alors que dans le commerce c'est la recherche d'un meilleur revenu (46,1%). Quel que soit le milieu de résidence, les chefs d'UPI exerçant une activité commerciale sont d'abord et avant tout préoccupés par la recherche d'un meilleur revenu (Tableau 9.15).

Tableau 9.15 : Motifs de création de l'UPI par ville et secteur d'activité, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Motif principal pour avoir créé ou décidé de diriger (exploiter) cette unité de production							Total	Effectif
	N'a pas trouvé de travail salarié (grande entreprise)	N'a pas trouvé de travail salarié (petite entreprise)	Pour obtenir un meilleur revenu	Pour être indépendant (son propre chef)	Par tradition familiale	Autre			
Cotonou									
Industrie	0,0	2,4	35,7	50,9	4,5	6,5	100,0	23 797	
Commerce	5,2	7,1	42,2	33,1	7,2	5,1	100,0	73 060	
Service	1,5	2,4	26,6	62,9	2,9	3,7	100,0	48 360	
Ensemble	3,1	4,8	35,9	46,0	5,3	4,9	100,0	145 218	
Autres urbains									
Industrie	1,1	2,2	32,6	47,2	9,6	7,2	100,0	194 896	
Commerce	0,2	2,5	43,1	39,5	6,9	7,7	100,0	347 930	
Service	1,0	1,8	33,4	43,5	6,8	13,6	100,0	255 319	
Ensemble	0,7	2,2	37,5	42,6	7,5	9,5	100,0	798 144	
Ens. urbain									
Industrie	1,0	2,3	33,0	47,6	9,1	7,1	100,0	218 693	
Commerce	1,1	3,3	43,0	38,4	7,0	7,3	100,0	420 990	
Service	1,0	1,9	32,3	46,6	6,2	12,0	100,0	303 678	
Ensemble	1,1	2,6	37,2	43,2	7,2	8,8	100,0	943 361	
Rural									
Industrie	0,0	1,7	38,0	43,3	12,9	4,1	100,0	274 197	
Commerce	0,2	2,8	50,5	29,5	10,5	6,5	100,0	307 748	
Service	0,5	5,1	40,9	33,4	9,9	10,2	100,0	216 920	
Ensemble	0,2	3,1	43,6	35,3	11,1	6,7	100,0	798 865	
Bénin									
Industrie	0,4	2,0	35,8	45,2	11,2	5,4	100,0	492 890	
Commerce	0,7	3,1	46,1	34,6	8,5	6,9	100,0	728 738	
Service	0,8	3,2	35,9	41,1	7,7	11,3	100,0	520 599	
Ensemble	0,7	2,8	40,1	39,6	9,0	7,8	100,0	1 742 227	

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

9.6 Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI

Les analyses effectuées sur le Tableau 9.16 révèlent que la première raison du choix de l'activité principale d'une UPI au Bénin est la recherche de meilleurs profits. Ensuite, viennent dans l'ordre décroissant d'importance pour le choix du produit à vendre ou du service à rendre par une UPI, les raisons telles que la maîtrise du métier, la stabilité des recettes attendus de l'activité et l'héritage d'une tradition familiale. En effet, 35,1% des entreprises informelles déclarent avoir choisi mener leur activité de production parce que, ce serait la source de meilleurs profits pour elles. En deuxième position, la maîtrise d'un métier est dans 03 cas sur 10 (soit 29,7%), la raison qui pousse un entrepreneur à choisir une activité au moment de créer son entreprise dans l'informel. Par contre, la stabilité des recettes attendues de l'activité et l'héritage d'une tradition familiale représentent chacune dans seulement 1 cas sur 10, la raison du choix de l'activité menée par une entreprise du secteur informel.

La tendance relative à l'importance des raisons du choix de l'activité d'une UPI constatée au niveau national se confirme pour tous les types de milieux de résidence à l'exception de Cotonou où c'est la maîtrise d'un métier qui passe en première position avec un poids de 41,1% des UPI devant la recherche de meilleurs profits et la stabilité des recettes attendus de l'activité qui enregistrent chacun un poids tournant autour de 20% des UPI. La maîtrise d'un métier ressort donc à Cotonou comme la plus déterminante des raisons du choix d'activité contrairement au reste du pays. Tandis que, l'héritage d'une tradition familiale est la dernière des raisons du choix d'activité dans le milieu urbain.

Il est à constater qu'en observant les poids des secteurs d'activité, au niveau national seules les UPI de type commercial suivent majoritairement (soit à 42,8%) la tendance globale de choix de l'activité à mener selon le critère du meilleur profit. Tandis que les UPI de types Industriel et de Service déclarent en majorité (respectivement à 42,8% et à 33,4%) avoir priorisé plutôt la maîtrise du métier à exercer.

Tableau 9.16 : Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principale raison du choix du type de produit / service vendu					Total	Effectif
	Tradition familiale	Métier connu	Meilleur profit	Recettes stables	Autre		
Cotonou							
Industrie	9,2	57,3	16,6	15,0	2,0	100,0	23 797
Commerce	11,1	30,4	25,8	23,8	9,0	100,0	72 118
Service	3,6	49,1	13,3	21,7	12,3	100,0	47 992
Ensemble	8,3	41,1	20,1	21,6	9,0	100,0	143 908
Autres urbains							
Industrie	14,3	45,4	23,5	9,7	7,1	100,0	194 896
Commerce	10,4	19,1	43,7	17,6	9,1	100,0	346 501
Service	10,6	31,6	30,6	15,8	11,4	100,0	255 319
Ensemble	11,4	29,5	34,6	15,1	9,4	100,0	796 716
Ens. urbain							
Industrie	13,7	46,7	22,8	10,3	6,6	100,0	218 693
Commerce	10,5	21,1	40,6	18,7	9,1	100,0	418 619
Service	9,5	34,4	27,8	16,7	11,6	100,0	303 311
Ensemble	10,9	31,3	32,3	16,1	9,3	100,0	940 623
Rural							
Industrie	17,2	39,7	30,1	8,2	4,8	100,0	273 427
Commerce	14,2	14,1	45,8	16,0	10,0	100,0	306 771
Service	10,7	32,1	38,2	10,7	8,2	100,0	216 377
Ensemble	14,3	27,8	38,3	11,9	7,7	100,0	796 575
Bénin							
Industrie	15,7	42,8	26,8	9,1	5,6	100,0	492 120
Commerce	12,1	18,1	42,8	17,5	9,5	100,0	725 390
Service	10,0	33,4	32,2	14,2	10,2	100,0	519 688
Ensemble	12,5	29,7	35,1	14,2	8,6	100,0	1 737 199

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

9.7 Origine du capital des UPI au démarrage de leurs activités

Le Tableau 9.17 révèle que la première source du financement du capital d'une UPI au Bénin est l'épargne propre. Ensuite, viennent dans l'ordre décroissant d'importance, les sources de financement telles que les dons et héritages, les prêts informels et formels et la contribution des associés.

En effet, 65,0% des entreprises informelles déclarent avoir financé leur capital à partir de l'épargne propre rassemblée par leur promoteur. En deuxième position, les dons et héritages explique dans près de 02 cas sur 10 (soit 18,1%) l'origine du capital d'une UPI. Par contre, les prêts informels et formels représentent ensemble 1 cas sur 10 (10,7%) de l'origine du capital d'une UPI, avec une part très infime (1,8%) provenant des prêts bancaires ou de microfinance. Ceci, relance bien le débat des difficultés de financement des petites et moyennes entreprises et de l'inaccessibilité pour elles du système financier conventionnel.

La tendance relative à l'importance des sources de financement du capital d'une UPI constatée au niveau national se confirme pour tous les types de milieux de résidence à l'exception de Cotonou où les prêts informels et formels passent en deuxième position avec un poids d'ensemble de 28,6% des UPI devant les dons et héritages qui enregistrent à Cotonou une fréquence de 5,1% des UPI. Il est donc à remarquer

à juste titre qu'à Cotonou l'accès aux prêts du système financier conventionnel est plus élevé (2,8%) que dans tout le reste du pays, mais que le recours à l'épargne propre y demeure de très loin la première source de financement du capital des UPI avec une fréquence de 60,1%. La problématique de l'accompagnement financier des petites et moyennes entreprises du secteur informel reste donc entière quel que soit le milieu de résidence.

Il est à constater qu'en observant les poids des secteurs d'activité, au niveau national toutes les catégories d'UPI suivent la même tendance globale de financement de leur capital. Néanmoins, la principale nuance à faire ressortir est que les UPI de type Service font moins recours (15,4%) aux dons et héritages pour se bâtir que les UPI de types Industriel (19,4%) et Commercial (19,1%).

Tableau 9.17 : Principales sources du financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principale source du capital au démarrage des activités de l'UPI							Total	Effectif
	Epargne Propre/tontine	Contributions des associés	Prêts bancaires/institution de microfinance	Dons, Héritages	Prêts informels (des amis ou des parents)	Autres			
Cotonou									
Industrie	52,0	0,0	1,9	6,0	30,8	9,3	100,0	23 797	
Commerce	57,6	1,2	3,7	4,9	29,1	3,4	100,0	73 060	
Service	68,0	0,0	1,8	4,9	18,5	6,7	100,0	48 360	
Ensemble	60,1	0,6	2,8	5,1	25,8	5,5	100,0	145 218	
Autres urbains									
Industrie	64,4	0,8	0,6	20,9	7,8	5,7	100,0	194 896	
Commerce	64,8	0,1	2,9	22,3	6,4	3,6	100,0	347 930	
Service	65,9	1,0	0,3	18,0	7,1	7,7	100,0	255 319	
Ensemble	65,1	0,5	1,5	20,6	6,9	5,4	100,0	798 144	
Ens. urbain									
Industrie	63,0	0,7	0,7	19,2	10,3	6,1	100,0	218 693	
Commerce	63,6	0,3	3,0	19,3	10,3	3,5	100,0	420 990	
Service	66,3	0,8	0,5	15,9	8,9	7,6	100,0	303 678	
Ensemble	64,3	0,5	1,7	18,2	9,8	5,4	100,0	943 361	
Rural									
Industrie	65,0	0,2	1,3	19,5	6,9	7,0	100,0	274 197	
Commerce	65,8	0,1	2,9	18,9	6,8	5,5	100,0	307 748	
Service	66,5	0,5	1,3	14,7	10,3	6,8	100,0	216 920	
Ensemble	65,7	0,2	1,9	18,0	7,8	6,4	100,0	798 865	
Bénin									
Industrie	64,1	0,4	1,0	19,4	8,4	6,6	100,0	492 890	
Commerce	64,5	0,2	3,0	19,1	8,8	4,4	100,0	728 738	
Service	66,4	0,7	0,9	15,4	9,5	7,2	100,0	520 599	
Ensemble	65,0	0,4	1,8	18,1	8,9	5,9	100,0	1 742 227	

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Le Tableau 9.18 a permis de révéler que la première source du financement propre du capital d'une UPI au Bénin est la vente de produits agricoles. Ensuite, viennent dans l'ordre décroissant d'importance, les revenus des emplois antérieurs dans le secteur informel, la vente d'autres biens et les revenus des emplois antérieurs dans le secteur public ou formel.

En effet, 42,4% des entreprises informelles déclarent avoir financé les fonds propres de leur capital à partir de la vente des produits agricoles. En deuxième position, les revenus des emplois antérieurs dans le secteur informel expliquent dans près de 02 cas sur 10 (soit 22,2%) l'origine des fonds propres du capital d'une UPI. Par contre, dans seulement 1,0% des cas, les fonds propres ont été mobilisés par un

promoteur ayant précédemment travaillé dans le secteur public ou dans de grandes entreprises privées. Ceci, peut s'expliquer par le fait que la grande majorité des entreprises du secteur informel exerce dans les domaines de l'agriculture et de l'artisanat.

La tendance relative à l'importance des sources de financement propre du capital d'une UPI constatée au niveau national se confirme uniquement dans le milieu rural et les centres urbains autres que Cotonou où ce sont plutôt les revenus des emplois antérieurs dans le secteur informel qui expliquent en première position l'origine des fonds propres d'une UPI avec un poids de 49,6% largement devant la vente de produits agricoles qui enregistrent à Cotonou une fréquence de 11,3% des UPI. Il est donc à remarquer à juste titre qu'à Cotonou la vie des promoteurs d'UPI avant la création de leur entreprise est beaucoup moins reliée au monde agricole que dans le reste du pays.

Par ailleurs, en observant les poids des secteurs d'activité, au niveau national toutes les catégories d'UPI suivent la même tendance globale de financement propre de leur capital. Néanmoins, la principale nuance à faire ressortir est que les UPI de type Industriel font plus recours (50,7%) aux ventes de produits agricoles pour se bâtir que les UPI de types Commercial (39,5%) et Services (37,8%). Cette situation peut présager le fait que les promoteurs des UPI de type Industriel ont, relativement aux promoteurs des autres types d'UPI, un passé plus relié au monde agricole ; ce qui pourrait donc les pousser à passer à la transformation de leurs produits agricoles, d'où la création des entreprises industrielles.

Tableau 9.18 : Principales sources du capital mobilisé sur fonds propres par les UPI au démarrage de leurs activités, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principale source de l'épargne propre						Total	Effectif
	Emploi antérieur dans le secteur public/ Grandes entreprises privées	Emplois antérieurs dans le secteur informel / Petites entreprises	Vente des produits agricoles	Vente d'autres biens (bovins, propriétés, ...)	Autre (spécifier)			
Cotonou								
Industrie	10,1	56,9	4,1	8,9	20,0	100,0	6 885	
Commerce	3,5	37,9	16,5	4,8	37,2	100,0	19 274	
Service	0,0	59,1	8,6	10,4	21,9	100,0	18 608	
Ensemble	3,1	49,6	11,3	7,8	28,2	100,0	44 766	
Autres urbains								
Industrie	0,5	33,2	36,4	5,9	24,1	100,0	100 319	
Commerce	0,9	25,5	29,0	9,7	34,9	100,0	169 737	
Service	2,2	25,9	29,8	3,2	38,9	100,0	117 608	
Ensemble	1,2	27,6	31,2	6,7	33,3	100,0	387 664	
Ens. urbain								
Industrie	1,1	34,7	34,3	6,0	23,9	100,0	107 203	
Commerce	1,1	26,8	27,8	9,2	35,1	100,0	189 011	
Service	1,9	30,4	26,9	4,2	36,5	100,0	136 216	
Ensemble	1,4	29,9	29,1	6,8	32,8	100,0	432 430	
Rural								
Industrie	1,0	15,7	62,8	4,2	16,3	100,0	146 564	
Commerce	0,4	14,0	53,7	6,4	25,4	100,0	156 724	
Service	0,3	12,6	50,7	4,1	32,3	100,0	114 238	
Ensemble	0,6	14,2	56,1	5,0	24,1	100,0	417 525	
Bénin								
Industrie	1,0	23,7	50,7	5,0	19,5	100,0	253 767	
Commerce	0,8	21,0	39,5	7,9	30,7	100,0	345 735	
Service	1,2	22,3	37,8	4,2	34,6	100,0	250 453	
Ensemble	1,0	22,2	42,4	5,9	28,5	100,0	849 955	

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Chapitre 10: Main d'œuvre et emploi dans le secteur informel

Résultats clés

- **Proportion des actifs occupés dans le secteur informel non agricole** : Les actifs occupés dans le secteur informel non agricole sont relativement plus nombreux en milieu urbain (54,2%) qu'en milieu rural (45,8%). ces actifs occupés sont à 32,2% dans l'industrie, 39,2% dans le commerce et 28,6% dans le service.
- **Proportion d'auto-emplois** : Elle est de 80,9% dans le secteur informel au Bénin, elle atteint 86,3% dans le commerce et 84,5% dans les services contre 71% dans l'industrie.
- **Taille des UPI** : En moyenne 1,3 personne travaille dans les unités de production informelles. Cette moyenne est 1,5 dans le secteur de l'industrie et de 1,2 dans les autres secteurs.
- **Age moyen de la main d'œuvre dans le secteur informel** : la moyenne d'âge est de 35 ans dans l'ensemble, 34 ans en milieu rural et de 36 ans en milieu urbain et elle atteint 40 ans dans la ville de Cotonou.
- **Rémunération et horaire de travail dans le secteur informel** : Le revenu mensuel moyen est très faible et n'excède pas 23035 FCF) et largement en dessous du SMIG (40000 FCFA). Ce revenu est légèrement supérieur dans les services (27.795 FCFA) que dans le commerce (23.498 FCFA) ou l'industrie (18156 FCFA). Par ailleurs la durée hebdomadaire du travail est comprise entre 41 et 45 heures et peut aller entre 43 et 46 heures en milieu urbain.
- **Mode de fixation des salaires** : Ce salaire est fixé à 32,5% en négociant directement avec chaque employé et à 23,2% par le CUPI afin de m'assurer un bénéfice.

Le secteur informel représente une part importante de l'économie et certainement du marché du travail dans de nombreux pays. Il joue un rôle majeur dans la création d'emplois, la production et la génération de revenus. Dans les pays où les taux de croissance de la population et de l'urbanisation sont élevés, le secteur informel tend à absorber la plus grande partie de la croissance de la main d'œuvre dans les zones urbaines. L'emploi informel offre une stratégie de survie indispensable dans les pays où il n'existe pas de filets de sécurité, comme l'assurance chômage, où les salaires et les pensions sont faibles, notamment dans le secteur public⁸.

10.1 . Organisation du travail dans le secteur informel

La population active occupée dans le secteur informel non agricole au Bénin s'élève à 2.154.167. Les actifs occupés dans le secteur informel non agricole sont relativement plus nombreux en milieu urbain (54,2%) qu'en milieu rural (45,8%). Selon le secteur d'activité, les actifs occupés sont à 32,2% dans l'industrie, 39,2% dans le commerce et 28,6% dans le service.

⁸ Une grande partie du texte de cette section, y compris les encadrés, sont extraits de : BIT : Economie informelle et travail décent : Guide de ressources sur les politiques : Soutenir la transition vers la formalité, chapitre 2 (Genève, BIT, 2013) disponible à l'adresse : http://www.ilo.org/emppolicy/pubs/WCMS_229834/lang--fr/index.htm5

En milieu urbain, on les retrouve surtout dans le secteur du commerce (42,5%), suivi du secteur des services (31,2%) et le reste dans le secteur industriel (26,3%). En milieu rural, c'est l'industrie (industrie artisanale surtout) qui domine dans les emplois du secteur informel non agricole. En effet, en milieu rural, dans le secteur informel non agricole, le secteur industriel emploie 39,2% des personnes occupées, le commerce 35,3% et les services 25,5% (Tableau 10.1).

L'activité dans le secteur informel se développe au Bénin essentiellement sur l'initiative personnelle. En effet, 80,9% des occupations sont des auto-emplois. On note une part non négligeable des emplois non-salariés (15,7%). Les personnes concernées sont censées être des aides familiaux ou des apprentis. Le secteur informel emploie alors peu de salariés (2,7%).

Le taux de salarisation au Bénin est 2,7% et il apparaît plus élevé dans l'industrie (5,2%) et dans ce secteur, il atteint 7,8% à Cotonou et 7% en milieu urbain.

Tableau 10.1 : Organisation du travail suivant le secteur et la branche d'activité, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Taux de salarisation	Combinaison du travail				Total	Effectif
		Auto emploi	Non salariale	Salariale	Mixte		
Cotonou							
Industrie	7,8	79,0	12,1	7,9	1,0	100,0	30 120
Commerce	3,5	94,0	2,4	3,6	0,0	100,0	77 716
Service	3,3	85,4	10,7	3,3	0,6	100,0	56 622
Ensemble	4,2	88,3	7,0	4,3	0,4	100,0	164 457
Autres urbains							
Industrie	6,9	70,4	22,5	6,9	0,2	100,0	276 871
Commerce	1,6	83,2	14,8	1,6	0,4	100,0	417 972
Service	1,4	82,8	15,2	1,4	0,6	100,0	308 264
Ensemble	3,0	79,6	17,0	3,0	0,4	100,0	1 003 107
Ens. urbain							
Industrie	7,0	71,3	21,5	7,0	0,3	100,0	306 992
Commerce	1,9	84,9	12,9	1,9	0,3	100,0	495 687
Service	1,7	83,2	14,5	1,7	0,6	100,0	364 886
Ensemble	3,2	80,8	15,6	3,2	0,4	100,0	1 167 564
Rural							
Industrie	3,8	70,9	23,5	3,8	1,8	100,0	386 917
Commerce	0,9	88,3	10,3	0,9	0,4	100,0	348 511
Service	1,1	86,4	11,6	1,1	0,9	100,0	251 175
Ensemble	2,1	81,0	15,8	2,1	1,1	100,0	986 603
Ensemble							
Industrie	5,2	71,0	22,6	5,2	1,1	100,0	693 909
Commerce	1,5	86,3	11,8	1,5	0,4	100,0	844 198
Service	1,4	84,5	13,3	1,4	0,7	100,0	616 061
Ensemble	2,7	80,9	15,7	2,7	0,7	100,0	2 154 167

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Le Tableau 10.2 présente la taille moyenne des UPI par secteur d'activité au Bénin en 2018. Selon les résultats, en moyenne 1,3 personne travaille dans les unités de production informelles en 2018. Cette moyenne est 1,5 dans le secteur de l'industrie et de 1,2 dans les autres secteurs. Selon le milieu de résidence la taille moyenne des UPI varie peu. Elle est de 1,3 en milieu rural et en milieu urbain et seulement de 1,2 à Cotonou. C'est dans le secteur de l'industrie que la taille des UPI est plus importante (1,5) dont 1,5 en milieu rural et 1,4 dans les autres milieux. En conclusion, quel que soit le milieu de résidence, la taille des UPI par secteur d'activité ne varie pas trop.

Tableau 10.2 : Organisation du travail suivant le secteur et la branche d'activité (taille des UPI), Bénin, 2018

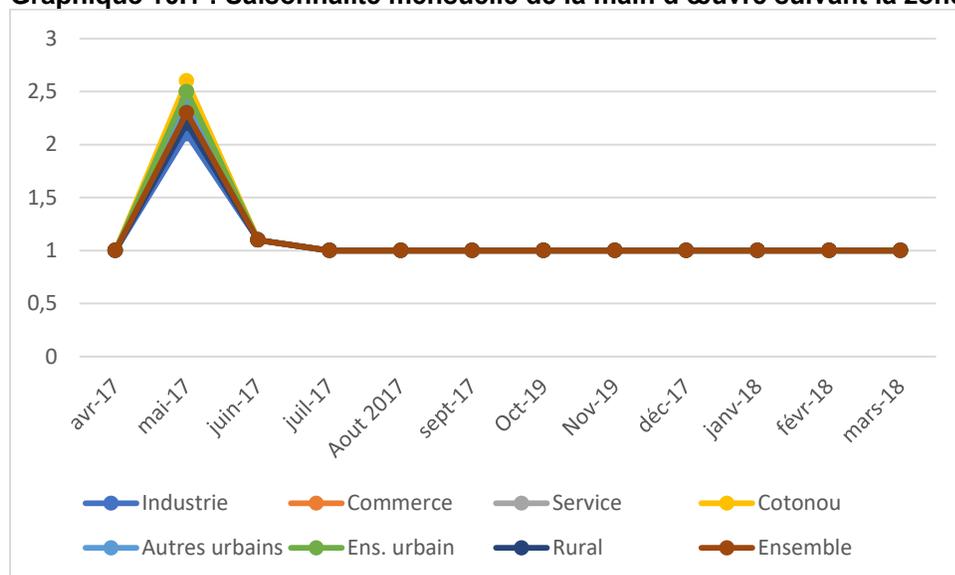
Millieu de résidence et secteur d'activité	Taille des UPI
Cotonou	
Industrie	1,4
Commerce	1,1
Service	1,2
Ensemble	1,2
Autres urbains	
Industrie	1,4
Commerce	1,2
Service	1,2
Ensemble	1,3
Ens. urbain	
Industrie	1,4
Commerce	1,2
Service	1,2
Ensemble	1,3
Rural	
Industrie	1,5
Commerce	1,2
Service	1,2
Ensemble	1,3
Ensemble	
Industrie	1,5
Commerce	1,2
Service	1,2
Ensemble	1,3

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

10.2 . Saisonnalité de la main d'œuvre dans le secteur informel au cours des 12 derniers mois

Pour étudier la saisonnalité de la main d'œuvre dans le secteur informel au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, il est calculé un indice d'évolution mensuelle qui se calcule comme suit : fait le rapport entre la main d'œuvre du mois étudié avec celle du mois précédent et le coefficient obtenu est le coefficient d'évolution comme le montre le graphique suivant. On constate que le volume de la main d'œuvre a plus que doublé (2,3) en mai 2017 par rapport à avril 2017 et cette augmentation est plus importante dans le secteur du commerce (2,5) et dans la ville de Cotonou (2,6), la plus faible augmentation étant constaté dans le secteur de l'industrie (2,1). Au mois de juin 2017, une augmentation de 10% de la main d'œuvre est constatée par rapport à mai 2017, puis l'effectif est resté constant sur le reste de la période quel que soit le secteur d'activité et le milieu de résidence.

Graphique 10.1 : Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant la zone



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Tableau 10.3 : Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant secteur d'activité et le milieu de résidence, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	mars-17	avril-17	mai-17	juin-17	juillet-17	Aout 2017	septembre-17	octobre-17	novembre-17	décembre 2017	janvier-18	Février 2018	mars-18	avril-18	mai-18	juin-18
Industrie	27767	291588	610811	667368	666879	666967	669709	664413	663939	660795	657422	656687	630892	367123	52075	1424
Commerce	28551	315923	785604	839245	835711	833566	834405	836704	837220	834482	830710	831383	803316	515818	50140	97
Service	23683	227898	561044	608059	608751	607043	606866	607602	607039	600802	598734	597733	573355	381783	47734	450
Cotonou	—	53430	136448	155940	156705	157244	157105	156582	159286	156147	155119	155988	156449	103272	19831	—
Autres urbains	37421	373309	910982	984218	980700	981777	980946	979799	977930	980126	976254	976348	939022	609600	69460	548
Ens. urbain	37421	426739	1047430	1140159	1137405	1139021	1138051	1136381	1137216	1136273	1131373	1132336	1095472	712873	89291	548
Rural	42580	408670	910824	975308	974731	969350	973725	973133	971777	960601	956288	954262	912887	552646	60658	1424
Ensemble	80000	835409	1958254	2115467	2112136	2108371	2111776	2109515	2108993	2096874	2087661	2086598	2008359	1265519	149949	1972

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

10.3 . Caractéristiques des emplois dans le secteur informel

Comme l'ensemble de la population béninoise, la population active occupée est relativement jeune et le mode de leur recrutement tourne autour des liens de que le postulant entretient avec le chef de l'unité de production informelle.

En effet, selon l'enquête l'ERI-ESI et en tenant compte de lien de parenté avec le CUPI, seulement 10,7% de la main d'œuvre n'ont aucun lien de parenté avec le CUPI et c'est dans le commerce que cette proportion est plus élevée (19%) alors qu'elle n'est que 5,6% dans le commerce et selon le milieu de résidence, elle est de 8,9% dans la ville de Cotonou et de 10,7% respectivement en milieu urbain et milieu rural.

L'âge moyen de la main d'œuvre dans le secteur informel au Bénin est la moyenne d'âge est de 35 ans dans l'ensemble, 34 ans en milieu rural et de 36 ans en milieu urbain et elle atteint 40 ans dans la ville de Cotonou. Cela s'explique par le fait que les individus entrent vite en activité en milieu rural qu'urbain. En effet, 4,2% des travailleurs dans l'informel ont moins de 15 ans en milieu rural contre 3,9% en milieu urbain. Selon le secteur d'activité, l'âge moyen de la main d'œuvre est 37 ans dans le commerce contre 33 ans dans l'industrie et 35 ans dans les services.

Toujours du point de vue de l'âge, 4% des actifs occupés sont des jeunes de moins de 15 ans au niveau national et cette proportion atteint 4,9% dans l'industrie et 3,2% dans le commerce. Selon le milieu de résidence, les jeunes de moins de 15 ans travaillent plus dans le milieu rural (4,2%) dans autres urbain (4,4%) contre seulement 0,7% des jeunes de moins de 15 ans à Cotonou. Pour les jeunes de moins de 25 ans, ils constituent 21,7% de la main d'œuvre et se retrouvent plus dans l'industrie (28,5%) que les services (19,9%) et le commerce (17,4%). Cette proportion est de 23,4% en milieu rural, 20,3% en milieu urbain et tombe à 9,9% à Cotonou.

La main d'œuvre féminine est dominante dans l'activité dans le secteur informel. Elles représentent 63,6% des emplois dans l'ensemble. Elles dominent l'activité commerciale (76,0%), en particulier à Cotonou où elles représentent 81,2% des emplois dans le commerce. Dans le secteur des services, les femmes sont plus représentées en milieu urbain (61,9%) qu'en milieu rural (52,2%). Dans le secteur industriel, 48,4% des emplois en milieu urbain sont des femmes contre 61,5% en milieu rural ; cela confirme la prédominance des femmes dans les transformations artisanales en milieu rural.

Enfin, une bonne partie de cette main d'œuvre ne bénéficie de pas de salaire ou est payée en nature. En effet, 17,9% des travailleurs du secteur informel ne sont pas rémunérés ou sont payés en nature au Bénin et ils sont 26,4% dans l'industrie contre 13,4% dans le commerce. Selon le milieu de résidence, les travailleurs payés en nature ou non rémunérés sont à 17,9% dans le rural, 18% dans l'urbain et 10,8% à Cotonou (Tableau 10.4).

Tableau 10.4 : Caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Pourcentage non apparenté au chef d'UPI	Pourcentage non rémunéré ou payé en nature	Pourcentage de jeunes de moins de 15 ans	Pourcentage de jeunes de moins de 25 ans	Pourcentage de femmes	Ancienneté Moyenne dans l'emploi en année	Age moyen des actifs en année	Durée moyenne d'année d'études réussies
Cotonou								
Industrie	17,8	20,1	1,1	15,7	42,9	12	38	4
Commerce	4,5	5,7	0,0	4,6	81,2	10	41	4
Service	10,1	13,0	1,5	14,2	61,9	8	38	5
Ensemble	8,9	10,8	0,7	9,9	67,5	10	40	4
Autres urbains								
Industrie	20,6	27,1	4,1	28,8	49,0	9	34	3
Commerce	6,7	15,9	4,3	19,0	74,2	9	37	3
Service	8,3	16,2	4,8	19,9	56,9	8	35	4
Ensemble	11,0	19,1	4,4	22,0	61,9	9	35	3
Ens. urbain								
Industrie	20,3	26,4	3,8	27,5	48,4	10	34	3
Commerce	6,3	14,3	3,6	16,8	75,3	9	38	3
Service	8,6	15,7	4,3	19,1	57,7	8	35	4
Ensemble	10,7	18,0	3,9	20,3	62,7	9	36	3
Rural								
Industrie	18,0	26,4	5,7	29,2	61,5	9	33	2
Commerce	4,6	12,1	2,6	18,4	77,0	9	35	2
Service	7,5	13,1	3,9	21,2	52,2	9	34	3
Ensemble	10,6	17,9	4,2	23,4	64,6	9	34	2
Ensemble								
Industrie	19,0	26,4	4,9	28,5	55,7	9	33	3
Commerce	5,6	13,4	3,2	17,4	76,0	9	37	3
Service	8,1	14,7	4,1	19,9	55,5	8	35	3
Ensemble	10,7	17,9	4,0	21,7	63,6	9	35	3

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Les travailleurs du secteur informel au Bénin ne bénéficient de conditions décentes de travail et vivent dans une précarité permanente. Bien que les neuf dixièmes des emplois (88,8%) créés dans le secteur informel non agricole sont permanents, seulement 9,4% des travailleurs bénéficient de contrat écrit et cette proportion atteint 13,4% dans l'industrie.

Par ailleurs, les actifs occupés du secteur informel non agricole sont très peu nombreux (0,2%) à bénéficier de primes de fin d'année. Ils ne bénéficient pas du tout de sécurité sociale, de congés annuels ou de congés de maladie. Le comble est que le pourcentage d'actifs bénéficiant de primes de fin d'année est quatre fois plus élevé en milieu rural (0,4%) qu'en milieu urbain (0,1%). Mieux, aucun actif de Cotonou ne bénéficie de ces primes. Cette situation est liée au type de contrat (le plus souvent non écrit) et à l'insécurité liée de l'emploi dans ces conditions (Tableau 10.5).

Tableau 10.5 : Caractéristiques des primes et avantages des actifs du secteur informel, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Pourcentage contrat écrit	Pourcentage prime de fin d'année	Pourcentage bénéficiant d'une sécurité sociale	Pourcentage bénéficiant de congés annuels	Pourcentage bénéficiant de congés maladie	Pourcentage bénéficiant de participation aux bénéfices	Pourcentage bénéficiant d'autres avantages en nature	Pourcentage avec un emploi permanent
Cotonou								
Industrie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	83,0
Commerce	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	95,5
Service	14,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	93,3
Ensemble	6,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	92,4
Autres urbains								
Industrie	18,9	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	84,5
Commerce	2,4	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	87,6
Service	6,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	89,8
Ensemble	9,9	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	87,4
Ens. urbain								
Industrie	17,4	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	84,4
Commerce	2,4	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	88,8
Service	7,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	90,3
Ensemble	9,6	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	88,1
Rural								
Industrie	10,2	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	83,6
Commerce	3,9	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	93,0
Service	11,5	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	93,9
Ensemble	9,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	89,5
Ensemble								
Industrie	13,4	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	83,9
Commerce	3,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	90,6
Service	9,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	91,8
Ensemble	9,4	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	88,8

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

10.4 . Rémunération et horaire de travail dans le secteur informel

Le revenu moyen dans le secteur informel est très faible (23 035 FCFA) et largement en dessous du SMIG (40 000 FCFA) dans tous les secteurs d'activité. Ce revenu est légèrement supérieur dans les services (27.795 FCFA) que dans le commerce (23.498 FCFA) ou l'industrie (18156 FCFA).

En milieu rural, le revenu moyen mensuel est de 24 443 FCFA dans les services, 21 849 FCFA dans le commerce et 15 574 FCFA dans l'industrie. Dans autres urbains les revenus suivent la même tendance : 31 991 dans les services, 24 630 FCFA dans le commerce et 20 068 FCFA dans l'industrie. Cependant, la tendance est inversée à Cotonou : on y gagne 33 765 FCFA en moyenne par mois dans l'industrie, 24 819 FCFA dans le commerce et 20 823 FCFA dans les services.

Cependant, le secteur commercial est apparemment plus rentable que les autres. En effet, le revenu horaire dans le commerce est de 316 contre 279 dans les services et 274 dans l'industrie ; cette configuration est induite par la tendance des revenus dans les autres urbains. En milieu rural comme à Cotonou, par heure, les activités industrielles sont mieux rentables que le commerce ou les services.

Selon le genre, les hommes un revenu moyen mensuel plus d'une fois et demi élevé (31 495 FCFA) que les femmes (18 203 FCFA). On note que les hommes consacrent plus de temps que les femmes aux activités et plus aussi un revenu horaire plus élevé.

Le niveau d'instruction a un impact positif sur les revenus. Les travailleurs ou entrepreneurs ayant un niveau d'étude supérieur gagnent 34 119 FCFA en moyenne par mois contre 31 191 FCFA pour ceux du

secondaire, 20 888 FCFA pour le primaire et 21 402 FCFA pour ceux qui n'ont aucun niveau. Par ailleurs, Les travailleurs ou entrepreneurs ayant un niveau d'étude supérieur gagnent deux fois plus de revenu par heure que les ceux des autres niveaux et, une formation dans un cadre formel assure un revenu meilleur que dans les autres modes de formation (Tableau 10.6).

Tableau 10.6 : Rémunérations et horaires de travail dans le secteur informel par milieu de résidence et secteur d'activité, Bénin, 2018

Millieux de résidence/ Caractéristiques socioéconomiques	Revenu Mensuel (en FCFA)		Horaire mensuel (en nombre d'heures)		Horaire Hebdomadaire		Revenu horaire (en FCFA)
Cotonou							
Industrie	33 765	20 000	150	160	35	37	855
Commerce	24 819	10 000	178	192	42	45	475
Service	20 823	10 000	168	192	39	45	473
Ensemble	25 101	12 200	169	192	40	45	545
Autres urbains							
Industrie	20 068	5 000	183	200	43	47	217
Commerce	24 630	8 000	190	200	44	47	285
Service	31 991	10 000	187	192	44	45	264
Ensemble	25 641	8 000	187	200	44	47	260
Ens. urbain							
Industrie	21 428	7 750	180	196	42	46	281
Commerce	24 660	10 000	188	200	44	47	315
Service	30 265	10 000	184	192	43	45	295
Ensemble	25 565	10 000	185	196	43	46	300
Rural							
Industrie	15 574	3 000	168	192	39	45	268
Commerce	21 849	8 000	172	168	40	39	317
Service	24 443	8 000	162	160	38	37	256
Ensemble	20 045	5 000	168	168	39	39	282
Ensemble							
Industrie	18 156	5 000	174	192	41	45	274
Commerce	23 498	10 000	182	192	42	45	316
Service	27 895	10 000	175	180	41	42	279
Ensemble	23 035	8 000	177	192	41	45	292
Sexe							
Masculin	31 495	12 000	188	200	44	47	423
Féminin	18 203	6 000	171	180	40	42	217
Niveau d'instruction							
Aucun	21 402	8 000	174	192	41	45	286
Primaire	20 888	5 000	184	192	43	45	255
Secondaire	31 191	10 000	178	192	42	45	326
Supérieur	34 119	12 000	182	196	42	46	643
Type de formation							
Dans un cadre formel	28 062	15 000	169	168	40	39	329
Autres modes de formation	22 667	7 000	178	192	41	45	289

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

10.4.1 . Mode de fixation des salaires

Le secteur informel étant dominé par des auto-emplois, les deux cinquième (39,1%) des unités de productions déclarent n'ont pas de salarié. Et, dans l'ensemble, seulement 1,6% des établissements paiement leurs employés selon la grille officielle. En dehors de Cotonou, 32,5% des établissements négocient le salaire avec chaque employé et 23,2% des employeurs fixent la rémunération eux même (Tableau 10.7).

A Cotonou, la plupart des emplois : commerce (100%), industrie (83,5%), service (85,6%) sont négociés entre le promoteur et l'employé ; 16,5% dans l'industrie et 18,4% dans les services des salaires des employés sont fixés par l'employeur.

Tableau 10.7 : Principaux mode de fixation des salaires dans le secteur informel, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Mode de fixation des salaires					Effectif
	Pas de salarié dans l'établissement	Selon la grille salariale officielle	En les alignant sur les salaires des concurrents	En négociant avec chaque employé	En les fixant soi-même afin de m'assurer un bénéfice	
Cotonou						
Industrie	0,0	0,0	0,0	83,5	16,5	369
Commerce	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	477
Service	6,8	0,0	0,0	74,8	18,4	567
Ensemble	2,7	0,0	0,0	85,6	11,7	1 413
Autres urbains						
Industrie	32,2	5,0	4,2	43,6	14,9	3 863
Commerce	45,9	0,0	0,0	20,2	34,0	4 431
Service	15,2	2,0	6,3	52,2	24,3	1 914
Ensemble	35,0	2,3	2,8	35,0	24,9	10 208
Ens. urbain						
Industrie	29,4	4,6	3,9	47,0	15,1	4 232
Commerce	41,4	0,0	0,0	27,9	30,7	4 908
Service	13,2	1,6	4,9	57,4	23,0	2 481
Ensemble	31,0	2,0	2,4	41,2	23,3	11 621
Rural						
Industrie	34,8	1,8	5,7	34,3	23,4	7 883
Commerce	75,3	0,0	0,0	4,8	19,9	1 982
Service	61,3	0,0	6,0	8,0	24,7	2 495
Ensemble	46,7	1,1	4,8	24,3	23,1	12 360
Ensemble						
Industrie	32,9	2,8	5,1	38,7	20,5	12 115
Commerce	51,2	0,0	0,0	21,3	27,6	6 890
Service	37,3	0,8	5,4	32,6	23,8	4 976
Ensemble	39,1	1,6	3,7	32,5	23,2	23 981

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

10.4.2 . Gestion de la formation du personnel

Le secteur informel se développe plus ou moins sur des initiatives personnelles sans formation préalable. En effet, 60,3% du personnel ont commencé leur activité sans formation spécifique (sans formation à 45,6% et sur le tas à 14,7%). A Cotonou, et en particulier dans l'industrie (72,6%), n'ont reçu aucune formation. Dans les autres urbains et en milieu rural, le manque de formation se fait ressentir plus dans le secteur commercial (environ 62%).

La formation au préalable est assurée à 39,7% (Ateliers de formation organisés 3,1%, apprentissage 30,9% et autres 5,6%) avant le démarrage des activités. Ces différentes formations sont beaucoup plus observées dans le secteur industriel, 56,8% dans l'ensemble (54,2% en milieu rural, 62,8% dans les autres urbains). Dans les services, en moyenne, 43,2% du personnel a reçu une formation.

Tableau 10.8 : Principal mode de formation du personnel dans le secteur informel, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Mode de la formation du personnel					Effectif
	Pas de formation	Sur le tas	Ateliers de formation organisés	Apprentissage	Autre	
Cotonou						
Industrie	72,6	0,0	0,0	8,3	19,1	1 761
Commerce	57,8	0,0	0,0	0,0	42,2	4 213
Service	31,4	31,9	0,0	23,4	13,3	1 515
Ensemble	55,9	6,5	0,0	6,7	30,9	7 489
Autres urbains						
Industrie	22,2	15,0	4,8	53,2	4,8	27 388
Commerce	61,7	17,0	1,4	16,3	3,6	32 895
Service	47,0	12,5	7,0	31,8	1,6	25 301
Ensemble	44,7	15,0	4,1	32,7	3,4	85 585
Ens. urbain						
Industrie	25,2	14,1	4,5	50,5	5,6	29 150
Commerce	61,3	15,0	1,2	14,5	8,0	37 108
Service	46,2	13,6	6,6	31,3	2,3	26 816
Ensemble	45,6	14,4	3,8	30,6	5,6	93 074
Rural						
Industrie	31,2	14,6	5,5	43,2	5,4	42 466
Commerce	62,8	20,9	0,1	15,1	1,1	35 226
Service	45,6	8,4	1,0	33,1	11,9	28 050
Ensemble	45,6	15,1	2,5	31,2	5,7	105 741
Ensemble						
Industrie	28,8	14,4	5,1	46,2	5,5	71 615
Commerce	62,0	17,9	0,7	14,8	4,6	72 333
Service	45,9	10,9	3,7	32,2	7,2	54 866
Ensemble	45,6	14,7	3,1	30,9	5,6	198 815

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Le mode d'apprentissage de l'emploi dans le secteur informel au Bénin varie un peu en fonction du métier et des milieux. Globalement 58,5% des actifs occupés se sont formés seuls par la pratique, 19,3% au sein des petites entreprises et 13% utilisaient un autre mode de formation non spécifié par l'enquête. Seulement 2,3% d'entre eux se sont formés dans une école technique et 4,9% dans une école professionnelle.

Dans le commerce, seulement 4,3% du personnel ont reçu une formation. En milieu rural (3,6%) et dans les autres urbains (4,7%) ont reçu une formation tandis qu'à Cotonou 14,2% des employés ont suivi une formation commerciale et, en particulier dans les écoles techniques (9,4%) et écoles professionnelles (4,7%). Dans le secteur des services, 10,2% du personnel ont reçu une formation, surtout à Cotonou (16,1%). Dans l'industrie on note la même tendance de formation que dans les services : ensemble (12,8%), Cotonou (17,5%), autres urbains (13,5%) et en milieu rural (12,0%).

Plus de la moitié des activités dans l'ensemble (58,5%) ont démarré par la pratique, en particulier le commerce (75,0%). Dans les services aussi 58,9% ont démarré par la pratique (60,5% en milieu rural, 57,8% en milieu urbain).

Tableau 10.9 : Mode d'apprentissage de l'emploi dans le secteur informel, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Mode d'apprentissage de l'emploi							Total	Effectif
	Ecole technique	Ecole professionnelle	Grande entreprise	Total apprentissage dans un cadre formel	Petite entreprise	Tout seul par la pratique	Autre		
Cotonou									
Industrie	11,6	5,2	0,7	17,5	20,5	35,6	26,3	100,0	30 899
Commerce	9,4	4,7	0,0	14,2	2,9	71,1	11,7	100,0	78 868
Service	13,3	2,8	0,0	16,1	10,2	51,6	22,2	100,0	56 622
Ensemble	11,1	4,2	0,1	15,4	8,7	57,9	18,0	100,0	166 389
Autres urbains									
Industrie	2,1	6,8	4,6	13,5	35,4	34,5	16,6	100,0	277 794
Commerce	0,7	1,9	0,4	3,0	12,4	75,7	8,9	100,0	422 915
Service	2,3	6,6	1,2	10,1	18,4	58,9	12,6	100,0	310 335
Ensemble	1,6	4,7	1,8	8,1	20,6	59,3	12,1	100,0	1 011 043
Ens. urbain									
Industrie	3,1	6,6	4,2	13,9	33,9	34,6	17,6	100,0	308 693
Commerce	2,1	2,3	0,3	4,7	10,9	75,0	9,4	100,0	501 783
Service	4,0	6,0	1,0	11,0	17,1	57,8	14,1	100,0	366 956
Ensemble	2,9	4,6	1,5	9,1	18,9	59,1	13,0	100,0	1 177 432
Rural									
Industrie	1,5	7,8	2,7	12,0	27,2	40,6	20,3	100,0	395 126
Commerce	1,2	1,7	0,7	3,6	12,3	75,0	9,0	100,0	352 464
Service	1,9	6,2	1,0	9,0	18,4	60,5	12,0	100,0	254 103
Ensemble	1,5	5,2	1,6	8,3	19,7	57,8	14,2	100,0	1 001 693
Ensemble									
Industrie	2,2	7,3	3,4	12,8	30,1	38,0	19,1	100,0	703 818
Commerce	1,8	2,1	0,5	4,3	11,5	75,0	9,2	100,0	854 248
Service	3,1	6,1	1,0	10,2	17,7	58,9	13,2	100,0	621 059
Ensemble	2,3	4,9	1,6	8,7	19,3	58,5	13,5	100,0	2 179 126

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Chapitre 11: Capital, investissement et financement dans le secteur informel

Résultats clés

Le montant du capital productif des UPI au Bénin en 2018 s'élève à **124 978,18 millions** de FCFA et qui se répartit à **49,1%** pour le milieu rural, **41,8%** pour autres urbains et **8,7%** pour Cotonou.

Le capital productif des UPI au Bénin est constitué principalement à 32,6% des outillages, 31,1% des véhicules professionnels, 22,4% des motos et des machines à 8,5%, avec des variations de l'importance selon le milieu de résidence.

- En 2018, le secteur informel béninois a acquis à est 74,2% les équipements acquis à l'état neuf, 24,7% à l'état usager. L'autoproduction ne représente que 0,6% du capital productif.
- Le capital productif est la propriété personnelle de l'UPI à 87,1% et seulement 2,8% sont issus de la location et 10,1% issus du prêtre ou propriété partagée. Ce capital provient des petites entreprises privées commerciales (35,5%), des ménages/particuliers (31,3%) et des grandes entreprises privées commerciales (20,0%)
- Dans l'ensemble 7 272,85 millions FCFA ont été investis par les UPI en 2018 dont 5,3% à Cotonou, 62,6% dans autres urbains et 32,1% dans le milieu rural. Cet investissement a servi à l'acquisition des motos (23,6%), des véhicules professionnels (31,1%), des outillages (25,8%) et des machines (9,4%).

11.1 . Dotations, structure et caractéristiques du capital des UPI

11.1.1 . Dotation et structure du capital

Le Tableau 11.1 présente le montant et la structure (en %) du capital du secteur informel selon la zone et le type d'équipement au Bénin en 2017. Les types de capital recensés au niveau du secteur informel se rapportent au local, motos, vélos, brouettes / pousse-pousse, véhicules professionnels, mobiliers et équipements de bureau, machines, outillage et autres types de capital.

Globalement, le capital des UPI au Bénin est constitué principalement à 32,6% des outillages, 31,1% des véhicules professionnels, 22,4% des motos et des machines à 8,5%, avec des variations de l'importance selon le milieu de résidence.

A Cotonou, le capital est constitué essentiellement des moyens de déplacement (18,7% de motos et 76,1% des véhicules professionnels) alors que dans autres urbains, le capital est constitué des outillages (42,6%), des motos (27,9%) et des machines (7,9%). En milieu rural, il est constitué de moyens de déplacements (18,3% de motos et 38,4% des véhicules professionnels), et des outillages (29,8%).

Tableau 11.1 : Structure du capital du secteur informel par milieu, Bénin, 2018

Milieu de résidence et type d'équipement	Valeur à l'acquisition		Pourcentage global	Effectif
	Montant	Pourcentage		
Cotonou				
Terrain	0	0,0	0,0	0
Local	0	0,0	0,0	0
Motos	2 028 154 299	18,7	1,6	4 901
Vélos	0	0,0	0,0	0
Brouettes, Pousse-Pousse	0	0,0	0,0	0
Véhicules professionnels	8 257 469 793	76,1	6,6	413
Mobilier et équipement de bureau	238 380 299	2,2	0,2	2 298
Machines	233 347 593	2,2	0,2	2 611
Outillage	92 563 589	0,9	0,1	8 694
Autres	0	0,0	0,0	0
Total	10 849 915 574	100,0	8,7	18 917
Autres urbains				
Terrain		0,0	0,0	0
Local	555 115 546	1,1	0,4	9 385
Motos	14 576 910 377	27,9	11,7	36 005
Vélos	161 274 320	0,3	0,1	687
Brouettes, Pousse-Pousse	86 144 306	0,2	0,1	3 869
Véhicules professionnels	6 792 625 945	13,0	5,4	3 735
Mobilier et équipement de bureau	2 730 963 599	5,2	2,2	152 377
Machines	4 130 951 279	7,9	3,3	45 637
Outillage	22 207 397 195	42,6	17,8	2 855 014
Autres	945 154 900	1,8	0,8	83 793
Total	52 186 537 467	100,0	41,8	3 190 501
Ens. urbain				
Terrain				
Local	555 115 546	0,9	0,4	9 385
Motos	16 605 064 676	26,3	13,3	40 906
Vélos	161 274 320	0,3	0,1	687
Brouettes, Pousse-Pousse	86 144 306	0,1	0,1	3 869
Véhicules professionnels	15 050 095 738	23,9	12,0	4 148
Mobilier et équipement de bureau	2 969 343 898	4,7	2,4	154 675
Machines	4 364 298 872	6,9	3,5	48 248
Outillage	22 299 960 785	35,4	17,8	2 863 708
Autres	945 154 900	1,5	0,8	83 793
Total	63 036 453 041	100,0	50,4	3 209 417
Rural				
Terrain	0	0,0	0,0	0
Local	387 121 660	0,6	0,3	4 968
Motos	11 355 439 045	18,3	9,1	32 519
Vélos	4 040 870	0,0	0,0	67
Brouettes, Pousse-Pousse	154 745 773	0,2	0,1	24 620
Véhicules professionnels	23 792 893 167	38,4	19,0	9 646
Mobilier et équipement de bureau	1 075 292 164	1,7	0,9	103 156
Machines	6 288 774 796	10,2	5,0	77 738

Milieu de résidence et type d'équipement	Valeur à l'acquisition		Pourcentage global	Effectif
	Montant	Pourcentage		
Outillage	18 483 763 903	29,8	14,8	2 104 050
Autres	400 654 112	0,6	0,3	86 885
Total	61 942 725 491	100,0	49,6	2 443 650
Ensemble				
Terrain	0	0,0	0,0	0
Local	942 237 206	0,8	0,8	14 353
Motos	27 960 503 722	22,4	22,4	73 426
Vélos	165 315 190	0,1	0,1	754
Brouettes, Pousse-Pousse	240 890 079	0,2	0,2	28 488
Véhicules professionnels	38 842 988 906	31,1	31,1	13 794
Mobilier et équipement de bureau	4 044 636 063	3,2	3,2	257 831
Machines	10 653 073 668	8,5	8,5	125 987
Outillage	40 783 724 687	32,6	32,6	4 967 758
Autres	1 345 809 013	1,1	1,1	170 678
Total	124 979 178 532	100,0	100,0	5 653 067

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

L'analyse du Tableau 11.2 montre que les UPI exercent dans trois principaux secteurs d'activité à savoir l'industrie, le commerce et le service. Il ressort que ces trois branches d'activités sont en équilibre d'exercice dans les deux milieux : urbain et rural. En effet, les valeurs à l'acquisition dans les trois (03) secteurs en milieu urbain, (63 035 885 181 FCFA) équivalent à quelques différences près, aux valeurs à l'acquisition dans les trois (03) secteurs (61 942 725 491 FCFA) en milieu rural. Ce qui correspond à 50,4% en milieu urbain contre 49,6% en milieu rural.

Le montant global du capital s'élève à 124 978,61 milliards FCFA et l'analyse des valeurs à l'acquisition par secteur d'activités et selon le milieu de résidence révèle que :

- les valeurs à l'acquisition du capital des UPI dans le secteur de l'industrie en **milieu rural (13 912 896 587 FCFA)** sont supérieures à celles enregistrées en milieu **urbain** dans le même secteur (**10 653 615 779 FCFA**). En conséquence les activités dans ce secteur sont florissantes dans le **milieu rural** que dans le milieu urbain ou elles représentent respectivement 11,1% et 8,5% de l'ensemble du capital national. On remarque aussi que les activités des UPI sont caractérisées par la faiblesse ou l'inexistence du secteur de l'industrie à Cotonou ;
- par contre dans le secteur du commerce, le capital des UPI en milieu urbain fait plus du triple de celui du milieu rural (21,1% contre 6,9%). Ceci rend clairement compte que le secteur du commerce est plus porteur en milieu urbain qu'en milieu rural. Toutefois, on note clairement que le capital des activités commerciales dans le capital économique du pays (Cotonou) est plus important que celui sur lequel tourne l'ensemble des activités commerciales du milieu rural (7,6% contre 6,9%) ;
- au niveau des activités de services, le secteur service est plus porteur en milieu rural qu'en milieu urbain. Le capital des activités de service en développement en milieu rural (**394 953 820 FCFA**) est nettement supérieur à celui des activités du milieu urbain (**25 978 495 339**) représentant respectivement 31,5% et 20,8% de l'ensemble du capital des UPI au niveau national. Ainsi, les activités de service se développent essentiellement en milieu rural et sont quasiment inexistant à Cotonou.

Tableau 11.2 : Montant (en FCFA) et Structure (en %) du capital du secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Bénin, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Valeur à l'acquisition	Pourcentage	Effectif
Cotonou			
Industrie	518 240 036	0,4	6 519
Commerce	9 475 220 458	7,6	8 026
Service	856 455 080	0,7	4 373
Ensemble	10 849 915 574	8,7	18 917
Autres urbains			
Industrie	10 135 375 743	8,1	773 400
Commerce	16 928 553 605	13,5	1 304 480
Service	25 122 040 259	20,1	1 112 621
Ensemble	52 185 969 608	41,8	3 190 501
Ens. Urbain			
Industrie	10 653 615 779	8,5	779 919
Commerce	26 403 774 063	21,1	1 312 505
Service	25 978 495 339	20,8	1 116 994
Ensemble	63 035 885 181	50,4	3 209 417
Rural			
Industrie	13 912 896 587	11,1	909 368
Commerce	8 610 875 084	6,9	853 431
Service	39 418 953 820	31,5	680 852
Ensemble	61 942 725 491	49,6	2 443 650
Ensemble			
Industrie	24 566 512 366	19,7	1 689 286
Commerce	35 014 649 147	28,0	2 165 936
Service	65 397 449 160	52,3	1 797 845
Ensemble	124 978 610 672	100,0	5 653 067

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

11.1.2 . Caractéristiques du capital

11.1.2.1. Qualité du capital du secteur informel

Le montant et la structure du capital du secteur informel par milieu de résidence suivant le type et la qualité des équipements sont présentés au Tableau 11.3. En 2018, le secteur informel béninois est caractérisé par la faiblesse (0,6%) de l'autoproduction et dominé (74,2%) par les équipements acquis à l'état neuf. La valeur de ceux acquis à l'état usagé représente 24,7% de l'ensemble de la valeur d'acquisition des équipements. A l'exception de Cotonou, on note une tendance similaire de l'état des équipements à leur acquisition quel que soit le milieu de résidence. En effet, en milieu rural, plus de trois-quarts (77,2%) des équipements du secteur informel sont acquis à l'état neuf contre 71,3% parmi les acteurs du système en milieu urbain (ensemble). La valeur des équipements d'occasion enregistrés à l'entrée dans le secteur informel représente moins d'un-quart (22,2%) en milieu rural contre 27,1% dans l'ensemble du milieu urbain. Par contre à Cotonou, le secteur informel est dominé par les équipements d'occasion (77,7%) contrairement aux autres milieux où les équipements sont en majorité acquis à l'état neuf. Toutefois, quel que soit le milieu de résidence, l'ensemble des unités de production informelles sont caractérisées par la faiblesse de capital d'autoproduction.

Tableau 11.3 : Montant (en CFA) et structure du capital par zone suivant le type et la qualité de l'équipement, Bénin, 2017

Milieu de résidence et qualité de l'équipement	Valeur à l'acquisition		Pourcentage de l'ensemble	Effectif
	Valeur	Pourcentage		
Cotonou				
Neuf à l'achat	2 386 410 362	22,0	1,9	15 663
Usagé à l'achat	8 431 441 530	77,7	6,7	2 088
Autoproduction	32 063 682	0,3	0,0	1 166
Non applicable	0	0,0	0,0	0
Total	10 849 915 574	100,0	8,7	18 917
Autres urbains				
Neuf à l'achat	42 531 177 052	81,5	34,0	3 141 668
Usagé à l'achat	8 681 888 827	16,6	6,9	25 441
Autoproduction	502 819 485	1,0	0,4	3 300
Non applicable	470 652 103	0,9	0,4	20 092
Total	52 186 537 467	100,0	41,8	3 190 501
Ens. Urbain				
Neuf à l'achat	44 917 587 414	71,3	35,9	3 157 331
Usagé à l'achat	17 113 330 356	27,1	13,7	27 529
Autoproduction	534 883 167	0,8	0,4	4 466
Non applicable	470 652 103	0,7	0,4	20 092
Total	63 036 453 041	100,0	50,4	3 209 417
Rural				
Neuf à l'achat	47 797 140 302	77,2	38,2	2 379 165
Usagé à l'achat	13 751 117 789	22,2	11,0	35 175
Autoproduction	200 472 848	0,3	0,2	3 243
Non applicable	193 994 553	0,3	0,2	26 067
Total	61 942 725 491	100,0	49,6	2 443 650
Ensemble				
Neuf à l'achat	92 714 727 716	74,2	74,2	5 536 496
Usagé à l'achat	30 864 448 145	24,7	24,7	62 703
Autoproduction	735 356 015	0,6	0,6	7 709
Non applicable	664 646 656	0,5	0,5	46 159
Total	124 979 178 532	100,0	100,0	5 653 067

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

11.1.2.2. Propriétés du capital

L'analyse du Tableau 11.4 **Erreur ! Référence non valide pour un signet.**a conduit aux constats ci-après :

Le capital productif est la propriété personnelle de l'UPI à 87,1% et seulement 2,8% sont issus de la location et 10,1% issus du prêt ou propriété partagée.

A Cotonou, la constitution du capital à partir de prêt ou de propriété partagée est le mode privilégié de constitution de capital des UPI avec un taux de 76,1% de la valeur du capital total de la ville. Cette contribution représente 6,6% de l'ensemble du capital national. Ce mode de financement du capital est suivi de celui de la propriété personnelle qui participe à la constitution du capital des UPI de Cotonou avec un taux de financement de 23,9% représentant 2,1% pour le capital national. Par contre la location n'est pas valorisée dans la constitution du capital à Cotonou. Elle est inexistante à Cotonou (0%).

Dans les autres villes, la constitution de capital privilégie le mode basé sur la propriété personnelle. Selon les données recueillies de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, effectuées par l'INSAE, la propriété personnelle participe à la constitution de capital dans les autres villes

à concurrence de 89,3% de l'ensemble du capital des autres villes, soit 37,3% de l'ensemble du capital des UPI au plan national. Ce mode de constitution de capital est suivi de celui de prêt ou de propriété partagée qui ne pèse qu'à hauteur de 7,8% au plan local et 3,3% sur l'ensemble du capital national des UPI.

Cependant, si à Cotonou la location n'intervient pas dans la constitution du capital des UPI, dans les autres villes et dans le milieu rural, elle intervient dans la constitution de capital. La contribution de la location dans la constitution du capital des UPI en milieu rural est de 3,2% contre 2,9% dans les autres villes. Ces contributions représentent respectivement 1,6% et 1,2% du capital total des UPI au niveau national.

Dans le rural le mode de financement du capital par la propriété personnelle est privilégié. La propriété personnelle constitue l'essentiel du capital rural estimée à 96,3% représentant 47,7% de l'ensemble du capital national des UPI. Ce mode est suivi, dans une faible proportion (3,2%), par la constitution de capital par la location représentant 1,6% de l'ensemble du capital national des UPI. Cependant le dernier mode de constitution de capital en milieu rural à retenir est bien entendu le mode de prêt ou la propriété partagée qui présente un taux de 0,5% du capital urbain des UPI correspondant à 0,3% de l'ensemble du capital national.

Tableau 11.4 : Montant et structure du capital suivant la zone et la propriété, Bénin, 2018

Milieu de résidence et la propriété	Valeur à l'acquisition			Effectif
	Valeur	Pourcentage	Pourcentage de l'ensemble	
Cotonou				
Propriété personnelle	2 592 445 780	23,9	2,1	18 504
Location	0	0,0	0,0	0
Prêt ou propriété partagée	8 257 469 793	76,1	6,6	413
Total	10 849 915 574	100,0	8,7	18 917
Autres urbains				
Propriété personnelle	46 615 176 932	89,3	37,3	3 180 045
Location	1 503 756 583	2,9	1,2	8 932
Prêt ou propriété partagée	4 067 603 952	7,8	3,3	1 523
Total	52 186 537 467	100,0	41,8	3 190 501
Ens. Urbain				
Propriété personnelle	49 207 622 713	78,1	39,4	3 198 549
Location	1 503 756 583	2,4	1,2	8 932
Prêt ou propriété partagée	12 325 073 746	19,6	9,9	1 936
Total	63 036 453 041	100,0	50,4	3 209 417
Rural				
Propriété personnelle	59 643 020 059	96,3	47,7	2 428 516
Location	1 984 366 378	3,2	1,6	5 490
Prêt ou propriété partagée	315 339 054	0,5	0,3	9 644
Total	61 942 725 491	100,0	49,6	2 443 650
Ensemble				
Propriété personnelle	108 850 642 772	87,1	87,1	5 627 066
Location	3 488 122 960	2,8	2,8	14 422
Prêt ou propriété partagée	12 640 412 800	10,1	10,1	11 579
Total	124 979 178 532	100,0	100,0	5 653 067

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

11.2 . Origine et mode de financement du capital

Les questions relatives au mode de financement des UPI au cours de l'ERI-ESI de 2018, portent sur la structure, les origines et le mode du capital investi au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Il s'agit donc d'apprécier les investissements de 2017 au cours de l'année 2018 où l'étude a été réalisée.

Ainsi, le **Tableau 11.5** (ci-dessous) présente l'origine des sources de financement du capital des unités de production informelles. En gros, le capital des UPI au Bénin est financé en grande partie par les petites entreprises privées commerciales (35,5%), les ménages/particuliers (31,3%), les grandes entreprises privées commerciales (20,0%) et dans une proportion non négligeable (9,0%) par le secteur public. L'importance des sources de financement du capital des UPI varie selon le milieu de résidence. En milieu urbain béninois (y compris Cotonou), la grande partie (91,4%) du capital des UPI est financée par trois sources à savoir les petites entreprises privées non commerciale (47,0%), les ménages / particuliers (29,7%) et les grandes entreprises privées commerciales (14,7%). Par contre à Cotonou, le capital des UPI est essentiellement financé par les petites entreprises privées commerciales (90,6%) et dans une faible proportion par les grandes entreprises privées commerciales (3,8%) et les ménages / particuliers (2,4%). Le financement du capital des UPI par le secteur public est en général faible en milieu urbain (0,8% dont 1,4% à Cotonou et 0,7% pour les autres milieux urbains). Le capital des UPI en milieu rural est aussi financé en grande partie par les trois grands contributeurs du milieu urbain mais à une proportion relativement faible (82,1% contre 91,4%). En effet, les ménages / particuliers (32,9%), les grandes entreprises privées commerciales (25,3%), et les petites entreprises privées commerciales (23,9%) sont les principaux contributeurs du financement du capital des UPI en milieu rural. On note une contribution substantielle (17,3%) du secteur public dans ce milieu.

Le financement du capital des UPI par le secteur public peut s'expliquer, entre autres, par le financement par l'Etat du capital de certaines activités non formalisées exercées dans l'informel. On peut citer par exemple les activités exercées par les bénéficiaires du programme de micro-crédit au plus pauvres, initié depuis quelques années au Bénin consistant à mettre à disposition des femmes plus pauvres, un capital de démarrage d'activités génératrices de revenus. Ce programme est d'ailleurs modernisé et actuellement connu sous le nom de crédit mobile aux plus pauvres.

Le financement du secteur public à la constitution du capital des UPI est plus important en milieu rural comparé aux autres milieux. Par exemple, la contribution du secteur public au financement du capital des UPI enregistrée à 9,0% au niveau nationale est essentiellement concentrée en milieu rural (17,3% contre 0,8%). Ceci corrobore la vision de l'Etat dans ces actions de réduction des inégalités concentrant les interventions aux plus nécessiteux, qui sont en majorité dans les milieux ruraux. Le programme dit de micro-crédit au plus pauvres est essentiellement en direction des femmes vivant en milieu rural. Ce qui explique certainement la forte contribution du secteur public dans le financement des UPI en milieu rural.

Tableau 11.5 : Montant (en F CFA) et structure du capital (%) selon la zone, le secteur et l'origine, Bénin, 2017

Milieu de résidence et origine	Valeur à l'acquisition		Pourcentage de l'ensemble	Effectif
	Valeur	Pourcentage		
Cotonou				
Secteur public	154 961 131	1,4	0,1	443
Grande entreprise privée commerciale	408 992 562	3,8	0,3	1 275
Petite entreprise privée commerciale	9 830 043 768	90,6	7,9	12 670
Grande entreprise privée non commerciale	81 831 475	0,8	0,1	546
Petite entreprise privée non commerciale	115 540 907	1,1	0,1	479
Ménage/Particulier	258 545 730	2,4	0,2	3 505
Importations directes	0	0,0	0,0	0
Autre	0	0,0	0,0	0
Total	10 849 915 574	100,0	8,7	18 917
Autres urbains				
Secteur public	343 184 606	0,7	0,3	287 617
Grande entreprise privée commerciale	8 831 608 604	16,9	7,1	90 094
Petite entreprise privée commerciale	19 816 194 865	38,0	15,9	1 747 798
Grande entreprise privée non commerciale	0	0,0	0,0	0
Petite entreprise privée non commerciale	490 811 714	0,9	0,4	2 469
Ménage/Particulier	18 462 268 610	35,4	14,8	1 049 036
Importations directes	171 836 706	0,3	0,1	14 338
Autre	4 070 632 361	7,8	3,3	2 490
Total	52 186 537 467	100,0	41,8	3 193 841
Ens. Urbain				
Secteur public	498 145 737	0,8	0,4	288 059
Grande entreprise privée commerciale	9 240 601 166	14,7	7,4	91 369
Petite entreprise privée commerciale	29 646 238 634	47,0	23,7	1 760 468
Grande entreprise privée non commerciale	81 831 475	0,1	0,1	546
Petite entreprise privée non commerciale	606 352 621	1,0	0,5	2 948
Ménage/Particulier	18 720 814 340	29,7	15,0	1 052 541
Importations directes	171 836 706	0,3	0,1	14 338
Autre	4 070 632 361	6,5	3,3	2 490
Total	63 036 453 041	100,0	50,4	3 212 758
Rural				
Secteur public	10 742 727 554	17,3	8,6	80 753
Grande entreprise privée commerciale	15 701 083 068	25,3	12,6	138 057
Petite entreprise privée commerciale	14 774 267 963	23,9	11,8	1 481 458
Grande entreprise privée non commerciale	104 386 470	0,2	0,1	2 201
Petite entreprise privée non commerciale	55 252 507	0,1	0,0	8 491
Ménage/Particulier	20 350 222 648	32,9	16,3	729 292
Importations directes	47 460 900	0,1	0,0	589
Autre	167 324 383	0,3	0,1	2 809
Total	61 942 725 491	100,0	49,6	2 443 650
Ensemble				
Secteur public	11 240 873 291	9,0	9,0	368 812
Grande entreprise privée commerciale	24 941 684 234	20,0	20,0	229 426
Petite entreprise privée commerciale	44 420 506 596	35,5	35,5	3 241 925
Grande entreprise privée non commerciale	186 217 945	0,1	0,1	2 746
Petite entreprise privée non commerciale	661 605 127	0,5	0,5	11 439
Ménage/Particulier	39 071 036 988	31,3	31,3	1 781 833
Importations directes	219 297 606	0,2	0,2	14 927
Autre	4 237 956 744	3,4	3,4	5 299
Total	124 979 178 532	100,0	100,0	5 656 408

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

11.3 . Financement du capital dans le secteur informel

Le Tableau 11.6 révèle la structure du capital investi en 2017 selon le secteur d'activité et la source de financement des activités dans le secteur informel au Bénin.

Il convient de noter que deux sources sur les neuf citées dans le tableau ci-dessous, ont contribué le plus à constituer le capital. Il s'agit principalement des épargnes, des dons et des héritages (62,6%), suivis des tontines (29,9%). La même tendance s'observe sur l'ensemble des milieux de résidence.

Considérant les milieux de résidence, Cotonou a bénéficié d'un peu moins de 1/10^{ème} (8,7%) du montant total contre d'un peu plus de 4/10^{ème} (41,8%) et d'un peu moins de 5/10^{ème} (49,6%) respectivement pour les autres milieux urbains et le milieu rural.

Il faut aussi noter qu'en 2017 au Bénin, les usuriers n'ont contribué à financer aucune activité informelle, quel que soit le secteur d'activité considéré.

En général, les épargnes, les dons et les héritages ainsi que les tontines ont contribué à eux seuls à 92,5% du montant global qui a permis à financer les activités informelles au Bénin en 2017. La part des institutions de microfinance et des banques ne représente que 1% du montant global.

Tableau 11.6 : Montant (en F CFA) et structure du capital suivant la zone, le secteur d'activité et la source de financement, Bénin, 2018

Milieu de résidence et source de financement	Valeur à l'acquisition			Effectif
	Valeur	Pourcentage	Pourcentage de l'ensemble	
Cotonou				
Epargne, don, héritage	9 614 386 880	88,6	7,7	12 501
Emprunt familial	88 346 274	0,8	0,1	252
Tontine	800 107 339	7,4	0,6	3 378
Autre	347 075 081	3,2	0,3	2 786
Total	10 849 915 574	100,0	8,7	18 917
Autres urbains				
Epargne, don, héritage	24 851 367 351	47,6	19,9	2 174 053
Emprunt familial	4 091 868 205	7,8	3,3	2 351
Emprunt auprès des clients	242 859 101	0,5	0,2	7 020
Emprunt auprès des fournisseurs	333 333 799	0,6	0,3	794
Emprunt auprès des usuriers	1 140 487	0,0	0,0	91
Emprunt microfinance	511 917 339	1,0	0,4	7 343
Emprunt bancaire	10 267 491	0,0	0,0	513
Tontine	21 284 229 792	40,8	17,0	993 300
Autre	859 553 901	1,6	0,7	8 376
Total	52 186 537 467	100,0	41,8	3 193 841
Rural				
Epargne, don, héritage	43 727 493 484	70,6	35,0	1 756 404
Emprunt familial	424 649 609	0,7	0,3	6 611
Emprunt auprès des clients	5 077 591	0,0	0,0	3 385
Emprunt auprès des fournisseurs	1 623 939 035	2,6	1,3	650
Emprunt auprès des usuriers	2 231 401	0,0	0,0	279
Emprunt auprès des associations de producteurs	54 151 364	0,1	0,0	1 030
Emprunt microfinance	455 667 812	0,7	0,4	11 003
Emprunt bancaire	76 830 687	0,1	0,1	1 542
Tontine	15 328 042 289	24,7	12,3	659 077
Autre	244 642 219	0,4	0,2	3 670
Total	61 942 725 491	100,0	49,6	2 443 650
Ensemble				
Epargne, don, héritage	78 193 247 715	62,6	62,6	3 942 957
Emprunt familial	4 604 864 087	3,7	3,7	9 214
Emprunt auprès des clients	247 936 692	0,2	0,2	10 405
Emprunt auprès des fournisseurs	1 957 272 835	1,6	1,6	1 443
Emprunt auprès des usuriers	3 371 888	0,0	0,0	370
Emprunt auprès des associations de producteurs	54 151 364	0,0	0,0	1 030
Emprunt microfinance	967 585 151	0,8	0,8	18 346
Emprunt bancaire	87 098 178	0,1	0,1	2 055
Tontine	37 412 379 421	29,9	29,9	1 655 755
Autre	1 451 271 201	1,2	1,2	14 833
Total	124 979 178 532	100,0	100,0	5 656 408

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

11.4 . Investissement dans le secteur informel

Le tableau ci-dessous est relatif à la structure du capital investi dans les équipements par les UPI au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête ERI-ESI de 2018 et renseigne sur les types d'équipements acquis. Dans l'ensemble 7 272 850 624 FCFA ont été investis pour les achats.

Selon les résultats, les postes de dépenses des UPI en matière d'équipements qui ont dominé les investissements sont par ordre d'importance les suivants : les achats de véhicules professionnels (31,1%), d'outillages (25,8%), de motos (23,6%) et de machines (9,4%).

Sur l'ensemble des huit types d'équipement recensés, les quatre ci-dessus cités ont bénéficié près de 90,0% des dépenses totales.

Suivant les milieux de résidence, ce sont les dépenses liées aux moyens de déplacement (véhicules professionnels et motos) qui ont été la première priorité des chefs des UPI : à Cotonou (95,1%), autres milieux urbains (55,8%) et en milieu rural (45,7%). Viennent ensuite en deuxième priorité, les dépenses sur les outillages et les machines pour les autres milieux urbains (36,4%) et le milieu rural (38,4%) contrairement à Cotonou où les CUPI ont privilégié en deuxième position, l'achat des mobiliers et équipements de bureau (3,8%).

Au total, 1/10^{ème} des dépenses d'achat des équipements effectués par les CUPI au Bénin est fait dans la ville de Cotonou contre 6/10^{ème} dans les autres milieux urbains et 3/10^{ème} dans le milieu rural. Plus de la moitié des dépenses d'investissement des CUPI relatives aux équipements revient aux principales villes du Bénin, autre que Cotonou.

Tableau 11.7 : Montant (en millions de F CFA) et structure (en %) du capital investi par les UPI en 2017, Bénin, 2018

Milieu de résidence et type d'équipement	Valeur à l'acquisition			Effectif
	Valeur	Pourcentage milieux de résidence	Pourcentage national	
Cotonou				
Motos	367 145 904	95,1	5,0	725
Mobilier et équipement de bureau	14 551 030	3,8	0,2	291
Machines	4 465 298	1,2	0,1	298
Total	386 162 232	100	5,3	1 313
Autres urbains				
Local	383 708	0,0	0,0	256
Motos	967 960 071	21,2	13,3	2 860
Brouettes, Pousse-Pousse	14 383 092	0,3	0,2	342
Véhicules professionnels	1 576 635 672	34,6	21,7	1 071
Mobilier et équipement de bureau	314 442 111	6,9	4,3	53 883
Machines	237 521 952	5,2	3,3	5 192
Outillage	1 420 554 171	31,2	19,5	1 002 282
Autres	23 459 608	0,5	0,3	3 900
Total	4 555 340 384	100	62,6	1 069 786
Rural				
Local	900 435	0,0	0,0	360
Motos	378 179 962	16,2	5,2	1 027
Brouettes, Pousse-Pousse	31 390 600	1,3	0,4	18 711
Véhicules professionnels	687 857 249	29,5	9,5	1 096
Mobilier et équipement de bureau	287 203 341	12,3	3,9	49 056
Machines	440 639 390	18,9	6,1	7 086
Outillage	455 551 686	19,5	6,3	406 652
Autres	49 625 343	2,1	0,7	21 606
Total	2 331 348 008	100	32,1	505 595
Ensemble				
Local	1 284 143	0,0	0,0	616
Motos	1 713 285 936	23,6	23,6	4 611
Brouettes, Pousse-Pousse	45 773 692	0,6	0,6	19 054
Véhicules professionnels	2 264 492 921	31,1	31,1	2 167
Mobilier et équipement de bureau	616 196 482	8,5	8,5	103 230
Machines	682 626 640	9,4	9,4	12 575
Outillage	1 876 105 857	25,8	25,8	1 408 934
Autres	73 084 952	1,0	1,0	25 506
Total	7 272 850 624	100	100	1 576 694

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Chapitre 12: Production, insertion et concurrence

Résultats clés

- Au Bénin en 2018, le chiffre d'affaire annuel réalisé par le secteur informel s'élève à 3 149,85 milliards de FCFA. Ce chiffre est réalisé à 18% par l'industrie, 60,7% par le commerce et 21,2% par le service.
- La production annuelle en 2018 s'élève à 2 129,85 milliards de FCFA et la contribution du secteur de l'industrie est 24,5%, du commerce 45,1% et du secteur de service 30,3%.
- La valeur ajoutée annuelle réalisée par le secteur informel en 2018 est de 1 502,08 milliards de FCFA avec une contribution de 20,3% de l'industrie, 52,1% du commerce et 27,6% de service.
- Les deux déciles les plus riches contribuent à 70,5% de la valeur ajoutée alors que les deux déciles les plus pauvres ne contribuent que pour 1,7% de la valeur ajoutée.

12.1 . Origine des matières premières consommées par les UPI en 2017

L'origine des matières premières traduit les sources d'approvisionnement des UPI en intrant pour réaliser leurs productions.

Au Bénin (tableau 12.1), le montant total des dépenses en matières premières s'élève à 33 122,94 millions de FCFA et selon le secteur d'activité, 39,5% des dépenses ont été réalisées dans l'industrie, 17,8% dans le commerce et 42,7% dans les services. Selon le milieu de résidence 8,8% des dépenses ont été réalisées à Cotonou, 44,2% en autres urbains et 47,0% en milieu rural.

Les dépenses sont issues globalement des petites entreprises privées commerciales (43,1%), des ménages ou des particuliers (38%) et de l'UPI elle-même (7,3%).

A Cotonou, les sources des dépenses sont les petites entreprises commerciales (34%), les ménages ou particuliers (47%) et de l'UPI elle-même (17%), alors qu'en autres urbains, elles sont issues des petites entreprises commerciales (39,6%), des ménages ou particuliers (41,4%), des grandes entreprises privées commerciales (6,2%) et de l'UPI elle-même (5%).

Enfin, en milieu rural, elles proviennent des petites entreprises commerciales (48,1%), des ménages (33,1%) et de l'UPI elle-même (7,8%).

Tableau 12.1 : Origine des matières premières consommées par le secteur informel (En valeur du montant total des matières premières achetées (en millions F CFA))

Milieu de résidence et origine des matières premières	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur						Effectif
	Industrie	Commerce	Service	Ensemble	% Ensemble		
					%	% secteur	
Dépenses totales en matières premières pour les ventes après transformation							
Cotonou							
Cueillette		16,93	0,00	16,93	0,1	0,6	226
Secteur public para		5,88	0,00	5,88	0	0,2	528
Grande entreprise privée commerciale	9,54	0,00	2,26	11,80	0	0,4	150
Petite entreprise commerciale	304,94	58,76	624,43	988,13	3	34,0	19 419
Petite entreprise non commerciale	3,36	0,00	21,26	24,62	0,1	0,8	446
Ménage / particulier	35,68	381,80	950,62	1 368,11	4,1	47,0	35 343
UPI elle-même	15,43	155,61	323,15	494,20	1,5	17,0	16 412
Total	368,95	618,98	1 921,73	2 909,65	8,8	100,0	72 524
Autres urbains							
Cueillette	145,29	25,48	44,63	215,39	0,7	1,5	5 104
Secteur public para	108,80	35,39	26,96	171,15	0,5	1,2	3 834
Grande entreprise privée commerciale	449,82	27,49	432,67	909,98	2,7	6,2	11 830
Petite entreprise commerciale	1 931,16	658,08	3 206,30	5 795,54	17,5	39,6	168 965
Petite entreprise non commerciale	139,00	110,33	131,10	380,43	1,1	2,6	11 585
Ménage / particulier	1 278,48	979,45	3 805,78	6 063,71	18,3	41,4	161 865
Importation directe	36,11	17,59	25,83	79,52	0,2	0,5	5 564
UPI elle-même	332,45	161,09	233,99	727,54	2,2	5,0	22 388
Autre	1,92	27,65	263,88	293,45	0,9	2,0	2 186
Total	4 423,03	2 042,55	8 171,13	14 636,71	44,2	100,0	393 321
Rural							
Cueillette	65,52	98,59	38,46	202,57	0,6	1,3	6 023
Secteur public para	227,00	0,00	41,52	268,52	0,8	1,7	7 358
Grande entreprise privée commerciale	507,50	97,73	225,15	830,38	2,5	5,3	18 733
Petite entreprise commerciale	3 615,87	1 774,45	2 094,82	7 485,13	22,6	48,1	150 204
Grande entreprise privée non commerciale	3,15	0,00	11,97	15,12	0	0,1	568
Petite entreprise non commerciale	209,40	5,99	107,87	323,26	1	2,1	11 612
Ménage / particulier	2 980,46	882,90	1 285,84	5 149,19	15,5	33,1	123 956
Importation directe	7,30	24,45	4,64	36,39	0,1	0,2	1 556
UPI elle-même	627,94	319,49	262,56	1 209,99	3,7	7,8	36 357
Autre	39,33	16,69	0,00	56,02	0,2	0,4	3 312
Total	8 283,46	3 220,29	4 072,82	15 576,57	47	100,0	359 678
Ensemble							
Cueillette	210,81	141,00	83,08	434,89	1,3	1,3	11 352
Secteur public para	335,80	41,27	68,48	445,55	1,3	1,3	11 720
Grande entreprise privée commerciale	966,86	125,22	660,08	1 752,16	5,3	5,3	30 713
Petite entreprise commerciale	5 851,96	2 491,28	5 925,55	14 268,80	43,1	43,1	338 588
Grande entreprise privée non commerciale	3,15	0,00	11,97	15,12	0	0,0	568
Petite entreprise non commerciale	351,75	116,32	260,23	728,31	2,2	2,2	23 642
Ménage / particulier	4 294,62	2 244,15	6 042,24	12 581,01	38	38,0	321 164
Importation directe	43,41	42,04	30,47	115,91	0,3	0,3	7 120
UPI elle-même	975,82	636,20	819,70	2 431,72	7,3	7,3	75 157
Autre	41,25	44,34	263,88	349,47	1,1	1,1	5 498
Total	13 075,44	5 881,82	14 165,68	33 122,94	100	100,0	825 523
% Total	39,5	17,8	42,8	100,0			

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

12.2 . Origine des produits vendus en l'état par les UPI en 2015

La vente de produits sans transformation est un acte purement de commerce. Cette activité est essentiellement assurée par le secteur du commerce qui réalise 94,9% des achats pour revente. En particulier, le secteur commercial réalise 93,8% des achats pour revente sans transformation à Cotonou, 96,0% dans les autres urbains et 93,1% en milieu rural. Ces achats proviennent de quatre sources qui assurent environ 88% des provisions : les petites entreprises commerciales (36,3%), les particuliers (33,7%), les grandes entreprises privées commerciales (10,3%), les UPI (7,8%).

A Cotonou, les petites entreprises commerciales (22,4%), les particuliers (31,6%) et les UPI (26,3%) fournissent 80,3% des 2 861,9 millions des achats pour revente. Dans les autres urbains, sur les 97 534,2 millions d'achat pour vente sans transformation, 41,7% proviennent des petites entreprises commerciales, 33,2% des particuliers, 10,1% des grandes entreprises privées commerciales. En milieu rural, les ventes sans transformation s'élèvent à 52 755,1 millions. Les approvisionnements proviennent des particuliers (34,9%), des petites entreprises commerciales (29,3%), des grandes entreprises privées commerciales (10,9%), des UPI (10,8%).

Tableau 12.2 : Origine des produits vendus en l'état par le secteur informel (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état) (en Million FCFA)

Milieu de résidence et origine des matières premières	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur						Effectif
	Industrie	Commerce	Service	Total	% secteur	% Total	
	Dépenses totales pour se procurer les produits vendus sans transformation						
Cotonou							
Cueillette		282,22	0	282,22	2,6	0,2	4 503
Secteur public para		46,93	0	46,93	0,4	0	968
Grande entreprise privée commerciale		979,03	49,26	1028,3	9,5	0,6	9 921
Petite entreprise commerciale		2426,03	5,37	2431,4	22,4	1,5	57 730
Petite entreprise non commerciale		223,62	0	223,62	2,1	0,1	4 890
Ménage / particulier	83,79	3236,62	89,42	3438,54	31,6	2,1	83 053
Importation directe	0	385,09	12,09	397,18	3,7	0,2	3 342
UPI elle-même	120,88	2456,26	284,76	2861,9	26,3	1,8	60 217
Autre	0	165,2	0	165,2	1,5	0,1	1 130
Total	204,67	10201,01	440,9	10875,3	100	6,7	225 754
Autres urbains							
Cueillette	0	549,52	18,05	567,57	0,6	0,4	13 300
Secteur public para	53,93	1047,92	20,74	1122,59	1,2	0,7	16 100
Grande entreprise privée commerciale	44,48	9733,09	33,31	9810,88	10,1	6,1	110 661
Petite entreprise commerciale	579,12	39737,06	335,24	40667,45	41,7	25,2	417 051
Grande entreprise privée non commerciale	0	179,64	0	179,64	0,2	0,1	1 460
Petite entreprise non commerciale	208,24	3140,08	14,08	3362,4	3,4	2,1	13 872
Ménage / particulier	1325,65	30190,41	881,85	32397,92	33,2	20,1	503 553
Importation directe	39,09	4188,44	1,43	4228,96	4,3	2,6	19 171
UPI elle-même	78,07	3741,26	134	3953,33	4,1	2,5	70 851
Autre	4,28	1169,12	70,03	1243,42	1,3	0,8	17 875
Total	2332,86	93676,53	1508,7	97534,16	100,0	60,5	1 183 895
Rural							
Cueillette	78,3	1650,11	0	1728,4	3,3	1,1	6 366
Secteur public para	0	1185,99	22,93	1208,92	2,3	0,8	17 137
Grande entreprise privée commerciale	28,83	5694,9	16,67	5740,41	10,9	3,6	103 254
Petite entreprise commerciale	1082,28	14216,27	161,3	15459,85	29,3	9,6	378 047
Grande entreprise privée non commerciale	0	81,55	0	81,55	0,2	0,1	4 792

Milieu de résidence et origine des matières premières	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur						Effectif
	Industrie	Commerce	Service	Total	% secteur	% Total	
	Dépenses totales pour se procurer les produits vendus sans transformation						
Petite entreprise non commerciale	46,15	707,18	0	753,33	1,4	0,5	12 775
Ménage / particulier	1382,47	16671,37	371,92	18425,77	34,9	11,4	298 700
Importation directe	38,96	3267,98	1,68	3308,62	6,3	2,1	9 857
UPI elle-même	68,76	5406,62	235,47	5710,85	10,8	3,5	68 914
Autre	75	244,65	17,72	337,37	0,6	0,2	14 544
Total	2800,75	49126,62	827,69	52755,06	100	32,7	914 386
Ensemble							
Cueillette	78,3	2481,84	18,05	2578,19	1,6	1,6	24 169
Secteur public para	53,93	2280,85	43,66	2378,44	1,5	1,5	34 205
Grande entreprise privée commerciale	73,31	16407,02	99,25	16579,59	10,3	10,3	223 837
Petite entreprise commerciale	1661,4	56379,36	501,91	58558,7	36,3	36,3	852 828
Grande entreprise privée non commerciale	0	261,19	0	261,19	0,2	0,2	6 251
Petite entreprise non commerciale	254,38	4070,88	14,08	4339,35	2,7	2,7	31 537
Ménage / particulier	2791,91	50098,41	1343,2	54262,23	33,7	33,7	885 307
Importation directe	78,05	7841,51	15,21	7934,76	4,9	4,9	32 370
UPI elle-même	267,71	11604,14	654,22	12526,07	7,8	7,8	199 982
Autre	79,27	1578,97	87,75	1746	1,1	1,1	33 549
Total	5338,28	153004,16	2777,3	161164,5	100	100	2 324 035
% Total	3,4	94,9	1,7	100			

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

12.3 . Commercialisation des produits vendus par les UPI

La transformation est une activité normalement du secteur industriel (moderne ou artisanal). Au Bénin, selon les résultats de l'enquête ERI-ESI, on note cependant que le secteur de l'industrie vient en deuxième position (28,6%) après le secteur des services (63,2%) et suivi du secteur commercial (8,2%). Cette activité de transformation est essentiellement réalisée par les ménages / particuliers (83,7%) et les petites entreprises commerciales (13,7%). A Cotonou, la transformation est réalisée à 98,2%, 97,3% et 91,5% par les particuliers respectivement dans l'industrie, le commerce et les services. Dans les autres urbains, les petites entreprises commerciales (16,5%), les particuliers (80,1%) fabriquent les produits transformés. Dans le commerce, la transformation vient des particuliers (86,0%), des petites entreprises commerciales (13,4%). Dans les services, la transformation vient des particuliers (94,7%), des petites entreprises commerciales (4,8%).

En milieu rural, la petite entreprise commerciale assure 20,1% de la transformation contre 75,6% des particuliers.

Tableau 12.3 : Principales destinations du chiffre d'affaires des produits transformés vendus par les UPI (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état) (en Millions de FCFA)

Milieu de résidence et origine des matières premières	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur				%	% total	Effectif
	Industrie	Commerce	Service	Total			
	Recettes totales mensuelles des produits transformés recalculées						
Cotonou							
Petite entreprise commerciale	17,13	41,19	569,54	627,85	6,2	0,3	4 193
Grande entreprise privée non commerciale	0,00	0,00	35,58	35,58	0,3	0	349
Petite entreprise non commerciale	11,04	0,00	0,00	11,04	0,1	0	183
Ménage / particulier	1 494,37	1 504,41	6 523,18	9 521,96	93,4	5	53 645
Total	1 522,53	1 545,60	7 128,29	10 196,43	100,0	5,3	58 370
Autres urbains							
Secteur privé et para	82,79	0,00	0,00	82,79	0,1	0	1 091
Grande entreprise commerciale	391,48	34,14	0,00	425,62	0,5	0,2	1 680
Petite entreprise commerciale	3 357,05	809,85	3 039,00	7 205,90	8,0	3,8	27 290
Petite entreprise non commerciale	146,21	0,00	96,27	242,48	0,3	0,1	1 384
Ménage / particulier	16 243,07	5 190,51	60 299,90	81 733,49	90,8	42,9	270 315
Exportation directe	66,85	0,00	260,79	327,64	0,4	0,2	1 654
Total	20 287,45	6 034,50	63 695,97	90 017,92	100,0	47,2	303 414
Rural							
Secteur privé et para	99,68	0,00	1,85	101,53	0,1	0,1	1 526
Grande entreprise commerciale	1 002,26	0,00	0,00	1 002,26	1,1	0,5	4 269
Petite entreprise commerciale	9 651,51	943,59	7 633,07	18 228,16	20,1	9,6	58 672
Petite entreprise non commerciale	417,53	78,57	177,77	673,88	0,7	0,4	3 169
Ménage / particulier	20 062,22	7 066,63	41 276,18	68 405,02	75,6	35,9	240 031
Exportation directe	1 454,97	17,60	626,35	2 098,91	2,3	1,1	3 668
Total	32 688,16	8 106,39	49 715,21	90 509,76	100,0	47,5	311 335
Ensemble							
Secteur privé et para	182,47	0,00	1,85	184,32	0,1	0,1	2 617
Grande entreprise commerciale	1 393,73	34,14	0,00	1 427,87	0,7	0,7	5 949
Petite entreprise commerciale	13 025,68	1 794,63	11 241,60	26 061,92	13,7	13,7	90 154
Grande entreprise privée non commerciale	0,00	0,00	35,58	35,58	0,0	0	349
Petite entreprise non commerciale	574,78	78,57	274,04	927,39	0,5	0,5	4 737
Ménage / particulier	37 799,66	13 761,55	108 099,26	159 660,47	83,7	83,7	563 991
Exportation directe	1 521,82	17,60	887,14	2 426,56	1,3	1,3	5 322
Total	54 498,15	15 686,49	120 539,46	190 724,10	100,0	100	673 119
% Total	28,6	8,2	63,2	100,0			

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

12.4 . Principaux agrégats du secteur informel

Le tableau 12.4 fait ressortir les principaux agrégats du secteur informel, ainsi que dans chaque secteur les activités prédominantes.

Au Bénin en 2018, le chiffre d'affaire annuel réalisé par le secteur informel s'élève à 3 149,85 milliards de FCFA. Ce chiffre est réalisé à 18% par l'industrie, 60,7% par le commerce et 21,2% par le service.

La production annuelle en 2018 s'élève à 2 129,85 milliards de FCFA et la contribution du secteur de l'industrie est 24,5%, du commerce 45,1% et du secteur de service 30,3%.

La valeur ajoutée annuelle réalisée par le secteur informel en 2018 est de 1 502,08 milliards de FCFA avec une contribution de 20,3% de l'industrie, 52,1% du commerce et 27,6% de service.

Le montant du revenu mixte annuel est de 1 03,07 milliards de FCFA et il représente 69% de la valeur ajoutée annuelle. Par rapport au secteur d'activité, le revenu mixte annuel de l'industrie est 60,8% de sa

valeur ajoutée, pour le secteur du commerce, il est de 75,5% de sa valeur ajoutée annuelle et pour le secteur du service, il est 62,9% de sa valeur ajoutée annuelle.

Quatre branches d'activité contribuent au moins pour 75% à chaque agrégat du secteur informel.

La branche d'activité de fabrication contribue pour 14,5% au chiffre d'affaire annuel du secteur informel, 20% à la production annuelle et à 15% de la valeur ajoutée annuelle. Son revenu mixte annuel représente 61,1% de la valeur ajoutée annuelle.

La contribution de la branche d'activité du commerce de gros est 28,7% du chiffre d'affaire annuel, 21% de la production annuelle et 26,7% de la valeur ajoutée annuelle. Son revenu mixte annuel est de 86,3% de sa valeur ajoutée annuelle.

La contribution de la branche d'activité du commerce de détail est 30,2% du chiffre d'affaire annuel, 22% de la production annuelle et 23,3% de la valeur ajoutée annuelle. Son revenu mixte annuel est de 63,5% de sa valeur ajoutée annuelle.

Enfin la contribution de la branche d'activité d'hébergement et restauration est de 11,6% du chiffre d'affaire annuel, 16,5% de la production annuelle et de 13% de la valeur ajoutée annuelle. Son revenu mixte annuel représente 73,6% de sa valeur ajoutée.

Tableau 12.4 : Principaux agrégats du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité

Secteur et branche d'activité	Chiffre affaire annuel calculé avec imputation	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel
Industrie				
Activités extractives/mines	1,3	1,4	1,7	90,9
Activités de fabrication	14,6	20,0	15,0	61,2
Activités de production et distribution	0,0	0,0	0,1	58,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,0	0,0	0,0	59,1
Activités de construction	2,1	3,1	3,5	43,9
Total	18,0	24,5	20,3	60,8
Commerce				
Commerce et réparation des pièces automobiles	1,8	2,1	2,1	70,6
Commerce de gros	28,7	21,0	26,7	86,3
Commerce de détail	30,2	22,0	23,3	63,5
Total	60,7	45,1	52,1	75,5
Service				
Activités de transport	4,2	6,2	5,9	44,9
Activités d'entreposage	1,2	1,8	2,4	87,6
Activités d'hébergement et de restauration	11,6	16,5	13,0	73,6
Activités de l'information et de communication	0,2	0,3	0,3	27,9
Activités financiers et d'assurance	0,0	0,0	0,0	44,4
Activités immobiliers	0,2	0,3	0,3	54,2
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	0,4	0,6	0,5	73,9
Activités de services de soutien et de bureau	0,3	0,5	0,6	50,8
Enseignement	0,2	0,2	0,3	81,3
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,5	0,7	0,7	39,6
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,1	0,1	0,2	33,2
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc)	2,1	2,8	3,0	44,2
Activités spéciales des ménages	0,2	0,2	0,3	52,2
Total	21,2	30,3	27,6	62,9

Secteur et branche d'activité	Chiffre affaire annuel calculé avec imputation	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel
Ensemble				
Activités extractives/mines	1,3	1,4	1,7	90,9
Activités de fabrication	14,6	20,0	15,0	61,2
Activités de production et distribution	0,0	0,0	0,1	58,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,0	0,0	0,0	59,1
Activités de construction	2,1	3,1	3,5	43,9
Commerce et réparation des pièces automobiles	1,8	2,1	2,1	70,6
Commerce de gros	28,7	21,0	26,7	86,3
Commerce de détail	30,2	22,0	23,3	63,5
Activités de transport	4,2	6,2	5,9	44,9
Activités d'entreposage	1,2	1,8	2,4	87,6
Activités d'hébergement et de restauration	11,6	16,5	13,0	73,6
Activités de l'information et de communication	0,2	0,3	0,3	27,9
Activités financiers et d'assurance	0,0	0,0	0,0	44,4
Activités immobiliers	0,2	0,3	0,3	54,2
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	0,4	0,6	0,5	73,9
Activités de services de soutien et de bureau	0,3	0,5	0,6	50,8
Enseignement	0,2	0,2	0,3	81,3
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,5	0,7	0,7	39,6
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,1	0,1	0,2	33,2
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc)	2,1	2,8	3,0	44,2
Activités spéciales des ménages	0,2	0,2	0,3	52,2
Total	100,0	100,0	100,0	69,0
Montant	3 149 851,35	2 129 480,18	1 502 080,21	1 037 069,85

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

La présente section va permettre de mettre en évidence la contribution du milieu de résidence et des secteurs d'activités aux agrégats du secteur informel.

La contribution de Cotonou au chiffre d'annuel est de 9,7%, à la production annuelle de 9,7% et à la valeur ajoutée de 10%. Son revenu mixte annuel représente 70,1% de sa valeur ajoutée.

La contribution des autres urbains est de 49,9% du chiffre d'affaire annuel, 46,2% de la production annuelle et 46,8% de la valeur ajoutée annuelle. Son revenu mixte annuel représente 67,3% de sa valeur ajoutée annuelle.

Enfin, celle du milieu rural est 60,7% du chiffre d'affaire annuel, 45,1% de la production annuelle et 46,8% de la valeur ajoutée annuelle. Son revenu mixte annuel fait 70,7% de sa valeur ajoutée annuelle.

La contribution du secteur de l'industrie au chiffre d'affaire est de 18%, celle de la production annuelle est de 24,5% et celle de la valeur ajoutée annuelle de 24,3%. Son revenu mixte annuel représente 60,8% de sa valeur ajoutée.

Quant au secteur du commerce, sa contribution est de 60,7% du chiffre d'affaire, 45,1% de la production annuelle et 52,1% de la valeur ajoutée annuelle. Son revenu mixte représente 75,5% de sa valeur ajoutée et pour le secteur du service, sa contribution est de 21,2% du chiffre d'affaire, 30,3% de la production annuelle et 27,6% de la valeur ajoutée annuelle. Enfin son revenu mixte annuel fait 62,9% de sa valeur ajoutée.

Tableau 12.5 : Principaux agrégats du secteur informel suivant la zone et le secteur d'activité (Montant en Milliards de FCFA)

Milieu de résidence et secteur d'activité	Chiffre affaire annuel calculé avec imputation	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel
Cotonou				
Industrie	1,0	1,4	1,2	44,0
Commerce	6,6	5,2	6,1	76,1
Service	2,1	3,1	2,7	68,3
Total	9,7	9,7	10,0	70,1
Autres urbains				
Industrie	6,7	9,0	7,4	55,5
Commerce	32,9	22,6	26,0	75,0
Service	10,4	14,6	13,4	58,9
Total	49,9	46,2	46,8	67,3
Rural				
Industrie	10,4	14,1	11,6	65,8
Commerce	21,3	17,3	20,0	76,0
Service	8,7	12,6	11,6	66,3
Total	40,4	44,1	43,2	70,7
Ensemble				
Industrie	18,0	24,5	20,3	60,8
Commerce	60,7	45,1	52,1	75,5
Service	21,2	30,3	27,6	62,9
Total	100,0	100,0	100,0	69,0
Montant	3 149,85	2 129,48	1 502,08	1 037,07

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

12.5 . Performance économique

12.5.1 . Distribution de la valeur ajoutée annuelle moyenne réalisée par les UPI

Le tableau 12.6 montre la distribution à la contribution de la création de la richesse par les unités de production enquêtées par décile dans le secteur informel. Les deux déciles les plus riches contribuent à 70,5% de la valeur ajoutée alors que les deux déciles les plus pauvres ne contribuent que pour 1,7% de la valeur ajoutée. Le premier décile révèle que 10% des unités de production créent une valeur ajoutée annuelle inférieure ou égale à 44.230 FCFA par unité ; en d'autres termes, chaque promoteur des UPI apporte à l'économie béninoise moins de 1.000 FCFA par semaine et représente moins de 0,5% de la valeur ajoutée annuelle. Cependant, le dixième décile montre que 10% de la population crée au moins 4.952.319 FCFA en richesse annuelle. Le dixième décile apporte 57,4% à la création de la richesse nationale dans le secteur informel. Le rapport interdécile (D9/D1), égale à 112,0 dévoile une grande inégalité dans la création de richesse : les 10% les plus riches apportent 112 fois plus que les 10% les moins riches à la valeur ajoutée annuelle.

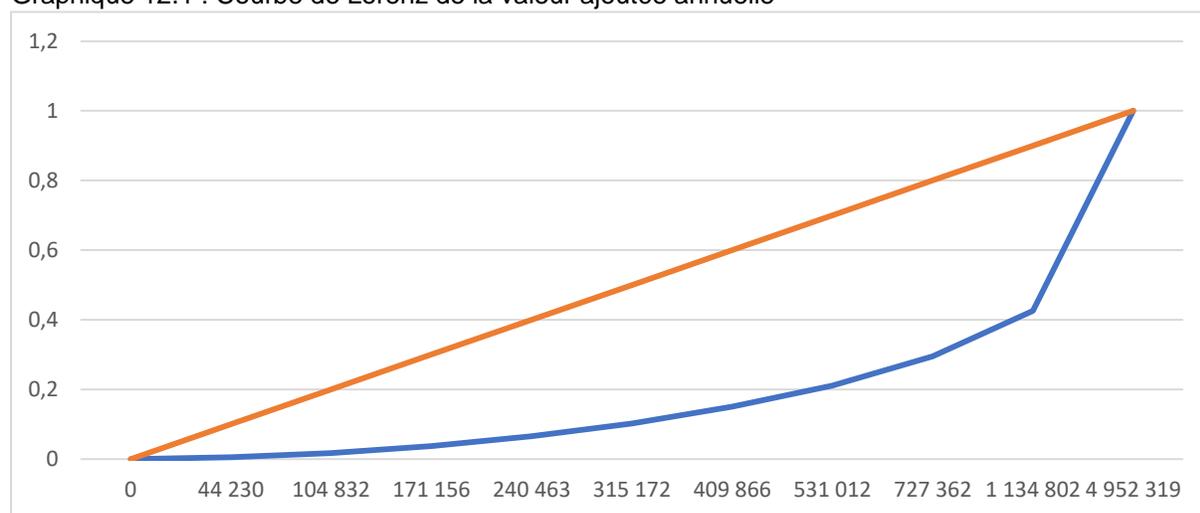
Tableau 12.6 : Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) et leur inégalité

Déciles de la valeur ajoutée	Effectif d'UPI	Valeur ajoutée annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Indice de Gini
10% les plus faibles	10	44 230	0,5	
2ième décile	10	104 832	1,2	0,1
3ième décile	10	171 156	2	0,068
4ième décile	10	240 463	2,8	0,051
5ième décile	10	315 172	3,7	0,044
6ième décile	10	409 866	4,8	0,043
7ième décile	10	531 012	6,1	0,044
8ième décile	10	727 362	8,4	0,067
9ième décile	10	1 134 802	13,1	0,087
10% les plus riches	10	4 952 319	57,4	0,529
Total	100	863 185	100	0,672

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

L'inégalité apparente révélée par le rapport interdécile est bien illustrée par la courbe de Lorenz qui montre un écartement prononcé de la courbe de la droite de parfaite égalité. Toutefois, on remarque que cet écartement présente une forte courbure au dixième décile. L'indice de Gini calculé dans le tableau 36a montre que dans les neuf premiers déciles, l'inégalité est très faible avec un indice inférieur à 0,1. Cependant, le dixième décile présente un indice élevé de 0,529. En conséquence, la disparité interne du dixième décile cumulé avec la disparité entre les déciles a induit une forte inégalité dans la création de la valeur ajoutée dans le secteur informel et il en ressort un indice de Gini de 0,672.

Graphique 12.1 : Courbe de Lorenz de la valeur ajoutée annuelle



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

La structure de la distribution de la création de richesse ne dépend pas du milieu de résidence ou de la zone géographique. En effet, le tableau 37 affiche une distribution des déciles qui gardent quasiment la même structure à Cotonou, dans autres urbains, en milieu rural que celle de l'ensemble du pays. Seul, au dixième décile on observe quelques variabilités qui ont aussi impacté les moyennes de valeur ajoutée par zone.

Tableau 12.7 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) par décile selon le milieu de résidence

Déciles de la valeur ajoutée	Strates de résidence				Ensemble
	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	
10% les plus faibles	46 038	46 998	46 854	41 244	44 230
2ième Decile	102 575	104 544	104 290	105 326	104 832
3ième décile	171 555	170 049	170 255	172 012	171 156
4ième décile	237 522	239 836	239 533	241 597	240 463
5ième décile	317 061	316 859	316 886	313 459	315 172
6ième décile	408 526	413 261	412 551	406 650	409 866
7ième décile	530 167	527 428	527 946	534 898	531 012
8ième décile	721 312	725 484	724 892	730 524	727 362
9ième décile	1 108 733	1 138 728	1 133 157	1 137 220	1 134 802
10% les plus riches	4 726 320	4 678 345	4 687 373	5 365 529	4 952 319
Total	1 038 741	881 556	905 900	812 742	863 185

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

La structure de la valeur ajoutée par décile selon le secteur d'activité présente quelques intérêts peu différents des analyses précédentes. Les secteurs de l'industrie, des services comme celui du commerce présentent des moyennes similaires et très proches de l'ensemble dans neuf premiers déciles. Dans le premier décile de tous les secteurs, les UPI apportent au plus 50 000 FCFA par an à la création de richesse. Au neuvième décile, les UPI créent moins 1 150 000 FCFA de valeur ajoutée par an. Au dixième décile, en moyenne une UPI apporte plus de 3 430 263 FCFA et 3 616 537 FCFA respectivement dans l'industrie et les services au produit intérieur brut. Quant au secteur commercial, en moyenne chaque UPI contribue à la création de la richesse à plus de 6 423 810 FCFA, qui représentent presque le double de la contribution dans les deux autres secteurs. L'hétérogénéité ainsi observé dans le dixième décile semble provenir plus du secteur commercial.

Tableau 12.8 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) par décile selon le secteur d'activité

Déciles de la valeur ajoutée	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur			Ensemble
	Industrie	Commerce	Service	
10% les plus faibles	50 414	42 443	46 250	44 230
2ième décile	105 187	102 946	107 560	104 832
3ième décile	170 306	171 381	171 677	171 156
4ième décile	241 863	238 556	240 683	240 463
5ième décile	314 063	319 845	309 877	315 172
6ième décile	409 438	408 958	411 382	409 866
7ième décile	529 923	539 173	523 894	531 012
8ième décile	718 071	741 249	718 789	727 362
9ième décile	1 116 502	1 149 735	1 132 281	1 135 006
10% les plus riches	3 430 263	6 423 810	3 616 537	4 952 319
Total	617 448	1 075 876	798 126	863 081

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

12.5.2 . Décomposition de la valeur ajoutée

Le secteur industriel rassemble 28,3% des UPI enquêtées et contribuent à 20,3% de la valeur ajoutée. Quant au service, les 29,9% des UPI de l'échantillon ont apporté 27,6% à la création de la richesse. Les deux cinquièmes des UPI enquêtées sont dans le secteur du commerce et produisent cependant plus de la moitié, 52,1%, de la richesse dans le secteur informel.

Secteur d'activité dans l'emploi antérieur	Effectif d'UPI	Valeur ajoutée annuelle
Industrie	28,3	20,3
Commerce	41,8	52,1
Service	29,9	27,6
Ensemble	100,0	100,0

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Le tableau 12.9 permet de décrire la contribution des principales branches d'activité aux différents agrégats du secteur informel.

On constate qu'il y a quatre branches d'activité qui contribuent à 85,1% du chiffre d'affaire annuel, 79,5% de la production annuelle et 78% de la valeur ajoutée annuelle.

La première branche est la branche du commerce de détail dont sa contribution au chiffre d'affaire est de 30,2%, à la production annuelle de 22% et à la valeur ajoutée annuelle de 23,3%. Son revenu mixte annuel représente 63,5% de la valeur ajoutée, sa masse salariale 35,1% de sa valeur ajoutée, son impôt annuel et la consommation intermédiaire font respectivement 1,4% et 34,1% de sa valeur ajoutée annuelle.

La contribution de la deuxième branche qui est celle du commerce de gros est 28,7% du chiffre d'affaire annuel, 21% de la production annuelle, 26,7% de la valeur ajoutée annuelle. Aussi son revenu mixte annuel représente 86,3% de sa valeur ajoutée, sa masse salariale et son impôt annuel respectivement 13,2% et 0,5% de sa valeur ajoutée. Sa consommation intermédiaire est de 11,6% de sa valeur ajoutée.

La contribution de la branche de fabrication de l'industrie est 14,6% du chiffre d'affaire annuel, 20% de la production annuelle et 15% de la valeur ajoutée annuelle. Le poids du revenu mixte annuel et de la masse salariale annuelle respectivement 61,2% et 38% de sa valeur ajoutée. Son impôt annuel et sa consommation intermédiaire annuelle font respectivement 0,8% et 88,7% de sa valeur ajoutée.

Enfin, la contribution de la branche d'hébergement et restauration est de 11,6% du chiffre d'affaire annuel, 16,5% de la production annuelle et 13% de la valeur ajoutée annuelle. Par rapport à sa valeur ajoutée annuelle, son revenu mixte annuel fait 73,6%, sa masse salariale annuelle 26,2%, son impôt annuel 0,2% et sa consommation intermédiaire annuelle 79,9% de sa valeur ajoutée annuelle.

Tableau 12.9 : Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel (calculer les ratios à partir des chiffres) (Montant en Milliards de FFCA)

Secteur et branche d'activité	Chiffre affaire annuel calculé avec imputation	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel	Masse salariale annuelle	Impôt annuel	Consommation intermédiaire annuelle
Industrie							
Activités extractives/mines	1,3	1,4	1,7	90,9	8,8	0,3	15,5
Activités de fabrication	14,6	20,0	15,0	61,2	38,0	0,8	88,7
Activités de production et distribution	0,0	0,0	0,1	58,0	42,0	0,0	19,7
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,0	0,0	0,0	59,1	40,9	0,0	26,1
Activités de construction	2,1	3,1	3,5	43,9	56,0	0,1	26,7
Total	18,0	24,5	20,3	60,8	38,6	0,6	71,6
Commerce							
Commerce et réparation des pièces automobiles	1,8	2,1	2,1	70,6	28,3	1,0	40,5
Commerce de gros	28,7	21,0	26,7	86,3	13,2	0,5	11,6
Commerce de détail	30,2	22,0	23,3	63,5	35,1	1,4	34,1
Total	60,7	45,1	52,1	75,5	23,6	0,9	22,8
Service							
Activités de transport	4,2	6,2	5,9	44,9	50,4	4,7	49,3

Secteur et branche d'activité	Chiffre affaire annuel calculé avec imputation	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel	Masse salariale annuelle	Impôt annuel	Consommation intermédiaire annuelle
Activités d'entreposage	1,2	1,8	2,4	87,6	12,4	0,0	6,5
Activités d'hébergement et de restauration	11,6	16,5	13,0	73,6	26,2	0,2	79,9
Activités de l'information et de communication	0,2	0,3	0,3	27,9	72,1	0,0	40,9
Activités financiers et d'assurance	0,0	0,0	0,0	44,4	55,2	0,4	46,6
Activités immobiliers	0,2	0,3	0,3	54,2	45,8	0,0	44,5
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	0,4	0,6	0,5	73,9	26,1	0,0	45,7
Activités de services de soutien et de bureau	0,3	0,5	0,6	50,8	49,2	0,0	21,4
Enseignement	0,2	0,2	0,3	81,3	18,7	0,0	9,5
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,5	0,7	0,7	39,6	60,4	0,0	34,3
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,1	0,1	0,2	33,2	66,8	0,0	19,0
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc)	2,1	2,8	3,0	44,2	55,0	0,9	29,3
Activités spéciales des ménages	0,2	0,2	0,3	52,2	47,8	0,0	14,3
Total	21,2	30,3	27,6	62,9	35,9	1,2	55,6
Ensemble							
Activités extractives/mines	1,3	1,4	1,7	90,9	8,8	0,3	15,5
Activités de fabrication	14,6	20,0	15,0	61,2	38,0	0,8	88,7
Activités de production et distribution	0,0	0,0	0,1	58,0	42,0	0,0	19,7
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,0	0,0	0,0	59,1	40,9	0,0	26,1
Activités de construction	2,1	3,1	3,5	43,9	56,0	0,1	26,7
Commerce et réparation des pièces automobiles	1,8	2,1	2,1	70,6	28,3	1,0	40,5
Commerce de gros	28,7	21,0	26,7	86,3	13,2	0,5	11,6
Commerce de détail	30,2	22,0	23,3	63,5	35,1	1,4	34,1
Activités de transport	4,2	6,2	5,9	44,9	50,4	4,7	49,3
Activités d'entreposage	1,2	1,8	2,4	87,6	12,4	0,0	6,5
Activités d'hébergement et de restauration	11,6	16,5	13,0	73,6	26,2	0,2	79,9
Activités de l'information et de communication	0,2	0,3	0,3	27,9	72,1	0,0	40,9
Activités financiers et d'assurance	0,0	0,0	0,0	44,4	55,2	0,4	46,6
Activités immobiliers	0,2	0,3	0,3	54,2	45,8	0,0	44,5
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	0,4	0,6	0,5	73,9	26,1	0,0	45,7
Activités de services de soutien et de bureau	0,3	0,5	0,6	50,8	49,2	0,0	21,4
Enseignement	0,2	0,2	0,3	81,3	18,7	0,0	9,5
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,5	0,7	0,7	39,6	60,4	0,0	34,3
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,1	0,1	0,2	33,2	66,8	0,0	19,0
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc)	2,1	2,8	3,0	44,2	55,0	0,9	29,3
Activités spéciales des ménages	0,2	0,2	0,3	52,2	47,8	0,0	14,3
Total	100,0	100,0	100,0	69,0	30,0	0,9	41,8
Montant	3 149,85	2 129,48	1 502,08	1 037,07	450,88	14,13	627,40

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Par rapport au milieu de résidence, la contribution de Cotonou au chiffre d'affaire annuel et à la production annuelle est respectivement de 9,7%, et à 10% de la valeur ajoutée annuelle. Par rapport à sa valeur ajoutée, le revenu mixte annuel fait 70,1%, sa masse salariale annuelle 29,6%, son impôt annuel 0,3% et sa consommation intermédiaire 37% de sa valeur ajoutée.

La contribution des autres urbains est de 49,9% du chiffre d'affaire annuel, 46,2% de la production annuelle et 46,8% de la valeur ajoutée. Par rapport à sa valeur ajoutée, son revenu mixte annuel est 67,3%, sa masse salariale annuelle 31,8%, son impôt annuel 0,8% et sa consommation intermédiaire annuelle 40,2% de sa valeur ajoutée annuelle.

Enfin la contribution du milieu rural est 40,4% du chiffre d'affaire annuel, 44,1% de la production annuelle et 43,2% de la valeur ajoutée annuelle. Par rapport à sa valeur ajoutée, le revenu mixte annuel fait 70,7%, sa masse salariale annuelle 28,1%, son impôt annuel 1,2% et sa consommation intermédiaire annuelle 44,6% de sa valeur ajoutée.

Tableau 12.10 : Structure par zone et secteurs d'activité de la production et des coûts du secteur informel, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Chiffre affaire annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel	Masse salariale annuelle	Impôt annuel	Consommation intermédiaire annuelle
Cotonou							
Industrie	1,0	1,4	1,2	44,0	55,8	0,3	64,6
Commerce	6,6	5,2	6,1	76,1	23,6	0,4	21,1
Service	2,1	3,1	2,7	68,3	31,5	0,2	60,3
Total	9,7	9,7	10,0	70,1	29,6	0,3	37,0
Autres urbains							
Industrie	6,7	9,0	7,4	55,5	44,2	0,3	72,4
Commerce	32,9	22,6	26,0	75,0	24,2	0,8	23,2
Service	10,4	14,6	13,4	58,9	39,9	1,2	55,3
Total	49,9	46,2	46,8	67,3	31,8	0,8	40,2
Rural							
Industrie	10,4	14,1	11,6	65,8	33,3	0,8	71,9
Commerce	21,3	17,3	20,0	76,0	22,7	1,2	22,8
Service	8,7	12,6	11,6	66,3	32,2	1,5	54,8
Total	40,4	44,1	43,2	70,7	28,1	1,2	44,6
Ensemble							
Industrie	18,0	24,5	20,3	60,8	38,6	0,6	71,6
Commerce	60,7	45,1	52,1	75,5	23,6	0,9	22,8
Service	21,2	30,3	27,6	62,9	35,9	1,2	55,6
Total	100,0	100,0	100,0	69,0	30,0	0,9	41,8
Montant (Milliards FCFA)	3 149,85	2 129,48	1 502,08	1 037,07	450,88	14,13	627,40

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

12.5.3 . Saisonnalité de la production mensuelle moyenne des UPI

12.5.4 . Analyse de la productivité des facteurs de production

La production dans le secteur informel est essentiellement artisanale. Le capital est peu disponible et la production est relativement à intensité de main d'œuvre élevée. Le tableau 41 des indicateurs de la productivité montre globalement qu'une personne apporte comme valeur ajoutée 61 201 FCFA / mois alors qu'une unité de capital n'apporte que 86,7 FCFA / mois à la valeur ajoutée. Toutefois, les performances sont plus élevées eu milieu urbain que rural. A Cotonou et dans autres urbains, l'unité de main d'œuvre permet d'obtenir 73 600 FCFA et 62 081 FCFA en valeur ajoutée respectivement et l'unité de capital respectivement 257,7 FCFA et 122,8 FCFA. En milieu rural la main d'œuvre et le capital apporte respectivement 58 067 FCFA et 43,2 FCFA à la valeur ajoutée.

La productivité par heure est très élevée à Cotonou que dans les autres milieux. Une heure de travail de production à Cotonou permet d'avoir une valeur ajoutée de 1 169 FCFA alors qu'elle ne permet d'obtenir que 678 FCFA et 672 FCFA respectivement dans d'autres urbains et rural.

Tableau 12.11 : Indicateurs de la productivité des facteurs de production dans le secteur informel

Milieu de résidence et secteur d'activité	VA/L (FCFA/Mois)	VA/K (En FCFA/ unité de capital)	VA/H (de FCFA /nombre d'heure de travail dans le mois)
Cotonou			
Industrie	52 353	34,8	1 038
Commerce	89 873	358,7	1 143
Service	59 471	299,9	1 278
Total	73 600	257,7	1 169
Autres urbains			
Industrie	37 441	65,5	420
Commerce	80 954	198,2	750
Service	55 194	67,7	779
Total	62 081	122,8	678
Rural			
Industrie	40 479	31,0	563
Commerce	72 642	62,7	722
Service	59 657	33,1	741
Total	58 067	43,2	672
Ensemble			
Industrie	39 852	45,8	529
Commerce	78 339	141,5	778
Service	57 453	55,0	808
Total	61 201	86,7	716

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, Bénin

Chapitre 13: Secteur informel et l'Etat : Attitudes et Conditions de formalisation du secteur informel

Résultats clés

- **Intention des chefs d'UPI de faire enregistrer leur unité de production :** Il se dégage que 90,0% des chefs des UPI n'ont pas l'intention de se faire enregistrer. Parmi eux, 68,4% n'ont pas programmé de se faire enregistrer et 21,6% ne savent pas encore si elles vont le faire.
- **Raisons de non enregistrement des UPI :** La majorité des chefs d'UPI (56%) ne savent pas qu'ils doivent enregistrer leur unité de production. 21% des UPI ne sont pas enregistrées parce que leurs chefs pensent que l'enregistrement n'est pas obligatoire et 17% ne sont pas enregistrées en raison des démarches trop compliquées.
- **Enregistrement au guichet unique :** Les chefs d'UPI dans leur quasi-totalité (98%), ignorent l'existence du guichet unique de formalisation des entreprises. Seuls 2% des chefs d'UPI ont essayé de s'enregistrer au guichet unique, dont 1,5% avec succès. Le taux d'enregistrement avec succès est de 2% à Cotonou contre 1,9% dans les autres milieux urbains et 1,1% en milieu rural. Les chefs d'UPI exerçant dans les services ont plus enregistré avec succès leur unité (2,1%) contre 1,1% pour ceux exerçant dans le commerce.
- **Volonté des chefs d'UPI de payer leurs impôts » :** Les données de l'enquête révèlent que 76,1% des chefs d'UPI ne sont pas prêts à payer les impôts sur leur activité. Seuls 19,5% des chefs d'UPI sont favorables au paiement de l'impôt sur leur activité et 4,4% des chefs d'UPI payent déjà leurs impôts. Selon le milieu de résidence, les chefs d'UPI résidant à Cotonou sont moins favorables au paiement de l'impôt sur leur activité (78,2%) contre 77,9% dans les autres milieux urbain et 74,0% en milieu rural. Cette réticence à payer les impôts est encore plus marquée pour les chefs d'UPI de Cotonou exerçant dans le secteur de l'industrie (82,2%).

Le secteur informel est une composante essentielle de la plupart des économies subsahariennes, où sa contribution au PIB s'échelonne entre 25% et 65% et où il représente entre 30% et 90% de l'emploi non agricole⁹. Par ailleurs, selon son expérience internationale, le FMI affirme que la part de l'économie informelle décroît quand le niveau de développement augmente et la plupart des pays subsahariens devraient donc conserver des secteurs informels importants pendant encore de nombreuses années, ce qui est un défi pour les responsables de la politique économique.

Le rapport du FMI sur les perspectives économiques régionales note que la nature précise de l'économie informelle varie d'un pays à l'autre. Dans le présent chapitre, le terme englobe 1) les entreprises familiales qui produisent une certaine valeur marchande sans être enregistrées ; et 2), plus largement, la production souterraine résultant d'activités productives qui sont le fait d'entreprises enregistrées, mais peuvent ne pas être déclarées aux autorités en vue d'échapper à la réglementation ou à l'impôt, ou parce qu'elles sont simplement illégales". Dans l'acception la plus large, l'économie informelle existe à différents degrés dans tous les pays, mais, dans sa définition la plus étroite, elle concerne sans doute davantage les pays à faible revenu.

Aussi, l'existence du secteur informel dans un pays présente certains avantages, notamment la fourniture d'une réserve d'emplois bienvenue, aspect particulièrement important dans les pays où, pour des raisons de démographie, la population en âge de travailler est nombreuse et augmente plus vite que

⁹ Le rapport du Fond Monétaire International sur les perspectives économiques régionales de mai 2017 en ligne

l'emploi dans le secteur formel. En même temps, le secteur informel tend à regrouper des activités dont la productivité est relativement faible, et cette faiblesse tend à se pérenniser lorsque ce secteur est important. Selon le même rapport, quand la part du secteur formel s'accroît, soit par la création de nouvelles entités dans ce secteur, soit par la formalisation d'entités du secteur informel, des gains de productivité peuvent être enregistrés et la base d'imposition peut s'élargir, ce qui facilite la mobilisation des recettes requises pour financer les services publics et concourir ainsi au processus de développement.

Pour les dirigeants, le défi consiste donc à créer un environnement dans lequel le secteur formel puisse prospérer, tout en offrant la possibilité aux travailleurs du secteur informel de conserver voire d'améliorer leur niveau de vie.

Dans le cadre de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel réalisée au Bénin en 2018, la définition de l'Unité de Production Informelle, pour des raisons de comparabilité internationale, s'appuie sur les critères de non enregistrement, de la non tenue de comptabilité et de la production marchande. Ces critères sont considérés comme les plus importants pour définir une unité de production exerçant dans le secteur informel.

La non enregistrement des unités de production : selon le code fiscal d'un pays, un enregistrement administratif à caractère obligatoire d'une entreprise pour sortir de l'informel est défini. Par exemple dans certains États membres de l'UEMOA, il peut s'agir du numéro statistique ou du numéro d'identification fiscal (NIF). Au niveau du Bénin, il existe trois sortes de système d'enregistrement des entreprises : l'enregistrement au registre de commerce, l'enregistrement au guichet unique et l'obtention de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

La non tenue de la comptabilité écrite et formelle : tous les États membres de l'UEMOA sont assujettis au plan comptable SYSCOA/OHADA. On parle de comptabilité écrite d'une unité de production, lorsque celle-ci élabore un document de bilan comptable et un compte d'exploitation. Néanmoins, le régime fiscal prévoit également une comptabilité simplifiée à laquelle sont assujetties certaines entreprises.

La production des biens et services marchands : les unités qui ne produisent pas des biens pour être vendus ou échangés sur le marché, sont exclues du secteur informel.

Au cours de la collecte des données dans le cadre de cette enquête, une attention particulière a été portée sur le caractère d'enregistrement des entreprises, notamment pour l'obtention du NIF, du registre de commerce, etc.

Plus particulièrement au Bénin, les éléments d'enregistrement les plus importants sont l'Identification Fiscale Unique (IFU) et l'enregistrement au registre de commerce.

Les formalités nécessaires à la création d'une entreprise individuelle au Bénin sont les suivantes :

- l'immatriculation au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ;
- la publication en ligne sur le site internet du GUFÉ ou dans un journal agréé ;
- l'immatriculation à l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ;
- l'obtention de la carte professionnelle de commerçant d'une durée de validité de deux ans.

Selon l'article 21 de la loi N°2016-33 du 26 décembre 2016 portant loi de finances pour la gestion 2017, Toute personne physique ou personne morale ayant des obligations et des relations d'intérêt avec l'administration béninoise doit se faire immatriculer à l'Identifiant Fiscal Unique (IFU). Cet article stipule que le numéro IFU sert de base à la constitution du répertoire national des contribuables.

Les pièces à fournir pour se faire immatriculer à l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) diffèrent. La durée de validité de la carte IFU est de 10 ans quelle que soit la qualité du demandeur. Les pièces à fournir en détail sont les suivantes :

1. pour les entreprises individuelles

Les entreprises individuelles ne sont pas immatriculées en leur nom propre, mais portent le numéro IFU du promoteur. Pour ce faire, elles produisent un dossier contenant les pièces ci-après en vue de leur rattachement au promoteur :

- Une copie de l'extrait du registre de commerce ;
- Une copie de l'attestation ou de la carte d'immatriculation IFU du promoteur ;
- Un relevé d'identité bancaire ;
- Une attestation de résidence ou une copie de la facture SBEE ou copie du plan sommaire de localisation de la résidence.

2. pour les personnes morales

Plusieurs cas de personnes morales.

1er cas : Les sociétés

- Les statuts ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce ;
- Pour les SARL, une copie des attestations ou des cartes d'immatriculation IFU des associés et du dirigeant ;
- Pour les SA, une copie des attestations ou des cartes d'immatriculation IFU des personnes morales actionnaires et du dirigeant ;
- Un relevé d'identité bancaire ;
- Une attestation de résidence ou une copie de la facture SBEE ou copie du plan sommaire de localisation de la résidence.

Par ailleurs, s'il s'agit d'une société étrangère, elle doit produire le contrat ou la lettre de commande des prestations exécutées au Bénin et une copie de l'attestation ou de la carte d'immatriculation IFU du représentant fiscal au Bénin.

2ème cas : les établissements et succursales ou agences

Les établissements et succursales ou agences tenant une comptabilité séparée sont identifiés chacun par un numéro IFU.

Pour l'enregistrement au registre de commerce, les pièces à fournir sont les suivantes :

1. Création d'une entreprise individuelle :

- Une copie de l'Acte de naissance et de la pièce d'identité ou tout autre document justifiant de l'identité du Promoteur ;
- Un casier judiciaire du promoteur datant de moins de trois mois ou une déclaration sur l'honneur ;
- Deux photos d'identité récentes du Promoteur (couleur à fond blanc)
- Une Copie du titre de séjour (pour les promoteurs étrangers) ;
- D'autres formalités telles que

Formalités	Coûts
Immatriculation au RCCM	5.000 F
Carte Professionnelle de commerçant	5.000 F
Publication en ligne sur le site internet du GUFÉ	Sans coût
Immatriculation à l'Identifiant Fiscal Unique (IFU)	Sans coût
Prestation du GUFÉ	Sans coût
Coût total	10.000 F

Notons que ces nouveaux coûts sont valables aussi bien pour les nationaux que pour les étrangers.

2. La création d'une entreprise individuelle (personne physique)

- Une copie de l'extrait de l'Acte de naissance ou tout autre document justifiant de l'identité du promoteur ;
- Casier judiciaire du promoteur datant de moins de 3 mois ou une déclaration sur l'honneur (formulaire disponible à l'APIEX) ;
- 02 photos d'identité récentes du Promoteur (A fonds blanc) ;
- 01 timbre fiscal de 500 Francs CFA ;
- Copie légalisée de la carte de séjour ou VISA long séjour (pour les promoteurs étrangers) ; pour les promoteurs étrangers de la Zone UEMOA, une copie de la carte consulaire du promoteur ;
- D'autres formalités telles que :

FORMALITES	COUT pour NATIONAUX
Immatriculation au RCCM	5 000 F
Publication en ligne sur le site internet du GUFÉ, du MICPME et de la CCIB	Sans coût
Immatriculation à l'Identifiant Fiscal Unique (IFU)	Sans coût
Prestation de l'APIEX	Sans coût
Carte Professionnelle	5000 F
Déclaration d'établissement à la Direction du Travail	Sans coût
Immatriculation de l'entreprise à la CNSS	Sans coût
Déclaration de l'existence de l'Entreprise à la DGI	Sans coût
COUT TOTAL	10.000F

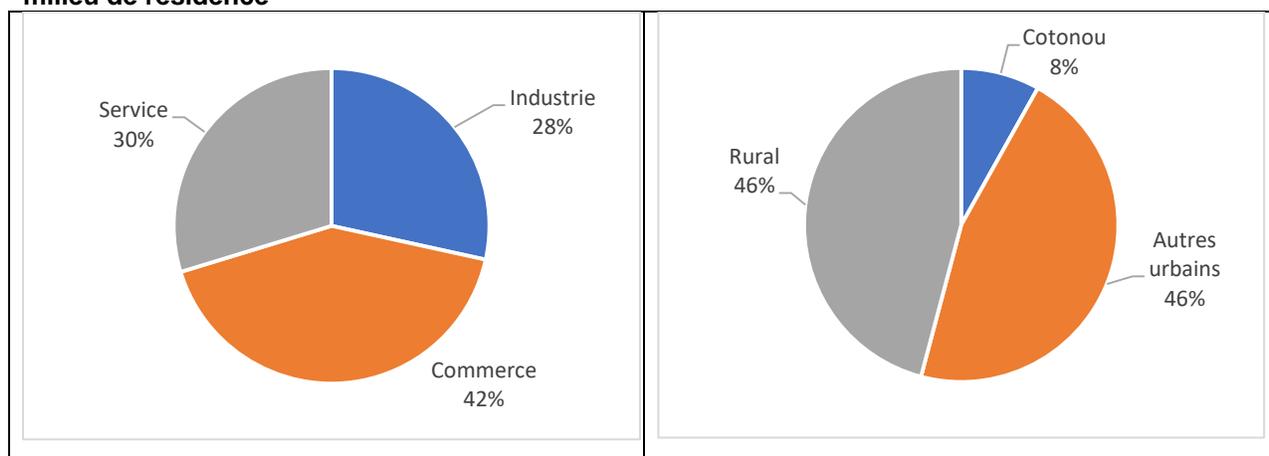
La présente étude sur le secteur informel va s'articuler autour des points suivants :

3. Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs (IFU, RC, CNSS)
4. Principales raisons du non inscription dans les registres administratifs
5. Le secteur Informel et sa réintégration dans les circuits officiels

Importance du secteur informel au Bénin

L'enquête ERI-ESI au Bénin a permis d'estimer le nombre d'UPI non agricoles à 1.736.774 et qui se répartissent à 42% dans le commerce, 30% dans les services et 28% dans l'industrie. Selon le milieu de résidence, seulement 8% de ces UPI non agricoles sont concentrées dans la ville de Cotonou alors qu'elles sont fortement concentrées dans les autres villes et dans le milieu rural respectivement 46% comme le montre le graphique ci-après.

Graphique 13.1 : Répartition des UPI non agricoles identifiées selon la branche d'activité et le milieu de résidence



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

13.1 . Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs (IFU, RC, CNSS)

Le Tableau 13.1 présente la situation au Bénin en 2018, de l'inscription des UPI dans le registre administratif à savoir l'Identifiant Fiscal Unique (IFU), le Registre de Commerce (RC) et la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS).

On constate que la majorité des UPI sont inscrites au registre de commerce ((RC) à 96,4% et ce sont les UPI du secteur de service qui s'inscrivent le plus (97,4%) et moins dans l'industrie (95,5%).,

Selon le milieu de résidence, les UPI de Cotonou sont inscrites au RC à 97,7%, les UPI de "autre urbain" à 96,9% et 95,7% dans le milieu rural.

Par ailleurs, une bonne partie des UPI se sont enregistrées auprès de la CNSS (68,1%), notamment dans l'industrie, on a 65% des UPI, 67,8% dans le commerce et 70,1% dans le service. Selon le milieu de résidence très peu d'UPI de Cotonou ont se sont enregistrées auprès de la CNSS (7,3%) alors que dans « autre urbain », elles sont 71,5% et en milieu rural avec 67,9%.

Tableau 13.1 : Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	% UPI avec NIF	% UPI avec RC	% UPI avec N° CNSS	Situation de l'inscription dans les registres administratifs			Total	Effectif
				Enregistré dans aucun registre	Enregistré dans un registre	Enregistré dans au moins deux registres		
Cotonou								
Industrie	0,0	95,5	26,7	38,6	30,9	30,5	100,0	1 740
Commerce	2,0	98,0	0,0	21,7	69,9	8,5	100,0	3 750
Service	0,0	98,2	5,5	21,3	72,4	6,3	100,0	3 335
Ensemble	1,0	97,7	7,3	24,9	63,1	12,0	100,0	8 825
Autres urbains								
Industrie	16,7	96,0	65,5	13,7	10,3	75,9	100,0	37 625
Commerce	16,6	97,0	72,3	10,8	9,7	79,5	100,0	69 314
Service	23,9	97,4	73,8	8,7	8,4	82,8	100,0	71 238
Ensemble	19,0	96,9	71,5	10,6	9,3	80,1	100,0	178 177
Rural								
Industrie	16,8	95,2	65,9	16,6	11,3	72,1	100,0	61 206
Commerce	19,1	95,1	67,2	11,6	14,3	74,1	100,0	69 795
Service	22,8	97,2	71,1	10,5	7,3	82,3	100,0	55 086
Ensemble	19,3	95,7	67,9	12,9	11,2	75,8	100,0	186 087
Ensemble								
Industrie	16,0	95,5	65,0	15,9	11,3	72,8	100,0	100 571
Commerce	16,2	96,3	67,8	11,5	13,5	75,0	100,0	142 859
Service	21,2	97,4	70,8	9,8	9,6	80,6	100,0	129 658
Ensemble	17,6	96,4	68,1	12,1	11,6	76,4	100,0	373 089

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

13.2 . Principales raisons du non inscription dans les registres administratifs (IFU, CNSS)

Les raisons du non enregistrement à l'IFU sont exprimées dans le **Tableau 13.2** par les chefs des UPI du Bénin, en 2018.

Sur un total de 1 701 534 de chefs d'UPI, la majorité (56,0%) ignore s'il fallait s'inscrire au IFU, suivie de ceux qui pensent qu'il n'est pas obligatoire (21,1%) de le faire et de ceux qui estiment que les démarches sont trop compliquées (17,1%) ; les autres raisons avancées (trop cher, inscription en cours, pas collaborer avec l'Etat et autres) sont minoritaires (5,8%).

Les opinions des CUIPI varient d'un milieu de résidence à un autre, mais l'analyse confirme la tendance observée au plan national par rapport à l'importance des raisons du non enregistrement des UPI au niveau de tous les secteurs d'activités. A Cotonou, les trois raisons par ordre d'importance sont : ne sait pas s'il faut s'inscrire (37,4%), non obligatoire (31,1%) et démarche trop compliquée (25,5%) contre ne sait pas s'il faut s'inscrire (52,3%), non obligatoire (26,7%) et démarche trop compliquée (15,4%) pour les autres milieux urbains et ne sait pas s'il faut s'inscrire (63,5%), démarche trop compliquée (17,3%) et non obligatoire (13,6%) pour le milieu rural.

Les formalités d'inscription à l'IFU sont en cours au niveau de plus d'UPI de Cotonou comparativement aux UPI des autres milieux urbains et du milieu rural. Au niveau du secteur de l'industrie par exemple, 8,4% des UPI de Cotonou sont en cours d'inscription à l'IFU contre 1,2% pour celles des autres milieux urbains et 0,1% pour la zone rurale. C'est aussi le même constat pour les autres secteurs d'activité exerçant dans ces milieux mais avec des raisons et des proportions différentes.

Des pourcentages élevés obtenus au niveau des trois principales raisons du non enregistrement à l'IFU, il importe de proposer que les acteurs en charge de la formalisation des entreprises puissent mener des actions de sensibilisation à l'endroit des UPI implantées sur le territoire national.

Tableau 13.2 : Les raisons du non enregistrement des UPI à l'IFU selon la zone et le secteur d'activité, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Raisons du non enregistrement à l'IFU des UPI								Total	Effectif
	Démarche trop compliquée	Trop cher	Inscription en cours	Non obligatoire	Pas collaborer avec Etat	Ne sait pas s'il faut s'inscrire	Autre			
Cotonou										
Industrie	27,8	1,8	8,4	33,1	4,8	21,7	2,3	100,0	23 170	
Commerce	28,7	0,7	5,7	25,3	0,7	38,2	0,7	100,0	70 987	
Service	19,3	0,8	2,4	39,0	1,0	35,8	1,7	100,0	46 326	
Ensemble	25,5	0,9	5,1	31,1	1,4	34,7	1,3	100,0	140 483	
Autres urbains										
Industrie	16,2	0,8	1,2	20,7	1,9	56,9	2,3	100,0	188 500	
Commerce	13,4	1,8	0,8	29,3	2,0	51,6	1,0	100,0	342 473	
Service	17,6	1,3	0,2	27,8	2,2	49,9	1,0	100,0	251 543	
Ensemble	15,4	1,4	0,7	26,7	2,1	52,3	1,3	100,0	782 516	
Rural										
Industrie	13,2	1,7	0,1	14,3	1,6	66,4	2,7	100,0	266 285	
Commerce	16,0	1,2	0,3	14,8	2,1	64,0	1,6	100,0	301 125	
Service	24,3	1,2	0,7	11,0	1,9	59,1	1,8	100,0	211 126	
Ensemble	17,3	1,3	0,3	13,6	1,9	63,5	2,0	100,0	778 536	
Ensemble										
Industrie	15,1	1,3	0,9	17,7	1,9	60,5	2,5	100,0	477 954	
Commerce	16,0	1,4	1,1	22,8	1,9	55,5	1,3	100,0	714 585	
Service	20,5	1,2	0,6	21,8	2,0	52,4	1,4	100,0	508 995	
Ensemble	17,1	1,3	0,9	21,1	1,9	56,0	1,7	100,0	1 701 534	

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Les chefs des UPI se sont prononcés au cours de l'ERI-ESI de 2018, par rapport aux motifs du non enregistrement à la CNSS. Les résultats obtenus sont consignés dans le Tableau 13.3 selon la zone et le secteur d'activité.

En 2018 au Bénin, trois raisons fondamentales expliquent le non enregistrement à la CNSS des UPI selon la zone et le secteur d'activité Il s'agit premièrement du fait que les CUPI ne savent pas qu'il faille s'inscrire (59,7%), deuxièmement du fait que l'inscription n'est pas obligatoire (19,5%) et enfin, à cause des démarches qu'ils estiment trop compliquées (15,6%).

Globalement, les UPI installées à Cotonou ainsi que partout ailleurs ne sentent pas le besoin dans aucun des cas, à aller s'inscrire à la CNSS. Selon la déclaration des CUPI, la cherté des coûts n'a pas été abordée parmi les raisons qui motivent le non enregistrement à la CNSS.

En dehors de Cotonou où en moyenne 3,0% environ des CUPI ont déclaré que s'enregistrer au CNSS est trop cher, dans les autres milieux urbains ou le milieu rural la moyenne des déclarations en faveur de la cherté est d'environ 1,0% qui est proche de la moyenne nationale. .

En réalité, les résultats montrent que la raison principale du non enregistrement des UPI du Bénin à la CNSS est le fait qu'ils ne savent pas qu'il faille s'inscrire, quel que soit le milieu de résidence et le secteur d'activité considérés.

Tableau 13.3 : Les raisons du non enregistrement des UPI à la CNSS selon la zone et le secteur d'activité, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Raisons du non enregistrement des UPI à la CNSS							Total	Effectif
	Démarche trop compliquée	Trop cher	Inscription en cours	Non obligatoire	Pas collaborer avec Etat	Ne sait pas s'il faut s'inscrire	Autre		
Cotonou									
Industrie	25,8	3,5	0,0	23,0	3,3	42,1	2,2	100,0	23 797
Commerce	24,5	2,0	0,0	23,0	0,3	49,4	0,7	100,0	71 876
Service	17,1	3,1	0,0	28,8	0,2	47,8	3,1	100,0	48 360
Ensemble	22,2	2,6	0,0	24,9	0,8	47,7	1,7	100,0	144 033
Autres urbains									
Industrie	12,4	1,4	0,6	19,0	1,7	63,1	1,8	100,0	191 299
Commerce	13,0	0,9	0,6	28,2	1,8	54,6	0,9	100,0	346 129
Service	17,9	0,5	0,0	26,0	2,2	52,2	1,2	100,0	253 173
Ensemble	14,4	0,9	0,4	25,3	1,9	55,9	1,2	100,0	790 601
Rural									
Industrie	12,5	1,0	0,0	12,7	1,7	68,9	3,1	100,0	267 792
Commerce	14,6	0,9	0,1	13,7	2,4	66,5	1,9	100,0	302 497
Service	21,1	2,1	0,9	10,8	2,0	61,1	2,1	100,0	212 547
Ensemble	15,6	1,3	0,3	12,6	2,0	65,9	2,3	100,0	782 835
Ensemble									
Industrie	13,2	1,3	0,3	15,7	1,8	65,3	2,5	100,0	482 888
Commerce	14,8	1,0	0,3	21,6	1,9	59,1	1,3	100,0	720 502
Service	19,1	1,4	0,4	20,0	1,9	55,5	1,7	100,0	514 079
Ensemble	15,6	1,2	0,3	19,5	1,9	59,7	1,8	100,0	1 717 469

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

13.3 . Le secteur Informel et sa réintégration dans les circuits officiels

13.3.1 . Détermination des prix dans les activités du secteur informel

Il est de coutume d'affirmer que les acteurs du secteur informel ne vivent pas des fruits de leurs efforts du fait de la non maîtrise de la fixation des prix de vente de leurs produits.

Dans le cadre de cette enquête, il a été demandé aux Chefs d'Unités de Production Informelle (CUPI) de savoir, **quelle est la meilleure façon de déterminer le prix des produits / services qu'ils vendent.**

La réponse à cette question permet de s'apercevoir que les avis sont assez partagés. En effet, si au niveau national 39,3% des chefs d'UPI (Unité de production Informelle) estiment que c'est la loi de l'offre et de la demande qui doit permettre de fixer les prix des produits/services des UPI, le tiers des chefs d'UPI (35,6%) n'arrivent pas à se prononcer sur le mode de fixation des prix, tandis que 18,3% d'entre eux estiment que cette fixation des prix incombe à l'association des producteurs. Ce sont les CUPI intervenant dans le domaine du commerce qui sont les plus favorables à la fixation des prix par la loi de l'offre et de la demande (44,9%), contre 34,6% pour ceux du secteur de l'industrie. S'agissant de la fixation des prix par l'association des producteurs, c'est le secteur de l'industrie qui y est le plus favorable (22,6%), suivi par le secteur des services (16,3%) comme le montre le Tableau 13.4 ci-après.

Tableau 13.4 : Mode de détermination des prix des produits ou services selon les CUPI

Milieu de résidence et secteur d'activité	Meilleure façon de déterminer le prix des produits / services vendus				Total	Effectif
	Fixation de prix par l'Etat	Fixation de prix fixé par l'association des producteurs	Fixation de prix fixé par la loi de l'offre et de la demande	Ne sait pas		
Cotonou						
Industrie	2,2	18,6	68,4	10,7	100,0	23 797
Commerce	4,6	12,6	67,4	15,4	100,0	72 118
Service	7,5	9,1	69,1	14,3	100,0	47 992
Ensemble	5,2	12,4	68,1	14,3	100,0	143 908
Autres urbains						
Industrie	10,2	21,7	31,0	37,1	100,0	194 896
Commerce	6,1	16,5	44,3	33,2	100,0	346 501
Service	3,7	16,5	34,1	45,7	100,0	255 319
Ensemble	6,3	17,7	37,8	38,1	100,0	796 716
Ens. urbain						
Industrie	9,3	21,4	35,1	34,2	100,0	218 693
Commerce	5,9	15,8	48,2	30,1	100,0	418 619
Service	4,3	15,3	39,6	40,8	100,0	303 311
Ensemble	6,2	16,9	42,4	34,5	100,0	940 623
Rural						
Industrie	8,0	23,6	34,1	34,3	100,0	273 427
Commerce	9,1	18,0	40,3	32,6	100,0	306 771
Service	5,3	17,7	31,1	45,9	100,0	215 952
Ensemble	7,7	19,8	35,7	36,8	100,0	796 150
Ensemble						
Industrie	8,6	22,6	34,6	34,2	100,0	492 120
Commerce	7,2	16,7	44,9	31,2	100,0	725 390
Service	4,7	16,3	36,1	42,9	100,0	519 263
Ensemble	6,9	18,3	39,3	35,6	100,0	1 736 774

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

13.3.2 . Examen de l'intention de se faire enregistrer

L'une des démarches de formalisation des entreprises est l'enregistrement de ces dernières. Dans le souci d'amener les chefs d'unités informelles (UPI) à se conformer spontanément aux procédures d'enregistrement des entreprises, il leur a été demandé de savoir s'ils ont l'intention de faire enregistrer leur UPI.

Il se dégage que 90,0% des chefs des UPI n'ont pas l'intention de se faire enregistrer. Parmi eux, 68,4% n'ont pas programmé de se faire enregistrer et 21,6% ne savent pas encore si elles vont le faire. Ainsi seulement 1,6% ont déjà enregistré leurs entreprises : 1,1% se sont déjà enregistrés, 0,5% sont en cours de faire enregistrer et 8,5% des chefs des UPI pensent qu'ils vont prochainement se faire enregistrer. Quel que soit la branche d'activité retenue au moins 90% des UPI sont dans la situation décrite ci-dessus.

Selon le milieu de résidence, la proportion des CUPI n'ayant pas l'intention d'enregistrer leur unité est de 89,4% en milieu urbain et 90,5% pour le milieu rural contre 84,4% à Cotonou. Le pourcentage de Cotonou se justifie par le fait que cette ville enregistre la plus forte proportion de chefs d'UPI ayant l'intention de faire enregistrer prochainement leur unité (11,7%) contre 7,6% dans les autres milieux urbains, comme le montre le Tableau 13.5 ci-dessous.

Tableau 13.5 : Intentions générales des CUIP par rapport à l'enregistrement administratif

Milieu de résidence et secteur d'activité	Projet d'enregistrer l'activité auprès de l'administration						Total	Effectif
	Déjà enregistré	Procédures en cours	Oui, très prochainement	Pas de programme / projet	Ne sait pas			
Cotonou								
Industrie	3,5	0,4	16,9	72,5	6,8	100	23 347	
Commerce	2	2,7	10,6	70,3	14,3	100	71 278	
Service	1,5	1,2	10,8	80,9	5,7	100	45 448	
Ensemble	2,1	1,8	11,7	74,1	10,3	100	140 074	
Autres urbains								
Industrie	1,2	0,6	8,4	71,2	18,6	100	194 584	
Commerce	1,9	0,4	8	65,2	24,5	100	346 145	
Service	1,6	0,4	6,3	71,3	20,4	100	253 283	
Ensemble	1,6	0,4	7,6	68,6	21,7	100	794 011	
Ens. urbain								
Industrie	1,4	0,6	9,3	71,3	17,3	100	217 931	
Commerce	1,9	0,8	8,5	66,1	22,8	100	417 423	
Service	1,6	0,5	7	72,8	18,1	100	298 731	
Ensemble	1,7	0,6	8,2	69,4	20	100	934 085	
Rural								
Industrie	0,3	0,4	8,2	69,3	21,9	100	272 892	
Commerce	0,2	0,1	9,2	65,5	25	100	304 564	
Service	1,2	0,4	8,8	66,6	23	100	214 202	
Ensemble	0,5	0,3	8,8	67,1	23,4	100	791 658	
Ensemble								
Industrie	0,8	0,5	8,7	70,2	19,9	100	490 823	
Commerce	1,2	0,5	8,8	65,8	23,7	100	721 987	
Service	1,4	0,5	7,8	70,2	20,2	100	512 933	
Ensemble	1,1	0,5	8,5	68,4	21,6	100	1 725 743	

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

13.3.3 . Enregistrement au guichet unique

L'un des outils mis en place par le Gouvernement béninois pour faciliter la création d'emploi, est la création d'un guichet unique. **La mise en place du guichet unique pour l'enregistrement des entreprises au Bénin vise à faciliter la création des entreprises en permettant d'accomplir au même endroit toutes les formalités de création des entreprises.** A la question "Avez-vous déjà essayé d'enregistrer votre établissement au guichet unique?", il se dégage que presque toutes les unités de production informelles enquêtées ne l'ont pas essayé (98,0%). Seulement 2% l'ont essayé dont 1,5% avec succès. Selon le milieu de résidence, 1,9% des chefs d'UPI ont enregistré avec succès leur UPI en milieu urbain contre 1,1% en milieu rural et respectivement 2,9% et 1,7% à Cotonou et dans les autres milieux urbains.

Le taux d'enregistrement est de 2% à Cotonou contre 1,9% dans les autres milieux urbains et 1,1% en milieu rural. Les chefs d'UPI exerçant dans les services ont plus enregistré avec succès leur unité (2,1%) contre 1,1% pour ceux exerçant dans le commerce (Voir **Tableau 13.6**).

Tableau 13.6 : Principal intérêt pour les CUPI de se faire enregistrer

Milieu de résidence et secteur d'activité	Déjà essayé d'enregistrer l'établissement au guichet unique			Total	Effectif
	Oui, avec succès	Oui, sans succès	Non		
Cotonou					
Industrie	3,4	0	96,6	100	23 797
Commerce	3,1	0,6	96,3	100	72 118
Service	2,4	0	97,6	100	47 992
Ensemble	2,9	0,3	96,8	100	143 908
Autres urbains					
Industrie	1,2	0,6	98,2	100	194 896
Commerce	1,9	0,8	97,3	100	346 501
Service	1,7	0,5	97,8	100	255 319
Ensemble	1,7	0,7	97,7	100	796 716
Ens. urbain					
Industrie	1,4	0,5	98,1	100	218 693
Commerce	2,1	0,8	97,2	100	418 619
Service	1,8	0,4	97,7	100	303 311
Ensemble	1,9	0,6	97,5	100	940 623
Rural					
Industrie	0,9	0,5	98,7	100	273 427
Commerce	0,3	0,4	99,3	100	306 771
Service	2,4	0	97,6	100	215 952
Ensemble	1,1	0,3	98,6	100	796 150
Ensemble					
Industrie	1,1	0,5	98,4	100	492 120
Commerce	1,3	0,6	98,1	100	725 390
Service	2,1	0,2	97,7	100	519 263
Ensemble	1,5	0,5	98	100	1 736 774

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Principal intérêt des UPI à se faire enregistrer

L'objectif de la section suivante est de voir la compréhension des CUPI, des avantages qu'ils ont à se faire enregistrer.

De l'analyse du principal intérêt pour les CUPI à se faire enregistrer, il ressort que l'accès au crédit est la principale raison (22,5%) suivi de ceux qui n'ont aucun intérêt à se faire enregistrer (20,6%). Selon le milieu de résidence, la proportion des chefs d'UPI qui s'enregistrent pour raison d'accès au crédit est plus importante en milieu rural (25,1%) contre 20,3% en milieu urbain. Cette proportion est plus faible à Cotonou (18,5%). Quant aux branches d'activité, c'est dans la branche des services que ce motif est plus prononcé (25,2%) contre 20,9% dans le commerce. Confère **Tableau 13.7**

Tableau 13.7 : Principal intérêt selon les UPI de se faire enregistrer, Bénin 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principal intérêt de se faire enregistrer								Effectif
	Accès au crédit	Accès au meilleur emplacement sur le marché	Vente de produits aux grandes sociétés	Publicité	Aucun intérêt	Autre	Ne sait pas	Total	
Cotonou									
Industrie	17,2	3,7	15,2	2,9	31,7	0,8	28,5	100,0	23 797
Commerce	21,3	1,5	5,8	0,0	31,7	2,1	37,6	100,0	72 118
Service	14,8	1,9	3,5	0,0	29,9	3,6	46,3	100,0	47 638
Ensemble	18,5	2,0	6,6	0,5	31,1	2,4	39,0	100,0	143 553
Autres urbains									
Industrie	22,3	4,9	6,0	1,9	20,6	2,6	41,6	100,0	194 896
Commerce	17,5	4,3	2,8	1,5	26,0	3,7	44,3	100,0	346 501
Service	23,8	2,8	3,1	4,1	24,7	2,0	39,5	100,0	255 319
Ensemble	20,7	4,0	3,7	2,4	24,3	2,9	42,1	100,0	796 716
Ens. urbain									
Industrie	21,7	4,8	7,0	2,0	21,8	2,4	40,2	100,0	218 693
Commerce	18,1	3,8	3,3	1,2	27,0	3,4	43,1	100,0	418 619
Service	22,4	2,7	3,1	3,5	25,5	2,2	40,5	100,0	302 956
Ensemble	20,3	3,7	4,1	2,1	25,3	2,8	41,6	100,0	940 269
Rural									
Industrie	22,5	4,5	6,0	2,7	15,6	2,2	46,5	100,0	273 427
Commerce	24,6	6,1	3,9	2,7	13,7	2,6	46,4	100,0	306 771
Service	29,2	3,6	2,3	3,4	16,3	2,1	43,0	100,0	215 952
Ensemble	25,1	4,9	4,2	2,9	15,1	2,3	45,5	100,0	796 150
Ensemble									
Industrie	22,2	4,6	6,4	2,4	18,4	2,3	43,7	100,0	492 120
Commerce	20,9	4,8	3,6	1,8	21,4	3,0	44,5	100,0	725 390
Service	25,2	3,1	2,8	3,5	21,7	2,2	41,6	100,0	518 909
Ensemble	22,5	4,2	4,2	2,5	20,6	2,6	43,4	100,0	1 736 419

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

13.3.4 . Opinions générales par rapport à l'impôt

L'une des caractéristiques des unités de production informelles est la non tenue d'une comptabilité et même si elle existe, elle ne respecte pas les normes formelles. Ce qui ne facilite pas le travail de l'administration publique dans l'imposition de ces entreprises. Il faut noter également que les unités de production informelle sont des unités, par principe, invisibles aux administrations publiques de telle sorte l'application des impôts sur leurs activités rencontrent d'énormes difficultés. La présente section a pour but de voir dans quelle mesure l'administration pourrait leur simplifier l'enregistrement et ainsi faciliter l'élargissement de la base d'imposition.

Pour ce faire, la première question posée est la suivante : " *Pour simplifier les démarches d'enregistrement, êtes-vous favorable au principe du guichet unique ?*" La réponse à cette question permet de constater que l'instauration d'un guichet unique ne va pas favoriser l'enregistrement des entreprises du secteur informel car seulement 15,9% des UPI sont favorables à l'instauration d'un guichet unique, avec des variations selon le milieu de résidence et le secteur d'activité :

Dans l'ensemble, la majorité des chefs d'UPI ne sont pas favorables à la mise en place d'un guichet unique pour la simplification des procédures d'enregistrement des entreprises (30,1%) contre 15,9% d'avis favorables. Notons que 54% des chefs d'UPI ne connaissent pas le guichet unique ou ne savent pas quel est son importance. Cette méconnaissance diminue dans la ville de Cotonou (46,3%) contre 54,7% dans les autres milieux urbains. Dans le même ordre d'idées, les chefs d'UPI résidant à Cotonou sont plus favorables au guichet unique (18,4%) contre 13,0% dans les autres milieux urbains et 13,8% en milieu rural.

Le secteur industriel est celui dans lequel les chefs d'UPI sont plus favorables à la mise en place d'un guichet unique (18,3%) contre 14,0% d'avis favorables chez les chefs d'UPI exerçant le commerce.

A la question " Seriez-vous favorable à la mise en place d'un impôt unique sur votre activité ?". Il se dégage également ici que l'aversion à payer un impôt unique reste assez prononcée chez les chefs d'UPI. En effet, près de 4 CUPI sur 5 (76,9%) ne sont pas favorables à l'instauration d'un impôt unique pour leurs activités.

Selon le secteur d'activités, ce sont les chefs d'UPI exerçant dans le secteur industriel qui sont le plus favorable à l'instauration d'un impôt unique (24,2%) contre respectivement 22,7% pour le commerce et 22,5% pour les services.

Selon le milieu de résidence, l'instauration d'un impôt unique est plus acceptée en milieu rural (25,5%) qu'à Cotonou (21,3%) et 20,9% dans les autres milieux urbains. Voir Tableau 13.8.

S'agissant de la périodicité idéale de paiement des impôts, plus de la moitié des chefs d'UPI souhaitent payer leurs impôts annuellement (54,5%) contre 31,6% mensuellement. Seuls 7,2% des chefs d'UPI souhaitent payer leurs impôts par trimestre.

Les chefs d'UPI résidant à Cotonou sont plus favorables au paiement annuel des impôts que la moyenne nationale (57,4%) contre 50,9% pour ceux résidant dans les autres milieux urbains et 56,9% pour ceux résidant en milieu rural.

Tableau 13.8 : Opinions générales des Chefs des Unités de Production informel (CUPI) par rapport à l'impôt

Milieu de résidence et secteur d'activité	Etre favorable au principe du guichet unique, pour raison de simplification des démarches d'enregistrement				Etre favorable à la mise en place d'un impôt unique sur votre activité			L'impôt doit être payé par :							
	Oui	Non	Ne sait pas	Total	Oui	Non	Total	Effectif	Jour	Semaine	Mois	Trimestre	An	Total	
Cotonou															
Industrie	22,7	42,5	34,8	100,0	26,8	73,2	100,0	23 797	0,0	4,5	19,1	7,1	69,3	100,0	
Commerce	19,7	35,2	45,1	100,0	19,8	80,2	100,0	72 118	0,0	0,0	22,8	11,0	66,1	100,0	
Service	14,4	31,9	53,8	100,0	20,9	79,1	100,0	47 638	0,0	3,2	47,9	12,0	36,8	100,0	
Ensemble	18,4	35,3	46,3	100,0	21,3	78,7	100,0	143 553	0,0	2,0	30,1	10,5	57,4	100,0	
Autres urbains															
Industrie	14,8	33,2	52,0	100,0	21,8	78,2	100,0	194 896	2,5	0,9	21,3	10,8	64,5	100,0	
Commerce	12,1	31,1	56,8	100,0	22,1	77,9	100,0	346 501	4,5	4,6	34,0	7,7	49,2	100,0	
Service	12,7	33,6	53,7	100,0	18,7	81,3	100,0	255 319	6,1	7,3	38,3	7,2	41,2	100,0	
Ensemble	13,0	32,4	54,7	100,0	20,9	79,1	100,0	796 716	4,4	4,4	31,9	8,4	50,9	100,0	
Ens. urbain															
Industrie	15,7	34,2	50,2	100,0	22,3	77,7	100,0	218 693	2,2	1,4	21,0	10,4	65,1	100,0	
Commerce	13,4	31,8	54,8	100,0	21,7	78,3	100,0	418 619	3,8	3,9	32,2	8,2	51,9	100,0	
Service	13,0	33,3	53,7	100,0	19,0	81,0	100,0	302 956	5,0	6,6	39,9	8,0	40,4	100,0	
Ensemble	13,8	32,8	53,4	100,0	21,0	79,0	100,0	940 269	3,7	4,0	31,6	8,7	51,9	100,0	
Rural															
Industrie	20,5	26,6	53,0	100,0	25,6	74,4	100,0	273 427	0,5	3,7	26,5	6,9	62,5	100,0	
Commerce	14,8	27,8	57,4	100,0	24,0	76,0	100,0	306 771	3,3	2,9	36,7	3,9	53,2	100,0	
Service	20,7	26,3	53,0	100,0	27,5	72,5	100,0	215 952	2,2	5,4	31,5	6,3	54,7	100,0	
Ensemble	18,3	27,0	54,7	100,0	25,5	74,5	100,0	796 150	2,0	3,9	31,6	5,7	56,9	100,0	
Ensemble															
Industrie	18,3	29,9	51,7	100,0	24,2	75,8	100,0	492 120	1,1	2,7	24,3	8,3	63,5	100,0	
Commerce	14,0	30,1	55,9	100,0	22,7	77,3	100,0	725 390	3,6	3,4	34,2	6,3	52,5	100,0	
Service	16,2	30,4	53,4	100,0	22,5	77,5	100,0	518 909	3,6	6,0	35,6	7,1	47,7	100,0	
Ensemble	15,9	30,1	54,0	100,0	23,1	76,9	100,0	1 736 419	2,8	4,0	31,6	7,2	54,5	100,0	

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Le développement du pays nécessite la mobilisation d'énormes ressources financières. Pour ce faire, la contribution de toutes les entreprises exerçant sur le territoire national à l'effort du développement est indispensable. Lors de l'enquête, il a été demandé aux chefs d'UPI s'ils sont prêts à payer les impôts sur leur activité. A cette question, 76,1% des chefs d'UPI ont répondu par la négative. En effet, seuls 19,5% des chefs d'UPI sont favorables au paiement de l'impôt sur leur activité et 4,4% des chefs d'UPI payent déjà leurs impôts.

Selon le milieu de résidence, les chefs d'UPI résidant à Cotonou sont moins favorables au paiement de l'impôt sur leur activité (78,2%) contre 77,9% dans les autres milieux urbain et 74,0% en milieu rural. Cette réticence à payer les impôts est encore plus marquée pour les chefs d'UPI de Cotonou exerçant dans le secteur de l'industrie (82,2%) contre 73,9% pour ceux exerçant dans le secteur des services.

Tableau 13.9 : Disposition générale des CUPI à payer l'impôt sur leurs activités, Bénin 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Prêt à payer des impôts sur votre activité			Total	Effectif
	Je paie déjà	Oui	Non		
Cotonou					
Industrie	3,3	21,8	75,0	100,0	23 797
Commerce	4,5	13,3	82,2	100,0	72 118
Service	3,2	23,0	73,9	100,0	47 638
Ensemble	3,8	17,9	78,2	100,0	143 553
Autres urbains					
Industrie	6,0	17,9	76,2	100,0	194 896
Commerce	6,9	15,8	77,3	100,0	346 501
Service	4,9	15,2	79,9	100,0	255 319
Ensemble	6,0	16,1	77,9	100,0	796 716
Ens. urbain					
Industrie	5,7	18,3	76,0	100,0	218 693
Commerce	6,5	15,4	78,2	100,0	418 619
Service	4,6	16,4	78,9	100,0	302 956
Ensemble	5,7	16,4	77,9	100,0	940 269
Rural					
Industrie	2,8	24,2	73,0	100,0	273 427
Commerce	2,1	21,8	76,1	100,0	306 771
Service	4,1	23,6	72,3	100,0	215 952
Ensemble	2,9	23,1	74,0	100,0	796 150
Ensemble					
Industrie	4,1	21,6	74,3	100,0	492 120
Commerce	4,6	18,1	77,3	100,0	725 390
Service	4,4	19,4	76,2	100,0	518 909
Ensemble	4,4	19,5	76,1	100,0	1 736 419

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Au Bénin, il existe une multitude d'impôts et taxes dont les entreprises doivent s'acquitter. Ces impôts et taxes proviennent de différentes sources, tant au niveau de l'administration générale que des entités décentralisées.

A la question de savoir à quelle institution doit revenir les impôts collectés, on observe que dans l'ensemble, 44,2% des chefs d'UPI souhaitent que les impôts reviennent aux communes contre 38,9% à l'administration centrale. Seuls 6,1% des chefs d'UPI qui pensent que les impôts doivent revenir aux départements.

Cette opinion varie selon les milieux de résidence des chefs d'UPI. En effet, en milieu urbain, les CUPI préfèrent majoritairement que leurs impôts reviennent à l'administration centrale (47,6%) suivi des communes (34,1%), alors qu'en milieu rural, la tendance est inversée avec une préférence pour les

communes (54%) suivie de l'administration centrale (30,5%). A Cotonou, la préférence est faite pour l'administration centrale (59,8%) contre 23,8% pour les communes.

Selon le secteur d'activité, à l'exception des chefs d'UPI du secteur industriel qui ont une préférence marquée pour que les impôts payés reviennent aux communes (50,1%) contre 31,6% pour l'administration centrale), tous les autres secteurs d'activités sont indifférents entre la commune et l'administration centrale. Voir Tableau 13.10.

Tableau 13.10 : Gestion administrative de l'impôt selon les CUIPI

Milieu de résidence et secteur d'activité	Institution à laquelle l'impôt doit revenir				Total	Effectif
	Administration centrale	Département	Commune	Ne sait pas		
Cotonou						
Industrie	64,6	0,0	23,2	12,2	100,0	6 388
Commerce	67,6	0,0	22,6	9,8	100,0	14 293
Service	45,4	0,0	25,8	28,8	100,0	9 955
Ensemble	59,8	0,0	23,8	16,4	100,0	30 636
Autres urbains						
Industrie	36,4	8,0	42,9	8,1	100,0	41 920
Commerce	47,1	5,6	34,0	7,2	100,0	76 651
Service	50,3	10,7	33,0	3,6	100,0	47 691
Ensemble	45,3	7,7	36,0	6,4	100,0	166 262
Ens. urbain						
Industrie	40,1	7,0	40,3	8,6	100,0	48 308
Commerce	50,3	4,7	32,3	7,6	100,0	90 943
Service	49,5	8,8	31,8	7,9	100,0	57 647
Ensemble	47,6	6,5	34,1	7,9	100,0	196 898
Rural						
Industrie	25,8	4,9	56,8	4,4	100,0	70 502
Commerce	29,9	7,1	51,8	4,3	100,0	72 976
Service	37,0	5,0	53,3	2,4	100,0	59 002
Ensemble	30,5	5,7	54,0	3,8	100,0	202 480
Ensemble						
Industrie	31,6	5,8	50,1	6,1	100,0	118 810
Commerce	41,2	5,8	41,0	6,1	100,0	163 919
Service	43,1	6,9	42,6	5,2	100,0	116 648
Ensemble	38,9	6,1	44,2	5,8	100,0	399 378

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Pour encourager les entreprises à s'acquitter de leurs impôts, il est souvent indiqué de leur montrer la destination de ces ressources et leur utilité dans la vie de la population. C'est dans cette perspective, qu'une question leur a été posée sur les domaines prioritaires d'affectation des impôts pour assurer le développement du Bénin.

La réponse à cette question montre que 90% des CUIPI ont choisi deux domaines prioritaires se au niveau national : l'éducation/santé (53,9%) et les infrastructures (36,2%). Quel que soit le milieu de résidence, ce sont ces domaines prioritaires qui ont été choisis mais avec des proportions variables : en milieu rural, l'éducation et la santé ont été choisies par 49,9% des chefs d'UPI et les infrastructures par 38,9%, alors qu'en milieu urbain les proportions sont respectivement de 58,0% pour l'éducation et la santé et 34,1% pour les infrastructures. Les chefs d'UPI résidant à Cotonou ont porté leur choix prioritairement sur l'éducation et la santé à 76,4% contre 16,6% pour les infrastructures.

Les mêmes domaines prioritaires ont été retenus et dans le même ordre quel que soit le secteur d'activité mais avec des proportions variables comme l'indique le Tableau 13.11.

Tableau 13.11 : Domaines prioritaires d'affectation de l'impôt souhaités par les CUPI

Milieu de résidence et secteur d'activité	Domaine où les impôts reçus doivent être dépensés en priorité							Total	Effectif
	Education, santé	Infrastructures (routes, marchés, etc)	Salaire des fonctionnaires	Autres dépenses de fonctionnement de l'Etat	Alimentation d'un fonds d'appui micro-entreprises	Autre	Ne sait pas		
Cotonou									
Industrie	79,7	8,6	0,0	8,3	3,4	0,0	0,0	100,0	6 388
Commerce	71,0	22,3	0,0	0,0	4,8	0,0	1,9	100,0	14 293
Service	82,0	13,5	0,0	0,0	0,0	0,0	4,5	100,0	9 955
Ensemble	76,4	16,6	0,0	1,7	2,9	0,0	2,4	100,0	30 636
Autres urbains									
Industrie	58,4	31,9	0,0	1,3	1,2	0,4	6,8	100,0	42 395
Commerce	51,2	39,8	0,0	1,3	2,0	2,1	3,7	100,0	76 651
Service	56,8	38,0	1,3	0,0	0,7	0,0	3,1	100,0	47 691
Ensemble	54,6	37,3	0,4	0,9	1,4	1,0	4,3	100,0	166 737
Ens. urbain									
Industrie	61,2	28,9	0,0	2,2	1,5	0,3	5,9	100,0	48 783
Commerce	54,3	37,0	0,0	1,1	2,5	1,7	3,4	100,0	90 943
Service	61,2	33,8	1,1	0,0	0,6	0,0	3,4	100,0	57 647
Ensemble	58,0	34,1	0,3	1,0	1,7	0,9	4,0	100,0	197 374
Rural									
Industrie	57,5	31,9	1,1	1,5	4,4	1,1	2,4	100,0	70 065
Commerce	43,9	48,2	1,5	0,7	1,8	1,7	2,2	100,0	73 873
Service	48,2	33,6	6,0	0,6	0,9	0,0	10,7	100,0	59 341
Ensemble	49,9	38,3	2,7	1,0	2,4	1,0	4,8	100,0	203 280
Ensemble									
Industrie	59,0	30,7	0,6	1,8	3,2	0,8	3,9	100,0	118 849
Commerce	49,6	42,0	0,7	0,9	2,2	1,7	2,9	100,0	164 817
Service	54,6	33,7	3,6	0,3	0,8	0,0	7,1	100,0	116 988
Ensemble	53,9	36,2	1,5	1,0	2,1	0,9	4,4	100,0	400 654

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Chapitre 14: Problèmes et perspectives

Résultats clés

- **Les difficultés d'ordre économique rencontrées par les chefs d'UPI** : Les difficultés d'ordre économique que rencontrent les chefs d'UPI concernent majoritairement le manque de clients (61,0%), la difficulté d'accès au crédit (57,1%) et la cherté du crédit (42,2%). La proportion des chefs d'UPI du milieu urbain qui rencontrent ces problèmes est supérieure à celle des chefs d'UPI du milieu rural dans toutes les catégories de difficultés, excepté la difficulté liée à la cherté du crédit où la proportion des chefs d'UPI du milieu urbain (41,7%) confrontés à cette situation est légèrement inférieure à celle des chefs d'UPI du milieu rural (42,8%).
- **Les difficultés d'ordre technique et légal rencontrées par les chefs d'UPI** : Au Bénin, plus de deux chefs d'UPI sur cinq (42,2%) rencontrent les difficultés techniques de fabrication. Ces difficultés concernent plus les chefs d'UPI en milieu rural (42,8%) que ceux du milieu urbain (41,7%).
- **Les difficultés d'ordre managérial et diverses rencontrées par les chefs d'UPI** : Le manque de personnel qualifié (29,2%) et les préoccupations diverses et problèmes de sécurité (23,3%) sont les difficultés d'ordre managérial et diverses les plus rencontrées par les chefs d'UPI. Les chefs des UPI du milieu urbain sont plus exposés aux différents types de problèmes d'ordre managérial que ceux du milieu rural, excepté la catégorie des préoccupations diverses et problèmes de sécurité où les chefs d'UPI du milieu rural (29,2%) sont plus impactés que ceux du milieu urbain (18,3%).
- **Appuis souhaités dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale** : La plus grande proportion des responsables d'UPI ont souhaité des appuis par rapport à l'accès aux informations sur le marché (89,1%), à l'accès à de grosses commandes (86,6%), l'accès aux crédits (84,8%), l'assistance pour l'approvisionnement (81,1%) et la publicité pour les nouveaux produits (78,3%). L'analyse selon le milieu de résidence permet de constater que les responsables des UPI du milieu rural ont sollicité beaucoup plus d'appuis quel que soit le domaine de gestion et de stratégie commerciale que ceux du milieu urbain.
- **Appuis souhaités dans le domaine technique, légal et divers** : Sept responsables d'UPI sur dix (70,3%) ont exprimé des besoins d'appui dans le domaine de l'accès à des machines modernes. En milieu rural, cette proportion est plus élevée au niveau du secteur de l'industrie (84,9%) que pour les deux autres secteurs (72,1% pour le service et 56,3% pour le commerce). Le constat est le même en milieu urbain.

Dans l'exercice de leurs activités, les responsables des unités de production informelle (UPI) rencontrent plusieurs difficultés. Ce chapitre cherche à cerner les contours des dits problèmes. Ainsi il est structuré en trois parties. La première met en exergue les principaux problèmes rencontrés par les UPI et les approches de solutions. La deuxième partie aborde les principaux appuis souhaités par les UPI par domaine thématique. Et enfin, la troisième partie fait l'état des perspectives de l'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI.

14.1 . Principaux problèmes rencontrés par les UPI

Afin de connaître les difficultés auxquelles les chefs d'UPI sont confrontés, il leur a été posé la question suivante : "Avez-vous des problèmes ou difficultés dans les domaines suivants" où neuf domaines ont été abordés avec un dixième à préciser par le répondant. A chaque sous-question, il fallait répondre soit par "OUI", soit par "NON". Les différentes modalités de réponse ont permis que les principaux problèmes rencontrés par les UPI soient regroupés en trois grands ordres à savoir : (i) économique, (ii) technique et légal et (iii) managérial et divers.

Le Tableau 14.1 informe sur les difficultés par rapport aux considérations d'ordre économique selon le milieu de résidence en fonction du secteur d'activité.

Globalement, les difficultés d'ordre économique que rencontrent les chefs des unités de production informelle concernent dans un premier temps le manque de clients (61,0%) ; ensuite, l'accès au crédit (57,1%), puis la cherté du crédit (42,2%). Enfin dans une moindre mesure (12,2%), le manque de place, de local adapté est mentionné. Les mêmes proportions sont pratiquement observées quel que soit le secteur d'activité considéré.

Selon le milieu de résidence, pour trois types de problème d'ordre économique sur les quatre que rencontrent les chefs d'UPI, la proportion de ceux du milieu urbain confrontés à la situation est toujours supérieure à leurs homologues du milieu rural. En effet, le manque de clientèle concerne 62,3% de chefs d'UPI en milieu urbain contre 59,4% en milieu rural. Par ailleurs, la difficulté d'accès au crédit impacte au moins six chefs d'UPI sur dix (60,6%) en milieu urbain tandis qu'elle ne concerne que cinq chefs d'UPI sur dix en milieu rural (53,0%). De plus, le manque de place ou de local adapté est exprimé par 13,7% des chefs d'UPI du milieu urbain contre 10,3% de leurs homologues du milieu rural. C'est seulement pour la difficulté liée à la cherté du crédit que la proportion des chefs d'UPI du milieu urbain (41,7%) confrontés à cette situation, est légèrement inférieure à celle des chefs d'UPI du milieu rural (42,8%).

Tableau 14.1 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre économique, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Manque de clientèle	Manque de place, de local adapté	Difficultés d'accès au crédit	Crédit trop cher
Cotonou				
Industrie	71,1	22,8	62,9	39,1
Commerce	78,8	14,6	67,7	50,7
Service	63,1	20,7	64,5	41,1
Ensemble	72,3	18,0	65,9	45,6
Autres urbains				
Industrie	62,6	14,7	57,8	44,1
Commerce	58,1	11,9	61,0	38,4
Service	62,0	13,2	59,2	41,9
Ensemble	60,4	13,0	59,6	40,9
Ens. urbain				
Industrie	63,6	15,5	58,4	43,6
Commerce	61,7	12,3	62,2	40,6
Service	62,2	14,3	60,0	41,8
Ensemble	62,3	13,7	60,6	41,7
Rural				
Industrie	61,1	14,2	53,2	44,8
Commerce	58,0	8,4	53,8	38,9
Service	59,4	8,2	51,5	45,7
Ensemble	59,4	10,3	53,0	42,8
Ensemble				
Industrie	62,2	14,8	55,5	44,2
Commerce	60,1	10,7	58,6	39,9
Service	61,0	11,8	56,5	43,4
Ensemble	61,0	12,2	57,1	42,2

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Les données du Tableau 14.2 renseignent sur les six grands regroupements des difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal selon le milieu de résidence en fonction des secteurs d'activité.

Les résultats du **Tableau** 14.2 montrent que les chefs d'UPI ont plus de difficultés techniques de fabrication. En effet, ce type de difficulté est exprimé par au moins deux chefs d'UPI sur cinq (42,2%). Ensuite pour plus d'un quart des chefs d'UPI, c'est le problème d'approvisionnement en matières premières (26,5%) et le manque de machine, d'équipements (26,2%) qui constitue une difficulté. Trop de réglementations, d'impôts et de taxes constituent également des difficultés. Ce type de difficulté est exprimé par un chef d'UPI sur cinq (20,2%). Les problèmes d'énergie sont mentionnés par 12,9% des chefs d'UPI et en dernier lieu, l'obsolescence des équipements n'est mentionnée que par 8,6% des chefs d'UPI.

Des disparités sont observées quand on considère le secteur d'activité. En effet, au niveau des difficultés techniques de fabrication, les proportions varient de 37,4% dans le secteur des services à 47,9% dans celui de l'industrie. Le secteur des services et celui de l'industrie affichent respectivement les plus petites et les plus grandes proportions quand on considère le manque de machine, d'équipements (22,2% et 27,9%), l'approvisionnement en matières premières (20,5% et 31,1%) et trop de réglementations, d'impôts et de taxes (19,2% et 21,7%). Quant aux deux derniers types de problèmes, les proportions varient, pour ce qui est des problèmes d'énergie, de 8,3% dans le secteur du commerce à 18,6% dans celui de l'industrie et pour ce qui concerne l'obsolescence des équipements, les variations sont de 7,0% dans le secteur l'industrie à 9,6% dans celui des services.

L'analyse selon le milieu de résidence révèle que les difficultés d'ordre technique et légal concernent plus les chefs d'UPI en milieu rural que ceux du milieu urbain. En effet, pendant que 42,8% de chefs d'UPI sont confrontés à des difficultés techniques de fabrication en milieu rural, cette situation concerne 41,7%

de leurs homologues du milieu urbain. De même, pendant que les difficultés d'excès de réglementations, d'impôts et de taxes concernent 21,5% des chefs d'UPI du milieu rural, cette situation concerne 19,0% de leurs homologues du milieu urbain ; la situation est similaire quand on considère l'approvisionnement en matières premières (29,8% contre 23,7%). Par contre, les problèmes de manque de machine, d'équipements et l'obsolescence des équipements concernent plus les chefs d'UPI du milieu urbain (28,3% et 10,6%) que ceux du milieu rural (23,8% et 6,3%). Quant aux problèmes d'énergie, ils affectent presque autant les chefs d'UPI du milieu urbain (12,7%) que ceux du milieu rural (13,0%).

Tableau 14.2 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Difficultés techniques de fabrication	Manque de machine, d'équipements	Obsolescence des équipements	Problèmes d'énergie	Approvisionnement en matières premières	Trop de réglementation, d'impôts et de taxes
Cotonou						
Industrie	45,1	35,2	16,9	26,2	23,3	18,8
Commerce	44,0	37,5	14,7	11,3	28,4	9,1
Service	35,5	31,3	16,7	16,8	18,7	16,8
Ensemble	41,4	35,0	15,7	15,6	24,3	13,2
Autres urbains						
Industrie	45,7	28,1	7,7	17,9	29,0	22,5
Commerce	42,1	29,2	10,8	8,7	25,4	20,2
Service	38,4	23,3	9,6	12,6	17,1	18,1
Ensemble	41,8	27,0	9,7	12,2	23,6	20,1
Ens. urbain						
Industrie	45,6	28,9	8,7	18,8	28,4	22,1
Commerce	42,4	30,6	11,5	9,2	25,9	18,3
Service	38,0	24,5	10,7	13,2	17,3	17,9
Ensemble	41,7	28,3	10,6	12,7	23,7	19,0
Rural						
Industrie	49,7	27,2	5,6	18,4	33,2	21,4
Commerce	41,1	24,2	5,7	7,0	30,3	21,9
Service	36,5	18,9	7,9	14,6	24,9	21,0
Ensemble	42,8	23,8	6,3	13,0	29,8	21,5
Ensemble						
Industrie	47,9	27,9	7,0	18,6	31,1	21,7
Commerce	41,8	27,9	9,0	8,3	27,8	19,8
Service	37,4	22,2	9,6	13,8	20,5	19,2
Ensemble	42,2	26,2	8,6	12,9	26,5	20,2

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Le Tableau 14.3 renseigne sur les difficultés liées aux préoccupations d'ordre managérial et diverses. Ces dernières concernent le manque de personnel qualifié, l'instabilité du personnel, les difficultés d'organisation de gestion, le manque de compétence en gestion et les préoccupations diverses et problèmes de sécurité.

Globalement, c'est le manque de personnel qualifié (29,2%) qui constitue la plus grande difficulté d'ordre managérial et diverses que rencontrent les chefs d'UPI. Cette difficulté est suivie des préoccupations diverses et problèmes de sécurité (23,3%), de l'instabilité du personnel (18,1%), du manque de compétence en gestion (15,4%) et des difficultés d'organisation, de gestion (15,2%).

Quand on considère les secteurs d'activité, la proportion de chefs d'UPI impactés diffère selon le type de difficulté. Pendant que le manque de personnel qualifié impacte plus les responsables d'UPI du commerce (30,0%), c'est ceux du domaine des services qui sont plus impactés (20,6%) quand il est question de l'instabilité du personnel. Les chefs des UPI du domaine de l'industrie sont les plus exposés aux difficultés d'organisation, de gestion (22,9%), au manque de compétence en gestion (16,9%) et aux préoccupations diverses et problèmes de sécurité (28,9%).

Selon le milieu de résidence les chefs des UPI du milieu urbain sont les plus exposés aux différents types de problèmes d'ordre managérial. C'est seulement pour les préoccupations diverses et problèmes de sécurité que les responsables des UPI du milieu rural sont plus impactés (29,2%) que ceux du milieu urbain (18,3%).

Tableau 14.3 : Difficultés par rapport aux préoccupations d'ordre managérial et diverses, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Manque de personnel qualifié	Instabilité du personnel	Difficultés d'organisation, de gestion	Manque de compétence en gestion	Préoccupations diverses problème de sécurité
Cotonou					
Industrie	43,2	12,3	26,3	17,8	13,9
Commerce	56,1	13,7	12,3	11,8	10,1
Service	36,1	12,2	25,2	8,8	14,2
Ensemble	47,3	13,0	18,9	11,8	12,1
Autres urbains					
Industrie	28,9	15,8	23,5	17,0	26,0
Commerce	28,3	19,6	11,8	16,2	17,1
Service	31,3	22,1	13,6	15,6	17,7
Ensemble	29,4	19,5	15,3	16,2	19,5
Ens. urbain					
Industrie	30,4	15,4	23,8	17,1	24,7
Commerce	33,1	18,6	11,9	15,4	15,8
Service	32,1	20,5	15,4	14,5	17,2
Ensemble	32,1	18,5	15,8	15,5	18,3
Rural					
Industrie	25,9	16,9	22,1	16,7	32,3
Commerce	25,7	16,0	10,3	15,5	27,0
Service	25,3	20,7	11,0	13,3	28,6
Ensemble	25,7	17,6	14,5	15,3	29,2
Ensemble					
Industrie	27,9	16,2	22,9	16,9	28,9
Commerce	30,0	17,5	11,2	15,4	20,6
Service	29,3	20,6	13,6	14,0	21,9
Ensemble	29,2	18,1	15,2	15,4	23,3

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

14.2 Principaux appuis souhaités par les UPI par domaine thématique

Au cours de l'enquête, des questions ont été posées aux responsables des Unités de Production informelle (UPI) afin d'avoir une idée des appuis souhaités par ceux-ci. Le Tableau 14.4 présente le pourcentage d'UPI pour lesquelles des appuis ont été souhaités dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale.

Ainsi, la plus grande proportion des responsables d'UPI ont souhaité des appuis par rapport à l'accès aux informations sur le marché (89,1%), à l'accès à de grosses commandes (86,6%), accès au crédit (84,8%) puis l'assistance pour l'approvisionnement (81,1%). En ce qui concerne la publicité pour les nouveaux produits, on enregistre 78,3% des responsables qui souhaitent des appuis dans ce domaine alors que 37,9% expriment des besoins de formation à l'organisation et aux comptes.

L'analyse selon le secteur d'activité révèle qu'il n'y a pas de grande différence entre l'expression d'appui dans le domaine de l'accès aux crédits.

Dans le secteur de l'industrie, les responsables des UPI ont plus souhaité des appuis dans le domaine de la publicité pour les nouveaux produits (78,1%), l'assistance pour l'approvisionnement (80,8%), l'accès

aux crédits (85,3%) et de l'accès aux informations sur le marché et l'accès à de grosses commandes (91,2% respectivement).

Dans le secteur du commerce, les responsables des UPI ont exprimé plus de besoins d'appui dans les domaines de l'assistance pour l'approvisionnement (87,3%), l'accès au crédit (84,2%) l'accès aux informations sur le marché (91,7%), l'accès à de grosses commandes (91,1%) et la publicité pour les nouveaux produits (80,6%).

L'analyse selon le milieu de résidence permet de constater que les responsables des UPI du milieu rural ont sollicité beaucoup plus d'appuis quel que soit le domaine de gestion et de stratégie commerciale que ceux du milieu urbain. En effet, dans le domaine de la formation à l'organisation et aux comptes, on enregistre 42,1% des chefs d'établissement informel qui ont sollicité des appuis en milieu rural contre 34,4% en milieu urbain. De même, dans le domaine de l'accès au crédit, les proportions sont respectivement de 87,5% et 82,0% pour le milieu rural et le milieu urbain.

Tableau 14.4 : Appuis souhaités par les UPI dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Formation à l'organisation et aux comptes	Assistance pour l'approvisionnement	Accès au crédit	Accès aux informations sur le marché	Accès à de grosses commandes	Publicité pour vos nouveaux produits
Cotonou						
Industrie	25,2	72,0	68,5	83,1	70,2	50,4
Commerce	22,9	72,6	69,5	64,4	73,2	40,3
Service	26,7	52,0	55,4	57,6	71,0	44,0
Ensemble	24,5	65,1	64,2	65,1	71,9	43,3
Autres urbains						
Industrie	43,9	83,1	86,9	92,2	88,6	78,9
Commerce	33,5	83,7	82,8	92,1	91,1	86,4
Service	33,9	75,1	83,3	83,4	77,7	74,4
Ensemble	36,1	81,0	84,1	89,5	86,4	80,6
Ens. urbain						
Industrie	41,9	82,4	85,7	91,6	87,4	77,1
Commerce	31,6	82,3	81,1	88,7	88,9	80,6
Service	32,7	72,2	79,7	80,1	76,9	70,5
Ensemble	34,4	79,2	82,0	86,9	84,8	76,5
Rural						
Industrie	45,5	79,6	85,1	90,8	93,9	78,8
Commerce	41,3	92,6	87,3	94,9	93,5	80,6
Service	38,9	73,0	91,3	86,1	72,2	81,0
Ensemble	42,1	82,9	87,5	91,2	88,3	80,0
Ensemble						
Industrie	43,9	80,8	85,3	91,2	91,2	78,1
Commerce	35,7	87,3	84,2	91,7	91,1	80,6
Service	35,3	72,6	85,0	82,8	74,7	75,3
Ensemble	37,9	81,1	84,8	89,1	86,6	78,3

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Le Tableau 14.5 présente les appuis souhaités par les UPI dans le domaine technique, légal et divers.

- **Formation technique**

Les résultats montrent que pour l'ensemble du Bénin, 35,8% des responsables d'UPI ont exprimé des besoins en appui à la formation technique. Cette proportion varie d'un maximum de 47,6% dans le secteur de l'industrie à un minimum de 28,9% au niveau des services. On note une variation des besoins sollicités pour l'appui technique à la formation selon le milieu de résidence. En effet, ce besoin a été beaucoup plus sollicité en milieu rural (40,7%) qu'en milieu urbain (31,6%).

- **Accès à des Machines modernes**

Dans l'ensemble, sept responsables d'UPI sur dix (70,3%) ont exprimé des besoins d'appui dans le domaine de l'accès à des machines modernes. Dans le secteur de l'industrie, la proportion est plus élevée (84,2%) contre 71,6% pour le secteur des services et 57,7% pour celui du commerce.

En milieu rural, le niveau d'expression des appuis est plus élevé au niveau du secteur de l'industrie (84,9%) que pour les deux autres secteurs : 72,1% pour le service et 56,3% pour le commerce. En milieu urbain, le constat est le même : 83,2% pour le secteur de l'industrie, 71,2% pour celui du service et 59,2% pour celui du commerce.

A Cotonou, 60,6% des UPI ont sollicité des appuis. C'est le secteur de l'industrie qui se démarque nettement des deux autres : 81,6% pour le secteur industriel, 60,6% pour le service et 52,9% pour le commerce.

- **Enregistrement de l'activité**

Environ quatre UPI sur cinq (79,5%) sollicitent de l'appui pour l'enregistrement de leur activité. Cette proportion varie de 81,9% dans le secteur industrie à 76,2% dans le commerce. La sollicitation des appuis dans ce domaine est plus prépondérante dans le milieu rural (83,2%) que dans le milieu urbain (75,7%).

Tableau 14.5 : Appuis souhaités par les UPI dans le domaine technique, légal et divers, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Formation technique	Accès à des Machines modernes	Enregistrement de votre activité
Cotonou			
Industrie	38,2	81,6	50,9
Commerce	18,8	52,9	58,9
Service	30,4	60,6	48
Ensemble	25,9	60,6	53,6
Autres urbains			
Industrie	45,8	83,4	83,3
Commerce	25,8	60,1	74,3
Service	31,9	72,7	79
Ensemble	32,6	70,8	78,4
Ens, Urbain			
Industrie	44,9	83,2	81,2
Commerce	24,6	59,2	72,4
Service	31,7	71,2	75
Ensemble	31,6	69,7	75,7
Rural			
Industrie	49,7	84,9	82,5
Commerce	34,9	56,3	80,2
Service	37,7	72,1	88,6
Ensemble	40,7	70,8	83,2
Ensemble			
Industrie	47,6	84,2	81,9
Commerce	28,9	57,7	76,2
Service	34,2	71,6	81,3
Ensemble	35,8	70,3	79,5

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

14.3 . Perspectives de l'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI

Cette section permet d'identifier les perspectives d'avenir que le chef d'établissement envisage pour le développement de son entreprise. En outre, on cherche à connaître l'impact des mesures prises par le

gouvernement sur l'activité des agents dans le secteur informel, ainsi que la réaction et la stratégie adoptée par ces agents pour faire face à la nouvelle situation économique du pays.

Il ressort de l'analyse du Tableau 14.6 que 54,8% des chefs d'établissement pensent accroître en priorité leur stock de matières premières s'ils arrivaient à bénéficier d'un crédit pour l'activité exercée. Une proportion de 13,8% de ces chefs d'établissement pense mettre la priorité sur l'amélioration des machines, des mobiliers et des outils. L'amélioration du local ou de l'emplacement a été évoquée par 8,7% de chefs d'établissement alors que 7,4% évoquent l'ouverture d'un autre établissement dans la même activité. Les proportions des chefs d'établissement, qui pensent utiliser le crédit pour engager des dépenses en dehors de l'établissement est de 6,2%.

Quel que soit le secteur d'activité, l'accroissement du stock de matières premières constitue une priorité en cas de crédit pour tous les chefs d'établissement. Cette perspective est suivie de celle relative à l'amélioration des machines, des mobiliers et des outils.

Dans le secteur de l'industrie, les priorités des chefs d'établissement en cas d'un crédit potentiel sont l'accroissement du stock de matières premières (46,4%), l'amélioration des machines, des mobiliers et des outils (23,0%) et l'amélioration du local ou de l'emplacement (8,6%).

Dans le secteur du commerce, près de sept responsables d'UPI sur dix (68,7%) ont pour perspective d'accroître le stock de matières premières. Pour 8,2% des UPI de ce secteur, les responsables priorisent l'ouverture d'un autre établissement dans la même activité. L'amélioration du local et celle des machines ont été priorisées par respectivement 6,2% et 6,0% des responsables. Cependant, dans 5,0% des cas, il s'agira pour le chef d'engager des dépenses en dehors de l'établissement.

Quant au secteur des services, on enregistre 43,5% des responsables qui envisagent l'accroissement du stock de matières premières ; 15,9% envisagent l'amélioration des machines alors que pour 12,2%, c'est l'amélioration du local.

Les perspectives en cas d'un crédit potentiel ne varient pas substantiellement quel que soit le milieu de résidence. En effet, en milieu urbain comme rural, les entreprises mettent l'accent sur l'augmentation du stock de matières premières (respectivement 53,2% et 56,7%) et l'amélioration des machines, des mobiliers et des outils (respectivement 13,9% et 13,7%).

Tableau 14.6 : Perspectives d'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI, Bénin, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Utilisation en priorité, si vous pouviez bénéficier d'un crédit pour votre activité								Autre	Total	Effectif
	Accroître votre stock de matières premières	Améliorer le local, emplacement	Améliorer vos machines, mobilier, outils	Embaucher	Engager des dépenses en dehors de l'établissement	Ouvrir autre établissement dans la même activité	autre établissement dans autre activité				
Cotonou											
Industrie	36,0	15,4	22,8	1,2	17,4	7,1	0,0	0,0	100,0	23 797	
Commerce	63,5	11,4	5,1	0,4	9,5	6,2	0,0	3,9	100,0	72 118	
Service	38,7	11,7	19,5	0,0	22,1	3,0	0,0	5,0	100,0	47 992	
Ensemble	50,7	12,2	12,8	0,4	15,0	5,3	0,0	3,6	100,0	143 908	
Autres urbains											
Industrie	43,3	8,0	26,1	1,0	6,0	6,7	0,1	8,9	100,0	194 896	
Commerce	67,4	6,7	5,6	0,8	4,8	8,4	0,7	5,6	100,0	346 501	
Service	43,0	12,2	16,5	2,1	5,9	8,1	0,7	11,4	100,0	255 319	
Ensemble	53,7	8,7	14,1	1,3	5,4	7,9	0,6	8,3	100,0	796 716	
Ens. urbain											
Industrie	42,5	8,8	25,8	1,0	7,2	6,7	0,1	7,9	100,0	218 693	
Commerce	66,7	7,5	5,5	0,8	5,6	8,0	0,6	5,3	100,0	418 619	
Service	42,3	12,1	17,0	1,8	8,5	7,3	0,6	10,4	100,0	303 311	
Ensemble	53,2	9,3	13,9	1,2	6,9	7,5	0,5	7,6	100,0	940 623	
Rural											
Industrie	49,5	8,5	20,8	0,4	5,8	5,9	1,1	8,0	100,0	273 427	
Commerce	71,4	4,5	6,8	0,4	4,3	8,4	0,7	3,5	100,0	306 771	
Service	45,0	12,2	14,5	2,6	6,2	7,7	0,6	11,1	100,0	216 377	
Ensemble	56,7	8,0	13,7	1,0	5,3	7,4	0,8	7,1	100,0	796 575	
Ensemble											
Industrie	46,4	8,6	23,0	0,7	6,4	6,3	0,6	7,9	100,0	492 120	
Commerce	68,7	6,2	6,0	0,6	5,0	8,2	0,6	4,6	100,0	725 390	
Service	43,5	12,2	15,9	2,1	7,5	7,5	0,6	10,7	100,0	519 688	
Ensemble	54,8	8,7	13,8	1,1	6,2	7,4	0,6	7,3	100,0	1 737 199	

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Au cours de l'enquête, des questions ont été également posées aux chefs d'établissements informels afin d'avoir une idée des branches d'activités dans lesquelles l'UPI ouvrirait un autre établissement si elle bénéficiait d'un crédit potentiel. Ces informations sont décrites dans le Tableau 14.7.

Dans l'ensemble, un peu moins de la moitié des chefs d'établissement (47,7%) ont estimé qu'ils ouvriraient un autre établissement dans le secteur de l'industrie au cas où ils obtiendraient un crédit. Cette proportion est de 26,5% pour ceux qui désirent développer une autre activité dans le secteur primaire. Seulement 3,2% des chefs d'établissements, ambitionne de développer une autre activité dans la branche des services.

L'analyse selon le secteur de l'activité exercée actuellement révèle que 41,6% des chefs d'établissement du secteur commerce, souhaiteraient créer un autre établissement avec une autre activité dans la branche primaire et 42,7% le feraient dans la branche de l'industrie.

Pour les entreprises du secteur de l'industrie, 43,5% des responsables pensent exercer une autre activité dans un autre établissement mais dans le même secteur (industrie) en cas d'un potentiel crédit. Par contre un chef d'entreprise du secteur de l'industrie sur quatre (25,1%) à ce même désir mais dans le secteur primaire.

Dans le secteur des services, les responsables désireux d'exercer une autre activité dans un autre établissement représentent 58,1% dans la branche de l'industrie et 8% dans le secteur primaire.

Tableau 14.7 : Secteurs dans lesquels l'UPI ouvrirait un autre établissement si elles bénéficiaient d'un crédit potentiel, Bénin, 2018

Secteur d'activité actuel	Branche d'activité voulue /souhaitée					Total	Effectif
	Primaire	Industrie	Secondaire	Service	Non déclaré		
Industrie	25,1	43,5	0,0	11,4	20,1	100,0	3 626
Commerce	41,6	42,7	0,0	0,0	15,7	100,0	5 620
Service	8,0	58,1	0,0	0,0	33,9	100,0	3 369
Ensemble	26,5	47,7	0,0	3,2	22,6	100,0	12 616

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

ETAT DE LA GOUVERNANCE, DE LA PAIX ET DE LA SECURITE

L'agenda 2030 et le passage des OMD aux ODD ont focalisé l'attention sur la qualité des institutions, la Gouvernance, la Paix et la Sécurité (GPS). Cet intérêt renouvelé a alimenté un impérieux besoin de mesurer, de suivre et d'évaluer, non seulement dans les pays en développement mais aussi dans les pays riches. C'est ce à quoi s'attachent l'ODD16 au niveau global, et l'agenda 2063 (Aspirations 3 et 4) en Afrique. Il s'agit d'un domaine relativement nouveau dans l'agenda international du développement, où l'Afrique a pris une longueur d'avance. Ainsi, en 2012, la Commission de l'Union Africaine (CUA), en collaboration avec la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) et la Banque Africaine de Développement (BAD), ont lancé une initiative en matière d'élaboration de statistiques GPS à l'échelle du continent dans le cadre de sa Stratégie d'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA). Des instruments ont été élaborés, adoptés et tester sur le terrain dans une quinzaine de pays pour répondre à ce défi.

Ainsi, une série d'indicateurs de Gouvernance, de Paix et de Sécurité (GPS) sont renseignées par les Instituts Nationaux de la Statistique (INS) des pays africains. Cette approche s'inscrit dans le processus global d'intégration africaine. Celle-ci requiert en effet, que soient mis à la disposition des décideurs politiques des indicateurs harmonisés, régulièrement mis à jour, concernant tous les domaines socioéconomiques, ainsi que les domaines de la gouvernance, paix et sécurité. Les indicateurs élaborés, sont retenus à partir de deux documents de référence, à savoir « la Charte Africaine sur la Démocratie, les Elections et la Gouvernance » et « la Charte Africaine » instituant le Conseil de Paix et de Sécurité.

L'initiative GPS-SHaSA vise à développer des instruments de mesure, à les expérimenter et à les institutionnaliser. Cette initiative alimente les réflexions méthodologiques du groupe de Praia, en charge de définir les standards internationaux en matière de statistiques de la gouvernance au niveau mondial. A cet effet, une batterie de questions est résumée dans un module GPS mis à la disposition de l'UEMOA. Profitant de l'Enquête ERI-ESI exécutée par AFISTAT, les Instituts de Statistique ont été recommandés de le greffer à une des récentes opérations auprès des ménages afin que ces derniers se prononcent sur la thématique. Cette alternative est réalisée avec le module emploi en 2018, et a permis de rendre disponible les résultats à exploiter pour les grandes rencontres internationales.

Ce rapport final en dehors de l'introduction et de la conclusion, rend compte de la démarche méthodologique ayant aboutie aux résultats. Les autres chapitres portent sur :

- la démocratie et le droit de l'homme ;
- la qualité des institutions et la corruption ;
- l'état de la gouvernance ;
- la paix et la sécurité ;
- Lien entre niveau de vie et les perceptions de la population sur la gouvernance, la paix et la sécurité

Chapitre 15: Démocratie et droit de l'homme

Résultats clés

- **Satisfaction sur le fonctionnement de la démocratie** : Au Bénin, 64% de la population adulte (de 18 ans ou plus) sont satisfaits du fonctionnement de la démocratie. A l'opposé, plus d'un Béninois sur trois (35%) n'est pas satisfait du fonctionnement de la démocratie au Bénin ;
- **Accord sur les principes de la démocratie** : Au Bénin, plus de 8 adultes de 18 ans ou plus sur 10 sont d'accord sur le fait que tous les principes de la démocratie sont essentiels. Il s'agit de *L'égalité devant la loi*, la *liberté politique*, les *élections libres et transparentes*, la *liberté de voyager*, la *liberté de religion* et la *liberté d'association* sont essentielles pour au moins 90% de la population ;
- **Respect des principes de la démocratie** : Au Bénin, le principe jugé le plus respecté de tous les principes fondamentaux de la démocratie est la *liberté de religion* à 81,5%, contre 51,7% pour *l'absence de discrimination* ;
- **Respect des droits de l'homme** : Au Bénin, 63,3% de la population des adultes estiment que les droits de l'homme sont respectés dans le pays. Toutefois, il a été constaté que 29,4% de la population déclarent que les droits de l'homme ne sont pas vraiment respectés et 7,2% pensent que les droits de l'homme ne sont pas du tout respectés ;
- **Respect des principes fondamentaux de la démocratie** : 36,4% de la population béninoise jugent que les neuf principes fondamentaux de la démocratie sont respectés, contre 12,6% qui estiment qu'aucun des neuf principes fondamentaux de la démocratie n'est respecté au Bénin ;
- **Etat des droits de l'homme** : Au Bénin, 7 béninois de 18 ans et plus sur 10 trouvent que la liberté de religion, la liberté politique et la liberté de culture politique sont effectivement respectés dans le pays.

Le Bénin a accédé à son indépendance le 1^{er} Août 1960. Après l'indépendance, le pays a rencontré une longue période d'instabilité politique. Cependant, avec la Conférence Nationale des Forces Vives de la nation de février 1990, le Bénin a réellement démarré son expérience démocratique. En effet, c'est suite à cette conférence que le Bénin a opté pour une démocratie pluraliste fondée sur la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales (MAEP, 2007). Les citoyens ont-ils la même conception de la démocratie ? Quelle est leur compréhension des droits de l'homme ?

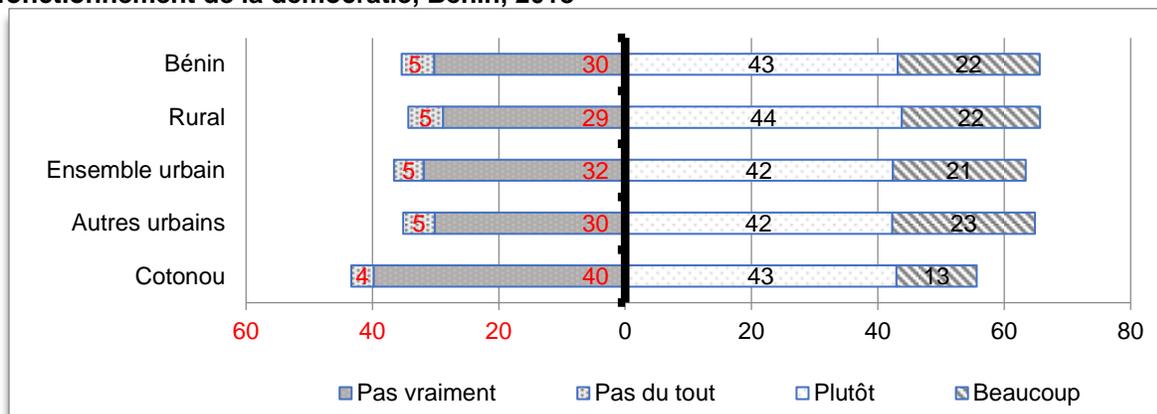
Ce chapitre se propose de donner un aperçu des perceptions et des expériences de la population béninoise sur les questions relatives à la démocratie et aux droits de l'homme. Ce module comprend trois parties. La première porte sur l'adhésion à la démocratie et ses principes fondateurs, la seconde sur les droits de l'homme et la dernière sur l'indice des droits de l'homme et participation.

15.1. Adhésion à la démocratie et ses principes fondateurs

Au Bénin en 2018, les avis des citoyens quant au fonctionnement de la démocratie sont partagés. En effet, ce sont 64% de la population adulte (les personnes âgées de 18 ans ou plus) qui sont satisfaits du fonctionnement de la démocratie. Parmi ces derniers, 22% déclarent être beaucoup satisfaits dudit fonctionnement et 43% pensent être plutôt satisfaits de ce fonctionnement (**Graphique 15.1**). A l'opposé, plus d'un Béninois sur trois (35%) n'est pas satisfait du fonctionnement de la démocratie au Bénin, parmi lesquels 5% ne le sont pas du tout. Ces avis négatifs ne peuvent être négligés, même si globalement le fonctionnement de la démocratie ne fait plus de doute.

L'analyse selon le milieu de résidence met en évidence le fait que la ville de Cotonou a la plus faible proportion de personnes satisfaites du fonctionnement de la démocratie au Bénin (56% dont 13% qui sont beaucoup satisfaits).

Graphique 15.1 : Répartition en% des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le fonctionnement de la démocratie, Bénin, 2018



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Suivant le sexe, il y a presque autant d'hommes (64,0%) que de femmes (65,3%) qui sont satisfaits du fonctionnement de la démocratie (tableau 1). Les personnes âgées sont plus satisfaites du fonctionnement de la démocratie (67,4% des 55 ans et plus) que les plus jeunes (62,2% des 18-24 ans). Par ailleurs, les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction sont plus nombreuses (65,9%) à être satisfaites du fonctionnement de la démocratie que celles qui ont le niveau d'instruction secondaire (61,5%).

Bien que le fonctionnement de la démocratie au Bénin ne requière pas l'unanimité auprès des citoyens, rien n'entame leur soutien au système démocratique. En effet, parmi les quatre types de régimes politiques soumis à l'appréciation des Béninois, la démocratie avec plus de huit béninois sur dix (82,2%) est celui qui est le plus massivement apprécié (**Tableau 15.1**). A l'opposée, seulement 28,7% des béninois sont pour la gouvernance du pays par un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections, 55,1% pour la gestion du pays par des Experts et 23,2% pour la direction du pays par l'armée.

C'est le même schéma qui est observé quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques à l'exception du milieu de résidence. En effet, la ville de Cotonou est la seule à avoir seulement 70,7% de personnes qui préfèrent le régime démocratique.

Tableau 15.1 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur le fonctionnement de la démocratie et sur les différents systèmes politiques pour gouverner le pays selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus satisfait du fonctionnement de la démocratie	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les systèmes politiques suivants sont souhaitables :					Effectif
		Avoir à sa tête un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections	Que ce soient des technocrates, et non des hommes politiques, qui décident ce qui est bon pour le pays	Que l'armée dirige le pays	Avoir un système politique démocratique		
Sexe							
Homme	64,0	29,6	55,5	23,9	81,8	2 595 361	
Femme	65,3	27,9	54,7	22,5	82,5	2 813 760	
Groupe d'âges							
18-24 ans	62,2	26,8	53,3	21,4	82,1	823 052	
25-34 ans	65,2	30,3	55,1	23,4	83,8	1 582 374	
18 - 34 ans	64,1	29,1	54,5	22,7	83,2	2 405 426	
35-44 ans	64,2	28,1	54,5	23,3	81,8	1 317 522	
45-54 ans	64,0	26,4	55,1	22,7	81,4	817 008	
55 ans et Plus	67,4	30,6	57,7	24,8	80,8	869 165	
35 ans et plus	65,1	28,4	55,6	23,6	81,4	3 003 695	
Niveau d'instruction							
Aucun	65,9	30,9	53,3	25,4	82,2	3 375 374	
Primaire	63,9	27,2	59,2	21,4	82,3	788 625	
Secondaire	61,5	23,8	55,5	18,6	81,4	940 885	
Supérieur	62,7	22,2	62,6	17,3	84,2	280 586	
Milieu de résidence							
Cotonou	56,7	27,6	62,2	12,5	70,7	458 197	
Autres urbains	64,9	25,5	55,5	23,8	84,8	2 083 525	
Ens. urbain	63,4	25,8	56,7	21,8	82,2	2 541 722	
Rural	65,7	31,2	53,6	24,4	82,1	2 867 399	
Bénin	64,6	28,7	55,1	23,2	82,2	5 409 121	

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

La population béninoise est presque unanime sur le fait que tous les principes de la démocratie sont essentiels. En effet des neuf caractéristiques retenues, chacune est considérée comme essentielle par plus de huit adultes sur dix. *L'égalité devant la loi*, la *liberté politique*, les *élections libres et transparentes*, la *liberté de voyager*, la *liberté de religion* et la *liberté d'association* sont essentielles pour au moins 90% de la population (Tableau 15.2). Viennent ensuite la *liberté d'expression*, la *liberté de la presse* et *l'absence de discrimination* dont l'importance est soulignée par respectivement 87,5%, 89,9% et 89,7% de la population adulte. Cependant, ces principes bien qu'essentiels, ne sont pas totalement respectés. En effet, le principe jugé le plus respecté de tous les principes fondamentaux de la démocratie est la *liberté de religion* à 81,5%, contre 51,7% pour *l'absence de discrimination* qui est le principe jugé le moins respecté par la population adulte.

L'analyse suivant le sexe montre qu'il n'y a pas de variation entre les opinions émises par les hommes et les femmes sur l'ensemble des principes fondamentaux de la démocratie. Toutefois, La liberté de religion reste le principe de la démocratie le plus considéré comme étant essentiel (plus 93%) et respecté (plus 81%) quel que soit le sexe.

Si l'on analyse les prises de position en fonction du niveau d'instruction, ce sont les adultes de niveau supérieur qui se montrent dans l'ensemble les plus critiques et tenaces sur le respect des principes démocratiques (au moins 35%).

L'influence du niveau de vie sur la perception de la population adulte sur l'importance et le respect des principes de la démocratie n'est pas remarquable. En fait, il n'y a pas de variations notables selon les caractéristiques sociodémographiques et de niveau de vie quel que soit le principe. Toutefois, la liberté de religion reste plus essentielle (92,1%) et plus respectée (80,3%) pour les plus pauvres.

Tableau 15.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018

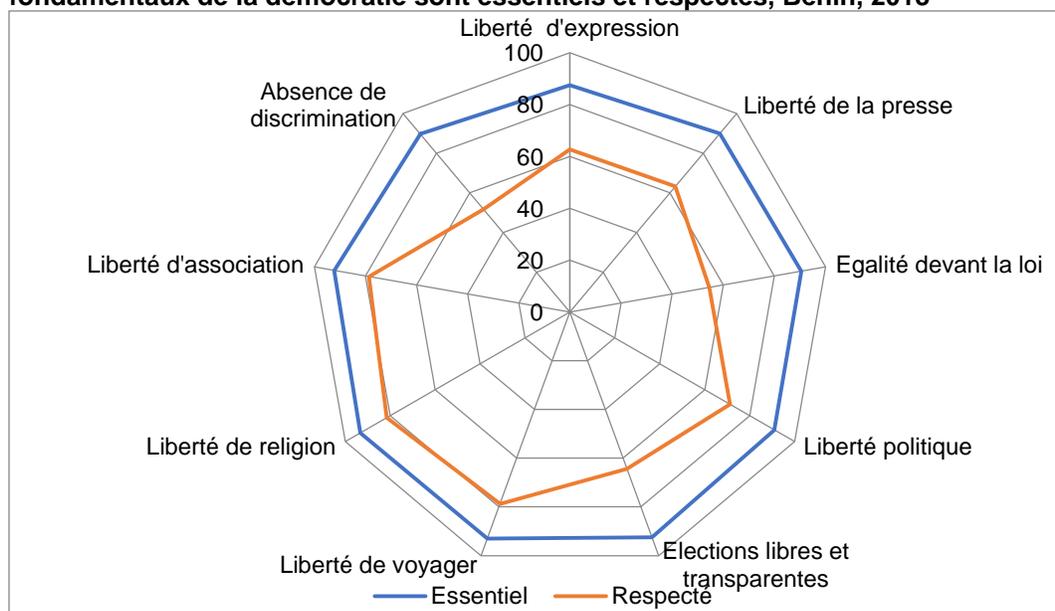
Caractéristiques sociodémographiques	Liberté d'expression		Liberté de la presse		Egalité devant la loi		Liberté politique (choix de son parti)		Elections libres et transparentes		Liberté de voyager		Liberté de religion		Liberté d'association		Absence de discrimination		Effectif
	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	
Sexe																			
Homme	87,0	62,0	89,9	62,6	90,1	53,5	90,8	70,7	91,9	62,9	92,8	77,9	93,1	81,0	91,9	78,3	89,1	50,8	2 596 984
Femme	88,0	63,4	89,9	63,9	91,1	55,5	91,2	71,8	93,1	65,7	93,2	79,6	93,6	81,9	92,6	79,0	90,2	52,6	2 814 514
Groupe d'âges																			
18-24 ans	87,9	64,6	90,7	65,6	92,2	57,3	91,6	73,0	93,1	66,3	93,5	81,8	94,1	83,5	92,9	80,7	90,8	53,2	823 052
25-34 ans	87,5	62,4	90,4	63,0	90,7	53,3	91,4	71,2	92,4	64,3	93,4	79,3	93,3	81,8	92,5	78,7	89,5	51,1	1 582 985
18-34 ans	87,7	63,2	90,5	63,9	91,2	54,7	91,5	71,8	92,7	65,0	93,4	80,1	93,6	82,4	92,6	79,4	89,9	51,8	2 406 036
35-44 ans	87,5	61,9	89,4	62,7	90,7	54,2	90,8	71,0	92,2	63,3	92,3	77,8	92,8	81,2	91,4	78,2	89,4	51,0	1 318 487
45-54 ans	87,2	62,8	89,2	62,0	89,8	54,5	89,8	69,7	92,3	63,0	92,8	77,5	93,5	80,8	92,1	78,1	89,2	51,2	817 008
55 ans et Plus	87,4	62,8	89,4	63,5	89,7	54,6	91,2	71,7	92,7	65,3	93,0	78,0	93,4	79,8	92,4	78,0	89,7	53,2	869 967
35 ans et plus	87,4	62,4	89,3	62,7	90,2	54,4	90,7	70,8	92,3	63,8	92,6	77,8	93,2	80,7	91,9	78,1	89,4	51,7	3 005 461
Niveau d'instruction																			
Aucun	86,5	64,0	89,3	64,9	90,4	56,5	91,1	73,1	92,7	68,1	93,1	80,4	93,5	82,9	92,4	80,0	89,7	54,2	3 377 483
Primaire	89,8	60,8	91,0	60,9	91,4	50,8	92,1	66,9	92,8	58,0	93,0	75,9	93,6	78,1	92,2	75,6	90,1	46,8	788 892
Secondaire	89,0	62,1	90,8	62,3	91,0	52,9	90,0	69,9	91,5	59,7	92,9	77,1	93,0	80,0	92,1	77,7	89,1	48,5	940 885
Supérieur	89,3	57,0	91,1	55,2	91,3	47,8	90,7	67,2	92,5	53,1	92,5	73,5	92,2	78,1	90,4	75,1	89,8	46,5	280 586
Milieu de résidence																			
Cotonou	82,7	53,0	83,8	52,4	84,3	46,6	84,5	58,2	84,8	41,6	87,0	64,7	87,2	65,1	86,1	64,1	81,1	35,4	458 197
Autres urbains	89,2	61,9	91,3	62,3	91,6	53,4	91,6	71,1	93,7	65,0	94,0	79,2	94,3	82,4	93,6	80,2	91,5	52,6	2 083 763
Ens. urbain	88,1	60,3	90,0	60,5	90,3	52,2	90,3	68,8	92,1	60,8	92,7	76,6	93,0	79,3	92,2	77,3	89,7	49,5	2 541 960
Rural	87,0	64,9	89,8	65,7	91,0	56,6	91,7	73,4	92,8	67,5	93,2	80,8	93,7	83,4	92,2	79,9	89,6	53,7	2 869 537
Quintile de niveau de vie																			
Le plus pauvre	86,7	61,8	88,9	63,3	89,5	52,7	90,2	70,6	91,7	64,3	91,7	78,1	92,1	80,3	90,7	77,8	89,8	50,6	919 763
Second	86,8	60,5	89,2	61,2	90,0	53,1	90,8	70,5	92,5	63,7	92,7	78,6	92,7	80,6	92,7	77,5	90,1	50,4	981 278
Moyen	89,1	63,9	91,0	65,1	91,6	56,3	92,2	71,7	93,7	64,9	94,1	79,0	94,8	81,9	93,5	78,8	90,7	53,3	1 059 807
Quatrième	87,6	64,0	90,9	63,6	91,1	55,6	91,9	73,0	92,5	65,2	93,5	78,7	93,8	82,4	92,7	80,2	89,6	52,3	1 152 410
Le plus riche	87,3	63,3	89,5	63,3	91,0	54,7	90,1	70,6	92,1	63,6	92,7	79,4	93,0	81,9	91,6	78,9	88,4	51,7	1 237 108
Bénin	87,5	62,8	89,9	63,3	90,6	54,5	91,0	71,3	92,5	64,3	93,0	78,8	93,3	81,5	92,2	78,7	89,7	51,7	5 411 498

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Il ressort du Graphique 15.2 que la liberté de religion, la liberté de voyager et la liberté d'expression sont les plus essentielles de l'avis des Béninois. En effet, plus de 78% de la population de 18 ans et plus trouvent que ces principes démocratiques sont effectivement respectés. Par contre 49,3% et 45,5% des béninois dénoncent le non-respect de l'absence de discrimination et de l'égalité devant la loi.

Le diagnostic des neuf principes pris ensemble est insatisfaisant quand on s'intéresse au respect des principes démocratiques.

Graphique 15.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés, Bénin, 2018



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

L'analyse du Tableau 15.3 révèle que 36,4% de la population béninoise jugent que les neuf principes fondamentaux de la démocratie sont respectés, contre 12,6% qui estiment qu'aucun des neuf principes fondamentaux de la démocratie n'est respecté.

Selon le sexe, il y a presque autant d'hommes (12,7%) que de femmes (12,6%) qui jugent qu'aucun des neuf principes fondamentaux de la démocratie n'est respecté alors que 35,2% des hommes et 37,5% des femmes pensent au contraire que les neuf principes fondamentaux sont respectés par rapport à l'âge des répondants, on constate que les personnes âgées sont plus nombreuses (13,5% des 55 ans et plus) que les plus jeunes (10,7% des 18-24 ans) à juger qu'aucun des neuf principes fondamentaux de la démocratie n'est respecté. A l'opposé, 38,5% des 18-24 ans contre 35,5% des 25-34 ans estiment que les neuf principes fondamentaux sont respectés. Le pourcentage des béninois qui estiment qu'aucun des neuf principes fondamentaux de la démocratie n'est respecté varie nettement selon le milieu de résidence. En effet, il passe de 31,6% dans la ville de Cotonou, à 11,7% dans les autres milieux urbains et de 15,3% dans l'ensemble des milieux urbains à 10,3% dans le milieu rural. Par contre, 27,2% des populations de Cotonou, 34,7% de l'ensemble urbain et 38% du milieu rural estiment que les neuf principes fondamentaux de la démocratie sont respectés au Bénin.

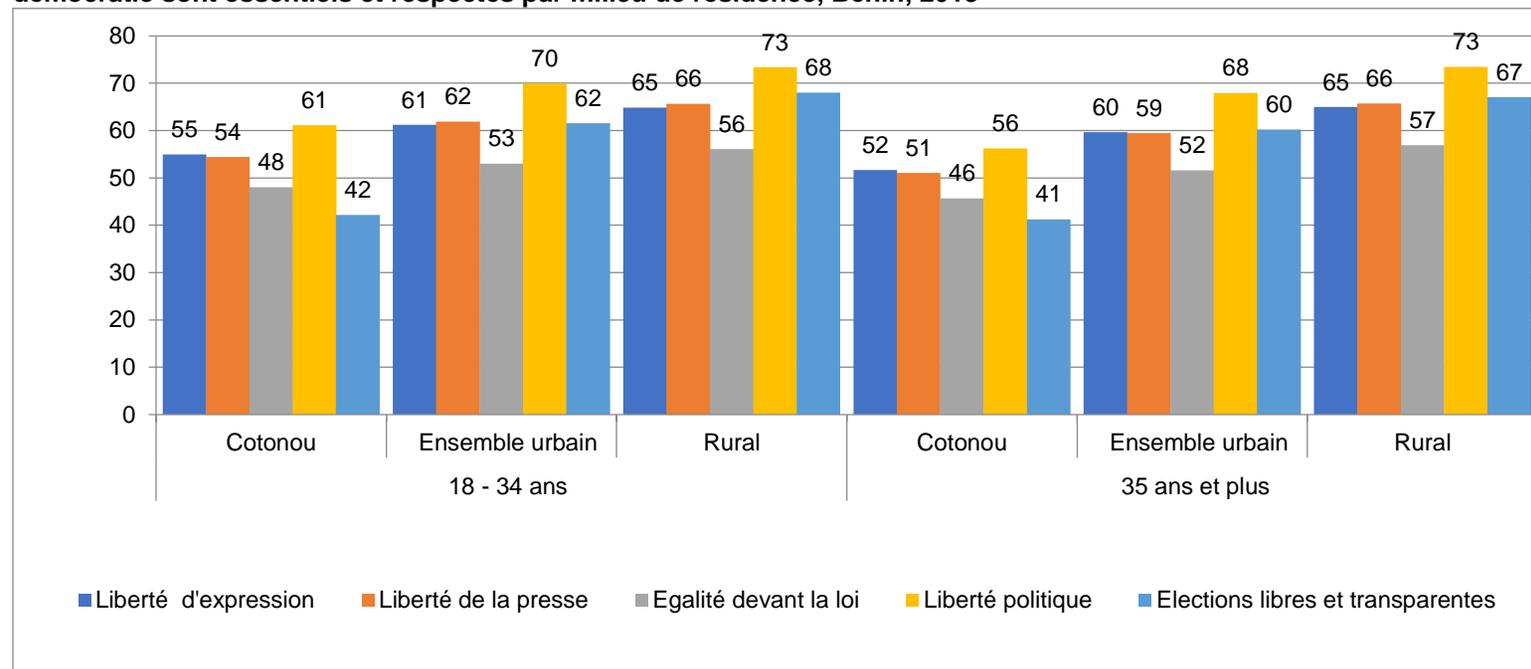
Tableau 15.3 : Répartition en% des individus de 18 ans et plus selon le nombre de principes fondamentaux respectés par caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Nombre de principes respectés										Total	Effectif
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Sexe												
Homme	12,7	2,3	3,3	5,6	6,3	6,9	8,1	8,1	11,4	35,2	100	2 596 984
Femme	12,6	2,1	3,1	4,2	6,3	7,2	7,0	8,8	11,3	37,5	100	2 814 514
Groupe d'âges												
18-24 ans	10,7	2,1	2,8	5,2	6,9	6,5	7,3	8,1	11,9	38,5	100	823 052
25-34 ans	12,1	2,3	3,0	5,2	6,4	7,6	8,0	9,1	10,9	35,5	100	1 582 985
35-44 ans	13,4	2,1	3,4	4,9	6,2	7,1	6,8	8,4	11,5	36,2	100	1 318 487
45-54 ans	13,5	2,3	3,7	4,5	6,3	6,7	7,8	7,6	11,5	36,2	100	817 008
55 ans et Plus	13,5	2,2	3,1	4,2	5,8	7,0	7,6	8,7	11,2	36,7	100	869 967
Niveau d'instruction												
Aucun	10,9	2,1	3,3	4,3	6,5	7,3	7,3	8,7	11,0	38,6	100	3 377 483
Primaire	16,1	2,2	3,0	6,0	6,1	6,1	8,1	8,2	11,0	33,2	100	788 892
Secondaire	14,5	2,4	2,9	5,6	5,7	6,4	7,7	8,1	12,9	33,8	100	940 885
Supérieur	16,8	2,0	3,3	6,7	6,0	8,4	8,2	8,4	11,4	28,9	100	280 586
Milieu de résidence												
Cotonou	31,6	2,0	1,6	4,2	2,7	4,9	6,8	9,7	9,4	27,2	100	458 197
Autres urbains	11,7	2,3	3,1	5,6	6,8	7,2	7,5	8,1	11,3	36,3	100	2 083 763
Ens. urbain	15,3	2,2	2,9	5,3	6,1	6,8	7,4	8,4	11,0	34,7	100	2 541 960
Rural	10,3	2,2	3,5	4,4	6,5	7,3	7,6	8,6	11,7	38,0	100	2 869 537
Bénin	12,6	2,2	3,2	4,9	6,3	7,1	7,5	8,5	11,3	36,4	100	5 411 498

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

L'examen du **Graphique** 15.3 met en évidence trois constats majeurs. Le premier est que, dans la majeure partie des cas quels que soient le milieu de résidence et le principe fondamental de la démocratie, les pourcentages des individus qui estiment que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés, sont plus élevés chez les personnes plus jeunes (18-34 ans) que chez les personnes âgées (35 ans et plus). Le deuxième constat est que, la ville de Cotonou a les pourcentages les plus faibles des individus qui estiment que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés, quel que soit le groupe d'âges. Le troisième constat est que, quel que soit le groupe d'âges, les pourcentages des individus qui estiment que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés, sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain.

Graphique 15.3 : Pourcentage des individus de 18 à 34 ans et de 35 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés par milieu de résidence, Bénin, 2018



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

15.2. Droit de l'homme

Au Bénin, 63,3% de la population des adultes estiment que les droits de l'homme sont respectés dans le pays (23,9% pour beaucoup et 39,4 pour plutôt). Toutefois, il a été constaté que 29,4% de la population déclarent que les droits de l'homme ne sont pas vraiment respectés et 7,2% pensent que les droits de l'homme ne sont pas du tout respectés. L'analyse, selon le sexe, révèle que 62,1% des hommes et 64,8% des femmes estiment que les droits de l'homme sont respectés contre 38% des hommes et 35,1% qui pensent le contraire. Selon le niveau d'instruction, les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction (64,5%) pensent plus que, les droits de l'homme sont respectés au Bénin contre 60,1% des personnes de niveau supérieur. Ce qui amène à dire que la proportion des personnes de niveau supérieur (39,9%) est plus élevée par rapport aux autres niveaux à estimer que les droits de l'homme ne sont pas respectés au Bénin. Suivant le milieu de résidence, il a été constaté que 47,5% des populations de Cotonou contre 62,7% de l'ensemble urbain et 63,9% du milieu rural pensent que les droits de l'homme sont respectés au Bénin. Donc, à Cotonou, plus d'un béninois sur deux (52,5%) ont déclaré que les droits de l'homme ne sont pas respectés au Bénin alors que cette proportion est de 37,3% dans l'ensemble urbain et 35,9% dans le milieu rural. (

Tableau 15.1).

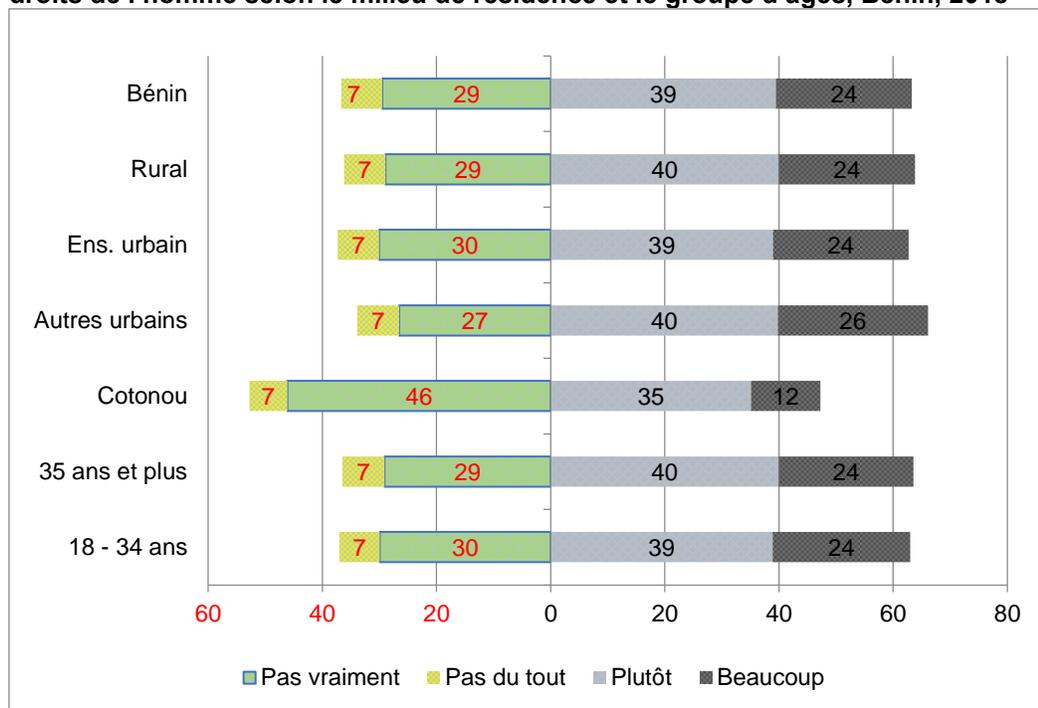
Tableau 15.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus, selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Opinion des individus de 18 ans et plus sur le respect des droits de l'homme					Effectif
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Total	
Sexe						
Homme	22,9	39,2	30,3	7,7	100	2 484 933
Femme	24,7	40,1	28,4	6,7	100	2 694 474
Groupe d'âges						
18-24 ans	24,5	37,9	30,0	7,5	100	876 835
25-34 ans	23,8	39,1	30,3	6,7	100	1 584 477
35-44 ans	23,6	40,3	28,5	7,6	100	1 288 693
45-54 ans	23,7	38,8	29,6	7,8	100	800 404
55 ans et Plus	24,0	40,8	28,6	6,6	100	858 721
Niveau d'instruction						
Aucun	24,6	39,9	28,3	7,1	100	3 243 834
Primaire	21,5	40,1	31,2	7,2	100	752 377
Secondaire	23,5	39,0	30,2	7,3	100	894 989
Supérieur	23,3	36,8	32,4	7,5	100	266 343
Milieu de résidence						
Cotonou	12,2	35,3	45,9	6,6	100	458 289
Autres urbains	26,3	39,7	26,7	7,3	100	2 082 037
Ens. urbain	23,8	38,9	30,1	7,2	100	2 540 326
Rural	24,0	39,9	28,8	7,3	100	2 868 804
Bénin	23,9	39,4	29,4	7,2	100	5 409 130

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Il ressort de l'analyse du Graphique 15.4 que le pourcentage des adultes qui estiment que les droits de l'homme ne sont pas vraiment respectés au Bénin ne varie pas tellement selon le groupe d'âges (64% pour les personnes de 35 ans ou plus et 63% pour les 18-34 ans).

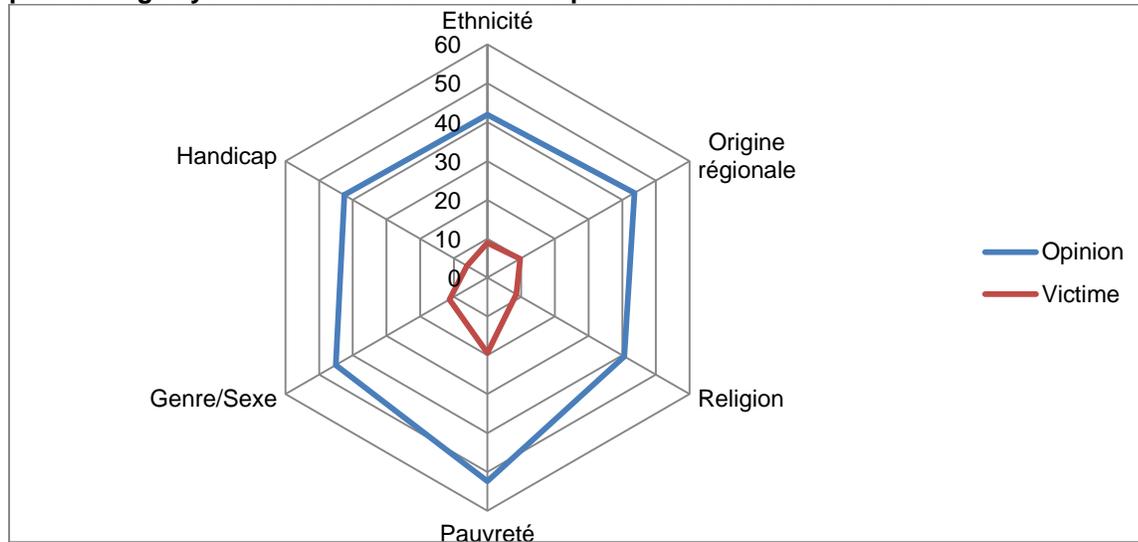
Graphique 15.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon le milieu de résidence et le groupe d'âges, Bénin, 2018



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

L'égalité devant la loi et le respect des droits de l'homme sont directement liés à la question de discrimination. Il y a discrimination si dans un sens il ne peut y avoir égalité devant la loi si cette dernière traite différemment les individus, par exemple dans la vie courante. Les facteurs de discrimination sont multiples, et six critères principaux ont été considérés dans l'enquête. Globalement, que l'on se fie à la perception ou à l'expérience, des discriminations sont un phénomène d'intensité non négligeable au Bénin. En effet, 28,5% des citoyens de 18 ans et plus ont subi au moins un type de discrimination dans les douze mois précédents l'enquête (Graphique 15.5). Les discriminations suivant la situation économique constituent le principal facteur d'inégalité de traitement (perçu 52,4% et effectivement subi 19,4%). Arrivent ensuite les discriminations causées par le sexe, l'origine régionale, et l'ethnie des individus qui sont plutôt ou très répandues pour au moins 9% de la population. Le genre est perçu comme la deuxième source de discrimination derrière les discriminations économiques, près de la moitié (45%) de la population la pense assez ou très répandue, bien qu'une proportion bien moindre (11,3%) en ait fait l'expérience.

Graphique 15.5 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par sources de discrimination



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

L'analyse du Tableau 15.5 montre qu'environ quatre béninois sur dix (40%) estiment qu'il y a de discriminations dans le pays quel que soit la source de discrimination. L'origine pauvreté est la source la plus répandue de la discrimination (52,5%) selon l'opinion des individus enquêtés.

L'opinion et le vécu des femmes ne diffèrent pas de celui des hommes en matière de discrimination quel que soit la source de discrimination. Pour la discrimination de source pauvreté, les hommes sont, plus nombreux à en faire l'expérience (21% des hommes contre 18,2% des femmes), Ce constat peut être étendu à l'ensemble.

Le vécu de la discrimination diminue en fonction du niveau d'instruction quel que soit la source à l'exception de la source pauvreté où il présente une situation contraire. En effet, le vécu de la discrimination de source pauvreté est de 19,5% pour les sans niveau contre 22,3% pour les individus de niveau supérieur.

Il faut signaler également que 30,1% des individus de 18 ans et plus de sexe masculin ont déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme contre 27% des individus de sexe masculin selon les résultats de l'enquête.

Tableau 15.5 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par sources de discrimination selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Ethnicité		Origine régionale		Religion		Situation économique (pauvreté)		Genre/Sexe		Handicap		Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme [1]	Effectif
	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime		
Sexe														
Homme	42,9	9,8	45,1	10,1	41,7	8,8	53,5	21,0	45,6	11,7	43,6	6,4	30,1	2 595 361
Femme	41,1	8,3	42,6	9,3	39,8	8,3	51,6	18,2	44,7	11,1	41,6	5,9	27,0	2 813 502
Groupe d'âges														
18-24 ans	42,3	7,8	44,0	8,8	40,1	6,9	52,3	16,9	45,8	11,2	42,1	5,0	26,4	823 052
25-34 ans	43,9	8,9	45,1	9,6	41,9	8,8	53,7	20,5	46,7	11,7	43,3	6,0	29,7	1 582 116
35-44 ans	41,2	9,6	44,0	9,5	41,0	8,5	52,8	19,6	45,0	11,2	43,0	5,6	28,5	1 317 522
45-54 ans	40,4	8,4	42,5	9,6	40,2	8,2	51,8	18,8	43,9	10,9	41,3	5,9	27,3	817 008
55 ans et Plus	40,8	10,0	42,2	11,2	39,1	10,0	50,7	20,8	43,0	11,6	42,3	8,4	29,4	869 165
Niveau d'instruction														
Aucun	42,4	9,8	44,0	10,5	41,3	9,4	52,3	19,5	45,1	11,8	41,7	6,7	28,7	3 375 116
Primaire	42,4	9,2	44,8	8,6	41,3	7,3	54,3	21,1	45,0	10,1	44,3	4,8	29,0	788 625
Secondaire	40,4	6,3	42,4	7,6	38,8	7,0	51,0	17,4	44,6	10,3	43,7	5,0	26,2	940 885
Supérieur	41,0	7,5	42,7	9,9	38,5	6,3	54,6	22,3	46,8	12,8	44,1	5,7	30,8	280 586
Milieu de résidence														
Cotonou	30,6	3,4	31,1	4,7	30,3	4,0	42,3	15,7	38,2	9,3	38,6	4,2	20,4	458 197
Autres urbains	42,8	9,6	44,0	9,5	40,2	8,5	54,4	21,5	45,8	12,4	42,3	6,5	31,1	2 083 267
Ens. urbain	40,6	8,5	41,7	8,7	38,4	7,7	52,2	20,5	44,4	11,9	41,7	6,1	29,2	2 541 464
Rural	43,2	9,5	45,7	10,6	42,8	9,3	52,8	18,7	45,8	10,9	43,4	6,1	27,9	2 867 399
Quintile de niveau de vie														
Le plus pauvre	42,0	8,8	43,7	9,9	41,7	8,8	53,5	20,9	45,2	11,2	42,2	6,5	29,2	919 266
Second	44,4	8,9	46,3	9,9	43,7	8,5	53,9	18,6	46,1	10,1	44,4	5,8	27,7	980 800
Moyen	42,4	8,9	44,8	10,1	41,7	8,3	51,5	18,7	45,5	12,3	42,6	6,2	28,1	1 058 949
Quatrième	41,2	8,8	42,5	9,0	39,4	8,1	52,0	18,8	44,5	10,7	41,4	5,9	27,0	1 151 875
Le plus riche	41,0	9,3	42,8	9,6	38,6	8,9	51,9	20,3	45,0	12,0	42,8	6,0	30,0	1 236 841
Bénin	42,0	9,0	43,8	9,7	40,7	8,5	52,5	19,5	45,1	11,4	42,6	6,1	28,5	5 408 863

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

[1] Indicateur ODD 10.3.1

Encadré 3 : Méthodologie de construction de l'indice Gouvernance, paix et sécurité

L'objectif est de construire un indice gouvernance, paix et sécurité dont les valeurs sont comprises entre 0 et 1, les valeurs élevées indiquant une bonne perception de la gouvernance, paix et sécurité.

La méthodologie de création de l'indice gouvernance, paix et sécurité (I_{GPS}) et des indices de ses composantes est inspirée de l'approche adoptée pour le calcul de l'Indice de Gouvernance Mondiale (2009) et de l'approche de Alkire et Foster (2015) pour l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle. L'indice GPS est composé de 3 indicateurs :

- Droit de l'homme et participation composé sous-indicateurs et 9 index ;
- Etat de droit composé 2 sous-indicateurs et 3 index ;
- Paix et sécurité composé 2 sous-indicateurs et 7 index.

Dans le cadre de la création de l'indice gouvernance, paix et sécurité, nous considérons comme :

- Unité d'observation : les personnes de 18 ans et plus ;
- Unité d'analyse : les ménages.

Le passage de l'unité d'observation à l'unité d'analyse (ménage) se fait par la moyenne des réponses fournies par toutes les personnes interrogées dans le ménage et par normalisation avec les notations suivantes:

- Variables ($l= 1$ à L) ; Index ($k=1$ à K) ; Sous-indicateur ($j=1$ à J) et Indicateur ($i=1$ à N)
- L_{ijk} = **nombre de variables de l'index k du sous – indicateur j de la composante i**
- I_{ijk} = **valeur de l'index k du sous – indicateur j de la composante i**

Soit S_{ij} la moyenne des valeurs de la variable i obtenue sur toutes les personnes interrogées dans le ménage j , la normalisation de la variable i au niveau du ménages j notée I_{ij} est donnée par :

- $I_{ij} = \frac{S_{ij} - \min_k\{S_{ik}\}}{\max_k\{S_{ik}\} - \min_k\{S_{ik}\}}$ si la variable a un impact positif sur l'indice ou le sous-indice.
- $I_{ij} = \frac{\max_k\{S_{ik}\} - S_{ij}}{\max_k\{S_{ik}\} - \min_k\{S_{ik}\}}$ si la variable a un impact négatif sur l'indice ou le sous-indice.

Avec $\min_k\{S_{ik}\}$ la valeur minimale de S_{ij} obtenue sur l'ensemble des ménages et $\max_k\{S_{ik}\}$ la valeur maximale de S_{ij} obtenue sur l'ensemble des ménages pour la variable i .

L'indice gouvernance, paix et sécurité noté I_{GPS} est la moyenne arithmétique pondérée par le nombre de variables contenues dans les indicateurs qui le composent.

$$I_{GPS} = \sum_{i=1}^3 \frac{P_i}{\sum_i P_i} I_i$$

Avec chaque indicateur comme la moyenne arithmétique pondérée par le nombre de variables contenues dans les sous-indicateurs qui le composent.

$$I_i = \frac{\sum_{j=1}^{J_i} L_{ij} I_{ij}}{\sum_{j=1}^{J_i} L_{ij}} \text{ avec } L_{ij} = \sum_{k=1}^{K_{ij}} L_{ijk}$$

Liste des variables utilisées pour le calcul de l'indice gouvernance, paix et sécurité

Composantes (i)	Sous-indicateur (j)	Index (nombre de variables) (k)	Questions	
1- Droit de l'homme et participation (14 variables)	Droits civils et politiques (5 variables)		G2. La démocratie est souvent associée aux caractéristiques suivantes. b) sont-elles respectées dans le pays ?	
		Violences contre les médias (1)	A. Liberté d'expression	
		Liberté de la presse (1)	B. Liberté de la presse (média)	
		Respect des droits civils (1)	C. Egalité devant la loi	
		Liberté politique (1)	D. Liberté politique (choix de son parti)	
		Liberté de religion (1)	G. Liberté de religion	
	Participation (9 variables)	Participation à la vie politique (4)		G17. Dans ce pays, vous sentez-vous libre de ...: A. De dire ce que vous pensez B. D'adhérer à l'organisation politique de votre choix
				G20. Etes-vous membre (dirigeant ou non) d'une association? F. Parti politique
				G16a. Avez-vous voté aux dernières élections présidentielles?
		Processus électoral et pluralisme (2)		G17. Dans ce pays, vous sentez-vous libre de ...: C. De choisir pour qui voter sans pression
				G2. La démocratie est souvent associée aux caractéristiques suivantes. b) sont-elles respectées dans le pays ? E. Elections libres et transparentes
		Culture politique (3)		F. Liberté d'association
				G22. Etes-vous intéressé par la politique?
				G23. Vous arrive-t-il souvent de parler de politique avec vos proches (famille, amis, relations)?
Absence de discrimination et d'inégalités de sexe (2)		Droits sociaux des femmes (2)		G5a_E Pensez-vous qu'il y a discrimination liée au genre/sexe ?
			G6b. Selon vous, les femmes devraient-elles avoir les mêmes chances que les hommes ?	
2- Etat de droit (12 variables)	Système judiciaire (2 variables)	Indépendance (1)	G7. b) Leur faites-vous confiance ? (B. La justice)	
		Efficacité (1)	G14. Pensez-vous que les groupes suivants sont impliqués dans la corruption? (D. Les juges, magistrats, personnels de la justice)	
	Absence de corruption (10 variables)	Indice de perception de la corruption (10)		G12. Pensez-vous que la corruption constitue un problème pour le pays ?
				G14. Pensez-vous que les groupes suivants sont impliqués dans la corruption? (Sauf D. Les juges, magistrats, personnels de la justice)
3- Paix et sécurité (41 variables)	Sécurité nationale (2 variables)	Conflits (3)	P9a. De nos jours, pensez-vous que le degré de tension ou de violence qui existe-entre les différents groupes vivant dans votre localité est important?	
			P9c. Si vous considérez votre localité, au cours des 12 derniers mois, le risque de violence entre les différents groupes a-t-il augmenté ?	
			P9d. A votre avis, pensez-vous que la situation va s'améliorer au cours des 12 prochains mois?	

Composantes (i)	Sous-indicateur (j)	Index (nombre de variables) (k)	Questions
	Sécurité publique (38 variables)	Degré de confiance à l'Etat (1)	P11. Faites-vous confiance à l'Etat pour assurer votre protection, celle de votre ménage et de vos biens contre la criminalité et la violence?
		Degré de confiance entre citoyens (14)	P12a. Dans votre pays, êtes-vous capables de faire confiance à la plupart des gens qui vous entourent?
			P12b. De manière spécifique, avez-vous confiance à ... :
			P2. Vous sentez-vous en sécurité dans les situations suivantes ?
		Criminalité violente (7)	P4a. Au cours des 12 derniers mois, vous a-t-on menacé avec une arme à feu?
			P4b. Vous a-t-on menacé avec un autre type d'arme (ex. couteau, machette)?
			P3a. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vécu les situations suivantes (A-E ci-dessous)?
		Discrimination par les forces de l'ordre (12)	P6a. Pensez-vous que les forces de l'ordre de ce pays font de la discrimination sur la base de ...?
			P6b. Avez-vous déjà été victime de discrimination du fait de votre...?
		Efficacité des Forces de l'ordre face au problème de sécurité (3)	P7. Dans l'ensemble, diriez-vous que les forces de l'ordre dans ce pays sont efficaces dans la résolution des problèmes de sécurité?
		Appréciation globale par rapport à la sécurité (1)	P13. Tout compte fait, diriez-vous que vous vous sentez: A. En sécurité?

15.3. Indice des droits de l'homme et participation

Les droits de l'homme sont les droits inaliénables de tous les êtres humains, quels que soient leur nationalité, lieu de résidence, sexe, origine ethnique ou nationale, couleur, religion, langue ou toute autre condition.

Se basant sur plusieurs indicateurs de l'état des droits de l'homme et participation comme droits civils et politiques, participation, et l'absence de discrimination et d'inégalités selon le sexe, les résultats de l'enquête révèlent une appréciation moyenne (0,636) de l'état des droits de l'homme et participation par les citoyens de 18 ans et plus. Ce niveau moyen d'appréciation de droit de l'homme et participation est dû au niveau d'appréciation des sous indices droits civils et politiques (0,666), participation (0,636) et absence de discrimination et 'inégalités de sexe (0,564). Le niveau d'appréciation du droit de l'homme et participation est meilleur en milieu rural (0,646) qu'en milieu urbain (0,626) et à Cotonou (0,545). Les personnes sans instruction ont une appréciation meilleure (0,640) que les autres, notamment ceux ayant atteint le niveau du supérieur (0,618), les hommes (0,640) mieux que les femmes (0,620).

Ces indices ne sont pas fonction des Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage.

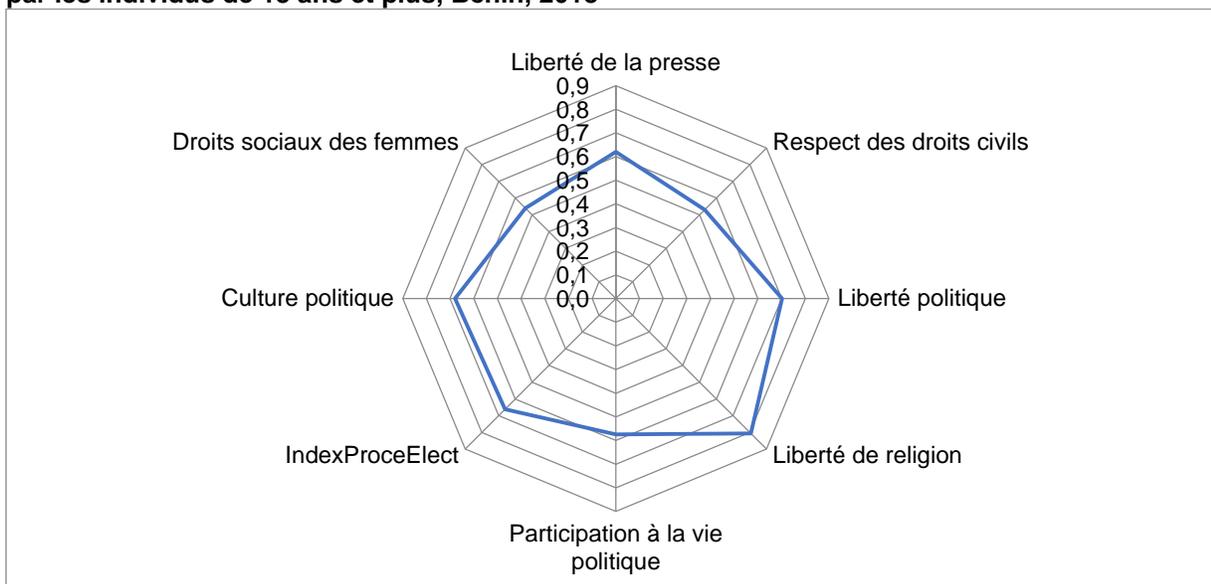
Tableau 15.6 : Niveau d'appréciation de l'état des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Droit de l'homme et participation
Sexe				
Homme	0,674	0,639	0,558	0,640
Femme	0,633	0,620	0,591	0,620
Groupe d'âges				
18 - 34 ans	0,669	0,636	0,555	0,636
35 - 59 ans	0,665	0,633	0,565	0,635
60 ans et plus	0,667	0,642	0,575	0,641
Niveau d'instruction				
Aucun	0,685	0,647	0,561	0,648
Primaire	0,635	0,615	0,566	0,615
Secondaire	0,652	0,623	0,559	0,624
Supérieur	0,619	0,623	0,598	0,618
Milieu de résidence				
Cotonou	0,550	0,536	0,573	0,545
Autres urbains	0,662	0,647	0,573	0,642
Ens. urbain	0,642	0,627	0,573	0,625
Rural	0,688	0,643	0,556	0,646
Bénin	0,666	0,636	0,564	0,636

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Il ressort de l'analyse du Graphique 15.1 que les Béninois pensent que la liberté de religion (0,8), la liberté politique (0,7) et la liberté de culture politique (0,6) sont celles qui sont les plus respectées en matière de l'état des droits de l'homme et participation. Par contre les droits sociaux des femmes (0,45) et le respect des droits civils (0,45) sont ceux pour lesquelles l'appréciation est la moins bonne.

Graphique 15.6 : Niveau d'appréciation des composantes des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus, Bénin, 2018



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Chapitre 16: Qualité des institutions et corruption

Résultats clés

- **Accès et confiance aux institutions:** Près de 59% des béninois font confiance à l'administration générale sans distinction de service dans l'accomplissement de sa mission avec une plus forte propension pour les jeunes de 18-24 ans (61,8%) et les personnes de niveau secondaire (61,5%) ;
- **Degré de Confiance :** Avec un degré de confiance de 77,2%, le système de santé public semble le plus accrédité. Les institutions fiscales (impôts et douanes) restent les moins confiantes avec un degré de confiance de près de 47% ;
- **Situation de la corruption :** 7 béninois sur 10 âgés de 18 ans et plus estiment que la corruption est un problème dans le pays avec une forte propension pour les personnes de niveau d'instruction supérieur (82,2%), les chômeurs BIT (78%) ;
- **Implication dans la corruption :** La majorité des individus de 18 ans et plus indexent les institutions de la république d'être impliquées dans la corruption. En effet, ils sont en moyenne 7 personnes sur 10 à porter un regard négatif par rapport à la corruption sur les fonctionnaires, la police, les agents du fisc (impôt, douanes), les juges, les magistrats, le personnel de la justice, le Président, les ministres, les députés, les autorités communales et les leaders ou chefs traditionnels et autres ;
- **Connaissance de structure anti-corruption :** A peine 3 béninois sur 10 ont connaissance de structure anti-corruption avec une propension plus forte du niveau de connaissance à Cotonou (54%) et moindre dans les autres villes (29,3%) et 21% dans le milieu rural. Aussi, les personnes de niveau supérieur (59,2%) ont une meilleure connaissance contre 18,3% des personnes sans aucun niveau.

Chaque pays, selon son organisation administrative, est doté de certaines institutions qui, par leur service, assurent le bon fonctionnement de la république. Ces institutions ont, entre autres, pour rôle d'assurer l'ordre public, la tranquillité, la sécurité des administrés et de leur offrir les services sociaux tels que l'éducation, la santé et autres. La qualité de ces institutions est nécessaire pour un développement économique et social inclusif. L'Enquête Régionale Intégrée sur Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) met en lumière la qualité des institutions du pays à travers les questions sur les contacts, la confiance et le degré de corruption qui ont été adressées aux individus.

16.1. Accès et confiance dans les institutions

ERI-ESI a permis de collecter des données afin d'apprécier la perception des populations et leur niveau de contact concernant les différentes institutions du pays. Les données du Tableau 16.1 indiquent la mesure dans laquelle la population fait confiance aux différentes institutions de la république.

Dans leur grande majorité, la population béninoise a grande confiance aux différentes institutions de la République, particulièrement au système de santé public (68,8%), au système public d'éducation (66,4%) et au système d'information et médias officiels (59,8%). Cette confiance est généralement plus prononcée chez les femmes que les hommes, chez les personnes sans instruction que celles ayant atteint le supérieur.

Il faut noter que moins de 20% des personnes enquêtées ont déclaré avoir été en contact avec les institutions de la république à l'exception du système de santé public (32,2%), au système public d'éducation (29,2%).

Ainsi, près de 59% des béninois font confiance à l'administration générale sans distinction de service dans l'accomplissement de sa mission mais seulement 18% vont au contact de l'administration. Par ailleurs signalons que le degré de confiance en chacune des institutions dans leurs différentes missions varie en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques et la répartition spatiale. Ainsi, les jeunes de 18-24 ans ont plus confiance à l'administration générale (61,8%) que les personnes plus âgées (56,4% pour les 25-34 ans et 58,6% pour les 55 ans et plus). Aussi, constate-t-on, plus le niveau d'instruction augmente plus les individus vont au contact de l'administration. Ainsi, les personnes sans niveau d'instruction sont près de 15% alors que celles de niveau supérieur sont près de 41% à aller au contact de l'administration. Par ailleurs, il est à noter que moins de personnes vont au contact de l'administration quel que soit son type. En milieu rural comme en milieu urbain, il n'y a pas trop de différence de proportion en ce qui concerne la confiance à l'administration générale (57,9% et 59,6% respectivement). Dans l'ensemble, 56% des béninois font confiance à la fois au Parlement et au Président de la République. A l'exception des autres institutions de la république, l'administration fiscale (douane ou impôt) est considérée comme le secteur jouissant d'un niveau de confiance plus bas. Les données révèlent que seulement 47,3% de la population fait confiance aux services des impôts et de douanes.

Au cours de l'enquête, des questions ont été posé aux enquêtés afin d'apprécier leur degré de confiance par rapport aux institutions de la république de façon générale et plus spécifiquement à chaque institution que sont : la justice, la police, le système de santé public, le système public d'éducation, la fiscalité, le système de sécurité sociale et les médias officiels.

Tableau 16.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république et Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance dans les institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	L'administration (en général)		La justice		La police		Le système de santé public		Le système public d'éducation		Le fisc (impôt, douanes)		Le système de sécurité sociale		Information / Média officiels		Confiance à l'armée	Confiance au parlement	Confiance au président	Effectif
	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance				
Sexe																				
Homme	21,2	57,6	11,8	55,9	16,4	58,0	31,6	67,6	31,1	65,3	12,2	45,7	11,9	54,6	16,7	59,0	56,7	55,1	54,8	2 595 361
Femme	15,0	59,8	10,5	58,3	11,5	61,1	32,9	70,0	27,6	67,4	9,5	48,8	10,1	56,8	13,6	60,5	57,4	57,4	56,9	2 813 312
Groupe d'âges																				
18-24 ans	15,9	61,8	9,5	59,2	9,7	63,7	28,5	72,7	25,8	69,1	7,6	48,9	8,1	57,4	12,3	62,2	57,4	56,9	57,5	823 052
25-34 ans	19,1	56,4	11,9	55,8	14,8	58,3	35,7	67,9	30,4	65,3	11,6	46,1	11,3	54,4	16,3	58,5	56,5	55,7	54,8	1 582 116
35-44 ans	17,5	59,4	11,1	57,5	14,9	59,1	32,5	69,1	32,0	67,0	10,3	47,0	11,1	56,1	14,4	60,5	56,9	56,3	55,2	1 317 332
45-54 ans	18,9	59,1	12,3	57,7	15,4	60,0	31,9	68,5	30,6	66,4	12,2	47,7	12,3	55,9	16,4	59,7	58,2	55,8	55,9	817 008
55 ans et Plus	17,5	58,6	10,4	56,6	13,0	58,6	29,5	66,7	25,3	65,0	11,7	48,3	11,8	56,0	15,3	58,8	56,8	57,5	57,3	869 165
Niveau d'instruction																				
Aucun	14,9	57,6	11,0	56,0	13,5	59,8	32,9	69,8	27,7	66,6	10,5	47,5	10,9	55,3	13,9	58,7	56,1	57,4	55,7	3 374 926
Primaire	16,8	60,2	11,1	59,1	14,4	58,8	30,9	67,4	29,6	65,8	10,4	46,0	9,5	54,8	14,9	62,0	58,3	53,7	55,9	788 625
Secondaire	23,2	61,5	11,0	59,3	13,4	60,1	30,7	67,8	32,6	67,3	11,0	48,4	11,6	57,1	17,3	61,7	59,4	56,7	57,2	940 885
Supérieur	40,7	60,3	14,1	58,1	18,6	58,2	35,2	65,2	37,3	63,9	14,2	46,4	12,8	59,6	22,4	59,1	57,5	49,6	53,7	280 586
Milieu de résidence																				
Cotonou	20,6	43,6	9,7	44,7	11,4	44,0	24,1	48,9	21,0	49,3	10,8	32,8	10,1	43,9	12,2	42,5	51,7	39,1	49,5	458 197
Autres urbains	19,9	63,1	11,8	61,2	14,9	63,5	33,3	73,0	32,3	70,7	11,7	50,0	11,5	58,0	17,5	64,1	59,2	58,6	55,9	2 083 267
Ens. Urbain	20,0	59,6	11,4	58,2	14,2	60,0	31,7	68,6	30,2	66,8	11,5	46,9	11,2	55,4	16,5	60,2	57,9	55,0	54,8	2 541 464
Rural	16,1	57,9	10,9	56,2	13,5	59,3	32,8	69,0	28,5	66,0	10,1	47,7	10,8	56,1	13,8	59,4	56,3	57,5	56,9	2 867 209
Bénin	17,9	58,7	11,2	57,1	13,9	59,6	32,3	68,8	29,3	66,4	10,8	47,3	11,0	55,8	15,1	59,8	57,0	56,3	55,9	5 408 673

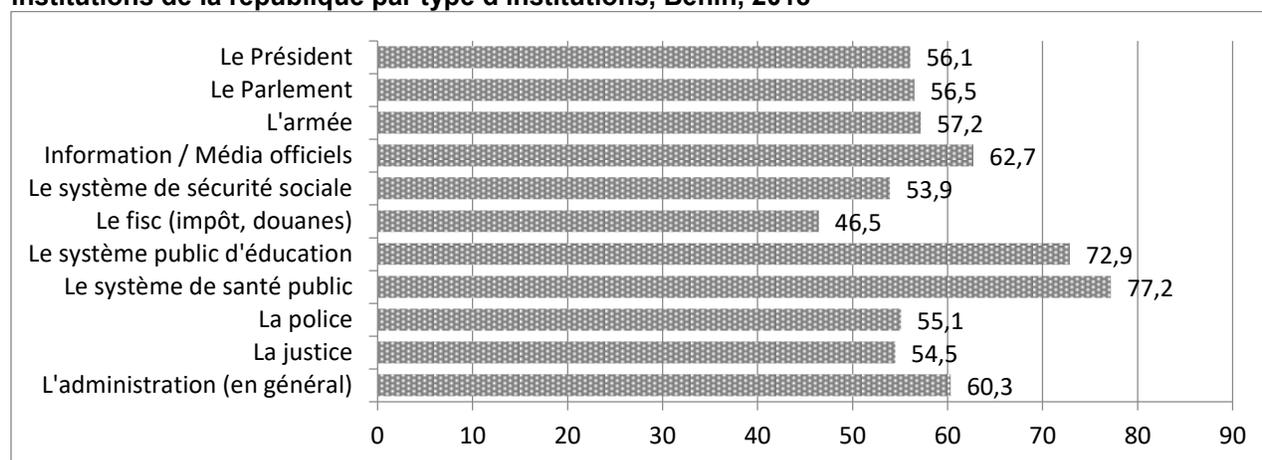
Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Les institutions Béninoises se caractérisent par un accès très limité, mais la population affiche aussi un niveau de confiance moyennement élevé à leur égard. Pour l'ensemble des institutions, plus de la moitié des citoyens leur accorde leur confiance (Graphique 16.1).

Une appréciation au-delà du global permet de mettre en relief les différentes institutions que l'on peut évaluer en termes de « dans quelle mesure elles répondent réellement aux attentes des citoyens ». Parmi les onze institutions considérées, on constate que l'administration fiscale bénéficie d'un niveau de confiance en dessous de la moyenne (46,5%).

La comparaison de l'appréciation des citoyens qui ont eu des relations avec les administrations concernées au cours des douze mois précédant l'enquête est riche d'enseignements. Des onze institutions, deux secteurs sociaux à savoir le système de santé public (77,2%) et le système public de l'éducation sont les plus bénéficiaires de la confiance des citoyens.

Graphique 16.1 : Degré de confiance des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république par type d'institutions, Bénin, 2018



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

L'analyse des résultats du Tableau 16.2 montrent que le degré de confiance varie en fonction du type d'institution. Parmi les administrations et les institutions considérées, le système de santé public semble le plus accrédité avec un degré de confiance de 77,2%. Les institutions fiscales (impôts et douanes) restent les moins confiantes avec un degré de confiance de près de 47%. L'analyse des données indique une différenciation selon le milieu de résidence au niveau de la plupart des institutions, près de 59% des personnes vivant en milieu rural déclarent avoir confiance à l'administration générale contre 63% de ceux du milieu urbain. Les plus grands écarts entre les différentes valeurs mesurées au niveau des deux milieux de résidence sont observés au niveau de la police, cette différence est de l'ordre 10,1 point de pourcentage. Notons que, de manière globale, les personnes vivant en milieu urbain font plus confiance aux institutions et que celles du milieu rural. Par ailleurs, signalons que la confiance portée aux institutions de la république varie également en fonction des caractéristiques des différentes couches sociales : homme ou femmes, jeunes ou plus âgés, riche ou pauvre. Pour la plupart des institutions, les jeunes ont plus confiance aux institutions que les personnes âgées. 64,8% des jeunes de 18-24 ans ont confiance à l'administration générale contre 58,3% des personnes âgées de 55 ans et plus. Le degré de confiance varie également en fonction du niveau d'instruction, ainsi les personnes plus instruites font plus confiance à l'administration que celles qui sont moins instruites. Ainsi, il a été constaté que 54,3% des personnes sans niveau d'instruction ont confiance à l'administration alors que pour les niveaux primaire, secondaire et supérieur ces proportions sont respectivement de 61,1%, 68,2% et 70,8%. Lorsqu'on considère le milieu de résidence, on remarque que les personnes résidentes en milieu rural (57,8) ont moins confiance en

l'administration que celles du milieu urbain (62,6%). Par rapport aux quintiles de pauvreté, on constate que la confiance en l'administration augmente du quintile plus bas au quintile plus élevé. Ainsi, les personnes de quintile plus pauvre ont confiance à 57% contre 62,9% pour le quintile plus riche.

Les institutions de la république couvertes par le questionnaire ERI-ESI sont diversement appréciées selon leur fonctionnement par les usagers. Ces opinions sur les services varient en fonction des caractéristiques sociodémographiques et la répartition spatiale des populations. Le degré de confiance des populations s'est avéré faible dans certaines institutions importantes comme la douane ou les impôts. De façon générale, on peut retenir que la population béninoise émet une confiance appréciable aux différentes institutions malgré quelques variations.

Tableau 16.2 : Degré de confiance des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	L'administration (en général)	La justice	La police	Le système de santé public	Le système public d'éducation	Le fisc (impôt, douanes)	Le système de sécurité sociale	Information / Média officiels
Sexe								
Homme	62,9	57,3	56,8	75,7	72,8	46,8	54,0	63,7
Femme	56,9	51,4	52,9	78,3	72,9	45,8	54,8	61,8
Groupe d'âges								
18-24 ans	64,8	55,1	59,4	79,4	73,6	40,7	50,4	63,4
25-34 ans	58,5	56,8	56,8	77,2	71,6	45,2	51,6	62,3
35-44 ans	61,0	53,2	53,5	77,9	75,6	48,6	54,8	65,0
45-54 ans	61,0	52,1	54,5	76,2	71,9	45,7	53,5	62,0
55 ans et Plus	58,3	53,7	51,9	74,7	70,8	50,5	59,8	60,7
Niveau d'instruction								
Aucun	54,3	51,7	53,0	78,3	72,1	44,4	51,5	59,3
Primaire	61,1	58,8	54,9	76,2	73,6	49,8	56,3	69,6
Secondaire	68,2	56,6	58,6	74,4	74,3	46,6	58,9	63,6
Supérieur	70,8	66,2	66,3	74,1	73,9	58,3	67,6	74,8
Milieu de résidence								
Cotonou	62,3	56,0	53,6	68,8	70,5	45,1	60,9	58,8
Autres urbains	62,7	59,1	61,2	78,9	75,0	48,2	56,4	68,4
Ens. urbain	62,6	58,6	60,1	77,6	74,4	47,7	57,2	67,1
Rural	57,8	50,7	50,6	76,9	71,5	45,2	51,0	58,2
Quintile de niveau de vie								
Le plus pauvre	57,0	51,6	55,9	77,1	71,4	48,2	51,4	61,2
Second	55,1	49,4	51,2	77,0	73,8	42,3	50,3	62,9
Moyen	60,5	55,9	55,0	80,3	76,9	43,9	54,6	64,0
Quatrième	62,3	58,2	58,6	77,1	73,2	47,4	55,1	65,2
Le plus riche	62,9	54,8	54,0	74,9	69,7	47,7	56,0	60,7
Bénin	60,3	54,5	55,1	77,2	72,9	46,5	53,9	62,7

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

16.2. Situation de la corruption

La corruption représente un obstacle majeur à la bonne gouvernance et au développement économique et social. Elle peut engendrer de grandes disparités économiques, favoriser la criminalité organisée, constituer une entrave à la démocratie, à la justice et fragiliser tout effort accompli dans la bonne gouvernance et, en gros, au développement politique, économique et social. Dans ces situations où la corruption est généralisée et tolérée, les donateurs sont réticents à soutenir les pays concernés, car les fonds d'aide n'atteignent bien souvent pas leur destination, et les investisseurs du secteur privé ne sont pas encouragés à y investir. Le module gouvernance, paix et sécurité (GPS) de l'ERI-ESI 2018 a mis en lumière l'état de la corruption au Bénin.

Interrogés sur l'état de la corruption dans le pays, 7 béninois sur 10 âgés de 18 ans et plus estiment que la corruption est un problème dans le pays. Ils sont 4 personnes sur 10 qui estiment que c'est un problème beaucoup sérieux alors qu'ils ne sont que 3 sur 10 qui estiment qu'elle est plutôt sérieuse.

Si, 24,1% des individus ont un avis tranché en estimant que la corruption n'est pas vraiment un problème pour le pays, seulement 4,6% sont catégoriques que ce n'est pas un problème pour le Bénin. En considérant le niveau d'instruction, plus le niveau s'élève plus les individus estiment davantage que la corruption est importante. En effet, ils représentent 36,9% sans aucun niveau, 45,1% de niveau primaire, 46,1% de niveau secondaire et 53,8% de niveau supérieur qui considère que la corruption est beaucoup plus un problème pour le Bénin. Selon le milieu de résidence, ils sont plus importants à Cotonou (un peu plus de 5 personnes sur 10), dans les autres villes (4 personnes sur 10) et en milieu rural (un peu moins de 4 personnes sur 10) à estimer que la corruption est beaucoup plus fréquente au Bénin. Globalement, ces résultats révèlent que plus les individus sont instruits et vivent dans une grande agglomération, la corruption au Bénin est perçue beaucoup plus comme étant un problème. Ce regard sur la corruption a été confirmé lorsque l'analyse tient compte du groupe d'âges, de la situation dans l'activité et du profil migratoire des personnes enquêtées. La corruption est donc présente et reconnue par la majorité des béninois comme étant un problème pour le pays.

Si, la majorité des individus estiment que la corruption est importante dans le pays, ils sont par contre nombreux à déclarer n'avoir jamais payé un pot de vin (87,3%). Cette tendance est confirmée quel que soit le sexe, le niveau d'instruction, le profil migratoire, le milieu de résidence et le niveau de vie des individus. Ceci témoigne de l'efficacité des mesures politiques qui ont été mises en œuvre pour limiter le paiement des pots de vin. Cet acquis doit être sauvegardé par la mise en place des stratégies de sensibilisation et des mécanismes de répressions pour décourager définitivement les responsables cités dans de tels actes. (Tableau 16.3)

Tableau 16.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est un problème dans le pays (G12) et incidence de la petite corruption (G13a et G13d) selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est un problème dans le pays							Individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents							
	Beaucoup	Plutôt	% des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays	Pas vraiment	Pas du tout	Total	Effectif	Souvent	Parfois	Rarement	% des individus de 18 ans et plus ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot de vin [1]	Jamais	ne sait pas	Total	Effectif
Sexe															
Homme	41,5	30,8	72,3	23,5	4,3	100	2 594 756	1,6	2,9	10,7	15,2	83,6	1,2	100	1 414 332
Femme	39,8	31,5	71,3	24,2	4,4	100	2 813 312	0,6	1,1	6,3	8,0	90,9	1,2	100	1 445 506
Groupe d'âges															
18-24 ans	42,2	30,1	72,3	24,0	3,7	100	823 052	1,2	1,4	6,4	9,0	89,4	1,6	100	443 878
25-34 ans	40,6	30,4	71,0	24,9	4,1	100	1 581 759	0,9	2,1	9,2	12,2	86,6	1,2	100	838 916
35-44 ans	40,0	31,9	71,9	23,4	4,7	100	1 317 332	1,4	2,1	8,5	12,0	86,9	1,0	100	690 868
45-54 ans	40,7	32,5	73,2	22,4	4,4	100	817 008	1,3	2,2	9,0	12,5	86,1	1,3	100	448 783
55 ans et Plus	40,0	31,2	71,2	23,9	4,9	100	868 917	0,5	1,9	8,6	10,9	88,1	1,0	100	437 393
Niveau d'instruction															
Aucun	36,9	31,9	68,8	26,8	4,3	100	3 374 321	0,7	1,8	8,0	10,6	88,6	0,8	100	1 781 236
Primaire	45,1	30,6	75,7	19,4	4,9	100	788 625	1,9	2,1	9,3	13,3	84,2	2,5	100	401 391
Secondaire	46,1	29,8	75,8	19,6	4,6	100	940 885	1,3	1,9	9,4	12,5	85,9	1,6	100	505 506
Supérieur	53,8	28,5	82,2	15,6	2,2	100	280 586	2,4	3,7	8,4	14,4	83,9	1,7	100	157 593
Situation dans l'activité															
Actif occupé	43,0	31,4	74,5	21,5	4,1	100	3 655 476	1,3	2,1	9,0	12,5	86,4	1,2	100	1 888 126
Chômeur BIT	49,1	29,3	78,4	18,8	2,8	100	79 568	1,1	6,1	10,9	18,1	80,7	1,2	100	44 797
Inactif	33,9	31,7	65,6	29,2	5,2	100	1 430 515	0,5	1,6	7,1	9,1	89,6	1,3	100	787 090
Cherche du travail mais pas disponible	34,3	18,6	52,9	39,7	7,4	100	15 731	8,1	0,0	15,7	23,8	75,3	0,9	100	11 542
Pas chercher du travail mais disponible	38,0	25,2	63,1	32,0	4,8	100	120 560	0,7	1,5	10,8	12,9	85,3	1,8	100	68 835
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	44,8	25,3	70,1	26,5	3,4	100	106 219	0,2	0,0	5,1	5,3	93,9	0,9	100	59 447
Profil migratoire															
Natif	39,5	30,8	70,3	25,2	4,5	100	4 167 010	1,1	2,0	8,5	11,6	87,0	1,4	100	2 209 202
Migration interne	45,1	32,3	77,4	18,9	3,7	100	1 036 816	0,9	1,9	8,7	11,4	88,1	0,4	100	549 486
Migration internationale	36,5	35,7	72,2	22,8	5,0	100	172 695	1,7	2,0	6,4	10,1	89,8	0,1	100	91 279

Caractéristiques sociodémographiques	Individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est un problème dans le pays							Individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents							
	Beaucoup	Plutôt	% des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays	Pas vraiment	Pas du tout	Total	Effectif	Souvent	Parfois	Rarement	% des individus de 18 ans et plus ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot de vin [1]	Jamais	ne sait pas	Total	Effectif
Milieu de résidence															
Cotonou	53,7	15,9	69,7	23,3	7,1	100	458 197	0,7	1,4	2,5	4,5	86,5	9,0	100	155 650
Autres urbains	41,7	33,5	75,1	20,9	4,0	100	2 083 019	0,9	1,9	8,6	11,4	87,6	0,9	100	1 142 926
Ens. urbain	43,8	30,3	74,1	21,3	4,6	100	2 541 216	0,9	1,8	7,9	10,6	87,5	1,9	100	1 298 576
Rural	37,8	31,9	69,7	26,1	4,2	100	2 866 852	1,2	2,1	9,0	12,3	87,1	0,6	100	1 561 262
Quintile de niveau de vie															
Le plus pauvre	38,6	31,6	70,2	24,4	5,4	100	919 266	0,9	2,2	7,9	11,0	88,3	0,7	100	446 847
Second	39,1	33,4	72,5	23,6	4,0	100	980 800	0,7	1,8	9,5	12,0	87,2	0,8	100	504 082
Moyen	40,5	32,5	73,0	23,1	3,9	100	1 058 701	1,2	1,5	8,2	10,9	88,1	1,0	100	533 483
Quatrième	43,4	28,3	71,7	24,2	4,0	100	1 151 328	1,2	1,9	7,7	10,8	87,6	1,6	100	643 143
Le plus riche	40,6	30,7	71,3	24,1	4,6	100	1 236 841	1,4	2,5	9,0	12,9	85,5	1,6	100	704 756
Bénin	40,6	31,2	71,8	23,9	4,4	100	5 408 068	1,1	2,0	8,5	11,5	87,3	1,2	100	2 859 838

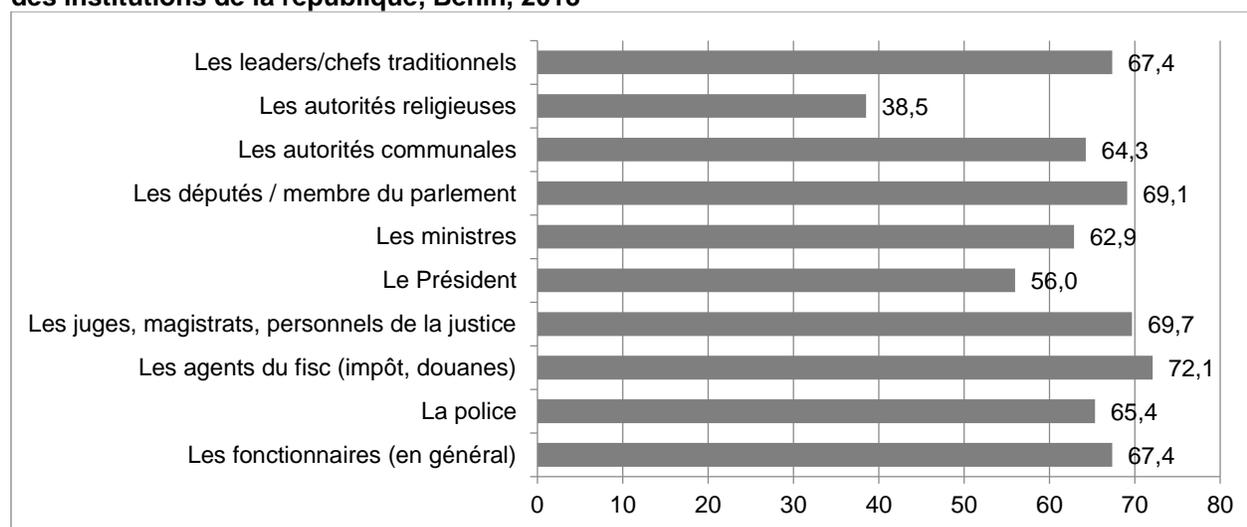
Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

[1] Indicateur ODD 16.5.1

La perception de l'ampleur de la corruption constitue un élément explicatif des jugements formulés à l'égard des différentes institutions et structures étatiques. Il s'avère que le niveau estimé de la corruption pour chaque institution n'est pas loin de leur classement en matière de confiance présenté plus haut. En effet, l'administration fiscale est l'institution qui inspire le plus de défiance de la part de la population et est aussi celle où la perception de l'intensité de la corruption est la plus élevée (72,1%).

Ainsi, l'ensemble de la classe politique (au niveau national comme au niveau local), mais aussi les institutions comme l'administration fiscale, la justice, la police, et l'ensemble des fonctionnaires ont une opinion très négative de la population. Environ 60% des citoyens considèrent que les agents de ces institutions sont en partie impliqués dans la corruption (Graphique 16.2).

Graphique 16.2 : Opinion de la population de 18 ans et plus sur le niveau de la corruption au sein des institutions de la république, Bénin, 2018



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

La majorité des individus de 18 ans et plus indexent les institutions de la république d'être impliquées dans la corruption. En effet, ils sont en moyenne 7 personnes sur 10 à porter un regard négatif par rapport à la corruption sur les fonctionnaires, la police, les agents du fisc (impôt, douanes), les juges, les magistrats, le personnel de la justice, le Président, les ministres, les députés, les autorités communales et les leaders ou chefs traditionnels. Les autorités religieuses sont aussi indexées (4 personnes sur 10), mais dans une moindre mesure que les institutions citées précédemment. Cette situation est inquiétante et révèle que c'est la population qui est la grande victime et ceux qui doivent intervenir dans la lutte contre la corruption, sont ceux-là qui sont perçus comme responsables de la corruption. Il s'avère nécessaire de mettre en place une politique cohérente et rassurante de lutte contre la corruption qui intègre la réorganisation des institutions de la république (Tableau 16.4).

Tableau 16.4 : Degré de la corruption au sein des institutions de la république selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Institutions de la république										
	Les fonctionnaires (en général)	La police	Les agents du fisc (impôt, douanes)	Les juges, magistrats, personnels de la justice	Le Président	Les ministres	Les députés / membre du parlement	Les autorités communales	Les autorités religieuses	Les leaders/chefs traditionnels	Effectif
Sexe											
Homme	68,4	66,7	73,1	70,8	56,5	63,6	70,0	65,1	38,9	68,4	2 594 756
Femme	66,6	64,2	71,4	68,7	55,4	62,2	68,2	63,6	38,0	66,6	2 813 312
Groupe d'âges											
18-24 ans	66,8	64,5	71,6	69,0	56,0	63,8	70,7	64,8	36,9	66,8	823 052
25-34 ans	68,9	65,9	73,3	71,0	57,5	64,6	70,2	65,6	38,9	68,9	1 581 759
35-44 ans	66,7	66,3	72,4	69,8	55,7	62,6	68,8	63,5	38,2	66,7	1 317 332
45-54 ans	67,9	66,1	72,2	69,2	55,4	61,9	68,6	64,8	39,7	67,9	817 008
55 ans et Plus	65,9	63,3	70,6	68,2	53,9	60,1	66,6	62,3	38,2	65,9	868 917
Niveau d'instruction											
Aucun	66,5	64,2	71,7	69,7	56,1	62,7	68,4	64,4	37,3	66,5	3 374 321
Primaire	67,4	66,7	71,9	68,8	56,8	64,2	70,4	65,0	41,9	67,4	788 625
Secondaire	69,4	67,7	72,9	69,8	54,9	62,0	69,4	62,8	39,0	69,4	940 885
Supérieur	72,2	69,5	77,1	71,0	54,9	63,7	72,2	66,4	39,3	72,2	280 586
Situation dans l'activité											
Actif occupé	68,9	67,6	73,6	71,2	58,7	65,2	71,0	66,0	39,9	68,9	3 655 476
Chômeur BIT	74,9	70,8	78,9	74,6	58,2	66,7	72,0	68,7	45,5	74,9	79 568
Inactif	63,8	60,1	68,8	66,3	49,3	57,7	64,7	60,8	34,9	63,8	1 430 515
Cherche du travail mais pas disponible											
Pas chercher du travail mais disponible	54,9	54,7	59,0	53,8	34,1	48,4	65,6	51,4	26,4	54,9	15 731
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	64,1	61,8	68,5	63,6	51,6	56,8	62,6	55,8	39,1	64,1	120 560
Profil migratoire											
Natif	65,9	64,0	72,6	67,6	53,4	58,7	68,8	62,5	32,0	65,9	106 219
Migration interne	67,5	65,3	72,4	70,2	56,5	63,1	69,0	64,6	37,9	67,5	4 167 010
Migration internationale	67,4	66,7	71,8	68,7	53,8	62,2	70,3	64,3	40,2	67,4	1 036 816
Migration internationale	65,5	60,2	69,3	63,1	52,7	58,7	63,2	57,7	38,2	65,5	172 695
Milieu de résidence											
Cotonou	56,0	51,9	59,7	53,7	36,5	42,0	53,5	49,3	22,6	56,0	458 197
Autres urbains	69,1	68,1	74,3	71,1	58,5	65,7	71,4	66,2	41,8	69,1	2 083 019
Ens. urbain	66,8	65,2	71,7	67,9	54,6	61,4	68,2	63,1	38,3	66,8	2 541 216
Rural	68,0	65,6	72,6	71,2	57,1	64,1	69,9	65,3	38,5	68,0	2 866 852
Quintile de niveau de vie											
Le plus pauvre	68,3	66,4	72,5	70,5	58,1	65,9	70,9	65,0	41,0	68,3	919 266
Second	68,7	67,1	72,2	70,7	59,0	65,2	69,7	66,1	38,9	68,7	980 800
Moyen	67,7	66,6	72,5	70,1	56,9	62,7	69,5	64,7	38,4	67,7	1 058 701
Quatrième	65,9	64,9	72,5	69,1	53,3	60,0	66,8	63,4	35,6	65,9	1 151 328
Le plus riche	66,5	62,7	71,2	68,3	53,2	61,4	68,7	62,7	38,5	66,5	1 236 841
Bénin	67,4	65,4	72,2	69,7	55,9	62,9	69,1	64,3	38,4	67,4	5 408 068

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

ERI-ESI a mis en exergue la connaissance de la population par rapport à l'existence de structure anti-corruption, à l'efficacité et aux efforts du Gouvernement dans la lutte anti-corruption. L'objectif est d'apprécier si la population est suffisamment informée de l'existence des structures anti-corruption et des mécanismes de lutte contre la corruption qui ont été mis en place.

A cet effet, les résultats révèlent que les populations sont très peu informées de l'existence de structures anti-corruption soit à peu près 3 personnes sur 10. Il est donc urgent de consentir les efforts dans la sensibilisation des populations sur l'existence de ces structures. L'un des motifs plus ou moins de satisfaction est que 51,6% des 18 ans et plus, estiment que le Gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption. Toutefois, très peu (21,2%) disposent d'informations sur les efforts du Gouvernement (Tableau 16.5).

En considérant le milieu de résidence, plus de la moitié des adultes (54,0%) ont connaissance de ces structures à Cotonou alors que dans les autres villes et en milieu rural, ils sont respectivement de 29,3% et de 21,0%. Il est observé que la connaissance de ces institutions est aussi fonction du niveau d'instruction (59,2% des personnes de niveau supérieur contre 18,3% des personnes sans aucun niveau) et cette situation interpelle les autorités dans la mesure où la lutte contre la corruption demande la participation de toute la population. Aussi, lorsqu'on s'intéresse à la connaissance des personnes sur les efforts du Gouvernement quant à la lutte contre la corruption, elles sont très peu de personnes sans aucun niveau d'instruction à être informées (15,3%) et un peu plus nombreux dans le groupe des personnes ayant un niveau supérieur (44,1%).

Tableau 16.5 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant une connaissance des structures anti-corruption et des stratégies de lutte contre la corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus :			Effectif
	Ayant connaissance de l'existence de structures anti-corruption	Estimant que le gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption	Disposant d'informations sur les efforts du gouvernement dans la lutte anti-corruption	
Sexe				
Homme	30,7	52,2	24,8	2 594 756
Femme	23,5	51,1	17,8	2 813 041
Groupe d'âges				
18-24 ans	29,7	52,4	21,9	822 780
25-34 ans	26,7	51,1	21,5	1 581 759
35-44 ans	25,2	50,8	19,5	1 317 332
45-54 ans	27,0	52,7	20,7	817 008
55 ans et Plus	27,5	52,2	22,9	868 917
Niveau d'instruction				
Aucun	18,3	49,8	15,3	3 374 050
Primaire	32,0	53,5	24,2	788 625
Secondaire	44,1	54,6	33,0	940 885
Supérieur	59,5	58,7	44,1	280 586
Milieu de résidence				
Cotonou	54,0	56,3	30,4	458 197
Autres urbains	29,3	51,8	23,9	2 083 019
Ens. Urbain	33,7	52,6	25,1	2 541 216
Rural	21,0	50,8	17,7	2 866 581
Bénin	27,0	51,6	21,2	5 407 797

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Chapitre 17: Etat de la gouvernance

Résultats clés Chapitre 3

- **Ecoute des populations** : Au Bénin, les personnes en âge de voter estiment, dans leur majorité, que les autorités ne font pas de leur mieux pour être à l'écoute des populations. En effet, 58,8% l'ont affirmé pour les députés de l'Assemblée Nationale contre 53,7% pour les conseillers communaux et 49,4% pour les chefs traditionnels. Cette assertion est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (64% contre 54,3%) ;
- **Consultation des administrés et Insuffisance d'information sur les actions du Gouvernement**. Près de 86% des citoyens béninois dénoncent les autorités locales en matière de consultation des administrés dans la prise de décision et 88% dénoncent l'insuffisance d'information sur les actions du gouvernement ;
- **Participation aux dernières élections** : 84,3% des béninois déclarent avoir participé au dernier processus électoral. Selon le département, Plateau (91,2%), de l'Ouémé (90,1%) et du Borgou (90,3%) ont les forts taux de participation comparativement à l'Alibori (68,4%), du Mono (75,3%) et du Couffo (77,4) qui ont les plus faibles taux.
- **Intéressement à la politique**: Les résultats de l'enquête montrent que c'est seulement 20,5% des individus de 18 ans et plus qui s'intéressent à la politique. Les hommes (28,3%) s'intéressent plus à la politique que les femmes (13,3%). Elles sont seulement 6,4% à appartenir à un parti politique contre 13,9% chez les hommes ;
- **Indice d'appréciation de l'Etat de droit** : Au Bénin, les individus de 18 ans et plus ont eu une appréciation en dessous de la moyenne pour les composantes, état de la corruption (0,40) et efficacité du système (0,35) alors qu'ils pensent que le système juridique est assez indépendant (0,60). Par contre, ils pensent que la corruption est, dans une certaine mesure, toujours présente dans notre système (0,40).

17.1. Gouvernance administrative

Au Bénin, selon les résultats de l'enquête ERI-ESI, les personnes en âge de voter estiment dans leur majorité que les autorités ne font pas de leur mieux pour être à l'écoute des populations. Cette proportion est de 58,8% (45,3+13,5) pour les députés de l'Assemblée Nationale contre 53,7% pour les conseillers communaux et 49,4% pour les chefs traditionnels. Cependant, ils estiment que les chefs traditionnels font beaucoup de leur mieux pour être à l'écoute des populations que les autres types d'autorités. En effet, 11% des personnes âgées de 18 ans et plus pensent que les chefs traditionnels sont plus à l'écoute des populations que les conseillers communaux 8,4% et les députés de l'Assemblée Nationale 9,3%.

Les résultats du Tableau 17.1 montrent également que la proportion des individus âgés de 18-24 ans qui considèrent que les autorités ne font pas de leur mieux pour être à l'écoute des populations est de 61,5% pour les députés de l'Assemblée Nationale, 56,7% pour les conseillers communaux et 52,4% pour les chefs traditionnels. Par contre cette proportion est en moyenne pour les autres groupes d'âges de 58% pour les députés de l'Assemblés 53% pour les conseillers communaux et 48% pour les chefs traditionnels.

Selon le milieu de résidence, les populations de 18 ans et plus urbaines estiment généralement que les autorités ne font pas de leur mieux pour être à l'écoute des populations et cela quel que soit le type d'autorité. En milieu urbain, la proportion des individus qui considèrent que le parlement n'est pas l'écoute de sa population est près de 64% contre 54,3% en milieu rural. Pour les autres types d'autorité à savoir les

conseillers communaux et les chefs traditionnels, cette proportion est respectivement de 57,7% et 54,9% en milieu urbain, contre 50,3% et 44,5% en milieu rural.

Tableau 17.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités font de leur mieux pour être à l'écoute de la population par type d'autorités selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018

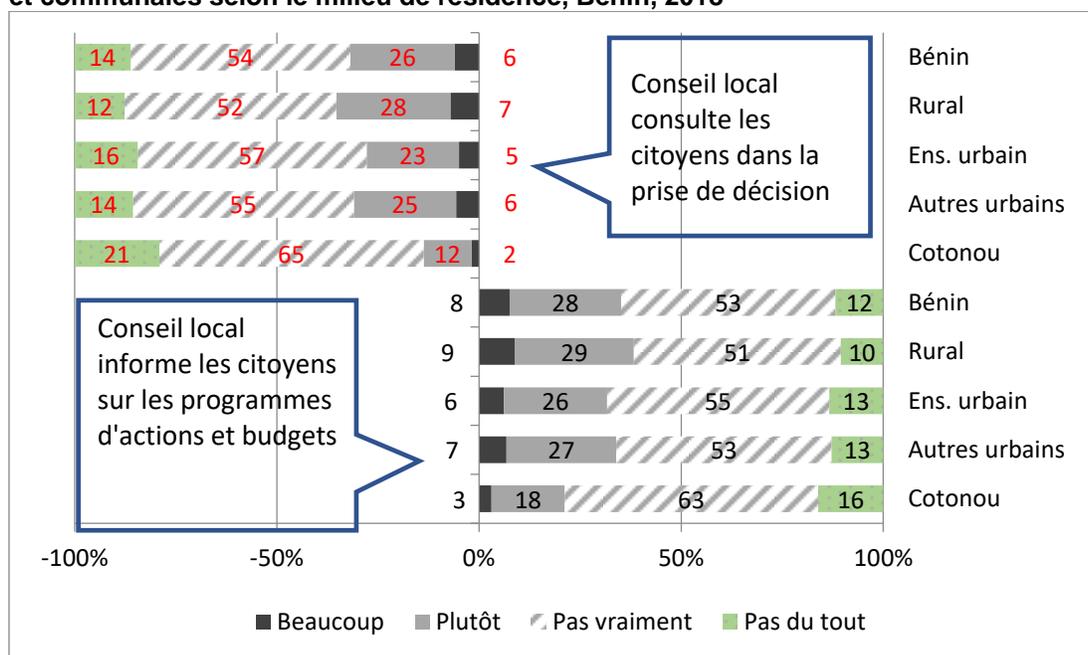
Caractéristiques sociodémographiques	Les députés à l'Assemblée Nationale/Parlement				Les conseillers (élus) communaux				Les chefs traditionnels				Effectif	
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout		Tot al
Sexe														
Homme	9,2	32,1	44,6	14,1	8,3	37,6	43,8	10,2	11,2	39,7	41,1	7,9	100	2 595 361
Femme	9,4	31,7	46,0	12,9	8,4	38,1	45,0	8,5	10,8	39,4	42,5	7,3	100	2 813 312
Groupe d'âges														
18-24 ans	8,1	30,4	47,5	14,0	7,4	35,8	47,4	9,3	10,1	37,5	45,2	7,2	100	823 052
25-34 ans	9,5	32,4	45,0	13,2	8,1	38,7	43,5	9,6	11,4	40,2	41,1	7,4	100	1 582 116
35-44 ans	9,4	32,0	44,7	13,9	7,6	38,5	44,6	9,2	10,1	39,9	41,8	8,2	100	1 317 332
45-54 ans	8,7	32,8	44,9	13,7	8,8	37,8	44,0	9,4	10,7	40,4	41,2	7,6	100	817 008
55 ans et Plus	10,6	31,4	45,1	12,9	10,4	37,4	43,4	8,9	12,5	39,2	40,7	7,6	100	869 165
Niveau d'instruction														
Aucun	10,9	34,1	43,1	12,0	9,1	40,0	42,6	8,3	12,5	42,9	38,3	6,4	100	3 374 926
Primaire	7,4	29,0	47,8	15,7	8,2	36,2	45,7	9,9	8,7	36,5	46,9	7,9	100	788 625
Secondaire	6,3	28,0	50,3	15,4	6,7	33,5	48,5	11,4	8,5	33,2	47,6	10,7	100	940 885
Supérieur	5,9	25,8	49,3	19,0	6,1	31,8	49,0	13,2	7,9	30,8	49,6	11,7	100	280 586
Milieu de résidence														
Cotonou	1,6	15,2	66,4	16,9	3,6	17,1	66,8	12,6	1,7	11,8	70,5	16,0	100	458 197
Autres urbains	9,1	31,3	44,5	15,1	8,1	39,0	42,9	10,0	10,8	41,1	40,1	8,0	100	2 083 267
Ens. urbain	7,8	28,4	48,5	15,4	7,2	35,1	47,2	10,5	9,2	35,8	45,5	9,4	100	2 541 464
Rural	10,7	35,0	42,5	11,8	9,3	40,4	42,0	8,3	12,5	42,9	38,5	6,0	100	2 867 209
Quintile de niveau de vie														
Le plus pauvre	9,4	29,6	46,8	14,2	8,9	36,5	44,4	10,2	12,0	40,9	40,0	7,1	100	919 266
Second	7,8	31,7	48,8	11,6	7,1	38,3	45,9	8,7	9,6	40,0	43,5	7,0	100	980 800
Moyen	9,7	32,3	44,5	13,5	9,8	38,1	42,7	9,4	11,7	40,1	41,3	6,8	100	1 058 949
Quatrième	10,2	31,4	45,4	13,0	8,6	36,5	46,0	8,9	11,6	39,4	41,1	7,9	100	1 151 685
Le plus riche	9,2	34,3	41,7	14,8	7,5	39,9	43,1	9,6	10,0	38,1	42,9	9,0	100	1 236 841
Bénin	9,3	31,9	45,3	13,5	8,4	37,9	44,4	9,3	11,0	39,6	41,8	7,6	100	5 408 673

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Au Bénin, la population n'a pas tendance à remettre en question le pouvoir détenu par les autorités locales, mais elle ne semble pas non plus satisfaite de la manière dont ces dernières l'exercent. Les critiques les plus nombreuses portent sur la transparence et la manière dont les décisions sont prises (Graphique 17.1). Près de 86% des citoyens dénoncent les autorités locales en matière de consultation des administrés dans la prise de décision. Le groupe des très *satisfaits* dans ces domaines ne représente que 6% de la population avec des variations au niveau de milieu de résidence (5% en milieu urbain contre 7% en milieu rural).

La transparence sur les politiques et le budget au niveau national est jugée aussi sévèrement par la population. En effet, 88% dénoncent l'insuffisance d'information sur les actions du gouvernement. Sachant que 12% des administrés vont jusqu'à souligner l'absence totale d'information dans ces domaines. Remédier à ce dysfonctionnement devrait faire partie des priorités des autorités locales et communales.

Graphique 17.1 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales selon le milieu de résidence, Bénin, 2018



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Selon l'enquête ERI-ESI, seulement 35,2% des individus de 18 ans et plus pensent que les autorités locales et communales les informent sur les programmes d'action et les budgets. Cette proportion est de près de 32% quant à la consultation des citoyens dans la prise de décision (Tableau 17.2).

La proportion de ceux qui estiment que les autorités locales et communales consultent les citoyens dans la prise de décision est inversement proportionnelle au niveau d'instruction. Elle est de 35,2% pour les individus ayant aucun niveau, 28,4% pour ceux ayant un niveau primaire, 25,1% pour ceux de niveau secondaire et de 21,5% pour ceux du secondaire. Cette tendance reste similaire pour l'information des citoyens sur les programmes d'action et les budgets. Elle est de 38,8% et 30,9% respectivement pour les individus sans niveau d'instruction et ceux avec un niveau primaire, alors qu'elle est de 28,1% pour ceux de niveau secondaire et 26,4% ceux ayant un niveau primaire.

Tableau 17.2 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Pensez-vous que votre conseil local/communal met bien en pratique les actions suivantes : Informer les citoyens sur les programmes d'action & les budgets				Pensez-vous que votre conseil local/communal met bien en pratique les actions suivantes : Consulter les citoyens dans la prise de décision						Effectif	
					% estimant que les citoyens sont consultés dans la prise de décision [1]							
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Total			
Sexe												
Homme	7,9	27,8	52,5	11,8	6,3	26,5	32,8	53,4	13,8	100	2 594 756	
Femme	7,4	27,3	53,5	11,8	5,8	25,0	30,9	55,2	13,9	100	2 813 312	
Groupe d'âges												
18-24 ans	6,6	24,2	55,4	13,7	5,4	21,9	27,3	56,4	16,3	100	823 052	
25-34 ans	7,5	28,7	52,4	11,4	5,8	26,4	32,2	54,3	13,5	100	1 581 759	
35-44 ans	7,5	27,5	52,8	12,2	5,6	26,2	31,8	54,3	13,9	100	1 317 332	
45-54 ans	7,4	28,2	53,4	11,0	6,5	26,2	32,7	54,3	13,1	100	817 008	
55 ans et Plus	9,1	28,2	51,6	11,1	7,5	26,8	34,3	52,7	13,0	100	868 917	
Niveau d'instruction												
Aucun	8,7	30,1	50,7	10,4	6,8	28,4	35,2	52,6	12,2	100	3 374 321	
Primaire	6,0	24,9	56,6	12,6	5,5	22,9	28,4	56,3	15,4	100	788 625	
Secondaire	5,4	22,7	57,2	14,7	4,6	20,5	25,2	58,0	16,8	100	940 885	
Supérieur	5,8	20,6	56,7	16,9	3,7	17,8	21,5	59,6	19,0	100	280 586	
Milieu de résidence												
Cotonou	3,1	18,1	62,7	16,1	1,9	11,8	13,7	65,4	20,9	100	458 197	
Autres urbains	6,8	27,2	53,3	12,8	5,6	25,3	30,9	54,7	14,4	100	2 083 019	
Ens. urbain	6,1	25,5	55,0	13,4	5,0	22,8	27,8	56,6	15,6	100	2 541 216	
Rural	8,9	29,4	51,2	10,5	7,0	28,3	35,3	52,4	12,3	100	2 866 852	
Quintile de niveau de vie												
Le plus pauvre	8,2	27,2	53,7	11,0	5,8	25,8	31,6	55,0	13,5	100	919 266	
Second	6,6	27,7	54,7	11,0	4,8	26,7	31,5	56,6	11,9	100	980 800	
Moyen	8,7	27,3	51,7	12,3	7,5	25,7	33,3	53,8	12,9	100	1 058 701	
Quatrième	7,2	29,0	52,2	11,6	5,8	26,2	32,0	53,6	14,4	100	1 151 328	
Le plus riche	7,4	27,2	52,4	13,1	6,1	24,8	31,0	52,9	16,1	100	1 236 841	
Bénin	7,6	27,6	53,0	11,8	6,1	25,7	31,8	54,4	13,9	100	5 408 068	

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

[1] Proxy ODD 16.7.2

17.2. Participation citoyenne et politisation

Selon l'enquête ERI-ESI, la proportion de ceux qui ont participé à la dernière élection est de 84,3%. Selon le département, c'est dans les départements du Plateau (91,2%), de l'Ouémé (90,1%) et du Borgou (90,3%) que l'on observe les forts taux de participation aux derniers processus électoraux comparativement aux départements de l'Alibori (68,4%), du Mono (75,3%) et du Couffo (77,4) qui présentent les plus faibles taux de participation au dernier processus électoraux. Par ailleurs, on note que c'est seulement 10% des personnes de 18 ans et plus qui appartiennent à un parti politique. C'est dans les départements de l'Alibori, de l'Atacora, de l'Atlantique, du Borgou, des Collines et du Couffo que l'on observe une faible proportion d'appartenance à un parti politique contrairement aux départements de la Donga (11,5%), du littoral (11,8%), du Mono (12,5%), de l'Ouémé (13,6%), du Plateau (10,2%) et du Zou (21,7%).

Les résultats de l'enquête montrent que c'est seulement 20,5% des individus de 18 ans et plus qui s'intéressent à la politique. Les hommes (28,3%) s'intéressent plus à la politique que les femmes (13,3%). Elles sont seulement 6,4% à appartenir à un parti politique contre 13,9% chez les hommes.

La proportion d'individus de 18 ans et plus qui s'intéressent à la politique augmente avec le niveau d'instruction. Elle est de 18,3% pour ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction contre 21,3% pour ceux ayant un niveau primaire, 24,3% pour ceux du niveau secondaire et 30,3% pour les individus ayant un niveau supérieur (Tableau 17.3).

Tableau 17.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections et motifs d'abstention selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections	Effectif	Motifs d'abstention au vote des dernières élections					Pourcentage des individus de 18 ans et plus intéressés par la politique	pourcentage des individus de 18 ans et plus appartenant à un partie politique	Effectif
			Pas de candidat représentant vos demandes	Voter ne sert à rien	Pas enregistré sur les listes électorales	Autre raison	Total			
Sexe										
Homme	85,0	2 594 756	10,4	19,9	43,6	26,1	100	28,3	13,9	2 594 425
Femme	83,7	2 813 041	7,5	17,6	51,2	23,7	100	13,3	6,4	2 813 041
Groupe d'âges										
18-24 ans	72,2	822 780	4,3	9,3	59,3	27,1	100	17,6	7,0	822 780
25-34 ans	85,0	1 581 759	9,8	23,8	44,9	21,5	100	21,1	9,6	1 581 428
35-44 ans	87,1	1 317 332	10,5	20,7	45,1	23,7	100	21,7	10,9	1 317 332
45-54 ans	88,8	817 008	13,7	21,9	40,0	24,4	100	22,5	11,7	817 008
55 ans et Plus	86,1	868 917	9,3	20,8	40,9	29,0	100	18,4	10,4	868 917
Niveau d'instruction										
Aucun	84,3	3 374 050	10,9	19,1	48,6	21,4	100	18,3	8,3	3 373 719
Primaire	85,7	788 625	3,5	16,0	48,9	31,5	100	21,3	11,1	788 625
Secondaire	82,6	940 885	5,7	18,2	47,4	28,7	100	24,6	13,1	940 885
Supérieur	86,6	280 586	10,1	21,2	33,4	35,2	100	30,3	15,7	280 586
Milieu de résidence										
Cotonou	80,1	458 197	2,0	9,9	41,2	46,9	100	16,1	11,8	458 197
Autres urbains	85,9	2 083 019	8,4	21,0	44,4	26,2	100	20,6	10,5	2 082 688
Ens. urbain	84,8	2 541 216	6,8	18,3	43,7	31,1	100	19,8	10,7	2 540 885
Rural	83,9	2 866 581	10,5	18,9	51,1	19,5	100	21,2	9,3	2 866 581
Départements										
Alibori	68,4	420 687	9,6	34,6	45,9	9,9	100	21,9	9,1	420 687
Atacora	80,8	383 885	45,3	8,4	20,3	26,1	100	22,5	6,0	383 885
Atlantique	87,6	774 346	9,7	34,6	42,7	13,0	100	19,2	7,3	774 346
Borgou	90,3	649 669	2,1	9,0	67,8	21,1	100	12,1	3,0	649 669
Collines	85,6	366 588	1,0	4,1	64,0	30,9	100	21,4	9,5	366 588
Couffo	77,4	389 718	0,4	7,2	65,8	26,5	100	22,8	6,3	389 718
Donga	87,4	266 714	2,1	12,0	52,1	33,8	100	21,0	11,5	266 384
Littoral	80,1	458 197	2,0	9,9	41,2	46,9	100	16,1	11,8	458 197
Mono	75,3	272 003	4,4	42,1	37,0	16,5	100	20,3	12,5	272 003
Ouémé	90,1	592 809	4,0	7,1	41,9	47,0	100	23,6	13,6	592 809
Plateau	91,2	326 504	10,9	11,6	55,9	21,7	100	20,6	10,2	326 504
Zou	87,8	506 675	10,0	15,6	52,4	21,9	100	28,3	21,7	506 675
Quintile de niveau de vie										
Le plus pauvre	82,6	918 995	9,9	18,5	48,1	23,6	100	19,1	9,0	918 995
Second	85,3	980 800	8,7	16,5	51,0	23,9	100	19,3	8,9	980 800
Moyen	86,3	1 058 701	9,6	15,2	49,1	26,2	100	21,3	10,4	1 058 701
Quatrième	84,5	1 151 328	10,9	20,1	45,9	23,1	100	20,3	10,0	1 150 998
Le plus riche	82,6	1 236 841	6,0	21,1	45,6	27,3	100	22,2	11,0	1 236 841
Bénin	84,3	5 407 797	8,8	18,7	47,7	24,8	100	20,5	10,0	5 407 466

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

On estime au Bénin, à moins de quatre individus sur dix qui estiment que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population. De plus, 30,7% des individus estiment que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations des partis de l'opposition contre près de 27% pour les groupes minoritaires.

Selon le niveau d'instruction, les individus ayant aucun niveau d'instruction estime à plus de 40% que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations des populations à la différence de ceux ayant un niveau primaire et plus avec une proportion de moins de 35%. Cette tendance reste presque la même en ce concerne la prise en compte par l'autorité centrale des préoccupations des minorités (Tableau 17.4).

Tableau 17.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population et des groupes minoritaires selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018

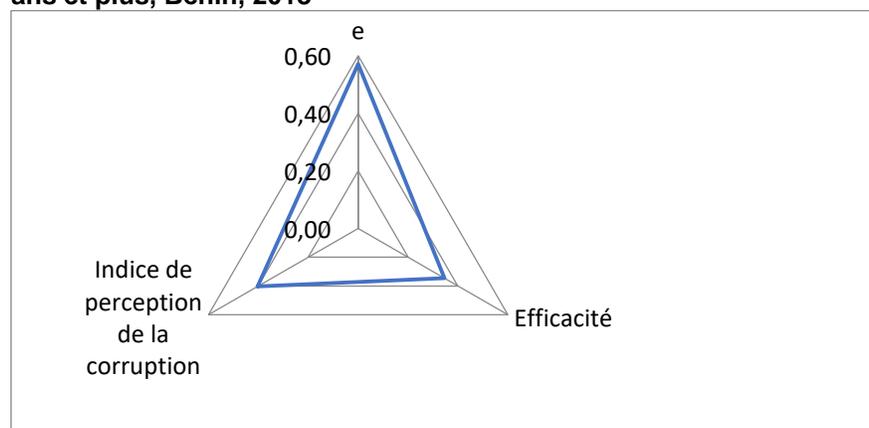
Caractéristiques sociodémographiques	Prise en compte des préoccupations/demandes de la population						Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations des groupes minoritaires		Effectif
			Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population				Les partis politiques d'opposition	Les groupes minoritaires	
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Total				
Sexe									
Homme	14,6	24,3	38,9	44,1	17,0	100	31,5	27,4	2 594 756
Femme	14,3	23,5	37,8	45,6	16,6	100	29,9	26,2	2 813 041
Groupe d'âges									
18-24 ans	15,4	21,4	36,8	45,1	18,1	100	27,4	23,2	822 780
25-34 ans	13,9	24,9	38,8	44,4	16,8	100	31,9	28,4	1 581 759
35-44 ans	13,2	24,7	37,9	45,2	16,9	100	30,0	25,6	1 317 332
45-54 ans	14,7	22,5	37,2	46,6	16,2	100	30,4	27,1	817 008
55 ans et Plus	16,3	24,5	40,8	43,5	15,7	100	32,8	28,8	868 917
Niveau d'instruction									
Aucun	14,7	26,0	40,7	44,5	14,8	100	32,9	29,0	3 374 050
Primaire	13,7	20,3	34,0	47,4	18,6	100	28,1	24,3	788 625
Secondaire	12,9	21,8	34,6	45,0	20,4	100	26,1	22,4	940 885
Supérieur	18,6	16,3	34,9	42,6	22,6	100	25,4	22,1	280 586
Milieu de résidence									
Cotonou	8,1	16,9	24,9	59,7	15,4	100	11,4	8,8	458 197
Autres urbains	15,8	23,9	39,7	42,5	17,8	100	31,3	28,0	2 083 019
Ens. urbain	14,4	22,7	37,1	45,6	17,3	100	27,7	24,5	2 541 216
Rural	14,5	25,0	39,4	44,3	16,3	100	33,2	28,8	2 866 581
Quintile de niveau de vie									
Le plus pauvre	13,3	22,2	35,5	49,7	14,8	100	30,0	25,3	918 995
Second	13,3	22,8	36,1	47,6	16,3	100	30,1	26,1	980 800
Moyen	17,7	22,9	40,7	43,0	16,3	100	32,1	28,2	1 058 701
Quatrième	14,7	24,7	39,5	44,7	15,8	100	30,4	27,3	1 151 328
Le plus riche	12,8	26,1	38,9	41,3	19,8	100	30,8	26,8	1 236 841
Bénin	14,4	23,9	38,3	44,9	16,8	100	30,7	26,8	5 407 797

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

17.3. Indice de perception de l'état de droit

L'Etat de droit est apprécié par trois composantes à savoir : l'indépendance du système, l'état de la corruption et l'efficacité du système. L'analyse du Graphique 17.2 révèle que les individus de 18 ans et plus ont eu une appréciation en dessous de la moyenne pour les composantes, état de la corruption (0,40) et efficacité du système (0,35).

Graphique 17.2 : Niveau d'appréciation des composantes de l'Etat de droit par les individus de 18 ans et plus, Bénin, 2018



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Afin d'apprécier l'Etat de droit au Bénin, l'enquête ERI-ESI a demandé aux individus de 18 ans et plus de donner leurs avis sur la manière dont ils perçoivent l'indépendance du système juridique, sur l'état de la corruption et sur l'efficacité du système. Il ressort des résultats de l'enquête que les personnes âgées de 18 ans et plus estiment que le système juridique est assez indépendant (0,60). Par contre, ils pensent que la corruption est, dans une certaine mesure, toujours présente dans notre système (0,40). En outre, il estime que le système est moins efficace (0,41). (Tableau 17.5).

Tableau 17.5 : Indice d'appréciation de l'état de l'Etat de droit par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Système judiciaire	Absence de corruption	Etat de droit
Sexe			
Homme	0,458	0,406	0,415
Femme	0,460	0,389	0,401
Groupe d'âges			
18 - 34 ans	0,449	0,394	0,403
35 - 59 ans	0,464	0,405	0,414
60 ans et plus	0,457	0,410	0,418
Niveau d'instruction			
Aucun	0,455	0,408	0,416
Primaire	0,464	0,399	0,410
Secondaire	0,465	0,394	0,406
Supérieur	0,462	0,387	0,400
Milieu de résidence			
Cotonou	0,439	0,473	0,467
Autres urbains	0,478	0,396	0,410
Ens. urbain	0,471	0,410	0,420
Rural	0,448	0,396	0,405
Bénin	0,459	0,403	0,412

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Chapitre 18: Paix et sécurité

Résultats clés

- **« Pourcentage des individus de 18 ans et plus se sentant en sécurité par type de situation ».** « Le pourcentage de la population âgée de 18 ans et plus qui sont plus inquiets dans leur vie quotidienne par la pauvreté, le chômage et la faim est respectivement de 67,9%, 66,4% et 64,3%).
- **« Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence » :** « Un peu plus d'une personne sur deux âgée de 18 ans et plus (51,9%) considère qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seul à pied dans leurs zones de résidence au Bénin. La tendance est pratiquement la même chez les hommes et chez les femmes.
- **« Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de harcèlement physique ou sexuel » :** « 2,8% des personnes de 18 ans ou plus ont déclaré avoir été "victimes de violences de harcèlements physiques ou sexuelles", notamment «3,3% des hommes et 2,4% des femmes. La tendance est presque la même en milieu rural (3%) qu'en milieu urbain (2,7%).»
- **« Pourcentage des individus de 18 ans et plus, victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents » :** « 12% des personnes de 18 ans ou plus, ont déclaré avoir été "victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles" au cours des 12 mois précédents l'enquête, notamment 12,8% des hommes et 11,4% des femmes. Ces agressions sont plus visibles en milieu rural (12,2%) qu'en milieu urbain. »
- **« Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus »** « Parmi les personnes ayant été "victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles" au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, plus de la moitié d'entre elles (55%) ont "signalé les faits aux autorités compétentes ou ont recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus", dont 55,9% des hommes et 54,2% des femmes. Le recours aux autorités compétentes ou à d'autres mécanismes de règlement est plus prononcé en milieu urbain (61,9) qu'en milieu rural (49,1%) »

La paix et la sécurité sont des éléments essentiels à la dignité et à l'épanouissement de chaque individu tout en étant une condition du développement des pays. Certes, la gouvernance concourt à la gestion efficace et efficiente des institutions et des ressources pour le développement équitable des pays. Cependant, l'une des conditions essentielles est la préservation de la paix et de la sécurité. D'un point de vue concret, les principes démocratiques ne peuvent pas véritablement être respectés et les institutions auront du mal à être performantes dans un environnement où la paix et la sécurité ne sont pas assurées. Inversement, les satisfactions concernant le fonctionnement de la démocratie, le respect des droits de l'homme ou la qualité de la gouvernance sont susceptibles de générer des fractures sociales productives à terme de violences ou de conflits. L'ODD 16 porte sur la promotion de l'avènement de sociétés pacifiques et parmi les cibles figure la réduction de toutes les formes de violence. Le Dictionnaire Français Larousse définit la "paix" comme un état de calme et de tranquillité ou comme une absence de perturbation, d'agitation et de conflit. Et la "sécurité" comme un état où les dangers et les conditions pouvant provoquer

des dommages d'ordre physique, psychologique ou matériel sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté.

Ce chapitre propose un état des lieux de la situation en matière de paix et de sécurité à travers les expériences et les points de vue de la population. Elle est composée de cinq sous-parties. Les deux premières s'intéressent aux menaces, au sentiment d'insécurité et à la criminalité. La troisième porte sur les conflits et leur mode de gestion, la quatrième sur l'indice de perception de la paix et de la sécurité et la dernière présente l'indice de gouvernance, paix et sécurité par région.

18.1. Menace générale et sentiment d'insécurité

Dans cette partie, nous aborderons les risques et menaces auxquels la population béninoise pense être confrontée et ses ressentiments en matière de sécurité.

18.1.1. Risques et menaces ressenties

La violence d'ordre criminel, la violence entre communautés, les violences contre les femmes, les conflits armés ou guerre, le terrorisme, la mort ou blessures dues à des catastrophes naturelles, les risques pour la santé, la pauvreté, le chômage, la faim et l'expulsion de son lieu de résidence / sa terre sont les différentes menaces auxquelles la population béninoise pense être assujettie.

Les trois principaux risques ressentis par la population âgée de 18 ans et plus sont d'ordre économique à savoir : la pauvreté, le chômage et la faim (respectivement 67,9%, 66,4% et 64,3%). Ils sont suivis immédiatement du risque sanitaire, pour lequel plus de 60% sont inquiets dans leur vie quotidienne (Tableau 18.1). Les violences contre les femmes, les violences d'ordre criminel et les violences entre communautés sont aussi des risques importants au sein de la population (respectivement 45,2%, 42,1% et 41,1%).

Par ailleurs, certains événements jamais vécus au Bénin, sont considérés comme des facteurs de risques par la population. Il s'agit notamment de : la mort ou les blessures dues à des catastrophes naturelles (43,1%), les conflits armés ou guerres (41,4%) et le terrorisme (40,9%). Le risque d'être expulsé de son lieu de résidence/sa terre est aussi soulevé à 36,8% par la population.

A l'exception du risque de chômage qui est plus déclaré en milieu urbain (67,2%) qu'en milieu rural (65,8%), les pourcentages de personnes préoccupées par les différents risques sont plus importants en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 18.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus inquiets dans leur vie quotidienne par type de menaces selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Violence d'ordre criminel	Violence entre communautés	Violence contre les femmes	Conflit armé ou guerre	Terrorisme	Mort ou blessures dues à des catastrophes naturelles	Risques pour la santé	Pauvreté	Chômage	Faim	Expulsion (de votre lieu de résidence / votre terre)	Effectif
Sexe												
Homme	41,7	40,6	44,7	41,4	40,9	42,6	59,8	66,7	65,8	63,7	36,6	2 598 898
Femme	42,5	41,6	45,6	41,5	40,8	43,5	60,8	68,9	67,0	64,9	37,1	2 818 692
Milieu de résidence												
Cotonou	56,3	46,5	53,5	44,7	45,1	48,6	56,8	66,6	67,1	66,9	37,5	458 705
Autres urbains	38,0	37,1	41,6	37,1	36,7	39,1	58,7	67,6	67,2	63,7	35,4	2 085 984
Ens. urbain	41,3	38,8	43,7	38,5	38,2	40,8	58,3	67,4	67,2	64,2	35,8	2 544 689
Rural	42,8	43,2	46,5	44,1	43,3	45,1	62,1	68,2	65,8	64,4	37,8	2 872 901
Département												
Alibori	22,1	38,3	39,5	40,2	38,8	43,7	56,3	61,2	51,6	50,0	36,9	420 687
Atacora	36,5	35,6	38,6	34,5	34,5	41,2	58,1	59,5	51,3	47,1	26,9	383 885
Atlantique	28,2	25,1	33,4	25,2	26,0	26,9	46,9	59,5	56,6	56,1	28,6	774 785
Borgou	20,8	19,4	23,1	23,0	17,8	21,7	44,7	41,0	38,2	36,0	13,2	649 669
Collines	82,5	83,0	87,0	82,3	84,3	85,6	89,8	92,5	94,1	90,5	71,3	371 211
Couffo	55,2	54,0	56,3	54,8	55,2	54,9	70,9	74,5	74,0	79,5	38,3	389 718
Donga	33,3	33,9	31,9	30,7	30,0	28,0	50,0	80,4	78,0	55,7	34,3	266 945
Littoral	56,3	46,5	53,5	44,7	45,1	48,6	56,8	66,6	67,1	66,9	37,5	458 705
Mono	45,4	51,6	57,0	57,3	59,4	61,1	63,7	71,8	75,6	76,7	55,3	272 189
Ouémé	37,4	26,7	32,0	26,0	24,6	27,7	59,2	72,5	77,0	71,1	19,6	593 151
Plateau	69,4	69,4	71,6	69,5	69,8	68,9	78,7	85,3	84,5	87,0	74,8	327 397
Zou	49,5	51,5	53,4	50,2	49,2	50,5	72,5	79,6	79,7	80,4	47,4	509 249
Bénin	42,1	41,1	45,2	41,4	40,9	43,1	60,3	67,9	66,4	64,3	36,8	5 417 591

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

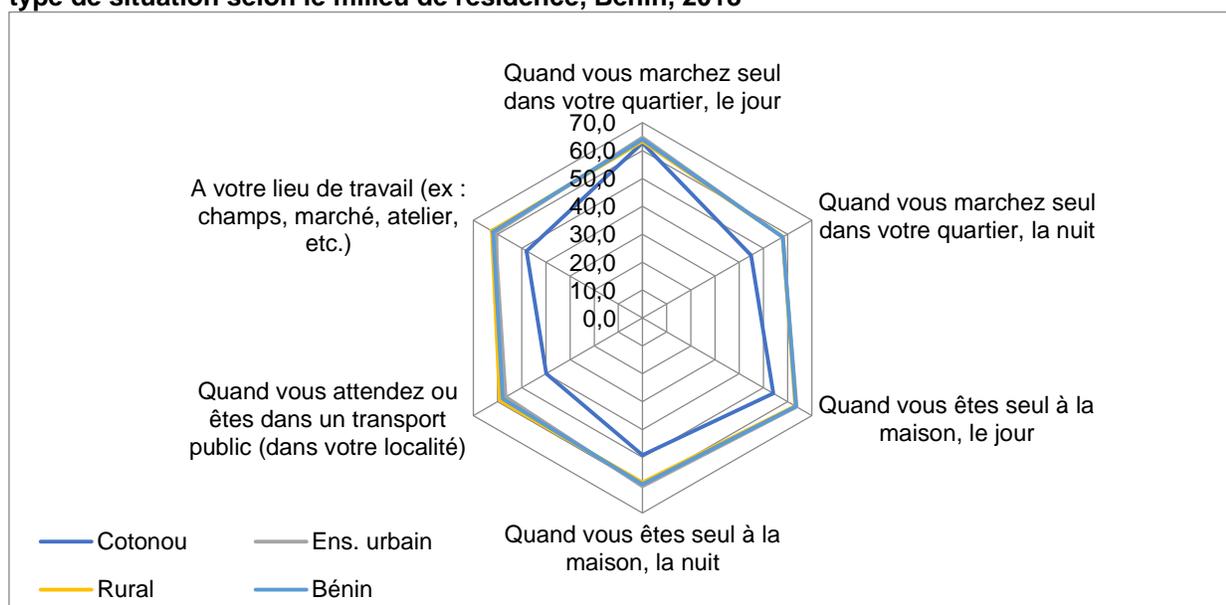
18.1.2. Sentiment d'insécurité

Pour apprécier le niveau atteint par notre pays pour ODD 16, il a été dénombré le nombre de personnes considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence, en proportion de la population totale. Le sentiment de sécurité varie au sein de la population en fonction du lieu où se trouvent les individus et de leur milieu de résidence comme le montre le Graphique 18.1.

Le constat montre que le sentiment d'insécurité est plus élevé dans les situations où : l'individu marche seul dans son quartier le jour, l'individu est seul à la maison le jour et l'individu est sur lieu de travail (champs, marché, atelier, etc.) respectivement 64,0%, 63,5% et 61,8%. Les données montrent que l'inquiétude de l'insécurité domine plus en journée

Par ailleurs, le sentiment d'insécurité est aussi mentionné dans les conditions ci-après : quand l'individu est seul à la maison la nuit (59,6%), quand il marche seul dans son quartier la nuit (58,0%) et quand il attend ou est dans un transport public dans sa localité (57,9%).

Graphique 18.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ne se sentant pas en sécurité par type de situation selon le milieu de résidence, Bénin, 2018



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Les résultats montrent qu'un peu plus d'une personne sur deux âgée de 18 ans et plus (51,9%) considèrent qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seul à pied dans leurs zones de résidence au Bénin (Tableau 18.2). La tendance est pratiquement la même chez les hommes et chez les femmes. Mais on note une certaine disparité selon les départements : dans les départements du plateau et de la Donga, environ 80% de la population est dans la quiétude. Par contre moins de 30% seulement de celle du département du Mono se sentent en sécurité.

Tableau 18.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus se sentant en sécurité par type de situation selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage de la population de 18 ans et plus se sentant en sécurité :						Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence [1]	Effectif
	Quand vous marchez seul dans votre quartier, le jour	Quand vous marchez seul dans votre quartier, la nuit	Quand vous êtes seul à la maison, le jour	Quand vous êtes seul à la maison, la nuit	Quand vous attendez ou êtes dans un transport public (dans votre localité)	A votre lieu de travail (ex : champs, marché, atelier, etc.)		
Sexe								
Homme	63,7	57,4	63,3	59,1	58,4	61,8	51,7	2 597 474
Femme	64,3	58,6	63,6	60,2	57,5	61,8	52,0	2 816 170
Département								
Alibori	64,8	61,2	69,0	60,5	73,7	59,6	50,5	420 687
Atacora	63,7	57,1	62,4	57,8	48,2	65,5	46,1	383 885
Atlantique	69,6	61,4	69,0	68,6	68,0	67,9	55,7	774 785
Borgou	59,7	56,7	59,9	58,7	48,3	55,3	51,7	649 669
Collines	40,1	48,8	38,1	46,9	51,9	54,0	31,2	368 346
Couffo	54,8	41,4	52,7	39,4	38,8	50,2	36,8	389 718
Donga	89,4	80,0	90,9	83,1	75,3	83,1	78,0	266 945
Littoral	62,8	44,9	54,0	49,1	39,8	47,9	43,1	458 378
Mono	35,1	38,4	36,1	40,2	36,3	42,9	29,2	272 189
Ouémé	61,8	55,8	61,4	55,6	60,2	58,3	53,4	592 809
Plateau	88,4	86,7	90,2	86,8	81,0	89,0	84,4	327 397
Zou	74,9	66,9	76,6	67,6	69,1	72,4	62,1	508 837
Quintile de niveau de vie								
Le plus pauvre	63,4	59,6	63,8	59,1	58,0	62,0	52,9	919 948
Second	61,9	56,5	61,8	58,0	56,8	60,7	50,5	981 470
Moyen	64,6	59,2	63,9	61,4	57,1	62,5	53,0	1 059 962
Quatrième	66,2	58,8	65,1	60,6	59,7	62,5	53,0	1 153 066
Le plus riche	63,2	55,8	62,4	58,6	57,3	61,0	49,7	1 238 066
Bénin	64,0	58,0	63,5	59,6	57,9	61,8	51,9	5 413 644

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

[1] ODD 16.1.4

18.2. Criminalité

La criminalité est l'ensemble des actes très grave qui porte atteinte à autrui, à la morale ou à la loi. Dans cette partie, nous analyserons les types d'incidents auxquels sont confrontés les enquêtés ainsi que les types d'incidents signalés aux autorités.

18.2.1. Types d'incidents

Dans le cadre de cette étude, un certain nombre des faits de criminalité domestique ont retenu l'attention, à savoir :

- Quelqu'un s'est introduit dans votre résidence sans permission et a volé ou essayé de voler quelque chose
- Quelqu'un a délibérément détruit ou endommagé votre maison, boutique, ou tout autre bien vous appartenant ou appartenant à votre ménage
- Quelqu'un vous a volé à l'extérieur de votre lieu de résidence
- Vous avez été victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)
- Vous avez été victime d'harcèlement sexuel (ex. viol, tentative de viol ou autres formes d'harcèlement)

Au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, il est apparu que les faits criminels pour lesquels la population a été le plus affectée se résument comme suit :

Moins de 7% des personnes de 18 ans ou plus ont déclaré que "Quelqu'un s'est introduit dans votre résidence sans permission et a volé ou essayé de voler quelque chose". Les hommes ont été plus affectés (6,6%) que les femmes (6,2%). Ce phénomène apparaît plus en milieu rural (6,6%) qu'en milieu urbain (6,2%), mais son niveau d'affectation de la ville de Cotonou est le plus faible (4,5%). En se regardant selon le niveau du bien-être de la population, il affecte autant les plus riches (7,1%) que les plus pauvres (7,5%) et ce sont les personnes ayant le niveau de vie moyen qui sont les moins affectés (5,3%) ;

Moins de 12% des personnes de 18 ans ou plus ont déclaré avoir été "victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles" au cours des 12 mois précédents, notamment 12,8% des hommes et 11,4% des femmes. Ces agressions sont plus visibles en milieu rural (12,2%). Mais en milieu urbain, ces agressions affectent plus les personnes résidant dans les autres villes (13,2%) que celle vivant à Cotonou (6,2%). Par rapport au niveau de bien être de vie, elles affectent autant plus les personnes les plus riches (13,7%) que les plus pauvres (13,2%) et le phénomène est moins observé dans la classe moyenne (10,4) ;

Parmi les personnes ayant été "victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles" au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, plus de la moitié d'entre elles ont "signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus", dont 55,9% des hommes et 54,2% des femmes. Le recours aux autorités compétentes ou à d'autres mécanismes de règlement est plus prononcé en milieu urbain (61,8%), notamment dans les autres milieux urbains (64,8%) autres que Cotonou (33,8%), qu'en milieu rural (49,1%). Cette attitude de recours est également plus prononcée dans la classe des plus riches (57%) que chez les plus pauvres (48,5%) comme le montre le Tableau 18.3 ci-dessous.

Tableau 18.3 : Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018

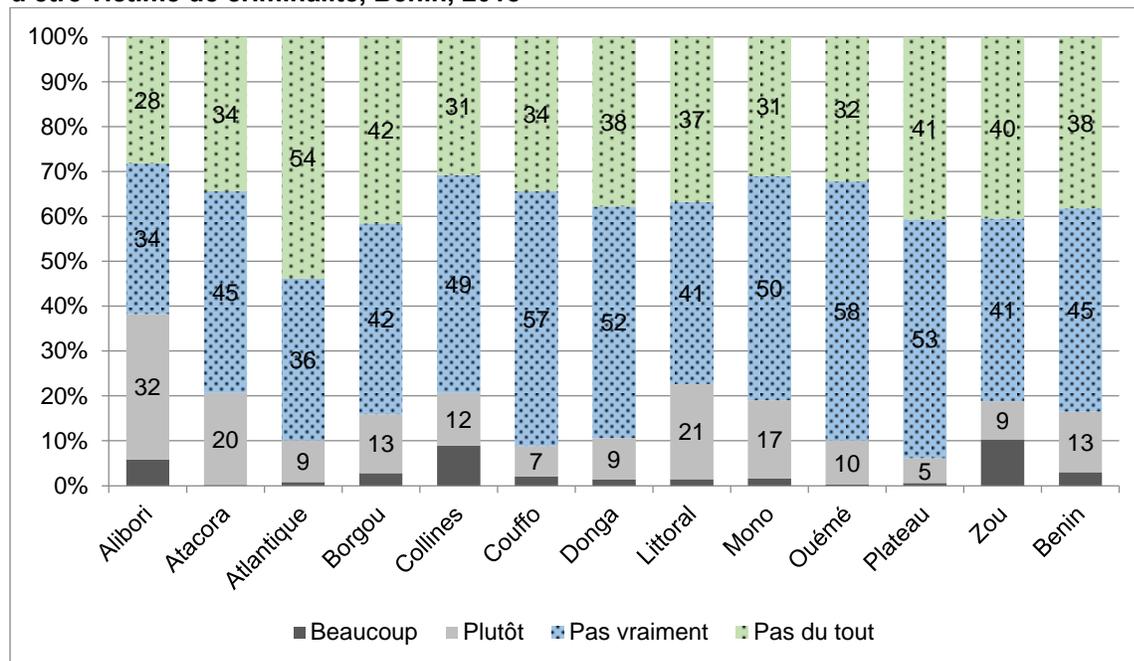
Types d'incidents	Sexe		Milieu de résidence				Quintile de niveau de vie					
	Homme	Femme	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Bénin	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche
Quelqu'un s'est introduit dans votre résidence sans permission et a volé ou essayé de voler quelque chose	6,6	6,2	4,5	6,6	6,2	6,6		7,5	6,5	5,3	5,7	7,1
Quelqu'un a délibérément détruit ou endommagé votre maison, boutique, ou tout autre bien vous appartenant ou appartenant à votre ménage	2,1	1,7	0,9	1,9	1,7	2		2,2	1,9	1,5	1,8	1,9
Quelqu'un vous a volé à l'extérieur de votre lieu de résidence	5,9	5,4	1,2	6,5	5,6	5,8		6,1	6,2	4,6	5,5	6,1
Vous avez été victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)	2,6	1,9	0,8	2,3	2,1	2,5		2,7	1,9	2,3	2,2	2,3
Vous avez été victime d'harcèlement sexuel (e.g. viol, tentative de viol ou autres formes d'harcèlement)	1,3	1,1	0,6	1,2	1,1	1,2		1,3	1,1	1,2	1,1	1,3
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de harcèlement physique ou sexuel [1]	3,3	2,4	1,3	3	2,7	3		3,1	2,5	2,8	2,7	3,1
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents [2]	12,8	11,4	6,2	13,2	11,9	12,2		13,2	12	10,4	11,2	13,7
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus [3]	55,9	54,2	33,8	64,8	61,9	49,1		48,5	56,8	56,1	55,6	57
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacés avec une arme au cours des 12 derniers mois	1,1	0,8	0,3	1	0,8	1		1,2	0,7	1,2	0,9	0,8
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacés avec un autre type d'arme (ex, couteau, machette,) au cours des 12 derniers mois	1,6	1,2	0,4	1,4	1,2	1,4		1,7	1,2	1,4	1,2	1,3

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

[1] ODD 11.7.2 [2] ODD 16.1.3 [3] ODD 16.3.1, des individus ayant été victimes et ont rapporté au moins une fois les faits

Plus de la moitié des Béninois (58%) interviewés lors de cette enquête considèrent que le risque d'être victime de la criminalité est limité, sans être toutefois absent. Pour 4,0% de la population le risque est même trop (Graphique 18.2). Il y a aussi ceux qui jugent cette éventualité nulle. Les perceptions du risque d'être victime varient d'un département à un autre : 72,0% pour l'Alibori, 63,0% pour le Littoral et 46,0% pour l'Atlantique.

Graphique 18.2 : Répartition en% des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le risque d'être victime de criminalité, Bénin, 2018



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

18.2.2. Type d'incidents signalés aux autorités

Dans les paragraphes précédents, il a été fait état des faits criminels qui affectent la sécurité de la population dans sa vie courante. Il s'agit ici l'attitude de la population face à ces diverses agressions, notamment si elle a recours aux structures de règlement des différends existant et leur niveau de satisfaction.

Il se dégage de l'analyse du **Tableau 18.4** ci-dessous que les agressions domestiques pour lesquelles la population a le plus recours aux structures de règlement des différends sont :

Lorsque "Quelqu'un a délibérément détruit ou endommagé votre maison, boutique, ou tout autre bien vous appartenant ou appartenant à votre ménage", près de sept personnes de 18 ans ou plus sur dix (67,6%) ont recours aux structures officiellement reconnues et encore une personne sur cinq (20,3%) reste sans réaction. Parmi les structures compétences sollicitées, ce sont les forces de l'ordre qui sont toujours les plus sollicitées (44,2%) contre 23,4% pour les autres structures communautaires et ces déclarations sont généralement faites plus par les hommes (81,8%) que les femmes (77,4%). Enfin, plus de sept personnes sur dix ayant recours aux structures compétentes se disent être satisfaites de la réaction de ces dernières pour le délit en question.

Aussi, lorsque "Vous avez été victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)", la réaction à recours aux structures de règlement des différends est également prompte ici (65,9%) et plus

particulièrement auprès des forces de l'ordre (54,9%). Ces faits sont plus rapportés par les femmes (83,1%) que les hommes (81%) et près de huit personnes sur dix (78,4%) se disent être satisfaites de la réaction des autorités.

Pour les personnes ayant déclaré "avoir été victimes d'harcèlement sexuel (ex. viol, tentative de viol ou autres formes d'harcèlement)", plus de la moitié d'entre elles (57,1%) ont eu recours aux structures compétentes dont (47,9%) aux forces de l'ordre et ces déclarations sont plus faites par les hommes (85,1%) que les femmes (79,6%) et le niveau de satisfaction obtenu est de 74,6%

Enfin, lorsque "Quelqu'un vous a volé à l'extérieur de votre lieu de résidence", le recours aux structures de règlement des différends est de l'ordre de 54,7% dont 36,8% aux forces de l'ordre et les déclarations sont plus faites pour ces agressions indifféremment par les femmes (58%) que par les hommes (57,8%). Le niveau de satisfaction obtenue pour la résolution de cette agression est de l'ordre de 68,8%).

Tableau 18.4 : Pourcentage d'incidents rapportés par structures de règlement de différends et par sexe et taux de satisfaction des incidents rapports selon les types d'incidents, Bénin, 2018

Types d'incidents	Quelqu'un s'est introduit dans votre résidence sans permission et a volé ou essayé de voler quelque chose	Quelqu'un a délibérément détruit ou endommagé votre maison, boutique, ou tout autre bien vous appartenant ou appartenant à votre ménage	Quelqu'un vous a volé à l'extérieur de votre lieu de résidence	Vous avez été victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)	Vous avez été victime d'harcèlement sexuel (e.g. viol, tentative de viol ou autres formes d'harcèlement)
Structures de règlement des différends					
Aux forces de l'ordre	24,3	44,2	36,8	54,9	47,9
Aux structures communautaires	17,4	23,4	17,9	11,1	9,2
Total structures officiellement reconnues	41,7	67,6	54,7	65,9	57,1
A la milice	10,3	12,1	3,2	15,9	25,3
Pas rapporté	48	20,3	42,1	18,1	17,5
Total	100	100	100	100	100
Pourcentage d'incidents rapportés à des structures officiellement reconnues					
Homme	52,4	81,8	57,8	81	85,1
Femme	51,6	77,4	58	83,1	79,6
Total	52	79,7	57,9	81,9	82,5
Taux de satisfaction	57,7	71,2	68,8	78,4	74,6

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

18.3. Conflits et mode de résolution

Les conflits ne favorisent la paix et la sécurité dans un pays. Au Bénin, les conflits sont souvent causés par les éléments ci-après : les compétitions économiques, la rareté des ressources naturelles, les différences linguistiques, les facteurs politiques, les disputes territoriales etc. Dans cette partie nous allons aborder les sources et niveaux des conflits ; les mécanismes de résolution de ces conflits et voir la capacité des forces de l'ordre à faire face aux problèmes sécuritaires. Après tout ceci, nous pourrions appréhender la confiance des citoyens à l'égard de l'Etat concernant la protection.

18.3.1. Performance des forces de l'ordre

L'analyse de la performance des forces de l'ordre s'est basée sur la discrimination que ces derniers ont exercé sur des citoyens du fait de leur ethnie, origine régionale, religion, situation économique, sexe, handicap et sur l'impression de la population quant à leur capacité de faire face aux problèmes sécuritaires.

Au Bénin, 16,5% des individus de 18 ans et plus estiment qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité, les hommes (17,2% plus que les femmes (15,8%), les personnes résidant à Cotonou (22,7%) plus que celles résidant en milieu rural (16,6%), les personnes se trouvant dans la classe des plus riches (19,5%) que celles des plus pauvres (13,7%) et de la seconde classe des pauvres (14,1%). Enfin, ce sont les personnes résidant dans les départements de l'Alibori (38,6%), du Littoral (22,7%), de l'Atacora (20,6%) et des Collines (20,7%) qui estiment le plus qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité,

Nous constatons que le premier critère de discrimination de la part des forces de l'ordre est la situation économique de l'individu (10,3%). 5,4% également pensent que le sexe est un critère de discrimination de la part des forces de l'ordre. Les autres critères sont : l'origine régionale (3,8%), l'ethnie (3,6%), la religion (3,6%) et le handicap (2,7%).

L'utilisation de la situation économique (pauvreté) comme critère de discrimination est plus accentuée chez les hommes (11,2%) que les femmes (9,5%), en milieu urbain (12,2%) que rural (8,6%). En fonction du département de résidence, on note que le nombre de victimes de ce critère de discrimination est largement supérieur dans l'Ouémé (22,6%) que dans tous les autres départements (Couffo 14,2%, Littoral 10%, Atacora 4,6%, Borgou 3,4%, etc.).

Globalement, les forces de sécurité sont jugées inefficaces dans la résolution des problèmes de sécurité : 61,9% des individus de 18 ans et plus estiment que les forces de l'ordre n'ont pas la capacité de faire face aux problèmes sécuritaires pour toutes les formes de crime (**Tableau 18.5**). L'inefficacité est davantage plus importante pour les cas spécifiques des violences contre les groupes vulnérables comme les femmes et les enfants (67,1%). Les avis sont presque identiques chez les hommes que chez les femmes interviewés (61,5% et 62,3%).

L'analyse selon le milieu de résidence montre que les personnes vivant en milieu rural estiment moins efficaces les forces de sécurités que les populations qui vivent en milieu urbain et celles vivant à Cotonou (respectivement 62,7% contre 61,0% et 46,2%).

Tenant compte du département de résidence, on constate une nette disparité. Les individus du département du Zou se montrent plus critiques à l'égard les forces de sécurité face aux problèmes sécuritaires (82,4%) que ceux des départements du Littoral (46,2%), du Couffo (46,2%) et du Mono (32,4%).

Tableau 18.5 : Pourcentage de la population de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité, Pourcentage de la population victime de discrimination de la part des forces de l'ordre et pourcentage estimant que les forces de l'ordre n'ont pas la compacité de faire face aux problèmes sécuritaires, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de discrimination de la part des forces de l'ordre du fait de leur						Effectif	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les forces de l'ordre n'ont pas la capacité de faire face aux problèmes sécuritaires			Effectif	
		Ethnicité	Origine régionale	Religion	Situation économique (pauvreté)	Genre/ Sexe	Handicap		Toutes les formes de crime	Violence contre les femmes	Violence contre les enfants		
Sexe													
Homme	17,2	4,0	4,0	3,7	11,2	5,9	2,9	2 597 350	61,5	66,2	66,2	2 597 169	
Femme	15,8	3,3	3,6	3,5	9,5	4,9	2,4	2 815 384	62,3	67,8	68,0	2 815 028	
Milieu de résidence													
Cotonou	22,7	1,4	1,9	1,2	10,0	5,1	1,7	458 378	46,2	54,3	55,4	458 197	
Autres urbains	15,0	4,2	4,0	3,6	12,6	6,3	2,8	2 083 869	64,3	69,2	68,8	2 083 869	
Ens. urbain	16,4	3,7	3,6	3,2	12,2	6,1	2,6	2 542 247	61,0	66,5	66,4	2 542 066	
Rural	16,6	3,6	4,0	3,9	8,6	4,7	2,7	2 870 487	62,7	67,5	67,8	2 870 130	
Département													
Alibori	38,2	3,3	5,2	6,0	12,6	8,1	3,9	420 687	64,4	70,1	70,9	420 687	
Atacora	20,6	3,4	3,1	2,6	4,6	3,0	1,1	383 885	70,0	68,0	70,3	383 885	
Atlantique	10,1	2,6	2,6	2,9	5,5	4,3	1,8	774 346	65,3	69,6	65,7	774 346	
Borgou	15,9	1,4	1,0	0,9	3,4	2,3	1,4	649 669	55,3	63,3	64,5	649 669	
Collines	20,7	7,3	6,4	7,3	11,5	3,9	2,8	368 191	73,9	76,0	77,8	367 835	
Couffo	8,9	2,9	3,2	3,4	14,2	7,9	1,8	389 718	46,2	48,8	48,6	389 718	
Donga	10,6	2,3	3,1	3,6	6,0	2,2	1,7	266 820	68,1	69,9	69,0	266 820	
Littoral	22,7	1,4	1,9	1,2	10,0	5,1	1,7	458 378	46,2	54,3	55,4	458 197	
Mono	19,0	5,8	6,8	4,5	12,9	6,5	2,9	272 189	32,4	43,8	45,0	272 189	
Ouémé	10,0	4,9	3,6	2,2	22,6	5,6	2,3	592 809	67,6	70,5	68,9	592 809	
Plateau	6,1	2,1	3,7	0,9	9,5	4,5	0,5	327 204	59,3	78,6	80,2	327 204	
Zou	18,8	7,7	8,0	9,3	12,2	11,2	9,3	508 837	82,4	83,4	84,6	508 837	
Quintile de niveau de vie													
Le plus pauvre	13,7	3,5	3,7	3,6	10,5	4,8	2,7	919 948	60,2	63,8	64,4	919 948	
Second	14,1	3,6	3,9	4,0	9,6	4,6	2,7	981 278	58,6	65,0	65,9	981 278	
Moyen	16,5	4,0	4,2	3,6	9,7	5,9	3,1	1 059 807	64,0	69,8	69,9	1 059 807	
Quatrième	17,8	3,8	3,5	3,3	9,8	5,2	2,5	1 153 066	63,4	68,8	69,0	1 152 710	
Le plus riche	19,5	3,3	3,7	3,4	11,3	6,0	2,4	1 237 503	63,1	67,5	66,4	1 237 322	
Bénin	16,5	3,6	3,8	3,6	10,3	5,4	2,7	5 412 734	61,9	67,1	67,1	5 412 196	

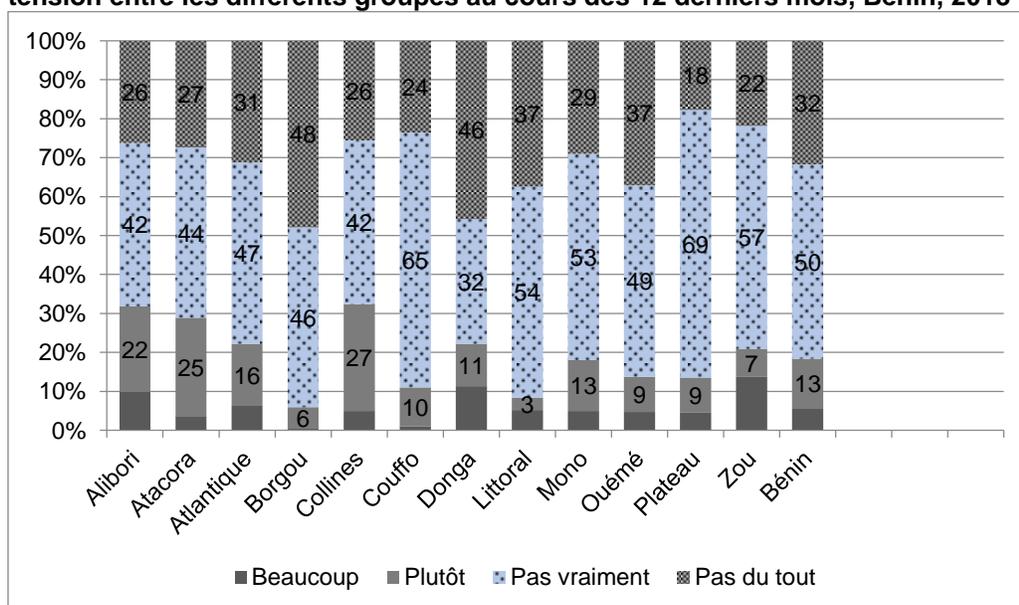
Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

18.3.2. Niveau et sources de la conflictualité

Pour apprécier le niveau de conflits au sein de la population, quatre modalités ont été définies à savoir : "Beaucoup", "plutôt", "pas vraiment", "pas du tout".

Au cours de l'enquête, seulement 5% de la population a estimé qu'il y a de tension entre les différents groupes au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Plus de huit personnes sur dix (82%) ont estimé qu'il n'y a pas eu du tout ou qu'il n'y a vraiment pas eu de tensions. Dans l'ensemble du pays la tension entre groupe est faible. L'analyse selon le département de résidence fait ressortir quelques différences ; ainsi, le pourcentage de conflits (plutôt et beaucoup) se présente comme suit : Collines 32%, Atacora 29%, Littoral 9%, Borgou 6% (Graphique 18.3).

Graphique 18.3 : Répartition en% des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le degré de tension entre les différents groupes au cours des 12 derniers mois, Bénin, 2018



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Au Bénin, près deux individus sur dix de 18 ans et plus (18,4%) estiment que le degré de tension entre les différents groupes est important (Tableau 18.6). En tenant compte du milieu de résidence, on constate que la population rurale ressent plus la tension que celle du milieu urbain (20,5% contre 16,2%) et que les habitants de Cotonou beaucoup moins que les autres urbains (8,4% contre 17,9%).

La principale cause qui se trouve à l'origine de ces conflits est la compétition économique (24,9%). Elle est suivie des facteurs politiques (18,6%), des différences linguistiques (14,8%), des disputes territoriales (14,2%) et de la rareté des ressources naturelles (13,5%). La source de tensions sans objet est aussi citée à 13,9%. Sur tous ces points, on n'observe pratiquement pas de différence entre les hommes et les femmes.

Les différences sont un peu plus marquées entre population urbaine et rurale. Les différences linguistiques constituent la troisième cause des tensions en milieu rural suivi des disputes territoriales alors que les sources de tensions sans objet et la rareté des ressources occupent respectivement le troisième et le quatrième rang des causes en milieu urbain.

L'environnement apaisé du Bénin depuis la conférence historique des forces vives de la nation de 1990 a connu selon les estimations des individus de 18 ans et plus une augmentation de violence au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête. En effet, 15,9% des individus de 18 ans et plus interviewés ont estimé que le risque de violence a augmenté au cours des 12 derniers mois. Les habitants en milieu rural ont plus relevé l'augmentation que ceux du milieu urbain respectivement 18,0% et 13,6%. Dans le lot des urbains, les résidents de Cotonou ont moins constaté l'augmentation de violence par rapports aux résidents des autres villes (4,1% contre 15,7%) confère **Tableau 18.6**.

Cependant, l'espoir est permis car près de sept personnes sur dix (67,2%) ont estimé que la situation va s'améliorer au cours des 12 mois suivant l'enquête. En la matière, les hommes sont plus optimistes que les femmes (68,4% contre 65,9%) et ceux qui habitent en milieu urbain que les ruraux (68,8% contre 66,1%).

Tableau 18.6 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important, répartition selon les sources des tensions, pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le risque de violence a augmenté et pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la situation va améliorer selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important	Sources des tensions						Effectif	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que :	
		Compétition économique	Rareté des ressources naturelles	Différences linguistiques	Facteurs politiques	Disputes territoriales	Sans objet		le risque de violence a augmenté au cours des 12 derniers mois	la situation va s'améliorer au cours des 12 prochains mois
Sexe										
Homme	19,3	24,8	14,2	14,3	18,6	15,1	13,0	2 597 169	16,4	68,4
Femme	17,6	25,0	12,8	15,3	18,6	13,4	14,9	2 814 814	15,4	65,9
Niveau d'instruction										
18-24 ans	17,2	21,5	13,2	13,1	20,3	16,5	15,4	823 157	15,0	59,0
25-34 ans	18,9	24,4	13,6	16,9	19,7	13,1	12,3	1 583 179	16,8	68,4
35-44 ans	19,1	24,1	14,3	14,5	18,5	13,6	15,0	1 318 672	15,8	67,6
45-54 ans	17,6	25,8	12,7	16,9	18,7	14,7	11,2	817 008	14,7	65,4
55 ans et Plus	18,4	29,2	13,3	10,9	15,2	15,0	16,5	869 967	16,4	72,7
Milieu de résidence										
Cotonou	8,4	24,1	8,7	3,6	6,0	4,7	52,9	458 197	4,1	58,4
Autres urbains	17,9	29,8	14,2	12,6	20,3	12,5	10,7	2 083 869	15,7	69,4
Ens. urbain	16,2	29,2	13,7	11,7	18,9	11,7	14,7	2 542 066	13,6	68,8
Rural	20,5	21,8	13,4	17,0	18,4	16,0	13,4	2 869 917	18,0	66,1
Quintile de niveau de vie										
Le plus pauvre	17,5	22,7	15,8	12,7	15,6	12,2	21,0	919 948	14,6	69,6
Second	17,2	27,3	10,5	12,7	19,0	12,9	17,6	981 278	14,9	67,5
Moyen	18,2	27,7	10,2	13,4	20,2	14,8	13,7	1 059 807	16,1	66,2
Quatrième	18,0	25,1	16,3	13,0	18,0	17,1	10,4	1 152 710	15,6	66,0
Le plus riche	20,8	21,8	14,4	20,5	20,2	13,8	9,2	1 237 108	17,7	66,9
Bénin	18,4	24,9	13,5	14,8	18,6	14,2	13,9	5 411 983	15,9	67,2

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

18.3.3. Mécanismes de résolution des conflits

Au Bénin, il existe plusieurs structures de résolution de conflits : les forces de l'ordre, le comité local, la Milice, les leaders politiques, les leaders traditionnels, les leaders religieux etc.

Parmi les individus de 18 ans et plus interviewés, un peu plus de trois personnes sur cinq (60,6%) ont déclaré avoir connaissance de l'existence d'un comité local. Ces personnes sont visiblement plus présentes dans certains départements (Ouémé 75,1%, Plateau 73,7%) que dans d'autres (Alibori 36,5%, Atacora 43,3%).

Quant à l'efficacité du comité local dans la résolution des conflits, très peu de personnes (15,9%) estiment qu'il est efficace. C'est beaucoup plus en milieu rural que l'efficacité est appréciée (18,0% en milieu rural contre 13,6% en milieu urbain). En comparant le niveau d'appréciation de la ville de Cotonou à celui de l'ensemble des autres villes, on remarque un grand écart dans l'appréciation : 4,1% contre 15,7%.

Ainsi, en cas de conflits, le recours aux forces de l'ordre n'est pas systématique, seulement trois individus sur dix (32,1%) déclarent avoir connaissance de ce mode d'assistance pour résoudre les conflits (Tableau 23). Dans la majorité des cas, la population connaît en priorité le comité local (52,7%) surtout en milieu rural (56,6%) qu'en milieu urbain (48,3%). Ces deux structures ne sont pas les seules connues par la population pour résoudre les conflits. Les enquêtés ont également déclaré, mais dans une moindre mesure, les leaders traditionnels (5,6%), les leaders politiques (5,4%), autres (1,9%), les milice (1,3%) et les leaders religieux (1,0%).

Tableau 18.7 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits et pourcentage des individus de 18 ans et plus selon le mode de résolution des conflits selon les caractéristiques sociodémographiques , Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits	Pourcentage des individus de 18 ans et plus qui estiment que le mécanisme est efficace	Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur connaissance du mode d'assistance pour résoudre les conflits								Effectif	
			Forces de l'ordre	Comité local	Milice	Leaders politiques	Leaders traditionnels	Leaders religieux	Autre	Total		
Sexe												
Homme	60,2	16,4	32,2	52,4	1,3	5,4	5,8	1,0	1,9	100	2 597 169	
Femme	61,0	15,4	32,0	52,9	1,3	5,4	5,5	0,9	1,9	100	2 814 814	
Milieu de résidence												
Cotonou	51,9	4,1	49,7	35,3	0,8	3,2	4,3	1,4	5,4	100	458 197	
Autres urbains	62,0	15,7	36,1	51,1	1,4	5,1	3,8	0,9	1,6	100	2 083 869	
Ens. urbain	60,2	13,6	38,6	48,3	1,3	4,8	3,9	1,0	2,2	100	2 542 066	
Rural	61,0	18,0	26,4	56,6	1,3	5,9	7,2	1,0	1,6	100	2 869 917	
Département												
Alibori	36,5	36,8	29,7	51,0	5,1	7,4	4,2	2,4	0,2	100	420 687	
Atacora	43,3	15,8	29,7	50,2	0,2	5,3	12,2	0,9	1,4	100	383 885	
Atlantique	63,3	20,8	24,8	71,2	2,4	1,0	0,6	0,0	0,1	100	774 346	
Borgou	64,6	5,5	27,9	43,9	0,1	20,3	5,8	0,2	1,8	100	649 669	
Collines	46,8	31,8	33,7	49,1	0,1	1,0	15,5	0,1	0,5	100	367 621	
Couffo	65,9	3,0	19,4	52,7	1,4	7,3	8,6	0,7	9,9	100	389 718	
Donga	70,8	14,7	16,3	47,7	0,1	16,5	10,0	8,2	1,1	100	266 820	
Littoral	51,9	4,1	49,7	35,3	0,8	3,2	4,3	1,4	5,4	100	458 197	
Mono	57,2	23,2	29,4	62,9	3,2	1,7	1,7	0,6	0,6	100	272 189	
Ouémé	75,1	13,0	28,1	66,6	0,3	0,3	2,0	0,3	2,4	100	592 809	
Plateau	73,7	7,6	44,7	47,7	0,2	0,2	6,2	0,8	0,3	100	327 204	
Zou	69,3	19,1	51,5	41,2	1,3	0,7	4,8	0,4	0,1	100	508 837	
Bénin	60,6	15,9	32,1	52,7	1,3	5,4	5,6	1,0	1,9	100	5 411 983	

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

18.3.4. Confiance à l'égard de l'Etat concernant la protection des citoyens

A cause des risques et menaces subis par la population, de la compétence peu douteuse des forces de l'ordre, des conflits et discrimination énumérées, toutes les personnes interviewées ne font pas confiance à l'Etat pour leur protection. D'autres préfèrent faire confiance à leur entourage.

L'enquête s'est intéressée à la confiance accordée par les Béninois aux institutions étatiques, prises dans leur ensemble, pour assurer leur sécurité. Malgré les risques d'insécurité déclarés, les degrés de tension estimés et les critiques formulées précédemment à l'encontre des forces de l'ordre, la majorité (68,6%) des Béninois font avant tout confiance à l'Etat pour assurer leur sécurité (Tableau 18.8). Ce point de vue est partagé aussi bien par les hommes (68,1%) que par les femmes (69,1%). Un tel constat positif montre que la population reconnaît et souligne la légitimité de l'Etat dans sa mission de maintien de la paix et de la sécurité à travers ses structures opérationnelles dont les forces de l'ordre. Cependant, on retrouve encore une fois le positionnement plus critique des urbains par rapport aux ruraux (67,9% contre 69,3%). Cotonou est d'ailleurs beaucoup plus critique que l'ensemble des autres villes (52,6% contre 71,2%). L'analyse selon le département de résidence fait ressortir des disparités dans la confiance accordée à l'Etat pour assurer la sécurité : 87,5% dans le Zou et 52,6% dans le Littoral.

Mise à part l'Etat, près de trois béninois sur cinq (59,0%) font confiance à leur entourage pour assurer leur sécurité. Dans le département de l'Alibori, la population fait même plus confiance à leur entourage qu'à l'Etat. Parlant d'entourage, c'est d'abord et avant tout à la famille que les gens font plus confiance (75,0%) ensuite aux voisins (59,2%) suivis des personnes de religion autre que la leur (48,3%), des personnes d'une ethnie autre que la leur (47,1%), des personnes ayant une affiliation politique autre que la leur (42,7%) et des personnes de nationalités autre que la leur (40,5%). C'est en dernier ressort que les individus font confiance à des personnes parlant une langue autre que la leur (38,5%).

Tableau 18.8 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'Etat pour assurer la sécurité et à son entourage selon les caractéristiques sociodémographiques, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à :		Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à :							Effectif
	l'Etat pour assurer la sécurité	Son entourage	Votre famille	Vos voisins	Personnes de religion autre que la vôtre	Personnes d'une ethnie autre que la vôtre	Personnes d'une nationalité autre que la vôtre	Personnes ayant une affiliation politique autre que la vôtre	Personnes parlant une langue autre que la vôtre	
Sexe										
Homme	68,1	58,4	75,0	59,4	48,5	47,4	41,0	42,7	39,1	2 597 169
Femme	69,1	59,5	75,0	58,9	48,2	46,9	40,0	42,8	38,0	2 814 708
Milieu de résidence										
Cotonou	52,6	37,7	62,8	43,8	37,3	36,6	35,6	34,8	33,8	458 197
Autres urbains	71,2	62,1	79,3	61,3	50,9	50,2	43,3	45,7	42,4	2 083 763
Ens. urbain	67,9	57,7	76,3	58,1	48,4	47,8	41,9	43,8	40,9	2 541 960
Rural	69,3	60,1	73,8	60,1	48,3	46,6	39,2	41,8	36,4	2 869 917
Département										
Alibori	64,9	68,5	68,2	68,5	72,8	77,7	59,3	72,9	52,5	420 687
Atacora	76,9	68,0	84,2	66,5	56,8	59,3	55,9	55,7	54,0	383 885
Atlantique	67,7	58,5	77,9	55,4	38,7	39,2	33,5	36,9	25,8	774 346
Borgou	67,0	55,4	86,0	70,2	55,3	54,4	38,8	42,2	48,1	649 669
Collines	62,8	42,7	49,4	34,8	29,4	24,8	22,4	24,4	23,0	367 621
Couffo	57,9	31,0	56,4	33,0	18,0	8,5	7,1	10,2	5,9	389 718
Donga	78,2	77,0	90,1	80,4	73,3	74,7	69,6	59,0	64,1	266 714
Littoral	52,6	37,7	62,8	43,8	37,3	36,6	35,6	34,8	33,8	458 197
Mono	63,0	51,9	44,9	37,4	33,2	39,8	40,6	37,9	30,1	272 189
Ouémé	74,5	73,9	91,8	69,5	59,8	56,8	49,9	51,0	52,6	592 809
Plateau	67,7	58,2	83,4	57,9	52,4	47,5	37,9	45,7	37,1	327 204
Zou	87,5	79,3	81,9	78,4	53,5	48,6	44,3	45,2	38,5	508 837
Bénin	68,6	59,0	75,0	59,2	48,3	47,1	40,5	42,7	38,5	5 411 877

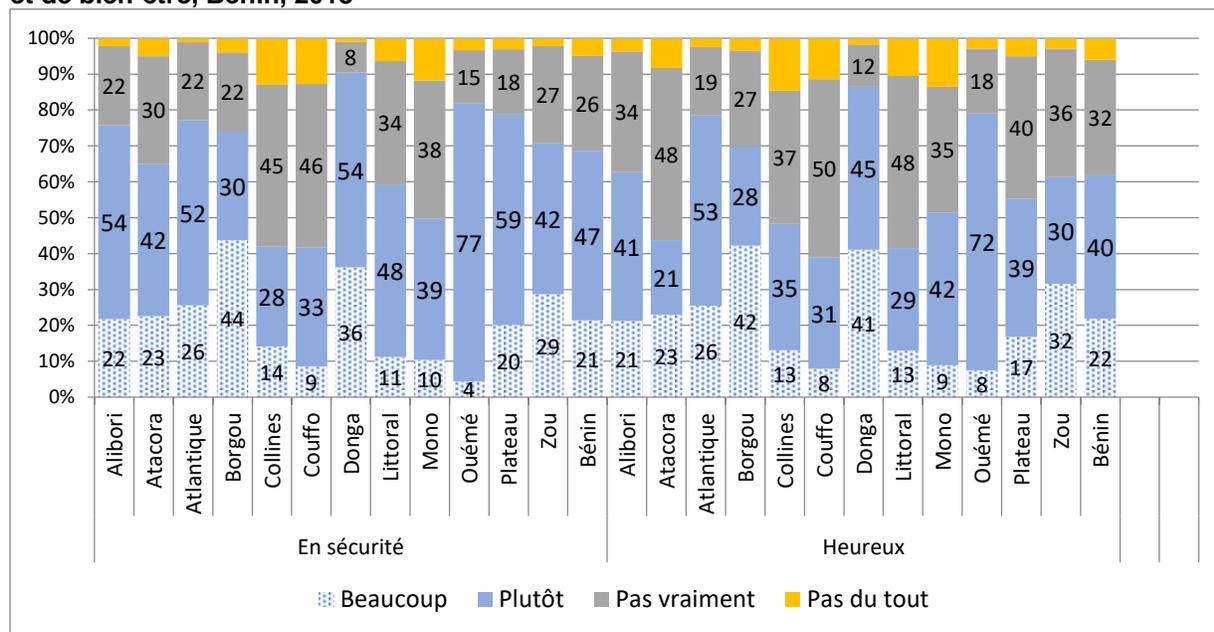
Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Dans un environnement aussi précaire en matière de paix et sécurité dans lequel vit la population de l’Afrique de l’Ouest avec des différents conflits qui se déroulent au Nigéria, au Mali et au Burkina Faso, conflits qui mettent en péril le sentiment de sécurité et de bien-être attendus par la population. Si pour le moment le Bénin semble épargné, le sentiment de vivre dans une certaine sécurité et de bien-être n’est pas général.

En effet, seulement près de 60% de la population béninoise ont le sentiment de vivre heureux dont 22% ont le sentiment de beaucoup vivre heureux et 38% de vivre plutôt heureux. Ce sentiment de bien-être est plus ancré dans les populations des départements de l’Ouémé (80%), Donga (90%) et de l’Atlantique (80%). C’est dans le département de l’Atacora que la population a le sentiment d’être malheureux avec près de 45% de la population se déclarant heureux. Ce sont dans les départements du Borgou (42%) et de la Donga (41%) que les personnes se déclarent beaucoup plus heureux contre seulement 9% dans le Mono et 8% respectivement dans le Mono et l’Ouémé.

Aussi, près de 70% des personnes vivant au Bénin se déclarent y être en sécurité dont seulement 21% se déclarant être beaucoup en sécurité. Ce sont dans les départements de l’Ouémé (82%), du Plateau (80%) et de la Donga (90%) que la majorité des personnes se déclarent vivre dans une relative sécurité, à l’opposé des départements des Collines (44%) et du Couffo (42%) où la population ne se pas du tout en sécurité. Pour les personnes qui se sentent beaucoup en sécurité, elles résident dans la Donga (36%) et le Borgou (44%) et à l’opposé on a l’Ouémé où seulement 4% de la population se sent beaucoup en sécurité. (Graphique 18.4)

Graphique 18.4 : Répartition en% des individus de 18 ans et plus selon leur sentiment de sécurité et de bien-être, Bénin, 2018



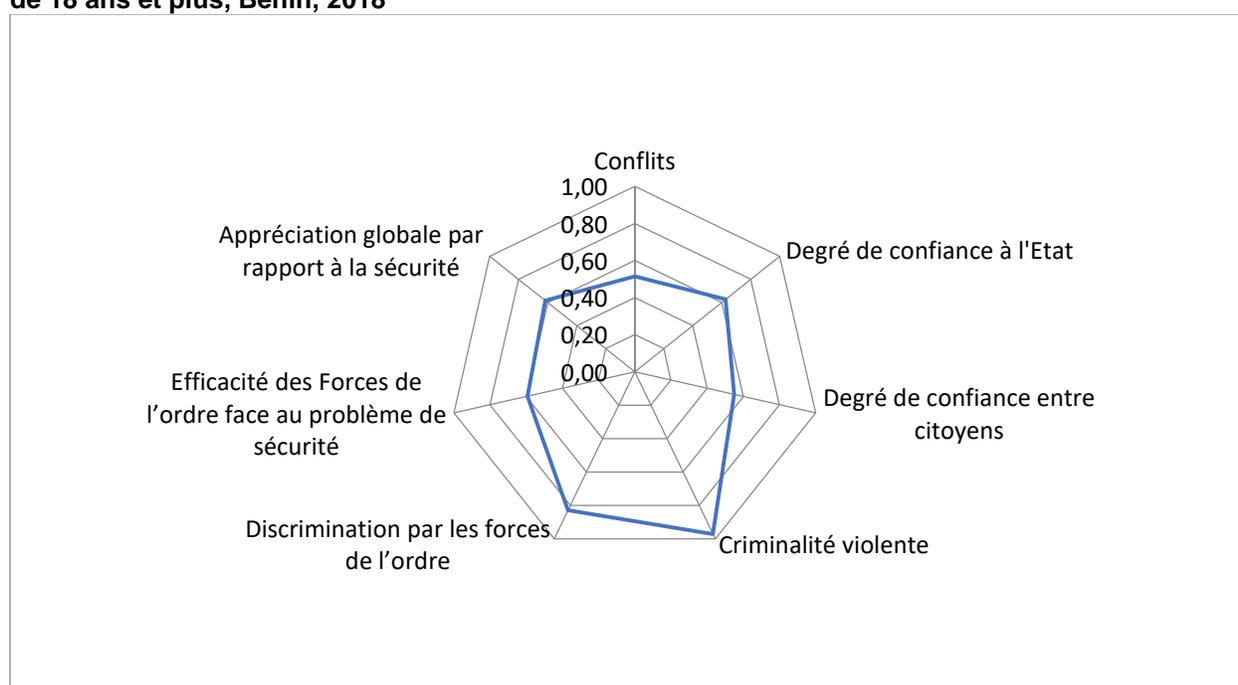
Source : Enquête Régionale Intégrée sur l’Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

18.4. Indice de perception de la paix et de la sécurité

Le Bénin, depuis la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation vit dans une certaine relative sécurité et attache un prix très important à la paix, source du développement socio-économique et culturelle. Pour ce faire, un accent particulier a été toujours mis par les différents Gouvernements, qui se sont succédé à la tête du Bénin, sur la Sécurité nationale, la préservation de la paix et la sécurité tant nationale que publique. L'objectif de cette section est de mesurer la perception de la population de la situation de paix et de sécurité.

Pour se sentir en paix et en sécurité, la population béninoise pense qu'il existe des composantes sur lesquelles l'accent doit être mis et pour lesquelles, une lutte doit être menée : Il s'agit de la criminalité violente (0,97) et la discrimination par les forces de l'ordre (0,83). (Graphique 18.5).

Graphique 18.5 : Indice d'appréciation des composantes de la paix et la sécurité par les individus de 18 ans et plus, Bénin, 2018



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Les résultats de l'Enquête Régionale sur l'Emploi et le Secteur informel réalisé au Bénin en 2018 a permis de s'apercevoir que :

La population béninoise à une forte appréciation de la qualité de la paix et de la sécurité qui sévit dans le pays, car la valeur de l'indice de paix et sécurité est 0,701. Cette bonne appréciation de la qualité de la paix et de sécurité est plus prononcée chez les hommes (0,711) que chez les femmes (0,696) et il y a peu de différence selon les groupes d'âges (cette valeur est de 0,703 pour les 18-34 ans et elle atteint 0,71 aux groupes d'âges de 60 ans ou plus). Selon le niveau d'instruction, l'appréciation de l'état de la paix est bien meilleure chez les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction (0,714) que chez les personnes ayant atteint le supérieur (0,705). Enfin, selon le milieu de résidence, c'est à Cotonou que le niveau d'appréciation est le plus faible (0,691) par rapport aux autres milieux.

Quant à l'appréciation de la qualité de la sécurité publique au Bénin, elle est même meilleure que celle de paix et sécurité (0,723) et l'appréciation des hommes (0,726) est toujours supérieure à celle des femmes (0,71). Selon l'âge, les jeunes de 18-34 ans ont une moins bonne appréciation (0,718) que les adultes de 35-59 ans et les personnes âgées de 60 ans ou plus, respectivement 0,725. Aussi, les personnes sans instruction et celles ayant atteint le niveau supérieur ont une meilleure appréciation (respectivement 0,73 et 0,72) que celles des niveaux intermédiaires.

Enfin, l'appréciation du niveau de la sécurité nationale est la moins bonne des trois indicateurs avec au niveau national 0,515 avec peu de variation selon le sexe : les hommes sont à 0,517 et les femmes à 0,506). Les tendances de variation selon les caractéristiques sociodémographiques sont identiques à celles des deux premiers indicateurs comme le montre le Tableau 18.9.

Tableau 18.9 : Indice de paix et sécurité et ses composantes selon les caractéristiques du chef de ménage, Bénin, 2018

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Indice		
	Sécurité nationale	Sécurité publique	Paix et sécurité
Sexe			
Homme	0,517	0,726	0,711
Femme	0,506	0,710	0,695
Groupe d'âges			
18 - 34 ans	0,512	0,718	0,703
35 - 59 ans	0,517	0,725	0,709
60 ans et plus	0,516	0,725	0,710
Niveau d'instruction			
Aucun	0,510	0,730	0,714
Primaire	0,523	0,711	0,697
Secondaire	0,522	0,713	0,699
Supérieur	0,525	0,720	0,705
Milieu de résidence			
Cotonou	0,532	0,703	0,691
Autres urbains	0,514	0,726	0,710
Ens. urbain	0,518	0,722	0,707
Rural	0,513	0,724	0,709
Bénin	0,515	0,723	0,708

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Chapitre 19: Lien entre niveau de vie et les perceptions de la population sur la gouvernance, paix et sécurité

Résultats clés

- « **Indice de gouvernance, paix et sécurité** » : « la perception de la population béninoise et plus particulièrement de la population de 18 ans ou plus sur la Gouvernance, la paix et la sécurité au Bénin est de 0,640 avec une disparité selon les département »
- « **Indice de vie et perception de la gouvernance, paix et sécurité** » : « la population béninoise a une très bonne perception d'une assurance de paix et sécurité au Bénin (indice est de 0,708) et dans tous les départements à l'exception de la population de Couffo et du Mono qui ont une appréhension moyenne avec respectivement 0,631 et 0,641 »
- « **Perception du système judiciaire** » : « la population béninoise pense que le système judiciaire n'est pas indépendant au Bénin (indice à 0,459) et n'assure pas la protection de la population. Cette perception est la même au niveau de tous les départements à l'exception de la population de la Donga (indice à 0,668) qui pense que le système judiciaire est bien indépendant et assure la protection de la population. »
- « **Respect du "droit de l'homme et participation** » : « pour le respect du "droit de l'homme et participation", on s'aperçoit que la participation contribue à 56,2%, suivi de droit de l'homme (32,7%). Selon le département de résidence, les départements du Zou (58,1%) et du Couffo (59,2%) présentent les plus fortes contributions contre 52,5% dans la Donga »
- « **paix et sécurité** » : « la population béninoise a une très bonne perception du respect des droits civils et politiques (indice est de 0,666) au Bénin et cette bonne perception est la même dans tous les départements à l'exception de la population du Couffo qui a une très mauvaise appréhension du respect des droits civils et politiques »

19.1. Indice de gouvernance, paix et sécurité par région

Si pour l'ensemble du pays, on a pu étudier l'appréciation de la population des différents indicateurs de la Gouvernance-Paix-Sécurité, il est assez important de voir l'appréciation qu'à chaque département pour les indicateurs suivants : (i) Droits civils et politiques, (ii) Participation, (iii) Absence de discrimination et d'inégalités de sexe, (iv) Droit de l'homme et participation, (v) Système judiciaire, (vi) Absence de corruption, (vii) État de droit, (viii) Sécurité nationale, (ix) Sécurité publique, (x) Paix et sécurité et (xi) Indice gouvernance, paix et sécurité.

Pour faciliter l'analyse des données au niveau départemental, il sera défini trois classes d'indices de GPS selon leur valeur :

- Classe 1 : Indices de GPS dont la population a une bonne appréciation (valeur de l'indice supérieur à 0,65) ;
- Classe 2 : Indices de GPS dont la population a une appréciation moyenne (valeur comprise entre 0,50 et 0,65) ;

- Classe 3 : Indices de GPS dont la population a une mauvaise appréciation (valeur de l'indice inférieure à 0,50)

Globalement la perception de la population béninoise et plus particulièrement de la population de 18 ans ou plus sur la Gouvernance, la paix et la sécurité au Bénin est de 0,640 avec une disparité selon les départements.

En effet, la population béninoise a une très bonne perception :

- ✓ du respect des droits civils et politiques (indice est de 0,666) au Bénin et cette bonne perception est marquante dans tous les départements à l'exception de la population du Couffo qui a une très mauvaise appréhension du respect des droits civils et politiques par contre dans les départements des Collines, Littoral, Mono et de l'Ouémé, les populations ont une compréhension moyenne du respect de ces droits ;
- ✓ d'une assurance de paix et sécurité au Bénin (indice est de 0,708) et dans tous les départements à l'exception de la population de Couffo et du Mono qui ont une appréhension moyenne avec respectivement 0,631 et 0,641 ;
- ✓ D'une sécurité publique garantie (indice à 0,723) dans tous les départements à l'exception des populations du Couffo et du Mono qui ont une compréhension moyenne de la garantie de la sécurité publique (respectivement 0,642 et 0,652).

Par ailleurs, pour les autres indicateurs de la GPS qui se retrouvent dans le Tableau 5.1, la population béninoise a la même perception par rapport au non-respect de ces droits :

- ✓ Elle pense que le système judiciaire n'est pas indépendant (indice à 0,459) et n'assure pas la protection de la population. Cette perception est la même au niveau de tous les départements à l'exception de la population de la Donga (indice à 0,668) qui pense que le système judiciaire est bien indépendant et assure la protection de la population et la population de l'Atacora (indice à 0,579) qui a une compréhension moyenne du fonctionnement du système judiciaire ;
- ✓ La population pense globalement que la corruption est une réalité visible au Bénin où l'indice d'absence de corruption est de 0,403. La tendance est la même au niveau de tous les départements à l'exception des populations des départements de l'Atacora et de la Donga qui pensent que des efforts sont faits pour réduire le phénomène de la corruption au Bénin ;
- ✓ Aussi la population pense que l'état de droit n'est pas respecté au Bénin (indice à 0,412) à l'exception de l'Atacora (indice à 0,542) et de la Donga (indice à 0,582).

Enfin, pour les autres indicateurs de la GPS, la compréhension de la population est moyenne comme le montre le Tableau 19.1.

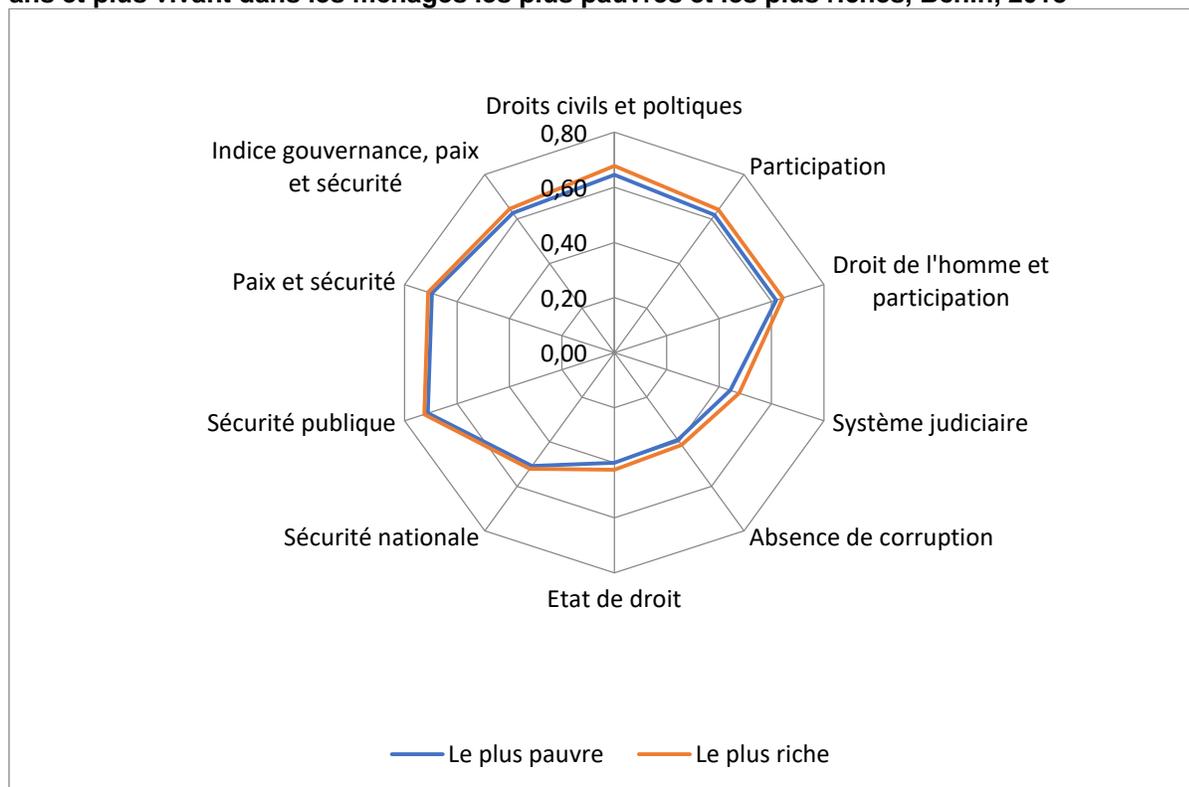
Tableau 19.1 : Profils régionaux de l'indice GPS et ses composantes, Bénin, 2018

Département	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Droit de l'homme et participation	Système judiciaire	Absence de corruption	Etat de droit	Sécurité nationale	Sécurité publique	Paix et sécurité	Indice gouvernance, paix et sécurité
Alibori	0,719	0,643	0,492	0,648	0,451	0,419	0,425	0,498	0,747	0,729	0,657
Atacora	0,733	0,656	0,597	0,673	0,579	0,535	0,542	0,500	0,775	0,755	0,699
Atlantique	0,667	0,613	0,497	0,615	0,466	0,364	0,381	0,521	0,694	0,681	0,614
Borgou	0,744	0,717	0,623	0,714	0,466	0,459	0,460	0,563	0,765	0,750	0,691
Collines	0,638	0,584	0,535	0,595	0,342	0,300	0,306	0,492	0,665	0,652	0,578
Couffo	0,431	0,531	0,569	0,504	0,382	0,319	0,329	0,492	0,642	0,631	0,549
Donga	0,934	0,765	0,785	0,820	0,668	0,565	0,582	0,556	0,822	0,802	0,768
Littoral	0,550	0,536	0,573	0,545	0,439	0,473	0,467	0,532	0,703	0,691	0,618
Mono	0,565	0,547	0,500	0,547	0,289	0,379	0,364	0,508	0,652	0,641	0,571
Ouémé	0,612	0,609	0,536	0,601	0,499	0,390	0,408	0,528	0,714	0,700	0,626
Plateau	0,665	0,623	0,514	0,622	0,437	0,400	0,406	0,479	0,745	0,725	0,646
Zou	0,756	0,770	0,620	0,746	0,461	0,297	0,324	0,482	0,762	0,741	0,669
Bénin	0,666	0,636	0,564	0,636	0,459	0,403	0,412	0,515	0,723	0,708	0,640

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Il ressort de l'analyse du Graphique 19.1 que la sécurité publique et la paix et sécurité sont les plus appréciés par les individus de 18 ans et plus vivant dans les ménages les plus pauvres ou les plus riches en matière de l'état de la gouvernance, paix et sécurité. En effet, 7 béninois de 18 ans et plus sur 10 trouvent que ces composantes de l'état de la gouvernance, paix et sécurité sont effectivement en de bonne marche.

Graphique 19.1 : Appréciation de l'état de la gouvernance, paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus vivant dans les ménages les plus pauvres et les plus riches, Bénin, 2018



Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

19.2. Indice de vie et perception de la gouvernance, paix et sécurité

Si selon les départements de résidence, le niveau de compréhension des indices de vie et perception de la gouvernance, paix et sécurité par la population béninoise est très variable, il en est autrement selon l'indice de niveau de vie non monétaire car il existe peu d'écart entre la courbe des plus pauvres et celle des plus riches. Cette tendance est confirmée par les chiffres de l'écart des indices entre la classe du plus pauvre et celle du plus riche qui est faible et varie entre 0,014 et 0,032. On peut alors affirmer que le niveau de vie non monétaire n'a aucune influence sur la compréhension de la population des indices de vie, de la gouvernance, paix et sécurité comme le montre les chiffres de l'écart dans le Tableau 19.2.

Tableau 19.2 : Indice de vie et perception de la gouvernance, paix et sécurité, Bénin, 2018

Indicateurs de gouvernance, paix et sécurité	Indice de niveau de vie non monétaire					Bénin	Ecart entre "le plus pauvre" et "le plus riche"
	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche		
Droits civils et politiques	0,646	0,641	0,668	0,689	0,678	0,667	0,032
Participation	0,618	0,619	0,643	0,649	0,642	0,635	0,024
Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	0,543	0,558	0,576	0,575	0,566	0,565	0,023
Droit de l'homme et participation	0,617	0,618	0,642	0,652	0,644	0,636	0,027
Système judiciaire	0,442	0,434	0,459	0,470	0,477	0,458	0,035
Absence de corruption	0,392	0,394	0,400	0,409	0,415	0,403	0,023
Etat de droit	0,401	0,400	0,410	0,419	0,426	0,412	0,025
Sécurité nationale	0,508	0,509	0,514	0,519	0,522	0,515	0,014
Sécurité publique	0,711	0,712	0,730	0,734	0,725	0,723	0,014
Paix et sécurité	0,696	0,697	0,714	0,718	0,710	0,708	0,014
Indice gouvernance, paix et sécurité	0,627	0,627	0,644	0,651	0,645	0,640	0,018

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Avec l'instauration de la démocratie, au lendemain de la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990, le Bénin s'est doté des instruments qui instaurent le droit de l'homme, milite pour la participation de la population au jeu démocratique, l'Etat de droit qui assure la liberté d'expression et qui garantit la paix et la sécurité.

Dans la mise en œuvre de ces instruments, la population dans la gestion quotidienne de sa vie, sent à différents niveaux l'impact de la gestion de la gouvernance, de la paix et de la sécurité. Il s'agit dans cette section de voir quels sont les facteurs qui affectent la vie démocratique de la population.

Ainsi, pour le respect du "droit de l'homme et participation", on s'aperçoit que c'est la participation qui y contribue à 56,2%, suivi de droit de l'homme (32,7%). Selon le département de résidence et par rapport au niveau national, ce sont dans les départements du Zou (58,1%) et du Couffo (59,2%) que la contribution de la participation est la plus importante contre 52,5% dans la Donga (Tableau 19.3)

En ce qui concerne la composante "Etat de droit", c'est la composante "absence de la corruption" qui y contribue majoritairement (81,5%) au détriment du "système judiciaire" (18,5%). Ce sont les départements du Mono (86,8%) et du Littoral (84,3%) où cette contribution est la plus forte au détriment des départements de l'Ouémé et du Zou respectivement 76,9%.

Quant à la mise en place de l'indice de la Gouvernance, paix et sécurité au Bénin de façon globale, la "paix et sécurité" est l'élément fondateur de cet indice avec une contribution de 65,8%, suivi de du "droit de l'homme" avec une contribution de 23,1%. Selon le département la contribution la plus importante de "paix et sécurité" est observée dans le Couffo (68,3%) et les Collines (67%). A l'inverse la plus faible contribution est observée dans la Donga avec 62,1%.

Tableau 19.3 : Contributions des composantes à la gouvernance, paix et sécurité, Bénin, 2018

Département	Contribution (%) des sous-indices à la composante "Droit de l'homme et participation"			Contribution des sous-indices à la composante "Etat de droit"		Contribution des sous-indices à la composante "Paix et sécurité"		Contribution des composantes à l'indice gouvernance, paix et sécurité		
	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Système judiciaire	Absence de corruption	Sécurité nationale	Sécurité publique	Droit de l'homme et participation	Etat de droit	Paix et sécurité
Alibori	34,7	55,8	9,5	17,7	82,3	5,0	95,0	22,9	11,2	65,9
Atacora	34,0	54,9	11,1	17,8	82,2	4,8	95,2	22,3	13,5	64,2
Atlantique	33,9	56,0	10,1	20,4	79,6	5,6	94,4	23,2	10,8	66,0
Borgou	32,6	56,5	10,9	16,9	83,1	5,5	94,5	23,9	11,6	64,5
Collines	33,5	55,2	11,2	18,6	81,5	5,5	94,5	23,8	9,2	67,0
Couffo	26,7	59,2	14,1	19,3	80,7	5,7	94,3	21,3	10,4	68,3
Donga	35,6	52,5	12,0	19,1	80,9	5,1	94,9	24,8	13,2	62,1
Littoral	31,6	55,3	13,1	15,7	84,3	5,6	94,4	20,5	13,1	66,4
Mono	32,3	56,3	11,4	13,2	86,8	5,8	94,2	22,2	11,1	66,7
Ouémé	31,8	57,0	11,1	20,4	79,6	5,5	94,5	22,3	11,3	66,4
Plateau	33,4	56,3	10,3	17,9	82,1	4,8	95,2	22,4	10,9	66,7
Zou	31,7	58,1	10,4	23,7	76,3	4,8	95,2	25,8	8,4	65,8
Bénin	32,7	56,2	11,1	18,5	81,5	5,3	94,7	23,1	11,2	65,8

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Bibliographie générale

BARLET ET D'AIGLEPIERRE, 2016. " Les dispositifs d'appui à l'insertion des jeunes sur le marché du travail en Afrique, Etudes de l'AFD", 131p.

BOUSQUET et AL, 2007. " De l'école vers le marché du travail, Analyse des trajectoires des élèves selon leur cheminement scolaire et leur insertion sur le marché du travail, Rapport d'étude", 38p.

Le secteur informel dans les principales agglomérations de sept Etats membres de l'UEMOA : Performances, insertion, perspectives :

http://www.uemoa.int/sites/default/files/bibliotheque/rapsectinform2_0.pdf

MAEP, 2007. " Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, Rapport d'évaluation de la gouvernance", 361 p.

BIT. (2018). Directives concernant la mesure de l'inadéquation des qualifications et des compétences des personnes en emploi, 20^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail Genève, 10-19 octobre 2018.

BIT. (2013). Résolution I concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main d'œuvre, 19^{ème} conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 2-11 octobre 2013.

BIT. (2012). Les indicateurs du travail décent en Afrique : une première évaluation à partir des sources nationales. Bureau international du Travail. Genève, Suisse.

BIT. (1998). Résolution concernant la mesure du sous-emploi et des situations d'emploi inadéquat, adoptée par la seizième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 6-15 octobre 1998.

Christel Gilles. (2007). Réduire la segmentation du marché du travail selon le genre et accroître les taux d'emploi féminin : à court terme, est-ce compatible ?. La note de veille N°72. Centre d'analyse stratégique.

Commission Economique pour l'Afrique (CEA). (2016). Rapport sur la gouvernance en Afrique IV. Mesurer la corruption en Afrique : prendre en compte la dimension internationale. Addis-Abeba, Éthiopie.

Conseil économique et social. (2017). Commission de statistique. Quarante-huitième session 7-10 mars 2017. Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire. Questions soumises à la Commission pour examen et décision : données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Nations Unies.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES). (2015). Ségrégation professionnelle et écarts de salaires femmes-hommes. Dares Analyses. Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Paris, France.

Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED). (2016). Enquête djiboutienne sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages, 2015-2016 : Situation de l'emploi à Djibouti en 2015. Djibouti, Djibouti.

Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED). (2016). Enquête djiboutienne sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages, 2015-2016 : Analyse du secteur informel. Djibouti, Djibouti.

Forum pour une nouvelle gouvernance mondiale. (2011). L'indice de gouvernance mondiale, IGM. Pourquoi évaluer la gouvernance mondiale et pour quoi faire ?. version 2.0 Rapport 2011. Série Cahiers de propositions.

- INSAE. (2013). RGPH4 Principaux indicateurs sociodémographiques et économiques. Cotonou, Bénin
- INSAE. (2017-2018). EDSB5 : Rapport Final. Cotonou, Bénin.
- INSAE, 2007. " Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages (EMICoV), Rapport général d'analyse", 302 p.
- Institut de statistique de l'UNESCO. (2013). Classification Internationale Type de l'Éducation CITE 2011. Montréal, Québec H3C 3J7, Canada.
- Joseph Deutsch, Yves Flückiger et Jacques Silber. (2005). Recensement fédéral de la population 2000. Les ségrégations sur le marché Suisse du Travail : Analyse des inégalités selon le sexe, la nationalité et l'âge, de 1970 à 2000. Office fédéral de la statistique. Neuchâtel, Suisse.
- Pôle de Dakar. (2017). Recueil des principaux indicateurs d'analyse des relations Education/formation & emploi. IPE Pôle de Dakar - Unesco, 2017.
- Sabina Alkire and James Foster. (2011). Understandings and Misunderstandings of Multidimensional Poverty Measurement. OPHI WORKING PAPER NO. 43. University of Oxford 3 Mansfield Road, Oxford OX1 3TB, UK.

Annexe A : Répartition des départements selon le niveau de compréhension de la population des indices de la perception de la gouvernance, paix et sécurité, Bénin, 2018

Indicateurs du GPS	Classe 1 Bonne appréciation du respect des droits (Indice supérieur à 0,65)	Classe 2 Appréciation moyenne du respect des droits (Indice compris entre 0,5 et 0,64)	Classe 3 Mauvaise appréciation du respect des droits (Indice inférieur à 0,50)
Droits civils et politiques	Alibori, Atacora, Atlantique, Borgou, Donga, Plateau, Zou, Bénin	Collines, Littoral, Mono, ouémé	Couffo
Participation	Alibori, Atacora, Borgou, Donga, Zou	Atlantique, Collines, Couffo, Littoral, Mono, Ouémé, Plateau, Bénin	
Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Donga, Zou	Atacora, Borgou, Collines, Couffo, Littoral, Mono, Ouémé, Plateau, Bénin	Alibori, Atlantique
Droit de l'homme et participation	Atacora, Borgou, Donga, Plateau, Zou	Alibori, Atlantique, Collines, Couffo, Littoral, Mono, Ouémé, Bénin	
Système judiciaire	Donga	Atacora	Alibori, Atlantique, Borgou, Collines, Couffo, Littoral, Mono, Ouémé, Plateau, Zou, Bénin
Absence de corruption		Atacora, Donga	Alibori, Atlantique, Borgou, Collines, Couffo, Littoral, Mono, Ouémé, Plateau, Zou, Bénin
Etat de droit		Atacora, Donga	Alibori, Atlantique, Borgou, Collines, Couffo, Littoral, Mono, Ouémé, Plateau, Zou, BÉNIN
Sécurité nationale		Atacora, Atlantique, Borgou, Donga, Littoral, Mono, Ouémé, Bénin	Alibori, Collines, Couffo, Plateau, Zou
Sécurité publique	Alibori, Atacora, Atlantique, Borgou, Collines, Donga, Littoral, Mono, Ouémé, Plateau, Zou, BÉNIN	Couffo	
Paix et sécurité	Alibori, Atacora, Atlantique, Borgou, Collines, Donga, Littoral, Ouémé, Plateau, Zou, Bénin	Couffo, Mono	
Indice gouvernance, paix et sécurité	Alibori, Atacora, Borgou, Donga, Plateau, Zou	Atlantique, Collines, Couffo, Littoral, Mono, Ouémé, Bénin	

Annexe B : Plan de sondage

Cette section présente les aspects méthodologiques de l'étude. Il est structuré en 6 points essentiels à savoir :

- la base de sondage et échantillon ;
- l'administration du questionnaire ;
- l'organisation pratique sur le terrain ;
- la période d'organisation des travaux ;
- le traitement et l'analyse des résultats ;
- le calcul des pondérations, des estimations et des précisions.

1.1. Plan de sondage

Les principales caractéristiques du plan de sondage concernent la base de sondage, la taille de l'échantillon des ménages, le mode de tirage des unités d'échantillonnage, les opérations de cartographie et de dénombrement des ménages et le calcul des différents coefficients de pondération.

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. L'objectif de l'enquête était de produire des estimations statistiquement fiables des indicateurs, au niveau national, pour les milieux urbain et rural, et pour chacun des 12 départements du pays, à savoir : Alibori, Atacora, Atlantique, Borgou, Collines, Couffo, Donga, Littoral, Mono, Ouémé, Plateau et Zou

1.1.1. Base de sondage

Les unités primaires (UP) sont les zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires réalisés dans le cadre du quatrième RGPH (Recensement général de la population et de l'habitat) de 2013. La base de sondage pour le tirage des unités primaires d'échantillonnage contient 13 000 zones de dénombrement (ZD).

Un échantillon d'unités primaires (UP) est tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires (US) sont constituées par les ménages des unités primaires tirées au premier degré. Elles définissent la base de sondage du deuxième degré du sondage.

Un domaine d'étude est une partie de l'univers sondé pour laquelle sont recherchés des résultats significatifs, c'est-à-dire des estimations séparées et d'une précision suffisante. Chaque département est traité comme domaine d'étude, de même que l'ensemble du milieu urbain et l'ensemble du milieu rural.

Les différentes strates sont obtenues en combinant les 12 départements ou domaines d'étude avec les deux milieux de résidence (urbain, rural). Au total, 23 strates d'enquête ont été définies parmi lesquelles Cotonou, l'agglomération principale a été considérée comme une strate urbaine.

Tableau B1 : Structure de la base de sondage au RGPH-2013

Départements	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Alibori	186	936	1 122	30 276	78 753	109 029
Atacora	255	732	987	42 007	64 914	106 921
Atlantique	580	1 061	1 641	139 111	159 658	298 769
Borgou	468	989	1 457	80 862	77 237	158 099
Collines	201	830	1 031	39 889	89 270	129 159
Couffo	218	862	1 080	43 054	97 390	140 444
Donga	223	469	692	28 477	37 956	66 433
Littoral	635		635	166 433		166 433
Mono	322	396	718	55 032	50 954	105 986
Ouémé	739	630	1 369	149 958	82 662	232 620
Plateau	292	524	816	52 933	57 599	110 532
Zou	272	878	1 150	61 638	117 060	178 698
	4 391	8 307	12 698	889 670	913 453	1 803 12
Bénin						3

1.1.2. Echantillon de l'ERI-ESI

Taille de l'échantillon des ménages

Le nombre de domaines à retenir et la taille de l'échantillon de la phase 1, tiennent compte des contraintes budgétaires et de la précision des indicateurs du marché de travail, en l'occurrence le taux de chômage ou le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre. Le coefficient de variation maximum de l'indicateur a été fixé à 10%.

Avant le tirage, il a été procédé à une répartition spatiale de l'échantillon. Au sein de chaque strate, les échantillons des ZD et des ménages ont été répartis selon les plus grandes entités du découpage administratif du pays et le milieu de résidence.

Au premier degré, 680 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre fixé de quinze (15) ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré avec trois (3) ménages de remplacement. La taille de l'échantillon de l'ERI-ESI est de 10 200 ménages.

Tableau B2 : Répartition de l'échantillon des grappes et des ménages

Départements	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Alibori	13	41	54	195	615	810
Atacora	20	34	54	300	510	810
Atlantique	24	30	54	360	450	810
Borgou	24	30	54	360	450	810
Collines	15	39	54	225	585	810
Couffo	16	41	57	240	615	855
Donga	23	31	54	345	465	810
Littoral	80		80	1 200		1 200
Mono	27	27	54	405	405	810
Ouémé	36	21	57	540	315	855
Plateau	24	30	54	360	450	810
Zou	18	36	54	270	540	810
Bénin	320	360	680	4 800	5 400	10 200

Mode de tirage

Le tirage des unités primaires ou des grappes sont tirées selon le mode de tirage systématique avec des probabilités proportionnelles aux tailles des unités et de façon indépendante dans chaque strate de sondage (région ou département croisé avec le milieu de résidence). Soient :

- m_h le nombre de grappes à sélectionner dans la strate h
- X_{ih} le nombre de ménages ou l'effectif de population de la grappe i dans la strate h
- X_h le nombre total de ménages ou l'effectif de population de la strate h

Avant de procéder au tirage de l'échantillon des grappes, il faudra s'assurer que la propriété suivante est

vérifiée pour toute grappe i : $X_{ih} \leq \frac{X_h}{m_h}$

Dans le cas où les effectifs de ménages dans certaines grappes sont supérieurs à ce rapport, on sera amené à procéder à une segmentation a priori de ces grappes avant le tirage.

Les grappes sélectionnées ont été dénombrés et l'opération de dénombrement a été réalisée en utilisant un support électronique sur des tablettes.

Pour les tirages du deuxième degré, c'est-à-dire les tirages des ménages, il est fait appel à un sondage aléatoire simple sans remise ou à un tirage systématique avec probabilités égales. Un nombre constant de ménages, soit 15 ménages, est tiré dans chaque ZD tirée au premier degré.

Travaux cartographiques avant le tirage des unités primaires

La base de sondage pour l'ERI-ESI est le fichier du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé en 2013. Ce fichier comprend en général une liste exhaustive des zones de dénombrement ainsi que l'effectif des ménages par milieu de résidence.

L'analyse de la qualité de la base de sondage a été réalisée et a permis d'identifier des ZD de petites tailles qu'il faudra regrouper, de grandes tailles à segmenter et d'autres susceptibles de sous dénombrement lors des enquêtes post censitaires dont il faudra suivre particulièrement le déroulement de l'opération d'énumération au cas où elles sont sélectionnées. Toutefois, le travail ne consistera pas à refaire toute la cartographie mais à étudier les possibilités d'une révision à la marge. La priorité a été donnée à la mise à jour cartographique en milieu urbain.

1.2. Probabilité d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Cette section rappelle brièvement la méthodologie de calcul des différents types de coefficients de pondération pour les différents modules du questionnaire.

Pondérations appliquées aux données sur les ménages et les populations

Les probabilités de sondage brutes sont calculées pour chaque degré de tirage et dans chaque strate. Pour chaque strate h , les notations sont les suivantes :

$P1hi$: probabilité de sondage au premier degré de la ZD i de la strate h .

$P2hi$: probabilité de sondage au deuxième degré des ménages i dans la ZD i de la strate h .

Soient les notations suivantes :

a_h le nombre de grappes tirées dans la strate h ;

M_{hi} le nombre de ménages de la ZD i ;

M_h le nombre total de ménages de la strate h .

Au premier degré, la probabilité d'inclusion de cette grappe i dans l'échantillon est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_{hi}}{M_h}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages sont initialement tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés dans la grappe i de la strate h lors de l'opération de mise à jour de la liste des ménages dans cette unité primaire. Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

Mais à la suite de l'enquête à proprement dite, on constate que seulement b'_{hi} (avec $b'_{hi} \leq b_{hi}$) ont effectivement répondu à l'enquête. Il convient donc de tenir compte de cette non-réponse partielle afin de corriger les coefficients de pondération bruts avec le ratio C_{hi} suivant :

$$C_{hi} = \frac{b'_{hi}}{b_{hi}}$$

Finalement la probabilité P_{hi} de tirer effectivement un ménage i dans une strate h s'exprime comme suit :

$$P_{hi} = C_{hi} \times (P_{1hi} \times P_{2hi})$$

On en déduit la valeur du coefficient de pondération final (Pond) W_{hi} comme suit :

$$W_{hi} = \text{Pond}_{hi} = \frac{1}{P_{hi}}$$

Pondérations appliquées aux données du volet Emploi

S'agissant spécifiquement du questionnaire sur l'emploi, il devra être administré à tous les individus membres des ménages, âgés de 10 ans et plus. Mais la population en âge de travailler définie pour l'analyse des résultats sera restreinte aux personnes âgées de 15 ans et plus, conformément aux recommandations du BIT. Dans le cas où dans certains ménages, des individus en âge de travailler ne seraient pas enquêtés sur le volet emploi (pour une raison ou une autre), il est nécessaire de recalculer des coefficients de pondération corrigés pour le module « emploi », en prenant en compte le facteur de correction de la non réponse partielle.

Cela justifie d'appliquer au coefficient de pondération **Pond** un coefficient de redressement **ki** appliqué à chaque grappe et correspondant au ratio suivant :

$$k_i = \frac{\text{Effectif des individus de 15 ans et plus dans le fichier individus dans la grappe } i}{\text{Effectif des individus de 15 ans et plus dans le module Emploi dans la grappe } i}$$

Le coefficient de pondération appliqué au module Emploi (**Pondemp**), pour une grappe i donné est donc estimé comme suit :

$$\text{Pondemp}_{hi} = \text{Pond}_{hi} \times k_i$$

Pondérations appliquées aux données du module GPS

Dans la même logique que pour le module Emploi, le module Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) cible tous les individus de 18 ans et plus dans le ménage. De même, le coefficient de pondération appliqué à ce module (**Pondgps**) est estimé comme suit :

$$c_i = \frac{\text{Effectif des individus de 18 ans et plus dans le fichier individus dans la grappe } i}{\text{Effectif des individus de 18 ans et plus dans le module GPS dans la grappe } i}$$

$$\text{Pondgps}_i = \text{Pond}_i \times c_i$$

Pondérations appliquées aux données du secteur informel (Pondupi)

L'enquête sur l'emploi et le secteur informel sont des enquêtes intégrées. Les informations sur le secteur informel et les chefs d'unité de production informelle (**CUPI**) proviennent du module Emploi. Il ne serait

donc pas concevable que l'effectif des CUPi identifiés en phase 2 ne corresponde pas à celui identifié dans le module Emploi. **Il est donc essentiel de tenir compte du respect de la structure par branche d'activité et par statut dans l'emploi (patron, travailleur pour compte propre) de ces CUPi entre les deux phases (Emploi, Secteur informel), mais aussi de l'effectif total extrapolé de ces chefs d'Upi provenant du module Emploi.** En réalité, ces informations peuvent varier légèrement pour diverses raisons (erreur de déclaration au niveau du module Emploi, soit de la part de l'enquêteur, soit de la part de l'enquêté qui par exemple n'aurait compris la différence entre le Patron et le Travailleur pour compte propre, non réponse totale au niveau du CUPi lors de l'enquête sur le secteur informel, etc.).

Il est donc essentiel de redresser la structure finale des CUPi identifiés en phase 2 (par branche d'activité, par statut dans l'emploi) en la calant sur l'effectif total extrapolé des CUPi tels qu'identifiés dans le module Emploi.

Annexe C : Taux de réponse et coefficients de variation

1.1 Taux de réponse et calcul des coefficients de variation

Taux de réponse des enquêtes

Parmi les 10 200 logements sélectionnés pour l'échantillon, 10 041 ont été trouvés occupés par un ménage. Parmi ceux-ci, 10 035 ont été interrogés avec succès, soit un taux de réponse des ménages de 98,4%.

Dans les ménages interrogés, 31 569 individus de 10 ans et plus ont été enregistrées. Parmi les individus de 10 ans et plus, 27 692 ont été interrogées avec succès, soit un taux de réponse de 87,7% au sein des ménages interrogés.

En ce qui concerne le questionnaire secteur informel, les chefs d'unités de production informelles ont été identifiés à partir du questionnaire secteur informel. L'algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle a permis d'identifier 6 141 chefs d'unités de production informelle (CUPI). Parmi les CUPI identifiés, 4 563 ont été interviewés avec succès soit un taux de réponse de 74,3%.

Tableau B4 : Résultats des enquêtes auprès des ménages, des individus et des chefs d'unités de production informelle, Bénin, 2018

Résultats	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Interviews Ménages			
Ménages sélectionnés	4 800	5 400	10 200
Ménages occupés			
Ménages interviewés	4 672	5 363	10 035
<u>Taux de réponse des ménages</u>	97,3	99,3	98,4
Interviews des emplois			
Effectifs des emplois éligibles (10 ans ou plus)	14 197	17 372	31 569
Effectifs des emplois éligibles enquêtés (10 ans ou plus)	12 487	15 205	27 692
Taux de réponse des emplois (10 ans ou plus)	88,0	87,5	87,7
Interviews des UPI			
Effectifs des UPI éligibles	2 901	3 240	6 141
Effectifs des UPI éligibles interviewés	2 356	2 207	4 563
Taux de réponse des UPI éligibles	81,2	68,1	74,3

Annexe D : Mesure des principaux agrégats du secteur informel

a) La production totale des unités de production informelles

La détermination de la production permet de mettre en lumière un problème conceptuel qui est bien souvent passé sous silence alors que ses conséquences sur les agrégats estimés sont très importantes. Il est important de raisonner en terme de production totale au lieu de production marchande (valeur de la production totale excluant l'autoconsommation) afin d'assurer la cohérence globale de la structure des comptes avec les charges effectivement supportées par l'UPI (collectées auprès des UPI) ainsi que la production totale qui leurs sont associées.

$$\text{Production Totale} = \begin{array}{l} \text{Valeur totale du chiffre} \\ \text{d'affaires des produits} \\ \text{vendus après} \\ \text{transformation} \\ \text{(y compris} \\ \text{autoconsommation)} \end{array} + \left[\begin{array}{l} \text{(Valeur totale du} \\ \text{chiffre d'affaires} \\ \text{des} \\ \text{produits vendus en} \\ \text{l'état (y compris} \\ \text{autoconsommation)} \end{array} \right] - \begin{array}{l} \text{Coût des} \\ \text{produits} \\ \text{vendus en} \\ \text{l'état} \end{array} + \begin{array}{l} \text{Valeur totale du} \\ \text{chiffre d'affaires pour les} \\ \text{services fournis} \\ \text{(y compris} \\ \text{autoconsommation)} \end{array}$$

En principe, on devrait prendre en compte la variation des stocks dans l'estimation de la production totale. Mais dans les activités du secteur informel, il est très difficile voire quasiment impossible de saisir de façon rigoureuse cette variable. En omettant de prendre en compte cette information, nous conviendrons donc que la variation de stock est nulle.

b) La consommation intermédiaire

La consommation intermédiaire représente la valeur des produits qui sont détruits lors du processus de production. C'est une consommation productive. Seuls les biens et services marchands peuvent être enregistrés en consommation intermédiaires car par convention, les services non marchands ne peuvent faire l'objet de consommation intermédiaire.

A propos de la prime d'assurance, en réalité, il s'agit de la valeur de la prestation de services qui est en réalité incluse dans la dépense totale des frais d'assurance. Vu que cette prestation n'est généralement pas mise en évidence dans le paiement du total de la dépense d'assurance, l'équipe d'analyste du pays peut se rapprocher du taux indicatif que représente cette dépense par rapport à la dépense totale d'assurance. Seule cette fraction des dépenses d'assurance figurera au titre des consommations intermédiaires de l'UPI.

$$\text{Consommation intermédiaire} = \sum_{i=4}^{15} \text{Dépenses}_i$$

Avec :

Dépenses_4 = Valeurs totales des achats de matières premières

Dépenses_5 = Dépenses de loyer

Dépenses_6 = Dépenses de loyer des non locataires du lieu de travail

Dépenses_7 = Dépenses d'eau

Dépenses_8 = Dépenses en gaz

Dépenses_9 = Dépenses en électricité

Dépenses_{10} = Dépenses en téléphone, Internet

Dépenses_{11} = Dépenses en combustibles, carburant, éclairage

Dépenses_{12} = Dépenses en petits outillages et fournitures

Dépenses_{13} = Dépenses de transport/manutention, assurances

Dépenses_{14} = Dépenses de réparations

Dépenses_{15} = Dépenses autres services

En principe, l'estimation de la consommation intermédiaire devrait tenir compte de la déduction de la variation des stocks des matières premières, du traitement de la formation de capital fixe (*est-il systématiquement entièrement utilisé au cours d'une même période comptable ?*) ainsi que du traitement qui est fait de la rémunération des salariés (les biens et services fournis aux salariés sont-ils destinés à leur consommation propre ou à être utilisé dans le processus de production. En omettant involontairement (techniquement difficilement mesurable) de prendre en compte tous ces aspects, on crée un biais dans l'estimation de la consommation intermédiaire par rapport à celle fournie par la comptabilité nationale.

c) La masse salariale

$$\text{Masse salariale} = \text{Valeur totale des rémunérations des travailleurs (dépendants, indépendants)} + \text{Valeur totale des primes et avantages perçus par ces Travailleurs (y compris cotisations sociales)}$$

L'estimation de la masse salariale ne concerne en effet que les travailleurs dépendants. Même si les travailleurs indépendants (patrons, comptes propres, associés) sont rémunérés par leur revenu mixte, ils peuvent souvent déclarer être aussi rémunérés.

d) La valeur ajoutée brute

La mesure directe des agrégats du secteur informel permet en effet d'estimer la valeur ajoutée brute. Cette valeur ajoutée ne prend en effet pas en compte la consommation de capital fixe dont dispose les UPI. Cette dernière mesure en réalité la valeur de la dépréciation de ce capital. En l'absence de toute information sur le taux de dépréciation des différentes composantes du capital des UPI, cet aspect n'est pas pris en compte dans le traitement. Lors du traitement des données de l'enquête, on suppose donc que la consommation de capital fixe est nulle.

$$\text{Valeur ajoutée brute} = \text{Production totale} - \text{Consommation intermédiaire}$$

e) Les impôts

$$\text{Impôts} = \sum_{i=18}^{21} X_i$$

Avec :

X₁₈ = Impôts (patentes, impôt libérateur)
X₁₉ = Taxes (impôts locaux, ticket, etc.)

X₂₀ = Droit d'enregistrement et de bail
X₂₁ = Autres impôts et taxes

f) Revenu mixte

$$\text{Revenu mixte} = \text{Valeur ajoutée brute} - \text{Masse salariale (rémunération des salariés et travailleurs dépendants)} - \text{Autre impôts sur la production} - \text{Autres subventions sur la production}$$

g) Rémunération mensuelle des actifs du secteur informel

Rémunération mensuelle	=	Excédent brut d'exploitation (Revenu mixte)	×	Effectif des Patrons et associés / Nombre total des travailleurs indépendants	+	Primes et avantages perçus	S'il s'agit d'un patron ou d'associés
Rémunération mensuelle	=	Excédent brut d'exploitation (Revenu mixte)	×	Effectif des comptes propres / Nombre total des travailleurs indépendants	+	Primes et avantages perçus	S'il s'agit d'un travailleur pour compte propre
Rémunération mensuelle	=	Masse salariale					S'il s'agit des travailleurs dépendants rémunérés
Rémunération mensuelle	=	0					S'il s'agit des travailleurs dépendants non rémunérés

h) Annualisation des agrégats mensuels estimés

1. Le chiffre d'affaires

Après s'être assuré de la cohérence des déclarations fournies dans le module DC6 (DC6A, DC6B, DC5C et DC6D), l'annualisation du chiffre d'affaires est obtenue comme suit :

$$Ca_an = \sum_{i=1}^{11} X_i + P_{vtot}$$

Où P_{vtot} est le chiffre d'affaires du mois de référence, X_i le chiffre d'affaires des différents mois rétrospectif antérieurs au mois de référence et Ca_an , le chiffre d'affaires annuel.

2. La valeur totale annuelle des achats de matières premières

Les données détaillées sur le mois de référence permettent d'estimer en fonction du profil de l'UPI considérée, la part relative des dépenses en achat de matières premières (DC1ATOT) dans le chiffre d'affaires total (PVTOT). Soit k_0 cette valeur.

$$k_0 = DC1ATOT/PVTOT$$

La valeur annuelle de la dépense en matières premières de l'UPI (DC1ATOT_an) est alors estimée comme suit :

$$DC1ATOT_an = k_0 * CA_an$$

3. La valeur totale annuelle des achats de produits vendus en l'état

Les données détaillées sur le mois de référence permettent d'estimer en fonction du profil de l'UPI considérée, la part relative des dépenses en achat en produits revendus en l'état (DC1BTOT) dans le chiffre d'affaires total (PVTOT). Soit x_0 cette valeur.

$$x_0 = DC1BTOT/PVTOT$$

La valeur annuelle des dépenses en produits revendus en l'état de l'UPI (DC1BTOT_an) est alors estimée comme suit :

$$DC1BTOT_an = x_0 * CA_an$$

4. La valeur totale annuelle de la production des UPI

La valeur de la production annuelle totale (Prod_an) est obtenue en déduisant du chiffre d'affaires annuel la valeur des achats annuels des produits revendus en l'état. Soit comme suit :

$$\text{Prod_an} = \text{Sum}(\text{Ca_an}, -\text{DC1BTOT_an})$$

5. La valeur totale annuelle des consommations intermédiaires

Lors du traitement des données des UPI, il convient de s'assurer de la cohérence globale des données, notamment entre les déclarations des consommations intermédiaires et les valeurs fournies sur les niveaux de production. Par UPI, il est ainsi possible pour les données du mois de référence, d'estimer la part globale des consommations intermédiaires dans le total de la production de l'UPI pour le mois de référence. Soit Ctx cette constance. La consommation intermédiaire annuelle totale de l'UPI (CI_an) est alors estimée comme suit :

$$\text{CI_an} = \text{Ctx} * \text{PROD_an} = (\text{CIMENS} / \text{PRODMENS}) * \text{Prod_an}$$

6. La valeur totale annuelle de la masse salariale de l'UPI

La valeur annuelle de la masse salariale (MS_an) correspond au produit de la masse salariale du mois de référence (MSMENS) par le nombre de mois effectif d'activité de l'UPI (nbmoisact), soit :

$$\text{MS_an} = \text{MSMENS} * \text{nbmoisact}$$

7. La valeur totale annuelle des impôts et taxes de l'UPI

Vu que pour le mois de référence le montant de l'impôt mensuel a été ramenée au mois (Impmens), l'annualisation des impôts et taxes (imp_an) revient tout simplement à multiplier cette valeur mensuelle par le nombre de mois effectif d'activité de l'UPI, soit :

$$\text{Imp_an} = \text{impmens} * \text{nbmoisact}$$

8. La valeur ajoutée totale annuelle de l'UPI

Cet agrégat est estimé comme suit :

$$\text{Va_an} = \text{sum}(\text{Prod_an}, - \text{Ci_an});$$

9. La valeur totale annuelle de l'Excédent brut d'exploitation (EBE) de l'UPI

Cet agrégat est estimé comme suit :

$$\text{Revenu mixte} = \text{sum}(\text{Va_an}, - \text{Ms_an}, - \text{imp_an});$$

Annexe E : Personnel de l'enquête

Coordination Nationale

M. Laurent Mahounou HOUNSA, Directeur Général

Mme Armelle C. AHAMIDE, Directrice Générale Adjointe

Mme Elise AHOVEY, Directrice des Statistiques Sociales

Mme A. Lisette Myriam ASSEMIEN, Directrice Administrative et Financière

Equipe technique d'analystes, de rédaction du rapport et de supervision technique

N°	NOM ET PRENOMS	N°	NOMS ET PRENOMS
1	M. Eudes R. Owolabi HOUNKPODOTE	20	M. Rémy HOUNGUEVOU
2	M. Coffi Corneille DESSOUASSI	21	M. Loukmane LATIFOU
3	M. Claude ADJOVI	22	Mme Gisèle HOUSSOU ASSABA
4	M. Samson SOKOU	23	M. Abraham BIAOU
5	M. Alihonou T. Sylvestre DANSOU	24	M. Appolinaire TOLLEGBE
6	M. Lawani Mouchitaba LAWANI	25	M. Bruno DJAGBA
7	M. ASSIGNITOU OUOROU Jonas	26	M. Noël AKPAGNONNIDE
8	M. Alain SATCHA	27	M. Hervé OBOSSOU
9	M. Calixte MAHOUGBE	28	M. Wilfrid G DJODJO
10	M. Symphorien BANON	29	M. Célestin HOUNSOU
11	Mme Esther Couton	30	M. Bruno NOUATIN
12	M. Clotaire YAMADJAKO	31	M. Odette SEMEVO
13	M. Eudes CHOJNIKA	32	M. Etienne SOMAKOU
14	M. Renauld YOVOGA	33	M. Justin DANSOU
15	Mme Mémounath ZOUNON BISSIRIOU	34	M. Candide ATODJINOU
16	M. Kocou MISSIHOUN	35	M. Yédodé AHOKPOSSI
17	M. Emmanuel G. GOUSSANOU	36	M. Charlotte QUENUM
18	M. Jules DAGA	37	Georges M. KOUCHORO
19	M. Fèmi Christian DOSSOU	38	M. Gillis GOGAN

Equipe d'experts d'AFRISTAT

**Djabar ADECHIAN
Mador FALL
Sansan KAMBOU**

**Siriki COULIBALY
Ousmane KORIKO
Bruno NOUATIN**

Equipe de consultants internationaux pour la revue des rapports

Bruno NOUATIN

Oumarou MALAM SOULE